Sabine PLANEL

# La chute d'un Éden éthiopien

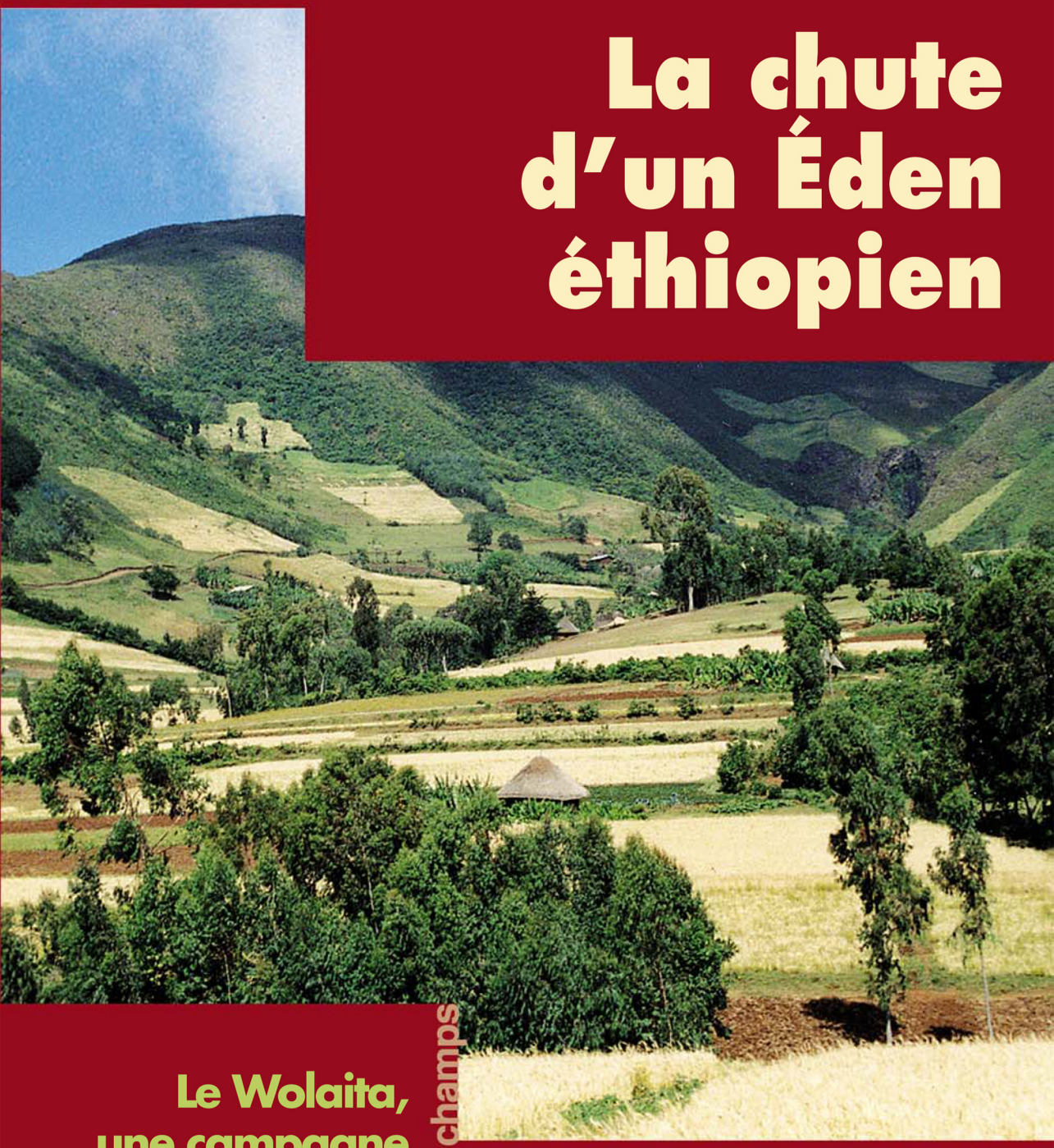

## Le Wolaita, une campagne en recomposition

à travers champs

IRD Éditions

# La chute d'un Éden éthiopien

## Le Wolaita, une campagne en recomposition

*La collection « À travers champs », publiée par l'IRD, témoigne des mutations que connaissent aujourd'hui les sociétés rurales et les systèmes agraires des pays tropicaux.*

*Les études relèvent souvent des sciences sociales, mais les pratiques paysannes sont également éclairées par des approches agronomiques.*

*Les publications s'organisent autour d'un thème ou s'appliquent à des espaces ruraux, choisis pour leur caractère exemplaire.*

Jean BOUTRAIS

Directeur de la collection
Jean-Baptiste.Boutrais@hotmail.com

*Quelques-uns des titres parus dans la collection « À travers champs »*

*Le risque en agriculture.* Éd. sci. : Michel Eldin, Pierre Milleville (1989)

*Jours ordinaires à la* finca. *Une grande plantation de café au Guatemala*
Charles-Édouard de Suremain (1996)

*La terre d'en face. La transmigration en Indonésie.* Patrice Levang (1997)

*Paysans Seerer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*
Éd. sci. : André Lericollais (1999)

*Le terroir et son double. Tsarahonenana 1966-1992*
Chantal Blanc-Pamard, Hervé Rakoto Ramiarantsoa (2000)

*Partir pour rester. Survie et mutation de sociétés paysannes andines (Bolivie)*
Geneviève Cortes (2000)

*Les deux visages du Sertão. Stratégies paysannes face aux sécheresses (Nordeste, Brésil)* – Marianne Cohen, Ghislaine Duqué (2001)

*Le coton des paysans. Une révolution agricole en Côte d'Ivoire (1880-1999)*
T. J. Bassett (2002)

*Un droit à inventer. Foncier et environnement dans le delta intérieur du Niger (Mali)*
Olivier Barrière, Catherine Barrière (2002)

*Figures du métayage. Étude comparée de contrats agraires au Mexique*
*Éd. sci.* : Jean-Philippe Colin (2003)

*À la croisée des pouvoirs. Une organisation paysanne face à la gestion des ressources. Basse Casamance, Sénégal.*
Pierre-Marie Bosc (2005)

*Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens (Jérid tunisien).*
Vincent Battesti (2005)

*Migrants de l'arachide. la conquête de la forêt classées de Pata. Casamance, Sénégal*
Mamadi Sidibé (2005)

*Chronique des cendres. Anthropologie des sociétés khmou et dynamiques interethniques du Nord-Laos*
Olivier Évrard (2006)

*Terres privées, terres communes. Gouvernement de la nature et des hommes en pays winye (Burkina Faso)*
Jean-Pierre Jacob (2007)

# La chute d'un Éden éthiopien

## Le Wolaita, une campagne en recomposition

**Sabine Planel**

*Cet ouvrage est publié avec le concours du Centre français des études éthiopiennes (Addis-Abeba), institut de recherche du ministère des Affaires étrangères et du Centre national de la recherche scientifique.*

**IRD**
INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection À travers champs

Paris, 2008

**Préparation éditoriale**
Marie-Odile Charvet Richter

**Mise en page**
Bill Production

**Traduction**
Simon Barnard

**Coordination, fabrication**
Marie-Odile Charvet Richter

**Correction**
Yolande Cavallazzi

**Maquette de couverture**
Michelle Saint-Léger

**Maquette intérieure**
Catherine Plasse

*Photo de couverture*
A. Gascon : vue du mont Damot

Sauf mention particulière,
toutes les photos sont de l'auteur.

La loi du 1er juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2008

ISSN : 0998-4658
ISBN : 978-2-7099-1641-7

*À Guebré Michaël Kuke*

# Sommaire


Préface 9
Chronologie indicative de l'histoire wolaita 13
Liste des acronymes 14

Introduction
**Le pays où l'on devient éthiopien** 15

Partie 1
**Un Éden éthiopien** 27

Partie 2
**Intégration, amharisation et autres mutations** 143

Partie 3
**À la recherche du territoire perdu** 285

Conclusion
**Le Wolaita est mort, vive le Wolaita !** 383

Bibliographie 391
Annexes 403
Glossaire 409
Postface 417
Afterword 421
Table des matières 425

# Préface

Le livre de Sabine Planel est l'aboutissement de plusieurs années d'étude consacrées à une petite région d'Éthiopie analysée à la fois dans ses dynamiques de recomposition des campagnes dans un contexte de crise, et dans ses processus de construction identitaire entre un territoire qui revendique son altérité et l'État éthiopien aux visées centralisatrices[1]. À l'instar d'autres publications portant sur l'Éthiopie, les références bibliques constituent un incontournable arrière-plan. L'évocation du paradis perdu participe d'un imaginaire qui place les hautes terres éthiopiennes proches du ciel (Gascon, 2006). L'étude du Wolaita ne constitue pas une monographie classique ; il s'agit plutôt d'une illustration des dynamiques socio-spatiales, à la fois singulières et générales, locales et nationales qu'on peut observer aujourd'hui dans une Éthiopie très diverse mais partout confrontée aux défis que posent les difficiles ajustements entre une population en forte croissance et des ressources limitées et inégalement distribuées dans l'espace.

Dans un pays dont les régions septentrionales et orientales sont exposées à des sécheresses aux conséquences dramatiques, le Wolaita fait figure de pays bien arrosé et par suite de « bon pays ». Comme dans l'ensemble des hautes terres du sud, les paysages verdoyants contrastent avec les terres desséchées où sévissent des famines périodiques, comme celle de 1984 qui fut si fortement médiatisée qu'elle ancra chez les Occidentaux l'image très négative d'une Éthio-

1. Sabine Planel, *Le Wolaita : identité et territoire. Recompositions spatiales et identitaires d'une région du Sud éthiopien.* Thèse soutenue à l'université de Paris-I, décembre 2003.

pie plongée dans la misère et la faim. Les crises climatiques accusent le contraste entre les régions marquées par la sécheresse et l'« Éthiopie heureuse » qui, comme l'« Arabie heureuse », dispose de ce bien précieux, l'eau. Une géographie fondée sur des représentations archétypales s'est ainsi construite, faisant du Wolaita un pays de cocagne. Sabine Planel part de ces images, pour mieux les réfuter : la réalité est en effet bien éloignée de cette réputation. Tout dans les paysages montre un espace plein, désormais trop plein pour une paysannerie confrontée à un manque croissant de terre. Ce pays de colline, qui n'est pas sans évoquer le Rwanda et ses « mille collines », en rappelle aussi les défis et les risques inhérents à une charge démographique accrue jusqu'aux limites du supportable : avec des densités de 300 à 400 habitants au km$^2$, le Wolaita est une des montagnes les plus peuplées d'Éthiopie. Son peuple de « jardiniers » ne dispose plus que d'un demi-hectare par exploitation dans la moyenne montagne, ou *woïna dega* (étage de la vigne), qui constitue le cœur du Wolaita où les terroirs sont saturés. L'aménagement de cet espace témoigne d'un remarquable savoir-faire paysan décrit avec précision : polyculture savante associant l'enset, ce « faux bananier » caractéristique des hautes terres méridionales, les tubercules, les céréales (maïs, tef, orge), les légumineuses (haricots), les fruits et légumes, le café, sans oublier l'élevage des bœufs nécessaires aux labours à l'araire.

Mais le Wolaita n'est pas seulement une montagne paysanne. C'est aussi un territoire pétri de mémoire, rassemblé autour de sa langue et d'une histoire autrefois fondée sur des vertus guerrières. Des pages pénétrantes du livre de Sabine Planel posent la question fondamentale de l'intégration de cet ancien royaume à l'empire éthiopien après la conquête de Ménélik II. Les modalités de l'expansion territoriale du Choa sur ses marges méridionales font débat : comment s'est déroulée cette « étrange colonisation », à la fois semblable et différente de la colonisation européenne. Rien n'est simple en vérité et c'est un mérite de ce livre de faire pénétrer dans la complexité d'une histoire qui n'admet pas les explications manichéennes. La conquête modifia le statut des hommes et de la terre, imposant de nouveaux maîtres fonciers, des *landlords* amhara ou wolaita qui furent la cible de la révolution de 1974. Mais l'intégration à l'Éthiopie et inversement les résistances à l'amharisation touchent d'autres registres que le pouvoir foncier ou politique. La dimension immatérielle, en premier lieu la religion, joue un rôle déterminant dans les processus de fabrication identitaire. Avec la conquête amharique, le Wolaita jusqu'alors voué aux cultes animistes,

devint une terre de mission pour l'Église orthodoxe. Les valeurs de l'« amharité » qu'elle véhicule ne s'imposèrent cependant que dans les quelques villes en cours d'émergence. Une majorité de Wolaitaigna refusant la religion du conquérant se sont en effet tournés vers les Églises chrétiennes, principalement protestantes, dont la moitié des habitants du Wolaita se réclament aujourd'hui, contre un tiers seulement pour l'Église orthodoxe.

Le texte ainsi balance entre terre et ciel, entre descriptions minutieuses des pratiques quotidiennes d'une paysannerie ancrée dans ses terroirs, et ouvertures sur ce qui, au-delà de la sphère productive, fonde la société en articulant plusieurs référentiels d'échelle différente. Le souci constant de l'auteur est de chercher des clés de compréhension du Wolaita appréhendé comme une pièce de l'édifice éthiopien et, au-delà de cette étude de cas, de contribuer à la réflexion sur la construction de l'Éthiopie. La modernisation de l'agriculture elle-même qui fit du Wolaita un laboratoire du développement rural avec l'appui de la Banque mondiale au début des années 1970 est analysée à la fois dans ses conséquences locales et ses implications à l'échelle nationale. Les besoins du marché en céréales ont accéléré la mutation des systèmes de production et donné un nouvel attrait aux terres basses et chaudes (*qolla*) de la vallée du Rift.

Toutes les évolutions qui affectent le Wolaita découlent en dernière analyse de la charge démographique croissante. La troisième partie de l'ouvrage, « À la recherche du territoire perdu » décrit, sous ce titre un peu énigmatique, une région en crise qui ayant perdu « son image de grenier agricole est désormais une terre pauvre que l'on fuit ». La terre manque, le bétail manque, les paysans s'endettent. L'émigration apparaît de plus en plus comme la seule issue. D'abord temporaire et saisonnière en direction des domaines agricoles de la vallée du Rift, elle tend à devenir définitive avec le départ pour la ville. Un nombre croissant de migrants, hommes et femmes, se dirigent vers les petites villes régionales en forte croissance, Shashemené, Awasa, Arba-Minch, où ils grossissent le secteur informel. Rien d'original dans cette séquence au caractère universel caractérisant une étape difficile mais inéluctable du développement. Toutefois, le niveau de densité démographique déjà atteint et les capacités restreintes d'emploi urbain, à l'intérieur ou à l'extérieur de la région, laissent craindre des lendemains difficiles : Sabine Planel conclut sur une note pessimiste évoquant un « territoire en survie, dont l'agonie économique promet d'être longue – à moins d'une réorientation significative de la politique économique éthiopienne ».

La conclusion générale rompt toutefois avec ce pessimisme en se situant à nouveau sur le registre du territoire : « Le Wolaita est mort, vive le Wolaita ! ». Les péripéties de cet ancien royaume absorbé par l'Éthiopie de Ménélik II doivent s'évaluer à l'aune des temps longs comme de la prospective. Après quelques avatars, il a retrouvé en 2000 une existence administrative conforme aux principes de l'éthno-fédéralisme éthiopien. En concluant sur le territoire, Sabine Planel renoue avec l'énoncé de son propos introductif : « Le pays où l'on devient éthiopien ». La boucle est bouclée, illustrant l'intérêt heuristique d'une étude qui tout en étant focalisée sur un espace singulier parle de l'Éthiopie.

Roland POURTIER

Professeur à l'université de Paris-I Panthéon Sorbonne
Président de l'Association des géographes français

# Chronologie indicative de l'histoire wolaita

– XIIIe siècle : première mention du roi Motolomé
– XVe siècle : avènement supposé de la dynastie des *Wolaitamalla*
– Mi-XVIIe siècle : avènement de la dynastie des « Tigréens »
– 1894 : intégration du Wolaita à l'empire éthiopien
– 1903 : instauration du *quter gebbar*
– 1919 : arrivée de la SIM
– 1930 : couronnement du négus (roi des rois) Haïlé Sellassié, après une régence débutée en 1916 lorsqu'il n'était que le jeune Ras Tafari, prince du Choa ; première campagne d'arpentage
– 1936 : début de l'occupation italienne
– 19 janvier 1937 : arrivée des Italiens à Soddo
– 1941 : fin de l'occupation italienne ; deuxième campagne d'arpentage
– 1943 : premier mouvement de peuplement des basses terres
– 1957 : fondation des villes de Humbo, Bedessa, Gesuba, et Bele
– 1959 : deuxième mouvement de peuplement des basses terres
– 1960 : échec du coup d'État conduit par Germane Neway
– 1969-1973 : période principale de peuplement des basses terres organisée par la RRC
– avril 1970 : instauration de WADU
– 1973 : famine
– 1974 : instauration du Derg (le ministère socialiste de l'Agriculture intègre le programme du WADU) et campagne d'alphabétisation
– 1975 : Réforme Agraire
– 1984 : sécheresse
– 1991 : instauration du gouvernement de transition
– 1995 : instauration de la République fédérale d'Éthiopie
– 1996 : instauration du programme Sakasawa/Global 2000
– 2000 : disette
– 2001 : le Wolaita obtient le statut de Zone
– 2003 : disette

# Liste des acronymes

- ADE : Agricultural Development Enterprise
- CSA : Central Statistical Authority
- EGB : Ethiopian Grain Board
- EPRDF : Ethiopian People's Revolutionary Democratic Federation
- ETSM : École technique supérieure des municipalités
- MOA : Ministry of Agriculture
- Pnud : Programme des Nations unies pour le développement
- RRC : Rehabilitation and Relief Commission
- SAU(ée) : Surface agricole utile ou utilisée
- SEPDA : Southern Ethiopian People Development Association
- SIM : Sudan Interior Mission
- SNNPR : Southern Nations and Nationalities People's Region
- WADU : Wolaita Agricultural Development Unit
- WDA : Wolaita Development Association

# Le pays où l'on devient éthiopien

## Introduction générale

On ne naît pas Éthiopien, on le devient. Originaires d'Abyssinie, au cœur historique et septentrional de l'Éthiopie, ou des confins nuers à la frontière soudanaise, tous les hommes découvrent depuis plusieurs décennies la signification d'une telle expression. Certes l'apprentissage de la nationalité éthiopienne est plus ou moins difficile selon qu'on partage ou non les valeurs d'une civilisation chrétienne et sémite partagée par les groupes amhara et tigréens (Berhanou Abebe, 1998). Valeurs qui soutiennent l'architecture étatique de l'Éthiopie et qui, dès la fin du XIXe siècle, insufflèrent aux dirigeants amhara et amharisés de la province centrale du Choa une volonté d'impérialisme territorial, sans pareil dans le reste du continent africain.

À la fin du XIXe siècle, portés par leur histoire, les Amhara allaient étendre leur contrôle en direction du sud, de l'ouest et de l'est pour donner corps à l'ambitieux projet géopolitique du souverain Ménélik II (1865-1913) : la création d'une Grande Éthiopie telle qu'elle est aujourd'hui délimitée par la conquête militaire de nouveaux espaces (carte 1 du cahier couleurs). Conquête, reconquête ou simple colonisation, la construction territoriale ainsi entamée n'en finit pas de se réaliser et vit au rythme mouvementé des soubresauts de l'histoire politique nationale. Aujourd'hui, et plus particulièrement depuis la sécession de l'Érythrée en 1993, l'avenir et l'unité d'une Éthiopie contemporaine fait problème (Levine, 1974 ; Markakis, 1974 ; Mac Clellan, 1988).

Longue est la gestation de la nation éthiopienne, aussi lente que la construction d'un territoire national uni et unifié. L'intégration et (ou) l'assimilation de territoires variés à un espace marqué par un centralisme politique fort depuis le règne du « roi des rois » Haïlé Sellassié,

de 1930 à 1974, constitue le principal vecteur de cette construction nationale. La soumission des territoires d'Éthiopie à une autorité politique moderne, la dilution progressive, et plus ou moins contrariée, des identités locales dans le creuset d'une civilisation amharo-tigréenne mouvante provoquent des recompositions spatiales et identitaires aussi profondes que déterminantes pour l'avenir du pays. C'est le lent et irréversible processus d'un espace national en construction que cet ouvrage se propose d'analyser, à travers l'exemple d'une petite région méridionale : le Wolaita.

Si tous les peuples et tous les territoires qui composent l'Éthiopie s'adaptent à la construction d'un État moderne, les espaces conquis par l'armée de Ménélik II à la fin du XIXe siècle connaissent des mutations radicales mais pas toujours très visibles. La remarque vaut particulièrement pour le Sud éthiopien qui, malgré sa pluralité, possède une identité bien distincte de celle du Nord, plus familier de la culture amhara. Cette « Éthiopie sans monuments » (Gascon, 1995 : 15), où l'écriture et la civilisation chrétienne furent longtemps inconnues, attira les convoitises du Nord, par la variété de ses jardins, promesses d'abondance. À la différence des hauts plateaux septentrionaux marqués par plusieurs siècles de céréaliculture à l'araire, les petits pays du Sud présentent des paysages originaux, toujours verts, et très certainement riches. Café, épices, coton et autres cultures méridionales aiguisèrent aussi sûrement les appétits du Nord, que les puissances coloniales européennes menaçaient de s'emparer de tels trésors.

Prospères et naïfs, oublieux des valeurs chrétiennes qu'ils auraient jadis partagées avec l'Abyssinie, les peuples de ces jardins d'Éden furent (ré)intégrés dans le giron amhara à la fin du XIXe siècle. Commença alors avec leur entrée dans l'histoire une lente transformation qui, pour certains d'entre eux, s'apparente à une chute tant leur situation s'est détériorée du point de vue économique et politique. Jardins bibliques et obscurs des origines, les pays du Sud devinrent les greniers de l'empire chrétien. Aujourd'hui, au même titre que l'ensemble des campagnes de ce pays pauvre, ils connaissent une instabilité alimentaire grandissante.

Le Sud éthiopien forme une réalité complexe et hétéroclite : espace montagnard cloisonné, il regroupe des sociétés aux statuts et aux identités diverses. Au grand groupe Oromo qui occupe l'essentiel de la région, s'oppose une multitude de petits peuples répartis le long de la rivière Omo, parmi lesquels vivent les Wolaita. Puissance démographique et entité politique grandissante, la nation oromo pèse aujour-

d'hui de tout son poids dans la géographie éthiopienne qu'elle façonna en partie à la faveur de vastes mouvements migratoires entrepris au XVIe siècle. En dépit de la forte hétérogénéité de ce groupe ethnique, élevé – avec les Amhara et les Tigréens – au rang des rares nations ayant actuellement droit de cité dans le paysage politique éthiopien, les Oromo écrasent littéralement de leur stature les autres formations sociales du Sud, considérées comme les membres mineurs du grand corps national éthiopien.

Plus que tous autres, les peuples du Sud occupant des territoires restreints et enclavés, à l'écart de l'influence assimilatrice des Amhara ou même des Oromo, regimbent à toute forme de fédération et demeurent des entités négligées. Leur difficile visibilité identitaire explique la marginalité de leur position politique et leur relégation dans une entité régionale relictuelle : la Région/État (*Kellel*) des Nations, Nationalités et Peuples du Sud (SNNPR). Si tout les oppose : leur langue, leur histoire, leurs pratiques culturales et parfois même culturelles, on ne peut cependant s'empêcher de souligner les parentés importantes qui les rapprochent, et qui font que, dans le champ géographique, l'un d'entre eux peut faire valeur d'exemple. Il est vrai d'ailleurs que l'éclatement culturel qui prévaut dans la région fut en partie construit par la lecture holistique qu'en eurent les anthropologues anglo-saxons de la fin du XIXe siècle.

Au sein de ces « Balkans éthiopiens » (Gascon, 1995) (carte 2), le petit ensemble culturel (principalement linguistique) de la civilisation ométo regroupe les peuples omotiques vivant sur les rives nord de l'Omo, dont les Wolaita longtemps désireux de soumettre la région à leur impérialisme politique. Les Wolaita qui représentent pourtant moins de 3 % de la population éthiopienne ont beaucoup à nous dire sur les processus de construction de l'espace national éthiopien et leur voix s'avère d'autant plus intéressante qu'elle provient de la mosaïque confuse et méconnue du Sud éthiopien. Le Wolaita, petite région de 4 500 km$^2$ située à environ 250 km au sud d'Addis-Abeba sur le versant occidental de la vallée du Rift illustre, plus qu'aucun de ses voisins, les dynamiques de recomposition(s) territoriale(s) à l'œuvre dans la construction de l'espace éthiopien.

L'ancienneté de sa structuration politique (l'existence d'un royaume wolaita est avérée depuis le XIIIe siècle) exprime la spécificité du processus de construction de l'espace éthiopien, qui ne crée pas du territoire *ex-nihilo* mais qui compose, d'une façon plus ou moins autoritaire, avec des réalités spatiales et culturelles préexistantes. En

Carte 2 –
Les Balkans du Nord-Omo

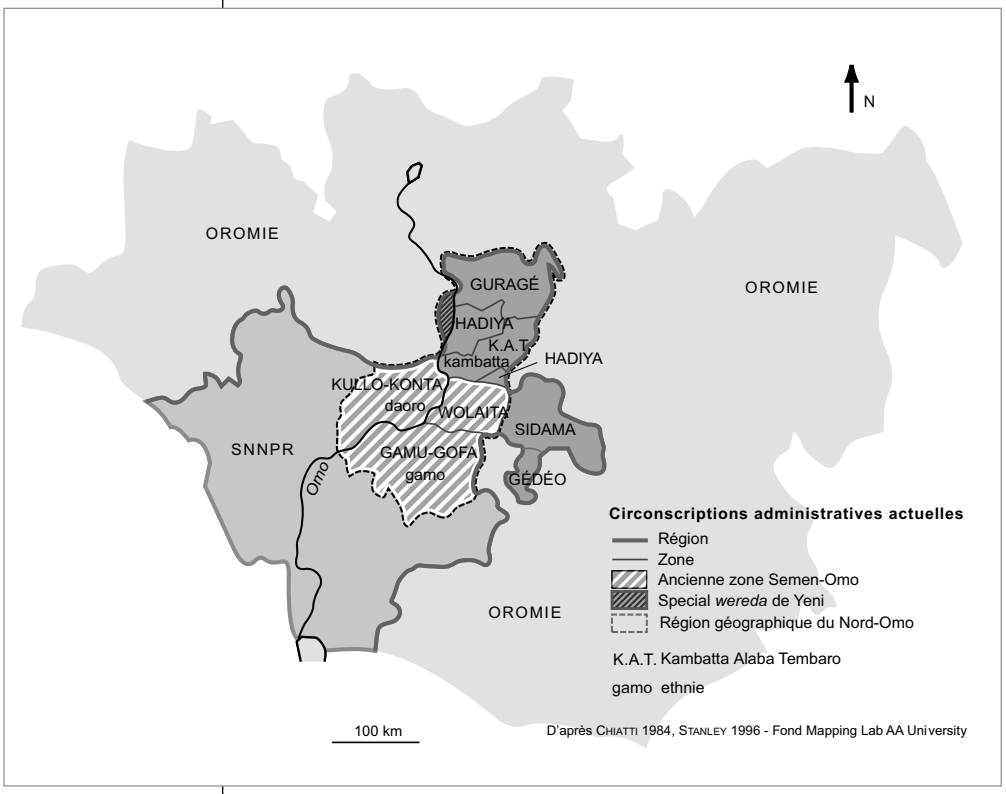


outre, l'historicité du territoire wolaita oblige à réviser le jugement longtemps partagé selon lequel « l'Éthiopie sans monument », sans écriture et sans religion serait également une terre sans histoire et sans croyances.

Le caractère intensif de l'agriculture que l'on y pratique et la richesse de ses campagnes rendent plus patents encore les signes d'une paupérisation généralisée du monde rural éthiopien, puisqu'ils apparaissent également dans l'une des régions agricoles les plus performantes du pays. Des dynamiques internes (génie agricole et grande capacité d'adaptation des paysanneries wolaita) comme des dynamiques externes (programmes de modernisation agricole engagés par l'État central ou les ONG) obligent à considérer la dualité de l'économie, largement agricole, des Wolaita et à poser les responsabilités d'une politique d'intégration nationale partiale dans la crise que subissent aujourd'hui les populations rurales.

Enfin, le cas wolaita met en lumière le caractère obscur et la difficulté à lire les processus de recomposition territoriale. D'un certain point de vue, ce territoire est l'un des plus méconnu de toute l'Éthiopie, en but à une incompréhension majeure qui relève à la fois de la spécificité de ses paysages mais également de l'ambiguïté de sa position vis-à-vis des autres peuples ométo, oscillant entre crainte et mépris. L'image d'un jardin d'Éden constitue, dans le monde éthiopien, le fondement le plus répandu de sa singularité territoriale, alors qu'il est le moins solide. À travers le destin du Wolaita, on découvre combien les représentations et les perceptions spatiales pèsent lourdement dans la vaste entreprise de construction d'un territoire national. Et le géographe redécouvre avec quelle subtilité les paysages peuvent induire en erreur.

Comprendre l'évolution du Wolaita dans toutes ses dimensions et notamment dans son rapport à l'État et à l'espace éthiopiens, c'est d'abord identifier la singularité de ce territoire, une identité géographique qui lui permet de se distinguer de l'espace environnant. C'est ensuite analyser les recompositions dont il fut l'objet et observer dans ce cheminement les permanences qui justifient sa territorialité.

L'identité du territoire wolaita découle d'une rencontre entre une moyenne montagne du Sud éthiopien, une ethnie et un État, ou plus exactement deux États : un premier *wolaita*, puis un second, *éthiopien*. L'individualisation du territoire est l'aboutissement d'un long processus historique dans un milieu géographique particulier conférant à l'espace une forte personnalité. Dans un second temps, son intégration à l'espace éthiopien le transforme peu à peu en une région d'Éthiopie. La double appropriation dont il fut l'objet, wolaita puis éthiopienne, donna lieu à toute une série de recompositions et renseigne sur les modalités d'émergence de territoires composites.

En Éthiopie, tout particulièrement, le territoire se définit comme l'espace qui, par la volonté de certains hommes et contre celle d'autres – dans le cas wolaita – se maintient, résiste à des volontés impérialistes d'assimilation, aux effets déstructurants de la mondialisation économique ou de la pression démographique. C'est dans son rapport à l'autre, et plus encore à un autre englobant, que le territoire se révèle comme espace singulier. En un sens, tout espace serait territoire si la spécificité territoriale n'était fondée sur sa permanence. En dépit de ses recompositions, le territoire demeure puisque l'espace persiste à se distinguer de son environnement régional.

C'est dans la longue durée braudélienne, dans le patient travail de structuration de l'espace, durant le long processus d'appropriation d'une terre par une société, que naissent les territoires. Telle l'Éthiopie, tel le Wolaita. Les multiples rebondissements de l'histoire éthiopienne montrent bien que les encadrements spatiaux changent, que les statuts territoriaux – notamment administratifs – ne sont pas toujours fidèles à une réalité géographique façonnée au cours des ans. Les territoires sans histoire n'existent pas, car c'est dans la durée que l'espace se laisse apprivoiser par les hommes. Il n'est pas de meilleur exemple pour s'en convaincre que la terre élue par les descendants du roi Salomon et de la reine de Saba : le pays des Éthiopiens.

L'espace wolaita s'individualise dès le XIIIe siècle de la gangue de l'espace omotique, formé par l'ensemble montagneux bordant le cours supérieur de l'Omo. Différentes vagues de conquêtes militaires vont permettre aux Wolaita de contrôler la vaste étendue collinaire qui compose aujourd'hui l'essentiel de leur territoire. Des siècles de conquête territoriale aboutissent d'une part à l'identification du groupe ethnique wolaita par assimilation d'individus d'origines diverses et d'autre part à la naissance d'un espace clairement délimité et contrôlé par les rois du Wolaita. En s'appropriant cette moyenne montagne, les Wolaita façonnent un espace à leur mesure et le constituent en territoire. Au XIXe siècle, le royaume ainsi édifié est au sommet de sa puissance ; il résiste farouchement aux invasions des troupes choanaises.

Le Wolaita à la forte identité politique et historique est bien un territoire dans son acception la plus courante, définie par le Littré : « L'étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction ». Il s'agit bien d'un espace approprié par un pouvoir politique, qui dans un premier temps fut celui des rois du Wolaita.

Initiée au XIIIe siècle et achevée au XIXe siècle, la lente construction du royaume wolaita permit une riche stratification de l'espace. S'il est vrai que « l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes […] pour exister comme territoire » (Marié, 1982, *in* Di Méo, 1998 : 39), alors nous pouvons dire que le Wolaita, vieux de huit siècles, est bien un territoire. Le poids des âges dans la territorialité wolaita se repère surtout par la permanence de ses frontières. L'ensemble des frontières géographiques (naturelles, historiques et culturelles) du Wolaita mis en place très précocement guide aujourd'hui encore les délimitations administratives.

Espace délimité et contrôlé, le Wolaita témoigne d'une autre dimension de la territorialité : il s'agit d'un espace approprié par un groupe

humain singulier. La société, ou plus exactement l'ethnie – en dépit de l'imprécision de ce concept – est, en Ethiopie, le principal fondement du découpage régional (Gamachu, 1994). Les territoires se présentent dès lors comme des espaces d'appartenance ethnique et les hommes qui les habitent entretiennent avec eux des liens forts et constants. Aujourd'hui, la dimension ethnique détermine, dans une large mesure, la reconnaissance du Wolaita, ne serait-ce que du point de vue politique. L'adoption d'un régime politique fédéral à base ethnolinguistique par le gouvernement éthiopien en 1991 survalorise considérablement cette dimension de la territorialité qui n'est pourtant pas la plus significative dans le cas wolaita, et peut-être ailleurs en Éthiopie.

Certes, nous ne pouvons nier le rôle de l'ethnie dans la construction de ce territoire. Comme le souligne J. Bonnemaison (1983) : « La territorialité découle en effet de l'ethnie en ce qu'elle est d'abord une relation culturellement vécue entre un groupe d'hommes et une trame de lieux hiérarchisés et interdépendants, dont la figure au sol constitue un système spatial, autrement dit un territoire ». Mais dans le contexte politique éthiopien, sa prise en compte *systématique* dans la distinction et la délimitation des territoires peut poser problème (Vaughan, 2005). Les nombreuses parentés sociales et territoriales qui unissent les Wolaita à leurs voisins du Nord, les Hadiya, sont trop nombreuses pour ne pas remettre en cause le caractère uniquement ethnique des découpages territoriaux en Éthiopie.

Les valeurs du groupe wolaita, parfois partagées avec d'autres peuples, marquent l'espace tout autant que l'appropriation politique. Les paysages témoignent de la mise en valeur d'une moyenne montagne par un peuple de paysans. Ils traduisent l'ensemble des valeurs et des techniques que le peuple impose, au sens littéral du terme, à l'espace qu'il habite. L'inscription spatiale de systèmes économiques, de techniques agraires ou de structuration sociale, confère à l'espace une dimension propre. Les paysages ouvrent une fenêtre sur le territoire et renseignent sur les hommes qui les ont façonnés. À cet égard, les paysages très fortement anthropisés du Wolaita sont particulièrement expressifs et donnent à voir quelques-uns des fondements de l'identité wolaita. À l'instar de G. Di Méo (1998 : 169), nous pensons qu'« il n'est pas excessif d'affirmer que l'instance géographique forme le substrat du territoire ». L'ensemble des « pratiques de l'espace », mais également toutes ses formes de mise en valeur, construisent l'identité du territoire tout autant que son histoire ou que sa société.

L'intégration forcée du Wolaita à l'empire éthiopien peut se comprendre comme une dépossession territoriale : les valeurs qui vont s'y inscrire ne sont plus wolaita mais amhara. Cette perte de contrôle partielle des Wolaita sur leur territoire marque le début de son existence en tant que région, partie d'un tout éthiopien.

Depuis l'application du projet d'unification politique des territoires conquis par Ménélik II, l'espace national éthiopien est traversé par des dynamiques communes. Les lois impériales, foncières, politiques, économiques et autres balayent l'ensemble du territoire, en dépit des multiples distinctions territoriales. Peu à peu les territoires spécifiques, aux identités singulières, se dissolvent dans le vaste mouvement d'homogénéisation de l'espace éthiopien et perdent de leur caractère.

Les villes, les églises et les écoles promues par l'État éthiopien polarisent les territoires d'une façon similaire et favorisent l'émergence d'un vaste espace national. La ruralité dominante, l'impact d'un niveau de peuplement élevé, les politiques de modernisation agricole et de redistribution foncière regroupent toutes les campagnes d'Éthiopie dans une même aire de ruralité sous-développée. Les dynamiques politiques et économiques nationales à l'œuvre dans le Wolaita depuis plus d'un siècle impriment au territoire une identité nouvelle. La civilisation choanaise (amhara et amharisée) surimpose peu à peu ses formes d'aménagement spatial à celles de la société wolaita. Le territoire wolaita « apprend » à devenir éthiopien.

Mais le continuum spatial du territoire éthiopien est encore embryonnaire ; il est soumis localement à d'importantes déformations culturelles, politiques ou géographiques qui font apparaître de véritables ensembles régionaux. Dans la géographie de l'espace national éthiopien, les territoires ethniques proches fusionnent et se fondent sous le coup de puissantes forces de nivellement spatial. La rencontre des dynamiques homogénéisantes d'organisation du territoire et de la nation avec des espaces géographiques variés qui composent la « Grande Éthiopie » crée des configurations régionales différenciées qui autorisent une nouvelle lecture du territoire éthiopien. La construction géographique du projet géopolitique de Ménélik II se déroule aujourd'hui sous nos yeux et les territoires des nombreuses ethnies qui forment la nation éthiopienne sont déstabilisés. Les repères culturels sont à réinventer ou à réécrire, surtout dans le cas du Sud éthiopien. Le discours identitaire et les revendications territoriales diverses connaissent un renouveau certain, naguère encouragé par le gouvernement central lors de la Révolution de 1974.

Sous l'impérialisme culturel de la puissante civilisation amhara et sa très forte capacité d'assimilation sociale, l'identité wolaita se replie au niveau local. L'échelon administratif perd peu à peu sa fonction identitaire. L'espace local est le seul où les individus wolaita, des paysans pour l'essentiel, ont encore un pouvoir réel d'aménagement de l'espace, même s'il est de plus en plus l'objet d'interventions allogènes. Dans un contexte de forte dispersion de l'habitat, la pénétration des dynamiques éthiopiennes d'organisation de l'espace, qui utilisent principalement des vecteurs urbains ou villageois, est rendue difficile – elle existe cependant. Les communautés rurales, les aires de voisinage deviennent alors des lieux de résistance d'une identité wolaita, qui disparaît peu à peu à plus petite échelle.

Dans l'emboîtement spatial de l'Éthiopie contemporaine, l'échelon territorial perd progressivement de son effectivité, à mesure que le Wolaita devient éthiopien et participe à une construction régionale nouvelle. Tout le succès du projet national éthiopien repose sur cet accord entre une identité wolaita en transformation et une identité éthiopienne en construction.

Les modalités de construction du territoire national éthiopien obligent à insister sur la dynamique des territoires et des ensembles régionaux. Dans un territoire national *en construction*, tous les espaces subissent des recompositions profondes et particulièrement ceux du Sud éthiopien, initialement aménagés sur des modèles non amhara. Mais les recompositions spatiales sont d'autant plus profondes que le modèle amhara évolue également : les polarités changent (les capitales régionales du Sud se réveillent), le contexte économique se transforme (l'économie caféière accuse une récession)… Tous ces mouvements transforment à leur tour l'organisation de territoires aménagés sur un modèle qui se cherche. Et pourtant, en dépit de l'impact de telles recompositions, les permanences territoriales demeurent, et l'espace en s'adaptant conserve la mémoire de toutes ses mutations, dans une longue latence des territoires.

Les deux aspects de la territorialité wolaita, l'aspect endogène du territoire proprement dit et l'aspect exogène de la région éthiopienne, coexistent et sont en constante interaction. La simultanéité des deux dynamiques territoriales souligne le caractère problématique d'un *territoire intégré*, comme ce fut le cas du Wolaita à la fin du XIX^e^ siècle. Aujourd'hui, les manifestations identitaires attachées au territoire s'estompent mais ne disparaissent pas et l'espace accueille des valeurs wolaita comme éthiopiennes. En ce début de XXI^e^ siècle, la réalité régio-

nale l'emporte sur la réalité territoriale, à moins que le Wolaita soit simplement devenu aujourd'hui un territoire éthiopien et non plus seulement un territoire wolaita.

Parmi les nombreux registres de signification du terme « éthiopien », deux sont à distinguer particulièrement : l'espace et le gouvernement. La participation du Wolaita à ces deux réalités reste très inégale et le rapport du Wolaita à l'Éthiopie, espace ou État, est ainsi variable. Le territoire wolaita appartient bien au territoire éthiopien et, à ce titre, les forces en action dans les deux espaces sont communes. Néanmoins, la plupart des dynamiques sont impulsées par un gouvernement auquel, il faut bien le dire, les Wolaita ne participent guère. De ce point de vue, la réalité éthiopienne demeure étrangère à la réalité wolaita et les grandes réorientations politiques et économiques du XXe siècle doivent être considérées comme allogènes.

Dans certains cas, il est possible, pour plus de clarté, de remplacer le terme éthiopien, dans sa signification politique, par celui d'amhara, sans toutefois mésestimer le risque de cette simplification schématique. Ce que nous appelons civilisation amhara, par facilité de langage et parce que la géopolitique éthiopienne vue du Sud autorise quelques simplifications, fait en réalité référence à une civilisation chrétienne amhara et tigréenne, apparue dans les premiers temps de l'histoire éthiopienne. Tout au long du XXe siècle la population dite amhara assimila des individus de toute origine ethnique, notamment wolaita. La réalité dite amhara est aujourd'hui une entité sociale complexe et tout à fait composite (Donham, 1986). Dans les campagnes wolaita, elle possède pourtant une signification simple : est amhara tout groupe social politiquement dominant originaire du nord du pays.

La place du Wolaita au sein de l'espace national et, dans une moindre mesure, de l'État éthiopien est donc ambiguë : l'identité wolaita est à la fois interne et externe à l'identité éthiopienne. Pour comprendre les relations qui unissent ces deux espaces il est préférable de ne pas considérer les choses de façon linéaire, mais plutôt d'un point de vue systémique. L'espace national éthiopien est bien un système d'intégration politique qui s'organise autour de trois pôles – et non pas simplement de deux ! Chacun des pôles correspondant à une entité politique, sociale et culturelle, mais également à un espace (Triulzi, 1994). Le système spatial éthiopien se compose ainsi d'un pôle dit amhara, d'un pôle local – wolaita dans notre étude – et d'un pôle éthiopien, qui ne se réduit pas tout à fait à la somme des deux précédents. Au centre de cette triangulation tout un ensemble de forces contraires

(continuités et ruptures spatiales, dominations et résistances politiques, adoptions ou refus culturels) structure l'espace.

En Éthiopie, les campagnes ne sont pas moins concernées que les villes par les nombreuses réformes engagées par l'État central depuis la fin du XIXe siècle. L'image d'un monde rural enclavé, conservatoire de pratiques et de modes de vie d'un autre temps, largement diffusée à l'extérieur du pays, est pourtant sans fondement. Les campagnes d'Éthiopie participent pleinement aux transformations parfois brutales que connaît le pays depuis le début du XXe siècle, ne serait-ce que parce qu'y vivent 85 % de la population. Depuis les années 1970, elles sont pleinement entrées dans l'espace politique éthiopien et leur devenir se décide souvent dans la capitale, Addis-Abeba.

Analyser l'évolution du monde rural c'est comprendre le processus et les modalités de son intégration dans l'espace national éthiopien ; un espace en construction qui se nourrit de ses campagnes, au double sens du terme. Les campagnes éthiopiennes donnent à voir un aspect rare de la ruralité, qui ne se conçoit pas en dehors d'une dimension politique, celle de leur intégration, de leur soumission à un espace national englobant. Tout l'intérêt du cas éthiopien réside dans la simultanéité et la métonymie des deux dynamiques, l'organisation de l'espace rural procède et participe à la fois à la construction d'un espace national en devenir, ou tout du moins en recomposition. Il est donc nécessaire pour comprendre ces campagnes de les aborder d'un double point de vue : à petite échelle, il faut comprendre le cheminement de la construction nationale éthiopienne et, à plus grande échelle, il faut étudier régionalement et localement l'impact d'un encadrement éthiopien sur le monde rural.

# Un Éden éthiopien

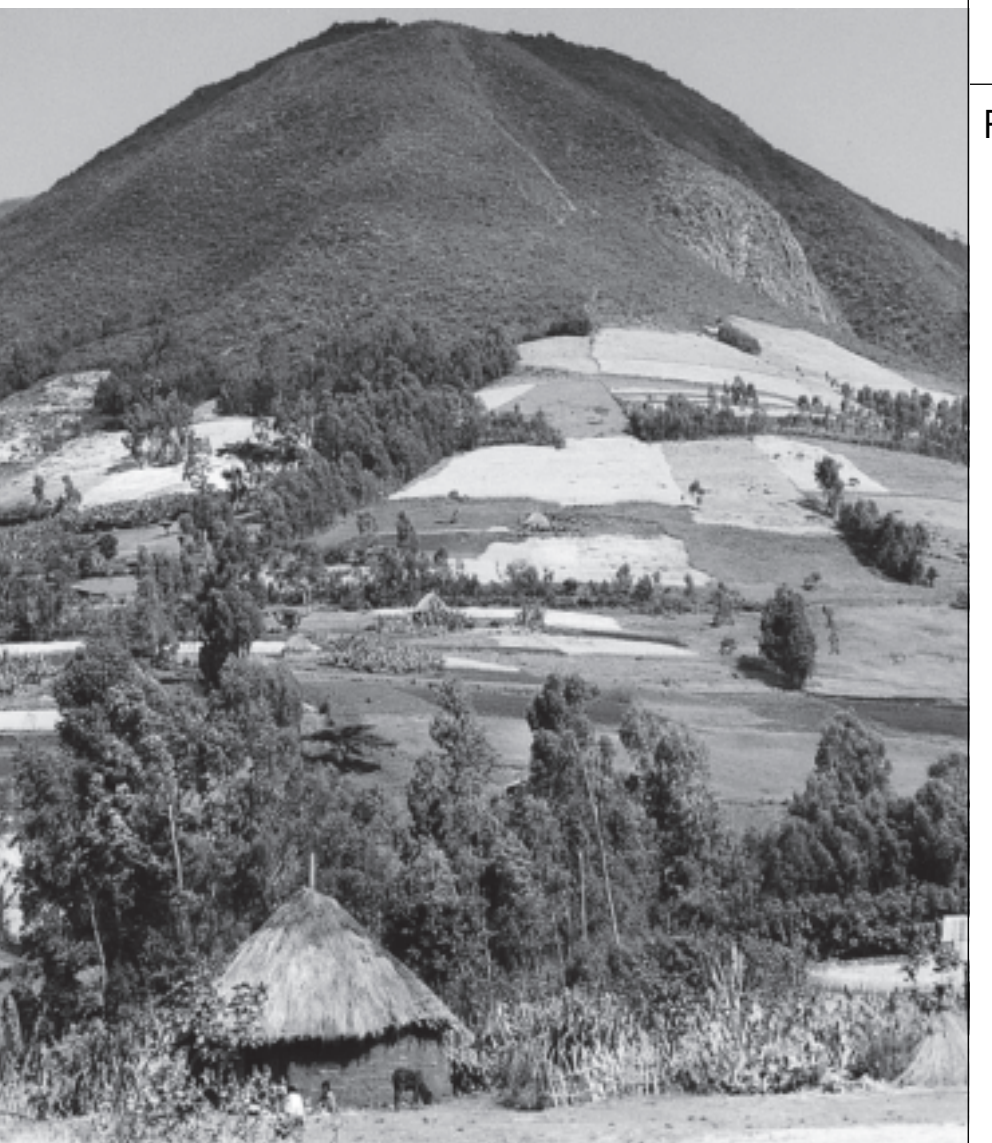

Partie 1

Dans l'imaginaire collectif éthiopien, le Wolaita représente l'archétype paysager de « l'Éthiopie heureuse » du Sud éthiopien : un vaste jardin riche et toujours vert. Parmi les nombreux « jardins extraordinaires » (Gascon, 2001 : 102) du Sud éthiopien, ce dernier bénéficie plus que les autres de l'image d'un pays de cocagne. Il est vrai que dans le monde éthiopien, les paysages *accomplis* du Wolaita sont d'une singularité remarquable et semblent bien constituer l'un des plus solides fondements de l'identité de cette région.

Un fondement d'autant plus solide que la singularité de ces paysages repose largement sur une situation naturelle enviable et enviée en Éthiopie : le Wolaita dans sa pureté de paradis originel est perçu comme une montagne toujours verte et immanquablement généreuse. Mais la véritable singularité des paysages consiste plutôt en un aménagement particulier de l'espace qui prend la forme d'un perpétuel « remplissage » paysager. Le fruit du labeur paysan marque intensément le territoire par l'important degré de construction des paysages. L'empreinte du travail humain est d'autant plus indélébile que les hommes y vivent nombreux.

L'identité du Wolaita, qu'il partage de ce point de vue avec le reste de l'Éthiopie, repose largement sur une ruralité forte. Avec un taux de population rurale de 85 % en 2001, les espaces ruraux pèsent de tout leur poids dans la géographie éthiopienne, et plus encore dans celle du Sud où ces taux s'élèvent à 93 % dans la région SNNPR (*Southern Nations Nationalities and People's Region*) et dans l'ancienne Zone du Semen-Omo. Aussi élevé dans le Wolaita, ce taux masque une situation disparate : la ruralité est presque exclusive dans quatre *wereda,* sur les sept que compte le Wolaita, avec des taux de l'ordre de 97 %, et plus modérée aux environs de la capitale (82 %).

**<** Le mont Damot culmine à 2 958 m au-dessus des hauts plateaux wolaita.
© A. Gascon

# Le territoire du nombre, la montagne la plus peuplée d'Éthiopie

Chapitre 1

Le Wolaita appartient à une vaste aire de fort peuplement qui s'étend, en Afrique de l'Est, depuis la région des Grands Lacs jusqu'aux confins du Tigré et de l'Érythrée (BART, 1995). La pression humaine y affecte essentiellement des espaces et des sociétés rurales et constitue une des caractéristiques fondamentales de l'organisation de ces régions, et bien entendu de leur singularité.

C'est au nord de la région étudiée, entre le Wolaita et le pays kambatta, que l'on trouve les densités parmi les plus élevées d'Éthiopie (329 hab./km$^2$ en pays hadiya en 1999, d'après l'Agence française de développement. À l'instar de J. GALLAIS (1989 : 43), on peut se demander, sans trop d'exagération, si le Wolaita ne représente pas aujourd'hui une des montagnes les plus peuplées d'Éthiopie. De plus, au-delà des records de concentration humaine atteints dans les montagnes des « pays de l'enset », la région se caractérise par une généralisation des fortes densités, dont le Wolaita offre un bon exemple. Le critère démographique semble ainsi le plus opérant à définir la singularité de ce territoire.

## Les fortes densités humaines : *« Land of plenty »*

Terre d'abondance, *« land of plenty »*, le Wolaita est avant tout une terre d'accumulation démographique, dont on ne saurait tout à fait dire qu'il s'agit encore d'un « pays de cocagne ».

# Un bastion démographique éthiopien

Sur un territoire d'environ 4 500 km$^2$, le Wolaita regroupait, lors du dernier recensement de 1994, 1 126 685 habitants, soit une densité moyenne de 250 hab./km$^2$. Alors que l'Éthiopie présentait à la même époque une charge démographique moyenne de 44 hab./km$^2$. Avec les projections actuelles, la densité de population moyenne du Wolaita s'élève à 333 hab./km$^2$ pour une densité nationale brute de 55 hab./km$^2$ (Gascon : 2001 : 162). Le Wolaita paraît donc six fois plus peuplé que le reste du territoire, et ce surpeuplement relatif est ancien : le rapport s'élevait déjà de 1 à 9 en 1976, en ne tenant compte que du seul espace rural (ETSM, 1983).

Rares sont les ouvrages exprimant des densités chiffrées sur le Wolaita, et l'on ne saurait condamner cette élémentaire mesure de précaution tant les bases d'un tel calcul sont difficiles à mettre en place. On peut trouver cependant d'autres estimations que les nôtres : Tegegne Teka propose le chiffre de 304 hab./km$^2$ (pour 1989 !) et Dessalegn Rahmato celui de 400 hab./km$^2$ (1992 : 59). Dans l'ensemble, tous s'accordent sur des chiffres élevés et dans tous les cas beaucoup plus élevés que la moyenne nationale.

Le Wolaita appartient donc à l'évidence aux régions les plus densément peuplées du pays que J. Gallais (1989) localise ainsi : le premier noyau se trouve dans les terres historiques du Nord, le deuxième dans le Gojjam oriental (Centre-Nord), et le troisième, qu'il considère comme le plus étendu, s'étend d'Addis-Abeba au nord à la région SNNPR, il inclut la vallée du Rift et les blocs montagneux qui l'encadrent. Le quatrième, enfin, se situe dans la région d'Harar (Est). Sans grands changements, A. Gascon propose aujourd'hui une répartition équivalente de la charge démographique et insiste sur la prévalence du pole méridional, dans lequel 33 *wereda* présentent des densités supérieures à 220 hab./km$^2$ (soit quatre fois la moyenne nationale) et dont 11 abritent plus de 440 hab./km$^2$ (Gascon, 2001 : 163-164).

La région Sud, SNNPR, possède une densité moyenne de population de l'ordre de 94 hab./km$^2$ mais abrite également, au sein des « pays de l'enset », des foyers de densité beaucoup plus élevés : le Kambatta et le pays hadiya ont des densités proches de celles du Wolaita comprises entre 300 et 400 hab./km$^2$, selon les modes de calculs. Toutefois, de telles moyennes ne tiennent pas compte des fortes ruptures altitudinales dans la répartition des hommes. Le peuplement obéit en Éthiopie

à un gradient altitudinal que nous synthétiserons ainsi : les montagnes regroupent la majorité des habitants alors que les basses terres connaissent une occupation humaine très lâche. Or les entités administratives, quel que soit leur niveau – et plus encore à petite échelle – associent très souvent les différents étages. Il convient donc de calculer les densités de population aux échelles les plus locales afin de minimiser la correction qui s'opère entre les deux extrêmes du peuplement. Dans des régions aux topographies contrastées, comme c'est le cas sur les bordures montagneuses de la vallée du Rift, et donc dans le Wolaita, seule l'échelle des *qebelé* permet une approche significative de la pression démographique.

## L'entassement humain dans le Wolaita

Le *wereda* oriental de Damot-Woyde qui s'étend depuis les contreforts du mont Damot jusque dans la vallée du Rift, révèle une densité moyenne de 230 hab./km$^2$, alors que localement les chiffres peuvent varier de 41 hab./km$^2$ dans les basses terres à 754 hab./km$^2$ à une altitude de 2 000 m. À l'inverse, le *wereda* de Damot-Gale qui comporte peu de basses terres et présente un niveau de peuplement relativement homogène, offre une densité moyenne de 525 hab./km$^2$, soit presque le double de celle du Wolaita (carte 3 du cahier couleurs).

L'important contraste dans la répartition de la population ne doit pas masquer les formidables concentrations humaines que l'on peut généralement observer dans le Wolaita. Elles constituent, à plus d'un titre, l'une des caractéristiques principales de la région. Le *wereda* septentrional de Damot-Gale supporte les pressions démographiques les plus lourdes avec des chiffres de 921 hab./km$^2$ dans le *qebelé* de Seyara-Mahe, ou de 1 020 hab./km$^2$ dans celui de Zamine-Sibaye. Dans le Wolaita, les densités de populations calculées à l'échelle du *qebelé* expriment, du point de vue des mécanismes de répartition de la population, une situation conforme à la géographie des montagnes éthiopiennes, mais très singulière dans ses niveaux de peuplement.

Les fortes densités humaines sont un trait marquant de la géographie wolaita, à tel point que les espaces peuplés par 150 à 250 hab./km$^2$ apparaissent comme relativement vides en comparaison du reste du territoire et surtout des densités les plus élevées qui dépassent les 750 hab./km$^2$. Ce ne sont pas tant les records de concentration humaine qui marquent le Wolaita mais davantage la généralisation des

fortes densités, puisque seulement 10 % des *qebelé* se caractérisent par des densités très élevées, deux fois supérieures à la moyenne wolaita.

On observe ainsi un triangle de fortes densités, généralement supérieures à 450 hab./km$^2$ (à quelques exceptions près), qui pénètre le territoire wolaita depuis la frontière nord jusqu'au mont Damot, qui forme le sommet le plus méridional de ce triangle. S'opposent donc, sur un gradient de répartition de la population, un Nord et un Sud. La proportion de *qebelé* dépassant les 450 hab./km$^2$ va en augmentant vers le nord (dans les *wereda* de Damot-Gale et Bolosso-Sore) et en diminuant vers le sud dans ceux de Kindo-Koïsha et d'Humbo. Le centre du Wolaita, aux alentours du *wereda* de Soddo-Zuria, présente des densités élevées mais néanmoins plus faibles que dans le Nord.

En outre, cette opposition Nord/Sud, un peu trop schématique, est fortement contrariée par le facteur altitudinal. On observe très bien sur la carte 3 que le môle montagneux ou collinaire qui se développe à partir de 1 500 m d'altitude coïncide presque parfaitement avec le cœur peuplé du Wolaita. Ainsi peut-on noter une zone de forte densité qui prend en écharpe le territoire, depuis les monts du Sud-Ouest de Kindo-Halale, et qui va en s'élargissant jusqu'à englober l'ensemble des terres septentrionales, à l'exception des deux périphéries occidentales et orientales constituées de basses terres. L'adéquation entre altitude et concentration humaine trouve sa plus parfaite expression autour du mont Duguna (dans le *wereda* de Damot-Woyde) où l'on observe un îlot de forte densité pouvant localement dépasser les 550 hab./km$^2$ ceint par une zone de basse pression démographique.

Néanmoins, l'étagement altitudinal des populations ne se lit pas aussi nettement que dans le reste du pays : le « Wolaita peuplé » de la frontière septentrionale se situe ainsi à plus basse altitude que les montagnes méridionales de Kindo-Halale. Les deux catégories spatiales qui opposent un « Wolaita plein » et un « Wolaita vide » ne sont donc pas si homogènes qu'il y paraît et ne traduisent pas toujours la tendance au repli des populations en altitude, pourtant lourde dans la géographie du peuplement éthiopien. Les basses terres sont effectivement beaucoup plus composites qu'elles ne le paraissent et abritent localement de signifiantes densifications du peuplement, comme on le remarque dans les *wereda* du Nord.

On retiendra donc deux catégories d'espaces pleins : les espaces « saturés » du Nord et les espaces pleins du Centre et du Sud monta-

gneux. De même, il existe différents types de basses terres : celles très peu peuplées où les densités peuvent descendre en deçà du seuil de 50 hab./km$^2$, comme c'est assez souvent le cas dans la vallée du Rift, et des espaces plus denses correspondant à des colonies de peuplement.

L'existence de telles densités dans un monde rural encore largement dépendant de l'activité agricole renforce leur caractère problématique et permet d'entrevoir la pression humaine et alimentaire qui pèse sur les terroirs wolaita. Le corollaire de la pression démographique est bien entendu le problème de l'accès à la terre, et en l'occurrence, la faiblesse des superficies disponibles par exploitant.

## Le micro-foncier : *« Land of scarcity »*

Dans un monde rural encore agricole, le manque de terre, conséquence directe de la pression démographique, contraint fortement l'aménagement de l'espace. Il constitue un véritable *guide paysager* puisqu'il influe sur les pratiques agraires et marque de son empreinte ce « territoire paysan ».

### Les petites superficies wolaita

L'ensemble du Wolaita connaît aujourd'hui une situation de stress foncier. À titre d'exemple le *wereda* d'Ofa abrite, d'après les données non publiées de l'antenne locale du MOA (Ministry of Agriculture), une densité globale de 295 hab./km$^2$, soit une densité agricole de 475 hab./km$^2$, qui équivaut à une superficie agricole théorique par habitant de 0,21 ha. Il faut néanmoins corriger cette impression de très petites exploitations, en exprimant les superficies disponibles en fonction du chef d'exploitation (responsable de 5 à 6 personnes). L'exploitation moyenne d'un exploitant wolaita oscille alors entre 0,6 ha dans le *wereda* de Kindo-Koïsha et 1,9 dans celui d'Ofa. Elle est d'environ 0,77 ha à Damot-Gale et Damot-Woyde et de 1,1 ha à Soddo-Zuria et Bolosso-Sore (MOA, 1996 et 2001 ; CSA, 1998). Se dessine, à

travers ces chiffres, un monde de petits exploitants, voire de très petits exploitants, où les exploitations sont en général largement inférieures à 1 ha.

> **L**es chiffres officiels semblent surévalués en comparaison de ceux que fournissent d'autres sources. Il est ainsi délicat de dresser un portrait fidèle de la disponibilité foncière par habitant dans le Wolaita, tant les enjeux sont nombreux et les intérêts du chercheur et des paysans, contradictoires. Nous garderons donc toujours en mémoire que les superficies annoncées par les paysans peuvent être sous-évaluées dans la crainte d'une éventuelle révision de l'impôt foncier. Elles restent malgré tout conformes aux autres résultats. N'ayant pu conduire correctement une mesure topométrique des parcelles – le terrain étant trop accidenté – nous nous baserons principalement sur les estimations paysannes.
>
> L'unité de mesure du sol dans la région – le *yok* – correspond à la superficie qu'un attelage de bœuf est capable de labourer en une journée, soit un quart d'hectare. Il s'agit donc là d'une unité de mesure qui ne s'applique qu'aux champs. Les plantations d'enset ou, plus rarement, de café qui ceignent l'habitation ne sont pas prises en compte dans les mesures ainsi exprimées. Cette unité de mesure pose des problèmes dans le cas des très petites superficies qui, parfois, ne comprennent pas de champs mais seulement la plantation et le jardin.
>
> L'étude du problème foncier, abordé sous l'angle cultural, doit nous faire prendre conscience de l'hétérogénéité des données issues des enquêtes de terrain. La majorité des paysans assimilent la superficie totale de leurs exploitations à la seule superficie arable, qu'ils mesurent en *yok*. Mais certains, connaissant la taille globale de leur terrain – à la suite d'une campagne d'arpentage conduite par le gouvernement –, ne font pas la confusion. Malheureusement nous nous sommes rendus compte de cet état de fait beaucoup trop tardivement pour pouvoir en tenir compte dans les résultats présentés ci-dessous.

D'après les enquêtes de terrain, regroupant 170 paysans de richesse indéterminée, conduites dans les sept *wereda* et quel que soit l'étage considéré, l'exploitation moyenne wolaita se situe autour de 0,45 hectare. En outre, la majorité des paysans interrogés (89 %) possèdent des droits sur une exploitation inférieure à 1 ha. Dans le système foncier éthiopien, les paysans ne sont pas propriétaires du sol au sens strict du terme, ils en possèdent seulement l'usufruit. La prédominance des petites, voire des très petites exploitations, est nette et se double d'une forte inégalité dans la répartition des terres. Parmi les petits « propriétaires », nombreux sont ceux qui cultivent les plus petites exploitations, puisque l'exploitation médiane ne couvre, d'après enquêtes, que 0,32 ha. En conséquence, les plus gros « propriétaires » fonciers exploitent des superficies relativement modestes, autour de 1,5 hectare,

comme c'est le cas dans les *qebelé* densément peuplés de Gununo et Dola du *wereda* de Bolosso-Sore. En revanche, dans ces mêmes *qebelé*, les plus petits exploitants ne « possèdent » que le sol de leur *toukoul* (maison), celui de leur plantation d'enset ainsi que celui du jardin, soit environ un dixième d'hectare.

D'autres enquêtes de plus grande ampleur viennent confirmer la structure minifundiaire de la société wolaita (Dessalegn Rahmato, 1992 : 18 ; Tegegne Teka, 1994 ; WDA, 2002, non publié). Il semble donc impossible de remettre en cause le caractère pleinement minifundiaire de ces tenures : les exploitations sont toutes très petites et la majorité des paysans se concentre sur un espace réduit. Les données du recensement agricole, produites à l'échelle de la Zone du Semen-Omo (fig. 1), poussent jusqu'à la caricature ces observations puisque l'on observe que 10 % des exploitants se concentrent sur 1,5 % de l'espace agricole utilisé, et qu'à l'inverse 1,5 % des plus gros exploitants se partagent 10 % de l'espace agricole pour une exploitation moyenne de 0,49 hectare.

Comme le Wolaita, l'ensemble des pays de la région Sud se caractérise par une structure minifundiaire (tabl. 1) : 10 % des exploitations se partagent 1 % des terres agricoles régionales, alors qu'à l'autre extrémité de la situation foncière, 2 % des exploitants cultivent 10 % des terres. Cette très nette opposition des extrêmes se retrouve de manière tout aussi stricte dans le Semen-Omo. Moins affirmée dans les régions voisines, l'inégalité de la répartition foncière demeure une caractéristique importante de la géographie régionale. Ainsi, observe-t-on une répartition des terres un peu plus égalitaire dans le Hadiya tout comme l'existence de « gros propriétaires » fonciers, exploitant plus de deux hectares de terre ! L'écart entre les exploitations moyennes de ces Zones est suffisamment éloquent pour prendre la mesure de la pénurie

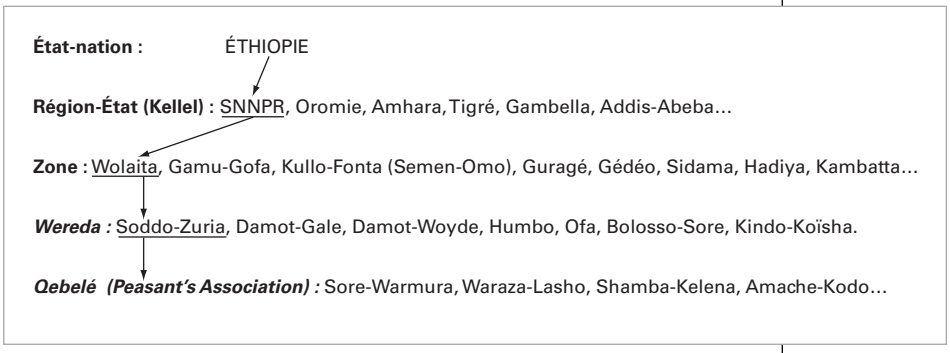


Fig. 1 –
Organigramme administratif éthiopien.

Tabl. 1 –
La situation foncière régionale.

| Zones | Taille des exploitations (en hectare) | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | < 0,10 | 0,10-0,50 | 0,51-1,00 | 1,01-2,00 | 2,01-5,00 | 5,01-10,00 |
| Semen-Omo | **10,2** | **57,5** | **22,5** | **8,1** | **1,5** | **0** |
| | *1,4* | *33,2* | *34* | *22,5* | *10,2* | *0* |
| K.A.T. | **4,2** | **43,4** | **31,2** | **17,2** | **3,8** | **0** |
| | *0,4* | *18* | *32,9* | *34,4* | *14,2* | *0* |
| Hadiya | **3** | **32,4** | **37,1** | **26,9** | **3,4** | **–** |
| | *0,2* | *12,8* | *30,3* | *44,4* | *10,3* | *–* |
| Guragé | **3,3** | **47,3** | **30,4** | **15,2** | **–** | **0** |
| | *0,3* | *21* | *32,8* | *29,9* | *–* | *0* |
| SNNPR | **9,8** | **53,2** | **33,8** | **11** | **1,8** | **0,05** |
| | *1,1* | *27,8* | *32,3* | *27,9* | *10* | *0,6* |

En gras : pourcentage du nombre d'exploitants.
En italiques : pourcentage de la SAUée.
K.A.T. : Kambatta, Alaba, Tembaro.
- : absence de données.
*Source* : Agricultural Sample Survey 1997-1998, vol IV.

foncière du Semen-Omo : il possède la plus petite moyenne, autour de 0,49 hectare, alors que celle du Hadiya s'élève à 0,82, celle du Kambatta à 0,69 et celle du pays guragé à 0,66 ha, pour une moyenne régionale (SNNPR) de 0,53 hectare, légèrement supérieure à celle du Semen-Omo.

Dans les petits jardins du Sud, le manque de superficies cultivables est donc important et répandu. Tous ne sont pourtant pas soumis aux frappantes inégalités que l'on observe dans les régions du Semen-Omo, et *a fortiori* dans le Wolaita. La relative richesse foncière des pays gamo et daoro, au sein du Semen-Omo, y tempère l'inquiétante pénurie du Wolaita.

## Mesures qualitatives du « stress foncier »

La situation de stress foncier du Wolaita s'avère encore plus marquée si l'on adapte mieux les critères de mesure des exploitations. À travers le prisme des seules cultures annuelles, la quasi-totalité des exploitants (95,5 %) possède moins d'un hectare de terre : 81 % moins d'un

Tabl. 2 –
Spécialisation des exploitations en fonction de leur superficie dans la SNNPR.

| | Taille des exploitations (en hectare) | | |
|---|---|---|---|
| | < 0,10 | 0,10-0,50 | 0,51-1 |
| Cultures temporaires | 55 %<br>**67 %** | 77 %<br>**84 %** | 87,5 %<br>– |
| Maïs | 11,5 %<br>**11 %** | 22 %<br>**21 %** | 28 %<br>– |
| Cultures permanentes | 44 %<br>**33 %** | 22 %<br>**13,5 %** | 12 %<br>– |
| Enset | 24 %<br>**21,5 %** | 16 %<br>**11 %** | 6 %<br>– |

En gras : la Zone Semen-Omo.

*Nota* : La référence à l'échelle régionale (SNNPR) n'a pas pour but de comparer des résultats, qui sont fortement similaires, mais de permettre une présentation plus complète du problème, puisque les données aux échelles des Zones font parfois défaut.

*Source* : Agricultural Sample Survey, 1997-1998, vol IV.

demi-hectare et 24 % moins d'un dixième d'hectare (CSA, 1997-1998). On remarquera que dans une telle configuration la catégorie des gros exploitants, cultivant plus d'un hectare de terre, a disparu.

Afin de mieux estimer les besoins en terre des agriculteurs, il convient de ne pas prendre en compte les parcelles non cultivées (bois, pâturages, pelouses...), ni celles occupées par des cultures pérennes de moindre importance au niveau des besoins alimentaires ou des besoins en terre. Lire la disponibilité foncière du seul point de vue des superficies dévolues aux cultures annuelles donne donc une bien meilleure mesure du stress foncier régional.

Si basses soient-elles, les données chiffrées exprimant les superficies disponibles sous-estiment le stress foncier. À l'inverse, la nature des cultures pratiquées sur les exploitations donne une idée plus juste du problème foncier, en l'articulant aux pratiques agricoles en vigueur. Cette méthode d'appréhension du problème foncier et agraire met en évidence, outre une différence de taille entre une petite et une grande exploitation, une différence de nature, qui explique partiellement la survie des agriculteurs sur de si petites superficies.

L'augmentation conjointe de la superficie totale de l'exploitation et de la part dévolue aux cultures temporaires apparaît nettement dans le tableau 2 : le maïs, la plus emblématique des cultures annuelles dans

le système agricole wolaita, occupe environ 11 % des superficies dans les petites exploitations et environ un tiers dans les exploitations moyennes – nous ne possédons pas de données pour les grandes exploitations. En retour, la part des superficies occupées par des cultures permanentes, dont l'enset est la principale dans le Wolaita, demeure la plus importante et ne cesse de diminuer avec l'augmentation globale des superficies. Ainsi l'enset, qui occupe un peu plus de 20 % de la superficie totale des plus petites exploitations, n'en occupe plus que 6 % sur les exploitations moyennes. Ce qui tend à prouver que l'importance de l'espace dévolu aux cultures permanentes, et plus particulièrement à la plantation d'enset, ne dépend pas des disponibilités foncières. En effet, il ne croît pas à mesure que la superficie des exploitations augmente, à l'inverse de certaines plantations de café. Les plus petites exploitations, souvent tenues par des veuves, se réduisent ainsi à une unique plantation d'enset, alors que les exploitations les plus vastes regroupent toutes les catégories d'espace agricole : la plantation, les champs, le bois, la pâture et parfois la jachère.

La faiblesse, voire l'absence, de superficies arables constitue une contrainte majeure pour l'agriculteur. Elle détermine la nature de son activité en la restreignant à une agriculture strictement vivrière (la plantation d'enset). Ce faisant, elle pénalise son intégration dans l'économie marchande – les produits de l'enset se vendent mal dans le Wolaita, où tous les paysans en cultivent. En revanche, il n'existe pas de réelles différences entre gros, moyens et petits exploitants qui pratiquent tous les mêmes activités agricoles, à quelques différences de degré prés. La faiblesse générale des superficies disponibles et leur inégale répartition provoquent une réorganisation des pratiques agricoles et modifient en conséquence le profil agraire de la région. La pression foncière a d'importantes répercussions sur l'orientation agricole des exploitations. En cela, elle influence fortement l'agencement des paysages et caractérise d'autant le territoire wolaita.

Le Wolaita se présente donc comme un monde paysan plein et pauvre en terre. Certes la faim de terre y résulte en partie de la pression foncière mais elle se caractérise également par une inégalité dans l'accès au sol, dont les origines (historiques, sociales) sont multiples et ne sauraient se réduire au seul poids du nombre. La pénurie est un phénomène relativement nouveau dans le Wolaita qui bénéficie d'un milieu favorable à la pratique d'une agriculture pluviale et, surtout, de pratiques agricoles complexes et diversifiées capables de supporter une forte charge démographique. Diverses aptitudes qui ont longtemps

contribué à l'exceptionnelle richesse du pays et lui ont valu une indéfectible réputation de pays de cocagne, au sein d'un ensemble éthiopien souvent moins favorisé. L'image d'un Wolaita éternellement généreux, si peu conforme à la réalité contemporaine, représente le premier fondement de son identité territoriale, et paradoxalement le moins solide !

# Une montagne verte et fertile

Chapitre 2

## Un pays de cocagne

La contrainte démographique marque les paysages wolaita. Elle représente un facteur d'organisation de l'espace et de reconnaissance territoriale largement endogène – même s'il fut également renforcé par des interventions extérieures. L'existence et le maintien de fortes densités de population s'expliquent par la pratique d'une agriculture relativement performante. En revanche, les atouts naturels du Wolaita, objets de bien des convoitises éthiopiennes, sont certes indéniables, mais participent faiblement – quelles que soient les représentations que l'on peut s'en faire – à la singularité wolaita.

### La « Suisse africaine »

Les récits de voyage sur le Wolaita véhiculent et construisent l'image d'un pays chéri des dieux, bénéficiant d'un exceptionnel environnement naturel.

La reconnaissance de la singularité wolaita est ancienne en Éthiopie. Bien que peu visité, le pays bénéficie précocement d'une très bonne image auprès des quelques voyageurs étrangers qui le traversent ou qui en entendent parler comme d'un véritable pays de cocagne. Avant même son départ de la capitale, l'empereur Ménélik II qui souhaitait poursuivre l'œuvre de conquête du ras Mangacha conduite autour de

1890, et s'emparer définitivement du Wolaita, émit le désir de visiter « ce pays qu'on disait [alors] beau et fertile ». Cette image du Wolaita, aujourd'hui toujours répandue, constitue un composant essentiel de son identité mais procède davantage d'une réputation que d'une réalité. L'imaginaire des voyageurs est ici le principal fondement de cette identité territoriale. À tel point qu'on en vient à se demander si cet eldorado wolaita n'est pas l'expression d'un rêve d'Européens heureux de trouver, en des terres lointaines, des paysages ordonnés, bien agencés… bref, quelque peu familiers. Ce discours est d'autant plus mythique que le pays reçut peu de visiteurs. Les explorateurs étrangers ne portèrent guère d'attention à la région, qui n'apparaît que vaguement dans la plupart des carnets de route des grands explorateurs de la fin du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^.

Les quelques voyageurs qui pénétrèrent cependant dans le Wolaita, soulignent tous l'exceptionnelle abondance de la région et s'attachent particulièrement à transmettre le degré de richesse du pays. Le Wolaita recèle ainsi toutes les richesses à profusion, qu'elles soient naturelles, agricoles et mêmes humaines, comme le décrit J.-G. VANDERHEYM (1896) – biographe de Ménélik II, à qui l'on doit les plus belles pages sur le Wolaita d'antan :

> « **L**e Ouolamo [Wolaita] est extrêmement fertile, de nombreuses plantations de *dourah* (sorgho), de blé, d'orge, de café, de tabac, de cotonniers, de millets entourent les agglomérations de huttes et donnent au pays un riche aspect. La végétation est abondante en figuiers, palmiers, oliviers, fusains, sycomores, etc. Les chemins de hutte à hutte ou de village à village sont bordés d'euphorbes. Les rivières coulent parmi un enchevêtrement de lianes et de bambous. Les cases, en forme de ruche à miel, bien construites et proprettes, sont encombrées à l'intérieur d'objets faits par les Ouolamo… »

Une telle abondance se retrouve à tous les étages de la montagne wolaita, et DU BOURG DE BOZAS (1906) qui observe les basses terres dans la région d'Humbo est séduit par la même prospérité :

> « **L**es traces de richesse abondaient autour des villages : de grands champs de céréales les entouraient, et surtout de grandes plantations de coton.
> « Voilà, enfin, le pays du coton !
> « Les huttes, précédées pour la plupart d'une petite pelouse fleurie, étaient propres et bien entretenues. Certaines s'ouvraient par des portes aux montants sculptés. Entourés d'une palissade de joncs ou d'arbustes, flanqués de quelques bouquets de tendres *musas* [littéralement bananier, ce terme désigne l'enset couramment appelé « faux bananier »] ou de quelques champs de sorgho dru, hauts et éclatants, ces petits cottages respiraient la fraîcheur et la prospérité. »

Les petits villages étagés sur les flancs de la montagne rappellent incontestablement des paysages européens. C'est tout naturellement que s'impose à l'esprit du voyageur étranger l'image d'une Suisse africaine, pour décrire ce pays riche et « propret ». Le soin apporté à l'intérieur comme à l'extérieur des habitations frappe les visiteurs, d'autant plus qu'il semble faire défaut aux peuples voisins. J.-G. Vanderheym souligne ainsi combien les Guragé sont pauvres et misérables et accorde aux Wolaita le bénéfice d'une sympathie immédiate. Tous s'entendent effectivement à remarquer à quel point les Wolaita sont un peuple accueillant.

Mais les impressions sur le pays wolaita poussent l'analogie beaucoup plus loin et dévoilent la vision d'un véritable jardin d'Éden qui occupe, aujourd'hui encore, une place prépondérante dans les représentations collectives sur le Wolaita. Du Bourg de Bozas souligne ainsi que « c'était un cadre tout prêt pour une vie que l'on ne pouvait s'empêcher d'imaginer idyllique et naïve » et c'est Vanderheym qui parfait la métaphore en notant qu'il s'agit « [d']un peuple heureux, se suffisant amplement à lui-même, vivant d'une vie biblique ». Les connotations bibliques sont nombreuses dans la pensée éthiopienne et l'on peut bien penser que cette image du Wolaita est ancienne et partagée, puisque transmise par les deux explorateurs. Le tableau semble s'être d'autant mieux répandu que les voisins ne bénéficiaient pas à l'époque des mêmes avantages : l'abondance est effectivement rare dans la Corne de l'Afrique.

## Pérennité de l'imagerie wolaita

La représentation d'un Éden wolaita, si elle marque encore les esprits, est cependant très éloignée de la réalité. Il ne reste de nos jours que bien peu de manifestations de cette ancienne prospérité. Un seul aspect de la richesse passée est plus que jamais d'actualité. Le capitaine Stigand le soulignait déjà lors de son passage dans la région au début du siècle précédent :

> *« **T**he country is thickly populated, and all the roads were crowded with people going to or coming from the market, as it was market-day. I have never seen such dense crowds of natives anywhere in rural Africa, for there were literally streams on every road and path. »* (Stigand, 1910 : 303)

Sa perception d'une campagne peuplée plaide en faveur de l'ancienneté du fort degré de peuplement, qui s'est sans doute accéléré dans la décennie 1970-1980 mais qui caractérisait depuis longtemps le territoire wolaita. D'après les estimations de R. Chiatti, le territoire comp-

tait 560 000 habitants à la fin du XIXe siècle, peu avant que le capitaine Stigand ne visite la région (CHIATTI, 1984 : 432). Le Wolaita avait alors une densité de peuplement moyenne de 124 hab./km$^2$.

Enfin, on comprend aisément pourquoi une telle impression de richesse wolaita perdure encore quand on observe la continuité de paysages qui semblent échapper aux évolutions provoquées par la modernité. En comparant les dessins de l'expédition de Vanderheym à des photographies prises très récemment (VANDERHEYM, 1896 ; photo 1), on remarque que les petites maisons proprettes n'ont pas changé, que les jardins sont toujours aussi bien soignés et que la plantation d'enset protège encore avec autant de bienveillance ces paysans bénis des dieux.

L'apparente immuabilité des paysages masque en réalité les profonds bouleversements que connut la région. Elle cause aujourd'hui grand tort aux paysans wolaita dont les cris d'alarmes semblent perpétuellement démentis par la factice générosité de paysages verdoyants. Ce que d'aucuns considèrent comme des faveurs prodiguées avec générosité au Wolaita repose largement sur un environnement favorable à une agriculture pluviale. En comparaison, les hauts plateaux du nord de l'Éthio-

© J.-M. Byakweli, 2000

Photo 1 – À l'exception des caféiers, que l'on voit derrière la maison, les paysages ruraux du Wolaita n'ont guère changé depuis la fin du XIXe siècle, en particulier l'habitat est guère différent de ce que découvrit Vanderheym, le chroniqueur de Ménélik II, en 1894.

pie semblent beaucoup moins pourvus (Mesfin Wolde Mariam, 1991). Le Wolaita possède, en effet, sa propre « trinité agricole » : des sols de qualité sur une moyenne montagne tempérée recevant d'abondantes précipitations.

## Le pays aux « cent collines »

Les paysages wolaita, par leur topographie comme par leur mise en valeur, rappellent grandement les « mille collines rwandaises » (Bart, 1995 ; Cambrezy, 1984). On a depuis longtemps souligné les avantages comparatifs des montagnes tropicales par rapport aux basses terres environnantes : une plus grande salubrité, un large éventail de possibilités culturales et enfin des précipitations plus abondantes. La montagne favorise également l'émergence d'identités fortes, d'autant plus puissantes qu'elles se trouvent protégées des influences extérieures, du haut de leurs bastions montagneux. L'histoire éthiopienne, et notamment abyssine, constitue une remarquable illustration de cette « spécificité montagnarde » présentée par J. Gallais et A. Gascon.

Le fait montagneux constitue un composant majeur de l'identité éthiopienne, et non seulement wolaita : la très grande majorité des terres nationales se situe à une altitude supérieure à 1 500 m, et 20 % dépassent le seuil de 2 000 m. Les basses terres périphériques possèdent, malgré leur diversité, une identité qui leur est propre et qui échappe un peu aux caractéristiques d'une géographie plus « éthiopienne ». Pourtant, la montagne éthiopienne n'est pas monolithique et les Éthiopiens distinguent depuis longtemps trois étages bioclimatiques, chacun d'eux représentant une catégorie d'espace distincte, autonome et complémentaire des deux autres.

### Trois étages en Éthiopie, mais combien dans le Wolaita ?

La *dega* et la *qolla*, appellation respective des hautes et des basses terres, recouvrent deux domaines distincts facilement identifiables pour un œil non averti. Les hautes terres peuplées, froides et arrosées

(supérieures à 2 300 m d'altitude) s'opposent aux basses terres qui s'étendent sur de vastes étendues désertiques, inférieures à 1 500 m, et franchement repoussantes pour la majorité des Éthiopiens. Il faut dire que l'identité éthiopienne repose en partie sur l'appartenance à un espace montagnard, ce qui ne va pas sans poser problème pour les habitants des basses terres, comme nous pourrons le voir à travers l'exemple wolaita.

Il ne faut toutefois pas se méprendre sur ce que l'on considère comme des basses terres en Éthiopie. Cela correspond, certes, aux grandes dépressions, plaines et bas plateaux de l'Afar et de l'Awash mais également à toutes les terres qui se situent à moins de 1 500 m d'altitude : c'est-à-dire à l'ensemble des piémonts et de la vallée du Rift qui, dans les régions centrales et méridionales, avoisine les mille mètres d'altitude. Les terres proches du niveau de la mer étant rarissimes dans le pays.

L'étagement montagnard est plus complexe qu'il n'y paraît. Tripartite, il prend en compte l'étage intermédiaire de la *woïna dega*. L'existence de cette troisième strate ne cesse pourtant de poser problème dans le Sud éthiopien, comme le constate M. Cohen qui y souligne sa faible étendue (Troll, 1960 : 45). La *woïna dega*, la moyenne montagne, se définit comme un étage de transition au climat tempéré par l'altitude. C'est l'étage de la douceur climatique qui permet la culture de la vigne, puisque c'est ainsi qu'il se nomme : la *dega* à vigne, la *woïna dega*. Dans une étude antérieure sur le Wolaita (Planel, 1999), nous faisions également remarquer la faible pertinence de la tripartition montagnarde, tant il est malaisé de distinguer une *dega* d'une *woïna dega* et tant les complémentarités entre les différents étages se limitent à des rapports de proximité.

Le Wolaita se présente en effet comme un pays de *woïna dega* ceint par une couronne de basses terres (fig. 2). L'étage supérieur de la *dega* s'y réduit à sa plus simple expression : une légère dégradation climatique qui autorise une palette culturale quelque peu différente de celle de la *woïna dega.* Elle ne concerne que des espaces très restreints, essentiellement le sommet du mont Damot et quelques sommets de la chaîne de Kindo. Dans le *wereda* d'Ofa, pourtant l'un des plus montagneux, elle n'occupe que 15 % de la superficie totale (MOA, 2000). La structuration de la montagne wolaita est donc plutôt bipartite et oppose les hautes terres (*dega* et *woïna dega*) aux basses terres.

Si une tripartition d'ensemble cadre mal avec la réalité wolaita, on doit en revanche considérer avec davantage d'attention les étages « mineurs ». La distinction que fait ainsi J. Gallais (1989) entre les hautes *qolla*, aux

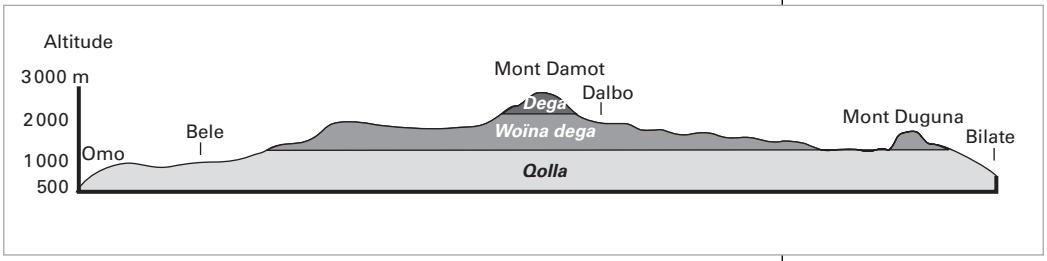


Fig. 2 – Les étages de la montagne wolaita.

alentours de 1 000 m, et les basses *qolla*, inférieures, s'avère utile dans le Wolaita où les espaces de transition entre la *woïna dega* et la *qolla* font l'objet d'un front agricole très convoité.

Il n'est qu'un pas à franchir pour affirmer que le Wolaita ne serait qu'une vaste *woïna dega*, légèrement dégradée en altitude mais très altérée dans les basses terres. Cette moyenne *dega* n'est pas celle de la vigne, comme dans le Nord, ni celle du café, comme le propose A. Gascon (*bunna däga*) dans d'autres régions du Sud, mais simplement celle de l'enset.

Par la douceur de son relief et de son climat, la montagne wolaita s'apparente plus à la *woïna dega* qu'aux froides hauteurs de la *dega*. En outre, l'étage intermédiaire constitue par essence celui de l'activité agricole, celui où « les contraintes climatiques se desserrent nettement » (Gallais, 1989 : 58), quand les basses terres connaissent une sécheresse plus ou moins prononcée et les hautes terres le gel, réduisant également la période végétative. Les étages éthiopiens se caractérisent principalement par leur altitude et leur climat, desquels résultent un certain niveau de peuplement et certaines pratiques agricoles. La définition d'un étage « tempéré » favorable à l'activité agricole et à un peuplement dense correspond fort bien à la situation wolaita, bien davantage que la notion de prestige politique qui s'attache à la *dega* dans la culture éthiopienne et qui n'a pas tout à fait sa place ici.

Pourtant, du fait même que les distinctions entre les étages relèvent également de considérations politiques et culturelles, nous ne pouvons pas, y compris dans le Wolaita, faire l'économie complète de la *dega*. À l'inverse de la réalité éthiopienne, l'étagement tripartite des montagnes constitue une règle mineure de la structuration de la montagne wolaita, qui ne permet guère que quelques nuances dans l'analyse spatiale. En aucun cas, ce modèle ne constitue une caractéristique première de l'organisation de l'espace, comme cela peut être le cas

dans les montagnes plus septentrionales. Afin de se soustraire aux pièges d'une pensée « éthiopisante », faussant trop souvent la perception des variations régionales, nous utiliserons une nomenclature neutre issue des observations morphologiques de M. Raunet, qui distinguait le vaste étage des collines, de celui de la montagne et de celui des basses terres (Raunet, 1978).

## Identité topographique du Wolaita

Réduire un territoire à son identité topographique est une tentation répandue en Éthiopie où le pays est souvent assimilé à un simple bastion montagneux, alors même que ce point de vue réducteur interdit toute reconnaissance des différences régionales. Le Wolaita ne fait pas exception à la règle et, bien qu'il forme un pays de montagne, il ne saurait fonder sa singularité territoriale sur l'existence d'un quelconque bastion montagnard. Deux raisons principales font du Wolaita un « anti-bastion » : des altitudes bien peu impressionnantes et une pluralité des massifs montagneux.

Avec son sommet culminant à 2 958 m au mont Damot, le Wolaita ne fait pas grande impression dans un pays où les plateaux septentrionaux atteignent les 4 620 m, au Ras Dashen dans les « montagnes du Nord ». En outre, les reliefs wolaita sont à ce point peu vigoureux que l'essentiel du pays possède une topographie collinaire (fig. 3). Les hautes altitudes y sont rares, et à l'exception de quelques versants pentus des monts Kindo et de Damot pouvant atteindre les 40 %, les pentes sont peu prononcées dans l'étage des collines et varient de 10 à 20 %. Les basses terres se composent soit de plaines proprement dites, soit d'un modelé collinaire extrêmement doux, organisé autour d'interfluves de 500 à 1 500 m d'altitude, à larges pentes de 3 à 8 %.

Deux massifs montagneux, le mont Damot et les monts Kindo, surplombent les vastes étendues collinaires du Wolaita ceintes par une étroite bande périphérique de basses terres (carte 4). Au centre du territoire et culminant aux altitudes les plus élevées, le mont Damot est considéré comme le cœur montagneux de la région (photo 2). Ce sont pourtant les monts Kindo qui présentent un caractère réellement montagneux avec des dénivellations plus marquées. Ils ont ainsi pu apparaître comme une véritable forteresse (photo 3), bien qu'ils n'aient jamais fait obstacle à la pénétration humaine, comme en témoignent d'anciennes routes de crêtes. Le modelé de dissection collinaire pré-

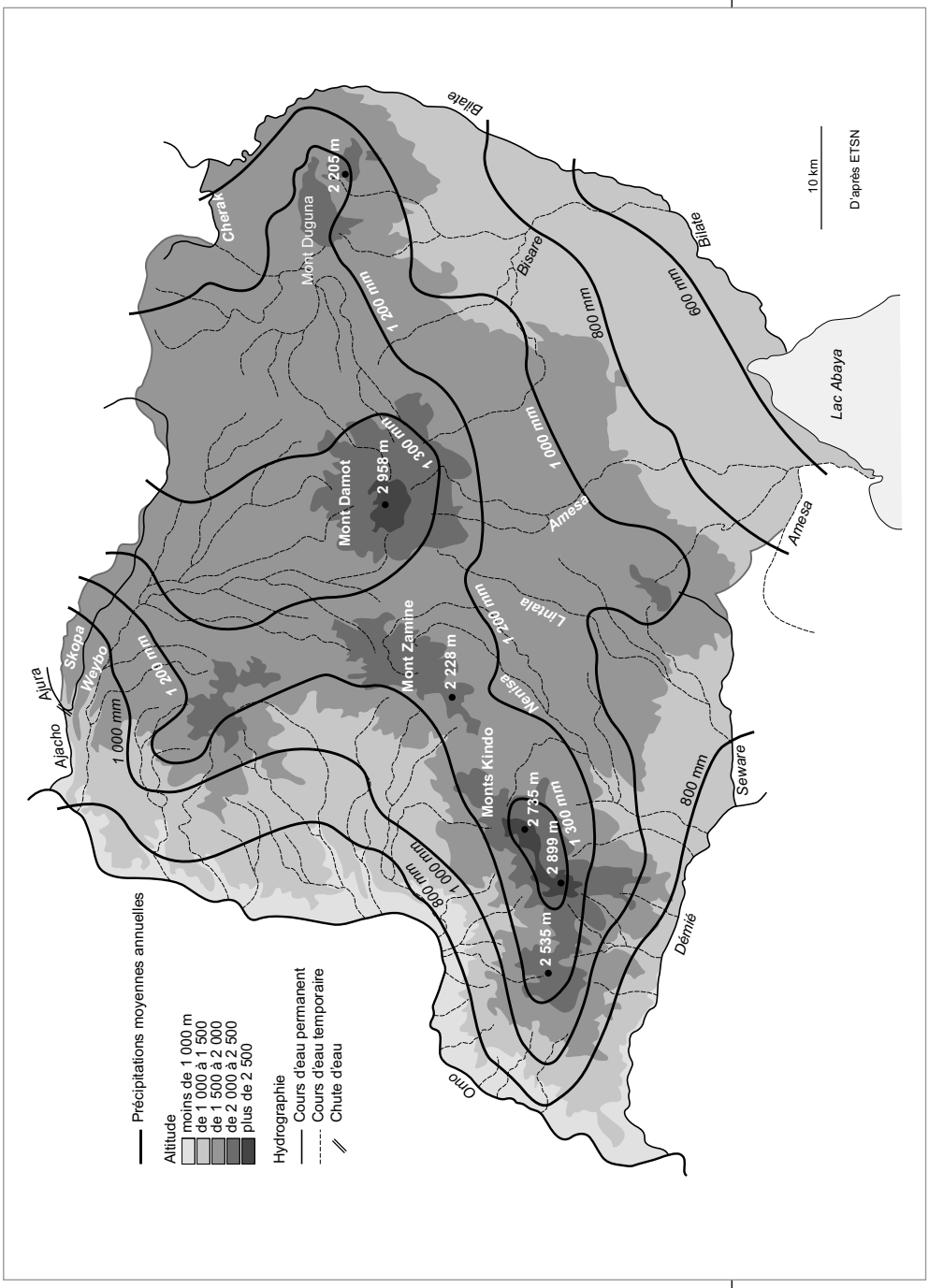


Carte 4 – Relief et précipitations annuelles.

Fig. 3 – Coupes topographiques du Wolaita.

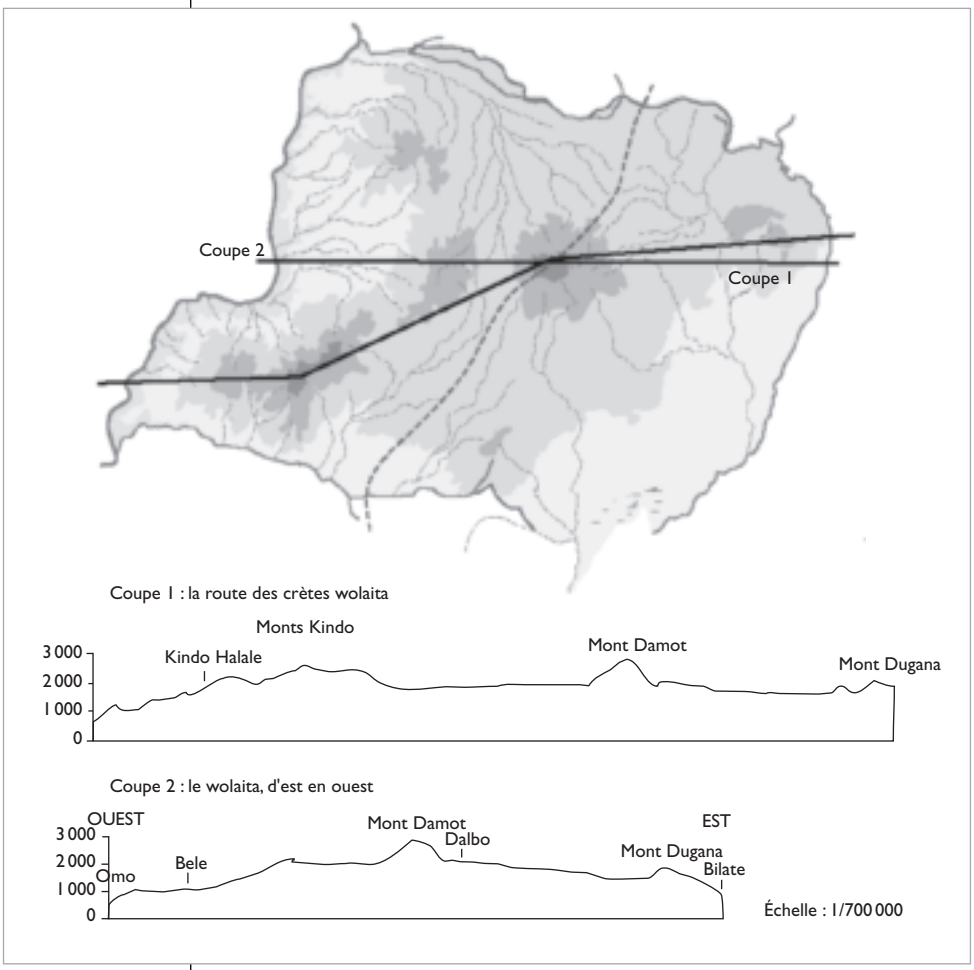

Photo 2 – Panorama du Wolaita.

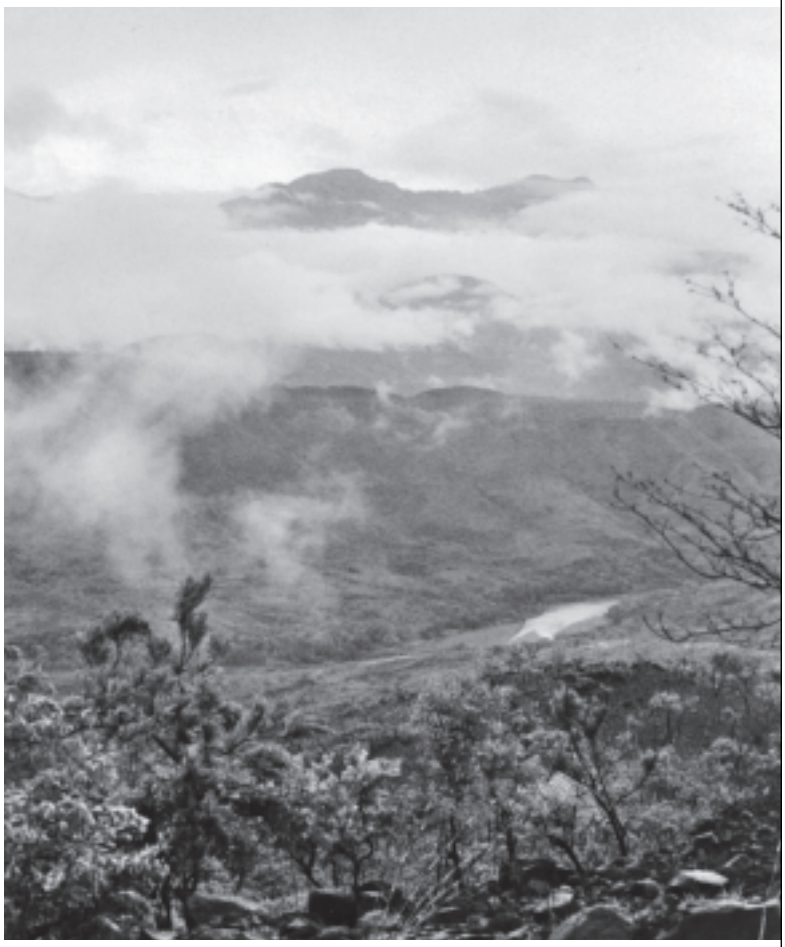

Photo 3 –
Vus du pays daoro, les monts Kindo, culminant à 2 899 m, donnent une impression de compacité et donnent à voir le Wolaita comme un bastion montagneux.

vaut et confère à la région une forte homogénéité topographique. Une fois encore, la ressemblance avec les paysages rwandais est frappante dans cette mer de collines qui se fond sans grands heurts dans les plaines et les massifs alentours (photo 2).

S'il ne s'apparente pas à un bastion montagneux, le Wolaita est bien un « territoire des eaux », tant les cours d'eau concourent plus sûrement que les massifs à individualiser cette portion d'espace. Et pourtant, si imposants soient-ils, ces derniers ne constituent pas un obstacle à la circulation. Véritables frontières naturelles, les cours d'eau et plus particulièrement le fleuve Omo ne ferment pas le Wolaita aux influences extérieures (photos 4 et 5).

Photo 4 – Le cours de l'Omo en saison sèche, imposant et sinueux, resserré en gorge ou évasé autour d'un gué, marque la frontière entre le territoire wolaita (à droite) et le pays daoro (à gauche).

Photo 5 –
Construit en 1987, le pont sur l'Omo supporte la route goudronnée qui conduit de Soddo à Jimma. Les pays wolaita et daoro sont depuis longtemps reliés par des ponts suspendus.

Le Wolaita offre en effet un paysage ouvert, où l'enclavement et l'isolement n'ont pas leur place. Il est alors difficile de convoquer l'hypothèse naturaliste d'une « montagne refuge » (DE PLANHOL, 1993 : 315-322) pour expliquer le particularisme wolaita et ses fortes densités. De même l'homogénéité topographique du Wolaita n'est qu'apparente puisque les basses terres possèdent une évidente spécificité.

## Un volcan au bord du Rift

La morphologie du Wolaita est déterminée par la proximité de la vallée du Rift. La région fonctionne comme un appendice de la grande *Rift Valley* africaine (RAUNET, 1978). Elle correspond à un ensemble volcanique complexe et diversifié du tertiaire et du quaternaire qui s'est dégradé en une véritable mosaïque de sols, finement exploitée par les agriculteurs wolaita.

Les Wolaita possèdent leur propre nomenclature pédologique qui combine trois qualités : la fertilité, la pente et la perméabilité (tabl. 3). Ces

| Étages | Sols | Caractéristiques |
|---|---|---|
| Hautes terres | *Bossolo* | Pauvre. Facilement lessivé. Ne produit pas sans engrais. En herbe la plupart du temps. |
| | *Kareta* (litt. « noir ») | Grande capacité de rétention d'eau. Ne peut se travailler s'il n'est pas humide. Donne de bons rendements. |
| | *Talla* (noir et rouge) | Productif et facile à travailler s'il pleut suffisamment sinon il est très ingrat. |
| | *Bokinta* | Sol calcaire, peu fertile. Se retrouve surtout sur les pentes érodées. |
| | *Gobo* (rouge et brun) | Facile à travailler. Sensible à la sécheresse mais produit sans engrais. |
| Terres moyennes | *Salisatya* | Peu fertile, faible capacité de rétention d'eau. Donne des rendements moyens même avec engrais. N'est mis en culture que parce qu'il est indissociablement mélangé à d'autres sols. |
| | *Barta* | Bonne réponse au fumier et à l'engrais, qui augmentent sa capacité de rétention d'eau. Bons rendements quelles que soient les cultures. Même en saison sèche, le café et la patate douce restent verts. |
| | *Gorbo* | Salé, il est utilisé pour le bétail. Ressemble à *barta*. Donne de bons rendements, sauf pour l'enset. |
| | *Gobo* | *Id.* |
| | *Talla* | *Id.* |
| Basses terres | *Gobo* | *Id.* |
| | *Shafe-ancho* | Sableux, près des cours d'eau. Ses faibles rendements peuvent être améliorés par une bonne préparation du sol et un apport d'engrais. Sol à acacia. |
| | *Chare* | Marécageux. Difficile à labourer à l'araire. Rendements variables en fonction des productions. |
| | *Talla* | *Id.* |
| | *Gorbo* | *Id.* |

Tabl. 3 – Les sols wolaita.

*Source* : Farm Africa, 1992.

trois critères résument tout à fait l'originalité du milieu wolaita : une montagne volcanique bien arrosée. De manière un peu surprenante, le critère de la fertilité est négligeable dans cette typologie, où les sols sont considérés comme fertiles au vu de leur seule capacité à retenir l'eau, laquelle est plus ou moins déterminée par une situation topographique. Les sables et les argiles (rouges ou grises) ne valent qu'en tant qu'elles retiennent l'eau des pluies. Les terres les plus fertiles nommées *womba* se trouvent généralement en situation basse et retiennent les eaux d'écoulement, sans pour autant présenter le caractère boueux des terres de fond de cuvette, les *torko bitta*.

Une étude de Farm Africa (1992) permet d'avoir une vision assez complète de la finesse des connaissances paysannes en matière de pédologie. Les caractéristiques des différents sols présentées ici sont celles

émises par les paysans. Elles ne correspondent pas à la nomenclature scientifique qui identifie deux types de nithosols : les sols rouges ferrallitiques ou fersiallitiques et les sols noirs plus dégradés et hydromorphes. Seule la distinction entre les étages relève de cette norme scientifique, qui semble pourtant inadaptée puisque les catégories de sol *« talla »* et *« gobo »* se retrouvent indifféremment à tous les étages.

Les critères de reconnaissance des sols participant au savoir-faire agricole wolaita sont assez diversifiés : ils varient de la localisation au type de production à y cultiver. Dans l'ensemble, ils s'articulent autour d'une certaine conception de la « travaillabilité » des sols, de leur humidité (degré et durabilité), de leur résistance à l'érosion et enfin de leur fertilité, c'est-à-dire de la nécessité d'un amendement. Il est vrai que les critères d'humidité et de fertilité sont indiscutablement liés. Les réponses des sols sont bien connues et chaque type de sol possède ainsi une utilité qui lui est propre ; les sols *bossolo* sont, par exemple, ceux qui portent les pâturages.

# Le Wolaita utile

La moyenne montagne wolaita se caractérise par un climat modérément pluvieux qui permet le développement d'une abondante végétation, entretenue par les sélections paysannes.

## *Lemlemitua Wolaita,* le « Verdoyant Wolaita »

Ce titre reprend celui d'un ouvrage sur l'histoire du Wolaita écrit en 1979. Il démontre une nouvelle fois combien la luxuriance des paysages est une composante non négligeable de l'identité wolaita. Il demeure que le verdoyant Wolaita possède une réalité « végétale » plus construite que naturelle.

Le Wolaita appartient à l'ensemble morpho-climatique des lacs Chamo et Abaya (Raunet, 1978 : 20) qui se compose de différents domaines : semi-aride (*qolla*), semi-humide et humide (*woïna dega*) et afro-subalpin (*dega* inférieure), ainsi que tous les milieux de transition. Il est pourtant délicat

de présenter aujourd'hui l'environnement wolaita, tant les paysages qu'on y observe sont très largement anthropisés et les espaces épargnés par la mise en valeur agricole restreints : l'habitat et l'*ager* sont partout présents et le *saltus* se fait de plus en plus rare. C'est sur le *saltus* que l'on observe les quelques formes végétales considérées comme naturelles. Dépressions hydromorphes ou pentes trop prononcées supportent ainsi les derniers bois et pâturages communautaires : les dernières forêts climaciques – *upland dry forest* et *upland rain forest* – et, en altitude, les dernières prairies naturelles – *Pennisetum schimperi, Andropogon* sp. *(Abyssinicus), Setaria sphacellata…* (RAUNET, 1978 : 24) (photo 6).

Photo 6 – Versant oriental du mont Damot. L'étage subalpin, caractérisé par les pins et les prairies, est colonisé par les plantations d'enset (en haut à droite) et les bosquets d'eucalyptus (centre, gauche).

Dans le Wolaita, la forêt (*wora*) est une formation ancienne. J.-G. Vanderheym notait déjà au début du XXe siècle combien la progression des soldats de l'empereur était rendue difficile par la forêt. Aujourd'hui, les lambeaux forestiers sont très disséminés dans des paysages qui restent largement colonisés par des espèces plantées. Il convient en réalité de distinguer, à l'image du pays gamo (ROUSSEL, 2001 : 34), deux catégories d'espaces forestiers : les formations plantées et les formations spontanées (photo 7). En pays gamo, les espaces plantés sont identifiés sous le terme de *dane* (le champ) qui s'applique également aux arbres (enset non compris) et la forêt spontanée est nommée *wora*, en langue dorzé (gamo) comme en wolaitigna. Chez les Gamo comme chez les Wolaita, les forêts ne sont donc pas des espaces mixtes et les deux catégories d'espace, planté et naturel, ne se confondent jamais, elles se juxtaposent. Si les espaces restreints de la *wora* spontanée abritent encore des espèces locales, les bois plantés sont de plus en plus dévolus à l'eucalyptus – les bambouseraies si fréquentes en pays gamo ne se retrouvant que très rarement dans les étages supérieurs.

Dans le Wolaita, les superficies boisées ont aujourd'hui une emprise bien supérieure à celle de la forêt, dans le *wereda* de Bolosso-Sore le rapport entre les deux formations est de 1 à 5, et le recul des superficies forestières est ainsi encore plus manifeste qu'il n'y paraît. Seules les basses terres demeurent relativement préservées et conservent des formations végétales plus ou moins transformées par le passage des troupeaux – principal vecteur d'anthropisation du milieu à cet étage – en favorisant le développement de la strate herbacée et la raréfaction des buissons.

Photo 7 – Forêt spontanée sur le versant sud du mont Damot.

Photo 8 – Scrub à acacia de la vallée du Rift.

Pâturées ou non, elles abritent une steppe arborée ouverte qui possède, dans le meilleur des cas, une strate herbacée pauvre et disséminée. Quelques acacias sont dispersés dans ce paysage assez bas où dominent les buissons ne dépassant pas les deux mètres (photo 8).

L'éventail des formations végétales naturelles, commandé par l'étagement, est important dans le Wolaita : on passe en quelques heures des formations alpines aux formations xérophiles. Aujourd'hui pourtant, les conquêtes agricoles et sylvicoles réduisent de façon drastique la diversité naturelle des paysages. Il est probable que la *wora* originelle présente des altérations dues à l'étagement climatique, or les quelques lambeaux résiduels de forêt spontanée sur les versants incultes des collines ne permettent pas de telles observations. Seule l'existence de quelques bambous sur les sommets atteste d'une particularité montagnarde. De ce fait, *dega* et *woïna dega* font preuve d'une exceptionnelle homogénéité végétale, largement renforcée par la très grande diffusion de l'eucalyptus ou de l'enset.

> « **L**a densité des arbres plantés était souvent proportionnelle au nombre de maisons : plus les maisons étaient nombreuses, plus il y avait d'arbres et plus le regroupement de population ou la ville ressemblait à une forêt. » (Mesfin Wolde-Mariam, 1991 : 41)

La nature wolaita est une réalité construite qui privilégie les espèces utiles. On aurait même tendance à croire que les plants d'enset et d'eucalyptus constituent dans la région des espèces endogènes, tant elles sont répandues et surtout tant elles se trouvent aujourd'hui indiscutablement associées à l'identité paysagère régionale – et dans le cas de l'eucalyptus à celle de l'Éthiopie tout entière ! On sait pourtant que l'implantation de l'eucalyptus est relativement récente dans le Wolaita. Introduit, en Éthiopie, par les Égyptiens lors de l'occupation d'Harar entre 1875 et 1895 (Gascon, 2002), on suppose qu'il fut répandu dans le Wolaita lors de son intégration à l'empire, au début du siècle précédent. Son implantation date des années 1930 dans le pays Hadiya (Alemayu Lirenso, 1984), dont la proximité de situation donne à penser qu'il commença à s'étendre dans le Wolaita à la même époque.

L'origine de l'enset est, elle, plus discutée puisqu'on ne sait s'il s'agit d'une plante endogène ou importée. Les Sidama en revendiquent la domestication et font référence à un lieu originel sacré, dans les environs de Yirga-Alem (à la même latitude que Soddo mais sur le rebord oriental de la vallée du Rift). Plus vraisemblablement, il semble que les premiers cultivateurs soient les Darassa et les Aditcho du sud-est de la vallée du Rift, ramenés comme esclaves de la région des Grands Lacs par les Sidama – cette région étant la seule du continent africain, en dehors de l'Éthiopie, où l'on retrouve la culture de l'enset. On pense également à une autre origine de la plante située dans les basses terres entre la Tanzanie et l'Ouganda (Smeds, 1955). Importée en Éthiopie par les migrations ou razzias des peuples du Sud, elle se serait ensuite répandue dans le voisinage et naturellement dans le Wolaita. On peut également envisager que les Wolaita l'aient ramenée à l'occasion de leurs migrations, même si cela reste une spéculation. J.-P. Chrétien (*in* Chastanet, 1998 : 213) parle ainsi à propos de l'éleusine, de l'enset, du petit pois et même du café d'un « complexe montagnard qui a trouvé son épanouissement dans le massif éthiopien, mais dont le berceau pourrait bien se situer dans les montagnes dominant le Rift occidental (du sud-ouest de l'Ouganda au Mugamba burundais) ».

D'aucuns, au contraire, considèrent l'enset comme une plante endogène. Les différents systèmes agraires des régions qui composent l'actuelle Éthiopie auraient été, 500 ans avant notre ère, plus ou moins dominés par cette culture. Des témoignages, de prêtres ou d'explorateurs, nous renseignent sur la disparition progressive de l'enset dans le nord du pays, aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. D'après S. A. Brandt (1997), les guerres et les épidémies, ayant conduit à une restructuration des systèmes agraires, expliquent une telle évolution.

Quelle que soit la diffusion de l'enséiculture dans le pays, il apparaît avec évidence que la domestication de l'enset est très ancienne, voire multiséculaire dans le Wolaita. Dans son récit de 1896, J.-G. VANDERHEYM mentionnait déjà les Wolaita « blottis derrière les grandes feuilles des plants de *cobas* », lors de l'attaque des troupes de Ménélik – *« coba »* ou *« koba »* étant l'appellation guragé de la plante.

Tous les paysages, qu'ils soient agricoles ou « naturels », doivent être replacés dans une dimension historique, et ce avec une nécessité d'autant plus grande que la Corne africaine et la région des Grands Lacs représentent un véritable carrefour végétal et agricole.

> « **L**e paysage agricole décrit comme une mosaïque par les premiers voyageurs doit être déchiffré comme un palimpseste : il reflète la présence de plusieurs strates de mise en valeur. » (J.-P. Chrétien, *in* CHASTANET, 1998 : 214)

## Les caprices du ciel

Pluvieux, mais soumis à des sécheresses occasionnelles ou à de fréquents retards dans l'arrivée des pluies, le Wolaita est à ce point « éthiopien » qu'il concilie, avec plus ou moins de bonheur, les extrêmes climatiques du pays : l'exubérance des pluies et la si familière sécheresse.

Les isohyètes (carte 4) dessinent assez fidèlement la carte topographique et mettent en évidence le caractère orographique des précipitations : les basses terres reçoivent en général des précipitations annuelles inférieures à 800 mm, alors que les montagnes reçoivent des totaux annuels de l'ordre de 1 300 mm. En plus de l'étagement des précipitations, une dissymétrie Nord/Sud souligne le caractère plus pluvieux des régions septentrionales – qui explique notamment les très fortes densités de population observées dans la région (carte 3).

La variabilité régionale des totaux précipités est d'autant plus importante qu'elle se double d'une forte variabilité dans la répartition annuelle de ces mêmes précipitations. Les pluies utiles, intervenant au bon moment dans le calendrier agricole, connaissent de fait de très fortes variations régionales. La situation moyenne dans le Wolaita, que nous assimilerons à la plus répandue, est celle que l'on observe à la station météorologique de Soddo (fig. 4) : une longue saison des pluies de six à sept mois que les Wolaita, comme les Éthiopiens d'ailleurs, divisent en deux périodes.

Fig. 4 – Diagramme ombrothermique de Soddo.

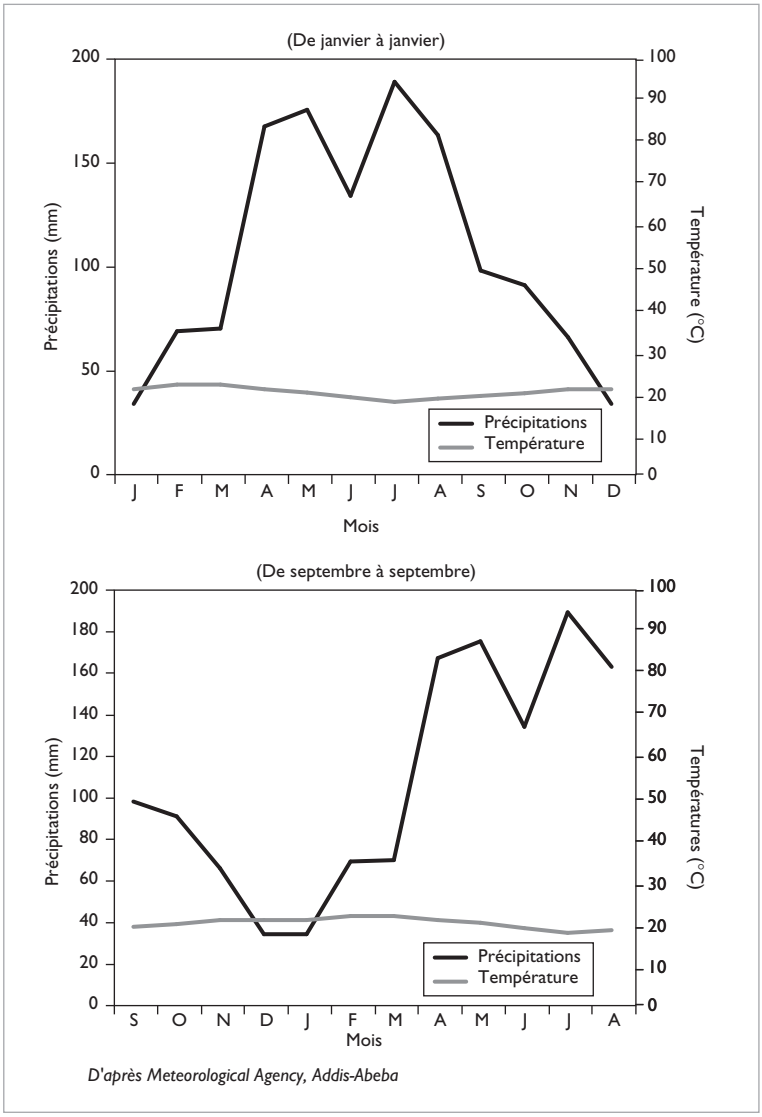


*D'après Meteorological Agency, Addis-Abeba*

La saison de pluies s'annonce ainsi dès le mois de mars et se termine tardivement en septembre ; elle ne débute néanmoins dans toute son ampleur, qu'au mois d'avril et s'assagit dès le mois d'août. En effet, c'est durant ces cinq mois que tombe l'essentiel des précipitations, soit 823 mm sur les 1 280 mm que reçoit en moyenne la ville de Soddo. Le cœur de la saison pluvieuse n'est pourtant pas homogène et la

courbe des précipitations offre une répartition bimodale évidente : le mois de juin est effectivement moins pluvieux. Or, l'on a abusivement conclu de la légère chute des précipitations du mois de juin, de l'ordre de 40 à 50 mm, à l'existence de deux saisons des pluies distinctes.

Imprégnés du modèle « abyssin », les Wolaita reprirent à leur compte la conception d'une double saison des pluies. Les petites pluies printanières de *belg* deviennent ainsi *gaba* en wolaitigna et ils nomment *sila* les grandes pluies estivales de *keremt*. Mais, dans les faits, le climat wolaita, enregistré à la station de Soddo, ne comprend pas deux saisons des pluies distinctes, mais une seule : le mois de juin ne pouvant être considéré comme un mois sec avec ses 133 mm de précipitations moyennes. Bien que l'ensemble de la littérature s'accorde à distinguer deux saisons pluvieuses dans le Wolaita, comme elles existent dans le Sud-Ouest éthiopien, la courte saison sèche n'existe pas dans le Wolaita, qui connaît donc une répartition monomodale des précipitations, comme dans le nord du pays.

En réalité, la perception wolaita de la répartition des précipitations est plus complexe que la simple copie d'un modèle abyssin. Elle fonctionne sur un mode ternaire et non binaire et se dégage du critère strictement quantitatif qui semble présider à la désignation des saisons pluvieuses. Les paysans wolaita utilisent en effet un autre calendrier des précipitations qui détermine les pluies utiles : les pluies légères et brèves de printemps (février-mars) se nomment *sapiya* et les pluies denses de juin à début août, *badhessa*. Ils observent également un troisième moment qui correspond à la fin de *keremt* : *balgoua*, à la fin du mois d'août. Cette saison correspond à une période de fortes précipitations et de soudure, lorsque les récoltes d'octobre n'ont pas encore commencé.

Le rôle central de la petite saison des pluies apparaît nettement dans la perception des précipitations utiles où les saisons sont décrites en fonction de la qualité de leurs pluies, légère ou lourde, et du moment où elles interviennent dans le calendrier cultural : période de soudure ou de semis. Dans cette optique, les deux premières saisons pluvieuses de semis sont d'une importance égale, quelle que soit la quantité d'eau précipitée. La différence qui existe entre la « petite » (*sapiya*) et la « grande » (*badhessa*) saison des pluies ne se mesure plus en fonction des volumes précipités. Durant la « petite » saison des pluies il tombe en moyenne 170 mm d'eau par mois, et un peu moins durant la « grande » saison des pluies : les précipitations mensuelles moyennes y sont de 161 mm.

La différence se fait donc uniquement sur la qualité des précipitations. Les premières pluies sont fines et s'abattent en de brèves averses qui

interviennent souvent en fin d'après-midi et durent rarement plus de quelques heures. De fait, elles détrempent le sol progressivement et le préparent aux travaux agricoles. Au mois de juin, les pluies s'intensifient ; les averses toujours brèves deviennent plus violentes et les précipitations de plus en plus drues. Aux mois de juillet et d'août, le sol déjà détrempé devient un vrai bourbier. Les pluies ne sont pas plus importantes, mais elles « mouillent » plus, selon les critères wolaita. Les basses températures de l'hivernage et le brouillard matinal très persistant créent effectivement une impression de « grandes » pluies. La supposée ou relative sécheresse du mois de juin ne pose dès lors plus de problème, puisque la qualité de ses pluies la situe dans la saison de *badhessa*. Elle ne représente donc pas une rupture dans la grande saison des pluies qui dure d'avril/mai à août.

La typologie climatique wolaita offre le mérite de sortir d'une dichotomie, plus ou moins artificielle, qui oriente la perception des saisons pluvieuses en Éthiopie et qui, dans son « universalité, » néglige trop le caractère utile des précipitations. Il demeure que cette typologie est bien peu rigoureuse : elle s'oppose à toute mesure et ne se laisse que difficilement appréhender. Comment entendre de telles variations pluviométriques sans les avoir un jour ressenties ? Il faut alors faire confiance aux connaissances des Wolaita, dont l'observation s'avère d'une très grande finesse. Ils distinguent ainsi sept textures de pluie différentes, dont quatre pour les seules pluies fines des premiers semis : *puusia* désigne une pluie tellement fine qu'elle ne se voit que sur les cheveux, *chichya* se compose de très petites gouttes, *dandriyaa* de très petites gouttes également mais c'est une pluie qui dure ; *difiyaa* est une pluie légère et *iraa* représente ce qu'ils considèrent comme une vraie pluie, une pluie normale que l'on sent et qui « mouille ». À ces qualités de base, il faut encore ajouter toute une série d'adjectifs qualificatifs qui enrichissent considérablement leur perception des pluies.

Le calendrier wolaita se divise ainsi en quatre saisons utiles (climatiques et agricoles) : une soudure sèche et une autre pluvieuse, qui font suite à deux périodes de semis, la première marquée par des pluies fines et instables et la seconde par des pluies lourdes (tabl. 4).

Tabl. 4 – Les pluies utiles du Wolaita.

La synchronisation entre les saisons pluvieuses et le calendrier cultural sous-tend notre connaissance des climats pluvieux, de même qu'elle représente la clé des économies paysannes wolaita : elle seule garantit la sécurité alimentaire dans une région où la variabilité interannuelle des précipitations est importante. Nous serions tentées de dire que l'instabilité des précipitations, largement provoquée par les balancements de la CIT (zone de convergence intertropicale) est une constante du climat wolaita, et bien malheureusement de nombreuses autres régions éthiopiennes.

Quels que soient les étages, le climat wolaita est marqué par une égale instabilité (fig. 5 et photos 9 et 10 du cahier couleurs). Toutefois, les contrastes sont toujours plus frappants dans les basses terres où l'instabilité climatique, et ce faisant, l'irrégularité interannuelle des précipitations sont plus importantes. Dans la vallée du Rift, le rapport entre année pluvieuse et année sèche peut s'élever à 1 pour 4. On releva ainsi 429 mm à la station d'Abela en 1980 et 1 613 en 1977 !

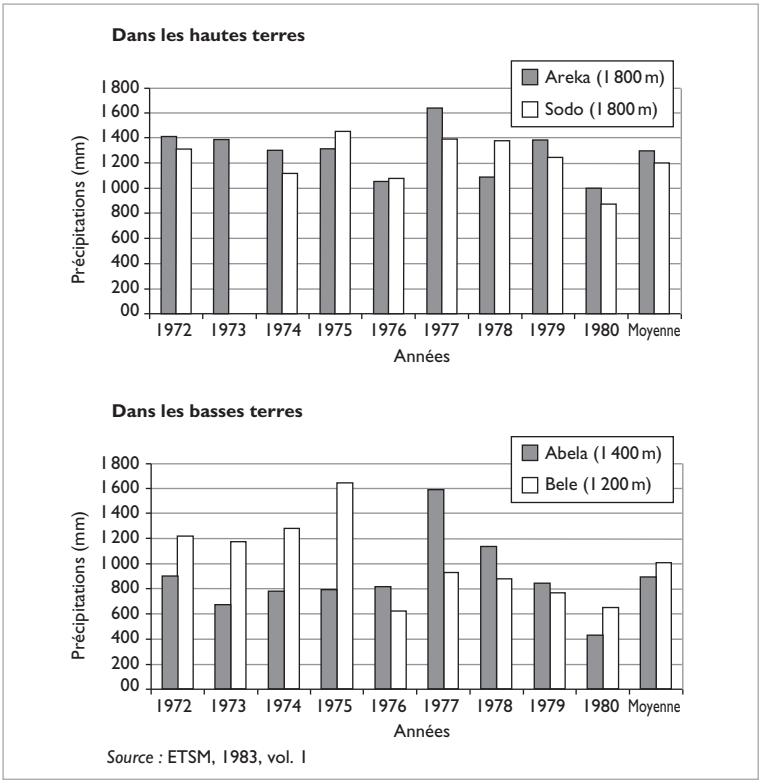


*Source :* ETSM, 1983, vol. I

Fig. 5 – Les variations interannuelles des précipitations dans les hautes et les basses terres.

Fig. 6 – Irrégularité des précipitations à Soddo.

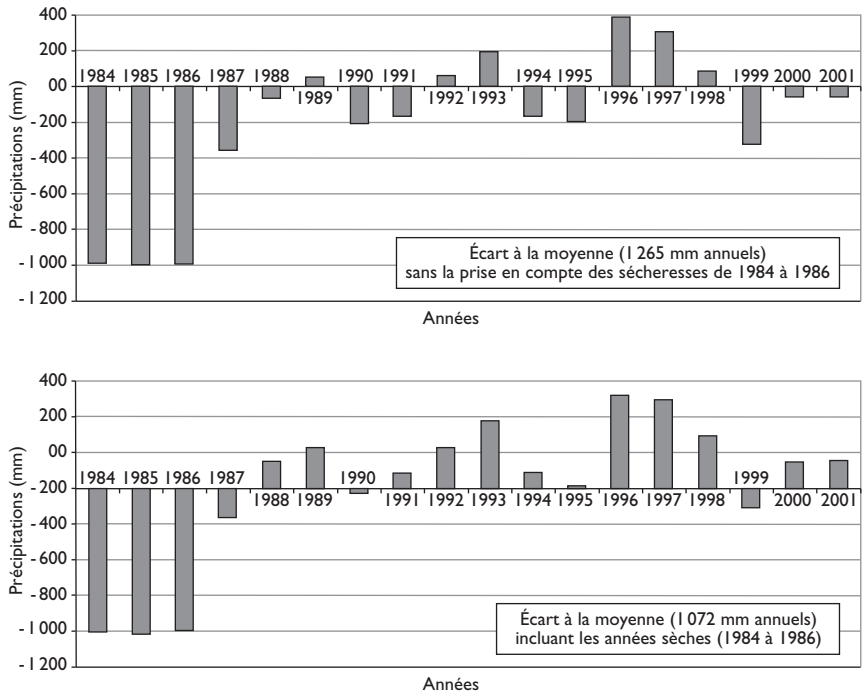


*D'après Meteorological Agency, Addis-Abeba*

L'instabilité des précipitations apparaît avec une grande netteté sur les diagrammes de la figure 6 et ce, quel que soit le mode de calcul. On remarque que la décennie 1980 fut particulièrement sèche, marquée par les grands déficits pluviométriques de la sécheresse de 1984, mais également par l'absence d'année véritablement pluvieuse. La décennie 1990 se singularise par une belle alternance d'une série de deux années pluvieuses et de deux autres moins pluvieuses, mais pas nécessairement déficitaires : 1990 et 1991, 1994 et 1995 et la série sèche du début de la décennie suivante, de 1999 à 2001. D'après notre expérience, l'année 2002 ne fut pas particulièrement pluvieuse, et l'année 2003 a connu un déficit important des précipitations, provoquant une sécheresse relative de printemps.

La variabilité interannuelle des précipitations se répercute sur les pluies utiles et l'on observe la même instabilité à l'échelle des précipitations mensuelles. La figure 7 montre l'ampleur et le caractère anar-

Fig. 7 – Variations des précipitations mensuelles à Soddo, de 1988 à 2001.

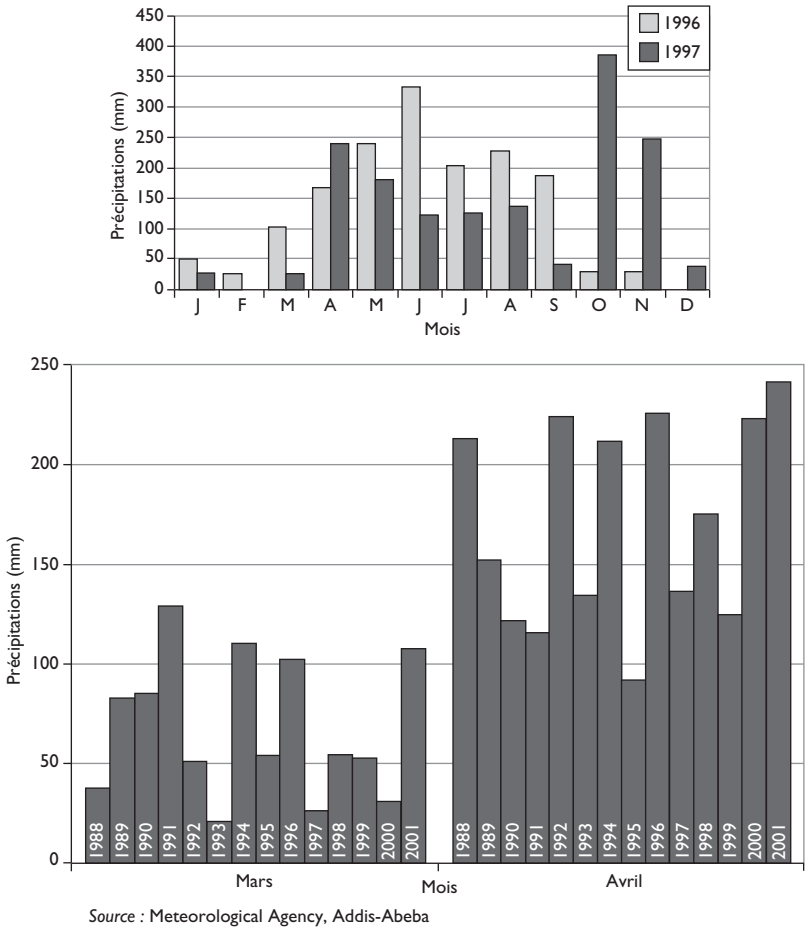


*Source :* Meteorological Agency, Addis-Abeba

chique des variations pluviométriques. Les années se suivent, mais se ressemblent rarement : les quantités précipitées en un mois peuvent varier du simple au double, voire plus, d'une année sur l'autre. Les exemples abondent en la matière.

> **A**insi, entre 1996 et 1997 le mois de juin reçut respectivement 331 et 122 mm d'eau, ou bien encore le mois de novembre reçut 246 mm en 1997 et seulement 14 l'année suivante. Il est vrai que, devant de tels écarts, le doute demeure quant à la fiabilité des données. Néanmoins, les variations sont importantes et se marquent souvent par un rapport du simple au double.

> Seul le cœur des « grandes pluies », les mois de juillet et d'août, offre un profil plus ramassé et témoigne de variations de plus faible ampleur. Au contraire, les mois à faibles précipitations du printemps et de la saison sèche hivernale (de septembre/octobre à février) sont soumis à de brusques changements. L'année 1997 résume à elle seule deux aspects de ce phénomène. Les précipitations hivernales y sont particulièrement abondantes et celles de printemps sont exceptionnellement faibles, alors que la moyenne des précipitations au mois d'octobre est de 90 mm, il tomba 383 mm d'eau en 1997. À l'inverse, il ne plut pas en février alors que la moyenne mensuelle est de 68 mm. La « petite » saison des pluies connaît ainsi de conséquentes variations. Le mois de mars donne effectivement lieu à des précipitations particulièrement changeantes : 20 mm en 1993, 110 mm en 1994, puis 53 mm en 1995 et à nouveau 102 mm en 1996, 26 mm en 1997…, une belle alternance de bonnes et de mauvaises années.

L'hiver et le printemps regroupent donc les mois les plus instables en terme de pluviométrie. Même si une récente sécheresse semble caractériser le mois de février, tous font preuve d'une égale instabilité. Les pluies de février et de mars ne paraissent pas soumises à d'exceptionnelles variations ; mais parce qu'elles représentent un moment déterminant du calendrier agricole, elles focalisent toutes les inquiétudes paysannes.

L'instabilité climatique, si manifeste soit-elle sur la majeure partie de l'année, ne vaut que lorsqu'elle affecte un mois « utile », les dérèglements des mois plus ou moins secs d'hiver sont donc négligeables. Il est juste de ne considérer les précipitations qu'en tant qu'elles sont utiles, tant les impératifs agricoles contaminent, dans ce monde paysan, tous les domaines de l'analyse jusqu'à celui de la météorologie.

# Les jardins de l'Éthiopie

Chapitre 3

Le Wolaita prend la forme d'un « territoire naturel », mais demeure un jardin : un espace largement anthropisé. Il doit sa singularité à « une agriculture de type "jardinière" qui assure au paysage des régions concernées une grande originalité amplement empreinte de séduction. » (Faye, 1994 : 280). Dans ce territoire rural, principalement mis en valeur par l'agriculture, les pratiques agricoles constituent le vecteur principal d'anthropisation. Or ces systèmes agricoles se singularisent, entre autres, par la présence d'une culture relativement marginale en Éthiopie parce que typique du Sud : l'arboriculture de l'enset.

L'enset représente un symbole identitaire fort, pour les Wolaita comme pour les autres peuples partageant sa culture, qui se double d'une dimension politique non négligeable : « cultiver et manger de l'*ensät*, c'est aussi s'opposer » (Gascon, 1995 : 72). Bref, tout concourt à faire de cette culture le révélateur d'une singularité méridionale. W. Shack va jusqu'à poser les fondements d'une civilisation de l'enset, une *« ensete culture »* (Shack, 1966).

La forte symbolique de l'enset masque en réalité la diversité régionale des pays qui composent cette aire culturale – et pas nécessairement culturelle. Elle fait envisager les paysages et les pratiques agraires qui les façonnent comme une stricte expression de l'enséiculture, assimilant le monde agreste de ces pays à quelques bouquets d'enset, dominant des champs neutres et uniformes.

Réduire la réalité agricole du Wolaita à la seule culture de l'enset représente, à nos yeux, un dangereux parti pris qui interdit toute appréhension du territoire wolaita, lequel ne se distingue alors absolument plus

de celui de ses voisins enséiculteurs. L'erreur paraît d'autant plus préjudiciable qu'elle est répandue et que l'identité wolaita repose en partie sur ses paysages ruraux. Il semble donc nécessaire d'indiquer comment les paysages ruraux peuvent constituer les marqueurs de l'identité wolaita et pourquoi il faut se garder de les assimiler trop rapidement et superficiellement à des paysages de l'enset.

## Paysages bigarrés et diversité culturale du Wolaita

La singularité des paysages wolaita repose sur une alliance originale entre l'enset et d'autres cultures, céréales, tubercules et légumineuses pour l'essentiel. La diversité des productions agricoles se lit directement dans des paysages qui se composent de très nombreux éléments (photo 11).

La diversité végétale et surtout culturale qui apparaît dans les paysages wolaita découle de l'environnement naturel et du savoir-faire agricole de ce peuple de jardiniers qui parvient à faire coexister, sur de petites superficies, une grande variété de plantes cultivées et(ou) sélectionnées. Une telle variété culturale confère aux paysages une diversité végétale que l'on interpréta souvent comme le signe d'une richesse agricole.

Les multiples bouquets d'enset, la mosaïque multicolore des champs, l'irrégulier semis des petites huttes jaunes, la touche vert tendre des prairies, les bois, les haies et les majestueux arbres autour des habitations composent un bocage wolaita bigarré. Ce paysage, semi-fermé par des haies plus ou moins bien conservées, ne doit pourtant rien à la présence de l'enset, mais tout à celle du bétail qui impose l'embocagement des champs cultivés.

Ce « bocage polygénique » présente, de ce fait, un double visage : à la fois riche et confus, il n'est pas désordonné et traduit une véritable règle d'organisation de l'espace agricole, basée sur un modèle d'agencement des exploitations paysannes. La variété de ses formes provient de la diversité des systèmes de production mais également des différentes fonctions des arbres ou arbustes utilisés pour enclore les champs.

Photo 11 –
Vue de Damot à Washi-Gale. On observe, au centre de la photo, une hutte bordée par une plantation de jeunes ensets et une large couronne de champs, parmi lesquels on distingue le feuillage rampant des patates douces. Les pelouses et des bosquets d'eucalyptus enrichissent également ces paysages.

Les arbres destinés à la mise en défens des champs, comme ceux qui servent à délimiter les propriétés paysannes, sont les seuls à participer réellement à l'embocagement. Ce sont souvent des arbres utiles (fruitiers ou eucalyptus) qui dessinent des haies simples, sans stratification. En général peu nombreuses, les haies rectilignes ne soutiennent que partiellement le bocage wolaita, qui est de fait semi-ouvert.

À l'inverse, les bouquets d'enset, ainsi que les lambeaux de forêt plus ou moins allongés en bas des versants, participent considérablement à la fermeture du paysage et renforcent l'impression bocagère. Il ne faut pas s'étonner, alors, du caractère un peu confus de ces paysages qui n'ont du bocage qu'une apparence plus ou moins trompeuse – de plus en plus trompeuse à mesure que la fonction agro-pastorale des paysages tend à diminuer sous le coup de la réduction du cheptel.

Et pourtant, en dépit de l'évolution des pratiques culturales, la reproduction d'un modèle social et agricole perdure et les paysages conservent une apparence bocagère, qui soutient largement l'identité des terroirs wolaita.

# Des paysages bigarrés

## *Les paysages « rectangulaires »*

B. Roussel oppose aux paysages circulaires observés au centre du pays par E. Chouvin, les paysages rectangulaires du pays gamo : « le thème géométrique majeur des paysages des hauts plateaux de l'Éthiopie centrale est un cercle à l'image des églises, celui du paysage gamo est manifestement le rectangle : rectangles des champs cultivés, limités parfois par des haies vives, rectangles des plantations d'arbres et de bambous, rectangles enfin des jardins boisés qui entourent les habitations » (Roussel, 2001 : 17 ; Chouvin, 1996). En présentant la signature paysagère du pays dorzé (en pays gamo), il est surprenant de constater à quel point l'auteur exprime également celle du Wolaita, à quelques nuances près.

L'originalité des paysages wolaita repose sur la reproduction d'un modèle d'organisation des exploitations agricoles répété depuis plusieurs générations par les paysans wolaita. Chaque exploitation agricole se compose ainsi de six espaces (plus ou moins rectangulaires) ordonnés avec soin autour de la maison, chacun de ces espaces se définissant par des fonctions sociales et(ou) agricoles (photo 12).

Le seuil de la maison forme l'aire plus ou moins circulaire du *basuwa*, espace domestique de l'intimité. Entièrement désherbé, il est souvent délimité par un léger rebord. Régulièrement balayé par les femmes, il accueille les jeux des enfants et les principaux travaux domestiques (séchage des récoltes, entretien du matériel agricole, confection de vannerie…) (photo 13). Son entretien contribue au caractère soigné

© J.-M. Byakweli, 1999

Photo 12 – Organisation d'une exploitation wolaita.
Les huttes en partie sommitales sont bordées par une plantation d'enset et les champs du *gosha* se disposent à la suite vers le bas du versant.

Photo 13 – Désherbé et soigneusement entretenu, le *basuwa,* entouré du jardin de case, est un espace familial de jeux et travaux domestiques.

Photo 14 – Aujourd'hui utilisé comme pelouse, le *karya* ne persiste que rarement. Sur cette photo, prise dans les environs de Dalbo, il témoigne du statut de l'homme dont la maison figure en arrière-plan, de même que les pins taillés, l'auvent dans la haie d'entrée et le style architectural (*djaguira*) de la demeure.

des paysages wolaita. C'est le lieu où s'exprime le plus pleinement la relation affective que les hommes entretiennent avec leur terroir, puisque c'est là que l'on enterre les cordons ombilicaux des nouveaunés. Ce lieu de l'intimité est assez réduit et ne s'étend que sur une dizaine de mètres carrés. Le rectangle de la pelouse (*karya*) forme un espace de convivialité qui suit immédiatement le seuil de la maison. Il est ombragé par différentes espèces d'arbres (*Acacia* sp., *Ficus* sp., *Erythrinas* sp.…) et appartient parfois à plusieurs familles. Espace de convivialité, c'est aussi un lieu de représentation sociale de tout premier ordre. La taille du *karya* est en effet proportionnelle au niveau de richesse et de prestige d'une famille (photo 14). À l'occasion, cette pelouse abrite les principales cérémonies, mariages et enterrements – avant l'arrivée des Églises, c'est là que l'on enterrait les morts de la famille. C'est également le lieu où se déroulent les manifestations villageoises les plus prestigieuses, comme la *geressa*, célébration des hauts faits d'un héros local, à l'occasion de laquelle on organisait des « cavalcades » de chevaux. C'est donc un espace qui peut être relativement vaste. Sa forte connotation sociale explique son maintien jusqu'à aujourd'hui, en dépit de la pression foncière grandissante et l'évolution de ses fonctions ; il se transforme peu à peu en pâture.

Si le *basuwa* délimite l'aire de l'intimité, de l'intérieur, de la famille, le *karya* correspond à l'espace de l'extérieur, du devant. Les notions sociales, d'intérieur et d'extérieur, se transcrivent spatialement dans le Wolaita, mais aussi en Éthiopie, en une opposition entre l'avant et l'arrière de la maison. On voit bien au travers des deux catégories l'importance du lien affectif au sol dans ces espaces domestiques et s'il ne justifie pas à lui seul l'existence d'un lien affectif au territoire tout entier, du moins y participe-t-il.

Dans le jardin, *darkua*, l'attachement au sol se manifeste d'une autre façon : c'est le seul espace agricole entièrement dévolu aux femmes, et il fait à ce titre l'objet de soins très attentifs. Il s'apparente à un « jardin de case » dans lequel les femmes cultivent des épices, des légumes, des plantes médicinales et ornementales. Bordé par des arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, papayers et canne à sucre), il est extrêmement soigné et bénéficie d'un amendement régulier. Majoritairement destiné à la consommation domestique, il joue un rôle important dans l'alimentation en permettant d'enrichir et de diversifier les apports alimentaires d'une famille. Dans certaines exploitations, il peut néanmoins s'étendre quelque peu sur la *karya*, pour la culture de productions maraîchères destinées à la commercialisation. Il représente un des espaces les plus productifs de l'exploitation paysanne.

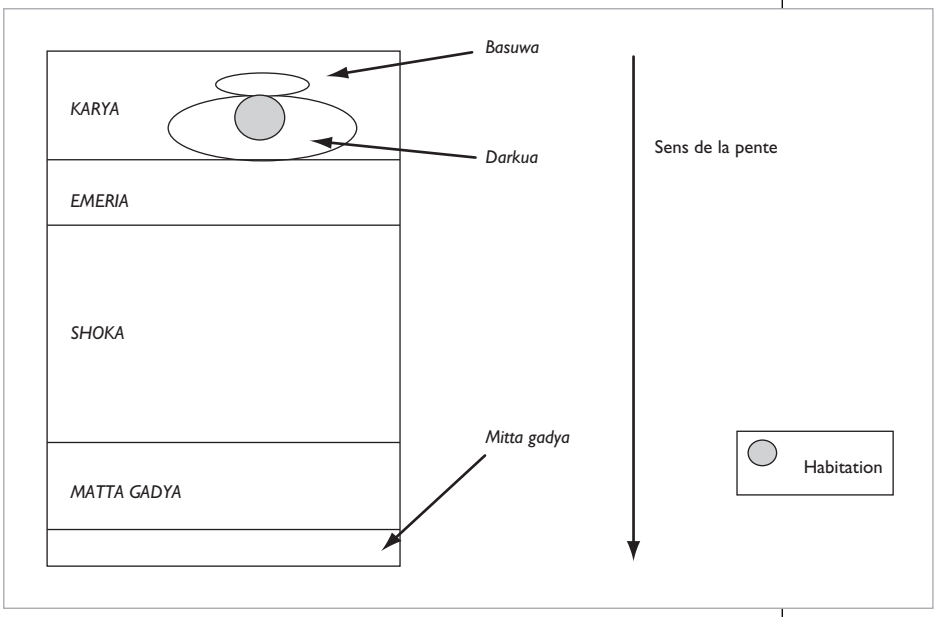


Fig. 8 – Les « rectangles » wolaita :
les différents espaces de l'exploitation agricole.

Photo 15 – Dans cette exploitation située à Gununo-Ladissa (Soddo-Zuria), on observe la plantation de café qui occupe le cœur de l'*emeria*, les plants d'enset âgés, en périphérie, ont déjà été récoltés. Seuls les plants plus jeunes demeurent : ils sont relativement bas.

Vient ensuite le rectangle de la plantation, l'*emeria*. Planté d'enset et dans une moindre mesure de café, il forme un espace très important dans le système agricole. Il se subdivise en plusieurs parcelles, celle de la pépinière à enset, celle de la plantation proprement dite et parfois celle de la plantation de café. Abrités sous les plants d'enset, les caféiers des basses terres sont parfois disséminés en périphérie de la plantation, tandis que dans les étages supérieurs on les trouve en culture spécifique sur des parcelles bordant la plantation d'enset (photo 15). L'*emeria* représente environ 25 % de la superficie totale de l'exploitation agricole (Gebreheiwet Assegahegn, 1971, non publié).

Les parcelles dessinent également des rectangles dans le vaste espace des champs ouverts, le *shoka*, qui occupe la moitié de la superficie totale – planté, il prend le nom de *gosha*. Cultivé en céréales, tubercules ou légumineuses, il constitue l'espace le plus diversifié de l'exploitation et se délimite parfois par quelques arbres fruitiers matérialisant ses bornes. On y trouve l'ensemble des arbres fruitiers présents dans le jardin de case ainsi que quelques espèces non comestibles, destinées au seul marquage du sol.

Traditionnellement le *shoka* se termine par une pâture privée, le *matta gadya*. D'après J.-M. Byakweli (2000), les pâturages occupaient des superficies encore importantes au XIXe siècle, mais la plupart ont aujourd'hui disparu et ont été mis en culture. Localisés en bas de la pente, ils se déployaient souvent sur des terrains difficiles à mettre en culture. De même le *mitta gadya*, le bois privatif qui fermait la plantation en bas du versant, ne persiste que dans de très rares exploitations.

Ce modèle paysager exprimé à l'échelle de l'exploitation paysanne organise l'ensemble du territoire rural wolaita, en constituant un important facteur d'identification. L'association de plusieurs exploitations paysannes sur un même interfluve délimite un finage paysan, qui regroupe ainsi des zones d'habitat, des bois, des pâtures et des champs. À l'opposé du terroir auréolaire que l'on observe dans d'autres campagnes africaines, celui-ci fait preuve d'un éclatement beaucoup plus important ; les paysans semblant s'être partagés le *saltus* comme l'*ager*. Il n'y a pas ainsi *un* bois communautaire mais autant de bois, de pâtures et de champs que de familles paysannes. La dispersion de l'habitat et l'éclatement des espaces communautaires rendent difficile la reconnaissance des limites d'un terroir villageois, de même que la lecture des paysages ruraux.

D'un point de vue strictement paysager, le terroir, « empreinte agraire et espace social à géométrie variable » (Pélissier, 1995 : 34), se confond avec le territoire, puisque le modèle d'exploitation agricole couvre la totalité de l'espace agricole wolaita, à quelques très rares exceptions. L'identité paysagère du territoire est donc directement liée à celle des exploitations agricoles. Le territoire résulte de la simple juxtaposition des exploitations et de la capacité de ce modèle à prendre forme dans l'espace rural du Wolaita.

## *La réalité à l'image du modèle paysager*

Les contraintes foncières modernes et les modifications des pratiques agricoles perturbent le modèle paysager et pourtant, à l'exception des espaces *gadya*, les paysages expriment toujours avec beaucoup de fidélité l'adéquation à cette norme paysagère, comme le montre la photo 16 du cahier couleurs. Des contraintes multiples, dont il n'est pas toujours aisé pour les paysans de se dégager, participent au respect de ce modèle paysager dans les campagnes wolaita. Diverses contraintes topographiques s'ajoutent ainsi aux impératifs agronomiques.

Nous voyons, par exemple, sur les versants du *wereda* de Damot-Gale que les exploitations s'organisent dans le sens de la pente. L'habitat est

traditionnellement localisé au sommet des interfluves ; les parties basses des versants, soumises à une érosion plus violente, ne sont pas mises en culture et servent de bois et de pâturages. Le *toukoul* abrite les hommes et les animaux, dont les déjections ont constitué pendant longtemps la principale source d'amendement des sols. L'habitat-étable marque ainsi le point nodal de l'organisation de l'espace : sa dispersion permet une économie de temps et de travail dans les travaux des champs et notamment dans les transferts manuels de fertilité. KEFALE ALEMU et SANDFORD (1991) rapportent que les plantations d'enset, abandonnées pendant la période de « villagisation », dépérirent du fait du rallongement des temps de transport des déjections animales quand les paysans durent s'installer dans des villages éloignés de leur plantation.

Les espaces agricoles situés au plus près du *toukoul* sont, de fait, les plus exigeants en fumure animale. Et les exploitations agricoles wolaita s'organisent donc autour d'un gradient de redistribution de la fertilité.

Mais la dispersion des habitations obéit également à des règles très précises. Sans entrer dans les détails du droit foncier, il faut d'ores et déjà souligner que la transmission du droit d'usufruit sur le sol est patrilinéaire : le père divise ses terres en autant d'exploitations qu'il a de fils, lorsque ceux-ci se marient et qu'ils cherchent à s'installer. Les exploitations nouvelles dessinent des lanières, prélevées aux périphéries de l'exploitation paternelle et toujours découpées dans le sens de la pente afin que l'héritier puisse à son tour agencer son exploitation sur le modèle traditionnel. Le système de résidence patrilocale nous renseigne par ailleurs sur les liens familiaux qui unissent les propriétaires des quatre *toukoul* qui surmontent le versant sur la photo 16 : il s'agit vraisemblablement de deux frères vivant dans les vieux *toukoul* (légèrement grisés sur la photo) et de leurs fils respectifs installés dans les *toukoul* plus récents.

Ce modèle d'organisation de l'espace paysan s'avère être un guide efficace dans la lecture des paysages wolaita, en renseignant à la fois sur les pratiques agricoles et sociales. Les modes successoraux qui permettent la reproduction du modèle d'organisation de l'espace lui confèrent en outre une caractéristique de tout premier ordre : les exploitations sont toutes d'un seul tenant, le morcellement des exploitations n'ayant pas cours dans le Wolaita.

Les exploitations qui font exception à ces règles d'organisation de l'espace ne sont pas nombreuses, du moins dans les étages des collines et de la montagne, les basses terres présentant parfois des réalités bien différentes. Même alors, il faut plutôt considérer leurs particulari-

tés paysagères comme une tentative d'adaptation au modèle que comme un refus de celui-ci. Il n'existe en effet pas d'autre modèle alternatif dans le Wolaita mais on constate bien des variations aux marges de l'étage médian.

La figure 9 qui schématise trois exploitations représentatives des différents étages témoigne justement d'une assez stricte correspondance

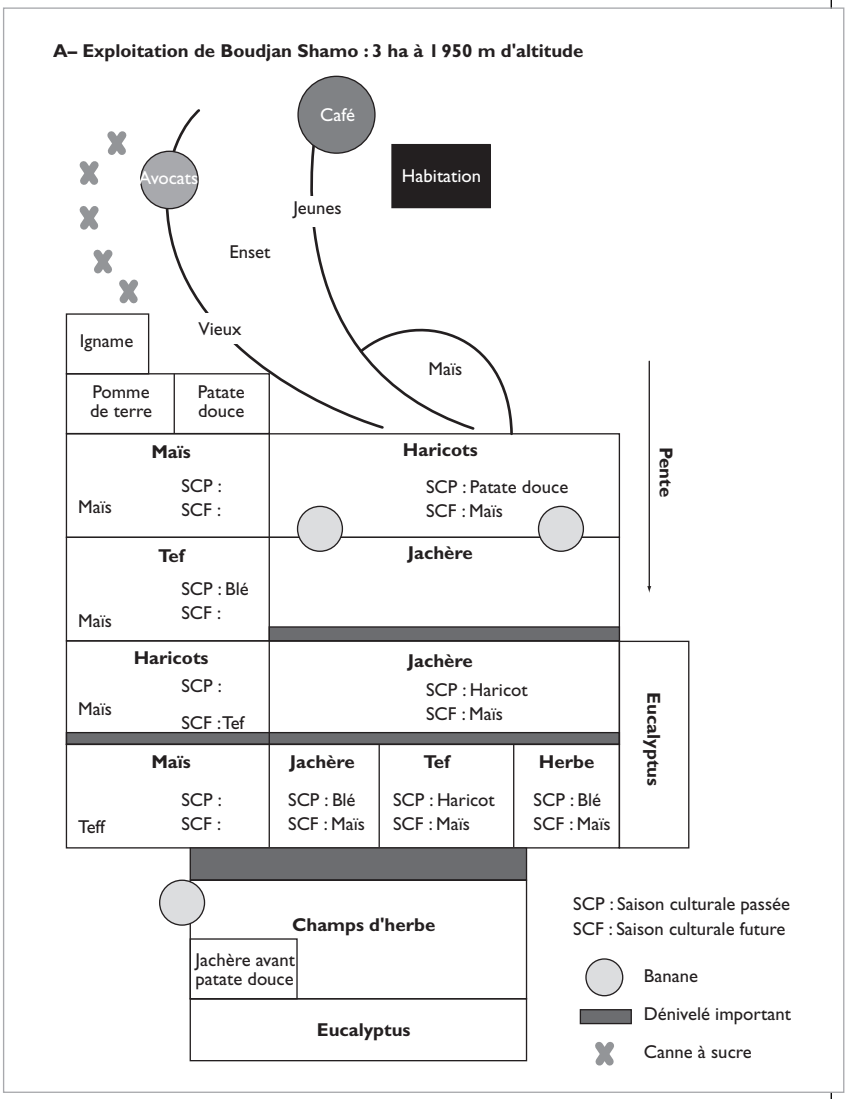


Fig. 9 –
Exemples d'organisation des exploitations paysannes.

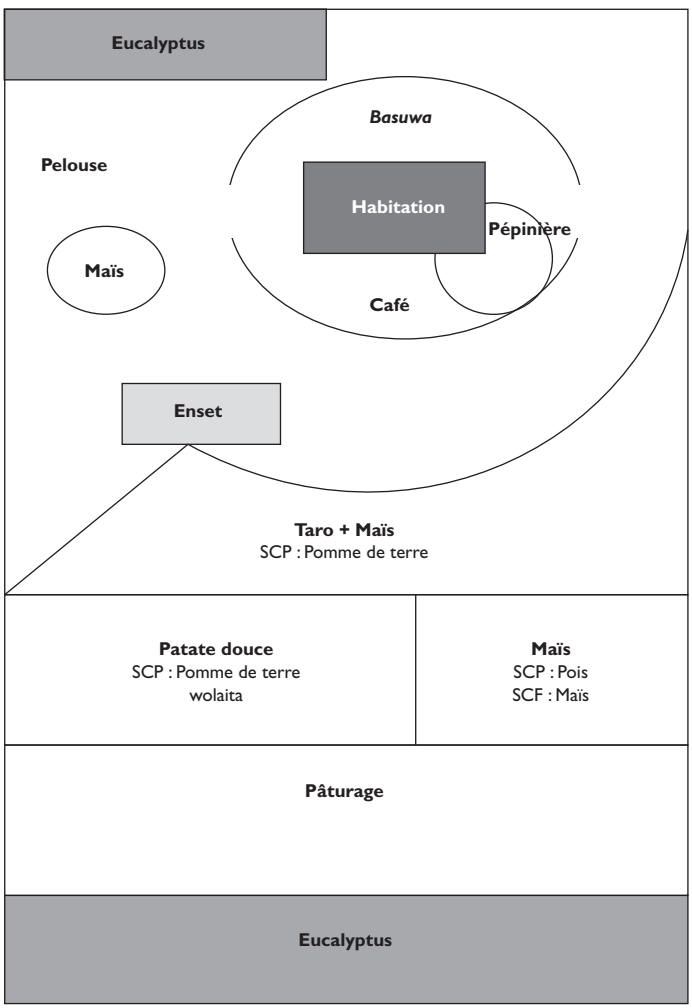


Fig. 9 – Suite.

au modèle paysager. L'étagement des conditions agro-climatiques ne fait pas vraiment obstacle à la diffusion du modèle. Seul le nombre des parcelles varie entre les trois exploitations, mais les bois et les pâturages, pourtant rares, sont bien situés en périphérie arrière de chacune d'elles. Dans les basses terres, il arrive néanmoins, en raison des fortes contraintes climatiques, que ce modèle se réduise à sa plus simple expression : une plantation d'enset, sans café, et un *shoka*, presque exclusivement planté en maïs.

**C– L'organisation d'une ferme aux trois étages (Damot-Woyde)**

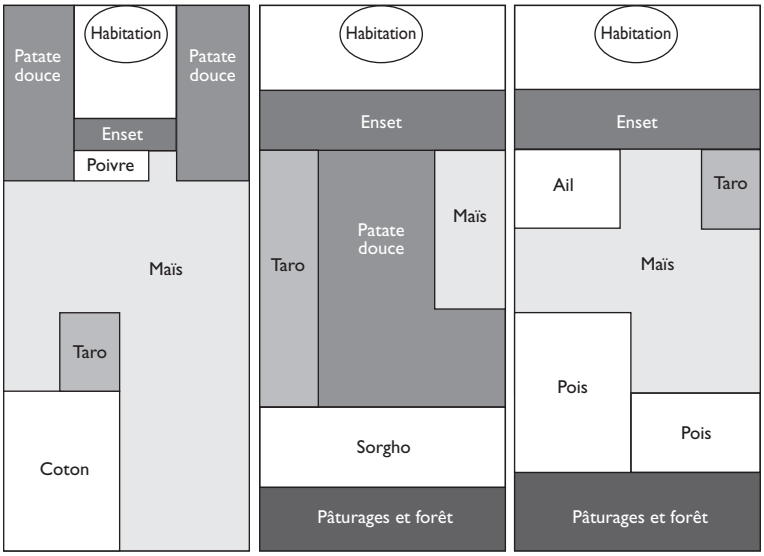


Fig. 9 – Suite.

L'étagement bio-climatique ne modifie guère l'organisation des exploitations wolaita. La distinction est, en effet, très peu perceptible entre les hautes terres et l'étage médian, elle l'est davantage avec les basses terres.

Quel que soit l'étage, les plantes cultivées le plus intensivement se trouvent au plus près de l'habitation, et on cultivera plutôt du maïs que du sorgho dans les champs du proche *shoka*. Néanmoins, la richesse des paysans et leur capacité à recourir à des engrais chimiques peuvent modifier cet agencement cultural. Les impératifs de transfert de la fertilité, qui régissent ce modèle agricole, provoquent chez les paysans des formes nouvelles d'organisation de l'espace, sous le double impact de la diminution des superficies cultivables par exploitant et de l'utilisation d'engrais chimiques. La plantation d'enset accueille ainsi de plus en plus fréquemment d'autres cultures particulièrement exigeantes en engrais. Quelques plants de canne à sucre ou de petites parcelles de maïs – sachant que ce dernier est normalement cultivé en plein champ, en utilisant de l'engrais chimique et non animal – colonisent parfois l'intérieur de la plantation d'enset alors que ses périphéries sont de plus en plus souvent mises en culture avec du taro, de l'igname ou des patates douces, parfois dans une telle proximité que les parcelles semblent alors être complantées. Ces pratiques, qui procèdent d'une mini-

misation des risques et d'une volonté d'intensification de la culture du maïs, entraînent une certaine désorganisation des plantations d'enset et de café qui sont alors mitées par des cultures de champ extérieur. Elles témoignent d'une réorganisation profonde des systèmes agraires, dans laquelle l'enset cède peu à peu sa place au profit du maïs.

Les adaptations les plus courantes, mais qui ne sont pas nécessairement les plus anodines, puisqu'elles perturbent l'identité paysagère commune, sont liées aux contraintes topographiques et à la pression foncière. Cette dernière oblige les exploitants à des remaniements internes et se traduit le plus souvent par une extension de la SAUée aux dépens des bois et des pâturages. Dans certains cas extrêmes, les exploitations sont désorganisées au point de ne plus posséder de plantation d'enset (dans les très basses terres) ou, au contraire, de se réduire à cette seule plantation (chez les paysans les plus pauvres).

De même, les fortes contraintes topographiques de l'altitude désorganisent totalement le bel agencement des interfluves et donnent à voir des paysages un peu plus confus, en provoquant notamment le morcellement des exploitations. Enfin, des contraintes économiques participent elles aussi à une remise en question du modèle paysager, qui demeure néanmoins pertinent dans l'organisation actuelle de l'espace agricole wolaita.

## *La colonisation paysagère*

De tels paysages s'étendent jusqu'à couvrir aujourd'hui la quasi-totalité de la superficie du Wolaita utile, se répandant largement au-delà des collines de la *woïna dega*.

Parce que ce système vise à l'utilisation optimale d'un versant pentu et qu'il laisse une large place à la culture de l'enset, nous le pensons originaire de la *woïna dega*, qui est en outre l'étage le plus anciennement peuplé. L'écosystème de l'enset se situe, en effet, entre 1 600 et 2 100 m, altitudes auxquelles il produit les meilleurs rendements. Mais dans le Wolaita, comme dans beaucoup de « pays de l'enset », la plante est « ubiquiste » et colonise tous les étages ; des plantations plus ou moins fournies s'échelonnent depuis les hautes pentes des monts Damot et Kindo jusque dans les basses terres du Rift et de l'Omo. E. Westphal (1977) estime ainsi que 1 200 m est la limite altitudinale inférieure de sa mise en culture, et 3 000 m la limite supérieure.

Les mouvements de population entre les trois étages expliquent l'exportation de ce modèle agricole originaire de la *woïna dega*. Les paysages et les systèmes agricoles des basses terres se modifièrent en

effet, avec l'installation définitive de leurs exploitants, directs ou indirects. Avant la Réforme agraire, les basses terres étaient majoritairement mises en culture par des paysans résidant dans les étages supérieurs et n'y cultivant que les plantes adaptées à la sécheresse, tels le gingembre, le coton, le sorgho, les haricots et, plus tardivement, le maïs. Lors de l'installation des paysans dans les basses terres, exigée par la Réforme agraire, ceux-ci s'approprièrent leur nouvel environnement en y appliquant le modèle d'organisation de l'espace qui leur était familier, à savoir celui de leur étage d'origine. De secondaires, les exploitations devinrent principales et reproduisirent alors le modèle cultural et culturel forgé par une société paysanne originaire de la *woïna dega*.

La mise en valeur du Wolaita utile, tel qu'il se présente aujourd'hui, relève bien de l'exportation d'un modèle global d'organisation de l'espace et non seulement de la culture de l'enset. Certaines exploitations des basses terres du Rift, qui abritent des bois privés témoignent ainsi d'une scrupuleuse observance du modèle paysager (Planel, 1999 : 78). Alors que les basses terres offrent des bois et des pâturages en abondance, certains paysans condamnent pourtant une partie de leur exploitation pour y planter du bois. Phénomène d'autant plus curieux que la collecte du bois, dans les espaces communaux non mis en valeur, ne pose aucune difficulté, pas même du point de vue juridique.

Les basses et les hautes terres qui représentaient au début du siècle les deux principales réserves foncières du Wolaita ont donc été modelées à l'image des terres du milieu : l'identité paysagère du Wolaita est donc également celle d'un étage, celui de la *woïna dega.*

Ces terroirs pleins, pressés de toutes parts, en haut comme en bas des versants, par des besoins en terre toujours plus impérieux, s'adaptent, se modifient et, ce faisant, perdent un peu de leur belle géométrie. Ils expriment par là même leur réactivité à l'accélération de la pression démographique. Généreux, saturés, conquérants, ces paysages ne sont jamais tant wolaita que lorsqu'ils se parent d'une certaine confusion.

## Des systèmes de production diversifiés

L'étagement climatique de la montagne wolaita autorise la présence d'une vaste palette culturale. Si les contraintes culturales sont limitées dans chaque étage, les possibilités semblent au contraire infinies à l'échelle du Wolaita et de l'ensemble de la région, comme le montre l'exemple du pays dorzé (gamo) où l'on cultive la pomme. Introduite il

y a une trentaine d'années par les missionnaires de l'Église évangélique (Mekane Yesus), elle est aujourd'hui largement répandue et alimente les circuits commerciaux nationaux (Roussel, 2001).

En dépit des variations provoquées par l'étagement, il existe bien un système agricole propre au Wolaita, reposant sur quatre piliers principaux : les céréales, les légumineuses, les tubercules et des cultures secondaires diverses, maraîchères, fruitières et arboricoles (tabl. 5).

La richesse agricole du Wolaita se manifeste autant par la diversité culturale que par l'importance relative des rendements. Si les rende-

Tabl. 5 –
A : La diversité agricole du Wolaita.

| Type de production | Rendements en q/ha | | |
|---|---|---|---|
| | Wolaita[1] | Nord-Omo[2] | Éthiopie[3] |
| **Céréales** | | 10,67 | |
| Blé | 8 | 7,26 | 7,6 |
| Maïs | 48 | 17,4 | 10,7 |
| Orge | 6 | | 8 |
| Sorgho | 7 | 11,15 | 8,6 |
| Tef | 6 | 5,48 | 6,1 |
| **Légumineuses** | | 6,38 | |
| Fèves | 6 | | |
| Pois | 6 | 5,14 ou 6,68 | 6,3 |
| Haricot | 5 | | 7,7 |
| **Légumes** | | | |
| Carottes | 20 | | |
| Betteraves | 20 | | |
| **Tubercules** | | | |
| Patate douce | 90 | | 50 |
| Patate wolaita | 20 ? | | |
| Pomme de terre (irlandaise) | 12 | | 53 |
| Enset | 24 | | 24 |
| Igname | 90 | | 42,7 |
| **Cultures commerciales** | | | |
| Café | | | 2,7 |
| Coton | | | |

1. Le Pommelec, 2000
2. Adaptation de Westphal, 1977
3. D'après le recensement agricole de 1997-1998, CSA.

B : Liste des espèces végétales cultivées dans la région de Soddo.

| **Nom français** | **Nom vernaculaire** | **Nom scientifique** |
|---|---|---|
| Ail | *Touma* | *Allium sativum* |
| Avocat | *Avokado* | *Persea americana* |
| Bananier | *Mouza* | *Musa americana* |
| Betterave | *Kaysser* | *Beta vulgaris* |
| Blé | *Guistié* | *Triticum aestivum* |
| Café | *Touké* | *Coffea arabica* |
| Canne à sucre | | *Saccharum* spp. |
| Carotte | *Karot* | *Daucus carota* |
| Chou | *Santa* | *Brassica oleracea* |
| Enset | *Outa* | *Ensete ventricosum* |
| Eucalyptus | | *Eucalyptus* spp. |
| Fève | *Bakela* | *Vicia faba* |
| Haricot | *Lokoma* | *Phaseolus vulgaris* |
| Igname | *Baye* | *Dioscorea* spp. |
| Maïs | *Badala* | *Zea mays* |
| Mangue | *Mango* | *Mangifera indica* |
| Manioc | *Mitaboy* | *Manihot esculenta* |
| Oignon | *Sinkrout* | *Allium cepa* |
| Orge | *Banga* | *Hordeum vulgare* |
| Papaye | *Papaya* | *Carica papaya* |
| Patate douce | *Chukaré* | *Ipomoea batatas* |
| Patate wolaita | *Wolayta dono* | *Coleus edulis* |
| Piment | *Kariya*/*Berbéré*/*Mitmita* | *Capsicum* spp. |
| Pois | *Atara* | *Pisum sativum* |
| Pois chiche | *Chumbura* | *Cicer arietinum* |
| Pomme de terre | *Galla dono* | *Solanum tuberosum* |
| Sorgho | *Maldoua* | *Sorghum vulgare* |
| Taro | *Boyna* | *Colocasia antiquorum* |
| Tef | *Gaché* | *Eragrostis abissinica* |

ments élevés en maïs peuvent s'expliquer par l'impact des programmes de modernisation agricole qui préconisent les variétés à hauts rendements (VHR) et les engrais, ceux de la patate douce témoignent davantage de l'efficacité des savoir-faire locaux. En 1977, à une période antérieure à la mise en œuvre des programmes de modernisation agricole, le WADU estimait déjà à 20-22 q/ha les rendements en maïs, ce chiffre étant supérieur aux rendements que l'on observe aujourd'hui dans le Nord-Omo, et à plus forte raison, en Éthiopie. De même, les bureaux du ministère de l'Agriculture du *wereda* de Damot-Gale

annoncent des rendements en maïs de 50 q/ha en grande saison des pluies (60 q/ha en petite), contre 10 q/ha pour les variétés locales de maïs cultivées sans engrais et 13 q/ha avec engrais, ce qui est conforme à la moyenne nationale.

S'ajoute à cela une grande diversité culturale, dans la mesure où la région se situe au carrefour de différentes traditions agricoles. L'enset, le café, le tef et les pois représentent des plantes indigènes, alors que le taro et le bananier, depuis longtemps cultivés, ont été importés d'Asie (J.-P. Chrétien, *in* CHASTANET, 1998 : 213). Les haricots et le maïs en provenance du continent américain atteignirent la région au XVII^e^ siècle et les systèmes agraires sont aujourd'hui enrichis de cultures introduites plus récemment : patate douce et légumes variés.

La diversification agricole se décline selon deux modes distincts : par des associations culturales de champs extérieurs qui prennent la forme d'un micro-assolement et où chaque parcelle est soumise à sa propre rotation culturale. Mais aussi par des pratiques de complantage traditionnelles dans le jardin de case, mais qui se répandent aujourd'hui en périphérie de la plantation d'enset et parfois dans le *gosha*, du fait de la réduction des superficies disponibles par exploitant. La culture du haricot de juillet, semé juste après la plantation de pomme de terre, est ainsi de plus en plus courante dans le *gosha* (LE POMMELEC, 2000 : 72). Et pourtant malgré une récente extension du complantage, ce sont les associations culturales du *gosha* qui demeurent les plus complexes. Les principales associations culturales que l'on y observe sont les suivantes :

– Patate douce/Légumineuse/Maïs
– Patate douce/Maïs ou légumineuse/Maïs
– Patate douce/tubercule/maïs
– Légumineuse/Céréale ou tubercule/Maïs

Le rythme de l'alternance des productions dépend de la durée de leur cycle. Les plantes à cycle long (taro et sorgho, 12 mois), qui ne permettent pas d'obtenir deux récoltes annuelles sur une même parcelle, connaissent aujourd'hui un certain recul car elles gênent la flexibilité des rotations culturales. De plus, ces plantes ne s'intègrent pas dans les programmes de modernisation agricole du Wolaita et subissent la concurrence du maïs et de la patate douce, principalement. L'intensivité de l'agriculture wolaita autorise ainsi deux récoltes, plus ou moins articulées autour des deux saisons pluviales, comme le montre le calendrier cultural (fig. 10).

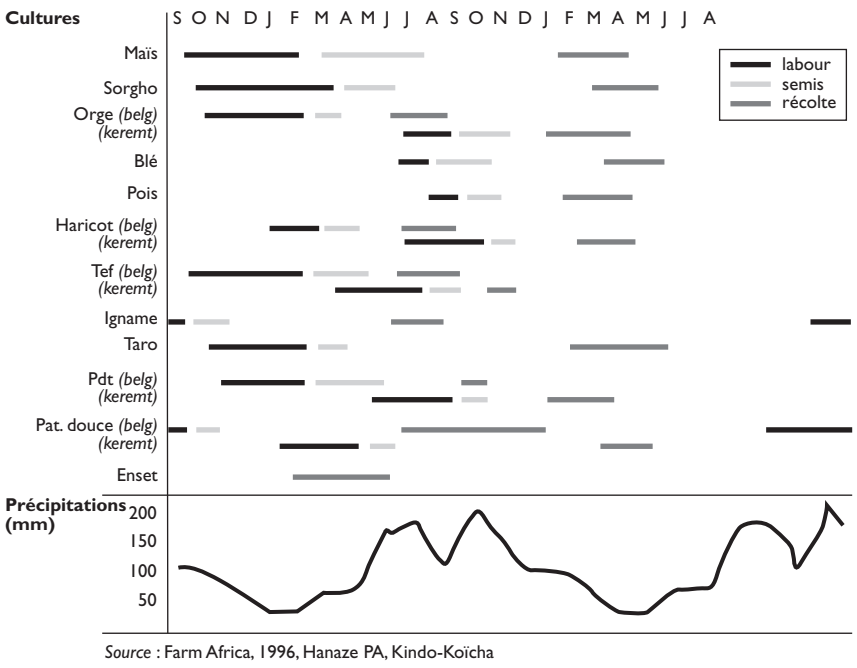


*Source* : Farm Africa, 1996, Hanaze PA, Kindo-Koïcha

Fig. 10 –
Le calendrier cultural.

En théorie, l'éventail cultural est large mais dans la pratique la palette se réduit (tabl. 6) : blé, maïs, orge, tef et sorgho constituent les céréales les plus répandues ; patate douce, pommes de terre et taro les tubercules les plus fréquemment cultivées ; fèves, pois et haricots forment l'essentiel des légumineuses, alors que les légumes frais consistent principalement en carottes, betteraves, courges et choux divers.

La rotation de base se compose de maïs et de patate douce qui représentent les deux cultures les plus répandues sur les exploitations, et plus particulièrement dans le *gosha*. On cultive également du blé, de l'orge et du sorgho comme céréales secondaires, ainsi que des patates du Wolaita (bleutées), des pommes de terre irlandaises, de l'igname et du taro comme autre tubercule.

Tef et produits maraîchers (carottes, betteraves, citrouilles et choux) représentent, avec le café, les principales cultures commerciales de la région. Bénéficiant d'un cycle très court (3 mois), elles peuvent s'insé-

Tabl. 6 – Les cultures dominantes dans le *wereda* de Soddo-Zuria, saison agricole de 1995.

| **Superficie occupée (%)[1]** | | **Production récoltée (%)** | |
|---|---|---|---|
| Maïs | 22 | Enset | 47 |
| Tef | 20 | Patate douce | 16,5 |
| Patate douce | 11 | Maïs | 10 |
| Enset | 10 | Pomme de terre irlandaise | 3,6 |
| Haricot | 7 | Tef | 2,8 |
| Café | 5,5 | Pomme de terre | 2,7 |
| Pomme de terre irlandaise | 3,7 | Taro | 1,7 |
| Sorgho | 3,5 | Haricots | 1,2 |
| Orge | 3,4 | Café | < 1 |
| Pomme de terre | 2,9 | Sorgho | < 1 |
| Taro | < 1 | Orge | < 1 |
| Pois | < 1 | Blé | < 1 |
| Fruits | < 1 | Légumes | < 1 |
| Légumes | < 1 | Fruits | < 1 |

*Source* : MOA, Soddo-Zuria.

1. Pourcentage de la SAUée, hors bois et pâturages.

rer à n'importe quel moment dans les rotations culturales du *gosha* et colonisent fréquemment les périphéries de la plantation, parfois d'ailleurs en complantage avec des tubercules. Souvent plantés en pépinière dans le jardin de case, les légumes nécessitent un apport important en fumure, d'où leur localisation en proximité des plantations d'enset et de café. Le tef, comme les autres céréales, se trouve systématiquement sur les champs extérieurs ; semé à la volée, il requiert une parcelle plus grande que celle des légumes et ne peut être complanté.

À l'échelle de l'exploitation, l'association dominante est la suivante : enset/maïs/patate douce. Principale nourriture en période de soudure, la consommation d'enset apparaît nettement sur le tableau 6, mais cela ne préjuge en rien de son rôle dans l'organisation des paysages wolaita, qui sont davantage structurés par la grande diversité culturale des systèmes de production.

## Les paysages de l'enset

À l'image du Wolaita, les paysages qui composent la « ceinture de l'enset » (carte 1) ne sont pas nécessairement des paysages qui doivent leur structuration à cette forme particulière d'arboriculture. En effet, on

est aujourd'hui en droit de se demander si l'enset représente bien le pilier des systèmes agraires, tel que les Wolaita le revendiquent (et avec eux, nombre de chercheurs), ou s'il n'est pas plutôt un marqueur identitaire – du fait de ses nombreuses implications sociales, spatiales et même politiques – perdant peu à peu son impact paysager. Les pays « mangeurs d'enset » parurent, en effet, bien étranges lorsqu'ils furent intégrés à un empire qui ne connaissait que le goût du tef. Si les conquérants furent prompts à assimiler l'originalité des campagnes méridionales à la culture de l'enset, c'est peut-être qu'ils connaissaient dejà la plante mais ne l'appréciaient que pour ses qualités ornementales.

L'enset est l'arbre aux multiples appellations : *Ensete ventricosum* ou *edulis* est sa dénomination scientifique mais on le nomme plus vulgairement et de façon erronée faux bananier, tant sa ressemblance avec l'arbre fruitier est marquante. Les Wolaita le désignent communément sous le nom de *utta.*

Un plant d'enset présente un profil caractéristique (photos 17 dans le cahier couleurs et 18) : de grandes feuilles partent d'un pseudo-tronc. Toutes variétés confondues, la taille des feuilles peut atteindre cinq mètres de hauteur alors que celle du tronc est plus réduite, 3,50 m au maximum. En revanche sa circonférence est assez importante, de l'ordre de 2 m à 2,50 m. Cultivé en plantation monospécifique, l'enset présente dans le Wolaita, une grande diversité variétale puisque l'on dénombre plus de 110 cultivars (*komuwa*) différents, offrant diverses qualités phénotypiques (taille, couleur des limbes et des nervures, texture des feuilles), agronomiques (durée du cycle, productivité, résistance aux maladies) et gustatives (saveur et consistance) (Kefale Alemu et Sandford, 1991). On distingue en général les plants femelles, plus goûteux et récoltés plus précocement, des plants mâles, plus résistants mais moins savoureux.

## *Les vertus de l'enset*

L'enset fait l'objet d'une arboriculture intensive, car la pulpe comestible de son tronc a longtemps servi de base à l'alimentation wolaita. Mais les avantages de l'enset ne sauraient se réduire à ceux d'une culture vivrière et ses nombreuses qualités ont donné lieu à une abondante littérature, qui énumère consciencieusement ses incontestables vertus. Nous nous contenterons ici d'en citer les principales. La première, et non des moindres, correspond à la variété des usages domestiques de la plante, dont les paysans exploitent chaque partie.

Photo 18 – Pseudo-tronc d'un plant d'enset.

La pulpe du pseudo-tronc se cuisine de quatre façons : le *qotcho* (*uncha*, en wolaitigna) est un pain réalisé avec la pulpe râpée et fermentée, le *bulla* (*itima*, en wolaitigna) est une sorte de porridge à base d'une poudre d'amidon issue de la déshydratation du jus extrait de la pulpe du pseudo-tronc (mais également des inflorescences), lors d'une phase de pré-fermentation. Le *worke* (*godeta*) ressemble au *qotcho* : c'est une préparation à base de pulpe écrasée et fermentée. Enfin, l'*amicho* (*doysetida utta*) consiste en de gros morceaux de pulpe fermentée mais non râpée. Il existe également d'autres préparations à

base d'enset présentées avec beaucoup de détail dans le rapport pour *Farm Africa* rédigé par KEFALE ALEMU et SANDFORD (1991). Les feuilles qui servent à entourer les pains de *qotcho* et autres aliments pendant la cuisson, ont également une utilité culinaire.

Les fibres de l'enset (*golla*) servent à confectionner des cordages ou des ficelles plus ou moins résistants en fonction de leur mode d'extraction ; tissées, elles sont utilisées en vannerie. La résistance de ces fibres est telle que le gouvernement a pendant un temps pratiqué la transformation des fibres d'enset en lieu et place du sisal, aujourd'hui importé – ce projet, bien que représentant un réel débouché pour la région, a été abandonné en 1984.

Les résidus de la plante servent d'engrais vert (*mulch*) dans les champs ou de fourrage pour les animaux, tout particulièrement en cas de retard des petites pluies. Ainsi, lorsque la saison sèche coïncide avec la période de soudure, l'enset nourrit à la fois les hommes et les animaux. Par ailleurs, les grandes feuilles séchées de l'enset forment un matériau de construction abondant et participent au tissage de « canisses » destinées à de multiples usages (les cloisons de séparation des *toukoul* sont toujours réalisées de cette façon).

Tous les mangeurs d'enset lui reconnaissent également des vertus médicinales plus ou moins assimilées à celles d'un fortifiant. Mais on rapporte d'autres qualités curatives plus intéressantes : les produits de l'enset aideraient à soigner le choléra comme d'autres diarrhées et certaines variétés, comme *« Lonchingie »,* pourraient être utilisées à des fins contraceptives (KEFALE ALEMU et SANDFORD, 1991).

Enfin, dernier avantage et non des moindres, l'enset se conserve aisément, surtout si on le compare aux céréales stockées dans des greniers aériens (photo 19). La pulpe mise à fermenter est enveloppée dans des feuilles et enfouie dans le sol de la plantation ; elle s'y trouve ainsi à l'abri de la plupart des agents de destruction des récoltes. Dans de très bonnes conditions, elle peut y demeurer plusieurs années, bien que dans la pratique elle soit consommée au bout de six mois (la conservation sur pied se limite également à cette même période). Le processus de fermentation proprement dit, dure, quant à lui, entre deux semaines et un mois.

On ne saurait terminer ce panégyrique sans faire référence, ne serait-ce que brièvement, aux avantages sociaux que procure une plantation d'enset. Bien qu'il soit consommé en période de soudure, lorsque les autres aliments font défaut, sa consommation peut revêtir un caractère

Photo 19 – Les conditions climatiques du Wolaita limitent la conservation des céréales en extérieur aux saisons sèches et aux basses terres, ici à Ofa.

prestigieux. Il est ainsi régulièrement cuisiné à l'occasion des grandes cérémonies wolaita et éthiopiennes : mariages, rites funéraires et « fête de l'invention de la croix » (*Mesqel*) intervenant après les grandes récoltes de septembre et marquant le début de la nouvelle année dans le calendrier éthiopien. Célébrée dans toute l'Éthiopie, *Mesqel* revêt une signification particulière pour certains peuples de l'enset, notamment en pays guragé, où elle est fêtée par la plantation de jeunes enset. Dans les traditions wolaita, un jeune homme ne peut prendre femme s'il ne lui garantit pas la présence d'une plantation suffisamment mâture et développée pour la cacher des regards indiscrets, et lui tenir lieu de salle de bain. Des plantations de grandes tailles témoignent, il est vrai, de la capacité d'un paysan à capitaliser et à immobiliser une terre, qui n'est alors pas occupée par des cultures annuelles, marchandes notamment ; cette richesse lui confère un prestige social indéniable.

## *L'enset, une culture peuplante ?*

Parmi les nombreuses qualités de l'enset, sa capacité à supporter de fortes densités de population explique sans doute le succès de sa

| Apports nutritifs | Enset | | Riz brun |
|---|---|---|---|
| | *Qotcho* (100 g) | *Bulla* (100 g) | |
| Eau | 45 % | 43,7 % | 10 % |
| Calories | 190 kcal | - | 330 à 385 kcal |
| Protéines | 1,45 mg | 0,25 % | 8,3 mg |
| Lipides | 0,25 mg | 0,1 % | 1,6 mg |
| Glucides | 45,4 mg | 55,4 % | 45 mg |
| Calcium | 142 mg | 44 mg | 22 mg |
| Fer | 4,9 mg | 7,7 mg | 2 mg |
| Thiamine (vit. B1) | 0,018 mg | - | 0,36 mg |
| Riboflavine (vit. B2) | 0,5 mg | - | 0,06 mg |
| Niagine (vit. PP) | 0,2 mg | - | 7 mg |

*Source* : FAO, 1970 ; Kefale Alemu et Sandford, 1991.

Tabl. 7 – Les apports nutritifs comparés de l'enset et du riz.

culture. Ainsi A. Gascon souligne-t-il la ressemblance entre enséiculture et riziculture. Mais ce n'est pourtant pas tant l'enset qui représente une « culture peuplante », que l'ensemble du système agricole auquel il participe car, à l'inverse des Wolaita, les consommateurs réguliers d'enset connaissent de fortes carences alimentaires.

Le talon d'Achille de la plante réside effectivement dans la faiblesse et le déséquilibre de son apport nutritif. Tous les paysans qui la cultivent savent bien que ses produits doivent être associés à ceux de l'élevage aussi bien qu'à des légumineuses. Les protéines animales sont en effet indispensables pour pallier les carences alimentaires d'un régime uniquement constitué d'enset. Si l'on poursuit la comparaison avec la riziculture (tabl. 7), on s'aperçoit rapidement que les apports nutritifs de l'enset sont loin d'être aussi riches que ceux du riz.

L'enset n'offre pas les mêmes garanties que la culture du riz et ne saurait donc expliquer, à lui seul, les fortes densités de population qui l'accompagnent. La déficience énergétique de l'enset est d'autant plus marquée, si l'on étend la comparaison aux autres piliers de l'alimentation éthiopienne (tabl. 8). Soulignons brièvement que l'enset est pauvre en calories, alors que toutes les céréales offrent un apport énergétique plus important, de l'ordre de 330 à 385 kcal (Favier, 1989 : 286). De même, les apports protéique et lipidique des céréales et notamment du

sorgho sont bien meilleurs que ceux de l'enset. Ainsi, un régime à base d'enset doit nécessairement, et de façon plus impérieuse qu'avec le riz, être complété par d'autres apports protéiques. Les vertus nutritives de l'enset ne prennent donc toute leur signification que lorsqu'elles sont associées à un régime de protéines animales, ce qui n'est pas toujours possible dans des sociétés qui souffrent d'une importante diminution du cheptel par exploitant. La consommation exclusive, ou même préférentielle, de l'enset s'avère donc peu avantageuse.

Cela explique sans doute que les Wolaita diversifient leur consommation, comme l'exprime justement Techale Berou, un paysan du *qebelé* de Futo (Bolosso-Sore) : « l'enset ne peut être la solution à nos problèmes car, de toute façon, nous avons besoin d'autre chose pour manger ».

La rumeur veut que les apports en fer de l'enset soient exceptionnels et justifient sa consommation. Ils sont certes supérieurs à ceux du maïs, quoique la différence soit peu marquée, mais ils demeurent très inférieurs à ceux du sorgho, qui est pourtant une culture en voie d'abandon dans le Wolaita.

Le « miracle de l'enset », pour reprendre la formule consacrée par A. Gascon (2002 : 103) ne résulte donc pas de ses capacités nutritives mais davantage de sa capacité de résistance à la sécheresse. Certes, les céréales assurent une base alimentaire plus sûre, mais leur réseau racinaire ne leur permet pas de faire face à un déficit hydrique. À l'inverse, l'enset ne souffre pas d'un manque d'eau chronique. Une période de sécheresse n'entraîne pas de diminution des rendements de la plante qui stocke l'eau dans son pseudo-tronc pendant plus de

Tabl. 8 – Les apports nutritifs comparés de l'enset et d'autres consommations locales (pour 100 g).

| **Apports nutritifs (mg)** | **Enset *(qotcho)*** | **Maïs** | **Patate douce** | **Sorgho** |
|---|---|---|---|---|
| Protéines | 1,45 | 9,5 | 1,2 | 11 |
| Lipides | 0,25 | 4 | 0,3 | 3,2 |
| Glucides | 45,4 | 66 | 25,1 | 59,3 |
| Calcium | 142 | 16 | 21 | 26 |
| Phosphore | – | 220 | 50 | 330 |
| Fer | 4,9 | 3,60 | 0,9 | 10,6 |
| Vit B1 | 0,018 | 0,33 | 0,14 | 0,34 |
| Vit B2 | 0,5 | 0,10 | 0,05 | 0,15 |
| Vit PP | 0,2 | 3,1 | 0,7 | 5,3 |

*Source* : FAO, 1970 et 1972

trois ans ! Dans le Wolaita, l'enset constitue donc plus une plante de sécurité alimentaire que la base de l'alimentation. Ainsi n'est-elle régulièrement consommée que dans les hautes terres et fait, ailleurs, l'objet d'une consommation occasionnelle (soudure et fêtes).

Les peuples mangeurs d'enset présentent, en réalité, différents types de consommation (Brandt, 1997). Les populations oromo, ayant adopté tardivement la culture de l'enset, réservent sa consommation aux périodes de mauvaise récolte. De même dans les régions occidentales de l'Éthiopie, Wollega ou Illubabor, l'enset n'est pas consommé quotidiennement et ne représente qu'une culture de sécurité alimentaire (Ajebe Ligaba, 1984). À l'inverse, les populations sidama, guragé, kambatta, hadiya, gamo-gofa et wolaita le consommaient plus régulièrement il y a peu, puisqu'il entrait dans le régime alimentaire courant. Mais H. P. Huffnagel (1961 : 287) observait, dès les années 1960, des nuances au sein des pays « gros » mangeurs d'enset. À population à peu près égale, la consommation totale des Wolaita était 2,5 fois moins importante que celle des Sidama ou des Guragé, soit 87 600 tonnes de *qotcho* contre 215 956 tonnes et 205 570 tonnes. La situation des Wolaita, pourtant anciens cultivateurs d'enset, semble donc évoluer aujourd'hui vers celle des peuples oromo et l'on ne peut plus considérer le Wolaita uniquement comme un « pays de l'enset ». Le ministère de l'Agriculture (Land Utilisation and Crop Production Survey, 1976) estimait ainsi en 1977 que l'enset occupait 1/5 à 1/6 de la SAUée du pays guragé. D'après nos calculs les plantations d'enset n'occuperaient aujourd'hui qu'à peine 2 % de la SAUée du *wereda* de Kindo-Koïsha (MOA, 2000).

C'est véritablement comme une culture de sécurité alimentaire que les paysans envisagent le rôle de cette plante. Arjo Megano, qui vit à la périphérie d'Areka, pense ainsi que « l'enset est leur ami », puisqu'il ne sèche pas si les précipitations sont faibles, qu'il procure des rendements réguliers – au contraire du café – et qu'il autorise la pratique du complantage pour faire face à la faiblesse des superficies cultivables. Il faut également remarquer que sa faible commerciabilité dans le Wolaita où toutes les familles en possèdent, à l'exception de quelques rares urbains, renforce son rôle de gardien de la sécurité alimentaire. Sauf maladie, ou sécheresse continue, les réserves alimentaires de l'enset ne sortent pas de l'exploitation, ce qui est loin d'être le cas des stocks céréaliers.

En outre, l'enséiculture s'accommode assez bien de la faiblesse des superficies disponibles, sa productivité à l'hectare étant, de loin, la plus élevée de toutes les cultures pratiquées dans le Wolaita. Des études conduites par Farm Africa (Kefale Alemu et Sandford, 1991 : 29),

montraient qu'un plant d'enset utilisait un espace moyen de 1,55 m$^2$ dans la pépinière, et de 6,25 m$^2$ dans la plantation ; soit un espace total moyen de 4,35 m$^2$ et la possibilité de cultiver 2 300 plants à l'hectare ! Par ailleurs, des recherches menées par le WADU en 1979-1980 indiquaient qu'une quantité comprise entre 40 et 70 plants matures pouvait nourrir une famille de 5 à 6 personnes pendant un an, dans la mesure où ladite famille ne tirait que la moitié de ses apports alimentaires de l'enset. Ce qui porte à un espace compris entre 170 et 300 m$^2$ la superficie minimum requise pour une plantation capable de nourrir une famille pendant un an. Si l'on considère comme Gebreheiwet Assegahegn que la plantation d'enset occupe 25 % d'une exploitation moyenne de 0,45 ha, la superficie réelle des plantations est alors dix fois supérieure à la superficie théorique minimale nécessaire à l'alimentation d'une famille. La forte productivité de la plantation de l'enset, par rapport aux parcelles céréalières est toute fois inférieure à celle de certains tubercules (Stanley, 1996), qui par ailleurs ne requièrent pas un grand investissement en travail pour leur transformation/consommation.

## *Enset, engrais ou paysan ? les jardiniers paysagistes du Wolaita*

Tout comme le riz, les techniques culturales de l'enset ont une incidence déterminante sur l'organisation des paysages wolaita et expliquent en partie leur spécificité. Il ne s'agit pas ici d'analyser dans le détail les techniques culturales de l'enset, qui sont fort bien présentées dans différents ouvrages (Le Pommelec, 2000 et Kefale Alemu et Sandford, 1991), mais de l'envisager comme un agent de premier ordre dans l'aménagement du territoire wolaita.

On considère souvent que l'enset « marque profondément les paysages agraires au sud d'Addis-Abeba » (Gascon, 2002 :103), mais cette remarque perd de sa pertinence dans le cas wolaita, où l'emprise paysagère de l'enset reste superficielle et dissimule des techniques culturales qui dépassent largement le cadre de sa seule culture.

La multiplication de l'enset se fait par voie végétative. Le bulbe d'un jeune plant est divisé en deux parties plantées dans une pépinière, elles donneront des rejets (*hata*) ultérieurement replantés dans différents endroits de la plantation. À l'occasion des transplantations, les emplacements de la pépinière ou de la plantation qui doivent recevoir les jeunes *hata* font l'objet d'un important apport en fumure organique :

chaque plant reçoit un panier de fumure après plantation et les emplacements destinés à la transplantation reçoivent également du fumier. L'exigence en fumure animale de la plante oblige la plantation, et *a fortiori* la pépinière, à se situer près de la zone de stabulation du bétail afin d'éviter un trop long transport des déjections animales. Celle-ci se trouve donc derrière l'habitation principale qui sert à la fois d'étable et de maison. Le *toukoul* et la plantation sont reliés par un petit canal qui favorise la circulation du purin vers la pépinière, parcelle qui exige l'amendement du sol le plus minutieux et qui se situe donc entre le *toukoul* et la plantation proprement dite.

La gestion de la fertilité des sols et, à travers elle, les transports de fumure, animale ou organique (les résidus de l'enset pouvant être enfouis dans le sol même de la plantation ou dans les champs plus éloignés) déterminent l'organisation des exploitations wolaita. Les espaces agricoles sont ainsi répartis autour d'un gradient de fertilisation : les espaces les plus exigeants se situant près de l'étable et de la plantation, les deux sources de fertilisants. De même, les pâtures sont proches des champs afin de limiter au minimum la perte des déjections animales.

La redistribution de la fertilité détermine donc l'organisation des paysages wolaita. L'enset, bien qu'il représente l'élément paysager le plus facile à identifier, se trouve néanmoins soumis à cette règle commune des transferts de fertilité. L'amendement des sols, principalement d'origine animale, ne dépend donc pas de l'enset, qui constitue alors un élément de l'exploitation paysanne au même titre que les autres. En réalité la gestion de la fertilité, comme principe de structuration des paysages, traduit plutôt le rôle du travail humain dans la construction paysagère du Wolaita. D'un certain point de vue, l'enset n'est qu'une manifestation, parmi les autres composantes paysagères, de l'extraordinaire labeur wolaita.

Aujourd'hui, le fait que cette norme paysagère découle d'une gestion « traditionnelle » de la fertilité soulève bien des interrogations. L'utilisation de plus en plus répandue d'engrais chimiques ne promet-elle pas des transformations paysagères, dans la mesure où la redistribution d'une fertilité d'origine animale perd de son incidence ? Le recours massif aux engrais chimiques conduit donc à une *fossilisation* des paysages, qui se présenteront bientôt comme un héritage d'anciens systèmes agricoles. Dans certaines études, de tels paysages sont d'ailleurs présentés à l'appui d'une analyse des systèmes agraires du XIX^e^ siècle (Byakweli, 2000). Toujours visibles dans le Wolaita, ils perdent beaucoup de leur signification agricole, mais conservent une fonction identitaire forte (Planel, 2003 b : 53).

Ces considérations ne diminuent pas, en effet, la connotation identitaire des plantations d'enset. Il serait peut être bon, en revanche, de repenser l'analyse des paysages et des structures agraires des pays qui composent la « ceinture de l'enset » et qui ne sont peut-être plus nécessairement, à l'image du Wolaita, des pays de l'enset, c'est-à-dire des pays dans lesquels les pratiques agricoles sont principalement déterminées par cette culture. Certes le faible impact de l'enset sur l'organisation des paysages est une caractéristique proprement wolaita, le phénomène étant sans doute moins prononcé chez les Guragé et peut-être chez les Gamo.

S'il y a bien des paysages marqués par l'enset, n'est-ce pas surtout par abus de langage et parce que la plante, originale en Éthiopie, attire le regard ? L'enset est sans conteste une plante miraculeuse, ou tout du moins une plante dont la culture est très avantageuse pour les populations rurales du Sud éthiopien, mais de tels miracles valent peu en regard de l'extraordinaire maîtrise agricole des Wolaita, qui façonne plus sûrement les paysages de la région que les impératifs de l'enséiculture.

# L'agriculture wolaita

La singularité de l'agriculture wolaita soutient en partie l'identité du Wolaita, qui se présente principalement comme un territoire rural. En dépit de la réduction des superficies cultivables par exploitant, l'intensivité des pratiques culturales permet aux paysans de cultiver des productions diversifiées largement responsables de la spécificité paysagère régionale.

L'agriculture wolaita se définit avant tout comme une réponse aux fortes densités de population observées dans la région. Diversité et intensivité culturales sont les maîtres mots des pratiques agricoles wolaita et confèrent au territoire une identité agreste forte.

## Une agriculture savante

Savants jardiniers, les paysans wolaita sont renommés dans toute l'Éthiopie pour leurs techniques agraires. Au sein de « l'Éthiopie heureuse » pourtant si favorisée, rares sont les peuples à s'enorgueillir

d'une telle reconnaissance : les Dorzé sont considérés comme les meilleurs tisserands ; les Guragé, outre leur redoutable sens du commerce, confectionnent le plus goûteux des *tejj*, et seuls les peuples hadiya et kambatta pourraient rivaliser avec les Wolaita.

Les Wolaita ont ainsi développé une agriculture intensive et intelligente qui se fonde sur une très grande faculté d'adaptation aux éléments naturels extérieurs, notamment climatiques, ainsi qu'aux contraintes agronomiques inhérentes à leur agriculture, comme en témoignent la flexibilité de leurs rotations culturales, la pratique du complantage et la compatibilité de leurs cultures.

## *Flexibilité des orientations culturales*

La pratique des associations culturales sur une même parcelle autorise une grande souplesse dans la sélection des cultures. En réponse directe aux modifications climatiques observées par les paysans, les rotations initialement prévues peuvent se modifier. En cas de retard des précipitations, les paysans substituent fréquemment une plante à cycle court à la culture initialement prévue. Ainsi, dans la *woïna dega*, le maïs précoce est souvent remplacé par de l'orge ou du haricot (Le Pommelec, 2000 : 81). Les superficies dévolues aux cultures à cycle long (12 mois) ont tendance à se réduire. C'est notamment le cas du taro, dont la longueur du cycle ne permet pas aux paysans de tenir compte des variations de la qualité des pluies entre la petite et la grande saison des pluies.

De même, après un déficit de la petite saison des pluies quand la soudure s'annonce difficile du fait des faibles récoltes en maïs, les paysans cherchent à minimiser le risque alimentaire ; ils plantent souvent en patate douce des superficies plus importantes que prévues, lors des semis suivants de grande saison des pluies. Ils jugent plus aléatoires les rendements d'un deuxième semis en maïs : en effet, les grandes pluies peuvent être trop fortes et détruire les récoltes ou au contraire aussi faibles que les « petites » et provoquer une diminution des rendements. Dans ce cas, les paysans utilisent une partie des superficies destinées à la culture du maïs pour planter des patates douces, moins sensibles aux variations pluviométriques. Les rendements élevés de la patate douce permettent en effet une reconstitution sûre et rapide des réserves alimentaires et l'utilisation d'un tubercule garantit une récolte correcte en cas de prolongement du déficit hydrique sur la deuxième saison pluvieuse. Pour avoir assisté à trois

périodes d'arrivée des petites pluies, nous savons combien les paysans sont dans l'impossibilité de prévoir la durée exacte du retard des pluies (va-t-il se prolonger jusqu'aux grandes pluies ?). De même qu'ils ignorent parfois avec quelle culture ils vont ouvrir la saison agricole. À l'exception des paysans qui participent aux programmes de modernisation agricole et qui commencent par le maïs, comme leur impose le protocole, les autres peuvent ouvrir la saison culturale avec la patate douce. En culture principale, la patate douce est cultivée de mai à octobre. Il existe également un autre cycle (plantation en octobre et récolte en mai) qui intervient dans des rotations secondaires.

**L**a figure 11 rend bien compte de l'emploi sécuritaire de la patate douce dans les rotations culturales. En cas de faibles précipitations lors des « petites pluies » – comme ce fut le cas en 1997, 1999 et 2000 – les superficies plantées en patate douce sont importantes, jusqu'à 6 300 ha pour l'ensemble du *wereda* de Damot-Woyde. Dans le cas contraire, si les premières pluies sont satisfaisantes (1998), les superficies ainsi plantées diminuent considérablement. La patate douce est donc bien utilisée afin de reconstituer les réserves alimentaires réduites par une mauvaise pluviométrie lors de la première saison culturale. M. Le Pommelec (2000 : 82) observe également une autre utilisation de la patate douce : lorsque les perspectives de récoltes sont mauvaises (toutes espèces confondues) la patate douce peut être plantée tardivement en juillet, alors même que les sols mouillés sont lourds et difficiles à travailler, et n'être récoltée qu'en décembre.

Fig. 11 – Pluies et patates douces.

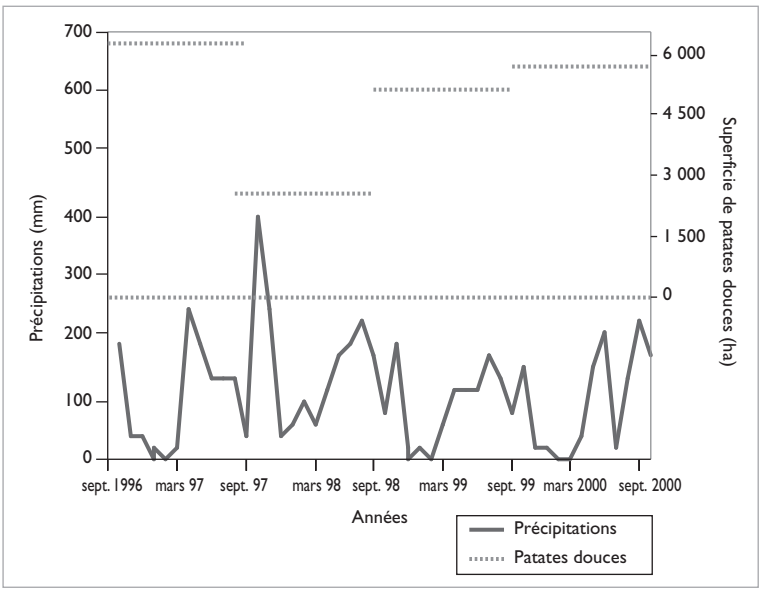

Tabl. 9 – Variation de l'emprise au sol par culture annuelle.

| Culture | Superficie en ha | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 1996-1997 | 1997-1998 | 1998-1999 | 1999-2000 |
| Maïs | 9 700 | 16 400 | 13 400 | 12 800 |
| Sorgho | 1 600 | 1 500 | 800 | 300 |
| Blé | 300 | 500 | 250 | 70 |
| Orge | 600 | 900 | 500 | 90 |
| Tef | 1 700 | 1 600 | 1 000 | 300 |
| Haricots divers | 4 800 | 2 200 | 9 200 | 7 000 |
| Pois divers | 1 700 | 300 | 900 | 150 |
| Patate douce | 6 300 | 2 400 | 4 600 | 5 700 |
| Pomme de terre irlandaise | 2 100 | 800 | 1 000 | 30 |
| Taro | 1 200 | 1 200 | 1 200 | 1 200 |
| Coton | 800 | 200 | 450 | 80 |
| Piment | 90 | 7 | 30 | 5 |

*Source* : MOA, Damot-Woyde.

L'alliance culturale dominante (tubercule/céréale) s'inscrit dans une stratégie alimentaire paysanne et répond à l'instabilité climatique de la région. Les tubercules résistant mieux aux déficits pluviométriques, les paysans y consacrent une part importante de leur exploitation, ce qui réduit d'autant leur capacité à cultiver des céréales mieux valorisées sur les marchés. En un sens, la nécessaire immobilisation d'une partie de l'exploitation par les tubercules, en prévision de l'endémique instabilité pluviométrique dans la région, constitue une véritable contrainte agricole. Elle ne met pourtant pas en danger les agriculteurs qui se nourrissent de patate douce, alors qu'une gestion similaire du vivrier commercialisable peut s'avérer beaucoup plus dangereuse du point de vue alimentaire.

La souplesse des orientations agricoles propres à chaque exploitation entraîne de fait une grande variabilité de l'emprise au sol annuelle de chaque culture (tabl. 9).

> **L**es superficies plantées en patate douce peuvent varier du simple au double d'une année à l'autre, comme ce fut le cas entre 1997 et 1998 et entre 1998 et 1999. Les cultures secondaires varient également dans des proportions importantes : la culture de l'orge augmenta en 1998 et diminua fortement en 2000, de même que celle du blé. Les cultures commerciales évoluent aussi dans les mêmes proportions et ont plutôt tendance à diminuer, comme le montre l'exemple du tef. Mais, dans l'ensemble, les

productions les plus aléatoires sont les légumineuses et les tubercules secondaires (pomme de terre). La culture des haricots connaît sans doute les variations les plus importantes : de 4 800 ha semés dans le *wereda* de Damot-Woyde en 1997, la superficie tomba à 2 200 ha l'année suivante, puis remonta à 9 200 ha en 1999 et à 7 000 ha en 2000.

La souplesse des rotations culturales wolaita se remarque particulièrement dans la variabilité des cultures secondaires, telles les légumineuses et quelques tubercules, à l'exception du taro, dont les superficies qui lui sont consacrées sont étonnamment stables ; constat qui renforce indéniablement sa parenté avec l'enset et prouve que sa diminution, si elle a bien eu lieu, est vraisemblablement ancienne.

Aujourd'hui, la patate douce, première culture vivrière du Wolaita, connaît une variabilité importante au même titre que les cultures secondaires. Phénomène qui témoigne d'une généralisation de l'adaptabilité des rotations culturales, laquelle concerne bien l'ensemble des éléments du système de production, et non seulement les cultures secondaires.

Si les facteurs pluviométriques et phytosanitaires qui commandent cette « adaptabilité » culturale sont fondamentaux, les paysans rencontrent aujourd'hui de nouvelles contraintes, économiques notamment, qui entravent leur gestion des rotations culturales et diminuent leur choix en terme de cultures ; le maïs ne peut ainsi plus faire l'objet de telles spéculations alimentaires car sa culture est de plus en plus régie par les protocoles du ministère de l'Agriculture.

## *Complantage et compatibilité des cultures*

La *cultura promiscua*, normalement réservée au jardin de case, s'observe également dans d'autres espaces de l'exploitation paysanne : plantation d'enset et champs extérieurs.

Dans les basses terres du *wereda* de Soddo-Zuria, des plants d'enset sont disséminés dans le jardin de case et, lorsque ceux-ci sont récoltés, les paysans sèment parfois du maïs hors saison afin de pouvoir obtenir une petite récolte lors de la soudure – récolte d'autant plus indispensable que l'enset a déjà été consommé. Aux étages supérieurs, le complantage se pratique à l'intérieur même de la plantation – mais toujours en périphérie – afin de compenser la faiblesse des superficies cultivées. Il est également pratiqué dans les champs extérieurs, le maïs pouvant par exemple servir de tuteur à l'igname.

Ces différentes formes de complantage participent à l'effort paysan de minimisation des risques agricoles. L'usage du haricot précoce qui arrive à maturité en pleine période de soudure, alors que le maïs et la patate douce n'ont encore rien produit, représente de ce point de vue une culture très intéressante. Cependant ce haricot, qui termine son cycle pendant les petites pluies aléatoires du printemps, fait prendre des risques économiques en année « normale » (bénéficiant d'une pluviométrie moyenne), c'est pourquoi il est souvent complanté avec le maïs précoce – ce qui oblige les paysans à un désherbage manuel des céréales et augmente leur charge de travail.

Quelles qu'elles soient, les rotations culturales prennent en compte trois paramètres principaux : la superficie dévolue à chaque culture, la compatibilité des spéculations en terme de cycle et leur complémentarité en terme de gestion de la fertilité. Les fèves et les pois sont ainsi cultivés sans aucun amendement, car leur effet fertilisant est connu des paysans. De même, nombre de cultures exigeantes occupent les soles qui portaient précédemment du maïs cultivé avec engrais. Enfin, en terme de gestion de la fertilité, l'association culturale de base (céréale, tubercule et légumineuse) prend une signification supplémentaire, chacune des cultures nécessitant une forme d'amendement particulière qui les rend compatibles : fumure organique pour les tubercules, minérales pour les céréales et effet « amendant » des légumineuses.

La compatibilité des cultures dépasse ainsi de beaucoup la seule compatibilité des cycles culturaux ; le maïs suit toujours une légumineuse ou un tubercule qui, récolté par arrachage, permet un premier ameublissement du sol, lequel facilitera la préparation du sol, effectuée à l'araire (Le Pommelec, 2000 : 82). De même, le taro, qui nécessite un apport en fumure organique important, précède souvent la culture du maïs.

Les Wolaita choisissent donc avec soin, en fonction d'impératifs divers, les productions qu'ils vont cultiver sur leur exploitation. D'une certaine façon nous pouvons même dire qu'entre l'enset et le taro qui présentent à peu près les mêmes avantages culturaux, ils ont choisi l'enset plus qu'ils n'en ont hérité. Au contraire de l'enset, le taro subit une diminution importante des superficies qui lui sont consacrées : il occupe moins de 1 % de la SAUée totale du *wereda* de Soddo-Zuria (tabl. 6). Il demeure toutefois assez présent dans les basses terres où sa culture vient en seconde position après celle la patate douce – preuve supplémentaire de l'originalité de ces espaces.

Une étude conduite dans les années 1970 par le WADU démontrait que la place du taro était faible en termes d'occupation du sol et de production, bien qu'elle demeurât prédominante en ce qui concernait la consommation domestique. Des études menées dans les années 1980 et 1990 par l'Institute of Agricultural Research d'Areka conduisirent aux mêmes conclusions : le taro reste une production mineure du système agricole wolaita, dont la culture semblait même négligeable dans les terres de la *woïna dega* du *wereda* de Bolosso-Sore.

Les avantages de cette culture sont pourtant nombreux : rendement élevé (70 à 80 q/ha), bonne résistance aux maladies, à la sécheresse, aux trop fortes pluies et au gel, bonnes conditions de conservation, forte demande sur le marché et existence d'une fonction sociale. La plante est, en effet, utilisée dans certains rituels : elle régit la « cérémonie du taro » inaugurant une nouvelle maison et représente également l'aliment consommé par les enfants après une circoncision ou une excision. À bien des égards, les « miracles » de l'enset sont également ceux du taro.

D'origine asiatique, la culture du taro est ancienne dans la région. Elle aurait été adoptée par des groupes bantouphones dès la première pénétration de la forêt des hauts plateaux de la Corne africaine et se serait ensuite diffusée vers les populations couchitiques du Nord (Baluchet et Philippson, *in* CHASTANET, 1998). Certes, le taro n'est pas une plante indigène, au même titre que l'enset, mais l'ancienneté de son adoption en fait une plante bien connue des populations locales. Pourtant, cette culture demeure aux yeux des paysans une culture annuelle possédant un cycle trop long de 12 mois, alors que l'enset pérenne leur paraît plus avantageux. Cet état de fait laisse donc supposer que l'enséiculture procède d'un choix et non simplement d'un héritage. Nous en déduisons à nouveau que seules les orientations agricoles des Wolaita président véritablement à l'organisation de leurs paysages.

## L'agriculture des fortes densités

Les fortes densités de population du Wolaita font à la fois le succès et le malheur des agricultures paysannes. Une gestion performante de la fertilité permet aux paysans d'entretenir des associations culturales complexes et d'obtenir de bons rendements. Or, cette gestion de la fertilité nécessite une très forte intensification en travail et accapare l'essentiel des travaux paysans. De même, la réduction des superficies

cultivées, sous le coup de la pression démographique, oblige à une plus grande intensification des pratiques, dans la mesure où l'extension de la SAU n'est plus possible. De ce point de vue, l'agriculture wolaita dans son ensemble, et pas seulement l'enséiculture, n'est pas sans rappeler la riziculture.

## *Gestion intensive de la fertilité*

Le savoir-faire agricole et horticole des Wolaita dépend largement de leur gestion de la fertilité (fig. 12) : les légumineuses sont utilisées comme des plantes améliorantes, les tubercules qui produisent beaucoup de feuilles fournissent une abondante fumure organique – redistribuée ou non entre les différentes parcelles de l'exploitation – et enfin, les céréales sont aujourd'hui très fréquemment cultivées à l'aide d'engrais chimiques fournis par les instances locales du ministère de l'Agriculture. En outre, toutes les cultures offrent des résidus utilisés dans la gestion de la fertilité des sols. À ces modes de fertilisation, il faut ajouter la part de l'engrais animal qui est certes un peu plus faible dans le *gosha* que dans l'*emeria* mais qui reste déterminante dans le

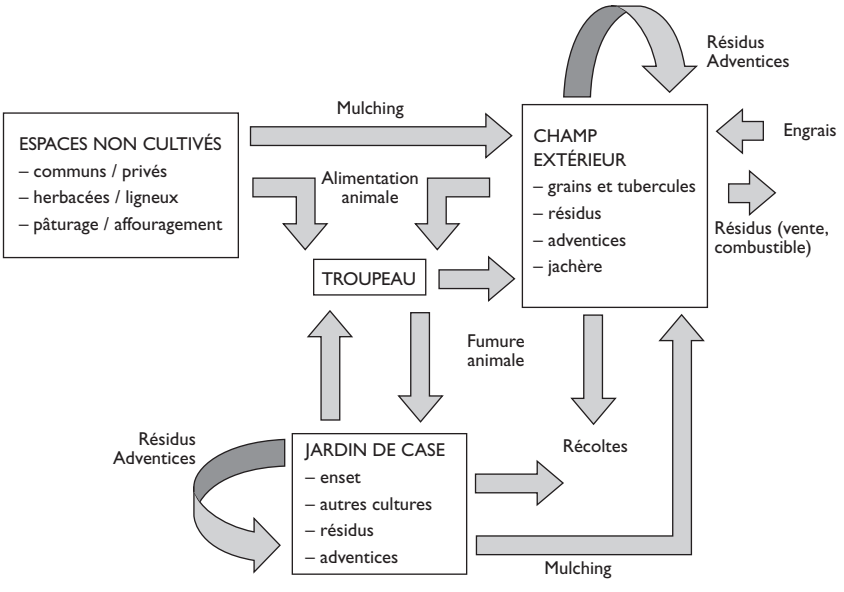


*Source* : M. Le Pommelec, 2000 : 108

Fig. 12 – Transferts de fertilité dans l'exploitation : flux, matières et espaces concernés.

jardin de case, et celle des engrais verts « extérieurs » : adventices divers et émondes de ligneux. L'ensemble des apports extérieurs requiert un travail répété du sol qui permet ce faisant d'améliorer la structure des sols soumis à une culture quasi continue. De fait, la jachère, qui participait naguère à ce processus complexe de restitution de la fertilité, est de moins en moins pratiquée sous le coup de la réduction des superficies disponibles par exploitant.

L'efficacité de l'agriculture wolaita repose sur une savante redistribution de la fertilité, qui concerne tout autant les champs extérieurs que la plantation d'enset. De sorte qu'on ne saurait dire si la plantation bénéficie de plus de soins que les champs éloignés. Il semble, au contraire, qu'à chaque espace corresponde une égale intensivité en travail et que seule la nature des travaux agricoles varie. Les espaces proches du *toukoul* reçoivent un apport extérieur en fumure animale alors que les champs les plus éloignés fonctionnent davantage sur le mode d'une reconstruction de la fertilité, artificielle ou non, les espaces intermédiaires étant soumis à des redistributions de la fertilité entre les différentes parcelles (les différents espaces de l'exploitation). Aujourd'hui, ce mode de redistribution de la fertilité – à l'échelle d'une exploitation – est modifié par les apports d'engrais chimiques dont bénéficie le maïs cultivé sur les champs extérieurs. En conséquence, le niveau d'intensification culturale est double : en travail et en intrants.

La redistribution de la fertilité suppose un travail important et quasi continu. Même la morte-saison agricole, qui s'étend de décembre à début février, connaît une activité agricole, puisqu'on y prépare le sol à l'araire pour les semis de petite saison des pluies à venir et qu'on y récolte le tef. La capacité de travail agricole est ainsi la clé de ce système et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, elle est parfois réduite.

La main-d'œuvre familiale et la force de traction du cheptel sont les deux principaux agents du travail agricole. Du fait de l'importante division du travail, tous les membres de la famille participent aux travaux agricoles et(ou) domestiques. Les gros travaux (labour, arairage, semis, transplantation des enset, sarclage, buttage…) sont effectués par les hommes. Les femmes, en plus des tâches domestiques, s'occupent essentiellement de la récolte et du stockage des vivres, de la collecte et de l'épandage des déjections animales ainsi que de la culture du jardin de case. Les enfants sont mis à contribution pour la collecte du bois, de l'eau, de l'herbe et le gardiennage des animaux, pour ceux qui résident dans la *qolla* et la basse *woïna dega*. Dans les étages supérieurs les animaux sont gardés au piquet.

La plantation d'enset est particulièrement représentative de l'intensivité en travail des exploitations wolaita. La préparation du sol de la plantation constitue l'un des travaux les plus lourds de l'enséiculture, en particulier lorsqu'il convient de créer une nouvelle plantation. Cela explique d'ailleurs le recours à l'entraide communautaire. Le sol doit être creusé à la houe sur une profondeur de 35 à 40 cm, afin que l'on puisse y déposer le fumier. La transplantation, qui permet la mise en terre des rejets prélevés sur un plant adulte, suppose un travail de préparation du sol tout aussi important dans la pépinière – cette tâche moins pénible que la précédente est néanmoins répétée beaucoup plus fréquemment. Le désherbage et l'entretien des jeunes plants sont également continus dans la pépinière. À cela, il faut ajouter le travail de préparation du *qotcho* et de l'épandage presque quotidien du fumier, pied par pied.

Ces deux dernières tâches, uniquement réalisées par les femmes, concentrent une charge considérable de travail et constituent pour J.-M. Byakweli, avec l'opération de transplantation des plants, une limite technique à l'amélioration des rendements : « Chaque panier rempli de fumier pèse en moyenne 30 à 40 kg. Si on admet que chaque ménagère doit au moins faire 10 tours par semaine (3 fois par jour et pendant 3 à 4 jours par semaine), cela revient à transporter 300 à 400 kg de bouse récoltés, transportés et épandus chaque semaine. » (Byakweli, 2000 : 76). Ajoutons à cela le travail de la récolte des plants, qui mobilise pour deux plants cinq femmes pendant une journée entière.

Quelle que soit l'importance des travaux agricoles dans la plantation d'enset, l'intensification en travail est une constante de l'agriculture wolaita et concerne l'ensemble des pratiques culturales. La culture du maïs, bien qu'elle soit réalisée avec des engrais chimiques, requiert toujours un investissement en travail considérable, ne serait-ce qu'en terme de préparation du sol (tabl. 10).

| **Période** | **Activité** |
|---|---|
| Novembre (morte-saison) | Nettoyage des champs, avec ou sans bétail |
| Novembre à février (saison sèche) | 7 arairages pour ouvrir le sol et le désherber |
| Février/mars (premières pluies) | 4 arairages pour ameublir le sol humide |
| Fin mars | Semis et épandage engrais chimique |
| Mi-avril | Sarclage à la *tiké* * |
| Mi-mai | Épandage et sarclage |
| Fin mai | Épandage et sarclage |
| Juillet-août | Récolte |

* Petite houe à deux dents

*Sources* : enquêtes et Byakweli, 2000

Tabl. 10 – Calendrier des travaux agricoles dans la culture du maïs.

Dans le système agricole wolaita, où l'intensification des systèmes provient principalement d'un investissement en travail, l'utilisation de l'araire présente un avantage considérable : celle-ci permet de substituer la force de travail animale à la main-d'œuvre humaine. J.-M. Byakweli remarque ainsi que certaines opérations de sarclage devant être réalisées à la houe sont parfois effectuées à l'araire lors des périodes de forte activité agricole, ce qui permet une productivité cinq fois supérieure à celle de la houe (Byakweli, 2000 : 77).

## *Les agro-pasteurs wolaita*

La possession de bétail joue un rôle essentiel dans les pratiques agricoles. La culture à l'araire attelée (*kadoua*) et l'utilisation de la fumure animale dans la gestion de la fertilité font du bétail le principal auxiliaire agricole des paysans. Le bétail se trouve à la rencontre des deux axes majeurs qui organisent l'agriculture wolaita : l'intensivité en travail et la gestion de la fertilité. Ainsi préside-t-il, davantage que l'enset, à l'organisation des paysages wolaita.

Sur la montagne éthiopienne « paît le cheptel le plus important d'Afrique (27 000 000 de bovins, 18 000 000 d'ovins et 18 000 000 de caprins), beaucoup plus important que les troupeaux des éleveurs nomades des basses terres. » (Gascon, 2001 : 194). Avec un cheptel bovin estimé à 542 026 têtes, le cheptel wolaita représente 2 % du cheptel national (pour 1,9 % de la population et 0,3 % du territoire).

Le Wolaita, par l'importance de son cheptel, s'individualise nettement au sein des pays de l'enset. D'après les résultats du recensement agricole de 1997-1998 (tabl. 11) le cheptel du Nord-Omo (essentiellement wolaita) occupe une position dominante dans le cheptel régional (SNNPR).

Le cheptel du Nord-Omo et *a fortiori* celui du Wolaita présentent une grande diversité. Si, du point de vue alimentaire ou commercial, toutes les catégories animales ont un rôle à jouer, du point de vue agricole seul le cheptel bovin est significatif. Le Nord-Omo possède ainsi la plus grande proportion de gros bétail, également réparti entre les bœufs et les vaches, lesquelles sont essentiellement destinées à la production laitière. En revanche, les bœufs sont très peu abattus pour leur viande, ceux destinés à l'embouche ne constituent que 0,5 % du cheptel total, les autres, majoritaires, étant utilisés comme animaux de trait ; ils représentent alors environ un tiers du cheptel global (CSA, Agricultural Sample Survey, 1997-1998, Vol. II : 57).

| Zones | Bétail | | | Moutons | Chèvres | Chevaux | Ânes | Mules | Volailles | Abeilles |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | bœufs | vaches | total | | | | | | | |
| Guragé | 17 | 18 | 18 | 17 | 10 | 26 | 26 | 17 | 16 | 4 |
| Hadiya | 11 | 9 | 10 | 8 | 6 | 12 | 15 | 17 | 15 | 5 |
| KAT | 8 | 6 | 7 | 6 | 5 | 5 | 18 | 10 | 7 | 2 |
| Sidama | 12 | 23 | 19 | 12 | 10 | 16 | 21 | 1 | 14 | 10 |
| Gédéo | 2 | 2 | 2 | 6 | 1 | 9 | 2 | 4 | 5 | 5 |
| **Nord-Omo** | **27** | **24** | **25** | **15** | **18** | **–** | **10** | **34** | **21** | **12** |
| Sud-Omo | 8 | 5 | 6 | 15 | 28 | 2 | – | 3 | 5 | 13 |

*Source* : CSA, Agricultural Sample Survey, 1997-1998, Vol. II : 20-48.

Tabl. 11 – Composition du cheptel de la région SNNPR (en %).

La répartition des bœufs de trait est assez inégale au sein du monde paysan et conditionne, pour une grande part, l'évolution des pratiques agricoles. De même, l'importance du cheptel dépend des ressources fourragères, plus ou moins abondantes en fonction des étages, le cheptel le plus nombreux se situant dans les basses terres.

Le gros bétail domine le cheptel wolaita (tabl. 12). Il est également composé de vaches et de bétail jeune (aussi nombreux que le bétail adulte) : l'on comptabilise ainsi 23 467 vaches pour 17 066 bœufs dans le *wereda* de Damot-Woyde en 2000, et 38 521 jeunes animaux (veaux, génisses et jeunes bœufs) pour 40 533 adultes. Le rapport entre animaux jeunes et adultes traduit les constantes transformations de ce cheptel (vente, abattage, décès) et témoigne à la fois d'une faible capitalisation dans le bétail – à la différence des autres éleveurs éthiopiens –, ainsi que d'une certaine précarité des conditions d'existence du troupeau, en perpétuelle reconstitution.

| ***Wereda*** | **Bovins** | **Ovins** | **Caprins** | **Équidés** | **Volaille** |
|---|---|---|---|---|---|
| Bolosso-Sore | 53 885 | | | | |
| Damot-Gale | 103 595 | 25 423 | | 5 169 | |
| Soddo-Zuria | 89 086 | 7 004 | 2 887 | 3 639 | |
| Ofa | 79 145 | 6 679 | 17 886 | 2 228 | 52 926 |
| Damot-Woyde | 79 045 | 10 812 | 18 129 | 3 673 | 53 822 |
| Kindo-Koïsha | 59 829 | 3 980 | 11 933 | 1 369 | 25 153 |

*Source* : bureaux des wereda du MOA, 2000.

Tabl. 12 – Composition du cheptel wolaita, en 2000.

L'importance numérique du cheptel régional renseigne davantage sur le nombre de propriétaires de bétail, c'est-à-dire de paysans, que sur la disponibilité du bétail par paysan. Nous verrons que les troupeaux individuels sont très restreints.

Les Wolaita ne sont pas uniquement des jardiniers ; ils appartiennent également au *cattle complex* qui englobe une grande partie des peuples d'Afrique de l'Est. Ils partagent avec les Oromo, les Sidama et les Hadiya des cérémonies fondées sur la possession d'un troupeau important qui confèrent au propriétaire du cheptel un grand prestige : afin de faire valoir sa nouvelle reconnaissance sociale le propriétaire d'un troupeau de 100 têtes, voire de 1 000, conviait tout son voisinage à un festin durant lequel il faisait creuser une vaste fosse, tapissée de bouse de vache, et remplie de lait, dans laquelle il se baignait. Tous les participants lui rendaient alors les honneurs en buvant du lait. De telles cérémonies n'ont plus cours aujourd'hui du fait de l'appauvrissement des paysans ; la dernière, mémorable, qui eut lieu dans le *wereda* de Damot-Woyde se déroula dans les années 1930.

En revanche, la dimension sociale du bétail reste d'actualité dans le Wolaita où les paysans aiment à se considérer comme appartenant à un peuple né de la rencontre entre éleveurs et cultivateurs. C'est ainsi que les Wolaita expliquent aujourd'hui le peuplement des basses terres : seuls les éleveurs seraient venus peupler ces terres ingrates pour l'agriculture mais riches en pâturages.

> **U**ne légende rapporte, qu'à l'origine, tous les Wolaita étaient des éleveurs. Un jour qu'il gardait son troupeau, un berger du nom de Saware Sangalo, prit quelques graines et les planta dans le sol qu'il travailla à la houe et désherba. Deux semaines plus tard, il remarqua quelques jeunes pousses qu'il mit en défens contre les ravages des troupeaux ; trois années plus tard, il apprenait l'agriculture à ses voisins. Ce mythe explique ainsi l'ascendance pastorale du peuple wolaita. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de voir dans l'étendue du savoir agricole de Saware Sangalo une origine pastorale plus revendiquée que réelle. Il semble bien, au contraire, que les Wolaita soient un vieux peuple d'agriculteurs.

Aujourd'hui, les paysans pratiquent tous, dans la mesure de leurs moyens, un élevage associé à l'agriculture. Si la dimension sociale du bétail demeure importante dans les campagnes, ce dernier est surtout considéré comme un moyen de production agricole, et ce d'autant plus que les pratiques pastorales, proprement dites, rencontrent des contraintes de plus en plus nombreuses : « Les troupeaux sont très restreints (quelques têtes) et les animaux restent fréquemment à

l'attache près de l'habitation, bénéficiant des sous-produits de cette agriculture intensive, les terres à vocation pastorale étant très réduites. » (Faye, 1994 : 280).

Le Wolaita abrite donc des systèmes agraires diversifiés et intensifs offrant une bonne capacité de résistance à la soudure. Pourtant les dynamiques foncières et économiques à l'œuvre dans la région – mais également dans l'Éthiopie tout entière – ne cessent de déstabiliser les économies paysannes qui dépendent de moins en moins de la seule gestion agricole. Il n'en demeure pas moins que les paysages très humanisés du Wolaita, continuellement « redessinés » par les paysans qui s'adaptent à des contraintes changeantes, forment un des premiers fondements de l'identité de ce territoire, sans pour autant que leur originalité au sein des « pays de l'enset » apparaisse comme une évidence.

## Le Wolaita, archétype du Sud éthiopien ?

Tous les pays appartenant à la ceinture de l'enset présentent d'indéniables ressemblances avec le Wolaita. Il existe une réelle parenté des paysages de l'enset induite par la signature si particulière des bosquets d'enset disséminés autour des habitations. Mais, dans la grande famille des cultivateurs d'enset qui occupe un espace s'étendant jusqu'à la frontière kenyane (carte 1), les degrés de parenté diffèrent. Kambatta, Hadiya, et dans une certaine mesure Guragé forment un premier ensemble, très proches des Wolaita : ils partagent tous de fortes densités de population, de faibles superficies agricoles disponibles et une intensivité commune des systèmes agraires. Vient ensuite un deuxième groupe composé des Gamo, Sidama et Gédéo qui offrent des ressemblances, notamment paysagères, mais dont on devine aussi une autre ascendance et qui font preuve, de ce fait, d'une réelle singularité agricole, ne serait-ce que parce qu'ils semblent soumis à une plus faible pression foncière. Enfin, les Wolaita partagent également quelques similitudes avec un troisième ensemble plus occidental : les Daoro et autres peuples du Kafa, qui pratiquent la culture de l'enset mais qui ont construit des paysages bien différents en raison d'un peuplement moins fort.

L'identité du territoire wolaita se définit alors en rupture comme en continuité avec l'espace régional voisin. Certaines singularités, historiques et ethniques notamment, individualisent un territoire qui partage toutefois de fortes similitudes paysagères avec ses voisins.

Un parfait continuum paysager existe ainsi entre les pays kambatta, hadiya et wolaita, comme de fortes similitudes avec le pays guragé. La situation démographique et foncière de ces pays est équivalente et les systèmes agraires offrent des profils semblables. Seule l'architecture des habitations rurales permet de distinguer rapidement les pays kambatta, hadiya et wolaita en dépit d'une très grande monotonie des paysages (photo 20 du cahier couleurs). On distingue une construction de type kambatta (*djagira*), également utilisée en pays hadiya, et une autre wolaita. Curieusement, le type kambatta se retrouve très fréquemment au nord du Wolaita, jusqu'au mont Damot – on nous a affirmé que la réciproque était vraie en pays hadiya. Seules les régions les plus méridionales autour des monts Kindo se signalent par une identité architecturale typiquement wolaita. Cette unité est néanmoins très relative puisque commence à se diffuser la construction de maisons modernes, avec un toit en tôle ondulée (*korkoro*).

Cette communauté architecturale vient donc renforcer des similitudes géographiques nombreuses qui incitent à considérer ces espaces comme faisant partie d'un même ensemble régional. La région du Nord-Omo, au sens géographique et non administratif du terme, comprend ainsi les pays qui bordent, sur la rive orientale, le cours supérieur de l'Omo.

L'indéniable communauté agricole et paysagère qui lie le Wolaita à ses voisins, jette les bases d'un découpage régional nouveau, basé sur des critères géographiques et non ethnico-linguistiques comme c'est aujourd'hui le cas en Éthiopie. C'est pourquoi nous utiliserons désormais le nom de Nord-Omo pour faire référence à cette région géographique et celui de Semen-Omo pour désigner la réalité administrative.

# Un pays puissant : le territoire des guerriers

Chapitre 4

*« Le territoire en tant qu'espace politique est d'une autre nature. […]. C'est l'espace défendu, négocié, convoité, perdu, rêvé, où se jouent les rapports de domination entre les nations. »*

(Bonnemaison, 2000 : 133)

Peuple de paysans, les Wolaita furent aussi un peuple de guerriers, et ce passé militaire encore récent, laisse autant de traces dans le territoire actuel du Wolaita que les paysages façonnés par les paysans. On ne saurait comprendre le territoire wolaita, et notamment sa reconnaissance politique (administrative), sans faire référence à son histoire. Tous les territoires qui composent l'Éthiopie, ceux du Sud « sans écriture » au même titre que les autres, sont marqués par une histoire qui pèse encore lourdement dans leurs revendications identitaires. L'intégration de ces États au sein de l'empire éthiopien n'a pu effacer leur histoire « précoloniale » qui demeure un principe majeur de distinction régionale.

Dans le cas wolaita, la prise en compte du legs historique est d'autant plus nécessaire qu'elle explique, non seulement les singularités territoriales mais surtout la réalité du peuple wolaita. Considérer que le Wolaita est né en 1894, lors de son intégration à l'empire de Ménélik II, témoigne d'un aveuglement géographique complet. Le territoire wolaita relève en effet d'une histoire beaucoup plus ancienne. Comme nous y invite A. Gascon, il faut redonner au « temps long » la place qu'il occupe dans la compréhension des mécanismes régionaux éthio-

piens : « qui entre en Éthiopie pénètre bon gré mal gré dans 3 000 ans d'histoire » (Gascon, 2001 : 61). Certes, le Wolaita et le Sud dans son ensemble ne peuvent s'enorgueillir d'une telle longévité, néanmoins les variations d'échelle ne doivent pas masquer la longue existence de ces pays-là. Aucun des territoires éthiopiens ne saurait ainsi se comprendre sans une référence au temps long qui représente le temps des origines, celui de l'émergence de territoires nationaux.

La donne territoriale revêt dans le contexte wolaita une importance particulière. Le territoire fonctionne, dans un premier temps, comme un « territoire porteur » qui *supporte* un groupe social. Dans le cas wolaita, le territoire représente un véritable creuset assimilateur dans lequel des groupes sociaux d'origines diverses sont venus s'établir pour donner naissance à l'« ethnie wolaita », comprise comme un groupe social individualisé. Ethnogenèse et construction territoriale sont donc intimement liées. La force de ce lien laisse présager à la fois du rôle du territoire dans l'identité wolaita et de la place des revendications territoriales dans les revendications identitaires.

Ethnie et territoire sont d'autant plus liés que la relation qui les unit n'est pas univoque, et que le territoire, en même temps qu'il permet l'émergence d'un groupe social, est l'objet d'une transformation, conséquence plus ou moins directe de l'appropriation de l'espace. Ainsi, comme le souligne J. Bonnemaison, le territoire est bien « le point d'ancrage où s'enracinent les valeurs et se conforte l'identité d'une communauté » (Bonnemaison, 1981 : 251).

Sans doute faut-il voir dans la complexe réciprocité de ces liens, la reconnaissance de ce que J.-P. Raison considère comme une « société géographique », une société qui possède une idéologie territoriale conduisant à une identification totale entre le groupe social et la terre : « Dans de véritables sociétés géographiques, l'appartenance à un lieu donné exprime l'appartenance à une unité sociale définie par l'espace autant que par la parenté » (Raison, 1986 : 163).

En dépit de son aptitude à créer un groupe social, le territoire nous intéresse en tant que tel, à travers ses formes actuelles et passées mais également dans sa dynamique processuelle qui souligne un axe majeur de la géographie éthiopienne : l'existence d'un gradient Nord/Sud, organisant de nombreux phénomènes politiques, culturels et sociaux. Si la géographie éthiopienne peut être considérée, à petite échelle, comme l'expression d'une « territorialité du *Kebre Neguist* » (au centre, le paradis et en périphérie l'enfer), celle du Sud oblige à changer de point de vue. Dès lors qu'on se situe dans les marges du pays, la cen-

tralité ainsi exprimée, n'a plus la même signification. Nous souscrivons ainsi à la lecture géopolitique de l'Éthiopie proposée par J. Gallais qui refuse le schéma d'une opposition simpliste entre le centre et la périphérie, en soulignant que le centre a été modelé historiquement selon au moins deux schémas géographiques et que la périphérie ne fut pas constituée d'un agrégat de peuples inorganisés (GALLAIS, 1989 : 154).

Il faut plutôt considérer l'Éthiopie comme bipolaire, articulée autour de deux centres, le Nord et le Sud, qui s'affrontèrent plus ou moins mais qui n'entretinrent pas toujours des relations de domination. Penser l'opposition Nord/Sud en terme de gradient permet de ne pas trop schématiser un Sud qui souffre déjà d'une importante méconnaissance, mais d'observer des « auréoles de méridionalité » (carte 1). Comme l'annonce J. Gallais : « La périphérie en fait s'est dédoublée. Une première ceinture […] largement amharisée, ne pose pas de problème politique majeur au centre et, peut-être, lui est-elle largement incorporée. [Une seconde ceinture correspond à l'aire oromo, qui connaît localement une grande diversité] Reste une « périphérie extérieure » beaucoup plus « résistante » sous diverses formes. » (GALLAIS, 1989 : 155-156).

De ce point de vue, la position du Wolaita s'avère particulièrement intéressante. Ce territoire se situe, en effet, en position de contact marqué – mais non direct – entre le Sud et le Nord : il compose ainsi une « périphérie proche » et représente une nuance dans la « deuxième ceinture » mentionnée par J. Gallais. Les espaces périphériques possèdent donc une centralité qui leur est propre mais qui n'est pas prise en compte dans l'idéologie territoriale du *Kebre Neguist*. Le Wolaita fut tantôt polarisé par le Nord, lorsque celui-ci rayonna avec puissance, et tantôt par le Sud – sans qu'un tel phénomène ne corresponde nécessairement à une position de repli. Depuis le XIII^e^ siècle, il opère une lente remontée vers le nord qui s'est achevée brutalement à la fin du XIX^e^ siècle, par son intégration à l'empire choanais (embryon territorial de l'empire de Ménélik II, base du futur État éthiopien).

# À la conquête du Wolaita

La construction territoriale du Wolaita obéit à un mouvement binaire répété plusieurs fois depuis le XIII^e^ siècle, date à laquelle on situe les premières références à un État wolaita.

La première étape consiste en une phase de conquête, d'appropriation par les armes d'un territoire ennemi. Le terrain conquis devient alors *de jure* le territoire wolaita, même s'il n'a encore de Wolaita que le nom. Viennent ensuite les phases de construction territoriale qui vont lui conférer une identité plus perceptible. Ces phases d'aménagement de l'espace, de mise en valeur et d'organisation, s'articulent dans le Wolaita autour de deux thèmes principaux : l'appropriation foncière et le découpage administratif. Elles distinguent l'espace conquis des espaces voisins en le modelant à l'image d'une société et d'une organisation politique particulière, qui constituent à l'époque les fondements de l'identité wolaita. Elles créent ainsi du territoire, puisque l'histoire du territoire wolaita se confond avec celle de l'avancée d'un front militaire à la faveur duquel les soldats wolaita vainqueurs confisquent et s'approprient un espace déjà peuplé.

## Histoire et territoire

Le terme wolamo (wolaita) apparaît pour la première fois – assez tardivement – dans les chants de l'empereur Yeshaq (1414-1429) où le roi est magnifié pour ses nombreuses conquêtes, lui ayant rapporté notamment la « puissance du Wolamo (Wolaita) » : ses terres et ses richesses. Mais les auteurs et les traditions locales datent du XIIIe siècle le règne du premier souverain connu du Wolaita, le roi Motolomé, fondateur éponyme de la dynastie des Motolomé (HUNTINGFORD, 1955 ; CHIATTI, 1984 ; BUREAU, 1982). D'une date inconnue jusqu'au XVIIe siècle, le royaume wolaita fut conquis par le peuple voisin des Hadiya et apparaît dans la littérature sous le nom de pays d'Aruje. C'est au XVIIe siècle que la deuxième dynastie royale wolaita, celle des Wolaitamalla, s'empara à nouveau du pouvoir en reconquérant le pays Aruje.

Il apparaît de cette très brève présentation historique combien le sol fonctionne comme un support à l'entité politique en construction qu'est le territoire, royaume ou région impériale. Bien qu'aujourd'hui considéré comme wolaita, l'ancien pays d'Aruje connaît depuis longtemps une alternance de peuplement wolaita et hadiya – il fut épargné par les grandes migrations oromo du XVIe siècle. De même l'Histoire du Wolaita se confond très profondément avec la conquête d'un sol en devenir wolaita. La terre garde la mémoire de civilisations qui n'ont pas toujours connu l'écriture et le sol représente un véritable « lieu de mémoire » en conservant les traditions historiques et en évoquant à travers les toponymes les différents temps de cette histoire.

Le territoire wolaita s'est vraisemblablement construit en trois temps (carte 5), bien qu'on ne sache que très peu de chose sur les deux premières étapes de sa construction.

Motolomé, originaire du Kullo (pays daoro), aurait pénétré l'actuel territoire wolaita d'ouest en est (CHIATTI, 1984 : 45). Quatre siècles après, les Wolaitamalla originaires du pays gamo ou des monts Kindo, comme le souligne la tradition wolaita réfutant une origine allochtone, s'emparèrent du pays depuis le sud. La carte 5 montre une extension si méridionale du royaume wolaita sous cette dynastie qu'il est possible de s'interroger sur la concomitance historique entre ce royaume et le pays Aruje, dont on ne sait pas par ailleurs quel en fut l'organisation politique.

Carte 5 – Construction du territoire wolaita.

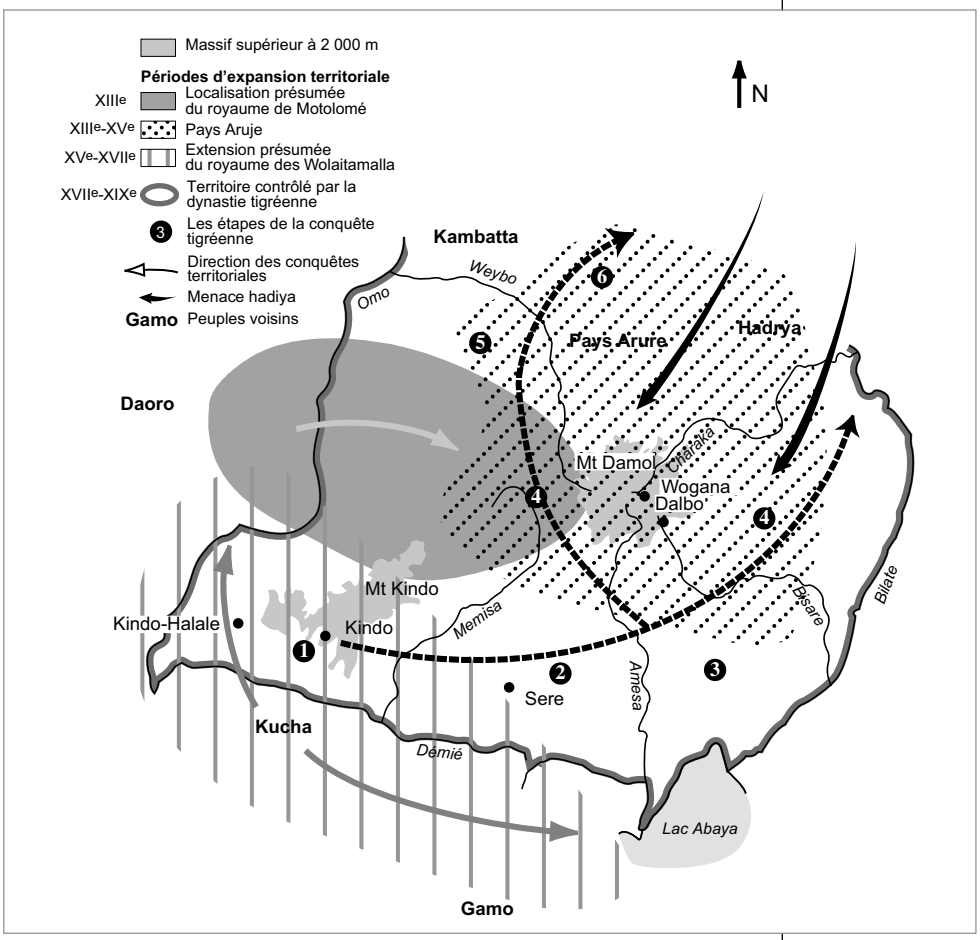

La dynastie dite « tigréenne » succéda aux Wolaitamalla au début du XVIIIe siècle avec le roi Libana. Avec elle, le Wolaita connut une période de réelle extension territoriale qui le conduisit à occuper une superficie et une situation proches de l'actuelle. L'adéquation entre les frontières de la région administrative du Wolaita et les frontières du royaume né de l'expansion tigréenne est une constante de la littérature sur le Wolaita et renforce la reconnaissance de la singularité de ce territoire.

Générations après générations, la dynastie royale « tigréenne » partit à la conquête des espaces septentrionaux en faisant suivre les victoires militaires de phases de colonisation intensive. C'est dans le mouvement de conquête vers le nord que les « Tigréens » regagnèrent le pays Aruje, ancien territoire wolaita, et construisirent le territoire wolaita tel qu'il se présente aujourd'hui. Toutes les conquêtes territoriales se firent sur le même principe d'avancée d'un front militaire puis de peuplement et de mise en valeur agricole de l'espace conquis par des soldats-colons, ou plus exactement par leurs esclaves (les ennemis vaincus). Si, dans un premier temps, la conquête fut orientée d'ouest en est, elle connut une progression du sud vers le nord, depuis le XVIe siècle au moins.

La filiation entre le territoire de Motolomé et celui de la dynastie tigréenne est donc directe. En un sens, la conquête territoriale fut presque continue du XIIIe au XIXe siècle ; l'histoire du Wolaita qui se poursuit aujourd'hui encore, s'étend ainsi sur huit siècles.

Depuis le début du XVIIIe siècle, le déplacement des cours royales de la dynastie « tigréenne » témoignant de la recherche d'un meilleur contrôle territorial, matérialise très nettement la construction du territoire en direction du nord. De même que les capitales de l'empire éthiopien se dirigèrent vers le sud – au fur et à mesure des conquêtes militaires – pour s'établir définitivement à Addis-Abeba (en 1887), les capitales du royaume wolaita se déplacèrent peu à peu vers le nord. Parallèlement, les rois tigréens mirent en place une centralisation grandissante des pouvoirs qui leur conféra une bonne emprise sur les espaces nouvellement conquis, lesquels furent plus rapidement intégrés au territoire wolaita. Enfin, les conquêtes militaires wolaita donnèrent lieu à une recomposition d'ensemble de l'espace régional, puisque les pays voisins furent plus ou moins directement concernés par ces transformations territoriales.

Toute la construction du territoire wolaita tient dans la prophétie émise par le roi Libana (1700-1715), fondateur de la dynastie des « Tigréens » : « du Kindu et du Koïsha, les Wolaita s'étendront jusqu'en pays arsi, par-delà le pays kambatta ». Ses descendants n'eurent alors de cesse

d'étendre le territoire vers le nord, en direction des vastes espaces collinaires s'étendant mollement au nord des monts Kindo, dans lesquels se trouvaient confinés les rois wolaitamalla.

La conquête de territoires par les nouveaux rois wolaita se fit d'abord en direction du nord-est vers les rebords de la vallée du Rift. Mal protégées et abandonnées aux populations nomades, les marges des pays kambatta et arsi tombèrent en une à deux générations sous leur contrôle. L'expansion septentrionale s'arrêta aux abords de l'actuelle ville de Shone, ancienne marge kambatta qui fonctionne aujourd'hui encore comme une zone frontalière entre les pays wolaita et hadiya.

En revanche, les espaces plus densément peuplés et mieux contrôlés du nord-ouest, en direction de l'actuelle ville d'Areka, résistèrent plus longtemps aux invasions wolaita et ne tombèrent sous contrôle wolaita que durant le règne de Damote (1839-1848). Son successeur, Gobe, ancra le Wolaita au nord des monts Kindo en perdant définitivement les territoires du sud de la rivière Démié et de l'ouest de l'Omo, reliquats territoriaux des dynasties de Motolomé et des Wolaitamalla, passés sous contrôle du puissant royaume Kafa. En étendant son emprise au nord de Duguna et jusqu'à la rivière Bilate, Gobe donna naissance au territoire wolaita tel qu'il existe aujourd'hui encore.

Ce mouvement de conquête territoriale s'accompagna d'une forme moderne de marquage territorial, où les fossés défensifs mis en place par Ogatu (1777-1811) furent le support des premières frontières/fortifications du royaume. À cette occasion le Wolaita accédait à un niveau de reconnaissance supérieur : celui d'un territoire délimité. Le choix d'Ogatu de se faire enterrer à Dalbo montre l'évident recentrage du royaume vers le nord, dès le début du XIX^e^ siècle.

En observant le très symbolique déplacement des cours royales, on suit bien l'expansion territoriale des Wolaita, d'abord vers l'est, puis vers le nord et, enfin, « vers le ciel ». D'après une lecture « amharisante » des lieux, on peut penser qu'en établissant sa capitale sur les pentes du mont Damot, le roi Damote marquait l'apogée du royaume, alors que Tona, le dernier roi régnant, renversé par Ménélik, en précipita la chute en « redescendant » sa capitale sur les collines de Dalbo. Davantage que la valeur amharisante « des hauts », la septentrionalité a fonctionné pendant toute la construction du territoire comme une norme territoriale importante. Plus qu'une simple direction cardinale, le nord indique la puissance et la domination, et ce n'est pas un hasard si la dynastie des « Tigréens » s'est baptisée du nom des habitants les plus septentrionaux de l'Éthiopie.

À l'exception de Gobe, tous les rois eurent recours aux armes pour étendre leur territoire. On doit donc considérer le Wolaita comme un « territoire de conquête ». Les hommes qui partaient à la guerre, *torancha* ou *tora zera asé*, recevaient du roi (*kawo*) une terre en récompense de leur bravoure ; terre dont ils demeuraient maîtres et qu'ils pouvaient léguer à leurs enfants (Abera Paulos, 1987). Ainsi, le fils aîné qui héritait de la terre paternelle restait sur place et mettait en valeur l'espace conquis, alors que les cadets devaient sans cesse repousser par les armes le front de colonisation wolaita, afin de pouvoir s'installer.

L'histoire du Wolaita correspond donc à l'avancée d'un front de colonisation, dont l'ampleur favorisa un mélange important entre les sociétés. À l'époque, l'appartenance à la société wolaita dépendait uniquement du lieu de résidence : en retrait ou en avant du front militaire. Il ne s'agissait pas réellement d'un front de peuplement puisque les zones intégrées au royaume étaient déjà peuplées par des populations diverses : *« Expansion was not simple because the territories were inhabited by groups with similar economies and social structures, and disposing of similar technologies and military ressources. »* (Chiatti, 1984 : 461). Nous avons donc bien affaire à un front de colonisation qui possède une puissance d'assimilation sociale renforcée par une communauté de « civilisation » entre les différents peuples. Celle-ci ne se réduit d'ailleurs pas à la seule communauté linguistique des peuples du Semen-Omo (peuples ométo), puisque les populations hadiya et kambatta (non ométo) constituent la majorité des accédants à la nationalité wolaita durant la période d'expansion territoriale.

Les populations vaincues et spoliées de leur terre demeuraient sur place ou se repliaient dans leur royaume d'origine. Seuls les propriétaires fonciers perdaient quelque chose en cas d'invasion, en général les esclaves demeuraient sur place (Chiatti, 1984 : 462). Ils devenaient alors, de même que les ennemis libres, les esclaves des soldats wolaita, lesquels profitaient d'une main-d'œuvre servile afin de coloniser efficacement les nouveaux espaces conquis, par une mise en valeur agricole intense.

Passer du « côté wolaita » de la frontière conférait rapidement la « nationalité wolaita », puisque c'est avant tout d'un droit du sol que celle-ci relevait, et sûrement pas d'un droit du sang. La nationalité s'obtenait tout aussi aisément pour les soldats mercenaires (daoro et gamo) enrôlés dans l'armée wolaita, par l'octroi d'une parcelle de terre. Appartenir à la société wolaita c'est donc, à l'époque, posséder une partie du territoire wolaita ou le transformer en l'habitant. Or, cette

double appropriation relève de deux catégories distinctes de population qui accèdent ainsi différemment à la nationalité wolaita : ceux qui possèdent la terre et ceux qui la cultivent.

La société wolaita se construit par son territoire et, réciproquement, le territoire wolaita est façonné par cette même société. En réalité, société et territoire se modèlent l'un et l'autre ; dans ces conditions, il est vain de chercher à déterminer lequel préexiste à l'autre.

## L'appropriation foncière : les nouveaux maîtres du sol

La première forme d'organisation du territoire wolaita correspond à une phase d'appropriation foncière : il s'agit de confisquer les terres prises aux ennemis voisins, de les distribuer et, ce faisant, de donner un nouveau statut aux espaces ennemis qui s'ils ne sont pas vierges, doivent cependant être considérés comme neutres, puisque non codifiés par les normes territoriales wolaita. Le premier niveau de cette codification spatiale passe par l'instauration d'une législation foncière, certes orale mais néanmoins rigoureuse.

La structuration de la société wolaita, avant son intégration à l'Empire, participa également au façonnement du territoire, ne serait-ce que par les règles d'attribution des terres conquises. Il convient donc de présenter rapidement l'organisation de la société, telle qu'elle existait au XIX^e^ siècle.

La société wolaita s'articule autour de trois grandes catégories : les clans, les castes et les « classes », qui conservent aujourd'hui encore une valeur honorifique. Celles-ci se composent à leur tour de diverses catégories d'individus : les hommes libres, comportant des *dogala* (roturiers) et des *malla* (nobles), les artisans « castés » et les esclaves.

La société libre wolaita, nobles et roturiers, se fonde sur une nette distinction entre la famille (*so*), composée du chef de famille, de ses épouses, de leurs enfants et des familles de leurs petits-enfants, et le clan (*komua*) qui lie tous les descendants d'un ancêtre commun. L'appartenance à un clan peut également renseigner sur la position sociale ; c'est elle qui distingue les nobles des roturiers. Ainsi, les clans dont le nom se termine par le suffixe *«-malla »* (littéralement « peuple/homme libre »), occupaient une place importante dans la société et souvent dans l'organisation politique.

**À** l'échelle du Wolaita, il semble que les Wolaitamalla, apparentés à une ancienne dynastie royale, conservent aujourd'hui encore une position privilégiée. Ils détiennent souvent le titre honorifique de « maître de terre », alors même qu'ils n'en ont plus le rôle depuis la confiscation des terres par l'empereur Ménélik et la nationalisation opérée par le Derg. L'aristocratie, considérée en Occident en tant qu'« ordre social », n'existe pas de manière aussi formelle dans la société wolaita. L'appartenance à un clan ne préjuge pas d'une fonction sociale, laquelle est largement déterminée par les rapports de force d'une époque. Ainsi retrouve-t-on des puissants et des riches dans tous les clans.

Enfin, c'est surtout par abus de langage que l'on peut parler de caste dans la société wolaita, puisque seuls les artisans (*fuga*) occupaient un statut particulier (FREEMAN et PANKHURST, 2003). À l'écart des autres membres, ils étaient soumis à de nombreux interdits et possédaient en retour certains « pouvoirs » (photo 21).

Photo 21 –
Dans un « village d'artisans » situé à quelques kilomètres de Gesuba, il n'existe que trois maisons et nous n'avons rencontré qu'un couple âgé, vivant exclusivement de l'artisanat. L'homme est forgeron et sa femme fait de la poterie qu'elle vend régulièrement sur le marché de Gesuba ou de Soddo.

Les tenures d'ancien régime, souvent désignées comme traditionnelles dans la littérature, sont assez mal connues dans le Sud éthiopien qui découvrit l'écriture alors que son système foncier traditionnel disparaissait ; la diffusion de l'amharique va de pair avec la confiscation des terres et l'instauration du nouveau système foncier du *melkegna*/*gebbar* (seigneur/paysan tributaire). Les études foncières dans le Sud se heurtent parfois à un certain dédain, les systèmes y paraissant toujours « simplistes » en comparaison de la richesse et de la complexité du *Rest* à l'œuvre dans le Nord. Il faut dire que le manque de données, notamment sur le long terme, ne permet pas de dévoiler les nuances des organisations foncières méridionales que tout le monde a, par ailleurs, oubliées, alors que c'est essentiellement à l'aide d'enquêtes que l'on peut traiter ce sujet. Aujourd'hui, les conditions de réalisation de telles études sont de plus en plus compromises, dans la mesure où les personnes suffisamment âgées pour avoir connu l'ancien système foncier se font rares.

Le système foncier d'Ancien Régime, *Mayza-Maiya Gadya*, est une forme de propriété royale ou lignagère du sol, le *kawo* (roi) étant le père de tous les lignages wolaita. Le sol appartient à tous les descendants d'un même « découvreur » du sol, le « maître de terre » du lignage : le *bitta kassa awa*. L'homme est nécessairement un homme libre mais pas nécessairement un roi. Ce système représente la tenure la plus ancienne et semble régir la plupart des droits fonciers bien avant les débuts de l'expansion territoriale, dans le Wolaita comme dans d'autres sociétés ométo.

Au regard de cette configuration, l'ensemble du lignage possède la terre en propriété communautaire, il ne peut la vendre ou la léguer à un membre extérieur à la communauté ; seuls les échanges endogènes sont permis. Cela empêche la concentration des terres entre les mains des seuls propriétaires fonciers, en l'accordant aux membres d'un même clan. Les clans puissants dans une région sont ainsi souvent les plus gros propriétaires fonciers et le deviennent en faisant pression sur les clans les plus faibles – ce qui est toujours le cas aujourd'hui, avec le clan Izia bien représenté dans le nord du Wolaita.

Le *Mayza-Maiya Gadya* empêchait donc la création de grands domaines privés, au sens moderne du terme, mais favorisait au contraire une fragmentation importante des exploitations en provoquant de multiples redistributions de la terre au sein d'une même parenté lignagère. La fragmentation des terres était cependant plus mesurée dans le *Mayza-Maiya Gadya* que dans le *Rest*, puisque les

droits sur le sol ne s'y transmettaient que par le père alors qu'ils étaient ambilinéaires dans le *Rest* (PAUSEWANG, 1983). Exception faite de cette nuance, les systèmes fonciers du *Rest* et du *Mayza-Maiya Gadya* étaient très similaires et laissent entrevoir un monde de petits paysans bénéficiant de tenures stables.

D'autres statuts fonciers, directement déterminés par l'expansion territoriale, vinrent enrichir la tenure wolaita qui demeura en vigueur jusqu'à la chute du royaume. Les terres prises à l'ennemi relevaient, dès appropriation, de trois catégories foncières : les *kawo bitta* (terres du roi), les *awoo bitta* (terres « privées » relevant du *Mayza-Maiya Gadya*) et les *daria bitta* (terres « villageoises », communautaires).

Les terres du roi se situaient généralement en altitude et étaient constituées des sols les plus fertiles. Les nobles et les membres de la famille royale étaient directement récompensés sur le domaine royal, essentiellement sur les *haggaza bitta* cultivées pour alimenter la maison du roi.

Les terres « privées », gagnées par les soldats, représentaient la forme de tenure la plus stable. Elles étaient en effet transmissibles par héritage et cessibles à l'intérieur du clan, puisqu'elles relevaient du système *Mayza-Maiya Gadya*. Ces *awoo bitta* se déclinaient néanmoins en plusieurs catégories prenant en compte le statut de la terre comme celui du soldat (ABERA PAULOS, 1987 :10). Les *gaddawa* (chefs de guerre) formaient l'élite militaire des armées wolaita ; regroupant les guerriers les plus accomplis, ils étaient souvent des hommes libres wolaita ou des mercenaires d'une autre ethnie. En cas de victoire, ils se voyaient rétribués sur les terres prises à l'ennemi. Les paysans ordinaires (*guacha*), les esclaves (*aylia*) et les artisans (*fuga*) recevaient les terres les moins utiles (les basses terres inhabitées) : les *bazzo bitta*. Seuls les paysans libres, les fermiers, pouvaient être considérés comme allocataires stables de leurs terres, les esclaves et les artisans demeurant des usufruitiers ne pouvant léguer la terre à leurs enfants.

Les terres communales relevaient d'une propriété commune sur le sol, comme la propriété clanique, mais le référent juridique était spatial et non plus social : le droit d'accès à ces terres relevait de la simple proximité physique et non d'une appartenance à un quelconque groupe social. Peu d'informations sont fournies à leur sujet. Elles nous semblent désigner toutes les terres non cultivées, utilisées comme pâturage ou bois, et devaient originellement tenir lieu de réserve foncière, gagnée par la conquête mais non encore distribuée. La diminution des superficies occupées par les *daria bitta* qui commença bien

avant l'intégration à l'Empire témoigne de l'ancienneté de la pression foncière dans le Wolaita.

Le croît démographique entraînait naturellement la mise en culture des terres communautaires et, par là même, leur appropriation familiale. En outre, pour se gagner la loyauté de certains nobles, les souverains en distribuaient de vastes parcelles – à cet égard, le roi Damot est célèbre pour sa spoliation des terres communautaires.

Enfin, le Wolaita fonctionnait à l'époque comme une terre d'accueil pour les populations voisines en situation d'insécurité (sécheresse, famine, épidémie). Sur autorisation royale, de nouveaux venus s'installaient sur les *daria bitta* ; ils n'y bénéficiaient que d'une jouissance à vie, mais nombre d'entre eux s'enrôlant dans l'armée wolaita, avaient alors la possibilité de réclamer un droit plus définitif sur le sol. À l'exception de ceux qui étaient installés sur les terres du roi (les *kawo goda bushoa),* les nouveaux arrivants devenaient alors métayers, contracteurs d'une tenure à part de fruit, sans aucun espoir d'obtenir le sol en propriété. À l'époque, les tenures à part de fruit étaient fréquentes dans le Wolaita, aussi bien sur les terres du roi que sur celles des nobles ou même encore sur celles des paysans libres. Le métayage devint une constante de la société wolaita, largement renforcée il est vrai par l'intégration à l'Empire qui maintint en situation de précarité foncière une partie non négligeable de la population. L'importance prise par le métayage découle directement de l'expansion territoriale des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles qui provoqua la multiplication des fronts militaires. Celle-ci autorisait les guerriers à posséder des parcelles dans diverses régions du Wolaita, et celles qui n'étaient pas habitées par le propriétaire étaient alors fréquemment confiées en métayage.

Différents statuts fonciers structurent donc le territoire wolaita en liant une catégorie d'espace (fertile, aride, non cultivé) à un groupe social (hommes libres, paysans, nobles). L'espace acquiert une dimension sociale, politique et culturelle évidente : les « hauts » fertiles sont la propriété des rois et les « bas » (*bazzo bitta*) sont réservés aux esclaves. La connotation altitudinale de l'espace que l'on retrouve dans bien des domaines (politique, culturel, social…) est une caractéristique des terres éthiopiennes dans leur ensemble (GALLAIS, 1989 : 49-51).

Dans le Wolaita d'Ancien Régime, comme dans celui d'aujourd'hui, la terre possède, en plus d'une dimension sociale, un caractère identitaire important. L'intégration à la nation wolaita passe nécessairement

par l'acquisition de droits sur le sol. Seule la mise en culture directe ou indirecte d'une parcelle confère la nationalité wolaita en attachant, par le biais d'une possession juridique, un homme et sa descendance au sol. L'appropriation du territoire par les Wolaita se définit par la transposition d'une structuration sociale sur l'espace conquis, elle suppose l'existence préétablie d'une société et de ses valeurs. Or, la société wolaita se forma en même temps que l'avancée du front de peuplement. On comprend mieux, dès lors, la place qu'occupe le territoire dans la formation de l'identité sociale wolaita.

## Ethnies et territoires

Les liens unissant l'ethnie wolaita à son territoire sont nombreux. Ils traduisent deux dynamiques essentielles : d'une part, le peuple wolaita s'individualise dans la possession d'un territoire et aujourd'hui encore le critère ethnique demeure un fondement majeur de la territorialité dans le Sud éthiopien, d'autre part l'espace conquis devient un territoire dans la mesure où il est mis en valeur par une société possédant des caractéristiques originales.

La double construction de l'ethnie et de son territoire se réalise dans son rapport à l'Autre. Or, dans le cas wolaita la relation à autrui est ambiguë : les Wolaita se distinguent de leurs voisins, en même temps qu'ils s'en constituent et qu'ils partagent avec eux une origine, sociale et géographique, commune.

Le terme wolaita serait une contraction de l'expression wolaitigna *« wolla-uta »* qui signifie littéralement « tous assis (ensemble) », le mot « tous » faisant directement référence à l'ensemble des peuples qui occupent aujourd'hui le Nord-Omo (carte 2) et notamment au sous-groupe linguistique ométo. La notion de mixité est donc au centre de l'identité wolaita. Le syncrétisme culturel que l'on observe dans le Wolaita, comme dans d'autres régions éthiopiennes repose sur une « synthèse régionale ». Pour paraphraser le *Kebre Neguist*, nous pourrions exprimer en ces termes le positionnement identitaire des Wolaita : au nord, les Amhara, au sud les Ométo et au centre les Wolaita.

Différents parce que mélangés, les Wolaita sont à l'image du Nord-Omo et participent à son identité. Ils occupent effectivement une place

à part dans la région, largement déterminée par leur histoire militaire, qui façonna les relations entre ces différents groupes sociaux depuis le XIIIe siècle. Le Wolaita constituait ainsi au XIXe siècle un des plus puissants États du Sud et le plus farouche résistant aux invasions de Ménélik II.

La littérature sur les peuples du Sud oscille entre deux pôles. Le premier, surtout constitué par les anthropologues anglo-américains prônant le relativisme culturel, décrit les groupes du Sud comme des systèmes clos, imperméables aux influences extérieures. Le second insiste davantage sur l'ancienneté et la richesse des relations qui unissaient ces groupes à l'État éthiopien et donne à voir la conquête des territoires du Sud comme une *Reconquista*. Le Wolaita que nous voudrions évoquer se trouve à mi-chemin entre la province éthiopienne en voie d'amharisation et le royaume fermé du Sud.

Dans les généalogies complexes des peuples éthiopiens (GREENBERG, 1966), les Wolaita occupent une position de contact entre les groupes couchitiques centraux (en partie composés des Oromo, des Afar ou des Somali, à l'est du pays), les groupes couchitiques orientaux, regroupant les Sidama, Hadiya et Kambatta, ainsi que le sous-groupe ométo de la branche couchitique occidentale auquel ils appartiennent et qui associe les Gamo, Gofa, Kullo et Konta. Les Wolaita représentent ainsi le groupe ométo le plus septentrional en liaison plus ou moins directe avec la civilisation abyssine. Cette situation de contact avec une réalité non ométo oblige à élargir le champ d'analyse de l'identité wolaita et justifie l'usage de la notion de « carrefour » pour analyser la réalité wolaita.

Les peuples du Sud se définissent d'après un processus migratoire qui fait leur spécificité et leur a permis d'individualiser une langue, laquelle constitue aujourd'hui le fondement principal de leur identité. La région du Nord-Omo, tardivement touchée par les forces centralisatrices à l'œuvre dans la construction de l'espace éthiopien (hégémonies politiques, œcuménisme religieux…) demeure un espace où l'éclatement ethnique, linguistique et culturel est maximal.

La carte 6 (cahier couleurs) réalisée à l'échelle des *wereda* témoigne du fondement ethnique des territoires de l'Omo, même si l'homogénéité ethnique n'est parfois qu'apparente et que les critères qui participent à une balkanisation de ces espaces sont pluriels et relatifs pour certains d'entre eux. Seules les limites administratives des pays gédéo, sidama et wolaita traduisent assez parfaitement une appartenance ethnique.

Les Guragé offrent l'exemple d'une construction territoriale plus complexe, dans laquelle les sous-ensembles territoriaux des « maisons » (*bêt*), tel celui des Silté, s'individualisent nettement. De même, le territoire gamo n'existe pas en temps que tel, il se compose en réalité d'une multitude de *dere*, c'est-à-dire de territoires d'une communauté – même si, à plus petite échelle, un espace gamo apparaît bien aux frontières des pays wolaita et daoro. D'autres pays comme celui des Hadiya ou des Alaba, posent la question de la continuité spatiale et historique des territoires : l'ancien territoire d'Aruje ou l'actuelle enclave hadiya en pays kambatta témoignent d'une construction territoriale complexe qui ne repose pas uniquement sur des découpages ethniques.

Des critères sociaux, linguistiques et historiques viennent donc affiner et perturber la donne territoriale et contribuent au morcellement des identités régionales et à la balkanisation régionale. La pluralité de critères qui donne lieu à des parentés multiples complexifie à loisir la perception de groupes facilement identifiables.

Toutefois, le critère ethnique constitue aujourd'hui le fondement territorial le plus répandu dans ces espaces. On ne peut alors manquer de s'étonner de l'exceptionnelle « simplicité » de l'ensemble wolaita sur le rebord occidental de la vallée du Rift, où les peuples ne subirent pas à l'inverse de ceux résidant sur l'autre rebord une forte pression culturelle oromo qui nivela les identités. Il semble qu'à l'inverse, les petits pays ométo et sans doute l'ensemble des pays de l'enset du rebord occidental de la vallée du Rift, protégés des grandes invasions, aient eu le temps de développer des ramifications complexes en leur sein. Ils n'ont de fait pas ou peu connu de recentrage identitaire autour d'un groupe dominant, oromo notamment. Dans une certaine mesure on peut considérer que les Wolaita représentent pour les Ométo ce que les Oromo furent pour les Sidama et les Gédéo : un groupe culturellement et politiquement dominant dans la région du Nord-Omo.

Dans le cas wolaita, le critère de l'homogénéité ethnique demeure le fondement constitutif du territoire, beaucoup plus déterminant que la singularité des paysages dans la reconnaissance d'une identité wolaita. La prévalence d'un groupe ethnique sur un espace délimite un territoire, mais le fondement ethnique tient également compte de rayonnements culturels et sociaux divers, résultant de l'important brassage des populations.

Le territoire wolaita se définit avant tout comme l'espace majoritairement peuplé par des Wolaita. Les sept *wereda* qui forment le Wolaita

s'individualisent par leur composition ethnique, dominée par le groupe wolaita. Le *wereda* de Kindo-Koïsha constitue ainsi le plus « pur », avec 99,46 % de Wolaita et celui de Soddo-Zuria le plus « métissé » avec seulement 92,80 % (CSA, 1998 : Vol. I, Part I).

L'importance du critère ethnique dans la délimitation des territoires n'empêche pas des formes d'extension territoriales à travers des aires d'influence ethniques qui dépassent les frontières du strict « territoire ethnique ». La présence de Wolaita, en tant qu'ethnie secondaire (en terme d'importance numérique) dans les régions gamo et daoro, n'est pas sans rappeler l'ancienne aire d'influence politique wolaita. De fait, la mesure exacte de l'homogénéité ethnique dans le Semen-Omo ne présente que bien peu d'intérêt tant les indices d'un métissage, ancien et actuel, sont visibles chez les peuples ométo et *a fortiori* chez les Wolaita. La diversité des ethnies minoritaires représentées dans le Wolaita (carte 6) – à l'exception de la population amhara dont la présence traduit d'autres dynamiques – montre combien le territoire se définit comme un espace de rencontre dans la région du Nord-Omo.

Il n'y a pas deux *wereda* du Wolaita qui possèdent le même profil ethnique et les peuples voisins sont tous représentés à l'intérieur du territoire : Kambatta et Hadiya sont au nord, Oromo et Sidama à l'est, Daoro à l'ouest, et Gamo au centre. La présence de populations allochtones jusqu'en milieu rural témoigne d'une implantation profonde, et vraisemblablement d'une mixité ancienne des populations wolaita.

Le Wolaita a donc fonctionné un temps comme un « carrefour » régional, une terre d'accueil pour des peuples voisins.

L'origine du peuple wolaita soulève la question de la fonction du territoire dans l'ethnogenèse. Le nom même de wolaita fait référence aux populations troglodytiques vivant dans les grottes (*gonduola*) des monts Kindo. Ce peuple originel, ancêtre commun aux Wolaita et à l'ensemble des peuples ométo, serait issu de la matrice des monts Kindo. Or, le fait que les Wolaita et les autres peuples omotiques partagent une origine commune aujourd'hui située en territoire wolaita soulève quelques problèmes et fait directement écho à l'ancien impérialisme territorial wolaita. On voit bien le danger qu'une telle généalogie représente pour les autres peuples de la région : le territoire wolaita y est en effet présenté comme le berceau de tous les groupes ométo, comme un territoire originel (Bureau, 1982 : 237).

Le territoire des monts Kindo, lieu fondateur d'une identité ométo mais également wolaita, joue un rôle fondamental dans l'élaboration de

l'identité sociale wolaita qui se perçoit comme le peuple ayant conservé la maîtrise d'un territoire originel, plus ou moins mythique. La question de l'individualisation du peuple wolaita par rapport au groupe ométo n'est pas tranchée, et les traditions qui en font état sont trop récentes et encore largement imprégnées de l'hégémonie politique des Wolaita. Il demeure qu'aujourd'hui l'indistincte filiation qui lie les Wolaita au groupe ométo est lourde de revendications politiques dans une fédération à base ethnolinguistique et alimente les ambitions politiques des Wolaita dans la région du Semen-Omo.

> « **A**u commencement du monde, le premier homme avait sept enfants, auxquels Dieu donna, à chacun, un don particulier : les Kinda [mont Kindo]) eurent l'enset qu'ils cultivent, les Kucha [gamo] eurent l'*affala* [textile] qu'ils tissent, les Daoro eurent le métier à tisser avec lequel ils travaillent ; les Mareka [kambatta] eurent le bétail, les Hadiya les chèvres, les Arsi le maïs ; et les Wolaita eurent la lance. » (Chiatti, 1984 : 45)

Les Wolaita aiment, aujourd'hui encore, se présenter comme un peuple de guerriers ayant pour mission (divine en l'occurrence) de diriger leurs voisins pasteurs, agriculteurs et artisans. Au-delà de la dimension politique du mythe, nous voyons combien l'identité wolaita se joue dans son rapport à l'autre ethnie, si semblable et si distincte à la fois. En assimilant au cours des siècles des individus originaires de toute la région du Nord-Omo, et non seulement des Ométo – comme nous le dit la légende – le peuple wolaita se serait individualisé peu à peu à la faveur des conquêtes territoriales.

La diversité des origines caractérise le peuple wolaita, qui se présente comme un groupe largement allogène. Dans une société d'ancien régime qui se composait d'une centaine de clans, il n'existait que deux clans indigènes : les Wolaitamalla, originaires des grottes de Kindo et les Dea (Chiatti, 1984 : 236). L'essentiel de la population wolaita se compose d'anciens soldats ou d'anciens captifs d'une autre ethnie, principalement originaire du Sud-Ouest, des monts Kindo et du Nord. Bien que la société wolaita conserve dans sa structure le témoignage de la diversité de ses origines géographiques, aujourd'hui la structuration clanique perd de son effectivité sociale, les clans faisant preuve d'une égale dispersion sur le territoire.

L'homologie entre territoire et société est telle que R. Chiatti propose d'étudier l'histoire ancienne des Wolaita, dont nous n'avons pas trace, à travers celle des Hadiya du pays d'Aruje présentée dans les chroniques impériales. Cette option fait preuve d'un « déterminisme territorial » qui nous semble suspect. Nous pensons au contraire que le terme « wolaita »

correspond davantage à un peuple qui a construit un territoire, qu'à un territoire matrice d'une société, ce qu'il fut en partie. Le poids de l'héritage historique dans la structuration du territoire wolaita nous incite à considérer davantage le territoire comme le produit d'une mise en valeur, en l'occurrence par une royauté puissante et centralisatrice.

# L'héritage territorial

L'ancienne configuration du royaume wolaita est un héritage spatial majeur qui détermine aujourd'hui encore l'organisation territoriale, ne serait-ce que par la permanence des frontières, pour certaines inchangées depuis le XV^e^ ou le XVI^e^ siècle – date présumée de l'avènement de la dynastie des wolaitamalla. Il convient donc d'étudier plus précisément l'organisation interne et externe de l'ancien territoire wolaita qui repose sur un système politique pluricéphale masqué sous des dehors d'une théocratie autoritaire, à la tête d'un petit système impérial à la fin du XIX^e^ siècle (carte 7).

Le territoire wolaita est un royaume. L'existence même de ce royaume, sa richesse et son extension n'ont pour fonction que de satisfaire le bon vouloir du souverain, l'entretien de son palais, de sa ville et de son armée.

Le royaume, au service de son roi, présente un niveau de centralisation qui va croissant dans l'histoire wolaita et qui atteint son apogée au XIX^e^ siècle, lorsque Ogatu décide de déplacer sa capitale à Dalbo, au centre de son nouveau royaume (carte 5). La centralisation est ainsi l'expression spatiale de cette « mise au service » du roi, elle doit permettre une exploitation économique plus efficace des ressources du royaume. Depuis lors, le centre géométrique et le cœur du royaume, politique, religieux (dans l'Ancien Régime) et économique (pour les époques plus récentes) ne cesseront de se confondre. La centralité est une constante de l'organisation du territoire wolaita, par ailleurs largement renforcée par les futurs « occupants » amhara.

L'administration royale est le principal instrument de cette centralité. Des *« missi dominici »,* relais du pouvoir central, organisent et gèrent le patrimoine du roi : son territoire et ses sujets. Ces hommes sont souvent issus de clans « nobles » (*malla*) ou puissants et constituent, le temps de leur service, l'aristocratie du royaume. Les fonctionnaires du roi obéissent à une hiérarchie fonctionnelle bien nette. Leur position sociale détermine leur degré de responsabilité dans la gestion du

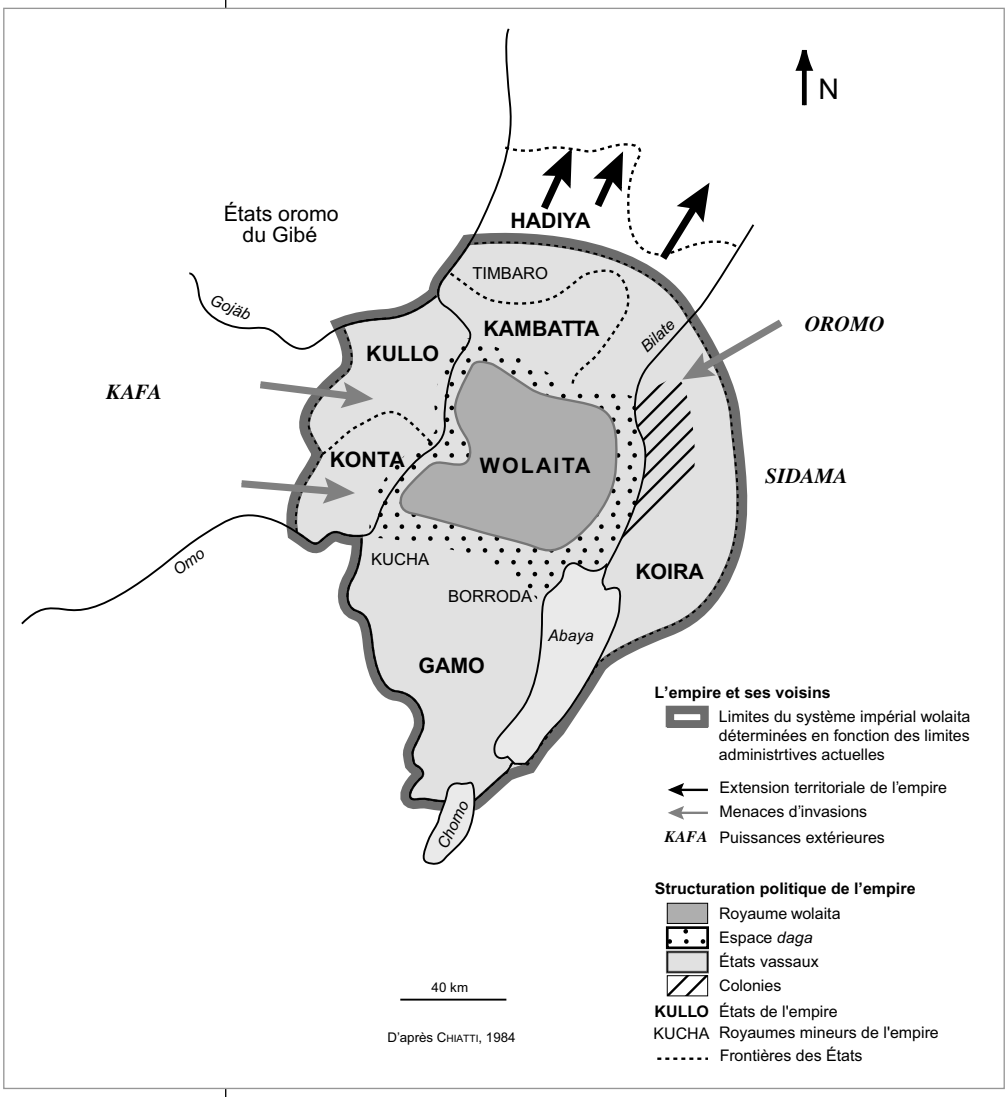


Carte 7
Le Grand Wolaita.

royaume et leur assigne une catégorie d'espace à gérer. L'espace revêt ainsi une signification politique et sociale évidente.

Il existe une véritable gradation des pouvoirs dans l'organisation spatiale du royaume : plus on s'éloigne du centre, plus on perd en responsabilité, puissance et respectabilité. Or, la proximité au centre n'est pas tant physique que fonctionnelle ; elle symbolise la distance entre

le roi et les parties de son royaume. Plus le nombre d'intermédiaires augmente entre le roi et ses sujets, plus l'espace est considéré comme périphérique, marginal. Cette connotation politique de l'espace prend la forme d'un espace centralisé, même si en réalité la centralité est davantage suggérée que perçue, plus symbolique que réelle. Toutes les marges ne se situent pas nécessairement en bordure du territoire, elles occupent parfois une position très centrale. En revanche, elles se trouvent toutes éloignées du roi, mal contrôlées par ses représentants. La centralité dans le Wolaita est donc plus verticale qu'horizontale, davantage fonctionnelle que géométrique – alors que dans l'administration éthiopienne les deux dimensions se recouvrent.

L'expansion territoriale initiée par la dynastie tigréenne fut telle que le Wolaita ne resta pas longtemps un royaume et prit rapidement la tête d'un petit système impérial, gérant des États et des espaces aux statuts divers. À l'échelle de ce petit empire, la centralité se lit d'autant mieux que le royaume wolaita en occupe le centre, mais à l'intérieur du royaume cette dernière est beaucoup moins visible. Elle s'articule autour de réseaux, d'autant plus discrets qu'il n'existe qu'un seul lieu d'inscription du pouvoir dans le Wolaita, le palais de Dalbo, et aucune autre ville relais, à l'instar du système que mettront en place les gouverneurs amhara au début du XX^e^ siècle.

Très hiérarchisé et très centralisé, le système impérial construit par les Wolaita et plus encore le royaume présentent des degrés de centralité divers qui traduisent une grande finesse d'adaptation à une réalité sociale ou spatiale complexe. On a souvent écrit que les Amhara, en intégrant le royaume wolaita à l'empire éthiopien et après l'avoir dépossédé des morceaux de ses colonies, n'avaient fait que reprendre les bases de l'administration wolaita en en changeant les dirigeants. Nous pensons que le changement a été beaucoup plus radical et que seules les apparences furent conservées. Le système wolaita était en réalité beaucoup plus subtil, parce qu'adapté à une réalité connue des seuls Wolaita.

À la fin du XIX^e^ siècle, les rois Wolaita régnaient sur un demi-million de sujets et devaient administrer environ un quart de million de personnes dans leurs États vassaux (Chiatti, 1984 : 414). L'étendue du royaume explique l'important dispositif de contrôle territorial mis en place par l'administration royale, dont témoigne un découpage administratif précoce.

Le Grand Wolaita regroupe trois entités politiques distinctes : le royaume, *bitta* – littéralement « terre » en wolaitigna –, les royaumes vassaux, *komai,* et les colonies, *imata*.

Le centre du royaume correspondait au lieu de résidence du roi. Il possédait une double fonction, décisionnelle et religieuse, puisque la personne royale était sacrée. Le lieu le plus souvent choisi comme capitale par les rois wolaita se situait à Dalbo, sur le versant oriental du mont Damot. Cette ancienne capitale était localisée sur une colline sacrée au sommet de laquelle se trouvait le palais royal ; un camp fortifié s'étendant jusqu'en bas du versant et abritant diverses catégories de population.

En réalité, c'est uniquement par abus de langage que l'on peut considérer Dalbo comme une ville. Le site n'hébergeait que le palais fortifié et n'abritait ni marché régional, ni possibilité de résidence pour les notables wolaita. Seuls les ambassadeurs étrangers étaient autorisés à dormir dans l'enceinte royale. Les autres voyageurs devaient se contenter de camps extérieurs temporaires, plus ou moins bien surveillés. Le territoire wolaita d'Ancien Régime était donc un territoire sans ville.

R. Chiatti (1984 : 416) désigne sous le terme de colonie les territoires qui étaient récemment conquis et habités par les Sidama, plus ou moins nomades, pratiquant l'élevage ou l'agriculture sur brûlis. Ces espaces très faiblement peuplés étaient mal contrôlés par les Wolaita qui ne comprenaient pas les langues sidama et se contentaient d'y installer quelques garnisons, dont le rayon d'action restait très aléatoire.

Cette portion de la vallée du Rift ainsi que toutes les franges du royaume relevaient d'une catégorie spatiale particulière, le *daga* – « espace vide » –, que l'on peut comparer à une marche : il s'agissait d'un espace tampon faiblement peuplé séparant deux royaumes. L'espace n'était protégé d'aucune façon puisqu'il fonctionnait lui-même comme un rempart contre l'assaillant potentiel. Il n'était régi par aucune règle, aucune loi du royaume wolaita ou d'un autre. Il n'abritait que des populations hors-la-loi et des animaux sauvages et constituait la plus grande réserve de chasse pour les Wolaita qui commercialisaient les produits de leurs expéditions. C'étaient également des espaces politiquement neutres qui pouvaient accueillir une réunion entre deux chefs d'État. Dans la pratique, ces zones de négociations servaient fréquemment de champs de bataille.

Les espaces *daga* les plus marqués se situaient dans la vallée du Rift et dans les forêts basses qui bordent l'Omo, mais un *daga* fut également constitué à la frontière nord, dans une zone pourtant très fortement peuplée. Au nord comme au sud, lorsque la configuration des lieux n'offrait pas de protection particulière, les *daga* étaient entière-

ment défrichés afin que l'horizon soit ouvert aux guetteurs. À la suite d'une extension territoriale, ils étaient mis en culture par les soldats-colons. Les zones mentionnées sur la carte 7, correspondent aux *daga* les plus tardives, celles qui demeurèrent en l'état le plus longtemps et qui coïncident avec les frontières actuelles.

À la fin de la période d'expansion tigréenne, les *daga* se confondaient (à l'exception du Nord) avec des *bazzo bitta*, des basses terres. Les particularités juridiques de ces espaces de *no man's land* marquèrent durablement l'organisation du territoire wolaita. Aujourd'hui, la situation spécifique des basses terres, de la vallée du Rift comme de l'Omo, dépend certes des conditions naturelles mais également de cet héritage historique qui protégea ces espaces de toute occupation humaine durable, avec davantage de dissuasion que la sécheresse. Les *daga*, volontairement délaissés pendant tant d'années, présentent un degré d'occupation (habitat ou exploitation) très faible. Néanmoins, pour être tout à fait juste il faut bien redonner une place de choix au déterminisme environnemental, puisque le *daga* du Nord, à la frontière kambatta, accueille aujourd'hui de très fortes concentrations humaines. Et ce, à tel point que son emplacement exact ne se lit plus dans le paysage régional.

Bien que proche du royaume, et même de son centre – de faibles distances séparent le mont Damot de la vallée du Rift –, les *daga* protégeant des populations arsi sont néanmoins considérés comme tout à fait périphériques. Ici, éloignement ne s'explique pas tant par le nombre d'intermédiaires entre le roi et ses « sujets » que par une autre implication de la distance au pouvoir central : l'absence de contrôle réel sur les populations. Les espaces peu dirigés, non mis en valeur et, dans tous les cas, très mal intégrés au Grand Wolaita représentent les espaces les plus périphériques. Il est vrai que l'étrangeté culturelle du versant oriental de la vallée du Rift a pu renforcer la marginalité de ces basses terres.

Au contraire, les royaumes vassaux plus éloignés sont considérés comme plus proches. Ils abritaient une population sédentaire, parlant souvent une langue ométo et vivant d'activités économiques très comparables à celles des Wolaita. Administrés par des parents du roi wolaita, ils conservaient leur propre appareil administratif et politique à un niveau subalterne et bénéficiaient, en outre, d'une certaine « indépendance territoriale » : ils étaient délimités par leurs propres murs et fossés et étaient ainsi physiquement distincts du royaume wolaita, séparés par une zone *daga*. Ils étaient donc périphériques tout en étant intégrés au pouvoir wolaita, puisqu'ils en représentaient le der-

nier relais. C'est par exemple au Kambatta ou en pays gamo que l'on exilait les conspirateurs (CHIATTI, 1984 : 322). De ce point de vue, le *daga* de la vallée du Rift étant le seul en position de contact avec l'ennemi occupait une situation particulièrement marginale.

Chacun des royaumes vassaux gardait sa propre cour, ses dignitaires, son système de taxation, ses tribunaux. Ils conservaient, en réalité, toute une organisation politique originale mais devaient verser un tribut au roi wolaita et lui renouveler annuellement un serment d'allégeance, notamment en se pliant à l'ost en échange de sa protection. Le tribut était principalement versé en esclaves, bétail, café ou ivoire, qui constituaient à l'époque les plus prestigieuses valeurs d'échange.

Les royaumes vassaux représentaient bien une périphérie politique du Wolaita ; gouvernés par des membres de la famille royale, ils se trouvaient dans l'orbite directe du pouvoir politique wolaita. Tona aurait gouverné le pays malo (gamo), avant de devenir roi du Wolaita. Par la qualité de leur contrôle, ces espaces périphériques étaient donc assez proches du centre, d'autant plus qu'ils possédaient une fonction importante dans l'organisation interne du royaume, par le versement d'un tribut.

L'entrée dans le royaume wolaita se matérialisait physiquement par des fortifications diverses (carte 8). Le *daga* frontalier était délimité par une rangée de tambours, *nagritia*, permettant de donner l'alarme, laquelle était renforcée par une rangée de murs, de palissades ou de tranchées. Ces fortifications étaient percées de portes, *kella*, où le voyageur présentait sa marchandise aux soldats de garde et payait une taxe d'entrée proportionnelle à l'importance de sa caravane. Personne n'entrait dans le royaume sans permission et sans guide, tout étranger non introduit étant considéré comme un ennemi. Le Wolaita possédait huit portes, généralement situées à la terminaison d'un pont suspendu, dont l'un enjambant la rivière Omo était reconstruit annuellement après les crues. Ces huit portes offraient l'accès aux huit provinces qui composaient alors le royaume.

Deux puissances politiques structuraient le royaume wolaita, le pouvoir du roi reposant sur une administration centralisée et un découpage moderne du territoire et une gestion clanique des espaces, plus floue dans ses aires d'action mais vraisemblablement plus efficace au niveau local que le pouvoir du souverain. L'administration royale divisait le royaume en huit provinces, *deria* ou *danna*, regroupant des « comtés », *mantia*, eux-mêmes composés de marchés, *shuchia*. Ces derniers représentaient la plus petite unité administrative, et non simplement la

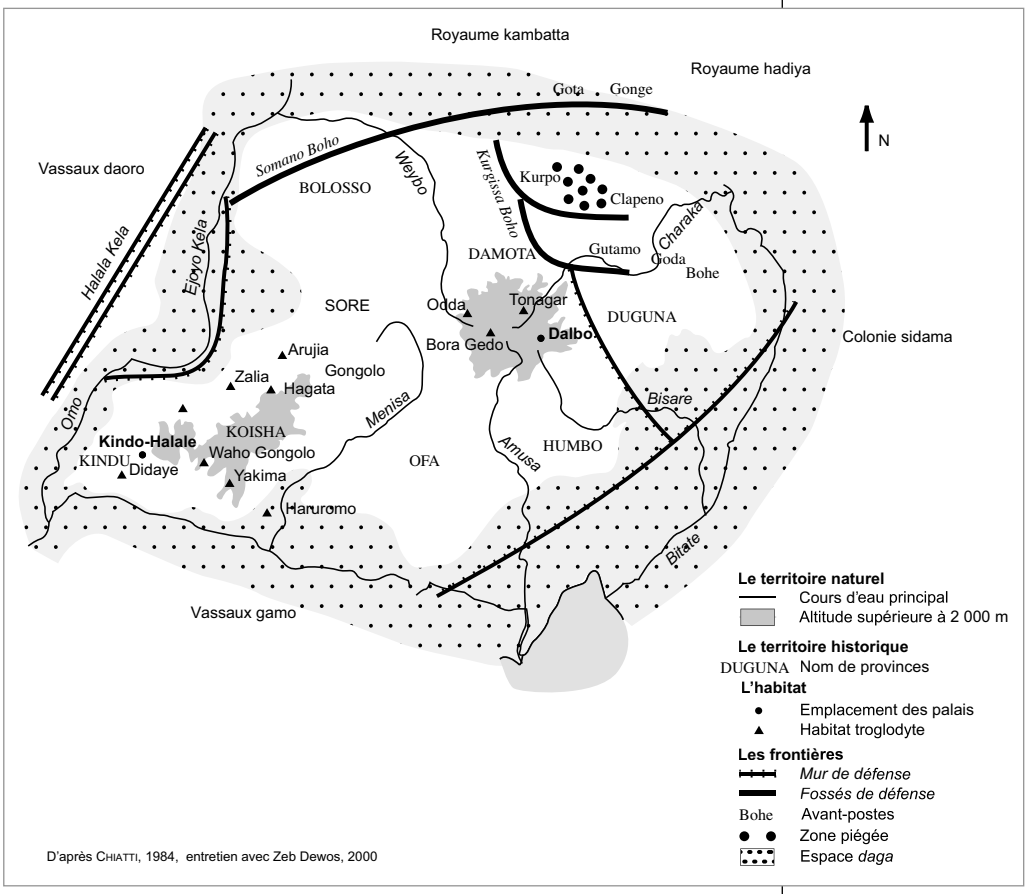


Carte 8 – Organisation du royaume wolaita.

place du marché, c'est-à-dire l'équivalent laïc d'une paroisse. Seule la localisation approximative des provinces apparaît sur la carte 8. Toutes les provinces possédaient un statut égal fondé sur le nombre d'hommes encadrés. En un sens, le royaume wolaita possédait une administration moderne puisque le nombre d'habitants demeure aujourd'hui en Éthiopie un principe majeur du découpage administratif.

Les niveaux inférieurs de ces espaces, pourtant bien intégrés au découpage administratif wolaita, paraissent quelque peu déstructurés et marquent un éloignement au pouvoir grandissant au fur et à mesure que l'échelle spatiale augmente. Les limites territoriales des comtés et des « communautés rurales », *shuchia,* n'étaient pas délimitées avec précision, comme c'était, semble-t-il, le cas pour les provinces. Il s'agis-

sait plus de l'aire d'influence d'un dirigeant subalterne que de réelles entités administratives. De même, les *uguda* (« chef de comté ») n'étaient que partiellement nommés par le gouverneur, c'est-à-dire par le roi, et étaient élus pour moitié par une assemblée locale.

Le pouvoir du roi multipolaire se diluait à l'échelle locale et les espaces interstitiels relevaient de l'autorité des assemblées et des conseils claniques qui s'exerçaient pleinement dans les « communautés rurales ». Pour autant il existait une profonde articulation entre les deux pouvoirs, ainsi le conseil des « hommes libres » avait-il la fonction d'« élire » le roi, en accordant à l'héritier au trône ou plus rarement à l'usurpateur, une légitimité populaire.

Il existait une véritable association entre les deux pouvoirs mais ni continuité ni concurrence territoriale, les deux puissances décisionnelles s'exerçant sur des catégories d'espace différentes. En effet, tous deux se répartissaient le territoire wolaita à travers un découpage de l'espace qui leur était propre : le roi régnait à l'échelle du territoire et les clans à l'échelle locale dans un partage horizontal du pouvoir (tabl. 13). La modernité politique apportée par les Amhara consistera en une extension du pouvoir central vers les niveaux les plus bas de l'espace wolaita.

Dépourvu de marchés régionaux, le Wolaita était mal organisé économiquement, sauf si l'on réduit l'économie à la préemption des impôts ; il formait un espace essentiellement politique et national (ethnique), ce qu'il demeure aujourd'hui. Pourtant la puissance politique du Wolaita, même relative, lui permettait de participer aux échanges commerciaux de l'époque, qui enrichirent autant le royaume que la simple exploitation des territoires sous contrôle.

Tabl. 13 – Les niveaux de l'espace politique wolaita.

| **Échelon administratif** | **Nombre d'habitants** | **Nature des pouvoirs du roi** | **Nature des pouvoirs des clans** |
|---|---|---|---|
| **Royaume** *Bitta* | 560 000 | Décisionnel et exécutif<br>Nomination des représentants | Élection symbolique du roi |
| **Province** *Deria* | 65 000 | Décisionnel et exécutif<br>Nomination des représentants | Élection de quelques représentants |
| **Comté** *Mantia* | 33 000 | Décisionnel et exécutif<br>Nomination partielle des représentants | Élection partielle des représentants |
| **Communauté rurale** *Shuchia* | 500 | Aucun | Décisionnel et exécutif<br>Élection des représentants |

*Source* : Chiatti, 1984.

La place du Wolaita dans les échanges commerciaux est ambiguë. En dépit de sa richesse, le royaume wolaita ne constitue pas une puissance commerciale. Il contrôle peu les grandes routes commerciales, pas même celle des esclaves qui débute dans la région de l'Omo, autour des deux marchés célèbres depuis le XIIIe siècle de Kucha et du Kullo-Konta (carte 9). Les États oromo du Gibé étaient alors les seuls à contrôler les échanges sur de grandes distances ; ils représentaient de véritables plaques tournantes du commerce régional (MAC CLELLAN, 1988).

L'activité commerciale de l'époque consistait en une succession d'échanges entre voisins, permettant aux marchandises de circuler : les Arsi vendaient ainsi leur ivoire aux Kambatta qui le revendaient aux

Carte 9 –
Les routes commerciales du Sud éthiopien au XIXe siècle.
Situation du Wolaita.

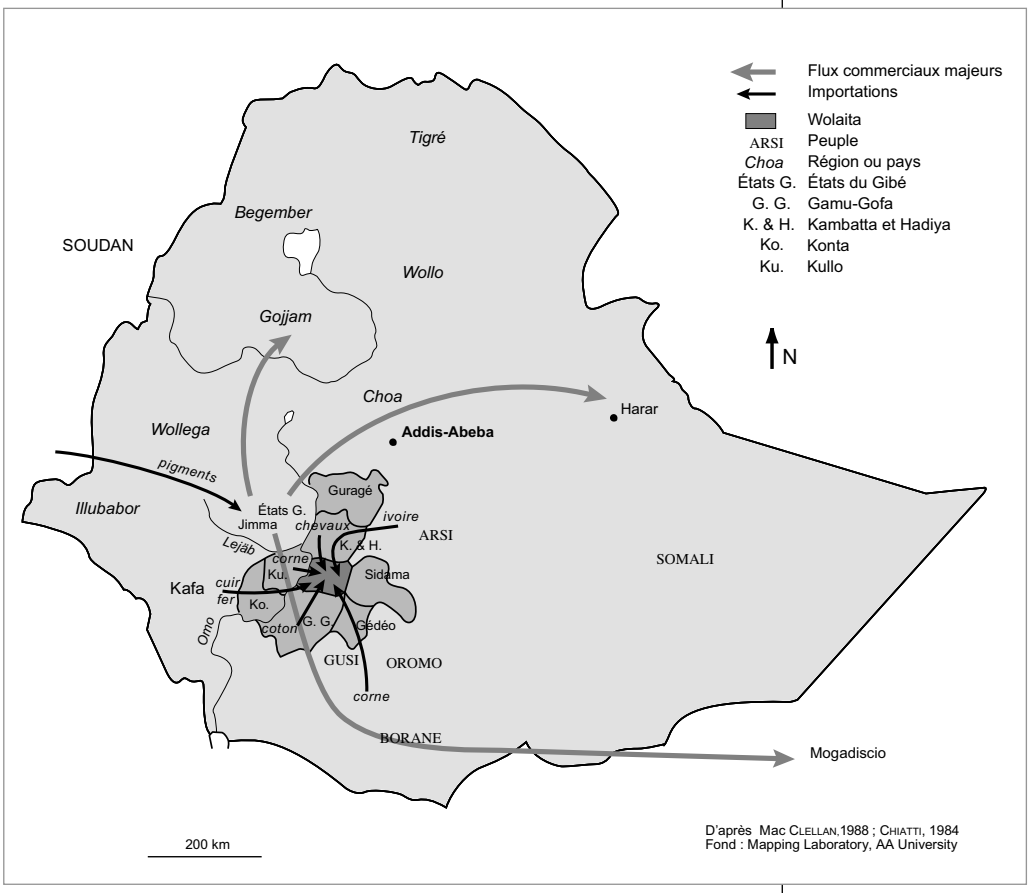

Wolaita. De même, les pigments de couleur, en provenance du Soudan qui servaient à la réalisation des *buluko* wolaita transitaient-ils par Jimma. Le processus de fabrication de ces vêtements illustre bien les relations de complémentarité et d'échanges qui liaient les États de la région : les pays du Gibé fournissaient les pigments, les Gamo le coton, les Wolaita le tissaient, le teignaient et échangeaient à nouveau ces produits. Ils leur arrivaient même d'en acheter aux Gamo qui en produisaient également.

Voisins des États du Gibé, les Wolaita bénéficiaient de cette manne commerciale et purent grâce à leur rayonnement politique détourner certains flux de marchandises : il est effectivement difficile de comprendre pour quelle raison les Kambatta ne revendaient pas directement l'ivoire des Arsi aux États du Gibé, et pourquoi ils transitaient par le Wolaita, si ce n'est sous la pression d'une menace militaire ou politique. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre la politique agressive du Kafa envers les royaumes Konta et Kullo, vassaux du Wolaita, comme une tentative d'appropriation du contrôle très lucratif d'un maillon du commerce de l'ivoire.

En position méridionale, le Wolaita ne put capter l'ensemble des flux commerciaux. Sans doute doit-on également comprendre le désir d'une expansion septentrionale au XIX^e^ siècle comme une occasion de se rapprocher des riches États du Gibé et de mieux s'intégrer dans les réseaux commerciaux de l'époque.

En définitive, cette construction territoriale a également obéi à des impératifs économiques variés : contrôle de terres aisément arables, possession d'esclaves, maîtrise de flux commerciaux. Paradoxalement, ce territoire politique, qui n'existe et se singularise que par son armée, sa royauté et son territoire centralisé, procède également d'une volonté économique de contrôle des richesses régionales. Dans ce sens, on peut comprendre l'expansion septentrionale comme le désir de s'approprier des terres peuplées.

Centralisateurs, hégémoniques, guerriers, si nous n'avions peur de tomber dans les travers de la « tradition » éthiopienne, pour laquelle l'« amharitude » est l'étalon de toute valeur, nous dirions volontiers que les Wolaita furent au Nord-Omo ce que les Amhara furent au Choa. Mais, pour ne pas pousser plus loin l'analogie, il faut convenir qu'à l'inverse des Amhara, les Wolaita n'avaient pas les moyens (politique, religieux, diplomatique et militaire) de s'étendre bien au-delà de leur aire de voisinage.

# La conquête amhara, quand le centre devient périphérie

L'intégration forcée du Wolaita à l'empire de Ménélik II fut un moment charnière de l'histoire du Wolaita. D'une position centrale et dominante au sein du Nord-Omo, le Wolaita devint Wolamo, une région périphérique et soumise. Cette conquête ainsi que la déconstruction territoriale qui va s'en suivre posent, selon nous, les fondements principaux de l'identité actuelle du Wolaita.

La prise du Wolaita par les armées de Ménélik II reste à jamais gravée dans la mémoire collective des Wolaita, d'autant mieux que M. J. G. Vanderheym, chroniqueur des campagnes militaires de Ménélik, assista à bon nombre de batailles et en donna d'édifiantes descriptions qui toutes soulignaient le courage des vaincus (VANDERHEYM, 1896). Cette reconnaissance de la bravoure wolaita, bien qu'elle n'eût que très peu d'écho, entretient aujourd'hui, dans certains milieux, un sentiment de fierté nationale qui exalte depuis longtemps les talents guerriers du peuple wolaita.

> « **L**es Oualamos ont fait preuve d'une bravoure extrême en luttant contre l'invasion des armées abyssines et leur roi Tona ne s'est pas rendu. La guerre n'a cessé que lorsqu'il a été fait prisonnier, cruellement blessé. [Elle dura du 1 au 16 décembre 1894] Les combats étaient pour ainsi dire individuels : des hordes de 40 à 50 Abyssins allaient massacrer à bout portant des groupes de Oualamos dix fois moins nombreux qu'eux.
> De ce jour commença la *zerefa*, le pillage des habitations et des cultures, l'égorgement des bestiaux, le sac du pays, l'incendie. Les vainqueurs revenaient au campement avec des prisonniers, femmes et enfants, nus ou les reins garnis de feuillage, portant les produits de la razzia, poulets, choux, citrouilles et traînant à leur suite chevaux, ânes chèvres ou bœufs.[…] Ce fut une boucherie terrible, une débauche de chairs mortes ou vives, déchiquetées par des soldats ivres de sang. »

La résistance du roi Tona vaudra au pays d'être totalement mis à sac et par la suite abusivement exploité par la cour impériale. L'impitoyable réaction de Ménélik II à la résistance wolaita eut valeur d'exemple et les Gamo, qui résistaient encore sur les conseils des Wolaita, se rendirent sans coup férir le 16 décembre 1894, alors que Ménélik s'apprêtait à mettre à nouveau son armée en marche.

Le roi Tona, blessé, fut emmené en captivité à la cour impériale ainsi qu'un nombre considérable d'esclaves et de bétail. Ces prélèvements,

aussi importants soient-ils, ne représentent pourtant pas le plus gros handicap économique auquel dut faire face le Wolaita. C'est davantage le statut de *madbét* (table de l'empereur) qui lui fut attribué, pour une période de neuf ans après l'intégration (jusqu'en 1903), qui désorganisa totalement l'économie wolaita.

Pendant ces neuf années, la région appartint à l'empereur qui l'exploita à son seul profit sans distribuer la terre à ses soldats. Pourtant, d'importantes garnisons demeurèrent dans le Wolaita et se nourrissaient en réquisitionnant les paysans. Les Wolaita firent donc face très rapidement à une augmentation considérable des prélèvements, alors qu'ils étaient peu taxés avant 1894.

L'imposition de la *pax amharica* est une autre conséquence non négligeable des conquêtes de Ménélik II et de la construction de la grande et moderne Éthiopie. L'expansion territoriale du Wolaita fut non seulement définitivement arrêtée, mais l'empire wolaita se trouva *de facto* désintégré.

Pendant cette parenthèse de neuf années, le territoire wolaita demeura en dehors de l'espace national éthiopien, n'étant plus qu'un fief de l'empereur. Ce n'est qu'en 1903, lorsque le Wolaita perdit son statut de *madbét*, que le territoire fut réellement intégré à l'Empire et que de profondes transformations territoriales furent mises en œuvre.

# Intégration, amharisation et autres mutations

Partie 2

*« C'est de l'Amhara, et plus particulièrement du Shoa, que vient l'initiative et c'est encore lui qui, jusqu'à maintenant, donne en modèle à toute l'Éthiopie sa langue et ses traditions. »*

(Bureau, 1985 : 1384)

La naissance d'un territoire éthiopien, ni tout à fait wolaita ni simplement amharisé, se joue dans un continuel affrontement entre des dynamiques de transformations endogènes et exogènes. L'analyse des recompositions territoriales s'inscrit dans une dialectique du dedans et du dehors qui, si elle facilite la compréhension des mutations territoriales au niveau local, peut conduire à de grandes simplifications au niveau national. La possibilité de définir exactement une réalité, ou une identité, éthiopienne demeure en effet une gageure. C'est pourquoi nous utiliserons ce terme dans son acception la plus réduite : est éthiopien tout mouvement impulsé par le gouvernement central et qui s'étend plus ou moins bien sur l'ensemble du territoire national, sans autre considération. En revanche, est amhara tout mouvement qui porte en lui une connotation culturelle issue du modèle de civilisation amhara et tigréenne.

S'il est certain que l'histoire politique de l'Éthiopie fait converger les deux mouvements, ils sont pourtant porteurs de deux dynamiques territoriales bien différentes : l'intégration et l'amharisation, qui correspondent à deux temps de l'appropriation territoriale, mais coexistent tout au long du XXe siècle. L'intégration d'un territoire s'apparente à une appropriation législative, l'empire éthiopien se rendant maître du territoire wolaita, alors que l'amharisation traduit un niveau d'appropriation plus profond, puisqu'il s'agit d'une assimilation : le but est alors de faire du territoire wolaita un territoire éthiopien – amhara à ses débuts –, et non plus seulement d'Éthiopie. Or, les outils qui visent à la réalisation de ces deux fins ne sont pas de même nature.

< Mariam Church, église devenue musée, à Entoto, un quartier d'Addis-Abeba.
© IRD/A. Aing

# L'intégration à l'Éthiopie

Chapitre 5

*« Au Choa, la propriété était conçue de manière à mettre la terre au service de l'individu et celui-ci au service de l'État. »*

(Berhanou Abebe, 1971 : XXIV)

L'intégration du Wolaita à l'empire de Ménélik II fait date dans l'histoire du Wolaita. Elle marque la naissance du territoire wolamo, un territoire de vaincus, de soumis et de pauvres par opposition au territoire wolaita peuplé de riches guerriers. Avec le Wolaita, c'est l'ensemble du Sud éthiopien qui est mis au service de l'administration impériale et dont les habitants sont considérés comme des *shanqella*, des esclaves noirs de l'Empire.

Dans bien des esprits, la défaite militaire du roi Tona est la cause principale de cette déchéance. Mais, en réalité, la transformation du Wolaita en Wolamo fut lente et s'opéra sur près d'un siècle, jusqu'à la mise en œuvre de la Révolution verte (1970). En se mettant au service de la cour amhara puis de la nation éthiopienne, le Wolaita devient peu à peu wolamo : l'arrière-pays de l'Éthiopie.

Cette mise à contribution du Wolaita s'est effectuée par les prélèvements financiers permis par l'appropriation du sol et des hommes mais également par la transformation de l'organisation agricole du Wolaita, afin qu'il réponde mieux aux attentes économique et alimentaire de ses nouveaux dirigeants. Et pourtant, les rapports entre le maître et le serviteur sont plus complexes qu'il n'y paraît et l'*Aqanna*, l'intégration des territoires conquis à l'empire, ne saurait se réduire à un simple asservissement.

Le terme d'*Aqanna* désigne l'« étrange colonisation » dont furent victimes les marges de l'actuelle Éthiopie quand Ménélik II voulut restaurer, *manu militari*, la splendeur du royaume de ses prédécesseurs perdue trois siècles plus tôt. L'appropriation territoriale qui en résulta fut d'une double nature : les territoires soumis devant servir les intérêts économiques de la cour furent mis à contribution, mais ces territoires nouvellement éthiopiens connurent également un développement et une mise en valeur qui tourna à leur avantage et non systématiquement à celui de la cour.

La nature exacte de l'intégration des nouveaux territoires, colonies ou provinces impériales, ne cesse de poser problème. L'ampleur de ce questionnement est d'autant plus grande que cette « étrange colonisation » fut le berceau de l'Éthiopie moderne, le fondement de la « Grande Éthiopie » telle qu'elle existe aujourd'hui. A. Gascon insiste sur l'originalité de ce terme dont l'ambiguïté réside dans sa polysémie. Il constitue un substantif officieux d'un verbe signifiant à la fois « faire prospérer, contrôler un territoire, le pacifier, le coloniser (le rendre habitable), le peupler et le coloniser, le civiliser. » (Gascon, 2006 : 118). De toutes les acceptions plus circonstanciées du terme *Aqanna* que développe l'auteur, celle de *agär aqänna* – « établir l'autorité du gouvernement central sur un territoire » – convient particulièrement bien à la mise au pas du Wolaita, territoire considéré comme rebelle pour avoir trop longtemps résisté à l'invasion militaire des généraux de Ménélik II.

La « drôle de colonisation » visa à la fois à exploiter les territoires conquis tout en les développant et en les intégrant à l'État éthiopien. La contradiction politique interne d'un tel mouvement explique que le territoire wolaita soit aujourd'hui dans une double dynamique d'intégration et de résistance à une même présence éthiopienne.

Cette colonisation utilise des ressorts semblables et pourtant différents de ceux mis en œuvre par les puissances européennes dans le reste du continent africain et a, comme ailleurs, considérablement marqué l'histoire et la géographie éthiopiennes. Pour bien comprendre l'impact d'une telle colonisation sur les territoires intégrés, il faut mettre en balance le double mouvement de l'*Aqanna* et ne pas négliger les dynamiques de modernisation que le gouvernement central impulsa à la nouvelle périphérie.

La dualité de mouvement, entre adoption et résistance, dans l'organisation d'un territoire en passe de devenir éthiopien se remarque plus spécifiquement dans la question de l'intégration politique (réduite au problème foncier) et de l'intégration économique.

# Du Wolaita au Wolamo : le contrôle de la terre

L'identité des sociétés et des territoires repose en partie sur la tenure foncière ; le partage des terres détermine la répartition des rôles, donnant un sens nouveau au territoire. Dans le cas de l'intégration, la signification attribuée à cette nouvelle conquête fut d'une extrême simplicité : servir le gouvernement central par la voie de ses représentants. Une lecture orientée de l'histoire foncière permet donc de dégager le sens des remaniements territoriaux impulsés par Addis-Abeba et de voir évoluer l'organisation spatiale du Wolaita.

L'histoire foncière représente une dimension non négligeable de la géographie éthiopienne. Or celle du Wolaita souffre d'une certaine méconnaissance du fait du faible intérêt qu'y porta l'historiographie éthiopienne mais également de par sa complexité, dont témoigne aujourd'hui la situation foncière des paysans wolaita.

> **L**e cas d'un vieux « propriétaire » terrien, Alaro Ajitsu, né dans les hautes terres d'Ofa (Okoto Sere) peu après l'invasion de Ménélik II, illustre bien les effets de la multiplication des modes de tenure sur l'évolution des exploitations paysannes. Jeune homme, il hérita d'une superficie d'un *yok* (0,25 ha) sur l'exploitation de son père (un fermier tributaire indépendant) qu'il partagea avec deux autres frères. Sous le règne d'Haïlé Sellassié, il eut l'occasion d'acheter 3 *yok* de terre (0,75 ha) dans les basses terres voisines de Sere Esho pour le prix de 60 $ Marie Thérèse. À l'époque de la Réforme agraire, un de ses fils, Ajilo, résidant déjà sur les terres de Sere Esho, le gouvernement ne lui confisqua pas la totalité de cette acquisition, mais seulement un *yok*. Aujourd'hui, Ajilo a quatre fils : l'aîné vit sur la terre du père et de son grand-père (1 *yok*), et les trois autres se partagent un demi-hectare dans les terres de Sere Esho.

L'actuelle pénurie foncière – 0,5 ha de terre pour trois familles – a des origines anciennes et nécessite, au cas par cas, la patiente reconstitution de l'histoire foncière familiale, laquelle est marquée par les grands moments de l'histoire politique du Wolaita, et de l'Éthiopie.

## La confiscation des terres

### *Le* quter gebbar *de Ménélik II*

Le système foncier du *quter gebbar* mis en place à partir de 1903 ne désigne pas à proprement parler un partage du sol mais une mise à dis-

position de paysans à un administrateur : les *gebbar* payant un tribut. De cette façon, l'empereur ne distribue pas des concessions foncières mais le pouvoir de lever une taxe, le droit de *gult*, pour un nombre de paysans tributaires déterminé. Le *gult* correspond à une forme traditionnelle de gestion des tenures foncières de l'Abyssinie historique exportée dans le Sud au moment de la conquête (Doham, 1986 : 38-39).

La terre du Wolaita demeure ainsi la pleine propriété de l'empereur, les Wolaita n'en possèdent que la nue propriété. Ils conservent un accès au sol et un droit de transmission inaliénable – dans la mesure où ils peuvent s'acquitter du tribut. Mais seuls les hommes de l'empereur, et l'empereur lui-même, en possèdent la jouissance. La superficie des exploitations est comprise comme un contenant, un moyen d'estimer le nombre d'hommes à disposition du soldat ou de l'administrateur. A. Gascon parle de façon très suggestive de « paysans tributaires « contenus » » (Gascon, 1995 : 91).

Si la littérature et les paysans assimilent les représentants de l'empereur à des seigneurs fonciers (*landlords*), ils appartiennent en réalité à des catégories sociales et foncières distinctes et ne peuvent ainsi être considérés comme tels. L'envoyé de l'empereur dans le Wolaita n'ayant pas de droit sur un sol qui appartient à l'empereur ne peut être considéré comme un véritable seigneur, c'est un *melkegna (malkiya)* qui possède uniquement des droits sur ses paysans. De même, le tributaire ne peut être considéré comme un métayer, car il doit obéissance à son *melkegna* et le partage des récoltes ne se fait pas également entre les deux personnes. Ce n'est pas non plus un serf, car il conserve la nue propriété du sol. C'est donc un paysan tributaire, un *gebbar*.

Le système de *quter gebbar* (au même titre que le *gult* « traditionnel ») ne prive pas – en théorie – les paysans d'un libre accès au sol. Il permet donc le maintien de pratiques et de relations foncières plus anciennes. En un sens, il vient complexifier les tenures wolaita et contribue à la crispation des relations foncières en ajoutant une nouvelle catégorie de maîtres « fonciers » aux riches clans wolaita qui possédaient déjà le sol (tabl. 14).

Les fermiers libres du système traditionnel *Mayza-Maiya Gadya* conservent ainsi la totalité de leur contrôle sur la terre. Ils peuvent maintenir sur leur terre des esclaves comme des ouvriers agricoles, soumis à des formes diverses de métayage et qui participeront de manière indirecte au versement du tribut à payer à l'administrateur régional. Les métayers/ouvriers agricoles sont placés dans une situa-

Tabl. 14 – Diversité des statuts fonciers et sociaux dans les années 1920-1930.

| Statuts | Fonctions |
|---|---|
| *Gebbar* | Wolaita soumis au versement d'un tribut sur les terres d'un serviteur de l'empereur (choanais ou wolaita). |
| *Melkegna* ou *neftenya* | Soldat ou administrateur de l'empereur ayant reçu un droit de *gult.* Nécessairement non wolaita. |
| *Balabbat* | Dignitaire wolaita intégré à l'administration impériale et percevant de fait un droit de *gult.* |
| Ouvrier agricole | Wolaita travaillant sur les terres d'un autre wolaita, *gebbar* ou *balabbat,* reversant une partie de sa récolte[1] et étant également soumis à une forme de corvée. |
| Esclave | Peut appartenir à toutes les catégories de population. |
| Paysan libre | Wolaita vivant dans une zone non cadastrée, non soumise aux règles du *gult.* |

1. Le partage ne se faisant pas nécessairement à moitié, il peut être au tiers ou au quart.

tion de grande dépendance économique vis-à-vis de leur maître puisqu'ils n'ont pas le droit de posséder de café, afin de limiter toute possibilité d'enrichissement et, à terme, d'affranchissement de la tutelle du fermier. Berhanou Abebe (1971 : 102) propose le terme d'ouvrier agricole pour ces *geberé* qui sont employés par un allocataire du sol, ou parfois un propriétaire, mais qui ne sont pas des contribuables au même titre que les *gebbar* devant s'acquitter d'une taxe.

Les *gebbar* comme les *geberé* cultivent ainsi trois types de parcelles soumis à des statuts fonciers divers : le jardin de case dont la production n'est pas imposée, mais pour laquelle ils payent une redevance en espèce. La parcelle principale sur laquelle ils s'acquittent d'une taxe en nature. Et enfin, la parcelle du *melkegna* où ils effectuent des corvées. Le statut particulier du jardin de case est une constante de l'histoire foncière wolaita et explique que cette parcelle fait aujourd'hui l'objet de soins attentifs et soit le lieu d'une réelle intensification des pratiques agricoles.

Dans le cadre d'un *quter gebbar*, exprimé en nombre de *gebbar* et non en superficie, tous les paysans ne sont pas soumis au versement : les plus pauvres sont ainsi plus rarement désignés que les riches. L'aide des *balabbat*, chefs locaux intégrés à l'administration éthiopienne, lors de la répartition et de la désignation des *gebbar*, permettait de

prendre en compte ces considérations économiques et favorisait les intérêts du *melkegna*, qui recevait en partage les exploitations les plus performantes. Dans le Wolaita, le *quter gebbar* est, au contraire, estimé en superficie et assigne à un *melkegna* l'ensemble des paysans résidant dans un périmètre déterminé. Cette forme locale de *quter gebbar* représentait un poids beaucoup plus lourd pour l'ensemble de la société, car seuls les habitants des régions périphériques, non distribuées, échappaient à une imposition directe. Les paysans non concernés par le système du *gult* versaient néanmoins un impôt au collecteur de taxes de l'empereur. Nous ne savons que peu de chose sur le montant exact de cette taxe et nous ignorons notamment si elle était semblable à celle des *gebbar* soumis à un assujettissement direct. Qu'ils soient donc ou non sous la coupe directe d'un *melkegna*, tous les paysans wolaita devaient payer un impôt.

Un système similaire fut également institué en pays kambatta, dans quelques régions guragé et en pays harari (région d'Harar). C. Mac Clellan (1988 : 61) l'observe encore en pays gédéo et explique qu'il se rencontrait dans les régions fortement peuplées et cultivées. L'auteur mentionne également que les exploitations étaient comptées, leur niveau de richesse estimé et que la taxation pouvait varier en fonction de celui-ci. Dans le Wolaita, il ne semble pas que la rétribution des *melkegna* se soit organisée sur le même principe ; nulle part il n'est fait mention d'un tel recensement. Nous savons par ailleurs que la répartition des terres, opérée dans la région par le gouverneur de l'époque (Abba Yiere, commandant de la garnison impériale laissée par Ménélik II à Soddo après la victoire de 1894), concernait les terres proches de la toute nouvelle ville de Soddo : les espaces collinaires de la *woïna dega* depuis longtemps intégrés au royaume wolaita, accueillant un peuplement dense et sans doute relativement homogène qui dispensait les administrateurs de la région d'un tel recensement.

Enfin, ce système présente de nombreux inconvénients pour les Wolaita, dont le principal concerne l'instabilité de la tenure. En effet, les *melkegna* possédant des droits sur les hommes régissaient également la stabilité des tenures ; seuls les paysans zélés étaient à peu près sûrs de conserver leur terre, et peut-être de pouvoir la céder à leur descendance. De fait, la nue propriété théorique était mise à mal par les rapports de domination inhérents au système. Or, cette dépendance foncière plongea les paysans dans une dépendance économique tout aussi préjudiciable que l'importance des taxations diverses.

## *Modernisations foncières de Haïlé Sellassié et des Italiens*

Deux phénomènes déterminent la complexité de l'actuelle situation foncière. Le premier se rapporte à la lente évolution du statut seigneurial et à l'extension relative de cette catégorie d'individus dans la population paysanne. Le second concerne plus généralement l'ensemble des modifications de la valeur du sol et de ses modes de répartition – la diminution progressive et nationale des ressources foncières s'accompagnant d'une revalorisation du sol, principalement opérée par l'élaboration de nouvelles politiques de taxation.

Sous le règne d'Haïlé Sellassié, le nombre de « seigneurs » (*landlords*) se multiplie à mesure que leur puissance foncière diminue. Ainsi, en 1974, à la veille de la Réforme agraire, les paysans métayers travaillant sur les terres d'un « seigneur » étaient très nombreux dans le Wolaita. Or, l'appellation de seigneur ne fait pas la différence entre l'attributaire d'un droit sur le sol ou d'un droit de *gult*, de prélèvement d'une taxe. De cette difficulté à définir exactement le statut seigneurial découle un flou tout aussi important sur le statut des serviteurs agricoles.

> **H**aïlé Debissa était, dans les années 1930, un de ces anciens « seigneurs » wolaita possédant des droits sur dix familles de « serviteurs agricoles » dans la région de Ade Aro (Damot-Gale). Il n'appartenait pourtant pas à l'aristocratie assimilée à l'administration impériale, puisqu'il ne parlait pas amharique. Ses serviteurs agricoles n'étaient ni des *gebbar* ni des métayers proprement dits, mais appartenaient aux deux catégories. Ils cultivaient de vastes superficies de 2,5 hectares chacune qui comprenaient deux types d'espace agricole : un sur lequel ils étaient soumis au *gult* et un autre au métayage au tiers. Sur ces dix *yok*, quatre étaient destinés à la seule alimentation de Haïlé Debissa sur lesquels il exerçait également un droit de corvée. Les six autres *yok* étaient soumis à un partage au tiers et le reste des récoltes servait à l'alimentation familiale, comme celles du jardin de case qui n'étaient soumises à aucun prélèvement.

Le statut seigneurial souligne la diversité des acceptions du terme de *landlord* volontiers utilisé par les Wolaita. *A priori*, le seigneur ne possède pas de droit sur le sol mais uniquement un droit de *gult*, sur une terre appartenant à son clan. Or, dans la propriété d'Haïlé Debissa, seuls deux *yok* étaient le produit d'un héritage paternel ; les autres furent achetés à de la famille et à des voisins. En achetant des terres cultivées (souvent par ceux qui l'ont vendue), il s'appropriait ainsi des droits fonciers et non des droits de *gult*.

À proprement parler, Haïlé Debissa est donc un riche fermier devenu seigneur en achetant des terres *habitées* et en recevant, non seulement le sol, mais également les paysans qui le travaillaient. Les paysans font ainsi bien la différence entre un « seigneur » de *gult*, qui possède, selon eux, des paysans et un seigneur employant des métayers agricoles reversant une partie de leur récolte. La confusion entre la possession de droits de taxation sur les paysans et la « possession » de paysans, alors assimilés à des esclaves, provient de la grande dépendance dans laquelle se trouvaient les *gebbar* vis-à-vis de leur seigneur. Il est vrai que les deux catégories de paysans, tributaires ou métayers, demeurent l'une et l'autre dans des situations très instables, et dépendent largement de leur maître.

La pratique des transactions foncières, autorisée sous le règne d'Haïlé Sellassié, constitue bien une évolution majeure du contexte foncier wolaita. Elle facilita grandement le développement de cette catégorie de petits seigneurs fonciers, en permettant à tous les riches fermiers d'agrandir leur domaine et d'obtenir ainsi des terres habitées par des familles de paysans. À notre connaissance, le règne du négus représente la seule période qui toléra une telle liberté foncière, uniquement limitée par le niveau de richesse des paysans. D'un autre point de vue, elle correspond, pour ceux qui furent obligés de céder leur terre, à une étape déterminante dans l'appauvrissement d'une partie du monde rural. D'après nos enquêtes, 24 % des paysans wolaita participèrent à ces échanges fonciers entre les années 1930 et le début des années 1970.

Le règne de Haïlé Sellassié fut aussi l'occasion d'alourdir l'imposition des populations wolaita en redéfinissant les politiques de taxation foncière. De telles mesures, dans ce pays déjà peuplé, contribuèrent à la dégradation des conditions de vie de la paysannerie.

Peu de temps après le couronnement de l'empereur Haïlé Sellassié, une nouvelle campagne de mesure des superficies disponibles fut pratiquée, à la demande des responsables locaux soucieux d'exploiter au maximum les aptitudes de ce territoire. Les terres communautaires utilisées comme pâturages, places de marchés, « cimetières » et lieux de cérémonies furent ainsi mesurées et redistribuées aux agents de l'administration impériale. La campagne d'arpentage fut principalement dirigée vers les terres de la région de Humbo et de Kindo-Koïsha, encore relativement préservées de l'occupation amhara. Elle permit également de réintégrer les zones de basses terres dans le nouveau territoire wolaita. Les terres ainsi recensées furent attribuées aux admi-

nistrateurs locaux ainsi qu'à l'Église orthodoxe. Elles relevaient alors du statut *samon*, des terres appartenant à l'État mais dont les droits étaient accordés à perpétuité à l'Église (carte 10).

La première campagne d'arpentage (1930) fut l'occasion d'introduire la mesure foncière en *gasha*, et non plus en *shamma*, comme c'était d'usage dans la région (Mac Clellan, 1988 : 34). L'unité *gasha* étant le standard en vigueur dans le reste du pays, il est possible de comprendre ce phénomène comme une nouvelle étape de l'intégration du territoire à l'empire éthiopien, par l'harmonisation des mesures foncières. Qu'il traduise un changement de système de mesure ou simplement un changement d'échelle, ce décret contribua à harmoniser les territoires de l'empire.

Carte 10 –
Le contrôle territorial du Wolaita.

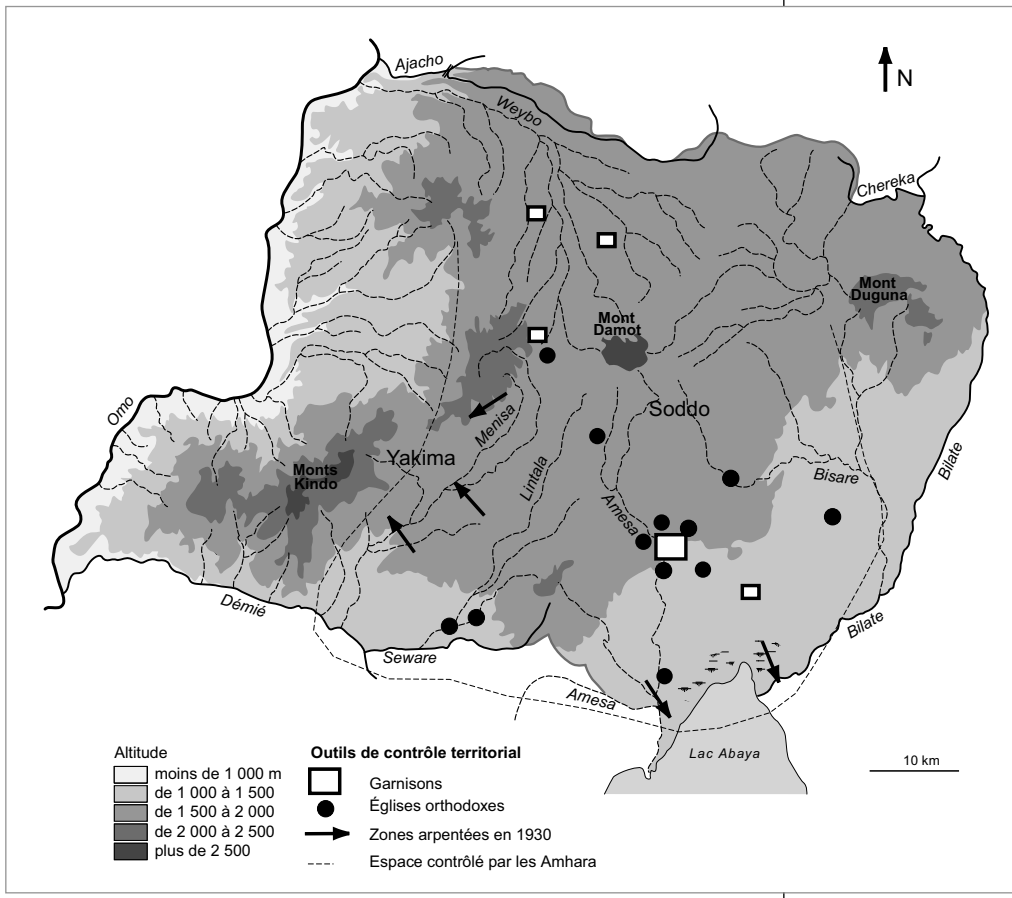

En dépit de cet effort, l'ensemble des terres de l'ancien royaume wolaita ne fut pas cadastré et les espaces non attribués à l'issue de la première phase d'arpentage restèrent libres de tout contrôle du gouvernement central jusqu'en 1941, lorsqu'une nouvelle campagne de distribution fut organisée à la demande des populations wolaita et des administrateurs de l'empire. C'est à cette même période que l'empereur, en visite dans la région après le départ des Italiens, constatant l'important degré de peuplement du Wolaita, aurait ainsi décidé de stopper l'implantation de populations nouvelles : 4 700 soldats présents dans la région auraient été retirés et déplacés en pays arsi, dans la vallée du Rift.

Les Italiens qui occupèrent Soddo le 19 janvier 1937, mesurèrent les superficies cultivées et chassèrent les *melkegna* avec la coopération partielle des Wolaita. Toutefois, ils ne s'attaquèrent absolument pas au pouvoir seigneurial des *balabbat* et des riches fermiers. Ces derniers furent simplement soumis à une taxe annuelle de quatre thalers par *shamma* ainsi qu'à des jours de corvées sur les terres non encore occupées que les Italiens destinaient à la culture du blé ou du coton.

La politique foncière italienne se révéla très moderne dans le cadre de la société wolaita puisqu'elle supposait que chaque homme ait accès à la terre quel que soit son statut : les tributs furent supprimés, les serviteurs agricoles ne devaient plus qu'une journée de corvée et les esclaves furent affranchis et purent réclamer un terrain. Un village fut ainsi fondé à la limite du pays kambatta, dans la région d'Ajura (Bolosso-Sore), pour accueillir d'anciens esclaves et des serviteurs métayers en situation délicate (Abera Paulos, 1987 : 36).

Avec de telles politiques, les Italiens augmentèrent le nombre d'ayants droit sur le sol et contribuèrent à l'extension de l'espace cultivé à une époque où la pénurie foncière commençait déjà à se faire sentir. Les programmes de création de villages furent accompagnés d'un certain suivi, le gouvernement italien distribuant des bœufs aux paysans installés. Néanmoins, ils furent nombreux, avant même le retrait des Italiens, à réintégrer leurs anciens domaines.

Le retrait des Italiens en 1941 conduisit à une explosion des demandes sur la terre de la part de l'ensemble des Wolaita (*balabbat*, *gebbar*, métayers/ouvriers agricoles et même esclaves) mais également des *melkegna* de retour dans la région. La terre dut à nouveau être redistribuée afin de satisfaire l'ensemble des demandes. Le gouvernement impérial de Haïlé Sellassié prit ainsi toute une série de mesures visant à la satisfaction des revendications foncières et à la modernisation du système.

Le 2 décembre 1941 (*Teqemt* 23, 1934 selon le calendrier éthiopien), un décret libéra les *gebbar* de la domination des *melkegna* ; le tribut disparut alors au profit d'une taxe directement reversée au gouvernement central. Les fermiers et autres petits exploitants libres apparurent à nouveau dans le paysage social wolaita. Par la *Land Tax Proclamation* 8 du 31 mars 1942 (*Megabit* 21, 1934 selon le calendrier éthiopien), le gouvernement impérial fixa sur le plan national le montant de la taxe au niveau qu'elle atteignait juste avant l'invasion italienne. Mais l'arbitraire dont furent victimes les Wolaita était tel à l'époque, que le gouvernement choisit le moment de l'occupation italienne comme période de référence pour calculer le montant de ce nouvel impôt. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le gouvernement central contrôla économiquement la totalité de l'espace wolaita. Entre l'annexion du royaume et cette nouvelle réforme foncière, il aura fallu cinquante ans aux occupants amhara pour prendre pleinement possession du Wolaita !

La première moitié du XX^e^ siècle et les politiques foncières du négus comme des Italiens dégradèrent la situation foncière dans le Wolaita, en renforçant l'inégalité de l'accès au sol (les riches paysans devinrent des « seigneurs ») ou en augmentant la demande foncière, principalement du fait de l'imposition du système du *melkegna*/*gebbar* sur celui du *Mayza-Maiya*.

À la veille de la Réforme agraire, le paysage social se présente de la façon suivante : les seigneurs ne représentent que 14 % des attributaires de droits fonciers, ils sont généralement absentéistes (sauf dans le cas des anciens *balabbat*) et emploient de la main-d'œuvre agricole ; à l'inverse, les fermiers, qui regroupent la majorité des propriétaires, ne possèdent que 27 % des terres, divisées en petites exploitations, qu'ils cultivent avec ou sans l'aide d'ouvriers agricoles ou d'esclaves. Mais il n'existe plus de propriétaires du sol, à l'exception de quelques fermiers ayant acheté une partie de leur exploitation ; et encore, dans ce cas, la qualification de propriétaire foncier reste-t-elle abusive.

## Création du territoire wolamo

L'appropriation du territoire revêt une double signification. Il s'agit avant tout de mettre en place un système politique et administratif qui permette de s'approprier économiquement et juridiquement l'espace conquis. La bonne lisibilité et l'efficacité de cette appropriation furent déterminantes pour l'empire éthiopien qui voulut soustraire les

espaces méridionaux aux convoitises coloniales des Européens mais qui souhaitait également donner au nouvel empire les moyens économiques de sa puissance. Ce premier niveau d'appropriation se réalisa sans grandes difficultés dans le Wolaita.

Mais l'appropriation territoriale suppose aussi un contrôle effectif sur le territoire conquis, notamment par des colonies de peuplement. Or une telle prise de possession territoriale fut plus longue et plus complexe, notamment parce qu'elle dut prendre en compte de profondes mutations sociales.

Ce territoire wolamo sous contrôle jette les bases de l'organisation actuelle du territoire wolaita. Il représente une synthèse entre le territoire des rois wolaita et le territoire éthiopien d'un *awraja* de l'empire.

## *L'appropriation territoriale : Wolaita et Wolamo*

L'appropriation politique du Wolaita se fonde sur le principe de l'accommodation, comparable à l'*indirect rule* anglaise qui favorise le maintien des structures d'encadrement indigènes en les intégrant au système impérial. Dans le Wolaita, comme ailleurs, l'intégration du système politique indigène passa par la promotion des anciens dignitaires. De même que les sénateurs romains devinrent les premiers évêques de la chrétienté, les aristocrates wolaita furent les premiers gouverneurs de l'Empire : les *balabbat*. Utilisé dans tout l'empire éthiopien ce terme signifie littéralement « ceux qui ont un père ». Il est attribué par extension aux aristocrates des peuples conquis qui se voient confier une fonction dans l'administration impériale. Les similitudes gouvernementales qui existaient entre les deux royaumes très centralisés du Choa et du Wolaita facilitèrent l'appropriation de ce territoire.

Le *madbét* wolaita fut ainsi divisé en cinq districts : Bolosso, Sore, Humbo, Duguna et Koïsha, gérés par des gouverneurs de districts, les *Sanga Danna*, dont les pouvoirs étaient proches de ceux des *Alanna Danna*, et qui étaient d'ailleurs choisis la plupart du temps parmi ce groupe de *missi dominici*. Ces *Sanga Danna* reçurent le titre amhara de *Fitawari* et occupèrent une fonction d'*Abegaz*, responsable administratif dirigeant deux niveaux de subordination. En rétribution de leur nouvelle allégeance à l'empereur, ces hommes reçurent un droit de *gult* sur les paysans de leur domaine et des concessions foncières (en nue propriété) plus réduites : un *abegaz* recevait cinq *shamma* de terre, et ses subordonnés un demi (Abera Paulos, 1987 : 26). L'octroi d'un quart du domaine alloué par l'empereur Ménélik en pleine pro-

priété assura la coopération des élites wolaita à l'administration impériale. Les *balabbat* représentent donc les seuls patrons (« seigneurs ») proprement wolaita mais sont néanmoins soumis au versement d'un tribut à l'empereur, puis à l'administration impériale. Le roi déchu Tona reçut de Ménélik des domaines en *melmel meret*, notamment les terres de la femme du roi Gobe (reconnue comme la fille du roi de Jimma, Abba Jiffar I) : par ce biais l'empereur s'assurait de la collaboration future du roi Tona. Il n'en fut rien, Tona tenta à plusieurs reprises mais en vain de chasser les troupes impériales du Wolaita.

L'organisation politique du royaume wolaita ne résista pas à cette organisation centralisée qui épousait parfaitement les principes de l'administration royale antérieure, laquelle se confondait désormais avec l'administration choanaise. Les puissants clans Izia et Tigréens qui accaparaient le pouvoir sous l'Ancien Régime en furent écartés par les Choanais. Des nobles moins puissants accédèrent au statut de *balabbat* et, forts de cette ascension sociale inespérée, ils ne cherchèrent pas à faire revivre le gouvernement de l'Ancien Régime et furent, en général, assez fidèles à l'administration impériale (Donham, 1986 :34).

Pourtant, certains auteurs ont remarqué que les structures politiques traditionnelles se maintenaient parfois dans les États conquis du Sud, notamment à travers l'exercice de fonctions religieuses. En pays gamo, quelques *dere* ont même totalement dissocié les fonctions politiques du *balabbat* et religieuses du *kawo*, roi (Bureau, 1981 : 285 et Freeman, 2002 : 33). Le roi gamo demeura ainsi longtemps en place du fait de ses seules attributions religieuses. Dans le cas du royaume divin wolaita, où le roi était une personne sacrée, gardien du culte et responsable de nombreuses cérémonies, les institutions religieuses ne survécurent pas au discrédit de Tona, que son peuple désigna comme responsable de la défaite militaire mais surtout des lourdes pertes humaines et matérielles qu'elle provoqua.

L'important degré de centralisation du royaume wolaita explique la rapide assimilation politique de ce territoire dans l'empire de Ménélik. Seules les assemblées locales restèrent en activité, mais leurs pouvoirs ne s'appliquaient déjà plus du temps de l'indépendance, hormis dans le cadre villageois ou clanique. Du point de vue strictement administratif, le Wolamo demeura donc fidèle au Wolaita. L'aisance avec laquelle les Amhara utilisèrent les structures politiques du Wolaita autorisa un contrôle territorial rapide et presque complet qui marqua pour longtemps la fin du Wolaita et l'avènement du Wolamo. La dispersion

des relais du pouvoir amhara ainsi que le pouvoir octroyé aux agents de l'empereur par le truchement de la puissance foncière facilitèrent également cette surveillance.

En général, les premiers *melkegna* ne résidaient pas sur leurs domaines mais demeuraient dans la ville de Soddo. Il arrivait donc que les *gebbar* résidant sur les terres éloignées s'accordent quelques licences à l'égard de leurs maîtres, allant jusqu'à abandonner leurs terres, lesquelles devenaient alors des terres *gebre-tel-meret*. Pour éviter de telles défections les *melkegna* commencèrent à se déplacer sur leurs terres, où ils installèrent de petites colonies de peuplement allochtone (famille et garnison). Ainsi commença le réel contrôle du territoire wolaita par les agents de l'administration impériale qui favorisa également une forte dispersion de l'habitat : pour des raisons qu'ils partagent avec les paysans d'aujourd'hui, les *gebbar* résidèrent sur leurs parcelles.

Les emplacements de ces colonies de *melkegna* étrangers se distinguent aujourd'hui par l'implantation d'églises orthodoxes, la construction d'église constituant une étape de première importance dans l'intégration des espaces non chrétiens. Grâce au tracé du réseau d'églises décrit par Abera Paulos, il est possible de mesurer l'importance de l'appropriation territoriale assurée par les *melkegna* et l'armée éthiopienne, dans les années qui suivirent le partage du *madbét* wolaita.

L'emprise « amhara » sur le territoire wolaita est ainsi relativement étendue à l'exception notoire des basses terres, toujours fidèles à une relative indépendance à l'égard du pouvoir central (carte 10). Le semis d'églises traduit une appropriation générale de l'espace wolaita aussi bien en direction des monts Kindo (avec les deux édifices de Yakima) que vers le Sud et l'église d'Abo-Humbo. Toutefois, l'implantation « étrangère » est plus manifeste dans les environs de l'actuelle ville de Soddo qui concentrent six églises, dont une que nous n'avons pu localiser précisément. À l'image de la région capitale, le Nord est également sous contrôle direct : l'on y retrouve trois garnisons dans les campagnes de Bolosso, avec la fin du *madbét*, les garnisons se sédentarisèrent. Dans le contexte de la *« pax amharica »,* les soldats de l'empereur en poste dans la région surveillent davantage les populations civiles wolaita que d'éventuels ennemis en armes. On peut donc penser que la région de Bolosso, et ses trois garnisons, comptait déjà parmi les plus peuplées à l'époque de l'intégration à l'empire et pendant les années qui suivirent, au début du XX$^{e}$ siècle.

L'étendue du contrôle amhara fut également facilitée par l'importance des concessions foncières accordées aux représentants de l'empereur, choanais et wolaita. D'après R. Chiatti (1984 :195), la taille moyenne des concessions des *melkegna* s'élevait à une moyenne de 240 ha, abritant des familles possédant de 2 à 3 hectares de terre, soit entre 80 et 120 *gebbar*. C. Mac Clellan (1988 : 64-65) donne une estimation en *gebbar* des lots distribués en *quter gebbar* dans le pays gédéo qui semble beaucoup plus élevée qu'en pays wolaita : un *shambal* y recevait ainsi 300 *gebbar*, un *meto aleka* 100, un *amsa aleka* 50 et environ 20 pour les simples soldats. De telles concessions apparaissent également dans nos enquêtes mais semblent rares. S'il existait donc de très vastes domaines, l'étendue des concessions attribuées variait considérablement comme en témoignent ces différents exemples qui reflètent bien la diversité des statuts fonciers de la région.

> **D**esta Fissa, fils de Tona nommé *balabbat* du Wolaita, possédait des droits sur l'ensemble des territoires qui s'étendaient depuis le sommet du mont Damot jusqu'aux rives de Bilate. Sa sœur était également allocataire de 200 hectares de terre dans les environs de Bolosso et son autre frère, Dando, de 400 hectares autour de Damot. Sur de tels domaines vivaient des familles cultivant trois à cinq hectares de terre en moyenne. Le missionnaire Paschal de Luchon, qui visita la région entre 1929 et 1936, nous renseigne sur la richesse du *balabbat* de l'époque en charge du district de Bolosso, qui levait des droits de *gult* sur 2 300 *gebbar*, soit environ 23 000 personnes (Chiatti, 1984 : 195). Le père de Tomato Termamo, un paysan appartenant au clan tigréen, avait hérité de son propre père *balabbat* un vaste domaine de six *gasha* (240 ha), morcelé en différentes parties dans la région de Bolosso. Un paysan fait référence à l'exploitation d'un ancien seigneur dans les hautes terres du *wereda* de Kindo-Koïsha qui possédait des droits sur sept familles de métayers/ouvriers agricoles, cultivant des parcelles assez dispersées. Un autre cultivateur fait référence aux terres d'un Tigréen de Sholo-Kodo (Soddo-Zuria) qui possédait des droits sur 20 hectares de terre et 4 métayers. Ces deux seigneurs étaient vraisemblablement de riches paysans.

L'assimilation des autorités traditionnelles wolaita à l'appareil administratif amhara conduisit également à une appropriation indirecte extrêmement rapide du territoire. En effet, si les *melkegna* étrangers résident en « ville », les *balabbat* vivent depuis toujours sur leurs terres, au cœur de leur domaine et parmi la population tributaire. Cette proximité résidentielle participa d'ailleurs à un allégement relatif de la pression économique qui pesait sur les *gebbar* ; les déplacements du maître ou de ses représentants sur ses terres étant à la charge des paysans, mieux valait donc qu'il se déplaçât peu. L'appropriation indi-

recte du territoire fut d'autant plus efficace que les *balabbat* occupaient des postes de différents niveaux hiérarchiques, des chefs de comté aux gouverneurs des provinces wolaita ; tous les niveaux territoriaux étaient ainsi sous contrôle amhara.

Bien qu'elles n'aient jamais appartenu au territoire du royaume wolaita, les basses terres (anciennes zones *daga*) vont devenir wolamo, intégrées par les occupants amhara au sein du nouveau territoire wolaita. Leur intégration commande d'ailleurs la distinction que nous faisons entre le territoire wolaita et le territoire wolamo : le premier ne prend pas en compte ces zones tampon tandis que le second les intègre. L'avancée du front de peuplement en direction des basses terres obéit ainsi à une politique d'exploitation des ressources, notamment foncière, tout à fait conforme au rôle attribué au Wolamo dans l'empire éthiopien. L'utilisation des basses terres devint donc le fil directeur de l'aménagement du territoire wolaita, des années 1940 jusqu'à nos jours, beaucoup plus que l'expression d'un désir spontané de colonisation.

Dans les premiers temps de l'intégration, les basses terres et le glacis qui les isolait échappaient encore à la maîtrise des autorités politiques et représentaient pour les Wolaita un espace libre de la présence amhara, non soumis aux règles du *gult*. Les *gebbar* ne pouvant s'acquitter du versement de leur tribut trouvaient refuge dans les espaces non « cadastrés » de ces confins. L'intégration à l'empire marqua ainsi un renversement radical dans la structuration identitaire du territoire wolaita (carte 10) : son centre, à l'abri des influences amhara, se déplaça vers la périphérie, vers ces basses terres où ne pénétraient ni les arpenteurs, ni les collecteurs d'impôt. L'intégration du territoire wolaita se traduisit donc dans un premier temps par une véritable inversion de l'espace culturel. C'est à cette occasion que les basses terres, alors plus étendues qu'elles ne le sont aujourd'hui, intègrent réellement le Wolaita.

L'intégration des basses terres fut également une conséquence de la *pax amharica* qui transforma les limites territoriales floues, les marches *daga* du royaume wolaita, en frontières linéaires. Les espaces tampon, sécurisés par le contrôle militaire amhara qui mit fin aux heurts frontaliers entre les différents royaumes, furent assimilés aux anciens territoires par le découpage impérial. Les régions conquises bénéficièrent par là même de gains territoriaux non négligeables : ils représentaient 27 % de la superficie totale du Wolaita, soit 817 km$^2$ au début du XX$^e$ siècle. De neutres qu'ils étaient, les espaces *daga* situés sur la rive orientale de l'Omo et sur la rive occidentale de la Bilate deviennent ainsi wolamo, sans jamais avoir été wolaita.

## *Une société nouvelle de Wolamo*

L'appropriation complète du Wolaita ne passe pas uniquement par le contrôle physique du territoire par les Amhara, mais également par la transformation de la société wolaita en une société qui, si elle ne se transforme pas tout à fait en une société amhara, devient du moins éthiopienne. Or, dans les premiers temps de cette coexistence entre Wolaita et Amhara, les fusions furent rares et les antagonismes perdurèrent longtemps entre les deux groupes sociaux.

L'identité wolamo résulta d'une mise en contact des Wolaita soumis et des Amhara – et autres peuples « amharisés » – vainqueurs, qui se manifesta par la redistribution des rôles politiques et économiques de chacun. Dans ce face à face, les deux identités se simplifièrent jusqu'à la caricature : tout ce qui n'était pas wolaita devint amhara et réciproquement tout ce qui n'était pas amhara fut considéré comme wolaita ou plutôt wolamo. La riche stratification de la société wolaita se vit nivelée par la communauté de destin économique et social que partagèrent tous les Wolaita, qu'ils appartiennent à la classe des hommes libres, des esclaves ou même des aristocrates. Le système *melkegna-gebbar* fut ainsi ce que Mac Clellan considère comme un *« social leveller ».* De même, la société dite « amhara » fut perçue par les populations locales comme une formation homogène et monolithique, alors qu'elle se composait dès le début du XX^e^ siècle d'éléments d'origines diverses.

L'intégration du Wolaita à l'empire provoqua une forte déstructuration de la société wolaita. La distinction entre le groupe des hommes libres et celui des esclaves qui fixait le principe de l'organisation sociale wolaita disparut complètement par l'instauration sous la contrainte militaire du statut de tributaire : tous les hommes furent assimilés à des esclaves. Cette déchéance sociale ne provenait pourtant pas de la perte des droits fonciers mais de la nouvelle fonction économique des Wolamo au sein de l'empire, qui devinrent tributaires et corvéables. De par leurs activités, plus particulièrement l'ensemble des services qu'ils devaient rendre à leur *melkegna* (construction des routes et services domestiques divers), les Wolaita se perçurent comme des esclaves. Les nouvelles fonctions attribuées aux hommes libres wolaita étaient effectivement celles à la charge de leurs propres esclaves avant la défaite militaire du Wolaita. Les hommes wolaita se considérèrent donc comme des populations serviles, qu'ils relèvent de la catégorie des esclaves proprement dits, des *gebbar* ou même des ouvriers agricoles. Il est vrai que dans la réalité la distinction entre ces statuts était

peu marquée et pouvait varier d'une région à une autre (Mac Clellan, 1988 : 60). Dans le Wolaita, et selon l'avis des paysans rencontrés lors de nos enquêtes, un paysan tributaire était un esclave chez un maître wolaita et un *gebbar* chez un maître amhara, les deux situations étant de toute façon très similaires. Cette société dans laquelle la très grande majorité des hommes étaient serviles correspond parfaitement à ce que les Éthiopiens entendaient par le terme wolamo : « Ah ! Quels bœufs ! ». Selon Afework Gebre-Sellassié, le terme de « bœuf » ne serait pas insultant mais simplement moqueur à l'égard des faibles et des souffre-douleur (Bureau, 1982 : 230). Les hommes libres wolaita devinrent donc des esclaves wolamo.

De même que tous les Wolaita étaient abusivement considérés comme des esclaves, tous les hommes du Nord étaient perçus comme des Amhara choanais, comme des maîtres. Les Choanais ne représentaient pourtant pas une entité homogène, mais un groupe formé à l'occasion de la politique expansionniste de Ménélik II, qui se compose principalement d'Amhara et d'Oromo. Au petit noyau dur, proprement choanais, de l'aristocratie impériale récompensée par des dons en terres ou en *gebbar* dans les nouveaux territoires, il faut adjoindre une majorité soldatesque originaire de toute l'Éthiopie et de toutes les régions conquises : Guragé et Kambatta étaient également considérés comme Choanais pour les Wolaita soumis. Les besoins en hommes grandissant dans l'armée de Ménélik II firent de celle-ci un véritable creuset social qui donna naissance à une population amharisée, porteuse de l'actuelle société éthiopienne.

Plusieurs nationalités participaient donc à la domination des Wolaita. Il arrivait ainsi qu'un *melkegna* attributaire d'un vaste domaine et de nombreux *gebbar* en « loua » une partie à un autre homme du Nord – en lui allouant temporairement et(ou) partiellement son droit de *gult* – ou qu'il employa un contremaître. Il était alors fréquent que les paysans ignorent l'identité réelle de leur *melkegna*, qui ne résidait pas toujours sur son domaine à partir des années 1930. En effet, lorsque le contrôle du territoire wolaita fut suffisamment efficace, certains *melkegna* purent retourner vivre dans leur région d'origine. Les maîtres absentéistes étaient ainsi nombreux dans les années 1960. Ce phénomène de domination indirecte contribua à amhariser tous les maîtres, collecteurs du tribut et allocataires de la terre présents dans le Wolaita et ce, quelles que fussent leurs origines exactes. Pour être amhara, il suffisait alors de parler l'amharique, de venir du Nord (même si ce n'était que du Kambatta) et de pouvoir lever un tribut. Ce qui revient à dire qu'à l'époque toute per-

sonne résidant sur le sol wolaita mais n'appartenant pas à l'ethnie wolaita était considérée comme choanaise, comme amhara.

Le positionnement de l'identité choanaise en opposition complète à l'identité wolaita – par l'origine et la fonction – faisait obstacle à l'intégration de ces « étrangers » dans la population wolaita. Par voie de conséquence, lors des combats de l'empire contre les forces coloniales italiennes, de multiples conflits éclatèrent dans le Wolaita entre les *gebbar* et leur *melkegna*. Il faut dire que le système d'allocation temporaire d'un droit de *gult* ne favorisait pas le clientélisme à long terme, pas plus que la fidélité des paysans wolaita envers leurs maîtres du Nord.

Les modifications territoriales provoquées par l'intégration du Wolaita à l'empire furent significatives dès le début du XX^e^ siècle mais ce n'est véritablement qu'à partir des années 1960 que le Wolamo se réveilla de son long sommeil et entama une véritable modernisation de son économie et de l'organisation de son territoire ; modernisation sur laquelle reposent les fondements de l'organisation actuelle du territoire wolaita.

## Réaménagements fonciers et territoriaux de la Révolution de 1974

En réaction à la grande famine de 1973 et à l'enlisement de la guerre contre la rébellion érythréenne, la révolution de 1974 aboutit au renversement de l'empereur Haïlé Sellassié et à l'instauration d'un nouveau régime militaire d'inspiration marxiste-léniniste : le Derg, ou « comité » en amharique. Afin de saper les bases du pouvoir de l'aristocratie foncière d'Ancien Régime et d'améliorer les conditions économiques de la majorité rurale des Éthiopiens, ce gouvernement mit rapidement en place une réforme agraire. *The Public Ownership of Rural Lands Proclamation* de 1975 en donne le ton : toutes les terres deviennent désormais la propriété collective du peuple éthiopien et l'accès au sol est garanti pour chacun.

Ce programme eut de nombreuses implications dans l'organisation des systèmes fonciers, wolaita comme éthiopiens. L'État, émanation du peuple éthiopien, devint *de facto* l'unique propriétaire du sol qu'il céda et affecta à divers usages. La propriété n'existait plus et les paysans se transformèrent en usufruitiers. De fait, la terre fut définie comme un bien incessible afin que chacun puisse exercer son droit désormais inaliénable d'accès au sol. Le métayage et le fermage furent abolis et le salariat agricole interdit.

La Réforme agraire représente le dernier bouleversement allogène que connut le Wolaita et possède à ce titre une responsabilité importante dans l'actuelle configuration territoriale. La distribution des terres qu'elle orchestra conduisit à une diminution relative de la taille des exploitations et, de ce fait, à une modification des pratiques agraires et des paysages. Elle permit également une occupation plus complète de l'espace wolaita et annonça, par là même, les premiers signes d'un certain surpeuplement, d'autant plus important qu'elle contribua à la paupérisation de ces sociétés.

## *Le nivellement foncier par le bas*

L'amélioration de la condition paysanne prônée par les penseurs de la Réforme agraire est une question que l'on discute encore en Éthiopie. Si la redistribution des terres rendit justice à toute une catégorie de *gebbar* ou d'esclaves, l'octroi de terres à des personnes qui en étaient jusqu'alors dépourvues contribua à un accroissement de la pression foncière.

L'hypothèse révolutionnaire, expliquant la pénurie foncière du Wolaita en 1970 par l'inégalité de la répartition des terres, fait peu de cas des fortes densités de population wolaita qui empêchent une véritable amélioration de la situation foncière, quelle que soit l'équité de la nouvelle répartition. En effet, les terres seigneuriales ne constituaient pas des réserves foncières puisqu'elles étaient entièrement cultivées par des *gebbar*. La redistribution des superficies se fit donc principalement entre les paysans libres wolaita, possédant parfois de vastes concessions et(ou) propriétés foncières, et les *gebbar* tributaires. Or, le WADU (*Wolaita Agricultural Development Unit*) estime que ces paysans libres ne possédaient qu'un tiers de la superficie cultivée du Wolaita au début des années 1970, et que les gains de terres qui découleraient de cette redistribution seraient donc réduits. D'autant plus réduits que les paysans libres, plus ou moins riches, employaient parfois déjà des ouvriers agricoles et que la terre du Wolaita était donc déjà densément exploitée.

La Réforme agraire conduite sur un territoire restreint, sans grandes réserves foncières, densément peuplé, eut nécessairement pour conséquence une réduction des superficies par exploitant, qu'ils soient ou non propriétaires de droits sur le sol. Dessalegn Rahmato (1984) parle ainsi de *« levelling down »* des structures foncières.

À l'image de ce qu'il fut dans le *wereda* de Bolosso-Sore, l'impact de la Réforme agraire fut tout à fait modeste dans le Wolaita (tabl. 15) :

| Catégorie d'exploitants, en superficies cultivées (ha) | Représentation avant la réforme (% des exploitants) | Représentation après la réforme (% des exploitants) |
|---|---|---|
| > 0,5 | 11 | 6 |
| 0,25-0,5 | 32 | 42 |
| < 0,25 | 57 | 51 |

*Source* : Dessalegn Rahmato, 1984.

Tabl. 15 – Efficacité de la Réforme agraire dans le *wereda* de Bolosso.

Il est vrai que le *wereda* de Bolosso connaît actuellement les pressions foncières les plus importantes du Wolaita, mais le maintien des petites superficies – voire leur augmentation – est une constante générale du Wolaita. La faiblesse des superficies cultivées par exploitant est d'ailleurs particulièrement marquée dans le Wolaita ; en comparaison, la région caféière du Kafa est davantage privilégiée, avec des exploitations moyennes comprises entre 0,5 et 1 ha (Dessalegn Rahmato, 1984).

Les résultats de la Réforme agraire montrent combien la distribution des terres opérée par les *Peasant's Associations* fut davantage un réajustement des possessions foncières qu'une réelle distribution de nouvelles terres, qui n'étaient d'ailleurs pas disponibles. Dans chaque *qebelé*, tous les hommes de plus de 18 ans furent considérés comme ayant droit au sol, ce qui augmenta considérablement la population des allocataires potentiels. Parmi eux, les paysans sans terres (ouvriers agricoles ou *gebbar* ayant perdu la terre qui leur était allouée) se retrouvèrent prioritaires dans la distribution et furent installés sur les terres libres, ou libérées de leurs anciens occupants.

Comme dans le reste du pays, le seuil de confiscation des terres fut porté à 10 ha, ce qui n'inquiétait guère les fermiers moyens, possédant généralement des propriétés inférieures à cette superficie. En moyenne leur exploitation était de 1,5 ha d'après les données du ministère de l'Agriculture. Mais la pénurie foncière était telle dans le Wolaita que les nationalisations durent également se faire sur d'autres critères. Seule comptait la richesse relative des hommes : les riches, quelle que soit l'origine de leur richesse, étaient systématiquement spoliés – à moins qu'ils ne soient plus ou moins liés avec les autorités du *qebelé* ou qu'ils demeurent dans des *qebelé* ou les *wereda* comportant une part importante de leur superficie dans les basses terres. L'exemple de Shata Shamo est ainsi représentatif de la spoliation des gros propriétaires paysans qui étaient vraisemblablement plus nombreux que les seigneurs (*melkegna*).

> **L**orsque nous l'avons rencontré en 2000, près du village de Gununo, l'homme avait 69 ans. Il possédait une maison en dur très confortable, beaucoup de bétail et une terre légèrement supérieure à 1 hectare. Sans doute n'était-il pas le plus gros exploitant du *qebelé*, quoique de fort peu, mais il était certainement le plus riche paysan puisqu'il possédait un troupeau personnel d'une cinquantaine de têtes, confié en gardiennage à divers paysans de la région. Lors de la mise en œuvre de la Réforme agraire, à 43 ans, il possédait une superficie de 10 bons *yok* soit 2,5 ha, en deçà du seuil de confiscation des terres. Néanmoins sa richesse notamment pastorale (il possédait à l'époque plus de 200 têtes !) l'assimilait à un seigneur aux yeux de ses voisins, plus ou moins directement en charge de l'exécution de la réforme. Il avait hérité de son père un seul hectare de terre. Le *qebelé* lui prit donc les 6 *yok* de terre, soit 1,5 hectare, qu'il avait achetés en pleine propriété.

Quelle que fût la situation foncière des *qebelé*, les spoliations varièrent également en fonction de critères politiques. Certains paysans purent ainsi conserver des exploitations relativement vastes, comme le père d'Adila Mandebo qui vit aujourd'hui dans le *qebelé* de Dubo (*wereda* de Bolosso-Sore) et qui conserva ses 4 hectares de terres durant la Réforme agraire. La prise en compte de la richesse relative des « propriétaires » fonciers entraîna la spoliation de paysans plutôt modestes. Les redistributions tinrent également compte de l'effectif de la famille à reloger et les superficies distribuées varièrent en fonction du nombre d'enfants de l'exploitant.

> **D**ana Godebo, âgé de 75 ans en 2002, avait hérité de son père une terre de 1,5 *yok* et possédait également 2 *yok* qui lui furent confisqués, alors qu'il avait un troupeau très moyen d'une quinzaine de têtes.
> Okoumo Shata était très jeune pendant le Derg et sans famille à charge. Son père n'avait qu'une très petite superficie (inférieure à un *yok*) à répartir entre trois fils, c'est pourquoi le gouvernement lui attribua 1 *yok* de terre, dans les environs de la propriété de son père. Dans le même temps, Buge Amaro, qui avait à l'époque entre 30 et 40 ans et déjà une dizaine d'enfants, reçut une superficie de 5 *yok*, dans le *qebelé* de Dola. Dans les basses terres d'Abela, nettement plus riches en terre, le gouvernement distribuait un hectare supplémentaire par enfant ayant atteint un certain âge.

Tous ces exemples pris dans le *wereda* de Bolosso-Sore soumis à une pression foncière homogène montrent à quel point les modalités de distribution ont pu varier. Quoi qu'il en soit et en dépit de ces variations, les petites superficies restèrent dominantes après la Réforme agraire, déduction faite des parcelles à léguer en héritage que la réforme avait prises en compte. Les exploitants spoliés furent choisis dans toutes les catégories de la population et pas seulement chez les seigneurs fonciers et les riches fermiers.

## *L'intégration des basses terres, dernières réserves foncières*

Dans la région, le peuplement des basses terres représente un moyen traditionnel pour réduire la pression foncière. Engagées dès le début des années 1940, ces politiques témoignent de la forte charge démographique du Wolaita. À l'occasion de la Réforme agraire, les anciennes politiques de déplacement des populations connurent un renouveau important.

Une première tentative de peuplement des terres de la vallée du Rift (région d'Abela) fut conduite en 1943 et impliqua 28 familles. Quelques années plus tard, à l'instigation du gouverneur Wolde Semaat, une politique plus globale de contrôle du territoire et d'aménagement du Wolaita fut mise en place, qui prévoyait notamment le peuplement des basses terres. Les basses terres de l'Omo (la région de Bele) furent colonisées dès 1959. Les migrants qui participèrent à ces premières phases de peuplement étaient souvent volontaires ; l'on y rencontre ainsi fréquemment des gens de la même famille venus acquérir de vastes propriétés sur les conseils de leur entourage.

Plus tardivement, en 1970, l'organisme de développement rural WADU organisa deux zones de basses terres instituées en *« Settlement Areas »* : des espaces allotis aux paysans pauvres en terre et plus ou moins aménagés pour un peuplement durable. L'ensemble de la dépression de Bele ainsi que les terres inhabitées au sud d'Humbo, dans la région dite d'Abela, furent distribués aux paysans volontaires. Ces espaces constituent de très vastes réserves foncières de 1 000 ha à Bele et 5 000 ha à Abela. Les principaux déplacements de population à l'origine de la colonisation de ces espaces eurent lieu entre 1969 et 1973 : 1 340 personnes furent envoyées dans la zone d'Abela et 1 100 dans celle de Bele, d'après les responsables du *qebelé* de Padjena-Mata (*wereda* de Kindo-Koïsha). Les nouveaux arrivants obtenaient du gouvernement une concession de cinq hectares : trois à mettre en culture et deux à utiliser en pâturage.

Ce programme faisant partie d'un projet national d'aménagement du territoire conduit par la *Relief and Rehabilitation Commission* ne concerna pas seulement les paysans du Wolaita. Les nouvelles terres agricoles furent distribuées en majorité aux populations des hautes terres wolaita, mais le reste fut alloué à des agriculteurs sans terre originaires d'autres régions d'Éthiopie. Quelques paysans de la région de

Gondar vinrent ainsi s'installer dans le *Settlement Area* de Bele et quelques habitants du Wollo peuplèrent les basses terres de Mentcha-Gogara (*wereda* d'Ofa). À l'exception de la petite dizaine de familles originaires du Wollo qui vivent aujourd'hui en périphérie du *Settlement Area* de Mentcha sur les rives de la rivière Démié, les autres migrants éthiopiens sont repartis du Wolaita.

Dans le cadre de la Réforme agraire, le Derg poursuivit la mise en valeur des basses terres en proposant des formes d'aménagement différentes pour les terres de la haute *qolla* et celles de la basse *qolla*. La haute *qolla* se situe dans le Wolaita en périphérie de la zone de peuplement ancienne, autour de 1 700 m d'altitude. À l'inverse, les terres de la basse *qolla* (en dessous de 1 500 m) sont éloignées de l'ancien noyau de peuplement et connaissent une sécheresse plus marquée que dans la haute *qolla*.

Les espaces de la haute *qolla* furent l'objet d'un peuplement spontané de paysans alors que la mise en valeur de la basse *qolla* se réalisa dans le cadre de la Révolution verte engagée par le Derg, à travers la création des fermes d'État. À partir de 1976, le gouvernement incita les paysans sans terre à venir s'installer dans ces fermes, où ils cultivaient en commun de vastes superficies dans le cadre d'une agriculture mécanisée. Les 112 habitants de la ferme de Mentcha, ne possédant pas ou possédant trop peu de terre, arrivèrent dans la coopérative entre 1976 et 1977 (carte 11).

> **D**'autres fermes d'État furent créées à la même époque, une sur les rives du lac Abaya, en territoire wolaita et sidama, et une autre à Bilate (224 travailleurs). La ferme d'Abaya pratiquait essentiellement la culture irriguée du coton sur un territoire de 1 500 ha ; elle comptait pendant le Derg 1 000 employés permanents et 2 000 saisonniers au moment de la récolte. Celle de Bilate cultivait du maïs sur 880 ha. En 1998, le gouvernement régional (SNNPR) compléta la ferme de Bilate en créant une annexe à Chericho destinée à la production de tabac (80 personnes).
>
> Depuis 1991 et l'instauration d'un régime économique libéral, ces fermes connaissent des réaménagements plus ou moins profonds. La ferme de Mentcha fut ainsi soumise à une économie mixte et les travailleurs se partagèrent les terres de la coopérative. Les anciens travailleurs cultivent aujourd'hui des exploitations de 1,5 ha de terre qui appartiennent toujours au gouvernement mais dont la gestion est individuelle. Le matériel agricole qui n'est plus entretenu par le gouvernement est inutilisé, et témoigne avec les anciens « baraquements » des travailleurs de l'existence révolue des fermes d'État (photo 22).
>
> Comme celles de Mentcha, les fermes de la moyenne vallée du Rift connurent des fermetures plus ou moins rapides. Gérée par un bureau

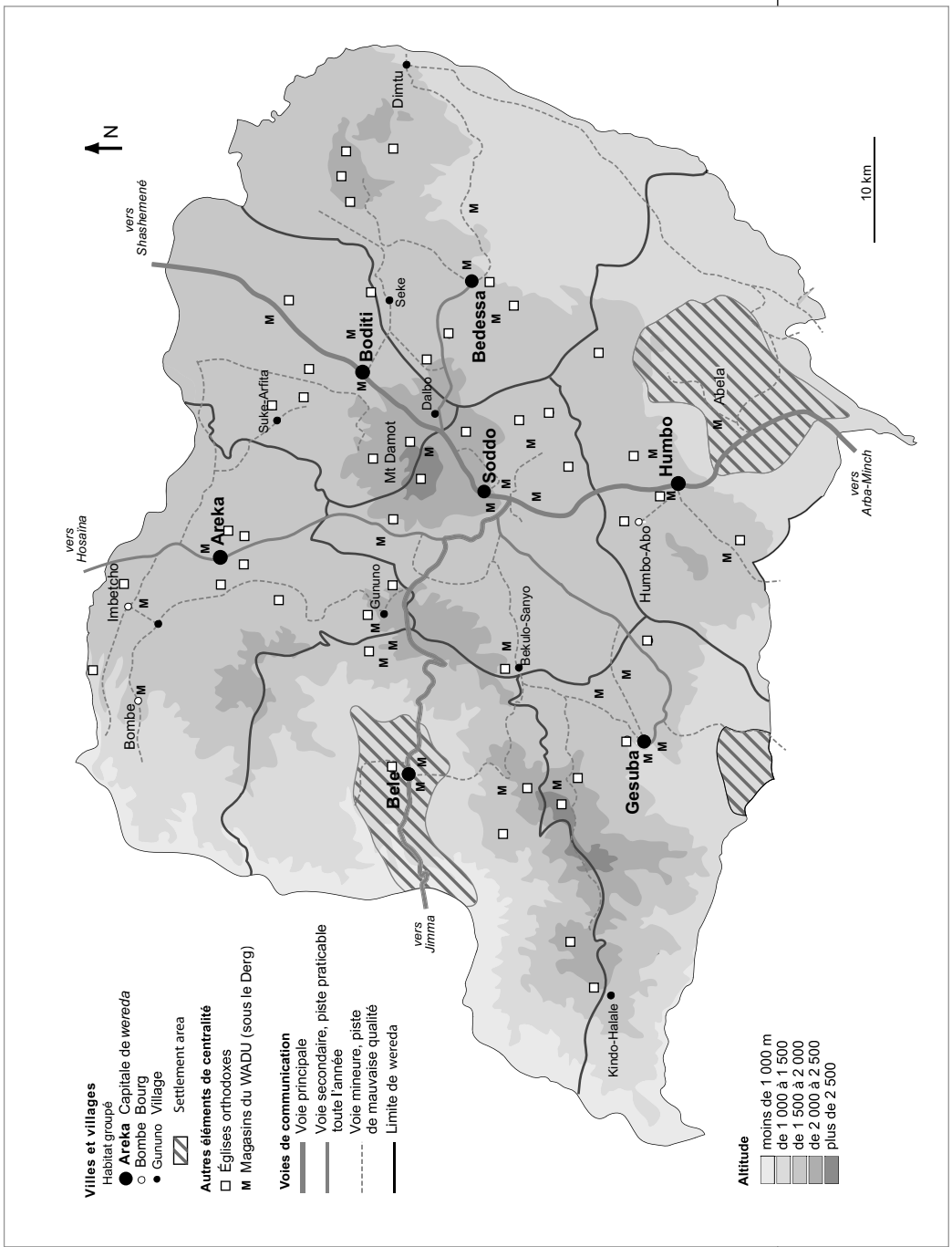


Carte 11 –
Les lieux centraux du Wolaita.

Photo 22 – L'imposant matériel agricole héritier de la Révolution verte, entamée par le Derg, est à l'abandon derrière les baraquements du *Settlement Area* de Mentcha (Ofa) et l'église protestante implantée dans la région.

basé dans la ville d'Awasa (*Awasa Agricultural Development Enterprise)*, la ferme de Bilate est passée sous le contrôle des fermes de l'Awash en 1989 ; elle comptait 1 088 employés en 1984 et plus que 869 lors de son transfert. Les responsables du bureau d'Awasa estiment que les employés de Bilate ont été transférés dans les fermes de l'Awash. La situation actuelle de cette ferme semble aujourd'hui assez complexe, elle connaît un abandon plus ou moins marqué, en raison notamment de son très grand isolement.

Le second mouvement de peuplement véritable des basses terres, pour spontané qu'il ait été, n'en fut pas moins encadré par l'État qui y distribua des terres à l'occasion de la Réforme agraire.

Depuis les années 1920-1930, un front agricole pénétrait lentement ces espaces. Quelques paysans défrichaient une parcelle de terre dans les forêts claires de la *qolla* où le contrôle foncier, lignager et seigneurial, était incertain. Cette colonisation agricole ne s'accompagna pourtant pas de l'avancée du front de peuplement, les paysans résidant toujours dans les étages plus humides et plus sains de la *woïna dega*. Ce n'est qu'à partir du Derg que la mise en valeur agricole des basses terres se doubla d'un peuplement durable, si ce n'est définitif.

Les paysans pauvres en terre se virent ainsi proposer par les autorités de leur *qebelé* des concessions dans les basses terres. Les hommes totalement dépourvus de terre étaient envoyés dans les *Settlement Areas*, notamment autour de Bele, alors que ceux qui possédaient de trop petites superficies étaient de préférence réinstallés dans leur région d'origine. Dans le *qebelé* de Padjena-Mata, nous avons visité des zones peuplées majoritairement par d'anciens *gebbar* (ou leurs descendants) originaires de Soddo-Zuria, Bolosso-Sore ou du même *wereda*. Dans le *qebelé* voisin de Mundana, au contraire, nous avons rencontré des paysans, venus ici à cause du manque de terre dans leur région d'origine, ayant bénéficié de concessions individuelles dès les années 1970.

La pression foncière augmentant avec les années, les superficies distribuées par le Derg étaient plus réduites que celles octroyées par le WADU et ne dépassaient pas un hectare. La limitation des concessions accordées par le Derg vint du fait que celui-ci n'appliquait pas la politique de confiscation des terres aux anciens migrants des basses terres, lesquels ne possédaient pas des superficies supérieures à 10 ha, à l'exception de quelques seigneurs. On retrouve donc dans les environs d'Abela ou de Bele des exploitants qui cultivent toujours leurs cinq hectares originels de terre attribués dans les années 1960. À l'exception des fermes d'État, tous les paysans qui furent réinstallés dans les basses terres cohabitaient avec des colons plus anciens, du temps du WADU.

Bien que la distribution des terres se gère localement, au niveau des *qebelé*, le peuplement des basses terres s'inscrit dans une véritable politique d'aménagement du territoire wolaita conduite par la *Relief and Rehabilitation Commission*, par le WADU, puis par le Derg. Les déplacements de population vers les basses terres contribuèrent dans une faible mesure au brassage des populations wolaita issues de diverses régions et permirent surtout l'extension de la zone de peuplement.

Aujourd'hui, le mouvement de peuplement des basses terres connaît un certain recul. Depuis la grande sécheresse de 1984, beaucoup de paysans des basses terres sont retournés vivre en altitude et plusieurs villages sont ainsi complètement abandonnés dans la vallée du Rift.

## *Conséquences de la Réforme agraire*

L'analyse précise des conséquences de la Réforme agraire en Éthiopie est délicate à mener, dans la mesure où de nombreuses données

relatives à la période du Derg ont disparu. Quelques témoignages permettent cependant de guider la réflexion. Ils imposent des remarques diverses sur les paysages, les pratiques agricoles et le peuplement.

Les campagnes de mesure des exploitations qui accompagnèrent les redistributions eurent lieu de 1976 à 1978. Elles furent souvent conduites « à l'œil » (*ayn gasha*) et occasionnèrent, de la part des paysans, de nombreuses contestations qui provoquèrent d'aussi nombreuses rétrocessions de terre. La pratique de l'*ayn gasha* date des premières campagnes d'arpentage conduites sous Haïlé Sellassié. L'instabilité des premières attributions de parcelles provoqua, au début de la Réforme agraire, une certaine insécurité foncière. Les remaniements et déplacements multiples modifièrent le rapport des hommes à leur terre. Nombreux furent les paysans contraints d'abandonner les terres de leurs ancêtres, celles où ils étaient enterrés. La Réforme agraire marqua donc une première rupture du lien affectif qui unit les Wolaita à leur exploitation, sans même parler de la perte économique que constitue l'abandon d'une plantation d'enset, et sa patiente reconstitution ailleurs, sur les terres nouvellement attribuées. Ces mouvements fonciers désorganisèrent pendant un temps les pratiques agricoles des paysans déplacés, qui attendaient, par exemple, d'être certains de leur tenure avant de replanter de l'enset.

À plus long terme, la réduction des superficies cultivables par exploitant se traduisit par une modification des moyens de production qui recomposa les paysages. La disparition des bois et des pâturages, considérés comme des réserves foncières, fut la première conséquence d'une telle politique. Les pâturages sommitaux furent attribués aux paysans sans terre, aux personnes déplacées dans le cadre de la Réforme agraire ou, plus récemment, après 1991, aux soldats de retour du front. Aujourd'hui, les rares pâturages non distribués par les *qebelé* sont constitués par des terres incultes et(ou) des dépressions hydromorphes.

La quasi-disparition des pâturages communautaires dans ces espaces agro-pastoraux fut lourde de conséquences sur les pratiques d'élevage. Il est probable, comme le soulignent les paysans, que la diminution du cheptel par exploitant résulte en partie de cette réduction des pâturages. Les techniques de gardiennage des troupeaux connurent une évolution notoire du fait non seulement de la diminution des pâturages mais surtout de leur éloignement. Les vaches et les veaux principalement furent mis au piquet et gardés sur les pelouses du *karya* faisant office de pâturages de proximité, en revanche les bœufs et le petit bétail durent être conduits sur les quelques pâturages

préservés et souvent éloignés. Aujourd'hui, la pratique de la mise au piquet des bovins est largement répandue et s'applique même aux bœufs dans les zones très pauvres en pâturage.

Le gardiennage des animaux devint un souci nouveau pour les exploitants et les animaux non mis au piquet furent confiés aux enfants faute d'une main-d'œuvre suffisante. Les espaces à parcourir quotidiennement s'allongèrent et les traversées de champs voisins se firent de plus en plus fréquentes. La mise en défens des parcelles cultivées devint nécessaire et les haies d'eucalyptus ou d'autres arbres de variétés locales entourèrent, plus systématiquement, les parcelles cultivées ou, au minimum, les chemins empruntés par les bergers et leurs troupeaux. L'embocagement partiel du paysage résulta donc directement de cette réduction des pâturages. Enfin, la raréfaction des ressources en herbe favorisa le recours à l'affouragement. Les résidus végétaux de l'enset et du maïs furent utilisés pour nourrir les animaux. Par ailleurs, l'utilité du maïs dans l'alimentation animale participa largement à la généralisation de sa culture dans le Wolaita, entre les années 1960 et 1980.

La mise en culture des bois communaux, également considérés comme des réserves foncières, provoqua un déboisement général de la région qui fut d'ailleurs renforcé par l'augmentation des besoins en bois de construction durant la Réforme agraire. À partir de 1976, la construction de *toukoul* augmenta rapidement du fait de l'obligation qu'avaient les paysans de résider sur les terres qui leur étaient attribuées. Les paysans datent de cette période la disparition des forêts communales qui existaient jusqu'alors dans le Wolaita.

De ce point de vue, il faut comprendre l'embocagement des champs non seulement comme une évolution des pratiques d'élevage, mais également par la nécessité de renouveler les réserves en bois utiles. Aujourd'hui, l'eucalyptus – qui arrive rapidement à maturité et produit des troncs longs et droits servant de pilier central aux habitations – est considéré comme l'arbre le plus utile et compose l'essentiel des haies. L'appauvrissement des sols que sa culture provoque fait que les paysans le plantent souvent en périphérie d'exploitation.

La réduction des bois et des pâturages ne concerna pas seulement les zones communales mais tout autant les bois et pâturages privés (*mita gadya* et *mata gadya*) constitutifs de l'exploitation. Certains bois se maintinrent cependant, sur les versants très érodés, ils protègent le sol d'une trop forte érosion ou s'étirent le long de l'exploitation dans le sens de la pente pour former une haie protectrice.

La réduction des superficies cultivées par exploitant entraîna également quelques modifications touchant aux pratiques culturales : les rotations à cycle court prirent le pas sur celles à cycle long. Les plantes concurrentielles en espace et en travail comme le sorgho et(ou) les cultures mineures (lentilles, pois, patate wolaita) furent peu à peu abandonnées au profit de plantes à cycle court – notamment des variétés améliorées proposées par les agents de développement des coopératives de service.

Les modalités d'attribution du sol, et notamment l'obligation pour les paysans de résider sur les terres qu'ils cultivaient, provoquèrent une extension de l'aire de peuplement et une plus grande dispersion de l'habitat.

Le peuplement des basses terres qui débuta en 1943 favorisait déjà l'extension de la zone de peuplement, mais également le morcellement des exploitations dans la mesure où de nombreux paysans mirent en culture ces espaces sans les habiter. Les champs des basses terres devinrent, à cette fin, une extension de l'exploitation principale située en altitude. Il n'était alors pas rare qu'on fit appel à des métayers, souvent au tiers et non à moitié, pour cultiver ces terres impaludées éloignées de la résidence principale. Afin d'éradiquer la classe des propriétaires absentéistes, à laquelle appartenaient ces paysans, ainsi que les pratiques de métayage, le Derg assigna les attributaires du sol à résider sur leur terre. Les champs supplémentaires, situés ou non dans les basses terres, furent systématiquement confisqués par les responsables des *qebelé*, à moins qu'un des proches de l'attributaire du champ (fils ou deuxième épouse) ne vienne s'y installer. Nombreux furent alors les fils de ces propriétaires à venir habiter ces espaces et à contribuer à la forte dispersion de l'habitat.

L'extension de l'habitat dispersé s'accompagna paradoxalement d'une tentative nationale de regroupement de population en villages créés *ex-nihilo* ou autour des petites structures d'encadrement du territoire établies par le WADU : bureaux de vulgarisation agricole, brûlerie ou laverie de café. Les « villagisations » eurent toutefois bien peu de succès dans le Wolaita, où elles obligeaient les paysans à abandonner leur plantation d'enset patiemment amendée. Ces déplacements de population opérés sous la contrainte à partir de 1983 touchèrent en priorité les paysans ne possédant pas suffisamment de terres. Dans les années 1990, les villages furent rapidement abandonnés et les paysans retournèrent sur leur lieu de naissance. Aujourd'hui, l'emplacement de ces anciens villages, qui abrite parfois les bureaux actuels du *qebelé*, ne conserve que peu de traces de ces regroupements forcés.

L'ensemble des déplacements groupés ou dispersés, vers les basses terres, les villes et les villages, contribua à une densification généralisée et homogénéisée du territoire wolaita et compléta ainsi l'œuvre d'appropriation optimale du territoire entamée par les colons amhara, développée par le gouverneur Wolde Semaat dans les années 1960 et parachevée par le Derg.

## *Un territoire appauvri*

La période du Derg marque dans l'esprit des paysans le début d'une dégradation significative de leurs conditions de vie, laquelle résulte en partie du contrôle autoritaire et total que l'État exerça sur les populations. La participation du gouvernement au commerce agricole remonte à 1950. L'*Ethiopian Grain Board* (EGB) chargé de la commercialisation des productions agricoles obtenant de bons résultats au niveau des exportations, le gouvernement n'eut de cesse de vouloir contrôler également le marché intérieur (fixation des prix et création de stocks), jusqu'alors aux mains des seuls commerçants privés – bien souvent non éthiopiens. Mais, en dépit des nombreux efforts déployés par le gouvernement impérial pour réduire l'influence des commerçants privés, le marché domestique demeura largement hors du contrôle étatique.

Ce n'est qu'avec la création de l'*Agricultural Marketing Corporation* en 1976 que le gouvernement éthiopien put réellement diriger l'économie et déterminer le cours des produits agricoles. L'EGB se transforma en *Ethiopian Grain Agency* et contrôla le commerce privé en accordant des licences aux commerçants. L'organisation pyramidale de l'EGA s'étendait jusque dans les *qebelé* qui devaient fournir les quotas demandés par l'Agence. Ils furent ainsi chargés de mettre en place des coopératives de commercialisation et de distribution, dont l'implantation fut d'ailleurs grandement facilitée dans le Wolaita par la préexistence des coopératives du WADU offrant des services similaires. La densité du réseau de coopératives mises en place par le WADU permit aux politiques du Derg de réussir là où les politiques étatiques de commercialisation menées par le négus avaient échoué, faute d'une bonne implantation en milieu rural (carte 11).

Le bon encadrement rural par les coopératives de collecte et de services (magasins d'État) permit aux économies paysannes une entrée rapide et généralisée dans l'économie nationale et nationalisée. La multiplication des lieux d'approvisionnement en petits biens de

consommation incita les paysans à vendre une partie de leur récolte, de même que la présence de coopératives de collecte les orientait vers une agriculture de rente. L'exemple le plus manifeste fut, à l'époque, celui du café.

L'*Ethiopian Coffee Markeking Cooperative*, dépendante du ministère du Développement du Thé et du Café, contrôlait le commerce du café dans toutes les régions productrices au moyen d'une organisation pyramidale d'orientation et de collecte des productions paysannes. La zone Sud coordonnait ainsi l'approvisionnement en provenance des trois centres de Soddo, Yirga Alem et Dilla. Le Wolaita était donc directement concerné par les politiques de commercialisation du Derg, à l'inverse du Gamu Gofa par exemple, qui manquait de coopératives de collecte et fut en partie préservé de l'impact des politiques économiques du Derg.

Les coopératives socialistes eurent des conséquences néfastes sur les économies domestiques en général et wolaita en particulier. Les paysans étaient contraints d'écouler l'ensemble de leur production agricole auprès des magasins d'État (*Agricultural Marketing Boards*) qui se chargeaient d'en organiser la vente sur les marchés éthiopiens, de contrôler les prix et de dégager des surplus à réinjecter dans un circuit intérieur de distribution (armée, hôpitaux et *qebelé*). Ce contrôle de la production agricole des paysanneries éthiopiennes devait permettre une meilleure redistribution des productions entre les régions déficitaires et excédentaires. Afin de se donner les moyens de constituer de tels stocks alimentaires, les prix agricoles pratiqués par le gouvernement étaient systématiquement inférieurs aux prix du marché, de moitié environ, pour permettre aux habitants, notamment aux urbains, d'acheter ces denrées à de faibles coûts. Les intrants utilisés par les paysans étaient également subventionnés. Dans la pratique, les bas prix d'achat (dans le circuit intérieur) furent peu suivis alors que les productions agricoles se vendaient toujours aussi mal, empêchant l'augmentation du niveau de vie paysan, très dépendant de l'agriculture. Outre le développement d'un marché parallèle, cette absence de valorisation des productions agricoles constitua un frein majeur au développement économique d'une région qui ressentait par ailleurs les premiers effets d'une croissance démographique plus soutenue. L'ETSM estime que, pour l'époque, la part commercialisée de la production agricole s'élevait à seulement 10 % de la production totale. En même temps que le Derg obligeait les paysans éthiopiens à entrer dans une agriculture marchande et modernisée, par le biais

des différentes coopératives installées en milieu rural, il contrôlait les prix agricoles et interdisait toute possibilité d'amélioration de leur niveau de vie.

L'entrave à l'enrichissement que constitue la commercialisation dirigée des produits agricoles prit un caractère inquiétant du fait que les paysans ne pouvaient bénéficier d'autres sources de revenus. Les déplacements commerciaux comme les migrations saisonnières furent contrôlés par le gouvernement qui bloqua les processus d'exode rural ainsi que les migrations de morte-saison agricole en assignant les paysans à résidence dans leur *qebelé* et en imposant un laisser-passer à tous les voyageurs. Cette politique mit un terme aux migrations saisonnières, les Wolaita les plus pauvres ne purent plus aller travailler les terres dorzé, ni même celles de plus grands exploitants wolaita. De même, l'interdiction du salariat agricole mit un terme à ces mécanismes compensatoires traditionnellement en usage dans le Wolaita et priva les paysanneries d'un recours économique efficace en période de crise.

Énumérer l'ensemble des mesures prises par le Derg contribuant à la paupérisation des paysans serait par trop fastidieux. Nous nous contenterons de mentionner les taxations variées (impôts pour la sécheresse, la guerre…), et les nombreux abus de pouvoir des hommes du régime qui firent à nouveau des Wolaita des métayers de l'État, des *tenants of State* (Teketel, 1998). L'économie de guerre du Derg entraîna des ponctions importantes sur les ressources et plus encore sur les jeunes hommes du Wolaita, qui contribuèrent à la régression de leurs conditions de vie quotidienne. Mais d'autres contributions de tous ordres vinrent alourdir annuellement les dépenses paysannes. Dessalegn Ramhato rappelle ainsi qu'entre 1987 et 1989, les Wolaita durent payer pour la campagne d'alphabétisation, la construction d'écoles locales, le développement des sports et la défense nationale. Dans la période de 1985 à 1987, les paysans s'acquittèrent d'une taxe pour la sécheresse, alors qu'ils étaient eux-mêmes victimes de la famine qui la suivit. Chaque année, entre un quart et un tiers des paysans refusaient de payer ces taxes et certains étaient alors emprisonnés. Dessalegn Ramhato (1992 : 45) insiste bien sur l'effet néfaste de cette mise à contribution des économies paysannes : *« These heavy state exactions not only deplete peasant resources but give rise to resentment, uncertainty and insecurity among the rural population. Some of the payments may be small, but their cumulative effect is pernicious. »*

# L'intégration à un espace de production et d'échanges

L'intégration du Sud à un espace de production national constitue un des principaux buts de l'*Aqanna*. Pour autant, l'opération fut longue à mettre en place et prit forme au gré de toute une série de mesures et grâce à différentes catégories d'administrateurs. De toutes les réformes et de tous les agents de l'État qui y participèrent, l'impôt et l'organisme de développement WADU influèrent le plus puissamment le devenir du Wolaita. Si C. Mac Clellan (1988 :139) met en avant le caractère uniquement prédateur de l'administration impériale vis-à-vis des nouvelles provinces, le Wolaita fut pourtant le théâtre d'une vaste modernisation agricole. Il fait figure de privilégié en comparaison des autres régions conquises, puisqu'il accueillit au début des années 1970 un organisme de développement rural financé par des dons étrangers, le WADU.

De ce point de vue, le Wolaita occupe une situation ambiguë dans le Sud conquis. Les « occupants amhara » eurent en effet autant à cœur de l'exploiter que de favoriser son développement économique et notamment sa modernisation agricole. Aujourd'hui, la région se nourrit d'une double influence : ancienne *madbét* de l'empire, elle fut aussi une région privilégiée du point de vue de la mise en valeur agricole.

## L'impôt

Les tributs et autres impôts auxquels furent soumis les paysans wolaita eurent un impact majeur sur leurs pratiques agricoles. L'orientation imposée à cette économie agricole traduit à nouveau la domination amhara qui constitua l'essentiel de l'intégration territoriale ; elle se distingue dans le Wolaita par une réorientation générale des pratiques agricoles ainsi que par l'intégration des paysanneries à une agriculture marchande.

### *Tributs et corvées réorientent les systèmes agricoles*

À l'époque où le territoire wolaita n'était qu'une *madbét* (durant les neuf années qui suivirent l'intégration), les exploitants wolaita qui conservaient leurs droits sur le sol versaient déjà un tribut. Pour un *shamma* de terre possédé, ils devaient s'acquitter annuellement d'un *buluko* (vêtement), d'une corde longue de six mètres et d'une quantité incon-

nue de café ou de gingembre, les deux principales cultures commerciales de la région (Abera Paulos, 1987 : 21). Le poids de ces prélèvements uniquement destinés à enrichir l'empereur était relativement modéré, en revanche l'instauration du *quter gebbar* modifia la nature de l'impôt, augmenta son montant et bouleversa les termes de la production agricole. L'imposition du *quter gebbar* intensifia l'exploitation des nouveaux territoires rattachés à la couronne impériale et autorisa, en plus de l'exploitation indirecte du sol (le tribut), l'utilisation de la force de travail des populations locales par l'instauration de corvées exigées des paysans tributaires. Les paysans réglaient ainsi un triple tribut : en nature, en numéraire et en travail.

Le tribut était calculé sur la base foncière du *shamma* (et non du *gasha*) puisqu'il était à la charge du paysan. Ainsi, tout tributaire qui cultivait un *shamma* devait reverser à son « seigneur » 5 jarres (*qunna*) de céréales et (ou) légumineuses par mois : une jarre de maïs, une de tef, une de pois, une de haricot et une de blé (ou d'orge). Auxquelles il devait ajouter une jarre de *gésho (Rhammus prinoides)* utilisé dans la fabrication de la bière locale, la *talla*. L'une de ces cinq jarres devait être moulue, et si le « seigneur » estimait que le grain de la farine n'était pas assez fin, le paysan devait recommencer publiquement cette opération normalement exécutée par les femmes. Bien que le régime alimentaire des paysans de l'époque reposât largement sur la consommation d'enset, et notamment du *qotcho,* il était impossible pour ces paysans de remplacer le contenu de l'une de ces jarres par son équivalent en *qotcho*. Tous les dimanches, le paysan tributaire devait également fournir une pile de bois de chauffe (équivalant à 5 thalers annuels).

En outre, les paysans étaient soumis à une taxe collective mensuelle, prélevée à l'échelle de sept *shamma*. Le montant de cette taxe était d'un mouton ou d'une chèvre, d'un pot (*mitazuwa*) de beurre et d'ustensiles domestiques (jarres, tabourets, moules à pain, meules…). Le *melkegna* qui ne possédait pas la superficie minimale de 7 *shamma* recevait alors ce versement selon des fréquences différentes. Le maître responsable de 2 *shamma* devait ainsi attendre 3 mois et demi avant de recevoir un animal entier. Annuellement, les *gebbar* devaient encore payer une taxe de 4 thalers, à laquelle ils ajoutaient une autre taxe du même montant qu'ils versaient lors d'une des trois grandes cérémonies du calendrier orthodoxe : Noël, Pâques, ou *Mesqel* et à l'occasion de laquelle ils donnaient à nouveau une chèvre, ou un mouton et du beurre. De même, ils s'acquittaient annuellement d'un pot de miel (5 litres), ou l'équivalent de dix thalers.

L'ensemble de ces prélèvements constituait un total annuel de 65 jarres de céréales (le calendrier grégorien éthiopien comprenant 13 mois), 13 jarres de *gésho*, 5 thalers de bois de chauffe, deux chèvres (ou moutons) et deux pots de beurre, ainsi qu'une taxe de 8 thalers, à laquelle s'ajoutaient les dix thalers de miel. Il est néanmoins difficile d'estimer plus précisément le poids économique que cela représentait, puisque la contenance des jarres (*qunna*) ne fut standardisée que tardivement, sous la régence du ras Tafari (1916-1930). Enfin, les paysans devaient participer à la construction de la résidence de leur *melkegna* – et des églises régionales –, le suivre en voyage ou à la guerre, porter ses bagages, élever son bétail et, dans tous les cas, veiller sur l'ensemble de ses biens et sur son domaine. Ces corvées n'étaient pas négligeables : en pays gédéo, une dispense partielle de corvées se rachetait entre 5 et 10 thalers, et entre 10 et 50 thalers pour une dispense complète (Mac Clellan, 1988 : 63). En revanche, les *gebbar* n'avaient pas à cultiver les champs du *melkegna*, puisque celui-ci n'en possédait pas (au sens strict du terme), et que les terres non habitées par des *gebbar* n'étaient pas cultivées.

Ces taxes constituaient un fardeau du fait de l'importance des quantités agricoles exigées, mais également à cause des échéances mensuelles de paiement : le versement mensuel de céréales obligeait le paysan à conserver une partie de sa récolte, chose difficile dans les hautes terres humides. Vraisemblablement, les paysans en retard de paiement étaient soumis à une demande corvéable plus importante. De même, ils devaient sans doute s'acquitter de la totalité du tribut monétaire lors de la récolte. Mais quels que soient les obstacles constitués par ces modalités de paiement, les plus lourdes contraintes du système résidaient bien dans une certaine inadéquation de l'agriculture wolaita au tribut imposé par les populations amhara, mangeuses de tef. Les modifications des systèmes de production wolaita exigées par la nature du tribut (des céréales et du *gésho*) semblent avoir davantage marqué les terroirs wolaita que le fardeau économique qu'elles représentaient n'a appauvri les populations.

La nature des taxes imposa en effet une généralisation de la céréaliculture, une entrée dans l'économie marchande et une intensification des pratiques culturales afin de faire face à la double exigence de la satisfaction des besoins alimentaires familiaux et du paiement de la taxe. Très concrètement, les paysans durent produire plus après l'intégration qu'ils ne le faisaient avant.

Le tribut céréalier marque ainsi la première manifestation de la domination de la culture amhara sur les peuples conquis. Le système du

*quter gebbar*, qui ne permet pas au « seigneur » d'avoir ses propres champs, oblige donc les tributaires à s'adapter à son régime alimentaire et à cultiver, mais également à consommer, la nourriture des Amhara. Le tef ainsi introduit dans les systèmes agricoles wolaita demeura une culture de rente, au même titre que la caféiculture.

L'impossibilité de payer une partie de la taxe avec les produits de l'enset conduisit à une certaine négligence des plantations. L'interdiction ne se retrouve pourtant pas systématiquement dans tous les pays de l'enset : il était possible, en pays gédéo, de payer une partie de la taxe avec cette production (Mac Clellan, 1988 : 63) – ce qui explique sans doute que les plantations d'enset y soient aujourd'hui plus développées qu'elles ne le sont dans le Wolaita. Cette pratique n'était pas une règle en pays gédéo, mais une tolérance laissée à la discrétion des *melkenya*. Il était fort probable que les *balabbat* wolaita, consommateurs d'enset, acceptèrent de tels paiements, mais non les *melkegna* amhara. Il faut en effet comprendre que la nature, et donc la quantité des cinq jarres de produits vivriers, devait fortement varier en fonction de l'origine des *melkegna*, autochtone ou allochtone, et il est probable dans une certaine mesure que le tribut représentait une contrainte agricole moins forte dans les domaines des *balabbat*.

Cette spécificité wolaita constitue bien une contrainte économique majeure qui favorisa le développement de la céréaliculture et des cultures de rente. On doit aujourd'hui la prendre en compte pour comprendre que le Wolaita ne peut plus être considéré simplement comme un pays de l'enset. Il est probable que la diversification des cultures – déjà présente dans la région – et les aptitudes naturelles du Wolaita à la céréaliculture aient incité les Amhara à ne pas faire de concessions sur le paiement en céréales. D'autant plus que le maïs y était déjà cultivé avant l'intégration ; G. J. Vanderheym fait mention de vastes plantations dans la région lors de son passage avec les armées de l'empereur. Le développement de la céréaliculture doit aussi beaucoup à l'introduction de l'araire attelé (*kadoua*) dans la région, où il était vraisemblablement déjà connu mais d'une utilisation restreinte – son usage semblant, à la même époque, plus largement diffusé dans les pays kambatta et hadiya. L'utilisation généralisée de cet instrument aratoire révéla les aptitudes céréalières des douces collines wolaita. La technique de labour à l'araire attelé s'adapta en effet particulièrement bien à cette région de moyenne montagne, peu pentue, qui connaissait déjà une pratique importante de l'élevage. En outre, elle permit le début d'une intensification de l'agriculture wolaita nécessaire pour faire face à la nouvelle pres-

sion économique. L'utilisation de la force animale permit de libérer la main-d'œuvre humaine pour d'autres activités améliorantes (amendement et travail du sol), ainsi que pour les corvées. Par ailleurs, l'utilisation de l'araire autorisa la mise en culture de superficies plus vastes et contribua par là même à une extension des surfaces cultivées. Ce changement des techniques culturales éloigna encore un peu plus les paysans de leur plantation d'enset en favorisant les espaces du *gosha*.

L'identité agricole actuelle du Wolaita et notamment le poids des cultures céréalières dans ce pays cultivateur d'enset expriment des bouleversements occasionnés par la conquête amhara. Il est vrai que le régime du *quter gebbar* pesa sensiblement sur cette évolution en imposant des productions vivrières déterminées par les habitudes alimentaires des populations conquérantes. C'est ainsi qu'il faut comprendre le maintien des légumineuses très répandues dans l'alimentation amhara. En comparaison, le statut de *madbét*, qui ne tient pas compte des comportements alimentaires mais simplement des intérêts économiques, est beaucoup plus respectueux des systèmes agricoles indigènes, comme en témoigne le maintien de l'activité textile du Wolaita durant la période du *madbét* et sa disparition actuelle. Rappelons enfin que les conquérants étaient d'autant moins enclins à respecter l'identité wolaita que l'intégration de ce territoire rebelle se doublait d'une signification politique forte : il fallait avant tout soumettre les Wolaita qui ne cessèrent de se révolter dans les années qui suivirent leur intégration.

## *Taxation et intégration dans l'économie marchande*

Aux débuts de l'intégration du Wolaita à l'empire, seule l'orientation commerciale du *madbét* était privilégiée, avec le développement explicite du café et du gingembre – introduit par les Amhara – et l'extension implicite du coton. L'accent mis sur ces productions contribua à contrebalancer la réorganisation des exploitations en faveur des champs ouverts, en redonnant de l'importance aux espaces agricoles proches de la maison : plantation pour le café et jardin de case pour le gingembre. Les années de *madbét* définirent ainsi les cultures de rente wolaita.

La généralisation des cultures de rente constitue à nos yeux la principale conséquence de l'intégration économique du Wolaita à l'empire. Conséquence du désir impérial de développer les cultures commerciales, elle fut également rendue nécessaire par le paiement de certaines taxes en numéraire. Rappelons qu'à la fin du XIX^e^ siècle les

paysans wolaita participaient peu aux échanges marchands. À la différence du tribut céréalier, la pression fiscale se maintint tout au long du XXe siècle et nécessita un recours constant aux cultures commerciales. Un document issu du recensement impérial conduit dans le Sidamo (province méridionale de l'empire) en 1967 estime que les métayers wolaita payaient leur loyer pour deux tiers en numéraire et pour un tiers en nature (la moitié de leur récolte). Mais la part relative de ces modes de paiement variait grandement d'un *wereda* à l'autre. Les métayers de Bolosso-Sore s'acquittaient ainsi de la *quasi*-totalité de l'impôt en argent alors que ceux d'Ofa payaient à hauteur de 70 % en nature. Soulignons également que les paysans de Koïsha payaient par d'autres moyens, en bétail ou en corvée (10 % de leurs impôts).

L'introduction de la culture du café dans la région soulève bien des interrogations. Si tous nos informateurs s'accordent à dire qu'il est indigène, on ne sait exactement comment il passa des bois en périphérie de finage au cœur de la plantation d'enset. C. Mac Clellan (1988 : 81-101) explique qu'en cultivant les bas de versants boisés et pourvus de caféiers à l'état sauvage, les Gédéo ont intensifié leur récolte de café et transformé ces bois en plantations. Dans le cas wolaita, une diffusion de la caféiculture à partir de la mise en valeur des bas de versants semble peu convaincante. Les densités de peuplement élevées depuis l'intégration (150 hab./km$^2$, voire plus pour les *wereda* les plus peuplés) témoignaient déjà, au moins dans les collines du centre, d'une occupation assez complète des terroirs, jusque sur les bas de versant. En outre, il semble que la diffusion du café se soit faite par replantage plutôt que par sélection de peuplements spontanés. En défrichant de nouvelles terres, dès le XIXe siècle, les Wolaita arrachèrent les plants de café dont ils ignoraient l'utilité. Ce n'est qu'à partir de l'intégration à l'empire et plus particulièrement dans les années 1920 que sa culture se généralisa, sous la demande croissante du café Sidamo (concurrent du café d'Harar). Les Wolaita transplantèrent alors les quelques plants spontanés qui demeuraient en périphérie des finages. Le rapprochement entre la situation wolaita et la situation gédéo nous permet de mesurer combien l'occupation « généralisée » du territoire fut précoce en pays wolaita, alors que les Gédéo défrichèrent tardivement leurs bas de versant, à une époque où la valeur marchande du café était déjà connue dans le Sud éthiopien. Le petit nombre de plants disponibles par paysan et la nécessité économique de cette culture orientèrent directement les transplantations vers les espaces les plus productifs de l'exploitation paysanne, à proximité du *toukoul*.

Le Wolaita se présentait alors comme un pays de petits planteurs ; à l'image du reste de l'Éthiopie, les vastes plantations y étaient rares ; elles le demeurent. Mais la multitude des exploitations fit que la récolte totale représentait une part importante de la production du café Sidamo. L'efficacité de l'adoption de ces pratiques agricoles nouvelles tient à la fois au caractère obligatoire du tribut et surtout à la présence de petits cultivateurs étrangers sur le sol wolaita. L'arrivée plus tardive des soldats-cultivateurs de l'empereur, cultivant parfois eux-mêmes une partie de leur terre (les *kudad*), eut valeur d'enseignement agricole pour leurs voisins wolaita.

Il ne faudrait pas considérer, au vu de l'importance de ces changements, que les systèmes de taxation étaient totalement inadaptés aux productions wolaita. Le paiement en beurre et en miel illustre bien une tentative de mise en valeur des richesses locales dont les Amhara ne se sont pas privés. De même, l'impact de ces taxes ne fut déterminant que lorsqu'il correspondait à une tendance de l'agriculture locale (céréaliculture et caféiculture) : aujourd'hui, le *gésho*, imposé par les Amhara, a presque disparu des systèmes agricoles wolaita.

On peut également se demander quel fut l'impact des besoins en numéraire sur l'artisanat wolaita. Il paraît logique de penser que le déclin des activités secondaires fut plus tardif, autour des années 1930-1940, à mesure que l'économie caféière supplantait toute autre activité et que l'intensification en travail de l'agriculture se faisait sentir sous le renforcement de la pression démographique en mobilisant la main-d'œuvre agricole à plein-temps.

## *Taxation et fertilité du sol*

En 1946, *Negradas* (chef des marchands) Samuel, envoyé par le gouvernement central de Haïlé Sellassié vint affiner les mesures foncières – jusqu'alors fondées sur la superficie des exploitations – pour les exprimer en fonction de la fertilité des sols et, ainsi, mettre davantage à contribution les riches terroirs des pays de l'enset et du Sud volcanique en général. La terre demeurait le référent dans le calcul de la taxe, mais elle n'était plus envisagée du point de vue relativement égalitaire des superficies, bien que l'*ayn gasha* fût souvent pratiqué. La nature des sols fut prise en compte à un moment où l'empereur avait besoin de renflouer les caisses de l'État et cherchait à augmenter la pression fiscale sur ses sujets du Sud. Mais dans le Wolaita, où la fertilité des sols dépend largement d'une reconstitution artificielle du sol,

cette nouvelle taxation représenta une forme d'imposition du travail agricole des Wolaita. Plus encore, elle modifia le rapport entre les espaces fortement amendés de la plantation et les espaces plus « négligés » du *gosha*.

L'ensemble des taxes gouvernementales se calculait en fonction de la richesse foncière. Le niveau de taxation dépendait désormais, comme c'est toujours le cas en milieu rural, de la superficie de la propriété possédée – les métayers étant théoriquement dispensés d'impôt – et de la qualité des sols. Or, de même que les superficies furent parfois mesurées « à l'œil », l'estimation de la fertilité des sols fut déterminée avec peu de rigueur. Les envoyés du gouvernement central, ne connaissant pas les particularités du milieu wolaita, évaluèrent la qualité des sols à l'aune de l'abondance des cultures qui s'y trouvaient et notamment à celle de l'ampleur des plantations d'enset. Ce faisant, ils confondirent fertilité naturelle et fertilisation des sols par intensification en travail et pénalisèrent ainsi les paysans les plus assidus. Dans le contexte wolaita, où la fertilisation des sols se fait surtout par apport de fumure animale, le nouveau calcul de l'impôt permit également une taxation indirecte du cheptel paysan. Cette mesure eut un effet pervers sur l'orientation des systèmes agricoles wolaita, car les paysans n'eurent plus intérêt à développer la superficie des plantations d'enset.

Nous estimons avec notre interprète Guebré Michaël Kuke que c'est de cette période que l'on peut dater le renversement du rapport entre enset et céréaliculture, véritable colonne vertébrale de l'agriculture wolaita. Depuis les années 1950, la superficie des plantations ne cessa de diminuer, comme le confirment beaucoup de paysans âgés. De même, certains négligèrent sciemment leur plantation d'enset – en respectant toutefois les impératifs de la sécurité alimentaire – afin de faire baisser le montant de la taxe et investirent davantage dans les productions céréalières ou légumineuses, par ailleurs d'une meilleure valeur marchande. En revanche, les espaces du jardin de case échappèrent complètement à cette nouvelle taxation. Sans doute devaient-ils déjà subir une réduction de leur superficie en réponse à la pression foncière. Il fut donc possible d'en intensifier la production, avec la culture de condiments (épices, oignons, ails et herbes) et de légumes (choux divers) destinés à une commercialisation locale. Mais la réduction des superficies et le caractère limité de la demande ne permirent pas le développement d'une économie maraîchère suffisante pour palier les contraintes des autres taxations.

## *Taxation et paupérisation*

Le poids des prélèvements réclamés par le gouvernement central pèse depuis l'intégration éthiopienne sur les paysans wolaita. À la suite des réajustements fiscaux engagés sous le règne de Haïlé Sellassié, le gouvernement du Derg imposa toute une série de « contributions » diverses et variées qui vinrent s'ajouter aux taxes, déjà lourdes, sur la terre et sur les productions agricoles.

La taxe foncière s'élevait à une somme forfaitaire de 20 birrs par exploitant foncier à laquelle il fallait ajouter une seconde taxe sur les revenus variant entre 20 et 37 birrs. Ainsi, durant toute la décennie de 1980, le plus pauvre des paysans devait s'acquitter d'une somme minimale de 40 birrs annuels. À cette imposition fixe, il fallait ajouter les « contributions » variables pour la défense nationale, l'école, le sport et autres nécessités locales prises en charge par les *qebelé*. Dessalegn Ramhato (1992 : 45) fixe à 36 birrs le montant de ces contributions annexes entre 1988 et 1989, dans le *wereda* de Bolosso-Sore. Le total représente une imposition annuelle très élevée de 76 birrs.

Le mode de taxation gouvernementale mis en place depuis le Derg, et qui perdure aujourd'hui, conduit à une augmentation irréversible de l'impôt puisque chaque investissement dans l'exploitation est pénalisé par une taxation grandissante. Ainsi, une habitation urbaine en chaume est aujourd'hui imposée sur 25,5 birrs alors qu'une maison au toit de tôle est imposée de deux birrs supplémentaires. De même, en milieu rural, une terre non cultivée au début des années 1960 était moins imposée qu'une terre cultivée.

Dans l'ensemble, toutes les taxes augmentèrent en 1991 avec l'arrivée du gouvernement de transition. Deux habitants de Sorto (Kindo-Koïsha) sont ainsi passés d'une taxation de 25 birrs pendant le Derg à une imposition actuelle de 43 birrs et 38 birrs. La taxation sous le régime du Derg était effectivement très égalitaire et ne se fondait pas, en théorie sur le degré de fertilité du sol : toute habitation était ainsi taxée de 10 birrs – ce qui permetait une taxation indirecte du jardin de case – et le sol était imposé à hauteur de 5 birrs par *yok*. L'augmentation différenciée pour les deux paysans de Sorto montre bien que le système de mesure de la fertilité fondé sur l'observation des cultures est aujourd'hui toujours en vigueur. Le réajustement de la taxe n'a pas été pratiqué dans toutes les régions du Wolaita et certains paysans des basses terres se plaignent du maintien d'une taxation trop élevée alors que l'état de leur plantation d'enset s'est considéra-

blement dégradé depuis quelques années. Le gouvernement central ordonna bien une nouvelle campagne de révision de la fiscalité mais elle négligea les zones trop enclavées du Wolaita.

Aujourd'hui, le montant de la taxe foncière s'élève à 35 birrs, exception faite des gros exploitants des basses terres. Il varie néanmoins quelque peu entre les *wereda* et semble donc encore partiellement déterminé par les autorités locales, ne serait-ce que parce qu'il leur appartient d'estimer la richesse des paysans. Ce chiffre varie de 37 birrs dans le *wereda* de Bolosso-Sore à 33 birrs dans celui de Damot-Gale. La présence des gros exploitants des basses terres de Kindo-Koïsha ou d'Humbo ne nous permet pas de prendre en compte ces *wereda* : un paysan possédant 5 ha de terre peut ainsi payer 75 birrs, voire plus. Malgré la récente révision à la hausse de l'impôt foncier, le nouveau gouvernement enraya la pratique des « contributions » sauvages et le montant total des prélèvements gouvernementaux s'en trouva quelque peu diminué. Mais les achats inhérents aux programmes de modernisation agricole vinrent peu à peu se substituer à ces prélèvements fiscaux dans les budgets paysans.

## La Révolution verte (1970)

Lors du troisième plan de développement quinquennal (1968-1973), l'administration impériale commença à prendre en compte les problèmes de commercialisation et de production agricole qui agitaient la paysannerie éthiopienne. Un programme de modernisation agricole fut alors engagé en référence au programme « Package » utilisé en Inde, qui devait permettre d'étendre la Révolution verte à l'ensemble de l'Éthiopie. Deux régions aux conditions agricoles favorables furent sélectionnées : le Wolaita et la région de Chilalo (Arsi). Le programme du CADU (*Chilalo Agricultural Development Unit*), majoritairement financé par le gouvernement suédois, commença en 1967 alors que le programme du WADU (*Wolaita Agricultural Development Unit*) débuta en avril 1970, sur les fonds de la Banque mondiale. La modernisation agricole du Wolaita était déjà entamée depuis quelques années par le programme Agri-Service financé par la France et l'Église catholique.

Le programme du WADU visait à une amélioration du niveau de vie des paysans par une modernisation globale de l'espace wolaita devant accompagner une augmentation de la productivité agricole. L'impact des mutations promues par ce programme fut considérable. Dès les

premières années de son application, 20 000 foyers étaient déjà engagés dans la modernisation rurale et plus de la moitié de la population wolaita participait au programme dans les années 1980 (Dessalegn Rahmato, 1992 : 24). Le rayonnement de cette politique de développement des campagnes fut sans doute plus grand encore, tant les efforts d'aménagement de l'espace rural et d'encadrement de la population furent importants, notamment sous le Derg. En outre, les répercussions du programme furent décisives dans le Wolaita, et même dans toute l'Éthiopie, puisqu'il orienta pour longtemps les modalités de réalisation du développement rural reprises plus tardivement par le ministère de l'Agriculture – qui gère les étapes suivantes dans l'application du programme – et différentes ONG.

La renommée du programme WADU tient au fait qu'il fut le premier à promouvoir la modernisation des campagnes par l'intensification des pratiques agricoles et qu'il symbolisa la plus ardente défense de cette politique de développement rural parmi les différents acteurs du développement : la palette de ses activités s'étendait ainsi du rapatriement des greniers à céréales à l'intérieur des *toukoul* à l'encouragement de la production artisanale en milieu rural (qui ne fut cependant pas suivie).

## *Développement rural* versus *développement agricole*

Le ministère de l'Agriculture, WADU principalement, ainsi que les diverses ONG sur place, participèrent à la modernisation des campagnes wolaita, fondée sur des perspectives de développement rural à plus ou moins court terme.

Les analyses du WADU sur le développement rural dépendaient largement d'une étude préliminaire réalisée dans le Wolaita dans les années 1960. Or, celle-ci présentait un véritable constat d'échec. Conscients des très grandes difficultés à promouvoir un développement rural basé sur l'augmentation des revenus familiaux et la diversification des activités, du fait de la trop forte pression foncière, les autorités du WADU ciblèrent leur action sur la modernisation agricole.

Le caractère minifundiaire des exploitations apparut alors comme une véritable entrave au développement économique de la région et condamna, aux yeux des dirigeants de l'unité, la possibilité d'une diffusion plus massive des cultures de rente, susceptibles de déboucher sur une augmentation des revenus paysans. L'accent fut mis sur la sécurité alimentaire ; il incita à un renforcement des cultures vivrières, lequel

passa par une augmentation des cultures céréalières au détriment des tubercules jugés trop pauvres en protéine. Les impératifs diététiques qui présidèrent à cette réorientation des systèmes agricoles ne furent pas entièrement disjoints de motivations économiques. La réduction des superficies plantées en tubercules devait conduire à l'augmentation des superficies emblavées en maïs, dont la commercialisation était toujours possible et, il faut bien l'avouer, souhaitée par les autres régions d'Éthiopie encore en marge d'une telle modernisation agricole.

Laboratoire du développement rural éthiopien, le Wolaita se transforma davantage par des programmes de modernisation agricole que par un développement réellement rural. Or, nous savons que le poids et la nature de l'agriculture wolaita proviennent d'un héritage complexe et largement imposé par l'ancienne domination amhara et que celle-ci ne représente pas nécessairement la meilleure voie d'un développement des campagnes. À cet égard, il n'est qu'à comparer les situations guragé et wolaita pour s'en convaincre.

L'amélioration des techniques culturales (diffusion de VHR, variétés à hauts rendements, d'engrais chimiques et d'intrants) conduisit à un renforcement de l'intensivité en travail, déjà importante dans la région. Le manque de terres donna le signal de départ d'une course éperdue à l'amélioration de la gestion de la fertilité des sols. Mais, au final, l'amélioration de techniques culturales déjà intensives fut sans grand effet sur le niveau de la production, qui demeura moyen dans le cadre d'une agriculture pluviale pratiquée sur de petites superficies. Dessalegn Rahmato (1992 : 26) estime ainsi qu'une ambition plus modeste aurait sans doute mieux servi les intérêts de la sécurité alimentaire du Wolaita.

Quelles que soient les réserves émises sur le rôle de la modernisation agricole, la diversité des champs d'action du WADU contribua très certainement à une amélioration des conditions de vie dans les campagnes en jetant les bases d'un aménagement de l'espace rural. Le programme de peuplement des basses terres et l'aménagement des *Settlement Areas* constituèrent un résultat majeur de l'action du WADU dans le Wolaita et en modifièrent profondément la physionomie.

Le développement des infrastructures fut le deuxième volet du programme, qui se réalisa surtout par la construction et l'entretien de routes et de pistes. Durant la première phase du WADU, 185 km de pistes furent créés dans les basses terres et 190 km de pistes et de routes dans les zones de mise en œuvre du programme. La ville de Soddo se dota ainsi d'un aérodrome qui permettait de relier directement la capitale à Addis-Abeba et rompait l'isolement du Wolaita, alors

inaccessible par la route. Aujourd'hui, WDA (*Wolaita Development Association*) a pris le relais de cet aménagement du territoire et continue l'entretien et l'amélioration du réseau routier. Rappelons également le rôle des Italiens dans la modernisation du réseau routier éthiopien, qui eut des conséquences déterminantes dans le Wolaita puisqu'ils l'ouvrirent sur la vallée du Rift et tracèrent la route principale qui dessert aujourd'hui la région : de Shashemené à Arba-Minch.

La création d'un réseau d'adduction d'eau marque également une étape importante des programmes de développement rural. La dérivation de la rivière Bisare et la création d'un canal amenant l'eau de la rivière aux zones d'Abela (carte 11) représentèrent un grand projet mené par Wolde Semaat et poursuivi par le WADU. Ce canal de dérivation se situe à une demi-heure de marche à l'ouest du centre d'Abela-Paratcho. Il est donc d'un accès relativement aisé pour l'ensemble des populations du *Settlement Area* d'Abela et explique le maintien du peuplement local dense, alors que d'autres zones de la vallée du Rift sont abandonnées.

La saison sèche occasionne en effet de fréquentes difficultés d'accès aux points d'eau qui se raréfient (aujourd'hui le canal de la Bisare est à sec en saison sèche). Les corvées d'eau dévolues aux femmes ou aux enfants peuvent prendre en cas de prolongation de la sécheresse des proportions considérables dans l'emploi du temps paysan, jusqu'à trois heures quotidiennes ! Cette corvée d'eau constitue un handicap évident à l'intensification des techniques agricoles et favorise également, par le recours aux eaux croupies, la diffusion des maladies. Pour toutes ces raisons, les projets de multiplication des réseaux d'adduction d'eau sont une constante de l'action de tous les acteurs du développement rural. L'ONG française InterAide, qui se retire aujourd'hui progressivement du Wolaita, conserve un atelier à Soddo où elle construit des canalisations susceptibles de conduire l'eau par gravitation afin d'alimenter les monts Kindo. World Vision mène également des programmes de ce type dans le *wereda* de Damot-Gale et dans les basses terres d'Abela. L'Agence française de développement avait pour projet en 1999 d'établir des petits périmètres irrigués devant permettre la pratique d'une agriculture vivrière plus stable mais, à notre connaissance, ce projet fut sans suites. World Vision lança en 1998 un petit périmètre irrigué destiné à la culture maraîchère de l'oignon, à l'intersection de la route de Humbo et d'Abela (photo 23). Encadrés par des agents de l'ONG, les paysans ne bénéficient que très peu des profits tirés de la récolte qui restent dans le giron de l'organisation.

Photo 23 –
Entretenu par les paysans des environs, cette parcelle destinée à la culture de l'oignon est gérée par le personnel de World Vision qui en destine la production au marché de Soddo à quelques kilomètres de là.

Enfin, le WADU développa un réseau d'encadrement du territoire repris par le Derg et le MOA dans le but d'améliorer la formation agricole des paysans : coopératives, bureaux divers, brûlerie et laverie de café. Aux moyens d'une station de radio localisée sur les hauteurs de Soddo, le WADU mit également en œuvre un programme éducatif destiné au monde paysan. Ces programmes étaient réalisés par des Wolaita, dont notre interprète Guebré Mickaël Kuke fut un illustre représentant. Ils enseignaient lors de diffusions hebdomadaires les bases d'une éducation sanitaire, agricole, d'économie domestique, mais également culturelle et historique qui eut une grande résonance dans le Wolaita.

Terrain d'expérimentation du développement rural, le Wolaita est aussi une région pauvre qui reçut l'assistance de diverses ONG, participant à cette vaste entreprise de modernisation agricole et rurale. Le cas de l'ONG norvégienne Red Barna (« Sauver les enfants ») est représentatif de l'activité de ces organisations dans le Wolaita (Tegegne Teka, 1994 : 224-277). Présente en Éthiopie depuis 1969, l'ONG passa en 1982 un accord avec la RRC afin de participer à la prise en charge des populations à travers des programmes de développement rural intégré.

À l'occasion de la grande famine de 1984, l'organisation basée en région gamo pénétra en terres wolaita, comme la plupart des autres ONG présentes sur place : Concern (Irlande) et Oxfam (Angleterre) arrivent également à cette occasion, alors que SOS Sahel (Angl.) arrive à la fin du Derg et Farm Africa (Angl.), en 1991. Red Barna s'installa alors dans les basses terres d'Osse (Bolosso-Sore) où elle découvrit l'inquiétante condition sanitaire des enfants et décida d'étendre ses activités au secteur de Bombe et à celui d'Ademantcho pour mieux s'implanter dans la région. À l'occasion d'un programme d'assistance directe des populations touchées par la famine (distribution de vivres, de bétail, de soins…), les dirigeants de l'ONG prirent conscience de la nécessité de mettre en œuvre régionalement un programme de développement durable, fondé sur la participation des communautés locales et des foyers domestiques.

Les objectifs du programme de développement souhaités par les ONG furent à peu de chose près similaires à ceux retenus par le WADU. Soucieux du bien-être des enfants, les dirigeants de l'ONG décidèrent de s'attaquer à la pauvreté rurale responsable de leurs déplorables conditions de vie. Le développement rural devait ainsi passer par une entreprise de modernisation agricole visant à l'autosuffisance alimentaire et engageant 33 % de son budget annuel. Tout comme le WADU, elle privilégia les cultures vivrières et favorisa la diffusion de variétés améliorées pour les céréales et les tubercules – pommes de terre et patate douce principalement – mais également de races sélectionnées pour les animaux de ferme. Quelques semences améliorées de caféiers furent distribuées mais ce volet du programme concernant l'augmentation des revenus des foyers paysans (artisanat, crédit…) fut des plus minimes avec seulement 6 % du budget annuel qui lui était consacré. Le plan comprenait également un volet sanitaire (construction de cliniques, vaccinations et éducation des populations), un volet portant sur l'aménagement du territoire (construction de routes, de puits, d'écoles…) qui ne représentait que 10 % du budget. Tout comme le WADU, Red Barna fonda donc le développement du Wolaita sur la modernisation agricole.

Du point de vue des politiques de développement à plus long terme, la similitude des politiques choisies entre le WADU et les ONG est tout aussi forte. La seule originalité dont firent preuve les ONG consista en une assistance directe aux populations sinistrées, le gouvernement central ayant plus de difficultés à mettre en œuvre ce type d'action. Les programmes de *Food for Work*, encore utilisés par les ONG et la

plupart des Églises, notamment catholique, furent introduits dans le Wolaita lors de la grande famine de 1984. Ce type de programme souhaite impliquer les populations qui reçoivent une aide dans le développement de leur région. L'aide alimentaire dans les programmes de *Food for Work* leur est fournie en nature et en échange d'un travail à intérêt collectif : construction/entretien de bâtiments, parfois ecclésiastiques, d'infrastructures ou de matériels divers (PLANEL, 2005). Néanmoins, les besoins en main-d'œuvre étant très inférieurs à la masse de la population nécessiteuse, ces programmes se rapprochent souvent des actions de *Free Food* mises en œuvre pendant les périodes de crise. Le contenu des distributions alimentaires orchestrées par les ONG n'eut que peu de répercussions sur les habitudes alimentaires wolaita, dans la mesure où les distributions de maïs et de blé furent courantes. Aujourd'hui, cet apport vivrier s'intègre très bien aux comportements alimentaires wolaita puisque la majorité des ONG qui mettent en place des programmes d'aide aux populations se fournit, à l'instar de World Vision, auprès des paysans de la région.

L'impact des actions menées par les ONG ne fut pas négligeable sur les populations wolaita. L'ONG française InterAide toucha, à elle seule, 34 % de la population de Kindo-Koïsha à travers son programme d'adduction d'eau conduit entre 1989 et 2000 (Annexe 2). Mais, il convient de nuancer ce tableau car l'action des ONG renforce souvent les inégalités régionales du Wolaita, en travaillant principalement sur les zones rurales les plus développées et les moins enclavées, à l'exception des basses terres qui constituent des zones d'intervention privilégiées pour les ONG, notamment dans la région d'Abela. En effet, le programme d'adduction d'eau d'InterAide ne profita guère aux versants nord du mont Kindo alors qu'il est particulièrement développé dans les environs de Bele ou le long de la route principale en provenance de Soddo, c'est-à-dire dans des régions aisément accessibles. Le relatif désintérêt à l'égard des basses terres ne provient pas de leur enclavement, il est une conséquence directe de la nature de ce programme d'adduction d'eau par dérivation gravitationnelle qui suppose l'existence de déclivités marquées.

Tous les acteurs du développement rural s'accordent, aujourd'hui encore, à envisager le développement des campagnes wolaita sous la seule dynamique d'une modernisation agricole, négligeant de prendre en considération la diversité et la complexité des économies rurales.

## *La modernisation agricole*

La modernisation de l'agriculture prit la forme d'un développement des céréales en remplacement des tubercules, et notamment de l'enset, afin de permettre une amélioration du régime alimentaire.

Le développement de la culture du maïs en remplacement de celle du sorgho représente l'un des plus grands acquis agricoles de la Révolution verte. Les bureaux de vulgarisation agricole installés en ville, au village ou directement à la campagne encouragèrent l'utilisation de variétés de maïs améliorées déjà adoptées au Kenya qui se substituèrent aux variétés locales à cycle trop long (les variétés Kitale, Hybrides synthétiques 511 et H632). La culture de ces variétés se développa en association avec l'usage d'engrais chimiques, urée et DAP, et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles comme le semis en ligne et la pratique de la culture pure.

L'augmentation des rendements en maïs fut ainsi manifeste. Dans les hautes terres, les rendements en maïs de l'ordre de 8 q/ha passèrent, en deux années, à des rendements de 21 q/ha et l'augmentation fut similaire dans les basses terres, de 12 q/ha à 24 q/ha (Petros Gebeto, 1973). De nouvelles variétés furent également distribuées pour le blé, l'orge et le tef mais le maïs fut la seule céréale concernée par l'ensemble de ces innovations. Le Wolaita augmenta significativement sa production céréalière alors qu'il connaissait un déficit vivrier régulier avant la mise en place du WADU. Il faut ainsi reconnaître que les programmes d'intensification de la culture du maïs furent particulièrement bien suivis dans le Wolaita.

Le développement de ces nouvelles techniques suppose une intensification en travail. La disparition du complantage favorise la prolifération des adventices et l'obligation du semis en ligne ainsi que le recours systématique aux engrais chimiques augmentent les travaux de labour et de désherbage. La préparation du sol prend plus de temps et nécessite donc un surcroît de travail. Mais ces innovations culturales remettent partiellement en cause l'organisation des exploitations wolaita et incitent les paysans à remplacer l'intensification en travail par celle en capital – ce qui reste difficile compte tenu de la faiblesse de leurs revenus. La gestion organique de la fertilité du sol disparaît ainsi peu à peu dans les exploitations qui se consacrent principalement au maïs. Le maïs se répand considérablement dans les espaces du *gosha*, afin de rentabiliser l'achat des intrants et les rotations culturales se réduisent au point qu'il est souvent cultivé en monoculture et en culture pure, comme

une culture de rente. De fait, le jardin de case et les quelques parcelles qui se trouvent devant le *toukoul* abritent les seules cultures de maïs vivrier. Ce réaménagement des exploitations agricoles marque l'entrée des paysanneries wolaita dans une agriculture marchande.

L'utilisation conjointe de l'engrais et des VHR en paquet technologique est aujourd'hui courante dans l'ensemble du Wolaita, à l'exception de quelques basses terres isolées. Certains paysans d'Abela utilisent encore les variétés locales, alors que les paysans du *wereda* de Damot-Gale déplorent de ne plus trouver de telles semences sur les marchés ou dans les bureaux fournisseurs du MOA – en revanche les variétés locales de blé et de tef sont encore partout disponibles. Les nouvelles variétés céréalières sont effectivement plus résistantes à la sécheresse mais plus vulnérables aux agressions phytosanitaires. En outre, elles ne donnent des rendements intéressants qu'avec apport d'engrais et la diffusion de ces variétés rend les paysans wolaita dépendants des engrais chimiques.

En 1996, le MOA lança un nouveau programme de modernisation agricole (Sasakawa/Global 2000) digne héritier de ceux du WADU, qui proposait la distribution à crédit d'engrais et de VHR de maïs, et de blé dans une moindre mesure. Le protocole en est le suivant : un kilo d'engrais est nécessaire à la mise en culture d'un are de terre, avec une superficie minimale à emblaver de 0,25 hectare. Ce paquet permet, d'après les mesures du MOA dans le *wereda* de Damot-Gale, une augmentation considérable des rendements : de 10 quintaux à l'hectare, le maïs local passe à 13 quintaux lorsqu'il est cultivé avec engrais alors que le maïs Global permettrait des rendements compris entre 50 et 60 q/ha !

La pratique d'une petite agriculture maraîchère dans un but essentiellement commercial est également une des innovations culturales apportées par les organes de développement extérieurs : la culture des carottes est encouragée dans les terres humides de Damot-Woyde par l'ONG irlandaise Concern. De même, d'autres ONG diffusent diverses variétés culturales : une herbe servant à couvrir les toits, l'ail et l'oignon, les betteraves. La culture des productions commerciales de jardin se développa d'autant plus facilement que la région connut dans les années 1970 un véritable essor urbain, débouché idéal pour les primeurs et, à partir de 1992, le MOA organisa également des distributions de semences. La pratique de ces cultures maraîchères pénétra si bien les systèmes agricoles wolaita (bien que tous les agriculteurs ne la pratiquent pas) qu'elles sont parfois culti-

vées en dehors du jardin de case, dans la première couronne de champs du *gosha*.

## *Diffusion des innovations agricoles*

L'efficacité de la diffusion de ces programmes témoigne de la grande adaptabilité des paysanneries wolaita en matière de gestion agricole. Dans le *wereda* d'Humbo, deux années après le lancement du programme Sasakawa/Global 2000, 5 293 exploitants sur les 17 650 que compte le *wereda* étaient enregistrés auprès des autorités agricoles et avaient acheté de l'engrais aux magasins du MOA. La carte 12 représentant les pourcentages de paysans intégrés au programme Sasakawa/Global 2000 dans le *wereda* d'Humbo permet d'observer les modalités de diffusion spatiale des innovations agricoles. L'adoption de nouvelles pratiques agricoles dépend peu, en milieu rural, de l'accessibilité des zones concernées mais davantage de la qualité de l'encadrement paysan ainsi que de toute une série de facteurs, pas nécessairement agricoles.

Carte 12 – Diffusion spatiale de la modernisation agricole dans le *wereda* de Humbo.

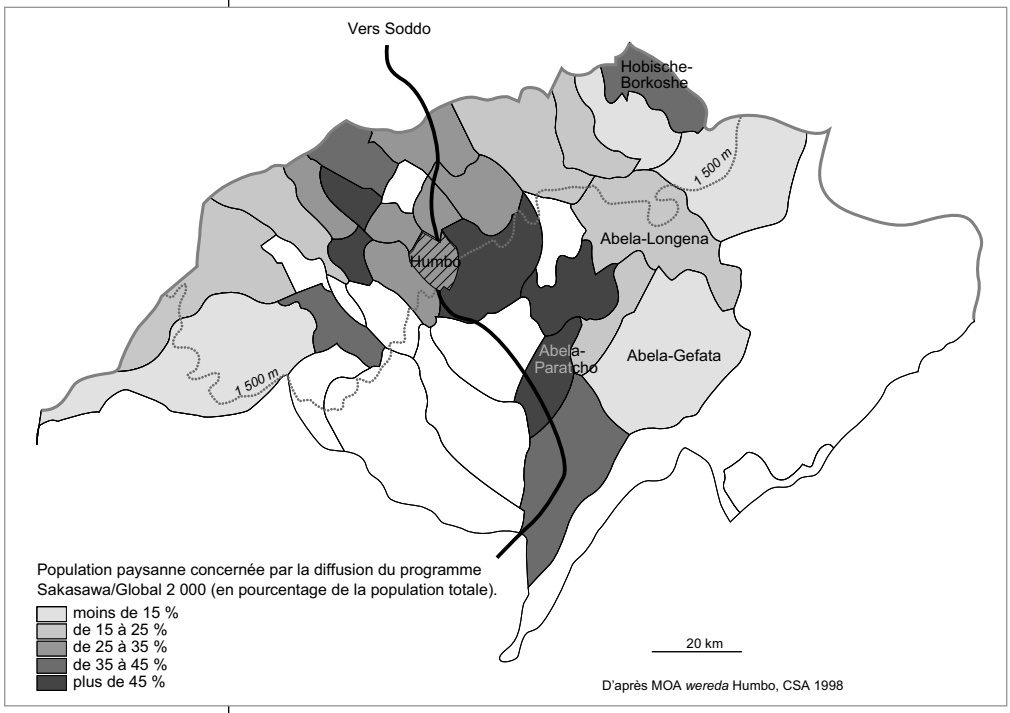

Le *qebelé* d'Abela-Paratcho situé dans les basses terres présente une bonne synthèse de l'accessibilité et d'un excellent encadrement agricole (bureau du MOA et présence de l'ONG World Vision), son degré de participation au programme est donc très élevé. À l'inverse, les basses terres d'Abela-Gefata, pourtant proches mais très difficiles d'accès, sont très faiblement concernées par le programme. On observe ainsi la dualité des basses terres qui oscillent toujours entre un très fort encadrement ponctuel et l'isolement le plus complet. Le critère de l'accessibilité semble cependant peu pertinent dans ces mécanismes de diffusion spatiale de la modernisation agricole : les alentours de la ville de Humbo, éminemment accessibles, ne comptent ainsi qu'une proportion moyenne de participants au programme alors que certains *qebelé* très éloignés (Hobischa-Borkoshe) présentent un bon niveau de participation.

À l'inverse, la qualité de l'encadrement joue un rôle du fait même des modalités de vulgarisation de ces pratiques nouvelles qui se fondent sur l'intégration des paysans aux opérations de formation agricole. Nous avons ainsi assisté à des réunions organisées par le MOA de Gesuba qui conviait, par l'intermédiaire des responsables des *qebelé*, des paysans volontaires (plus ou moins sélectionnés) à des après-midi de formation agricole. À l'issue de ces réunions les paysans de bonne volonté pouvaient être enrôlés dans les campagnes de vulgarisation.

> **D**avid Ashango, un vieil homme qui cultive un hectare de terre dans le *qebelé* d'Ade-Sibaye (versant nord du mont Damot, Damot-Gale) est l'un de ces paysans particulièrement curieux des nouvelles possibilités culturales introduites dans le Wolaita. Ancien propriétaire d'un troupeau important, il conserve une influence sociale dans sa région et, bien qu'appartenant à un clan peu puissant, on peut le considérer comme un notable local. Il est depuis longtemps impliqué dans les programmes d'innovation agricole et cultivait depuis 1986 des légumes (carottes, radis, oignons) dont les semences lui étaient fournies par Farm Africa. Utilisateur d'engrais pendant le Derg, il a été formé aux techniques du compost (*mulching*) en 1992 par la même ONG et est alors recruté comme vulgarisateur agricole dans son *qebelé*. Il utilise cette technique jusqu'en 1998, date à laquelle il intégre le programme Sasakawa/Global 2000 du MOA. Ses réseaux sociaux et l'exemplarité de la conduite de son exploitation, ouverte aux innovations mais également riche, ont joué sans doute un rôle important dans la généralisation de ces procédés. Aujourd'hui, alors que l'ONG est encore présente, il achète ses semences au gouvernement et l'engrais sur le marché.

L'exemple de David Ashango témoigne de la capacité d'adaptation des paysans qui modifient les techniques culturales en fonction des

circonstances. Ainsi, aujourd'hui ce paysan n'achète plus son engrais directement aux magasins du MOA mais sur le marché, où il ne bénéficie pas du crédit. Tous les paysans adaptent en effet ce paquet technologique au gré des diverses contraintes qu'ils rencontrent. Si, du point de vue strictement agricole, une rigoureuse observance du protocole est nécessaire, du point de vue économique, les intérêts paysans s'en écartent parfois. Certains paysans ont ainsi abandonné l'engrais et conservé les semences améliorées, parfois même utilisées avec des engrais naturels, car elles restent dans ces conditions plus productives que les variétés locales. L'abandon de l'engrais est principalement justifié par l'endettement important qu'il provoque – son prix est élevé – et qui peut mettre en danger les économies paysannes à la suite d'un déficit pluviométrique.

Les modalités d'appropriation du paquet technologique apparaissent particulièrement diversifiées dans le contexte économique particulier du printemps 2001 qui succéda à une disette en 2000 provoquée par un retard des « petites pluies ». La diversité des choix paysans qui ressort du tableau 16 est représentative de la phase d'adoption d'une innovation durant laquelle les paysans testent son efficacité économique et non simplement agricole. Au printemps 2001, la majorité des exploitants ayant obtenu de mauvaises récoltes l'année précédente, renoncèrent à investir à nouveau dans l'achat d'engrais, mais durent continuer d'utiliser le maïs Global dans l'impossibilité qu'ils étaient pour la plupart d'acheter d'autres semences et parce qu'ils avaient conservé, à cette fin, une partie de leur précédente récolte.

Mais la réussite de l'adoption du paquet technologique tient aussi aux conditions de maintien d'une maïsiculture plus traditionnelle utilisant les variétés locales de maïs. Or, celles-ci se font de plus en plus rares dans le Wolaita (ce que les paysans considèrent comme des variétés « locales » sont d'anciennes VHR distribuées par le WADU). Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les paysans à se procurer des semences de cette variété proviennent certes des politiques de modernisation agricole, mais également du mode d'acquisition des

Tabl. 16 – Modalités de l'adoption du paquet technologique pour la culture du maïs.

| Maïs Global avec engrais | Maïs local avec engrais | Maïs Global sans engrais | Maïs local sans engrais |
|---|---|---|---|
| 41 % | 3,5 % | 12,5 % | 43 % |

Enquêtes personnelles en 2001.

semences. La plupart du temps, les paysans conservent une partie de leur récolte pour servir de semences aux prochains semis (2 kg de semences pour un *yok* de terre). En cas contraire, ils les achètent aux agents du MOA qui ne distribuent alors que des semences améliorées. En dernier recours, ils se fournissent sur les marchés qui reflètent assez fidèlement la situation du Wolaita, à savoir la raréfaction des variétés locales mais non leur disparition. Les marchés wolaita offrent encore des variétés locales en petite quantité, le mieux pourvu de tous étant sans doute celui de Bele – alimenté par les populations daoro épargnées par ces innovations culturales.

Le recours aux variétés locales devient nécessaire lorsque les paysans n'ont plus les moyens économiques de s'approvisionner en variétés améliorées. En effet, en cas de pluviosité normale, ils s'exposent irrémédiablement à des récoltes plus modestes que leurs voisins participant au programme agricole. En revanche, en cas de retard des précipitations ou de diminution des quantités précipitées, ils se trouveront dans une meilleure situation que leurs voisins récoltant également des quantités modestes mais devant, en outre, rembourser la dette contractée pour l'achat de l'engrais. Au final, les impératifs économiques et les configurations climatiques commandent les choix culturaux, bien davantage que l'influence des vulgarisateurs agricoles – même si les impératifs économiques et notamment ceux qui découlent directement du niveau d'endettement annulent parfois les possibilités d'un choix. La modification du contexte agricole (raréfaction des semences locales) qui découle de l'ancienneté et de l'efficacité de la diffusion de semences améliorées (80 % d'utilisateurs du programme, en temps normal) réduit considérablement, bien que de façon indirecte, le choix des paysans et, par là même, l'adaptabilité de leurs pratiques agricoles.

Pourtant, l'intérêt de l'utilisation conjointe d'engrais et de VHR est bien compris par les paysans : l'engrais n'est en effet que très rarement utilisé au profit des variétés locales (3,5 % des enquêtes) et ce, même dans les basses terres qui les utilisent encore. En revanche, il est parfois utilisé pour d'autres céréales et plus particulièrement pour le tef lorsqu'il en reste suffisamment. Les « surplus » d'engrais provenant d'ailleurs souvent d'un calcul paysan puisque certains agriculteurs l'achètent aux magasins du MOA pour le revendre directement sur le marché, en doublant son prix au passage. Les mécanismes d'adoption des innovations sont donc complexes et varient également selon les saisons culturales (tabl. 17) :

Tabl. 17 – Adoption du paquet technologique Sasakawa/Global 2000 en fonction des saisons culturales.

| Saison culturale | Variété locale sans engrais | Variété locale avec engrais | VHR avec engrais |
|---|---|---|---|
| *Keremt* | 900 ha | 3 916 ha | 584 ha |
| *Belg* | 7 240 ha | 22 ha | 3 240 ha |

*Source* : MOA, Damot-Gale, 1998.

Deux ans après l'instauration du programme, le paquet technologique semble être plus utilisé pour les cultures de petite saison des pluies, les fortes précipitations de *keremt* ne nécessitant pas de recours aux engrais. Les variétés locales sont de fait toujours utilisées à cette période. La fréquence de ce recours témoigne en 1998 de la jeunesse du programme : aujourd'hui, la diffusion des VHR semble plus large. De même, l'utilisation d'engrais chimique courante depuis le début du programme du WADU peut grandement varier d'une année sur l'autre (Dessalegn Rahmato, 1992 : 32).

Dans tous les cas, les paysans testent les options proposées par les vulgarisateurs avant de les adopter définitivement. Un cultivateur, Tesfaye Jango, essaya de planter les semences de légumes fournies par les agents vulgarisateurs du MOA au début des années 1990 ; celles-ci ne lui rapportant que de faibles récoltes, il arrêta le maraîchage. On peut penser que les modifications de la maïsiculture, d'un intérêt bien supérieur, donnèrent également lieu à de telles périodes d'essai. Toutes les innovations extérieures ne furent ainsi pas systématiquement adoptées par les paysans wolaita. Le WADU proposa également de nouvelles races de vaches laitières mais, peu résistantes, elles ne furent pas appréciées par les paysans qui devaient par ailleurs faire face à une dégradation générale des conditions d'élevage.

## *Le crédit rural*

La pratique du crédit constitue un autre axe du développement rural tel qu'il fut pratiqué dans le Wolaita. Promu par le WADU dès 1970 et repris par diverses ONG, il joue un rôle fondamental dans les économies domestiques actuelles puisqu'il influe sur le niveau d'endettement des ménages.

Les solidarités paysannes qui soudent ces communautés font déjà appel à ce type de pratiques. Les *iqub* (tontines) regroupent des paysans pauvres qui cotisent régulièrement à une épargne commune et peuvent, en cas de nécessité, emprunter de l'argent à faible taux d'intérêt ou recevoir une partie de l'épargne, également désignée sous le

terme de *takamatche*. Les *iqub* permettent de développer le recours au crédit à des taux plus avantageux que ceux qui se pratiquent couramment dans le Wolaita, où des usuriers attendent sur les marchés leurs futurs débiteurs. Ces marchands pratiquent parfois des taux d'intérêt pouvant atteindre 100 % par mois de retard de paiement. Enfin, il existe également une pratique d'emprunt beaucoup plus informelle qui se contracte entre familiers (parents ou voisins) et qui demeure la plus communément répandue dans les campagnes.

Afin de permettre aux paysans d'améliorer leur production, dans un contexte de pauvreté généralisée où ceux-ci ne peuvent guère compter sur le soutien économique de leurs proches, le WADU développa le crédit rural afin de favoriser l'achat d'intrants agricoles ou de bétail. En général, les crédits furent distribués soit en espèces dans les *Settlement Areas* (principalement pour l'achat de bétail), soit en nature (outils et engrais principalement) dans les espaces anciennement peuplés, où les paysans étaient censés être plus riches et déjà posséder un petit cheptel (Petros Gebeto, 1973). Ces crédits, souvent plus ou moins considérés par les paysans comme des donations tant les échéances de remboursement étaient floues, contribuèrent véritablement à la renaissance agricole du Wolaita au début des années 1970.

Les ONG renforcèrent également le système des *iqub*, en destinant par exemple ces épargnes aux femmes jadis exclues des échanges financiers, mais en recherche d'un petit capital à investir dans le commerce de détail nécessaire à l'entretien de leur famille. Tegegne Teka (1994 : 236-248) montre bien, dans le cas de Red Barna, comment le recours à ces pratiques est né d'une demande paysanne.

Aujourd'hui, le recours au crédit est un pilier du développement rural. Le programme Sasakawa/Global 2000 y fait ainsi appel depuis la libéralisation de l'agriculture éthiopienne (1991). Un quart du paquet technologique est payé comptant avant les semis et le reste est soldé en totalité après la récolte. Les paysans incapables de verser l'acompte se voient exclus du programme. Néanmoins, le laxisme des agents du MOA permet à un nombre important de paysans d'avoir accès à l'engrais et aux semences en ne versant que 10 % du prix d'achat avant les semis. Ces pratiques, alors même qu'elles ne concernent que 16 % des agriculteurs participant au programme dans le *wereda* de Damot-Gale, accentuent la pesanteur de l'endettement pour les paysans non solvables. La souplesse et la multiplicité des formes de crédits contribuent à l'enracinement de ces pratiques chez des populations qui connaissent une paupérisation massive.

# Le Wolaita, une région à « vocation » agricole

Les révolutions, socialiste et agricole, qui touchèrent le Wolaita renforcèrent sa ruralité et associèrent pour longtemps l'activité agricole au développement rural. Dans un numéro des *Marchés tropicaux et méditerranéens* (2002 : 1100), le vice-ministre de l'agriculture, M. Belay Ejigu, concluait ainsi sa présentation de la politique agricole éthiopienne : « Nous considérons le secteur de l'agriculture, qui regroupe 85 % de la population active et dispose d'importants avantages comparatifs, comme le pilier du développement de l'Éthiopie. » Certes, toutes les campagnes éthiopiennes vivent de l'agriculture ; néanmoins, l'existence d'activités alternatives fait plus particulièrement défaut au Wolaita.

L'ouverture de l'espace wolaita aux influences extérieures et son articulation aux autres régions éthiopiennes se firent, dans un premier temps, à ses dépens. Les transformations agricoles déclenchées dans le Wolaita furent pensées à l'échelle nationale, le Wolaita devant être un laboratoire expérimental du développement rural et plus certainement de la modernisation agricole, ce « test » agricole *in situ* devant servir le développement de toutes les campagnes éthiopiennes. La survalorisation du maïs dans les systèmes agricoles rend bien compte de la place qui était alors assignée à la région : celle d'un grenier à grains pour toute l'Éthiopie. De ce point de vue, le développement agricole du Wolaita afin de permettre l'exportation de maïs comptait davantage que le développement des campagnes wolaita. Celui-ci, en effet, n'apportant aucun profit au reste du territoire éthiopien était au contraire susceptible de favoriser l'émancipation économique et peut-être politique du territoire. Beaucoup de régions du Sud partagent cette vocation céréalière avec l'ancien royaume wolaita, mais peu ont connu par la suite un développement économique aussi fidèle à cette vocation première – la plupart n'ayant fait l'objet d'aucune politique particulière de développement.

L'impact des diverses mesures mises en œuvre sur le territoire wolaita fut plutôt mitigé et leur succès en demi-teinte témoigne des capacités de résistance de ce territoire, vieux de plusieurs siècles. Aujourd'hui néanmoins, ce double mouvement d'intégration et de résistance, de transformation et de conservation d'une identité façonnée avant la conquête fait du Wolaita un territoire éthiopien. En résistance totale, le Wolaita serait toujours wolaita, en conversion soumise, il serait devenu amhara ; aujourd'hui, il est éthiopien.

# Comment devient-on éthiopien ?

Chapitre 6

*« De ces processus initiés par la colonisation l'espace porte aujourd'hui des marques profondes : la géographie a été remodelée par l'État encadreur. »*

(R. Pourtier, 1989 : 398)

Le succès de l'intégration territoriale du Wolaita repose sur son degré d'assimilation politique, sociale et culturelle, laquelle passe par une recomposition territoriale capable de faire du Wolaita un territoire éthiopien.

L'assimilation (amharisation) prônée par l'administration amhara découle davantage de l'imposition d'un modèle identitaire, social et territorial, que d'un syncrétisme entre les sociétés intégrées et la société intégrante. La définition de ce modèle, et donc de l'identité amhara, s'avère en réalité extrêmement délicate. Aussi nous parlerons de modèle amhara en référence au modèle unique imposé par le gouvernement central à tous les territoires d'Éthiopie, tout en étant conscients de l'ambiguïté de ce terme et de la pluralité des réalités qu'il recouvre.

Si nous nous interrogeons sur la nature de ce modèle territorial et sociétal, son existence, elle, est avérée. Comme l'observe C. Mac Clellan (1988) : *« The goal was to transform the South into the image of Northern civilization ».* Le modèle d'organisation territoriale imposé aux espaces du Sud éthiopien se veut en effet le reflet de celui qui s'applique dans les hauts plateaux septentrionaux considérés comme le berceau de la civilisation amhara.

L'organisation amhara du territoire comprend différents processus d'aménagement de l'espace qui utilisent des encadrements variés. Les encadrements étatiques que sont la ville, l'Église et l'école doivent permettre la transformation du territoire wolamo en une région éthiopienne. L'intégration du territoire wolaita dans l'espace éthiopien dépend donc de la qualité de cet encadrement ; or celle-ci est inégale et explique que l'intégration du territoire wolaita à l'espace éthiopien soit encore incomplète.

## Des relations ville/campagne qui structurent le territoire

Le fait urbain porte en lui une forte identité choanaise (amhara et politique) qui le distingue du reste du territoire encore largement wolaita. L'identité du Wolaita se joue en effet dans un certain rapport entre la ville et la campagne : la ville amharisée et la campagne wolaita. De l'articulation entre ces deux espaces naît un territoire wolaita, plus ou moins amharisé mais indiscutablement éthiopien.

Les formes de cette « éthiopianisation » des territoires à travers le prisme des relations villes/campagnes sont variables. En général, la pénétration de l'espace wolaita par les dynamiques urbaines est imparfaite et tout se passe comme si le territoire wolaita, de par sa ruralité, résistait à son amharisation.

Aujourd'hui, la faible intégration de la ville dans le territoire et l'identité wolaita se modifie. Il est vrai que la ville amhara, véritable outil de contrôle territorial depuis la conquête du Wolaita, se transforme peu à peu en ville éthiopienne par fusion des identités amhara et wolaita. Mais l'« éthiopianisation » est encore timide dans cette région qui connut une urbanisation très tardive. De nombreux caractères « amhara » demeurent dans l'urbanisation qui font du fait urbain une réalité toujours un peu étrangère au Wolaita.

### La ville, une réalité éthiopienne

Tout en ville témoigne de la présence d'une culture « étrangère » : les profils ethniques et religieux, les habitudes et même la forme des

agglomérations qui constituent la seule forme d'habitat groupé dans un territoire caractérisé par la dispersion de son peuplement.

À l'inverse de la campagne wolaita qui se présente comme un espace ethnique et religieux extrêmement homogène, la ville se définit comme un lieu de rencontre entre différents groupes sociaux. Tout étranger arrivant dans le Wolaita vient ainsi s'installer en ville et non pas à la campagne.

Les Wolaita sont aujourd'hui majoritaires en ville, mais la présence de minorités ethniques, entre 5 et 10 % de la population totale, est une composante sociale qui n'existe qu'en milieu urbain (CSA, 1998). La ville capitale de Soddo présente ainsi le degré de mixité le plus important avec près de 40 % de population non wolaita.

L'importance relative des Amhara est constante dans les populations urbaines et plus encore à Soddo. Il s'agit d'un héritage historique traduisant, d'une façon très caractéristique dans le Wolaita, l'appropriation politique que la région a subie.

Au tout début de la fondation de Soddo, la ville de garnison, *ketema*, se composait exclusivement d'Amhara. Au fur et à mesure que les représentants de l'empereur et leur domesticité indigène vinrent s'y installer, les Wolaita commencèrent timidement à la peupler. En 1967, à l'occasion d'un recensement national, on pouvait observer que les locuteurs d'amharique, à savoir les populations amhara et amharisées, représentaient à peu près 30 % de la population totale. Aujourd'hui, tous les urbains maîtrisent plus ou moins l'amharique mais la population amhara se réduit considérablement. Cette diminution de la représentativité des Amhara s'accompagne d'une augmentation des populations wolaita : Soddo abritait mois de 50 % de Wolaita en 1967, elle en compte aujourd'hui 60 %. Ce renversement de la prééminence amhara correspond à une appropriation de la ville par les populations wolaita.

De même, le cas des petites villes apparues très récemment illustre clairement l'évolution du rapport entre Amhara et Wolaita dans les populations urbaines. Dans les villes de Bombe et de Gununo, les Amhara représentent entre 0,2 % et 2,5 % de la population totale et les Wolaita l'écrasante majorité. Effectivement, ces villes furent les seules à naître d'une densification de l'espace rural, et non d'une colonie de peuplement amhara comme ce fut le cas de Soddo.

La lente appropriation de la ville par les populations wolaita n'empêche pas le maintien de quelques particularités urbaines qui méritent d'être soulevées. Ainsi, la présence de population musulmane et parfois

même de mosquées, comme à Areka, est une spécificité strictement urbaine. Les musulmans représentent entre 7 et 8 % de la population totale des villes de Boditi, Soddo et Gesuba (CSA, 1998). La présence de cette minorité religieuse apparaît ainsi comme un élément constitutif de l'urbanité wolaita puisqu'elle représentait déjà 7 % de la population totale de Soddo en 1967.

L'aire d'origine des populations étrangères ne se limite pas nécessairement à la région du Nord-Omo et les Éthiopiens qui viennent s'installer dans le Wolaita ne sont pas toujours des voisins. À l'exception de la colonie gamo située à Soddo, les populations des régions limitrophes peuplent peu, au contraire, les villes du Wolaita. Peu attractives au sein du Nord-Omo, ces villes n'attirent guère que les peuples de grands migrants, Amhara, Oromo et Guragé, par quelques fonctions spécifiques : politiques (administratives) et commerciales.

> **L**e parcours de Hussein Ahmed est à l'image de celui de ces migrants régionaux qui viennent s'installer dans le Wolaita. Né à Kartaf près de Silté (pays guragé), il faisait dans sa jeunesse le commerce du pétrole lampant avec les régions du nord du Wolaita jusqu'à ce que son père lui donne une part de sa terre et qu'il se marie à Kartaf, avec une femme Silté. En 1994, rencontrant des difficultés sur son exploitation, il vint s'installer avec sa femme et ses six enfants dans la ville d'Areka chez un de ses cousins. Il loue aujourd'hui sa maison à un commerçant guragé également établi dans cette ville. Son activité a changé, il est boulanger et revend à destination des petits marchés ruraux le pain qu'il fabrique après achat du blé sur le marché d'Areka. Ce commerce n'étant pas assez lucratif, il conserve sa terre à Kartaf qu'il fait cultiver par son frère, lequel lui reverse tous les ans l'équivalent de la moitié de sa récolte en espèces.

Dans l'ensemble, les migrants qui viennent s'installer définitivement, ou pour une longue période, dans le Wolaita sont des familiers. C'est ainsi l'importance des échanges de textile entre les pays gamo, notamment dorzé, et Soddo (grand marché de *buluko* sous l'empire) qui explique la forte proportion de population gamo dans la ville, bien que ce commerce commence à décliner.

Pendant longtemps, les principales activités urbaines furent accaparées par des migrants et non par les Wolaita qui, du fait de leur ruralité, furent écartés du pouvoir politique comme des affaires. À la suite des mouvements caravaniers du XIX^e^ siècle, le commerce fut tenu par des populations dites « arabes », jusque dans les années 1950, date à partir de laquelle elles furent plus ou moins chassées du Wolaita. Les Guragé et quelques Oromo, formés par ces Arabes, prirent ensuite leur place, les Wolaita étant alors entièrement préoccupés du succès de leur

Révolution verte (WADU) et totalement investis dans les campagnes où se jouait l'avenir du territoire. Aujourd'hui, si le petit commerce est tenu par des Wolaita, les gros établissements restent aux mains des Guragé, ancienne aristocratie politique amharisée. Les quelques modestes propriétaires wolaita font partie d'une classe de petits commerçants enrichis et non de riches fermiers, qui n'investissent que rarement en ville.

> **L**e propriétaire de l'hôtel, du bar et de la station d'essence qui se trouve à l'entrée de la ville de Soddo symbolise bien la catégorie de ces riches commerçants non wolaita. Ce Silté (Guragé) naquit dans la ville d'Areka où son père faisait déjà commerce du gingembre. Il a donc débuté par ce commerce, ainsi que celui du pétrole lampant entre Soddo et Areka. Puis petit à petit, il put écouler sa marchandise directement sur Addis-Abeba, où il réside aujourd'hui. En 1997, il racheta l'établissement hôtelier à un Oromo qui retournait s'établir chez lui, dans la région de Mojjo, et confia l'établissement à un gérant guragé. Les seuls Wolaita employés dans cette entreprise occupent des postes peu qualifiés et mal rémunérés.

## *Des villes et des bourgs*

L'urbanisation récente et allogène du Wolaita a construit un système urbain disparate. Les villes se distinguent en fonction de leur importance numérique, de leur ancienneté, de leur fonction et de leur niveau d'équipement. On distingue de ce fait des villes et des bourgs, des capitales de *wereda* et des *ketema* (carte 11).

La diversité des profils urbains provient largement du caractère très récent de l'urbanisation, mais aujourd'hui la diversité des critères qui définissent et caractérisent une ville est telle que cette réalité paraît bien complexe.

La hiérarchie urbaine est très prononcée entre Soddo et les autres petits centres urbains qui sont plus des bourgs que de véritables villes. Le faible taux d'urbanisation globale du Wolaita, 6,8 %, masque quelques écarts significatifs dans la géographie régionale (tabl. 18). Soddo, Boditi et Areka représentent les trois seules véritables villes de la région, par leurs effectifs de population et par les taux d'urbanisation des *wereda* qu'elles dirigent, supérieurs à 5 %. Seule Soddo, qui abrite presque 20 % de la population totale du *wereda*, peut avantageusement se comparer aux autres capitales du Sud éthiopien. Les autres centres urbains wolaita, comme Gesuba, Humbo ou Bedessa, ne sont que des bourgades dix fois moins peuplées que Soddo et ne regroupent qu'une proportion très modeste de la population urbaine totale du Wolaita (taux d'urbanisation inférieurs à 3 %).

Tabl. 18 – Les villes du Wolaita.

| Ville | Nombre d'habitants | Proportion par rapport à la population totale du *wereda* (%) |
|---|---|---|
| Soddo | 36287 | 18 |
| Boditi | 13400 | 6 |
| Areka | 12294 | 5 |
| Bombe | 2824 | 1,1 |
| Gununo | 2399 | 0,9 |
| Bele | 3606 | 2,5 |
| Gesuba | 2931 | 2,6 |
| Humbo | 2764 | 2,8 |
| Bedessa | 2497 | 1,6 |
| Dimtu | 1303 | 0,8 |

*Source* : CSA, 1998 : 27 et 43.

La région de Soddo se détache nettement de la trame urbaine wolaita et représente une catégorie unique d'espace, marquée par un grand dynamisme urbain. Le *wereda* de Bolosso-Sore, qui connaît depuis peu une densification de son semis urbain avec l'apparition de deux petits satellites à la ville d'Areka que sont les gros villages de Bombe et Gununo (Antchucho), se rapproche également de cette configuration spatiale. La carte 11 témoigne de la densité des regroupements de population de toutes catégories (villes, bourgs et villages) dans le *wereda* de Bolosso-Sore, où les progrès de l'urbanisation se traduisent par un éclatement des centres urbains. Ailleurs, cette dynamique peut se manifester par un étalement du centre-ville, comme c'est actuellement le cas à Soddo et à Boditi.

La hiérarchie fondée sur les effectifs de population se double d'une différence de niveau d'équipement qui permet d'affiner la distinction entre les villes, les bourgs et les villages. Les bourgs en bas du tableau 18 souffrent ainsi d'un sous-équipement certain, souvent dû à une situation géographique peu avantageuse. Gesuba et Bedessa se trouvent en position de cul-de-sac : la route de qualité très médiocre qui conduit à Gesuba ne mène nulle part et celle de Bedessa se poursuit dans de déplorables conditions vers le petit centre de Dimtu, aujourd'hui inaccessible en voiture. Si Bele, Humbo, Boditi et bien sûr Soddo bordent un axe de communication principal (goudronné), Areka longe une piste qui mène à Hosaïna, ancien débouché du Wolaita (avant la construction de la route traversant la vallée du Rift). De même, les deux villes de Gesuba et Bedessa ne possèdent respectivement que 5 et 4 moulins à céréales, alors que Soddo en détient dix fois plus.

De même, si les plus petites villes ne bénéficient que d'un seul « centre de santé » (tenu par des agents infirmiers du ministère de la Santé et non par un médecin), Soddo possède un équipement médical très développé : un hôpital, cinq cliniques privées – et une sixième appartenant à une ONG –, deux pharmacies privées et une clinique orthodoxe. Areka dispose également de la clinique catholique de Dubo qui se trouve à une demi-heure de marche de l'artère principale de la ville. L'ensemble des services rares, postes, télécommunications, écoles secondaires et station d'essence n'existait encore récemment que dans la ville de Soddo. Aujourd'hui, les postes et télécommunications arrivent dans la plupart des capitales de *wereda* mais, il y a peu encore, les habitants des autres *wereda* devaient se rendre à Soddo pour recevoir du courrier. À l'exception donc de Soddo, dont la situation reste encore très modeste, les autres bourgs connaissent un sous-équipement généralisé.

Il convient néanmoins de distinguer parmi les bourgs wolaita : entre ceux de Bele et de Humbo qui offrent des paysages urbains et ceux de Gesuba et de Bedessa qui ressemblent à de gros villages. Les nouvelles villes de Bele et de Humbo, marquées par l'urbanisme monumental italien, s'organisent le long d'une voie principale bordée par quelques arbres et(ou) par divers bâtiments administratifs. En cela, elles ressemblent aux autres villes du Wolaita, telles Soddo ou Boditi (photos 24, 26 et 25 du cahier couleurs).

Photo 24 – Toutes les villes et tous les bourgs du Wolaita s'organisent le long d'une artère principale, mais c'est la ville de Soddo qui fournit l'exemple le plus accompli de cet urbanisme monumental. La route principale, dessinée par les Italiens, se poursuit jusque sur le versant du mont Damot.

Photo 26 – L'artère centrale de Humbo.

L'ancienneté du fait urbain constitue un autre critère de différenciation des villes, puisqu'il prend en compte l'histoire urbaine et leur fonction première. L'on doit, de ce point de vue, différencier deux catégories de villes : la ville *ketema* de Soddo et les autres capitales de *wereda*, beaucoup plus récentes. Seule Soddo possède une histoire déjà ancienne qui explique sa domination sur le réseau urbain.

L'implantation urbaine qui prit très souvent la forme de fondation *ex-nihilo* dans les campagnes du Sud obéissait à un dessein politique : urbanisation et *Aqanna* étaient intimement liées. Or, les visées du pouvoir central à l'égard du Wolaita mais également d'autres régions du Sud se résumaient dans un premier temps à une prédation massive, et à moindre coût, des productions des territoires récemment conquis. L'appropriation des richesses locales passait par un renforcement de la centralisation territoriale devant faciliter la collecte des productions rurales. La fondation des villes constituait donc une étape majeure de l'appropriation territoriale et ce, d'autant plus que les villes sont porteuses de valeurs politiques et culturelles qui en firent les avant-postes de la civilisation amhara en pays « barbare ».

À l'instar de toutes les capitales et grandes villes de l'ancien empire, Soddo se situe dans l'étage obsidional de la montagne wolaita, lieu du contrôle politique et du développement de la civilisation amhara (GALLAIS, 1989). Cette ancienne ville de garnison n'est qu'une émanation de la conquête amhara : comme en témoigne son nom qui ne véhicule pas une identité wolaita, ni même ométo. Il fait référence aux stèles découvertes par les soldats de l'empereur sur les collines alentours, stèles qu'ils avaient déjà rencontrées dans la région de Soddo-Guragé. Aujourd'hui d'ailleurs, la capitale wolaita est communément nommée Wolaita-Soddo afin d'éviter toute confusion.

En 1894, Soddo fut fondée au centre géométrique du territoire, à proximité de l'ancienne capitale du royaume, Dalbo, afin d'y établir une colonie militaire et administrative représentant le pouvoir de l'empereur. La proximité entre les deux capitales devait permettre à Soddo de supplanter le palais et de capter ainsi l'ensemble des flux marchands qu'il générait. Le choix d'une telle situation permit l'enrichissement de l'empereur et, surtout, condamna la renaissance économique de l'ancien carrefour marchand de Dalbo, siège du pouvoir politique wolaita. Le site fut également choisi par les Amhara pour ses capacités défensives. Les quatre collines de Soddo offrent en effet un point de vue très étendu sur les plaines wolaita et forment un léger promontoire, moins prononcé toutefois que celui de Dalbo. Il est marqué par de fortes déclivités : les trois quarts de la ville sont construits sur des pentes à 6 % qui peuvent s'accentuer le long des trois cours d'eau qui la traversent.

Les six autres centres urbains, capitales de *wereda*, créés à la fin des années 1950 à l'initiative du gouverneur Wolde Semaat, furent aussi implantés au centre des *wereda*, au contact de différentes unités agro-écologiques, afin d'améliorer la desserte et le contrôle des campagnes environnantes. La desserte urbaine est donc assez bonne sur ce petit territoire où l'on estime que 70 % des habitants vivent à moins de 10 km d'une ville (ETSM, 1983). En réalité, seules Areka et Boditi fonctionnent comme de véritables relais pour la population rurale et desservent réellement leur *hinterland*, les autres souffrent de leur enclavement et de la concurrence de centres urbains plus attractifs : Humbo est ainsi situé à une demi-heure de bus de la capitale et ne dessert que les *Settlement Areas* des basses terres du Rift. Quels que soient les atouts des différentes villes, l'égale dispersion des services administratifs, surtout scolaires et médicaux, dans toutes les capitales de *wereda* oblige les habitants des environs à fréquenter les centres urbains qui sont aujourd'hui des centres de services.

En dépit de leur fondation exogène, les villes ont une croissance qui obéit aujourd'hui à des dynamiques endogènes ; elles sont ainsi largement alimentées par l'exode rural, les migrations interurbaines étant très peu développées à l'intérieur du Wolaita. Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1960 que le territoire, bien que politiquement intégré, commença à s'amhariser du fait de l'accroissement des populations urbaines d'origine wolaita. À tel point qu'on observe aujourd'hui l'apparition de petits bourgs endogènes, tels Bombe, Dimtu, ou Gununo, nés par simple densification de l'espace. En cela, les dynamiques actuelles d'urbanisation correspondent à un mouvement de décharge, propre aux fortes densités locales. Elles traduisent la transformation profonde du territoire dans un contexte de développement de l'économie marchande et constituent une rupture importante avec le passé.

Quelle que soit la cause de l'urbanisation contemporaine, elle se nourrit des campagnes d'où proviennent les trois quarts des migrants. La différence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence constitue ainsi, du moins pour les hommes, le principal critère distinctif des urbains – sachant que leurs activités sont souvent similaires à celles des ruraux. Dans le Wolaita, est urbain l'homme qui n'est pas né sur la parcelle où il réside soit qu'il soit né en milieu rural soit qu'il ait subit les fréquents remaniements fonciers qui ont marqué les principales villes ; est rural celui qui réside sur son lieu de naissance puisqu'il hérite d'une parcelle de la terre paternelle. L'héritage foncier ne concernant pas les femmes, nous verrons que même en résidant à la campagne celles-ci suivent toujours de longs parcours « migratoires » à l'intérieur du Wolaita.

Les villes et plus particulièrement celles d'Areka et de Boditi font preuve d'une grande constance dans l'attraction de migrants : chaque année, un dixième de la population totale s'ajoute à la population urbaine. La continuité de ces flux montre bien que nous sommes encore dans une première phase d'urbanisation, majoritairement alimentée par l'exode rural. Pourtant, la fonction d'exutoire du monde rural dépend du maintien de l'attractivité urbaine dans le Wolaita, fortement compromise par des profils économiques peu favorables à l'embauche de paysans non qualifiés.

## *Les villes, « filles de l'État »*

L'État éthiopien demeure dans le Wolaita, comme ailleurs, le premier employeur national. Les fonctions administratives situées en villes offrent des emplois dont dépend l'ensemble de l'activité économique

urbaine induite par le versement des traitements des fonctionnaires. La mesure de l'attraction urbaine en termes d'emplois permet une meilleure compréhension des migrations wolaita qui annoncent d'importantes recompositions territoriales. Il convient donc de savoir quel est le niveau d'emploi proposé en pays wolaita et quels sont les profils économiques recherchés afin de déterminer les catégories de population susceptibles d'alimenter la croissance urbaine. La question pose une alternative simple : les villes attirent soit des fonctionnaires formés et plutôt urbains, et ne constituent pas alors un débouché pour le trop plein démographique des campagnes, soit des domestiques ruraux, non formés, et captent alors ces populations démunies. Dans tous les cas, l'échec ou le succès de l'implantation économique des villes dans le territoire wolaita participe à sa recomposition.

La définition officielle de la ville, prise en compte dans le recensement de population, repose sur plusieurs critères (CSA, 1998) : un seuil numéraire de 1 000 habitants par *qebelé*, ce qui a très peu de sens dans le cadre wolaita où l'ensemble des *qebelé* (urbains comme ruraux) dépasse aisément le millier d'habitants ; la prédominance d'activités non agricoles dans l'économie du *qebelé* et, enfin, son statut administratif. *« Localities that had 1 000 or more persons whose inhabitants were primarily engaged in non agricultural activities were identitifed as town irrespective of whether Urban Kebele Administration has been established or not. Similary capitals of weredas were also identified as towns even if Urban Kebele Administration has not been established. »*. Les capitales de *wereda* accèdent donc, grâce à ce dernier critère, au statut de ville alors que deux d'entre elles, voire quatre, ne sont que des bourgs.

La caractéristique administrative des villes, commune à l'ensemble du Sud éthiopien, confère une certaine homogénéisation au système urbain wolaita : quels que soient l'importance numérique et l'équipement urbain, les différents représentants de l'État éthiopien sont également présents sur tout le territoire wolaita. Chaque ville possède des bureaux des ministères de la Santé, de l'Agriculture, de la Police, de l'Éducation et des Finances, et les employés qui y sont affectés se répartissent en nombre à peu près égal dans le système urbain (tabl. 19).

L'homogénéité de l'encadrement administratif est frappante dans le Wolaita. En considérant le nombre d'employés de chaque secteur, on voit bien que tous les *wereda*, et donc tous les chefs-lieux, représentent des centres administratifs complets. Le suréquipement administratif de Soddo ne peut toutefois pas passer inaperçu, de même que le sous-équipement relatif des villes ou bourgs au contact des basses terres :

Tabl. 19 – Dispersion des services administratifs dans les villes du Wolaita.

| Villes | Administrations (en nombre d'employés) | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Police | Éducation | Justice | Agriculture | Santé [1] | Finances |
| Areka | 31 | 479 | 11 | 138 | 72 | 26 |
| Boditi | 31 | 593 | 14 | 140 | 63 | 23 |
| Bedesssa | 34 | 408 | 13 | 99 | 51 | 18 |
| Soddo [2] | 67 | 906 | 12 | 168 | 243 | 33 |
| Humbo | 13 | 363 | 11 | 113 | 76 | 25 |
| Gesuba | 22 | 265 | 12 | 138 | 48 | 20 |
| Bele | 26 | 275 | 12 | 101 | 59 | 18 |

1. Incluant le personnel médical et administratif.

2. Seules les antennes administratives au niveau du *wereda* sont prises en compte, les antennes au niveau de la Zone ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.

Enquêtes personnelles en 2001.

Humbo, Bedessa, Gesuba, et Bele. Mais la prédominance du fonctionnariat dans les économies urbaines wolaita fait obstacle à leur insertion dans un territoire encore largement rural, peuplé par des paysans peu scolarisés qui n'entrent que très rarement dans la fonction publique.

En 2002, la seule ville de Soddo offrait 2 131 postes de fonctionnaires dans les différentes branches de l'administration de la Zone ou du *wereda*. Sur une population en activité de 11 745 personnes (CSA, 1998), les fonctionnaires en représentaient 18 %, soit légèrement moins que la moyenne régionale. Les emplois administratifs peuvent en principe être occupés par des personnes originaires de toute l'Éthiopie et pas seulement par des Wolaita. En réalité, les lois fédérales visant à l'utilisation des langues régionales font que ces postes sont majoritairement occupés par des locuteurs de wolaitigna, donc des Wolaita. Le secteur administratif constitue donc bien une source d'emploi principalement réservée aux Wolaita – même si les postes à plus hautes responsabilités, et notamment dans le secteur bancaire, demeurent aux mains des Amhara.

Ce contingent d'actifs solvables, malgré des retards plus ou moins importants dans le versement des traitements, génère une activité économique dominée par le commerce et les services. Le commerce de détail ainsi que les activités de l'hôtellerie/restauration (bar, hôtel et *tej-bet*) représentent les branches les plus dynamiques du secteur tertiaire dans les villes wolaita (tabl. 20). L'industrie demeure un débouché extrêmement réduit et relève surtout du secteur de la proto-industrie (briqueteries, menuiseries, forges et minoteries).

| Activités | Soddo | Boditi | Areka | Humbo | Bedessa | Bele | Gesuba |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Détaillants | 393 (55 %) | 137 (49 %) | 146 (64 %) | 45 (54 %) | 31 (47 %) | 20 (37 %) | 34 (68 %) |
| Hôtellerie restauration | 111 (15 %) | 43 (15 %) | 25 (11 %) | 23 (28 %) | 6 (13 %) | 18 (33 %) | 8 (16 %) |
| Industrie | 66 (9 %) | 25 (9 %) | 25 (11 %) | 8 (10 %) | 4 (8,5 %) | 8 (14 %) | 5 (10 %) |
| Total | 710 | 275 | 226 | 82 | 47 | 54 | 50 |

*Source* : ministère du Commerce et de l'Industrie, 2002.

Tabl. 20 –
Les entreprises privées dans les villes du Wolaita. Nombre d'emplois et pourcentage de la population active.

En dépit des difficultés à quantifier le volume d'emplois engendrés par le secteur commercial, Soddo offrirait 722 emplois dans ses 71 établissements officiels (bars, hôtels et *tejbet*), auxquels il faut ajouter les emplois dans les petits *tejbet,* soit entre 2 et 5 personnes par unité pour 200 *tejbet* non officiels, ce qui fait un total approximatif de 1 322 emplois dans le secteur de l'hôtellerie/restauration à Soddo. Total qui demeure deux fois moins élevé que celui du fonctionnariat. Dans les autres villes, le secteur privé est encore plus limité. Pour avoir une idée de ce que représente la part de l'emploi privé des petites villes et bourgs, il faut savoir qu'Areka, pourtant troisième ville du Wolaita et bénéficiant d'un *hinterland* très peuplé, ne possède que 5 hôtels, 19 moulins à céréales et n'abrite qu'une centaine de petits commerces (ministère du Commerce et de l'Industrie, 2002). La situation des plus petits centres urbains pousse à la caricature cette absence d'activité économique citadine. La ville d'Humbo fait preuve d'un exceptionnel sous-équipement urbain : 2 bars et 5 *tejbet*, dont trois fonctionnent avec une main-d'œuvre uniquement familiale. À Humbo comme à Bele, le secteur de l'hôtellerie/restauration se compose surtout de *tejbet* et beaucoup plus rarement de bars, qui supposent la présence d'une clientèle aisée.

Enfin, il faut ajouter l'ensemble des emplois occupés par les personnels domestiques qui sont souvent temporaires et dépendent largement de la solvabilité des employeurs privés. Ils constituent cependant une source de revenus non négligeable pour les jeunes campagnardes et représentaient au début des années 1980 un quart de l'emploi urbain (ETSM, 1983).

Fonctionnaires, domestiques et commerçants se partagent donc l'emploi urbain. Mais seuls les fonctionnaires permettent un enrichissement réel de la région, les autres emplois n'entraînant qu'une redistribution des richesses allouées par l'État. La demande en personnel de maison

attire régulièrement les paysans des environs et participe aux échanges entre les villes et les campagnes, mais la faiblesse de cette source d'emploi dans les villes wolaita conduit les paysans à des migrations plus lointaines, vers d'autres centres urbains plus riches.

La fragilité de l'emploi privé tient en partie à son caractère saisonnier et au recours à des populations non wolaita. Le calendrier agricole et la fréquence des marchés influent considérablement sur la variabilité de l'emploi urbain. Les *tejbet* d'Humbo engagent quatre fois plus de personnel les jours de marché. Par ailleurs, et c'est bien là une des grandes faiblesses de ces villes, elles offrent des emplois pour l'ensemble des populations régionales, voire nationales et ne constituent pas une opportunité de travail pour les seuls Wolaita. Les *tejbet*, qui représentent le plus bas niveau de service urbain, avec les *cheibet* (maison de thé), recrutent de préférence des Guragé dont on apprécie le savoir-faire, les paysans wolaita ne possédant pas un profil d'activité urbaine.

## Un pied dans la ville, un pied dans les champs

À la rencontre des villes amhara et de la campagne wolaita se trouve le territoire citadin de l'Éthiopie, les villes éthiopiennes qui se forgent au contact de cette double identité et qui s'enrichissent bien souvent d'une double activité, tertiaire et agricole. Peu à peu les villes se font une place dans l'espace wolaita et engendrent de nouvelles pratiques, aussi bien en ville qu'à la campagne. Ces villes ne sont plus strictement amhara dans la mesure où les interactions ville/campagne se développent et où la ville ne représente plus un corps étranger en territoire wolaita.

À toutes les activités inventoriées en ville (fonctionnaires, commerçants et domestiques), il faut également ajouter celle non négligeable des agriculteurs. Qu'ils cultivent des exploitations urbaines ou bien rurales, ils maintiennent un lien fort entre la ville et la campagne et permettent de nombreux échanges entre ces deux espaces.

### *Paysages ruraux dans des* qebelé *urbains*

Le paysage des villes wolaita ressemble encore beaucoup à celui des bourgs. Toutes les villes se caractérisent par le maintien d'éléments ruraux au sein même de ce que l'on ne saurait considérer comme un tissu urbain ou une agglomération, mais davantage comme une unité

administrative urbaine : un *qebelé* urbain. Toutes les villes, y compris Soddo, Boditi et Areka, offrent, dès que l'on s'éloigne de l'artère principale, des paysages identiques à ceux des *qebelé* ruraux. Les fermes bordées d'enset et parfois même de champs composent ces paysages d'un genre particulier (photo 27). L'on observe sur les clichés urbains de Soddo de véritables exploitations agricoles associant une plantation d'enset et un *gosha* réduit. Ces « exploitations urbaines » ne se distinguent des exploitations rurales que par leur superficie plus réduite, mais guère par leur orientation agricole. Rappelons que les concessions attribuées aux urbains ne dépassent pas les 1 000 m$^2$. De même, les espaces de progression du front d'urbanisation s'apparentent pleinement à des espaces ruraux, comme nous pouvons le voir sur la photo qui représente la limite sud de l'agglomération. Celle-ci a d'ailleurs considérablement progressé depuis que nous l'avons découverte en 1998 ! (photo 28)

L'ubiquité des paysages ruraux est une conséquence directe du mode d'apparition des villes, le tracé des *qebelé* urbains venant enclore des espaces ruraux plus ou moins densément peuplés – à l'exception des basses terres où les emplacements urbains correspondaient à des zones vides. Depuis la période de fondation des villes (années 1960),

Photo 27 –
Dans la capitale, le quartier du « vieux Soddo » abrite autant d'eucalyptus que d'enset, et seule la densité des maisons et l'abondance des toits en tôle nous signalent l'existence d'une ville.

Photo 28 – En direction de Humbo, sur la route qui mène à Arba-Minch, un front d'urbanisation progresse très rapidement au sud de Soddo. Il accueille aujourd'hui de nombreux fonctionnaires, mutés dans la capitale à l'occasion de la réforme administrative de 2000, et représente donc un quartier relativement riche.

le gouvernement confisqua régulièrement les terres des paysans pour loger ses employés, dans un premier temps, et les nouveaux urbains par la suite. Dans l'ensemble, tous les paysans s'accordent à dire qu'il suffit de faire une demande au *qebelé* pour obtenir de la terre. De fait, pour pouvoir bénéficier de réserves foncières, les municipalités pratiquent diverses formes de confiscation des droits sur le sol : les « propriétaires » absents pendant trop longtemps se voient expropriés et les « propriétés » les plus étendues sont amputées : elles passent actuellement de 500 $m^2$ à 300 $m^2$ dans la ville d'Areka. Il n'est alors pas rare que les anciens urbains suivent, au sein de leur ville, un parcours assez complexe : ils obtiennent souvent des concessions en centre-ville puis sont délogés pour des raisons diverses (construction d'une école à Gesuba, nécessité de loger le personnel administratif à Areka) et se retrouvent finalement en périphérie de la ville, et parfois même en périphérie du *qebelé* urbain.

La tenure foncière des « exploitations urbaines » est donc particulièrement instable et les nombreuses confiscations des *qebelé* fragilisent grandement ces agriculteurs d'un nouveau type, encore plus dépourvus que leurs frères ruraux. La pression foncière gagne peu à peu toutes les villes du Wolaita et provoque une réduction de la superficie

des exploitations urbaines, ce qui oblige souvent leurs propriétaires à conserver une activité agricole en milieu rural.

## *Les agriculteurs à temps partiel*

La persistance de pratiques agricoles en ville est le fait de contacts fréquents avec la région de naissance des nouveaux urbains ou plus simplement de l'exercice d'une activité agricole dans les exploitations rurales. De nombreux urbains sont donc agriculteurs à temps partiel, que ce soit sur des exploitations urbaines ou rurales.

> **L**e cas de Menza Mana, résidant à Gesuba, est particulièrement représentatif de la double activité des urbains. Cet homme est né peu après le départ des Italiens dans les hautes terres de Sadoyé. À l'âge de 15 ans, son père qui ne pouvait plus subvenir à ses besoins l'envoya chez son oncle, résidant à Gesuba. L'enfant y poursuivit ses études jusqu'à ce que ses cousins grandissent et deviennent prioritaires : le jeune homme fut invité à subvenir seul à ses besoins. Ne pouvant obtenir une terre à Sadoyé, il demanda une terre au *qebelé* de Gesuba et l'obtint facilement, en tant que paysan sans terre. Il s'installa donc en 1980 en périphérie de la ville, où il vécut de l'agriculture, ne sachant rien faire d'autre. D'écolier il redevint fermier et cultive aujourd'hui une exploitation de 0,25 ha.

Les cas semblables à celui de Manza Mana sont nombreux. Les nouveaux urbains s'établissent toujours en ville pour bénéficier de services typiquement urbains : électricité, proximité des services de santé, services administratifs… Mais, quelles que soient les raisons d'une telle installation, l'agriculture représente souvent le seul moyen pour beaucoup de Wolaita de subvenir à leurs besoins, en ville comme à la campagne. Tous ceux qui ont tenté leur chance dans un secteur d'activité urbaine (commerce, scolarisation) se voient contraints, en cas d'échec, à vivre de l'agriculture. Se pose alors pour ces « paysans urbains » un problème de pénurie foncière encore plus pressant qu'à la campagne.

Aussi souvent que possible, les urbains conservent donc leur terre à la campagne, et réclament leur part d'héritage sur l'exploitation paternelle, où ils pratiquent plus ou moins directement une activité agricole. Un tiers des personnes interrogées dans les villes d'Areka, de Bele et de Gesuba vit toujours sur l'exploitation paternelle. Devenues urbaines sans émigrer du fait de l'étalement des circonscriptions urbaines, ces personnes ne peuvent pas avoir de droits sur une terre en dehors de la ville, alors que, soumises à la législation foncière urbaine, elles voient leur parcelle diminuer. Les autres, les « nouveaux urbains », un peu plus

des deux tiers, conservent une terre à la campagne que certains (une petite moitié) cultivent en faire-valoir indirect. La plupart du temps, la mère de ces exploitants y réside seule (si le père y résidait également la terre lui « appartiendrait » encore et ne pourrait être exploitée par le fils citadin), et la terre est mise en culture par un frère (aîné) resté sur place et possédant sa propre exploitation, à proximité. Les récoltes sont partagées entre les deux frères et plus rarement avec la mère. Mais ils sont presque aussi nombreux à abandonner à leur famille les produits de l'agriculture, en arguant de leur situation privilégiée de citadin – pour autant ils ne sont pas prêts à renoncer à leur droit sur le sol. Enfin, certains urbains cultivent directement leur terre, si celle-ci n'est pas trop éloignée de leur résidence et qu'ils peuvent s'y rendre à peu près une fois par semaine. Ces « agriculteurs du dimanche » ne représentent pas nécessairement les catégories de citadins les plus défavorisés puisque nous avons rencontré des enseignants se livrant à cette activité afin de compléter leurs revenus et d'être un peu moins dépendants des aléas liés au versement de leur traitement.

L'agriculture d'appoint complète très souvent une autre activité. Ainsi, bien que les exploitations urbaines soient plus fragiles que celles de la campagne (faiblesse des superficies et instabilité de la tenure), les citadins sont mieux lotis que leurs cousins ruraux du fait de la diversification de leurs activités autorisée par le contexte urbain. D'après nos enquêtes et quelle que soit la nature de leur activité principale, 84 % des urbains pratiquent une activité secondaire, ce qui est très nettement supérieur aux faibles pourcentages observés en milieu rural. Le commerce constitue la principale source d'activité complémentaire des citadins, du fonctionnaire à l'agriculteur : 40 % des personnes interrogées disent le pratiquer. Viennent ensuite à part égale l'artisanat (couture et charpenterie) et les travaux non qualifiés de journaliers, lesquels peuvent s'effectuer dans des activités urbaines (maçonnerie, transport) comme rurales (manœuvre agricole lors des grands travaux de préparation des semis).

## La ville marché, fragile exutoire du monde rural

La richesse de la campagne se mesure à la fois par son surplus agricole, quoique fort réduit, mais surtout par l'abondance de sa main-d'œuvre, plus ou moins désœuvrée. Dans un tel contexte, la ville représente bien

un marché, au sens propre du terme, un lieu de valorisation des productions agricoles, comme elle permet aussi la valorisation de la main-d'œuvre rurale. En un sens, la ville correspond à un débouché du monde rural et ne peut plus être considérée comme un élément étranger au Wolaita, même cette articulation demeure fragile.

La personne et la fonction du *delala*, marchand de travail, symbolisent bien la nature des relations villes/campagnes dans le Wolaita. Le *delala* est un entremetteur chargé de recruter des employés pour le compte des employeurs qui font appel à lui. En réalité, ce sont surtout les demandeurs d'emplois qui lui demandent un travail, tant les termes du marché du travail sont en faveur des employeurs, peu nombreux et bénéficiant d'une abondante main-d'œuvre. En conséquence de ce déséquilibre, les *delala* sont rares dans le Wolaita – alors qu'ils sont nombreux dans les grandes villes de la vallée du Rift, notamment à Awasa, Shashemené et Arba-Minch. Il n'en existe qu'entre 5 et 7 dans la ville de Soddo et aucun dans les autres villes wolaita, où les personnes en recherche de travail vont directement se présenter sur les lieux d'embauche. La faible présence des *delala* dans la ville de Soddo témoigne d'un marché du travail en train de se structurer. De même, alors que la fonction de *delala* représente un métier suffisamment rémunérateur dans d'autres villes éthiopiennes, ceux de Soddo ne peuvent en vivre et la pratiquent souvent comme activité complémentaire.

> **L**a pratique de *delala* la plus achevée que nous ayons rencontrée est celle d'Abera, une femme gofa venue travailler à Soddo dans sa jeunesse. Séparée de son mari, elle vit avec ses cinq enfants, en périphérie de la ville, dans le « vieux » Soddo et ne possède pas même une plantation d'enset pouvant lui assurer quelques revenus. Elle pratique donc ce métier à temps complet et pour avoir suffisamment de contrats, elle loge et nourrit les demandeurs d'emploi pendant quelques jours. Ce service lui vaut d'ailleurs une certaine renommée dans la ville. Amenée fortuitement à pratiquer ce métier, à la demande de son ancienne patronne, elle le pratique depuis deux ans et réclame deux birrs à l'employé et deux à l'employeur pour tout arrangement conclu.

Le terme de *delala* est un terme amharique qui ne possède pas d'équivalent en wolaitigna, tant sa fonction est étrangère aux pratiques régionales. Les pratiques sociales wolaita font que le recours à un entremetteur, dans le cadre du travail mais aussi de toutes autres relations sociales, ne se conçoit qu'au sein de la famille élargie ou du voisinage. Le *delala* est une réalité typiquement amhara, urbaine et moderne, puisqu'il met en relation des personnes qui n'appartiennent pas aux mêmes réseaux sociaux. Cette sociabilité urbaine témoigne

de la rupture avec les attaches sociales de la campagne qui s'opère plus ou moins profondément pour le migrant.

Si l'offre d'emploi est réduite dans le Wolaita, la main-d'œuvre est au contraire abondante : Abera reçoit entre 3 et 4 demandeurs d'emploi par jour, en période de pénurie alimentaire, surtout pendant les mois de soudure printanière. En moyenne sur l'année, les propriétaires des grands établissements de Soddo estiment le nombre de personnes se présentant spontanément à eux entre deux et cinq par jour, parfois plus les jours de marché.

Ces migrants temporaires sont souvent jeunes et viennent tenter leur chance en ville. Le jour où nous avons rencontré Abera, elle logeait deux garçons : un de 15 ans, orphelin, ayant un peu fréquenté l'école (jusqu'au deuxième niveau) et bien décidé à rester en ville, un autre de 25 ans, en ville depuis 5 jours et résolu à retourner chez lui au plus vite s'il ne trouvait pas rapidement un bon emploi. En général, les migrants ne demeurent pas en ville plus de 3 ou 4 jours, le séjour y étant trop coûteux. Ils retournent à la campagne s'ils ne trouvent pas de travail et reviendront plus tard tenter à nouveau leur chance. Deux jeunes filles de 12 et 16 ans cherchaient également du travail ce jour-là, mais l'une d'elles s'apprêtait à retourner à la campagne. Ces jeunes travailleurs sont plus fréquemment originaires du proche arrière-pays des villes et témoignent ainsi de leur faible attractivité, à l'exception de Soddo qui attire des migrants originaires de toutes les régions du Wolaita. Néanmoins, les villes wolaita peuvent servir de débouchés pour les campagnes particulièrement peu encadrées, comme c'est le cas en pays daoro et gamo. L'émigration gamo est particulièrement exemplaire de ce rayonnement régional, favorisé par l'implantation du WADU, mais parfois plus ancien. Il n'existe pas de grande ville dans les monts gamo : les villes de Chencha et Gerese ne sont que de gros bourgs ne dépassant pas les 6 000 habitants dépourvus d'eau courante et jusqu'il y a peu d'électricité (Freeman, 2002 : 22). Certes, les Gamo bénéficient aujourd'hui du dynamisme récent d'Arba-Minch, mais Soddo constitue un débouché ancien qui continue d'être attractif.

Les activités marchandes des villes sont les plus recherchées et l'attractivité d'une ville se mesure souvent à celle de son marché. Dans les années 1960, lorsque Wolde Semaat décida de la fondation des capitales de *wereda*, il attribua à chacune d'entre elles un jour de marché différent afin de limiter la concurrence entre ces centres, mais ne tint pas compte de la fréquentation des marchés ruraux, tout aussi déterminante dans les comportements paysans que celle des grands marchés urbains.

Photo 29 –
Les marchés de *wereda* sont l'occasion d'un commerce varié. Les marchands de gros, comme les petits détaillants et les petits producteurs viennent y vendre ou y acheter des marchandises.

Les marchés de campagne wolaita, les *qotcha*, se singularisent par leur mobilité et le fait qu'ils se poursuivent à la nuit tombée. Ils présentent différentes formes et fonctions liées à leur emplacement et à leur importance. De petits marchés de femmes s'organisent spontanément le long des routes. Ils rassemblent généralement entre 10 et 20 vendeuses et offrent toutes les apparences d'un débit de boisson, où les femmes vendent de la bière (*talla* et *borde*) et de l'alcool (*araqé*) aux hommes qui quittent les champs. Ils débutent donc en fin d'après-midi et durent jusqu'à 20 h ou 21 h, à la lumière des lampes à pétrole. À l'exception des femmes qui viennent y faire du petit commerce, ces marchés sont surtout, pour les hommes, des lieux de socialisation et de consommation.

Le marché local de voisinage, qui correspond plus ou moins au marché du *qebelé*, se tient quotidiennement et rassemble des populations nettement plus nombreuses : un demi-millier de personnes, selon les densités régionales. Également tenus en fin de journée, ces marchés génèrent une activité économique plus importante et jouent un rôle considérable dans les budgets paysans. Les femmes y vendent légumes, condiments et nourriture et se fournissent en divers biens de

consommation domestique courante ou en nourriture pendant les mois de soudure.

Les marchés « villageois » et les marchés de *wereda* représentent le niveau supérieur (photo 29). Ils ont la même fonction mais accueillent plus de commerçants masculins et mettent en vente des produits plus rares (vêtements, bétail…). Le marché de Soddo restant, bien sûr, le plus développé, les marchés villageois, tels ceux de Bekulo-Sanyo ou de Dalbo, fonctionnent davantage comme des marchés d'approvisionnement régulier que comme les grands centres d'échange que sont les marchés des capitales de *wereda*. Ils se tiennent, comme les petits marchés, sur les places de *qebelé*, selon des fréquences plus réduites de deux à trois fois par semaine.

Les diverses fonctions marchandes sont bien réparties dans l'espace wolaita et obéissent à une stratification précise. Les petits marchés féminins offrent la possibilité d'un approvisionnement régulier alors que les gros marchés plus fréquentés par les hommes permettent des transactions commerciales plus rares et une meilleure valorisation des produits. Le cas du marché de Dalbo est assez particulier : bien qu'il soit considéré comme un marché villageois du point de vue administratif, il revêt l'apparence d'un grand marché urbain, puisque le jour de sa tenue est connu dans tout le Wolaita. De plus, la majorité des personnes qui habitent aux limites des *wereda* de Soddo-Zuria et de Damot-Gale fréquentent ce marché, et très rarement les marchés de Soddo ou de Boditi, pourtant fort peu éloignés. Nous le considérons donc comme un marché urbain, car il ne fonctionne pas comme un marché « domestique ». C'est l'un des très rares lieux dans le Wolaita, avec Bekulo-Sanyo, qui soit un grand marché sans être une ville !

Dans l'ensemble le choix du type de marché obéit à des raisons précises plus ou moins liées à la nature des produits commercialisés : Gununo est célèbre pour les ustensiles domestiques que l'on peut y trouver, Bele pour son gingembre bon marché, et Gesuba et Humbo pour la qualité de leur bétail. Mais l'environnement économique régional fait que certains marchés ruraux peuvent offrir des intérêts comparables en termes de valorisation des produits agricoles. Ainsi, les marchés d'Abela sont régulièrement visités par les acheteurs en gros de coton et de maïs.

Hommes et femmes fréquentent différents marchés. La préférence des femmes pour les marchés de voisinage est une conséquence directe de leur charge de travail quotidienne, nettement plus lourde que celle

des hommes – à l'exception de quelques périodes de gros travaux agricoles. La fréquentation d'un marché urbain ou même villageois nécessite en effet dans bien des cas de longues heures de marche.

> **G**alcha Gadabo qui habite dans le *qebelé* de Sorto (Kindo-Koïsha) fréquente les marchés de Soddo, Bele et Gununo et néglige le marché local qu'il considère comme « un marché pour les femmes ». Se rendre à Gununo lui prend trois heures, soit six heures perdues dans une journée auxquelles il faut ajouter les heures passées sur le marché. Une charge horaire qui se révèle beaucoup trop lourde dans l'emploi du temps des femmes wolaita.

Les villes abritent certes des marchés fréquentés mais demeurent des centres d'emplois relativement démunis et modérément attractifs. Cette situation contrastée provient semble-t-il de la lente appropriation du fait urbain par les Wolaita. Il est vrai que les savoir-faire agricoles des Wolaita, largement encouragés par les gouvernements successifs, réduisent les possibilités de développement urbain et que la faible articulation du Wolaita aux autres régions, depuis son intégration à l'empire, affaiblit également l'attractivité des villes, qui demeurent davantage des villes omotiques que proprement wolaita.

## Sur les bancs des églises et de l'école

L'identité éthiopienne et le positionnement des identités régionales se construisent sur les bancs des églises et de l'école. Les deux institutions représentent une forme d'encadrement des espaces et des populations éthiopiennes particulièrement bien adaptée au milieu rural, dont le rayonnement est beaucoup plus important que celui des villes. De façon assez paradoxale, l'École dispense un savoir amharisant mais véhicule depuis le Derg les fondements de l'identité culturelle et historique du Wolaita. De même, les Églises transmettent diversement une identité wolaita : l'Église nationale éthiopienne (*tehawedo*) est un remarquable vecteur d'amharisation, alors que l'Église protestante et les diverses Églises évangéliques, dites Églises *penté*, alimentent la résistance wolaita et servent parfois de matrice à l'élaboration d'une identité wolaita toujours en évolution. L'Église garantit l'intégration symbolique à un espace culturel et l'École construit tant bien que mal une intégration par la base des paysans wolaita.

# État, nations, peuples et Églises du Wolaita

La théocratie choanaise lie indiscutablement l'intégration politique et la conversion des âmes, de même que le césaro-papisme impérial détermine aussi bien les affaires du palais que les menées coloniales. L'Église nationale éthiopienne orthodoxe (*tehawedo*) se présente ainsi comme une véritable religion d'État dans ce Wolaita nouvellement conquis qui subit par ailleurs d'autres influences religieuses. Les appétits impérialistes occidentaux, privés du contrôle politique sur ces régions tant convoitées, se replièrent sur un mouvement missionnaire de grande ampleur qui toucha le Wolaita dans les années 1920 et qui demeure très vivace, à travers le développement de l'Église protestante et des nouvelles Églises *penté*.

L'Église orthodoxe, en suivant les canaux de la pénétration amhara du Wolaita, s'adresse d'abord à des populations urbaines alors que l'Église protestante, plus clandestine à ses débuts, entra dans le Wolaita par les campagnes, ce qui lui vaut aujourd'hui une bien meilleure intégration. La diversité de statut des Églises se manifeste par une surprenante opposition entre la ville et la campagne comme si, une fois encore, la géographie démontrait combien l'implantation amhara est faible dans le Wolaita où elle négligea trop longtemps le monde rural.

La question de la christianisation précoce du Wolaita constitue l'une des pierres d'achoppement de l'histoire du Wolaita et conditionna longtemps les rapports que la région entretint avec le pouvoir central – davantage en théorie qu'en pratique d'ailleurs. La Tradition nous apprend que le Wolaita fut converti précocement, du temps du roi Motolomé, par le saint Teklé Haïmanot (1215-1313), envoyé sur un nuage par Saint Michaël, afin d'évangéliser le Wolaita. Sans doute les Wolaita eurent-ils quelques contacts, dont on ignore la nature exacte, avec les moines errants ou établis dans des communautés des îles qui parsèment les lacs du Rift, mais une christianisation de la société tout entière ou même simplement de la famille royale semble peu probable.

La prétendue conversion du Wolaita repose en réalité sur une transposition historique qui cache les visées annexionnistes de Ménélik II : l'assimilation du Wolaita au royaume de Damot. Il s'agit de présenter la conquête du Wolaita comme une *Reconquista*, ce qu'elle ne fut pas. Gébré-Sellassié, chroniqueur de Ménélik II, fait référence à la christianisation du royaume de Damo mentionnée dans l'hagiographie de Teklé

Haïmanot (BUREAU, 1982 : 231) dont l'existence est bien avérée mais qui ne s'est probablement jamais rendu dans le Wolaita. Ce faisant il légitime l'épisode sanglant de la conquête du Wolaita. La supposée christianisation précoce du Wolaita ne serait donc qu'un outil de revendication territoriale, sans doute plus légitime que les motivations politico-économiques de l'*Aqanna*.

Le paganisme wolaita est pourtant criant dans l'absence de toute référence à la foi orthodoxe avant l'intégration à l'empire. Ni églises, ni monastères ne sont édifiés dans le Wolaita avant l'arrivée des troupes de Ménélik II, et aucun témoignage de culte chrétien n'apparaît dans l'enceinte du palais royal de Dalbo. À l'inverse, des Églises orthodoxes ont vraisemblablement été fondées en pays dorzé bien avant son intégration à l'empire. La première édification d'une église sur les hauteurs de Soddo, en lien direct avec les colonies amhara, plaide en faveur d'une christianisation qui débuta avec l'intégration politique et laisse envisager le rôle politique de cette église qui devint aux mains des gestionnaires du Wolaita un outil très efficace de contrôle territorial et d'encadrement des populations.

## *L'orthodoxie, l'Église d'État*

Pour toute une série de raisons qui tiennent aux remous de l'histoire politique et religieuse éthiopienne, la surveillance ecclésiastique fut longue à se mettre en place dans le Wolaita et se poursuit encore aujourd'hui sous la pression grandissante des Églises *penté*. La dernière église orthodoxe de Soddo-Zuria fut ainsi édifiée à Shamba Kelena, en 1998 !

L'administration ecclésiastique orthodoxe se fonde sur le principe de l'accommodation, paroisses et diocèses se confondent avec les *wereda* et les *qebelé*. Il existe un responsable de l'Église dans chaque *wereda*, lequel se trouve en relation directe avec le prêtre chargé du ministère du Wolaita. Malgré l'importante centralisation de cet appareil, les fidèles sont relativement autonomes dans l'édification des bâtiments ; ils demandent au *qebelé* des concessions foncières, lequel répercute la demande au niveau du *wereda*, puis de la Zone et, parfois même, de la région. Sur les terres ainsi allouées, la communauté construit avec ses moyens, à savoir la dîme prélevée sur les fidèles, les bâtiments proprement dits – le patriarcat d'Addis-Abeba ne participant qu'à la construction des églises importantes, et non des simples églises de campagne.

Les églises, quelle que soit leur taille, offrent peu de services aux populations ; il existe un seul dispensaire orthodoxe situé à Soddo. Avant les politiques restrictives du Derg, les églises dispensaient un enseignement général, et éduquaient un nombre important d'enfants. Aujourd'hui, elles n'enseignent plus guère que le catéchisme et ne contribuent pas à favoriser le contact entre les Wolaita et l'Église orthodoxe qui reste une Église d'État. Pourtant, en raison de son institutionnalisation politique, le réseau des églises orthodoxes témoigne d'un assez bon encadrement territorial. Le *wereda* de Soddo-Zuria qui est le plus anciennement christianisé abrite ainsi 31 églises à peu près également réparties sur le territoire du *wereda*, dont 7 se situent dans la ville de Soddo. Mais malgré cela, les églises orthodoxes restent relativement éloignées des fidèles (tabl. 21).

Avec une église pour 7 000 personnes environ et pour 2 560 fidèles en moyenne, l'encadrement de la population – et non du territoire – est assez médiocre. Les églises ne bénéficient d'un rayonnement important que très occasionnellement, lors de cérémonies particulières. La fête de saint Gabriel, par exemple, attire en nombre dans l'Église du même nom des personnes originaires de tout le Wolaita. Alors que l'église est beaucoup moins fréquentée au moment des célébrations courantes. L'église orthodoxe n'est donc pas encore une église de proximité. Sur les 137 prêtres de tous niveaux qui servent dans le *wereda* de Soddo-Zuria, seuls 37 sont wolaita, les autres sont principalement amhara ou locuteurs d'amharique et nombre d'entre eux, surtout lorsqu'ils sont âgés, ne parlent pas wolaitigna !

En comparaison, l'Église protestante et dans une certaine mesure les Églises *penté* font preuve d'une meilleure implantation, laquelle traduit un statut bien différent de ces Églises, davantage considérées comme autochtones, aussi extraordinaire que cela puisse paraître. Le protestantisme y est ainsi la première Église en nombre de fidèles (tabl. 22).

Tabl. 21 – Encadrement *tewahedo* (orthodoxe) de la population.

| | Bolosso-Sore | Damot-Gale | Damot-Woyde | Soddo-Zuria | Kindo-Koïsha | Ofa | Humbo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'églises | 37 | 25 | 25 | 31 | 17 | 14 | 13 |
| Nombre de fidèles pour une église | 4 020 | 2 970 | 1 600 | 3 370 | 2 660 | 1 570 | 1 730 |
| Nombre d'habitants pour une église | 6 680 | 8 690 | 5 990 | 6 480 | 8 275 | 7 960 | 7 430 |

*Source* : CSA, 1998, Vol. I, part I, et entretiens.

Tabl. 22 – Les religions du Wolaita (exprimées en pourcentage de la population totale).

| *Wereda* | Orthodoxes | Protestants | Catholiques | Traditionnels |
|---|---|---|---|---|
| Bolosso-Sore | 60 | 33 | 5 | – |
| Damot-Gale | 34 | 42 | 20 | – |
| Damot-Woyde | 27 | 64 | 4 | 1,5 |
| Soddo-Zuria | 52 | 43 | 2 | – |
| Kindo-Koïsha | 32 | 39 | 1 | 14 |
| Ofa | 20 | 58 | – | 18 |
| Humbo | 23 | 72 | – | – |
| Total | 35 | 50 | 4,5 | 4,7 |

*Source* : CSA, 1998, Vol. I, part I.

L'Église éthiopienne *tewahedo* n'encadre qu'un tiers de la population wolaita, proportion que l'on retrouve, à peu de choses près, dans toute la région SNNPR, où elle est assez mal implantée. En revanche, la confession protestante domine dans la région alors qu'elle ne séduit, comme l'Église orthodoxe, qu'un tiers des habitants de la région Sud (CSA, 1998, Vol. I, Part I : 217). Le Wolaita correspond donc bien à une région de forte présence protestante, notamment parce qu'il servit de base aux missions d'évangélisation de la région ométo qui furent dirigées par la suite vers le pays gamo. Il est néanmoins regrettable que les diverses églises *penté*, adventistes, pentecôtistes, baptistes, luthérienne (*Mekane Yesus*, Jésus seul), *Meserete Kristos* (fondation du Christ), *Mullu Wengel* (tout l'Évangile) soient assimilées à l'Église protestante lors des recensements de la population. Ce qui est d'autant plus dommageable que ces nouvelles Églises connaissent aujourd'hui un essor jamais vu dans le Sud éthiopien et qu'elles mériteraient ainsi une distinction plus nette d'avec la branche protestante. Mais sans doute, le fait qu'en ville l'ensemble de ces croyants partage les mêmes cimetières autorise ce rapprochement – à la campagne, les fidèles sont enterrés sur leurs terres, les Églises n'y possédant pas de cimetières.

Seuls les deux *wereda* de Soddo-Zuria et de Bolosso-Sore, précocement christianisés, offrent une bonne représentation de l'orthodoxie ; à l'inverse, les *wereda* enclavés de Kindo-Koïsha et de l'Ofa abritent encore des fidèles de la religion traditionnelle, et le reste du territoire semble converti au protestantisme. La diversité cultuelle s'exprime également par la grande disponibilité locale des églises, toutes appartenances confondues. À proximité d'Humbo, les fidèles ont accès à deux églises orthodoxes, deux églises protestantes, deux églises évangéliques et une église catholique.

## Qale Heiwot *(protestantisme), une Église pour le peuple*

L'Église protestante occupe une position très paradoxale dans l'identité wolaita. Importée au début du siècle par des missionnaires américains, elle fut adoptée en masse par les populations wolaita et constitue aujourd'hui une des facettes de leur identité.

La *Sudan Interior Mission* (SIM), mission d'évangélisation protestante, pénètre le Wolaita à partir de 1919. Les missionnaires américains avaient prévu de se rendre à Jimma, mais leur route croisa à Hosaïna celle de la femme du gouverneur local qu'ils soignèrent avec succès. Le gouverneur du Wolaita (Dejazmat Gezu), assistant à l'événement, les invita alors à s'établir dans le Wolaita et leur obtint un laisser-passer pour l'ensemble de la région Sidamo. Le gouverneur Gezu leur donna également 10 ha de terre à quelques kilomètres de Soddo, dans le lieu-dit d'Otona, pour les maintenir à proximité. L'évangélisation demeura très discrète dans les premières années et se pratiqua en secret de l'Église orthodoxe, à la faveur des soins dispensés par les missionnaires et de préférence en dehors de la ville. L'arrivée des Italiens permit aux protestants de se montrer au grand jour mais coïncida également avec le départ des missionnaires étrangers, qui baptisèrent huit hommes et deux femmes chargés de poursuivre leur enseignement.

Au retour des missionnaires étrangers, après 1941, l'évangélisation du Wolaita avait considérablement progressé : le nombre de fidèles s'élevait alors à une dizaine de milliers de personnes, selon le pasteur Markina Madja, qui avaient bâti environ 150 établissements. La rapidité de cette conversion et surtout sa nouvelle étendue surprirent considérablement les missionnaires qui les considérèrent comme un miracle. La parenthèse italienne avait en outre permis à l'Église protestante de devenir une Église nationale, dont le dogme était désormais prêché par des Wolaita, en wolaitigna. Cela contribua sans doute beaucoup à son succès régional, alors que l'Église orthodoxe ne s'ouvrait que très modérément aux aspirants wolaita. Le mouvement prit alors le nom amharique de *Qale Heiwot* (La parole de vie).

Le foyer wolaita servit de base à l'évangélisation des régions voisines, conjointement menée par des missionnaires locaux et wolaita : le pays gamo se convertit ainsi en masse dans les années 1960, même si aujourd'hui D. Freeman estime que sa conversion demeure plus mesurée que ne l'a été celle du Wolaita (Freeman, 2002 : 36-37). De même, les régions arsi, kambatta, hadiya et daoro furent évangélisées à par-

tir du Wolaita, et des « clergés locaux » s'y établirent très rapidement. Parallèlement, l'Église protestante conforta son assise dans le Wolaita, notamment par l'achat de terre dans la région d'Otona en périphérie de Soddo afin d'y établir des « Centres de Conférence », sièges de célèbres prêches, auxquels se rendent, au moins une fois par an, les croyants originaires de toutes les régions.

La puissance protestante s'explique donc aujourd'hui par son ancienneté, par le nombre de ses fidèles, et par sa bonne implantation en milieu rural. Comme dans l'Église orthodoxe, le denier du culte provient directement de la poche des fidèles – les premiers baptêmes coûtaient 20 centimes au croyant –, il permit l'achat de terres supplémentaires dans la région d'Otona, la superficie totale de leur concession s'élevant aujourd'hui à 20 ha, selon le pasteur Madja. Les services que dispense l'Église protestante sont ainsi nettement meilleurs que ceux de l'Église orthodoxe : trois cliniques en plus de l'ancien hôpital d'Otona aujourd'hui nationalisé, six jardins d'enfants ainsi que des écoles bibliques, un programme de forages de puits et bien sûr une activité de foresterie en association avec le ministère de l'Agriculture. En outre, l'Église protestante dispose d'un statut quelque peu différent de celui de l'Église orthodoxe. Jusqu'au début des années 1990, quand les fidèles cherchaient à ériger un nouveau bâtiment, ils ne demandaient pas la terre aux autorités du *qebelé*, par peur des nationalisations abusives, leur Église ne dépendant pas du même statut foncier que l'Église orthodoxe. Les terres qui composent l'essentiel du domaine protestant ont donc été « données » par des fidèles. Notons que toutes les autres Églises, à l'exception de l'Église catholique déjà bien pourvue par le gouvernement italien, procédaient de la même façon pour obtenir de la terre. Aujourd'hui, la tolérance religieuse de l'actuel gouvernement autorise à nouveau les recours auprès du *qebelé*, ou du *wereda*, mais les cultes se multipliant – du fait même de cette libéralité –, les dons paysans sont toujours les bienvenus.

## Orthodoxie et protestantisme, Église des villes et Église des champs

Le bon niveau d'implantation rurale de son Église, la nationalité de son clergé et l'utilisation du wolaitigna font du protestantisme un dogme extrêmement accessible. À la différence de l'Église orthodoxe, l'Église protestante n'est pas organisée sur le principe de l'accommodation.

Elle possède sa propre administration, dans laquelle le centre d'Otona est directement responsable des 17 *Kefele Mahaber* qui divisent le Wolaita – chacun de ces *Kefele Mahaber* regroupant environ une cinquantaine d'églises.

Le territoire wolaita abrite aujourd'hui 827 églises *Qale Heiwot*, contre seulement 162 églises orthodoxe (photos 30 et 31) ! L'encadrement territorial dont fait preuve le protestantisme est effectivement sans commune mesure avec celui de l'Église orthodoxe. Le *qebelé* de Wormura (Bolosso-Sore) est particulièrement représentatif de la qualité de cet encadrement protestant : les paysans y recensent 16 églises protestantes et *penté*, contre une seule église orthodoxe et une seule église catholique. En moyenne dans le *wereda*, le rapport de représentativité entre les deux institutions est de un à quatre ou cinq, en faveur de *Qale Heiwot* – sauf en ville où celui-ci diminue considérablement. En effet, la surepresentation des églises protestantes, au sens large du terme, se réduit considérablement en ville où les autres confessions officielles, ou l'ayant été, sont mieux représentées.

Photo 30 – L'Église orthodoxe urbaine affiche par son architecture un certain prosélytisme alors que les églises protestantes rurales sont plus modestes. L'église orthodoxe de Sainte-Mariam située au sud de Soddo se remarque par la richesse de son décor et la jeunesse de sa construction.

Photo 31 –
Au contraire des édifices orthodoxes, l'église protestante du *qebelé* de Larena (Humbo) ne se distingue guère des autres bâtiments administratifs du Wolaita.

Pourtant en termes d'encadrement de la population, les protestants ne sont guère plus nombreux que les orthodoxes, soit 546 282 protestants – desquels il faut déduire les adeptes des Églises *penté* – contre 457 364 orthodoxes (CSA, 1998). La différence entre les deux Églises se fait donc bien en termes d'encadrement territorial et plus particulièrement en fonction du type d'espace privilégié par les politiques d'évangélisation.

L'orthodoxie, ancienne Église d'État, s'implante plus naturellement en ville, alors que le protestantisme, clandestin à ses débuts et quelque peu méprisé par les autorités éthiopiennes, demeure à la campagne. En réalité, les politiques foncières nationales expliquent en partie cette implantation rurale des églises protestantes et *penté*. En ville, les urbains sont locataires des terres du *qebelé*, et maîtrisent de fait assez mal la gestion de leur terrain, alors qu'à la campagne les paysans ont plus de latitude quant à l'utilisation de leur droit d'usufruit et peuvent en faire don à l'Église. À cet égard, le pasteur de l'Église luthérienne observait que les concessions urbaines sont toujours plus vastes que celles de la campagne, ce qui explique en partie l'absence de cimetière dans les églises rurales. Aujourd'hui, les fidèles urbains sont deux fois plus nombreux chez les orthodoxes que chez les protestants, et ce plus particulièrement dans le *wereda* de Soddo-Zuria.

Quelle que soit l'implantation des différentes églises, orthodoxes et protestants peuvent être amenés à parcourir de grandes distances à l'occasion de célébrations particulières. Les protestants, d'où qu'ils viennent, se rendent une fois par an à Soddo/Otona, où se tient une grande « Conférence ». De même, les orthodoxes fréquentent d'autres églises que celle qui se trouve au plus près de leurs habitations, celle de Dalbo (Saint-Giorgis) est très célèbre dans le Wolaita, elle suscite les pèlerinages les plus suivis. Bien entendu le rayonnement de ces fréquentations varie d'un croyant à un autre et d'aucuns peuvent se contenter de leur église locale – en général, même les orthodoxes les plus convaincus ne fréquentent pas plus de cinq à six églises différentes. En raison de la multiplicité de patronages des églises orthodoxes – St-Michel, St-Gabriel, St-Teklé Haïmanot, le Père et le Saint-Esprit sont les plus couramment représentés dans le Wolaita –, les fidèles s'évertuent à se rendre dans différentes églises et donc à couvrir des trajets nettement plus longs que les protestants qui se déplacent peu. Les grands centres de « Conférence » protestants sont moins nombreux que les églises orthodoxes, toutes susceptibles d'être très attractives à une période du calendrier. Alors qu'il existe deux types d'églises protestantes déterminés en fonction de leur attractivité et de l'importance de la cérémonie, rare ou courante, les orthodoxes utilisent le même bâtiment dans les deux occasions.

La distinction entre protestantisme et orthodoxie se renforce également des différences liturgiques qui opposent la ville et la campagne. Les orthodoxes prêchent en amharique et certains passages de l'office sont même récités en *guèze*, langue liturgique de l'Église *tehawedo*, alors qu'à la campagne le guèze n'est utilisé qu'à l'occasion des grandes célébrations annuelles, et jamais pour les messes hebdomadaires, comme c'est le cas en ville. Depuis 1966, certains passages de la Bible sont, au contraire, traduits en wolaitigna dans les campagnes. Le recours au wolaitigna et l'absence de référence au guèze s'expliquent par la différence d'éducation religieuse entre les citadins et les ruraux. Le responsable de l'église de Teklé Haïmanot déplore ainsi l'inculture des campagnards qui ne connaissent pas l'histoire de l'Église et qui ont parfois du mal à comprendre les subtilités de la Trinité trihypostatique. Il reconnaît qu'« à la campagne, l'Église orthodoxe n'a pas dépassé le stade de l'évangélisation, alors qu'en ville les gens sont éduqués et sont ainsi de vrais croyants » – en partie d'ailleurs parce qu'ils ne sont pas wolaita ! De tels propos confirment la portée politique de la conversion au christianisme orthodoxe et le fait que cette religion demeure pour beaucoup celle des Amhara et amharisés.

À l'inverse, les protestants ont dépassé le stade de l'évangélisation puisque les pasteurs sont tous wolaita. Cette profonde acceptation du dogme protestant vient sans doute de certaines simplifications dont il fut l'objet, mais également d'un recours beaucoup plus précoce et complet au wolaitigna. Dès 1933, les Évangiles de saint Marc et de saint Jean furent traduits en wolaitigna par le pasteur américain Oman qui utilisa largement la forme du gospel plus adaptée aux conversions massives. Le Nouveau Testament fut intégralement traduit au début des années 1980, et la traduction de l'Ancien Testament fut terminée en 2002 – des exemplaires sont d'ailleurs édités dans les presses d'Otona ! Cet effort de traduction des textes sacrés et notamment du Nouveau Testament dans les langues vernaculaires est constant chez les missionnaires de la SIM, puisque la première traduction en orominya date de 1897 (celle en wolaitigna fut la deuxième). Il en existe aujourd'hui dans toutes les langues des peuples convertis.

La distinction entre l'orthodoxie et le protestantisme constitue donc une manifestation politique de l'intégration du Wolaita à l'empire amhara, puis à l'État éthiopien. Nombreux sont ceux qui voient dans l'adoption du protestantisme une tentative de résistance politique à l'amharisation et pensent que cet élan pour la foi protestante correspond au choix d'une religion qui ne soit pas celle de l'« occupant », à une période où la religion des Wolaita fut mise à mal par la chute du roi Tona, gardien des rites (Freeman, 2002). Mais on peut également considérer ce choix comme une forme de résistance culturelle, une tentative de reconstruction de l'identité wolaita, en partie déconstruite après l'intégration à l'empire.

## Le Wolaita, une terre d'Évangile

L'identité actuelle du Wolaita est donc intimement liée au protestantisme. Or, cette identité se confronte à une nouvelle mutation du fait de l'attrait soudain et important des anciens chrétiens pour les nouvelles chrétientés *penté*.

Aujourd'hui, le Wolaita, comme l'ensemble du Sud éthiopien, connaît un vaste mouvement d'évangélisation développé par des églises *penté*, baptistes et évangéliques (Fargher, 1998). Très spectaculaires, ces mouvements touchent encore peu de personnes parmi les protestants qui sont pourtant les premiers concernés par de telles conversions. Nos enquêtes ne permettent pas d'estimer précisément le

Tabl. 23 – Trois générations de chrétiens wolaita.[1]

| Génération | Religions | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | traditionnelle | orthodoxe | protestante | nouvelles Églises | catholique |
| Père | 33 | 90 | 52 | 0 | 2 |
| Fils | 2 | 78 | 93 | 11 | 2 |
| Petits-fils[2] | 0 | 46 | 79 | 12 | 5 |
| Total | 35 | 214 | 224 | 23 | 9 |

Enquêtes 2000, 2001.

1. Les musulmans ne sont pas pris en compte dans ce tableau. Nous tenons cependant compte de la religion traditionnelle, qui bien qu'elle ne soit pas chrétienne, nous aide à mesurer la rapidité des conversions au christianisme.

2. La dernière génération est moins représentée que les deux précédentes car certaines personnes n'avaient pas d'enfants à l'époque des enquêtes. Nous ne prenons pas en compte la totalité des enfants, mais l'orientation globale de tous les enfants d'un même père, la religion la plus représentée est ainsi celle que nous indiquons.

nombre des nouveaux convertis, qui sont en majorité des femmes et(ou) des jeunes et seule une vision dynamique des appartenances religieuses rend compte de l'essor des Églises *penté*. Que l'on considère à ce sujet la religion d'hommes nés dans les années 1950-1960, celle de leur père et celle de leurs enfants (tabl. 23).

Comme l'indiquent les résultats du recensement, les populations orthodoxes et protestantes sont à peu près équivalentes, toutes générations confondues. Néanmoins, la proportion de ces dernières s'est considérablement accrue, puisqu'elles ne représentaient que 29 % des croyants dans la première génération contre 55 % dans la dernière et déjà 50 % dans la deuxième. Le protestantisme s'installe ainsi au fur et à mesure que l'orthodoxie disparaît chez les plus jeunes. De même, la religion traditionnelle a aujourd'hui totalement disparu dans la troisième génération qui s'oriente davantage que celle de ses parents vers les Églises *penté* et l'Église catholique dont le renouveau s'atteste chaque jour un peu plus dans le Wolaita. Les convertis aux Églises *penté* recomposent l'identité religieuse du Wolaita, à mesure que les appartenances religieuses se dispersent en de multiples chapelles.

> **L**a famille de Djibo Ololo, qui vit dans les basses terres d'Abela-Paratcho, est très représentative de la structuration religieuse des paysans wolaita. Le chef de famille est un protestant des premières heures (Qale Heiwot) ; il a aujourd'hui plus de 80 ans et n'a jamais connu d'autres religions. Son père n'avait pas de religion officielle, si ce n'est celle de la Tradition. Ses enfants, par contre, font preuve d'un exceptionnel éclectisme religieux : l'un d'eux est catholique, l'autre *Mullu Wengel* (pentecôtiste), un autre awariat (Église apostolique) et enfin le dernier appartient à l'Église *Qale Heiwot*.

On dénombre 12 nouvelles Églises, pentecôtistes, adventistes, ou baptistes dans le Wolaita. Ces mouvements ont tous en commun une origine allogène et relativement récente, puisqu'ils fleurissent depuis 1991, date de la restauration de la liberté de culte. Dans l'ensemble ils sont subventionnés, du moins dans les premiers temps de l'évangélisation, par des fonds scandinave ou américain. Mais, rapidement, ces Églises fonctionnent sur financement local, grâce aux dons des croyants, en espèces, en nature, en terre ou en travail. Aujourd'hui, la multiplication des Églises *penté* alourdit les prélèvements sur les économies paysannes, et parfois de façon considérable lorsqu'il s'agit de dons en terre. Certes les concessions rurales représentent de petites superficies, mais elles sont nombreuses et se multiplient rapidement.

L'exemple de l'Église pentecôtiste de *Mullu Wengel* donne un aperçu de ces processus d'évangélisation et de la façon dont l'appétit pour les nouvelles âmes se traduit rapidement en besoins fonciers. Aujourd'hui, cette Église *penté* est, aux dires de ses consœurs, la plus dynamique et opère de nombreuses conversions dans le Wolaita et ailleurs.

> **L**e mouvement d'évangélisation pentecôtiste arriva à Addis-Abeba en 1965 et se propagea en direction de Jimma, Harar, Gondar et Nazrét. Il pénétra le Wolaita en 1970 et prit le nom de *Mullu Wengel* en 1972. L'évangélisation y fut conduite par trois étudiants originaires de la région de Damot, qui y installèrent leur première « station d'évangélisation ». Cette Église s'organise autour de « stations », dépendant d'une église locale. Lorsque les stations s'étoffent, elles s'affranchissent de la tutelle de l'église centrale et organisent leur propre réseau d'évangélisation, comme c'est aujourd'hui le cas à Humbo alors que toutes les autres dépendent encore de l'église mère de Soddo. Des réseaux s'établissent ainsi dans tout le Wolaita et même hors de ses frontières (carte 13). D'après les registres de la « station » centrale de Soddo, *Mullu Wengel* comptait 6 683 fidèles en 2000, dont 5 456 dans le seul Wolaita. Les autres se répartissent dans les régions voisines, gamo, daoro et kambatta. L'ensemble de ces fidèles est géré par l'église locale de Soddo, qui dirige un agrégat très hétéroclite de « stations d'évangélisation » : la plus importante étant celle de Soddo même, avec plus de mille fidèles, alors que celle de Dita Daramalo en pays gofa n'en compte que cinq ! Sur les 53 stations concernées, la moitié regroupe moins de 100 fidèles et témoigne ainsi de la jeunesse de cette Église, encore peu adoptée par la population wolaita – rappelons qu'une seule église orthodoxe regroupe en moyenne 2 560 fidèles !

Le but de toute religion étant d'étendre au maximum son influence, le choix d'installation d'une nouvelle station dépend largement du contexte religieux : les zones vierges de toute influence sont choisies de préférence, mais elles se font aujourd'hui très rares dans le Wolaita.

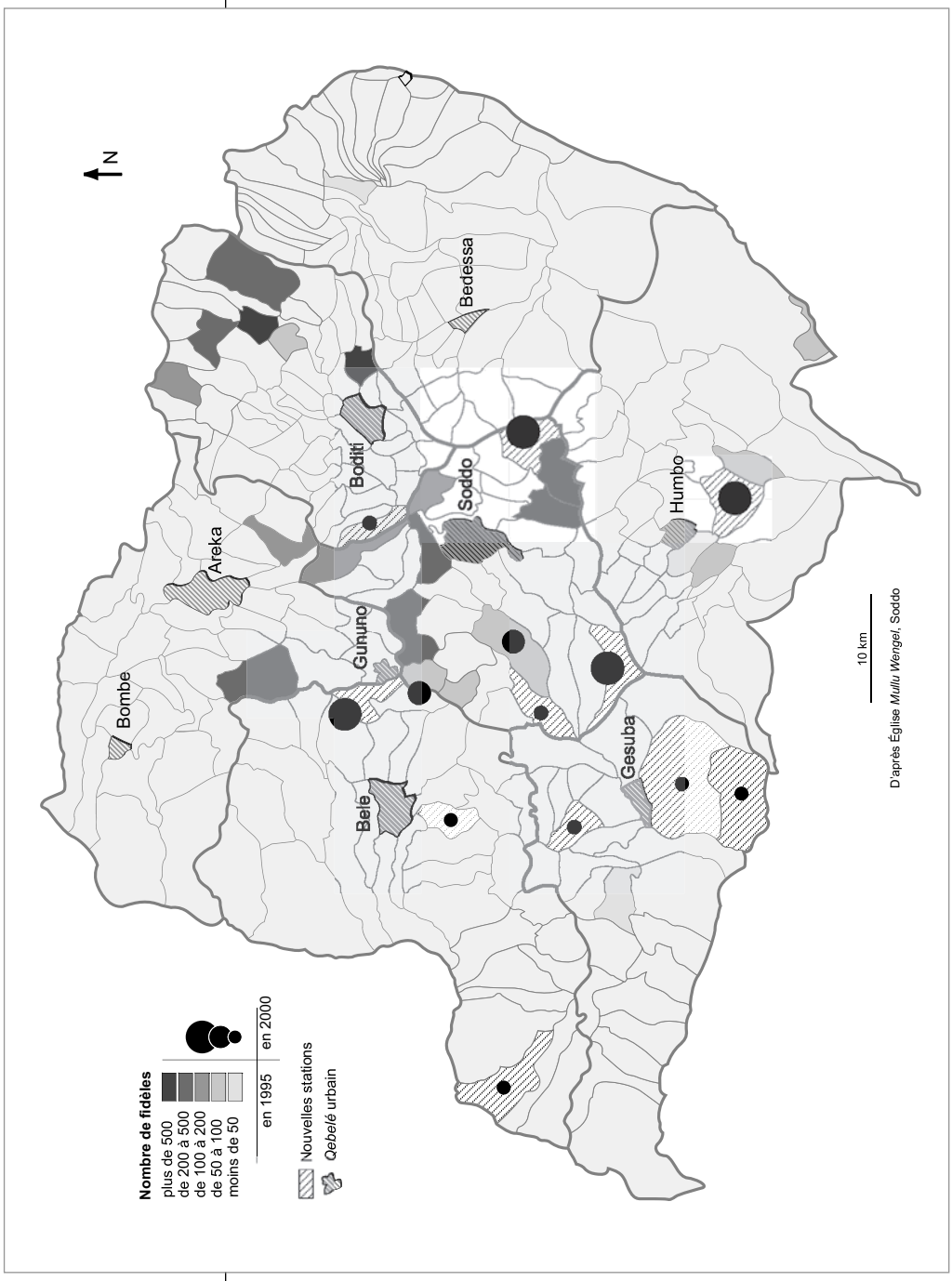


Carte 13 –
Implantation de l'Église *Mullu Wengel* dans le Wolaita.

La course aux âmes que pratiquent toutes les Églises, et pas seulement les Églises *penté*, s'apparente tout à fait à une forme d'appropriation territoriale d'un genre nouveau qui se traduit également par une appropriation foncière. Les espaces peuplés sont ainsi contrôlés par une confession et font toujours l'objet de convoitises de la part des nouvelles religions qui souhaitent s'y implanter.

Les périphéries du Wolaita sont le théâtre d'une lutte d'influence religieuse à laquelle participe l'ensemble des Églises. Les paysans d'Abela-Paratcho soulignent l'activité de l'Église catholique dans cette zone, et observent l'augmentation régulière du nombre de ses convertis. Dans cette course aux populations non converties, l'Église catholique possède des moyens très attractifs puisqu'elle est la seule à pratiquer la charité, notamment la distribution de vêtements et parfois même, pour les plus pauvres, d'argent ou de médicaments. Elle maintient un lien important avec les capucins italiens qui lui versent régulièrement des subsides. Indiscutablement plus riche que les autres, elle n'en est pas pour autant plus importante, si on se rapporte au nombre de ses fidèles.

Les espaces périphériques demeurent ainsi des lieux favorables à l'implantation des nouvelles Églises, ou des Églises en renouveau. Ils représentent le dernier lieu de conquête de l'Église *Mullu Wengel*. Le mouvement d'évangélisation le plus récent, entre 1995 et 2000, se fait dans une double direction : une densification de l'emprise sur les espaces centraux, notamment ceux de la périphérie de Soddo-Zuria, ainsi qu'une appropriation des basses terres périphériques, jusque dans le *qebelé* de Zaro, aux confins du Wolaita et du pays daoro. L'engouement pour les basses terres est aussi très net autour du *Settlement Area* de Mentcha-Gogara (Ofa) et tout aussi manifeste dans celui d'Abela, où il est également plus ancien. La « station » d'Abela-Paratcho (Humbo) qui comptait 39 membres en 1995 et occupait la 35e position parmi 53 stations, se situe en 2000 en 11e position avec 221 fidèles. La station de Humbo, séparée de l'église de Soddo entre les deux dates, organise aujourd'hui son propre réseau d'évangélisation.

La forte compétition qui existe entre les différentes religions se voit aujourd'hui renforcée par les modes de conversion, pour le moins rapides, qui participent largement à cette situation de front pionnier religieux. Les conversions sont nombreuses, rapides et peu durables : elles témoignent d'une identité religieuse encore mouvante. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui quittent une religion pour demeurer libres de toute attache. Cependant, la forte pression sociale

qui s'exerce autour des appartenances religieuses pousse les non-pratiquants à se rallier à un mouvement, souvent protestant d'ailleurs.

Les conversions obéissent, dans l'ensemble, aux intérêts des personnes concernées : les *Qale Heiwot* interdisent les remariages, ce qui n'est pas le cas des catholiques, et interdisent également la consommation de tabac et d'alcool, ce qui n'est plus le cas des orthodoxes. Ils exaltent également une idéologie de la réussite sociale individuelle qui séduit les paysans et participe sans doute à leur succès. Toutes les Églises *penté* sont très contraignantes en ce qui concerne les interdits religieux, certaines vont même jusqu'à interdire les chants profanes et la danse. Paradoxalement, ce rigorisme renforce l'attrait exercé par ces religions en jalonnant clairement la voie du salut. Enfin, le faible encadrement de l'Église orthodoxe semble également constituer un obstacle et certaines personnes âgées se convertissent à une religion mieux implantée dans leur région.

> **A**lisso Ardido avait plus de 60 ans quand nous l'avons rencontré dans le *qebelé* de Borkoshe (Kindo-Koïsha). Souhaitant être enterré religieusement, il s'inquiétait de ce qu'il adviendrait de son corps après sa mort. Ayant observé que depuis quelque temps plus personne ne prenait en charge le transport des défunts vers l'église orthodoxe qui se situe à plusieurs heures de marche, il s'est converti, lui et ses enfants, à la jeune Église de *Heiwot Berehan*, présente dans le *qebelé*.

Contre toute attente, les conversions à la suite d'un accident (maladie, décès d'un proche) sont peu nombreuses, rares sont les personnes à se tourner vers d'autres religions pour espérer une meilleure réponse du ciel. La plupart du temps les motifs invoqués sont sociaux et non pas religieux : pouvoir vendre de l'*araqé*, ne pas rester seul le dimanche quand tout le monde va à la messe, se dispenser du long jeûne orthodoxe… La prédominance des conversions à motif social témoigne à la fois de la jeunesse du sentiment religieux chez ces populations mais également de l'importance, toujours plus grande, de celle-ci dans les pratiques sociales.

La jeunesse des Églises, leur récente implantation sur le territoire wolaita ainsi que les comportements religieux plus ou moins changeants des populations contribuent à donner du Wolaita l'image d'une terre qui reste à convertir. L'implantation orthodoxe s'y révèle beaucoup plus superficielle qu'il n'y paraît et témoigne davantage d'une contrainte politique que d'une conversion profonde. Quant à l'Église protestante, qui semble pourtant solidement implantée dans la région, elle doit aujourd'hui faire face à l'assaut continu des Églises *penté*.

L'identité religieuse du Wolaita donne à voir un territoire et une société encore jeunes, en formation. Qu'il soit né au XIIIe siècle ne doit pas faire croire que ce territoire est vieillissant, croulant sous le poids d'héritages plus lourds les uns que les autres. Les forces qui sont à l'œuvre dans l'espace éthiopien, dont la religion constitue aujourd'hui l'une des plus vigoureuses du point de vue social, contribuent considérablement à son rajeunissement.

## L'école, une intégration par le bas

L'alphabétisation des populations est une autre forme de dynamiques sociales, qui devait permettre à terme une transformation profonde de ce territoire de paysans. La *Zemecha*, campagne d'alphabétisation initiée par le Derg, a permis au Wolaita de développer un assez bon niveau de scolarisation. L'école occupe une place ambiguë dans ce processus d'intégration territoriale puisqu'elle est à la fois l'école de l'Éthiopie et le garant de la culture wolaita, notamment grâce à l'utilisation du wolaitigna.

> **L**e cursus scolaire éthiopien se compose de trois principaux cycles. Le plus répandu est celui de l'enseignement élémentaire, du Grade 1 au Grade 6, que les enfants atteignent vers l'âge de 12/14 ans, lorsque la scolarité est suivie. L'entrée dans le cycle scolaire peut être variable, des jardins d'enfants (largement développés par les Églises ou les ONG) accueillant les plus jeunes. Le cycle secondaire (*Junior High School*) débute au *Grade* 6 et se poursuit jusqu'au *Grade* 12. Au-delà, on entre dans l'enseignement supérieur qui n'est pas dispensé dans le Wolaita et oblige les étudiants à migrer.
>
> En général, l'enseignement des deux premiers cycles, du moins pour partie, est mélangé au sein d'un même établissement, à l'exception de quelques lycées (*Junior High School*) qui regroupent les dernières années de ce deuxième cycle. La *Soddo Comprehensive High School* qui délivre un enseignement du Grade 9 au Grade 12 est l'école la plus qualifiée du Wolaita ; elle rassemblait 74 enseignants et 4 564 étudiants en 2001.

Les données recueillies dans les antennes des *wereda* du ministère de l'Éducation donnent une vision peu représentative du niveau et de la qualité de l'enseignement scolaire dans le Wolaita. Les données exprimées en terme de fréquentation des élèves correspondent au nombre d'élèves inscrits dans les établissements scolaires. Or, en milieu rural, la scolarisation effective des élèves est très aléatoire et dépend de l'importance des travaux domestiques. Aussi ces données représentent-

elles une estimation haute de l'assiduité scolaire, tout particulièrement chez les filles qui souffrent davantage de la variabilité et de la charge quotidiennes de leur emploi du temps. Les chiffres officiels soulignent une plus faible scolarisation des filles, de l'ordre de 1,8 à 2,2 fois inférieure à celle des garçons, selon les *wereda*.

Les taux de scolarisation les plus représentatifs du Wolaita sont légèrement inférieurs à 30 % de la population des moins de 19 ans. Ces chiffres sont conformes à la tendance nationale et témoignent donc du bon encadrement scolaire du territoire wolaita. En effet, le recensement de 1994 estimait le taux net de scolarisation national dans le primaire à 12 %, et à 5 % dans le secondaire. Or, les résultats wolaita expriment une réalité équivalente : 16 % pour le primaire et 3 % pour le secondaire (CSA, 1998). L'efficacité de la *zemecha* semble donc avérée dans le Wolaita ; elle est même meilleure qu'au niveau régional de la SNNPR.

On observe de légères variations à l'échelle des *wereda*. Le *wereda* central de Soddo-Zuria, qui possède 8 écoles secondaires dont la moitié se trouve à Soddo, attire les élèves des environs et présente un taux de scolarisation très élevé de 49 %, lequel témoigne plus de l'attractivité de la ville que de la réelle scolarisation des jeunes du *wereda*. À l'inverse, le *wereda* de Kindo-Koïsha offre un taux assez bas, de 22 %, qui traduit le caractère largement agricole de cette région où les enfants n'ont pas le loisir de fréquenter les écoles. Pourtant en termes d'infrastructures scolaires ce *wereda* est l'un des mieux pourvus et abrite de très nombreuses écoles, y compris dans les très basses terres de l'Omo.

Dans l'ensemble le bon encadrement scolaire de la population souligne l'homogénéité de la répartition des écoles (carte 14). La plupart des *qebelé* sont dotés au minimum d'un bâtiment qui tient lieu d'école communale, dans certains cas les bâtiments peuvent être plus nombreux. Mais, malgré ce bon niveau général, le semis des établissements cache de nettes distinctions outre l'évidente différence entre la ville et la campagne. Les espaces les plus peuplés, que l'on peut considérer comme des espaces centraux, sont les moins pourvus en bâtiments scolaires. Ainsi, le flanc nord du mont Damot comme l'ensemble du *wereda* de Damot-Gale apparaissent sur la carte assez pauvres en écoles. La ville de Boditi n'offre que deux années d'enseignement secondaire à l'inverse de toutes les autres capitales de *wereda* qui proposent, pour la plupart d'entre elles, un enseignement complet.

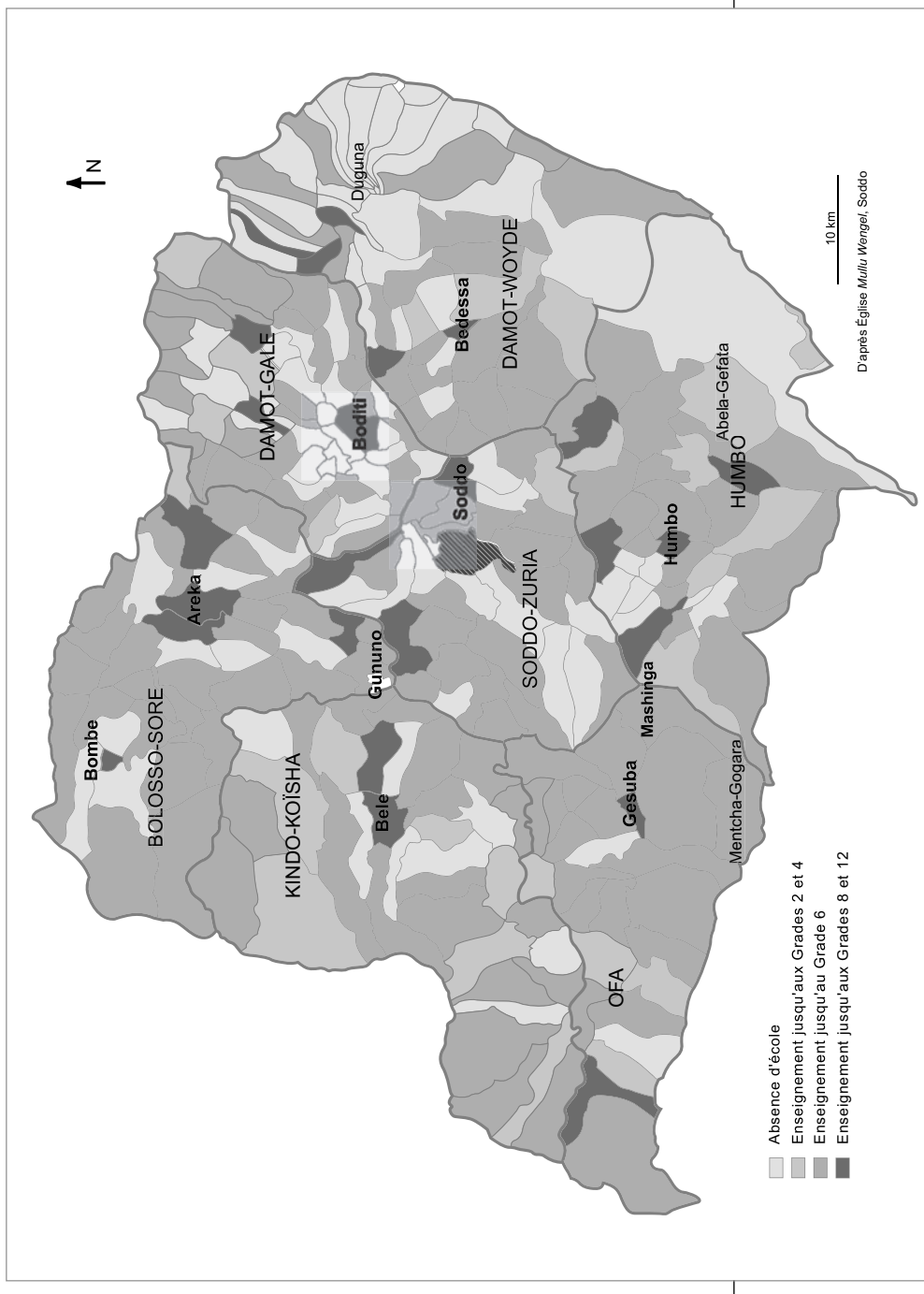


Carte 14 –
Encadrement scolaire du Wolaita.

Les zones peu peuplées des basses terres présentent, au contraire, un très bon encadrement, tout à fait disproportionné au regard de leur niveau de peuplement. Le *qebelé* de Mashinga au nord du *wereda* de Kindo-Koïsha dispose ainsi de sa propre école rurale. Elle dispense un enseignement très élémentaire, mais privilégie ce *qebelé* en comparaison de ceux situés à l'est de Duguna qui ne possèdent pas même une école. L'encadrement scolaire des basses terres de l'Omo, de la Démié, et de la région d'Abela est ainsi de très bonne qualité et les écoles contribuent considérablement à l'intégration de ces espaces nouvellement mis en valeur. Le souci de scolarisation des habitants des basses terres témoigne de l'effort d'articulation des périphéries au reste du territoire, l'école étant un représentant de l'État au même titre que les autres. Toutefois, les bâtiments scolaires bien implantés dans les basses terres sont souvent peu fréquentés et les taux de scolarisation y demeurent faibles, à quelques exceptions près. Le *qebelé* d'Abela-Gefata qui possède une école enseignant jusqu'au Grade 4 se singularise par un taux de scolarisation extrêmement bas (5 %).

L'environnement des basses terres paraît directement responsable de la faible fréquentation scolaire. L'abondance des pâturages et l'importance du cheptel local obligent les jeunes enfants à garder le bétail, alors que cette tâche est moins pesante dans les autres étages de la montagne wolaita. De même, les corvées d'eau sont plus importantes dans ces régions arides et occasionnent de longs déplacements qui réduisent considérablement les disponibilités horaires des enfants. Il est néanmoins probable qu'à plus ou moins long terme la qualité de l'encadrement scolaire des basses terres donne des résultats et que celles-ci accèdent à un bon niveau de scolarisation du fait de l'accessibilité des écoles. C'est déjà aujourd'hui le cas dans la communauté de Mentcha-Gogara, qui se caractérise par une faible dispersion du peuplement, et où le taux de scolarisation du *qebelé* atteint les 47 %.

Enfin, l'école, comme la ville, est un lieu déterminant de l'intégration territoriale à l'Éthiopie puisqu'elle participe à l'enseignement de l'amharique, langue officielle avec l'anglais.

L'enseignement de l'amharique, dont la maîtrise constitue aujourd'hui le premier vecteur d'intégration sociale, est assez particulier en Éthiopie. En raison des lois fédérales à base ethnolinguistique, le respect des langues régionales est un principe fondateur du système scolaire éthiopien. À l'exception des régions qui ne possèdent pas de langue vernaculaire commune, l'enseignement se dispense dans la langue régionale, ici en wolaitigna. L'amharique n'est enseigné qu'à partir du

Grade 3, comme une langue étrangère, c'est-à-dire avec des cours délivrés en wolaitigna. À l'inverse, l'apprentissage de l'anglais débute dès le premier Grade. À partir du Grade 7, l'anglais constitue la seule langue d'instruction et prend le relais des langues locales utilisées jusque-là. L'enseignement n'est de fait jamais directement délivré en amharique dans les régions non « amharophones ».

Couramment parlé en ville, où son apprentissage ne pose pas de problème, à la campagne, l'amharique est beaucoup plus aléatoire. D'après nos enquêtes, 52 % des personnes interrogées ne le parlent pas du tout et 22 % le parlent mal et le comprennent plus ou moins bien. Dans les régions enclavées, mais néanmoins scolarisées d'Abela, aucune des personnes interrogées ne parlait l'amharique. La faible maîtrise de cette langue en milieu rural traduit bien l'intégration récente et encore modérée de ces espaces au territoire éthiopien où seul l'amharique permet des échanges avec l'extérieur. La méconnaissance de l'amharique traduit certes l'enclavement des campagnes, mais également leur plus faible taux de scolarisation ou, tout du moins, la qualité (le suivi) de leur enseignement. Rares sont les ruraux à dépasser le Grade 7 dans leur scolarisation.

> **L**e cas de l'école élémentaire de Pang-Bolosso (Damot-Woyde, dans les environs du mont Duguna) est représentatif du manque d'assiduité en milieu rural : 298 élèves sont inscrits dans le Grade 1, il n'en reste plus que 115 au Grade 2, et 90 au Grade 3, lorsque l'enseignement de l'amharique débute. Au final, ils ne seront plus que 28 au Grade 6, dont seulement quatre filles.

# Un jeune territoire d'Éthiopie

Les processus territoriaux de l'amharisation sont à la fois les outils politiques d'une appropriation et d'un contrôle du territoire. Mais ils constituent également de formidables leviers sociaux qui font entrer le Wolaita dans l'ère de la modernité. En intégrant ces outils de contrôle, le territoire Wolaita devient peu à peu éthiopien. L'appropriation réelle mais tardive des encadrements amhara est également favorisée par la nature du fédéralisme éthiopien qui garantit le respect des identités régionales et aide grandement à la conservation de l'identité wolaita.

Les encadrements, appropriés par les Wolaita, sont mis au service de leur identité, laquelle se nourrit aujourd'hui d'une double dynamique, en résistance par rapport à l'amharisation et en acceptation des modes d'organisation du territoire imposés à cette occasion. Ce processus d'adoption, qui permet une transformation des territoires régionaux, donne naissance au vaste territoire éthiopien, somme de toutes ces naissances disjointes et décalées dans le temps. Rien d'étonnant donc à ce que le territoire national forme aujourd'hui une mosaïque composite.

# Un territoire éthiopien

Chapitre 7

L'identité du territoire wolaita prend en compte les mutations provoquées par l'intégration politique éthiopienne mais atteste également de certaines pesanteurs territoriales qui se réfèrent à une organisation antérieure de l'espace. L'identité actuelle du Wolaita se nourrit de cette double dynamique et traduit l'efficacité d'un système (social, politique et économique) métissé sur un lieu.

Trois échelles d'analyse permettent de mieux comprendre la structure de ce territoire multidimensionnel. Le premier niveau est celui de l'espace rural communautaire qui s'organise essentiellement autour des relations de proximité. Cet espace, refuge d'une identité spécifiquement wolaita, est pourtant soumis aux influences éthiopiennes. La prise en compte du terroir (finage communal) comme élément de structuration souligne l'articulation qui peut exister entre les différents finages et rend compte d'une réalité territoriale qui se forme avant tout par la juxtaposition d'une multitude de petites communautés rurales.

Les finages communaux présentent pourtant ici ou là certaines particularités environnementales, agricoles et démographiques qui permettent d'identifier différentes régions au sein du Wolaita. En Éthiopie, l'analyse régionale traditionnelle est fortement marquée par le rôle de l'étagement altitudinal qui surdétermine tous les autres facteurs d'organisation de l'espace. Certes, les variations altitudinales à l'œuvre dans le Wolaita modifient considérablement les faciès régionaux et nous aurons à insister sur les spécificités respectives des hautes terres et des basses terres. Mais d'autres critères interviennent dans la distinction spatiale de ce territoire. En effet, les dynamiques spatiales qui participent à la construction de l'Éthiopie contemporaine ne sont visibles

qu'au moyen d'une régionalisation horizontale du territoire, s'apparentant plus ou moins à l'analyse d'un gradient centre/périphérie. Ce souci de replacer le territoire wolaita dans sa dimension éthiopienne est imposé par la structuration même du territoire qui fonctionne également comme une région d'Éthiopie, au cœur du Nord-Omo.

## Les territoires du quotidien

Guy Di Méo (1998 : 82- 84) insiste à juste titre sur la territorialité du quotidien : l'ensemble des pratiques anodines participant à la structuration de l'espace et à la reconnaissance du territoire. Dans les sociétés paysannes wolaita, ce « poids des *routines* du quotidien » pèse lourdement sur la structuration du territoire. Les communautés rurales, qui correspondent à la famille patrilinéaire et aux proches voisins, regroupent selon les régions entre 10 et 15 *toukoul* et peuvent ainsi compter une centaine de personnes. Elles occupent des aires de fonctionnement plus ou moins polarisées par les bureaux du *qebelé* ou les rares villages de la région. Ces espaces communautaires relèvent à la fois de deux catégories que P. Pélissier (1995 : 34) distingue : les terroirs, « empreinte agraire et espace social à géométrie variable » et les finages, « territoire et cadre de vie aux limites précises et juridiquement reconnues ».

À l'échelle locale, le territoire wolaita se compose d'une multitude de petites unités spatiales, généralement juxtaposées les unes aux autres mais parfois en surimposition, qui servent de cadre à la vie communautaire et aux relations de voisinage. Dans une certaine mesure, il est possible de considérer ces unités comme de micro-territoires ayant chacun une organisation similaire mais relativement autonome. Ces unités polarisées par de petits centres forment la trame la plus ancienne du territoire wolaita et correspondent plus ou moins aux anciens *shuchia* (comtés). Elles relèvent d'une structuration sociale de l'espace typiquement wolaita et constituent aujourd'hui l'échelle spatiale la plus importante dans la vie des paysans, dont les déplacements sont peu fréquents.

À cette échelle intime et communautaire s'expriment les spécificités du territoire et se dévoile une identité originale. Au contraire, à plus petite échelle, le territoire est relativement conforme au modèle amhara d'or-

ganisation de l'espace, centralisateur et urbain. L'échelon local demeure ainsi le lieu d'une conservation privilégiée de l'identité wolaita. Néanmoins, ce conservatoire des identités territoriales et culturelles que constitue l'aire de voisinage n'est pas totalement imperméable aux influences éthiopiennes, qu'il adopte et intègre, pour partie.

Le voisinage représente l'aire d'exercice d'activités communes qui soudent et forment les communautés rurales. Les limites de ces communautés semblent très variables et dépendent largement des densités de population. Les réalités tangibles que sont les *qebelé* et les « villages » aident à mieux comprendre cet espace du voisinage.

## Les finages des *qebelé*

Les *qebelé* représentent l'entité spatiale qui matérialise le mieux et le plus nettement le finage communautaire. C'est à ce niveau que sont prises les décisions concernant les paysans, et notamment l'utilisation du sol de la communauté : partage des terres ou gestion des communaux.

Depuis la période des rois wolaita, l'échelon local est le lieu d'un pouvoir populaire plus ou moins clanique et représente de fait un niveau déterminant dans l'organisation de la vie sociale. Mais ce ne fut véritablement qu'à partir du Derg que le contrôle de l'échelle locale fut mis en place de façon systématique dans tout le Wolaita et toute l'Éthiopie. Soucieux d'encadrer, d'éduquer mais également de contrôler la population rurale, le Derg imposa en 1975 la création des *Peasant's Associations* (PA), entre autres responsables de l'application de la Réforme agraire. Les fonctions attribuées à la nouvelle entité spatiale furent principalement celles de gestion du patrimoine foncier. Les petits comités ruraux, véritables relais du pouvoir central, devinrent les principaux organes de mise en œuvre des réformes de l'État. Ils furent ainsi chargés – et le sont toujours – de l'inventaire des réserves foncières, du partage de l'allocation des terres et de la collecte de l'impôt. Aujourd'hui, les PA ont disparu au profit des *Farmer's Associations* (FA), mais le *qebelé* demeure la plus petite unité administrative du territoire éthiopien. Ses fonctions se sont élargies à l'ensemble du secteur public : justice, santé, éducation et police ont des représentants plus ou moins permanents dans chacun des 282 *qebelé* wolaita. L'efficacité du contrôle de cette administration sur la portion d'espace qui lui est confiée est renforcée par le recensement systématique de ses habitants. Les autorités du Derg invitèrent les paysans demandeurs de

terres à se faire connaître auprès des nouveaux PA, et l'établissement des listes de population devint une pratique courante.

Ces relais du pouvoir central constituent un niveau déterminant dans la gestion des communautés paysannes. Ils prennent en charge l'essentiel des programmes de vaccination, les différents aspects de la vulgarisation agricole (fourniture de semences et d'engrais) et ils sont surtout les trésoriers et les percepteurs du gouvernement central. Proches des gens, ils sont ainsi capables d'estimer mieux que quiconque la richesse des contribuables et leur capacité précise de remboursement. Ils sont également en mesure de réagir rapidement aux différents changements qui affectent les populations paysannes, plus particulièrement lors des pénuries alimentaires.

> **L**es *qebelé* prennent en charge la distribution de l'aide alimentaire fournie par le gouvernement (RRC), ou par les ONG (World Vision principalement). Utilisant les listes de population, ils orientent la distribution de l'aide vers les personnes qu'ils *jugent* prioritaires – et qui ne sont pas toujours les plus démunies. Dans le *qebelé* d'Ade-Damot, les personnes dont les récoltes furent détruites au printemps 2000 reçurent ainsi une aide en nature variant de 50 à 75 kg de blé par famille et par mois, sur une période de trois à quatre mois. Les quantités distribuées varient en fonction des *qebelé* qui obtiennent des réserves céréalières – essentiellement du blé importé – après présentation de listes de nécessiteux. Il n'est malheureusement pas possible d'obtenir ces listes et, par là même, d'estimer l'importance des stocks redistribués. Les *qebelé* font en outre preuve d'une certaine autonomie dans les distributions, puisqu'ils s'adressent directement au donateur sans nécessité d'avoir recours aux autorités administratives supérieures. Ainsi certains *qebelé* distribuent de l'huile et d'autres non.

Entièrement impliqués dans la communauté paysanne, les responsables du *qebelé* sont soumis à diverses pressions et servent très souvent les intérêts des notables locaux qui sont aujourd'hui les plus riches fermiers. Plusieurs témoignages déplorent la partialité de leurs décisions, notamment dans la gestion des conflits fonciers qui donne toujours l'avantage aux riches « propriétaires ». L'inégalité des distributions alimentaires ressort de la même logique.

L'entité spatiale du *qebelé*, mise en place de façon indifférenciée sur l'ensemble du territoire éthiopien, s'adapte aujourd'hui aux particularités du territoire wolaita et doit faire face à la densification générale du peuplement. Fondés *ex-nihilo*, les *qebelé* devaient en principe regrouper l'ensemble des personnes résidant sur une superficie de 20 *gasha*, soit 800 ha. En réalité, l'importance et l'inégalité des densités de population du Wolaita provoquèrent de considérables variations de superficie.

Aujourd'hui, les superficies de ces entités administratives peuvent varier du simple au double, de 400 à 800 hectares, avec quelques situations exceptionnelles dans les basses terres où l'un d'eux occupe 25 000 ha (*wereda* de Humbo, *qebelé* de Chaokaré). Il semble donc évident que les délimitations prennent davantage en compte les densités de population que les superficies absolues. De fait, actuellement le croît démographique et le renforcement des densités provoquent de légères refontes administratives : les *qebelé* trop peuplés sont alors divisés en deux parties. En 2001, le changement de statut du territoire wolaita fut l'occasion d'une réforme administrative qui permit à certains *qebelé* d'opérer cette scission : dans le *wereda* de Damot-Gale, le *qebelé* de Shanto devint ainsi Golo-Shanto et Ade-Shanto ; de même, dans le *wereda* de Humbo, Buke-Shoya fut scindé en Abela-Shiya et Buke-Dongola.

Aujourd'hui, les critères de superficie et de population se combinent dans la délimitation des *qebelé* qui dessinent des entités différenciées : localement les communautés rurales comptent entre 1 500 à 7 000 personnes. La double prise en compte des critères de population et de superficie dans les refontes administratives pose la question de la capacité de charge administrative des communautés, au-delà de laquelle l'État éthiopien ne peut plus assurer l'encadrement des habitants. Si l'on reprend l'exemple du *qebelé* de Buke-Shoya, dans le *wereda* de Humbo, on observe que, sans modifications administratives, celui-ci devrait faire face à des densités de population de 258 hab./km$^2$ qui sont certes supérieures à la moyenne du *wereda* (182 hab./km$^2$), mais n'ont pourtant rien d'exceptionnel dans le contexte wolaita. Les fortes densités de population ne semblent pas poser un réel problème du point de vue de l'encadrement gouvernemental. Si les recompositions territoriales menées à l'échelle locale sont bien liées au problème de la pression démographique, le lien est très relatif et varie vraisemblablement d'une zone à l'autre.

Les frontières du *qebelé* délimitent un espace de vie qui conditionne la perception de l'espace par les Wolaita. En général, tous les paysans savent en situer les frontières de même qu'ils localisent assez bien l'emplacement de leur *toukoul* dans ce cadre spatial. Les bâtiments du *qebelé*, ou ses limites, apparaissent ainsi à plusieurs reprises sur des cartes réalisées par les paysans pour représenter leur espace de vie.

Daniel Yalesso, jeune chef du *qebelé* de Mentcha-Gogara, donne ainsi une vision particulièrement synthétique de cet espace officiel : sa carte représente sa maison reliée par une route à l'école, laquelle est également reliée aux bureaux du *qebelé*. L'école et l'église constituent à la

fois les marqueurs de l'espace officiel et polarisent l'espace communautaire traditionnel. L'intégration du Wolaita à l'Éthiopie a conduit à la transformation des anciens terroirs en finages, délimités et polarisés par différents bâtiments officiels. Cette polarisation est d'autant plus effective que les marchés ruraux se tiennent devant les bureaux du *qebelé* – qui les contrôlent depuis 1975 – donnant ainsi naissance à des places de marchés, pôles majeurs dans la vie paysanne. La coïncidence entre l'échelon administratif du gouvernement éthiopien et l'espace de vie wolaita témoigne en faveur d'une intégration profonde du territoire, sur lequel l'emprise du gouvernement central n'est pas vaine. Délimitées, autonomes et centralisées, ces petites unités spatiales pourraient constituer de véritables micro-territoires, si elles étaient vraiment distinctes les unes des autres, ce qui est loin d'être le cas. Néanmoins, l'espace local ne saurait se réduire à la seule dimension du *qebelé* et, à l'exception de la carte de Daniel Yalesso dont la position sociale détermine sans doute le tracé, toutes les autres cartes dessinées par les paysans prennent en compte d'autres marqueurs territoriaux.

## Les terroirs « villageois »

Au sens strict du terme, les villages n'existent que dans certains *qebelé*, autour de la place centrale où se rassemblent les différentes antennes administratives, quelques commerces (principalement des débits de boissons) et quelques maisons. Ces embryons d'agglomérations naissent ainsi parfois à l'occasion de l'encadrement de l'espace et se développent plus volontiers dans les basses terres (photo 32). Dans la plupart des cas, l'emplacement des bureaux du *qebelé* passe totalement inaperçu, ses bâtiments ne se distinguant pas du reste de l'habitat rural. Les villages comme on peut les observer à Bekulo Sanyo ou à Dalbo sont assez rares dans le Wolaita (carte 11) et dépendent largement de l'importance du marché local. Si celui-ci est développé, l'afflux régulier de population attire des commerçants de tous types, notamment des petits commerçants de détail qui se fixent, favorisant ainsi un début de regroupement des habitations.

L'habitat rural, qu'il soit ou non regroupé en village, marque le centre d'un espace agricole, espace de gestion foncière et environnementale : c'est pourquoi il fait fonction de centre des terroirs communaux. Néanmoins, la nature du terrain et divers impératifs agricoles déterminent les formes d'un peuplement rural dispersé.

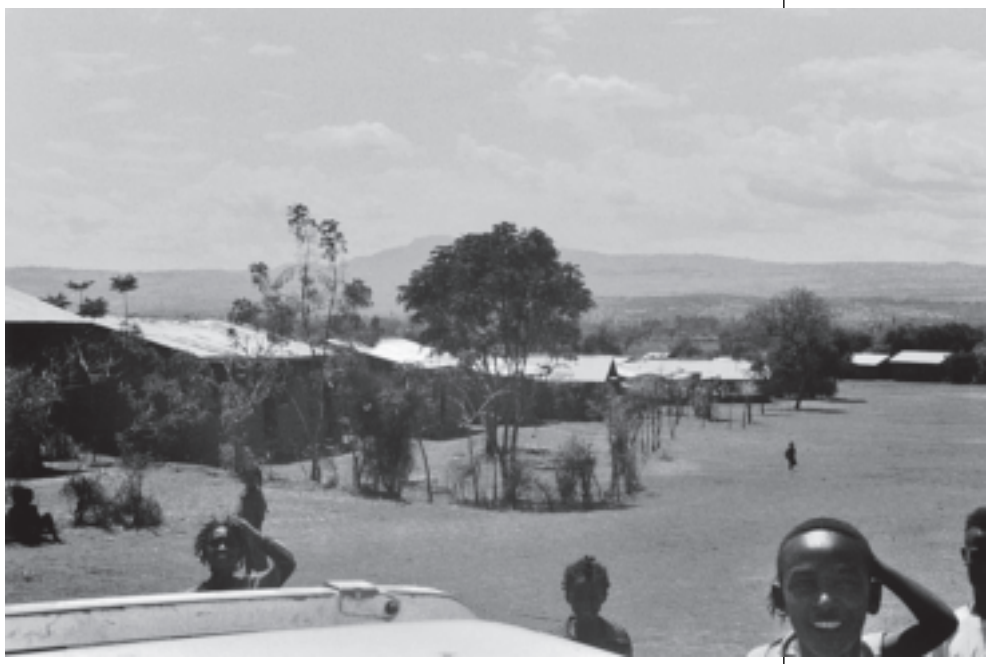

Photo 32 –
Les rares formes d'habitat groupé que l'on observe dans le Wolaita se situent principalement dans les basses terres. Ici, dans le *Settlement Area* d'Abela (Abela-Paratcho), ces regroupements ont été encadrés, ailleurs dans la vallée du Rift, ils peuvent être spontanés.

Les cartes au 1/50 000 publiées par la Mapping Agency, qui figurent les habitations d'après des révisions plus ou moins récentes, illustrent bien ce déterminisme du terrain. Ainsi, les zones de *woïna dega* sont souvent privilégiées pour la mise en valeur agricole. De même, les espaces plans favorables au passage de l'araire accueillent de plus fortes concentrations humaines. L'habitat se situe essentiellement au sommet des interfluves ou des collines, les versants et plus spécialement les bas de versants étant encore largement négligés – dans la mesure où la pression foncière demeure faible. Les espaces peu peuplés fonctionnent souvent comme des limites de terroirs, même si celles-ci restent en général difficiles à déterminer. Aussi souvent que faire se peut, elles s'appuient sur un élément topographique marquant : dans le cas emblématique d'un habitat en sommet d'interfluve, les lits des cours d'eau temporaires guident le partage des terroirs.

Pourtant, les formes traditionnelles de répartition du peuplement sont aujourd'hui perturbées par l'augmentation des densités de population. Certes, les cartes à grande échelle, réalisées à partir de prises de vues aériennes de 1972 à 1976 (en pleine Réforme agraire) et complétées par des relevés de terrain en 1978 ne rendent pas totalement compte

de l'augmentation de la pression foncière survenue dans les années 1980. Sur la photo 10 du cahier couleurs prise plus récemment (2001), nous mesurons aisément les avancées de ce front de peuplement sur le versant oriental du mont Damot. Si la densité des habitations semble se raréfier vers le sommet, les parcelles cultivées exploitent le moindre replat et la forêt ne persiste à l'état de lambeau que sur les parties les plus accidentées. La relative douceur du versant permet l'extension de l'*ager*, alors que la topographie beaucoup plus accidentée en haut à gauche de la photographie interdit définitivement toute tentative de mise en valeur – quelle que soit l'urgence des besoins en terre. Les paysans qui s'installent sur ces sommets retrouvent l'usage de la houe pour cultiver des parcelles souvent très pentues. De fait, celles-ci sont beaucoup plus petites que celles en bas de versant cultivées à l'araire. L'obligation du recours à la houe freine considérablement la mise en valeur des « hauts » qui se distinguent non seulement par leurs inconvénients topographiques, mais également par la lourdeur de sols très humides. Les argiles rouges humides et collantes, fréquentes sur ces sommets, y rendent le travail agricole difficile et augmentent les travaux de préparation du sol en saison pluvieuse. Le travail manuel prend alors tout son sens et seuls des jeunes se risquent à cultiver de tels secteurs. Le sommet entièrement déboisé est peu peuplé, le long bâtiment étant celui de l'église orthodoxe de Damot Sellassié.

*Qebelé* et villages forment donc les centres des aires communales, des terroirs villageois. Mais ceux-ci ne semblent pas avoir de périphérie. Alors que P. Pélissier (1995 : 21) souligne « un gradient foncier allant des droits les plus précis et les plus individualisés aux droits les plus flous et les plus collectifs » qui structure les terroirs africains du centre vers la périphérie, la densité d'occupation de l'espace rural wolaita et la dispersion de son habitat semblent avoir fait disparaître les zones périphériques. Le contrôle et la présence de la communauté rurale pèsent d'un poids égal sur l'ensemble du terroir et les rares terrains communaux qui demeurent ne se situent pas nécessairement en position marginale.

## Le voisinage et la communauté

L'absence de discontinuité spatiale à l'échelle locale recentre la structuration de l'espace paysan sur l'espace encore plus réduit de la communauté : la famille, le voisinage direct et parfois le voisinage étendu.

Sur le vaste et uniforme espace rural wolaita, la vie sociale et économique des paysans s'organise très localement. L'ensemble des pratiques qui en résultent façonne à son tour le territoire : « Plus structurante encore pour le territoire, car plus institutionnelle, la "sociabilité" des rapports familiaux, amicaux, associatifs ou professionnels contribue largement à l'ancrage spatial, comme à la détermination profonde des *routines*. » (Di Méo, 1998 : 82)

L'espace rural wolaita se caractérise par un peuplement continu et dispersé : nulle part des regroupements spontanés de populations ne sont visibles ; les pelouses centrales des *karya* qui pourraient constituer de petites places villageoises ont aujourd'hui presque entièrement disparu sous le coup de la pression foncière. À grande échelle, le seul critère permettant une distinction spatiale est purement subjectif et recouvre un gradient de proximité. D'un point de vue plus objectif, les communautés de voisinage s'interpénètrent les unes les autres pour ne former qu'un vaste espace indifférencié.

L'espace familier des paysans est celui qui se situe aux environs de la propriété familiale, celle-ci représentant le centre de chacune des cellules de voisinage. Les quelques dessins (cartes mentales) que nous avons pu obtenir font ainsi apparaître les quelques points de repère de cet espace vécu et sa faible extension.

> **L**es églises et autres bâtiments officiels apparaissent clairement sur la carte de Fanta Andaro, résidant à Sadoyé (Ofa) qui fait figurer l'ensemble des repères organisant la vie rurale. La distinction entre les habitations privées et les bâtiments officiels est bien faite ; les maisons privées n'apparaissent pas uniquement dans le voisinage direct du *toukoul*, mais également de l'autre côté du chemin. Chaque maison, représentée par le nom de son propriétaire, témoigne des relations particulières qui unissent les membres d'une même communauté. Le réseau d'adduction d'eau est représenté au même titre que les églises, le marché, l'école et les autres bâtiments administratifs. Enfin, le réseau routier paraît être un élément prépondérant dans la structuration de cet espace. Par cette carte, Fanta Andaro livre une image complète de l'espace de vie des populations rurales du Wolaita. Le bon niveau d'équipement est néanmoins largement déterminé par la proximité entre sa maison et les bureaux du *qebelé*, lesquels constituent des centres de services souvent beaucoup moins accessibles pour la majorité des ruraux.

L'aire de voisinage représente un échelon de grande importance dans les pratiques économiques et identitaires. Elle matérialise le premier cercle d'appartenance d'un paysan, et sans doute le plus déterminant au niveau des pratiques économiques.

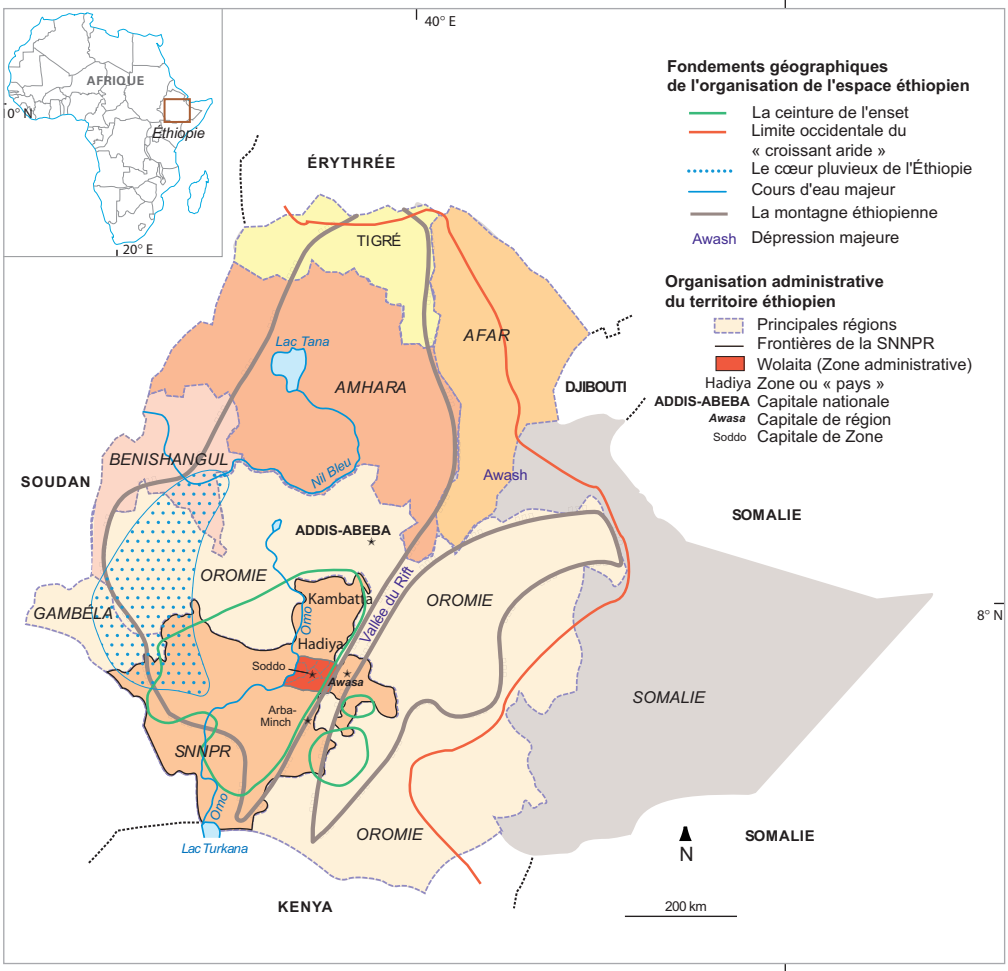


Carte 1 –
Le Wolaita, au sud de l'Éthiopie.

Sabine Planel

***La chute d'un Éden éthiopien***

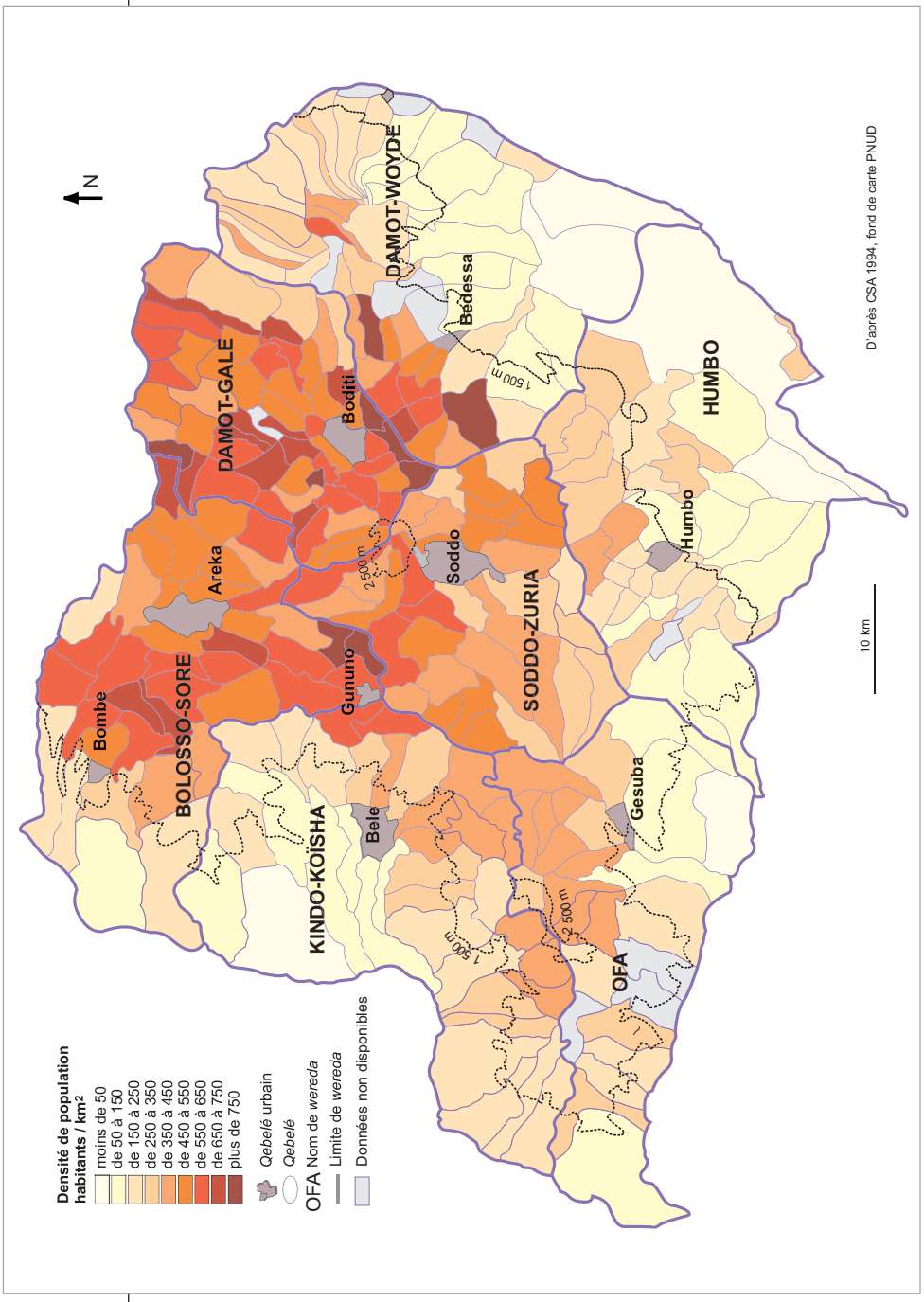


Carte 3 –
Densité de population rurale du Wolaita.

Photo 9 –
Les monts Kindo en année sèche, mars 2000.

Photo 10 –
Le mont Damot en année pluvieuse.

Sabine Planel

***La chute d'un Éden éthiopien***

Photo 16 –
L'organisation spatiale des exploitations wolaita, ici dans le Damot-Gale.

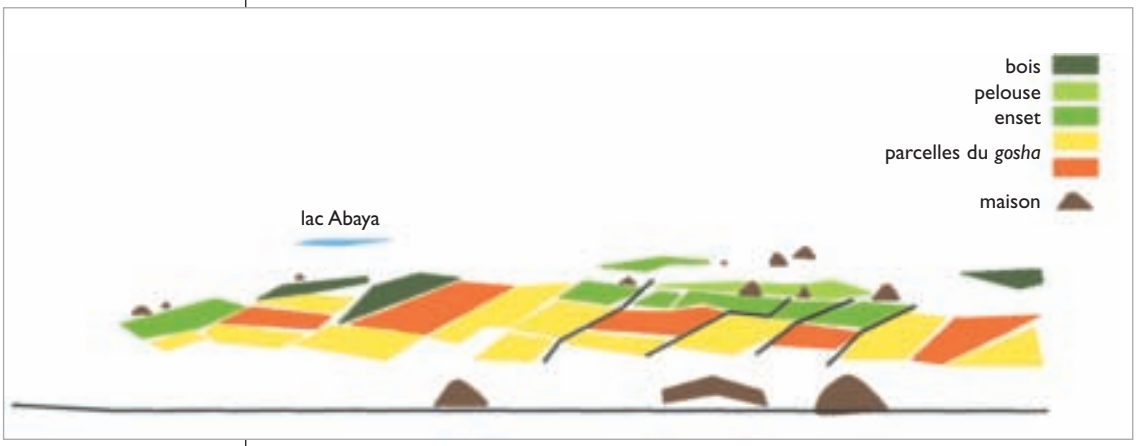

Photo 17 –
Plants d'enset.

Photo 20 –
Le *toukoul* hadiya, qui pourrait être un *toukoul* oromo, ne conserve que le toit de bois et de chaume, plus pentu, il se termine sur un mur circulaire recouvert de *chika* (torchis). Il est doté d'une ouverture centrale dans le toit, et bénéficie ainsi d'une meilleure aération. Il résiste mieux au feu et dure plus longtemps. Toutes ces raisons ont conduit le WADU à le diffuser largement dans le Wolaita.

Carte 6 –
Les territoires des ethnies, au nord de la SNNPR.

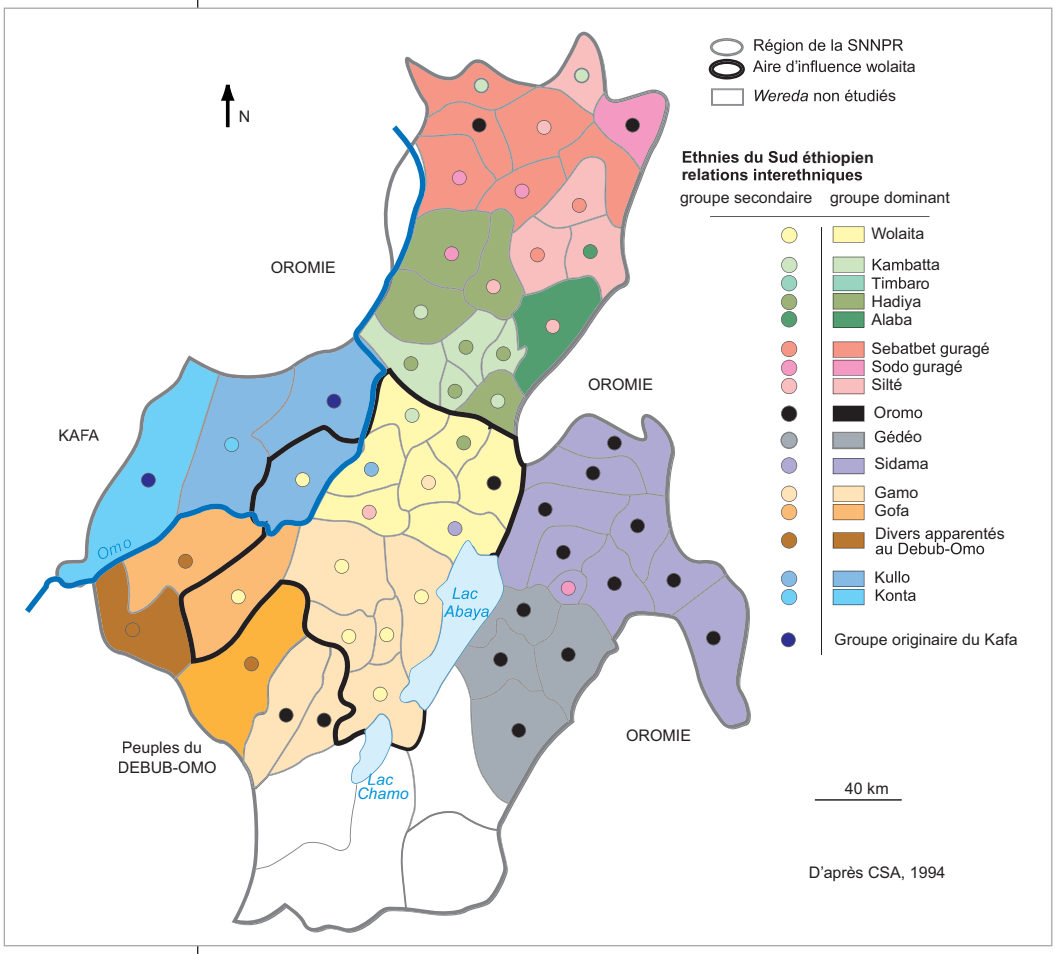


Photo 25 –
De part et d'autre de l'artère principale de Soddo, les maisons et les arbres se mélangent sans aucun respect d'un plan d'urbanisme. Cette artère goudronnée conduit vers Arba-Minch et regroupe l'essentiel des commerces urbains.

Photo 34 – Apparemment très distinctes des exploitations de la *woïna dega*, ces terres sont en réalité organisées sur le même modèle. Seul le contexte climatique des basses terres provoque une réduction de la diversité culturale que l'on observe aux étages supérieurs : ainsi, ces basses terres sont essentiellement des terres à maïs.

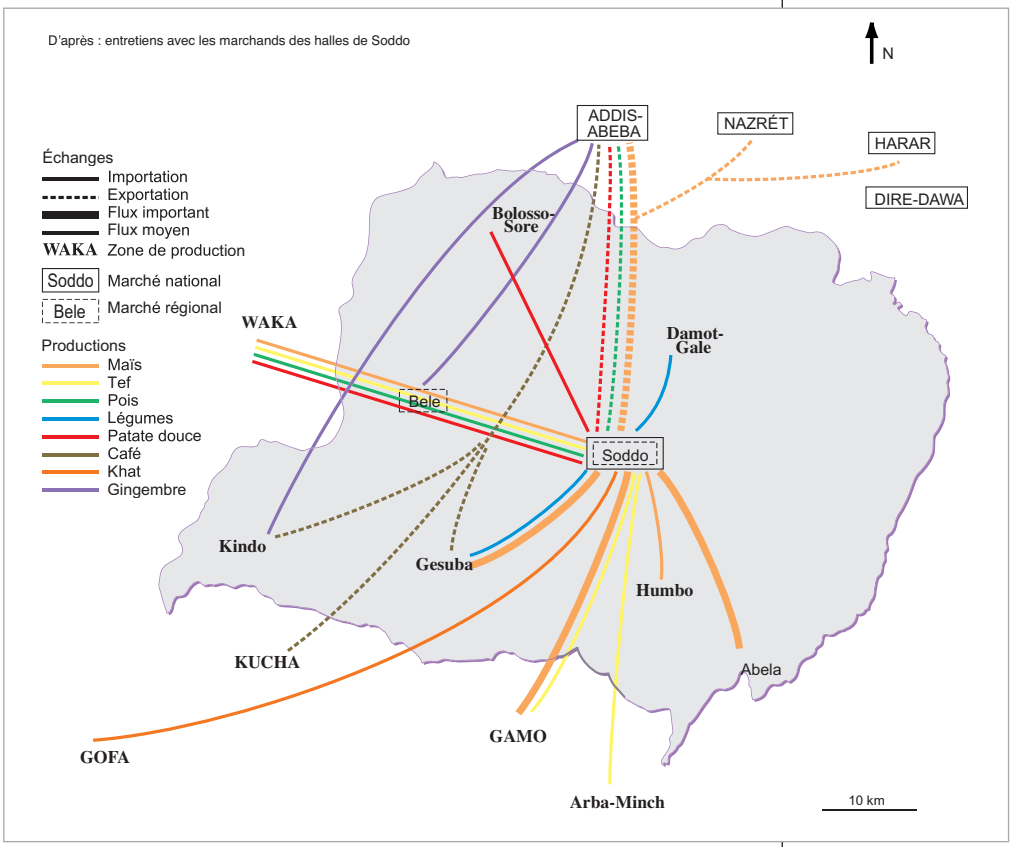


Carte 15 –
Les échanges agricoles wolaita.

Photo 38 –
Plantation de café à Larena (*wereda* de Humbo).
Dans cette exploitation, le café occupe toute la superficie de l'*emeria*, la plantation d'enset se réduit à une mince ceinture de la plantation caféière, on remarque d'ailleurs combien les plants d'enset sont jeunes et peu développés à l'inverse de ceux de café.

Photo 41 –
Pépinière et plantation d'enset sur le versant sud-est des monts Kindo. À la fin du mois de mars 2000, les seules feuilles restantes sont totalement desséchées et les autres ont déjà été consommées.

Les pratiques communautaires qui sont un des piliers de l'économie rurale wolaita reposent dans une large mesure sur le recours à une entraide entre voisins, davantage qu'entre parents. Le recours privilégié à des entraides de voisinage permet d'avoir accès à des réseaux relativement étendus, au contraire de la famille qui, même comprise dans sa plus vaste acception, limite et confine les occasions d'assistance. Les différentes formes d'entraide villageoise déterminent les modalités des travaux agricoles, comme dans le cadre des *kotta*, associations entre paysans qui reposent sur la culture commune d'une parcelle ou la possession en commun d'un animal. Le *kotta* sur la terre (*share-cropping*) illustre particulièrement bien l'échelle locale des relations sociales : les contractants soulignent qu'ils changent de partenaires régulièrement, à chaque saison culturale et que le recours aux voisins multiplie ainsi les possibilités d'accords.

De fait, 82 % des personnes qui pratiquent un *kotta* ont recours à des voisins avec lesquels ils n'entretiennent pas nécessairement des rapports privilégiés. Les cas de mésentente mettant fin à de tels contrats sont d'ailleurs très nombreux. Le partage des ressources entre voisins dispense les contractants, et notamment le laboureur, de parcourir de longues distances pour cultiver le champ qui lui est alloué. Ce souci de réduction des durées de déplacement est une contrainte indirecte de l'intensivité en travail nécessitée par l'agriculture wolaita, qui ne permet pas à un homme de travailler en même temps deux parcelles très éloignées l'une de l'autre. L'augmentation récente de l'intensivité en travail laisse à penser que le recentrage de l'espace agricole sur l'espace de proximité est également récent. Au XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle, certains paysans travaillaient encore deux parcelles, l'une dans les hautes terres et l'autre dans les basses terres et ce, sans avoir nécessairement recours à des formes de métayage (tenures à part de fruit) ou de salariat agricole.

Lorsque les entraides agricoles se déroulent sur de trop petits espaces, elles ne permettent pas aux paysans de se dégager des contraintes locales : des espaces trop densément peuplés rendent ainsi le recours au *kotta* problématique. Forcés de demeurer confinés dans leur voisinage, les paysans ne peuvent guère échapper aux inconvénients qui en découlent. M. Le Pommelec (2000 : 58) s'étonne ainsi que les paysans ne font pas davantage usage des *kotta* pour mettre en culture des terres aux qualités agro-écologiques différentes de celles qu'ils cultivent habituellement. Conscients de l'utilité d'exploiter au mieux les variétés écologiques qui s'offrent à eux, les pay-

sans ont recours à des formes de prêt et de gardiennage du bétail se fondant sur des réseaux familiaux. Le pourcentage de personnes ayant recours à une entraide familiale pure s'élève à 40 % dans le cadre du *kotta* d'élevage, au lieu de 20 % dans le cadre du *kotta* sur la terre. Le recours à l'entraide familiale est ainsi motivé par les avantages que les paysans retirent de cette mixité spatiale, promesse d'herbe et de pâturages. Elle traduit surtout un désir de minimisation des risques par le biais d'une association plus sûre. Combien de propriétaires se sont en effet plaints d'avoir perdu un animal, dans ce qu'ils supposaient être une maladie, en fait providentielle pour leur partenaire ! Le recours familial témoigne donc avant tout d'une peur des vols.

L'espace agricole se réduit donc à un espace de proximité, ce qui n'est pas le cas de l'espace familial, beaucoup plus étendu. En effet, le caractère patrilocal de la résidence n'empêche pas la dispersion des familles du côté maternel (dispersion sans intérêt agricole puisque l'accès au sol ne peut passer par les femmes). En outre, les déplacements de population provoqués à l'occasion de la Réforme agraire se sont traduits par un éclatement spatial des cellules familiales et ce du côté paternel également.

Les alliances matrimoniales wolaita qui configurent l'espace familial dépassent le niveau local. À l'inverse, par exemple, des échanges matrimoniaux gamo qui se déroulent uniquement au sein du *dere* et plus souvent d'ailleurs dans les communautés plus réduites que sont les aires de voisinage (Freeman, 2002 : 60). Et pourtant, l'espace social wolaita dépasse peu le cadre de la localité et se contente de mettre en relation des *qebelé* voisins par le biais des alliances matrimoniales.

Le *wereda* d'Ofa est particulièrement représentatif de ce fonctionnement en communautés réduites, sans doute du fait de l'important cloisonnement par son relief. La majorité des personnes mariées que nous y avons rencontrées sont originaires du même *qebelé* comme c'est le cas dans celui, particulièrement enclavé, de Tilda-Garbe. Seuls les couples résidant dans le *Settlement Area* de Mentcha témoignent d'origines plus variées, comme il est de règle dans les basses terres.

L'espace où naît la communauté wolaita, dans le mélange des familles, n'est pas un espace clanique. Les réseaux qui permettent à un homme de prendre femme ne sont pas ceux du clan : nombreux sont en effet les maris qui ignorent l'appartenance clanique de leur épouse. Ce sont véritablement des réseaux communautaires, associant plusieurs cellules de

voisinage, qui président à ces échanges. Les alliances se font ainsi sur la base de connaissances plus ou moins informelles ou accidentelles et entraînent l'établissement de relations continues entre deux familles et, par conséquent, entre deux espaces, du fait des pratiques agricoles communautaires. Ainsi naît, sans nécessaire continuité spatiale, l'espace social wolaita.

Seules les formes modernes de peuplement permettent d'échapper à la contrainte spatiale dans les relations sociales en favorisant la mise en relation de personnes d'origines très disparates, voire très éloignées. Les habitants des basses terres sont en effet les seuls, avec les urbains, à composer une population véritablement wolaita et non des communautés rurales, fonctionnant plus ou moins sur le mode de la proximité. La modernité entraîne en effet des formes de peuplement nouvelles qui encouragent de nouveaux rapports sociaux ainsi qu'une nouvelle vision de la mixité wolaita, un peu à l'image de celle que l'on observe chez les populations expatriées.

Les petites communautés de voisinage, plus ou moins structurées par des éléments centralisateurs surimposés depuis la conquête amhara à une organisation paysanne communautaire, font preuve d'une autonomie qui amène à les considérer comme de petits territoires de mobilisation. Il n'est qu'à faire référence à l'organisation territoriale du pays gamo voisin, pour comprendre que ce niveau très local de territorialité est pertinent dans l'aire culturelle ométo, et peut-être ailleurs. Les ressemblances entre le *dere* et les aires de voisinage sont nombreuses. Constituant en effet les territoires des communautés gamo, les *dere* sont dotés d'une grande autonomie politique dans ce groupe ethnique acéphale.

## Verticalité d'un territoire de moyenne montagne

La tradition géographique éthiopienne engage à considérer les différents territoires qui composent le pays comme des organisations verticales et néglige ainsi leur dimension horizontale. Les deux dynamiques sont pourtant complémentaires dans l'analyse de ces territoires de montagne qui sont aussi des régions de la « Grande Éthiopie ».

À l'« empire des hauts » éthiopien, le Wolaita oppose un « territoire du milieu ». Il existe pourtant, à la marge des collines, des catégories d'espaces plus singuliers qui nuancent l'identité territoriale du Wolaita, laquelle ne se réduit pas aux seules collines de moyenne altitude. Les organisations respectives des hautes terres et des basses terres procèdent de dynamiques à l'œuvre dans les terres de moyenne altitude, tout en y étant moins visibles. Les hautes terres, si réduites soient-elles, conservent des pratiques paysannes et une organisation de l'espace plus traditionnelles, alors que les basses terres font preuve d'une plus grande modernité.

Une lecture verticale du territoire wolaita revient ainsi à analyser ces deux extrémités de la montagne selon un axe chronologique : les hautes terres témoignent encore d'une situation territoriale pré-éthiopienne, tandis que les basses terres donnent à voir une totale transformation de ces espaces qui, de wolaita qu'ils étaient, sont devenus éthiopiens à la suite de l'assimilation de mutations spatiales et notamment agricoles. En conséquence, les terres du milieu feraient transparaître une situation intermédiaire, tout à la fois en résistance et en adaptation à ces transformations. Si cette analyse séduit par sa façon de rendre compte de la situation mitigée des collines du Wolaita, elle implique une trop grande linéarité dans cet espace, tout en nuances et en gradations. Certes, une véritable discontinuité spatiale isole les basses terres du reste du territoire wolaita, mais la limite avec les hautes terres est beaucoup moins nette, au point qu'elles ne sont qu'une forme altérée des terres du milieu.

## Les basses terres « modernes »

Les basses terres recouvrent d'importantes superficies dans la vallée du Rift, de l'Omo et le long de la rivière Démié. Plusieurs critères participent à leur singularité dont le plus déterminant est le très faible niveau de peuplement. En comparaison des fortes densités de population dans le reste du territoire, les basses terres se caractérisent par des densités moyennes inférieures à 150 hab./km$^2$ et, parfois, à 50 hab./km$^2$ – voire 10 hab./km$^2$ le long des gorges de l'Omo (carte 3).

Les raisons de ce faible peuplement tiennent certes à l'histoire de ces espaces *daga*, mais surtout à leur condition climatique marquée par une longue saison sèche qui rend difficile la pratique d'une agriculture pluviale et voue ces espaces au pastoralisme – les Arsi y transhu-

maient avant que leurs terres ne soient confisquées pour la mise en place d'une agriculture irriguée. Mais le critère climatique n'est pas déterminant et d'autres facteurs jouent également : paludisme, trypanosomiase et enclavement, surtout en bordure de l'Omo, renforcent la répulsivité des basses terres.

Toutes ces conditions justifient l'inégale mise en valeur de ces espaces au peuplement très sporadique. La dispersion de l'habitat en vigueur dans les étages supérieurs est ici rendue difficile par le faible niveau de peuplement et le maintien d'espaces à demi sauvages. La protection des récoltes contre les animaux sauvages (babouins, porcs-épics) incite les hommes à se regrouper dans ce qui ressemble à de petits villages, comme ceux qui se situent au sud du mont Duguna. Les basses terres sont ainsi les seules zones du Wolaita à présenter des formes spontanées d'habitat groupé. Entre ces villages subsistent de vastes aires inhabitées, qui ne sont pas négligées pour autant puisqu'elles servent souvent de pâture.

Cette faible emprise humaine représente un avantage comparatif déterminant dans la mise en valeur de la périphérie d'un espace plein : une disponibilité foncière et une forte productivité, si originales dans le contexte wolaita, nuancent la répulsivité environnementale de ces zones.

## *La dernière réserve foncière du Wolaita*

Préservées de la forte pression foncière que connaît le reste de la région, les basses terres subissent néanmoins les conséquences de la saturation des espaces centraux. Progressivement occupées depuis la fin des années 1950, elles connurent différentes vagues de peuplement ou de dépeuplement massif qui semblent aujourd'hui prendre fin et se stabiliser. Le discours officiel sur l'état des réserves foncières locales, exprimé dans les bureaux des *wereda*, fait état de la saturation complète des basses terres et déplore la fin des réserves foncières du Wolaita. Il est vrai que la majorité des terres aujourd'hui inhabitées correspond à des espaces incultes, trop pentus ou inaccessibles. Toutefois, les enquêtes menées auprès des paysans et des responsables du *qebelé* de Padjena-Mata font état de la permanence d'un mouvement résiduel d'occupation des basses terres, qui certes libère des terres – phénomène rare dans le Wolaita – mais ne saurait pour autant être considéré comme une véritable réserve foncière du fait, entre autres, de son caractère illégal.

Le peuplement officiel des zones de *Settlement Areas* prit fin dans les premières années de la Réforme agraire. Une deuxième vague d'occupation de ces terres débuta avec la politique de villagisation, en 1981, et se termina entre 1990 et 1991. La sécheresse soutenue de 1984 et la famine qui s'ensuivit eurent pour conséquence de vider les *qebelé* de la *qolla* d'une proportion importante de leurs occupants qui retournèrent en altitude et furent pris en charge par les habitants des hautes terres – ce qui diminua d'autant leur capacité de réponse à la famine. Les retours en altitude s'accompagnèrent de l'abandon de terres et libérèrent donc physiquement des parcelles, qui demeuraient néanmoins attribuées à des « propriétaires » absents. Nous avons ainsi visité des villages totalement abandonnés dans les basses terres de Duguna, où les habitants, n'ayant pu faire face à la sécheresse, à la méningite et à la peste bovine de 1984, avaient déserté les lieux.

Quelques années après la famine, les basses terres connurent un nouveau peuplement. Certains anciens résidants revinrent sur leurs terres, et d'autres paysans ruinés se présentèrent spontanément dans les *qebelé* de la zone afin d'obtenir de nouvelles terres. À cette occasion, l'ensemble des terres désertées fut alors réattribué.

Au cours des années 1990, alors que la pression foncière s'accentuait dans les terres d'altitude, les paysans désireux de s'installer dans les basses terres se firent de plus en plus nombreux et la quasi-totalité des premiers propriétaires en titre, environ 130 paysans, revinrent dans les environs de Bele. Nombre d'entre eux trouvèrent leur terre occupée par des paysans, dont certains avaient reçu l'aval des autorités locales. À la fin des années 1990, « les *qebelé* de développement » du *Settlement Area* de Bele recevaient environ 10 nouveaux venus par an, dont plus de la moitié étaient d'anciens propriétaires. Les conflits qui survenaient étaient alors toujours réglés en faveur des premiers occupants, et les exploitants illégaux, qui ne se considéraient pas tous comme tels, se voyaient allouer une parcelle en périphérie du finage, vers les gorges de l'Omo. Le laxisme des autorités du *qebelé* tolérant des situations illégales que les paysans croyaient voir ainsi officialisées compta pour beaucoup dans la radicalité des conflits qui éclataient lors des inévitables contestations.

Bien que les réserves foncières soient peu étendues à l'échelle du *wereda*, où elles ne représentent que 7 % de la superficie totale, dans le *Settlement Area* de Bele environ la moitié des terres demeure vide. Les espaces périphériques composés de terres caillouteuses plus ou moins accidentées et difficiles à mettre en valeur sont peuplés par de

nouveaux migrants qui se font de plus en plus rares, malgré l'importance des superficies allouées par les autorités du *qebelé*. Aujourd'hui, seuls un ou deux nouveaux arrivants se présentent chaque année dans chacun de ces *qebelé*. Il semble donc que le mouvement de peuplement des basses terres commence à se ralentir considérablement depuis la fin des années 1990.

Cependant, le flux de peuplement vers les basses terres ne s'est pas complètement tari et prend des formes nouvelles, en dépit du manque avéré de terres cultivables. Si les anciens propriétaires, dans leur immense majorité, sont venus réclamer leurs terres, ils ne les occupent pas pour autant et le faire-valoir indirect se développe sur ces espaces semi-pionniers. Les « contrats » et les *kotta* abondent sur ces terres peu productives, même lorsqu'elles ne se situent pas en périphérie de finage. Les nouveaux pionniers connaissent de nos jours une situation encore plus délicate que celle de leurs aînés, puisqu'en préférant un mode de faire-valoir indirect sur une terre meilleure et plus centrale, ils renoncent à la stabilité de leur tenure. Le recours à une mise en valeur indirecte des terres amorce un deuxième temps dans le front de peuplement wolaita, qui semble avoir atteint les limites maximales de son extension.

Ce phénomène est d'autant plus surprenant que les superficies allouées officiellement par le *qebelé* sont très vastes, 5 ha pour trois personnes, alors que les superficies données en contrat ou en *kotta* ne dépassent pas les deux *yok* (0,5 ha) – ce qui permet à leur allocataire légal de multiplier les contrats. Le peuplement de ces terres marginales représente donc une alternative de faible portée à la crise foncière, tant elle est contraignante. Le responsable du *qebelé* de Mundena (Kindo-Koïsha) expliquait ainsi que la majorité des paysans sans terres émigre mais que ceux qui le peuvent restent sur les terres de leur famille – en altitude – et qu'ils sont très peu nombreux à se présenter dans les basses terres. En dépit de la forte pression foncière dans le Wolaita, les terres périphériques en faire-valoir direct demeurent pourtant disponibles. Cela permet de relativiser l'évaluation officielle des réserves foncières qui tient insuffisamment compte des capacités de mise en valeur par les paysans.

Le bureau principal du ministère de l'Agriculture basé à Soddo confirme un rapport inverse entre l'altitude et la taille des exploitations paysannes : les exploitations des basses terres sont 1,8 fois plus vastes que celles des hautes terres (*woïna dega* et *dega* confondues). La moyenne des exploitations de la *qolla* (tous *wereda* confondus, à l'ex-

ception de celui de Damot-Gale) serait ainsi de 2,38 ha, contre 1,26 ha dans la *woïna dega* et 1,3 ha dans les hautes terres. Les données présentées sur la figure 13 à propos de la situation des basses terres à peuplement spontané montrent que les vastes superficies n'existent quasiment que dans cet étage. À partir de 1 500 m d'altitude, les paysans cultivent au maximum 0,5 hectare, tandis que leur exploitation peut atteindre les cinq hectares dans les *Settlement Areas*.

D'après nos enquêtes réalisées entre 2000 et 2001, la taille moyenne des exploitations des basses terres serait ainsi de 2 ha dans les *Settlement Areas* et de 1 ha en dehors de ces zones (rappelons que l'exploitation moyenne d'un paysan wolaita, tous étages confondus, est de 0,45 ha). Pourtant, les basses terres connaissent aujourd'hui un renforcement de la pression foncière, avec les premiers partages des exploitations qui ont composé le front pionnier. En effet, seuls les premiers occupants des *Settlement Areas* conservent aujourd'hui des superficies de 5 ha. Les paysans installés pendant la Réforme agraire reçurent des superficies moindres, variant de 1 à 1,5 ha, et les descendants de ces deux catégories de paysans peuvent désormais posséder des superficies inférieures à 1 ha. Dans les *qebelé* de Mundena les paysans ne cultivent que des superficies de 1 ou 2 *yok*. Ainsi, les basses terres commencent à souffrir de la pénurie foncière qui touche le reste du territoire. Et ce plus particulièrement dans les espaces de peuplement spontané où les paysans ne reçurent pas de très vastes superficies.

Fig. 13 –
Étagement de la superficie des exploitations.

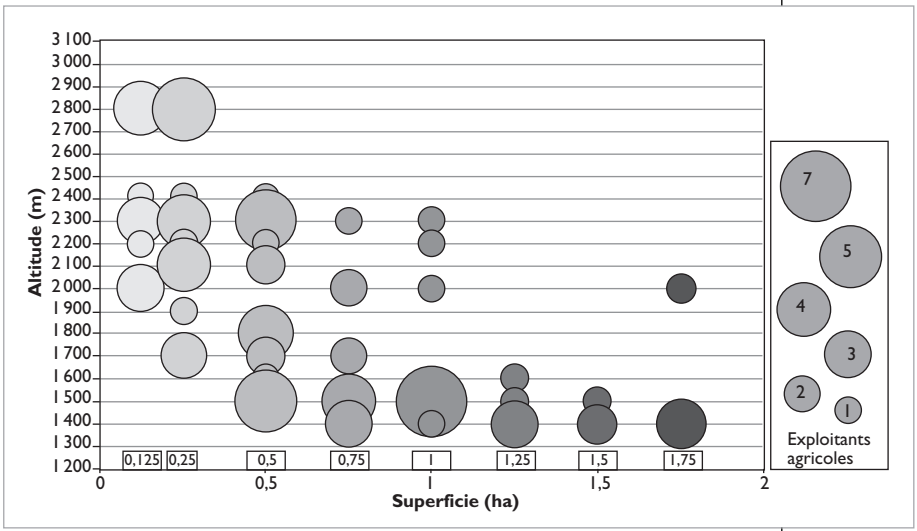

Tabl. 24 – Représentativité des catégories de « propriétaires » fonciers par étages altitudinaux (exprimée en pourcentage de la totalité des exploitants d'un étage).

| Étage | Catégories d'exploitation | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | < 0,25 ha | 0,25-0,5 ha | 0,5-1 ha | 1-1,5 ha | 1,5-2 ha |
| *Dega* | 23 | 59 | 13 | 5 | 0 |
| *Woïna dega* | 14,5 | 57 | 20 | 4,5 | 3 |
| *Qolla* | 14 | 40 | 27 | 12 | 6 |

*Source* : MOA Bolosso-Sore, 2000.

Les proportions similaires de très petites exploitations (< 0,25 ha) dans la *qolla* et la *woïna dega* illustrent bien l'évolution des basses terres (tabl. 24). Et pourtant, en dépit de cette division des exploitations, la *qolla* demeure privilégiée : seulement 54 % des paysans y cultivent une terre inférieure à 0,5 ha, alors qu'ils représentent 72 % du total des exploitants dans la *woïna dega*. Malgré tout, la particularité de cet étage réside plus spécifiquement dans la présence de grandes exploitations, supérieures à 1 hectare, rares sur les hautes terres. La disponibilité de telles superficies labourables modifie le faciès des exploitations qui voient leur *gosha* augmenter considérablement, à mesure que la plantation d'enset se réduit sous les contraintes climatiques.

## *Les terres de l'élevage*

L'espace disponible dans les basses terres permet non seulement aux paysans de cultiver de plus vastes exploitations qu'en altitude, mais il donne également accès à des bois et des pâturages supplémentaires qui modifient le profil des exploitations de l'étage.

Les paysans des basses terres sont de véritables agro-pasteurs et disposent en moyenne de plus grands troupeaux qu'aux étages supérieurs. D'après nos enquêtes en 1998, les paysans des basses terres possèdent plus de gros bétail par exploitation : le nombre moyen de têtes par exploitant était ainsi de 3,85 à 1 400-1 500 m d'altitude, de 2,2 à 2 800 m, et seulement de 1,8 à 1 800 m, là où la pression démographique est la plus forte. Mais en 2000-2001, nos enquêtes aboutissent à des résultats différents, les paysans des basses terres détenant en moyenne 0,7 bœuf et une vache.

Cette importante différence illustre la forte variabilité saisonnière du cheptel des basses terres. En période de faibles précipitations, le

bétail est en général le premier à souffrir de la sécheresse. Or, le relevé de 2000-2001 est intervenu quelques années après une grave sécheresse. Il convient donc de relativiser l'importance numérique de ce cheptel, soumis à des aléas climatiques plus marqués que dans les étages supérieurs, et qui peut donc se réduire considérablement en quelques saisons. Il n'en demeure pas moins que les basses terres possèdent des capacités pastorales non négligeables qui s'expriment en contexte de bonnes précipitations. Les modes locaux de gardiennage des animaux témoignent de l'importance relative du cheptel. En raison de l'importance des troupeaux individuels et à la différence des étages supérieurs, la stabulation nocturne n'est pas pratiquée. Les animaux sont le plus souvent parqués dans des enclos extérieurs pour y passer la nuit. Délimités par les barrières d'épineux, ces parcs reçoivent une fumure abondante que les femmes répandent par la suite dans le jardin de case. À l'exception de ces formes particulières de parcage nocturne, les animaux reçoivent les mêmes soins que les troupeaux des hautes terres et sont toujours confiés aux enfants, plus spécifiquement aux jeunes garçons.

Malgré ces indéniables avantages, quelques inconvénients font obstacle au développement d'une réelle richesse pastorale dans les basses terres. L'environnement épidémiologique est le premier responsable d'une mortalité animale sans doute plus élevée que dans les hautes terres. La prévalence de la trypanosomiase y est relativement importante et les épizooties de peste bovine ne sont pas rares alors que l'enclavement limite l'accès aux soins vétérinaires.

La faible densité de peuplement et le manque de main-d'œuvre constituent également une limite au gardiennage du bétail, et plus particulièrement d'ailleurs à celui du petit bétail qui occasionne plus de dégâts dans les zones de culture. D'après les paysans, l'augmentation des taux de scolarisation provoque une dégradation des pratiques pastorales : les enfants responsables de ces tâches sont moins disponibles et le gardiennage du petit bétail est négligé par rapport à celui des bovins (photo 33).

Enfin, l'environnement climatique limite la pratique d'un élevage plus intensif, la rareté et l'éloignement des points d'eau aggravent la carence en main-d'œuvre et obligent les enfants à parcourir quotidiennement de longues distances. Tous les efforts d'aménagement hydraulique mis en œuvre dans la région n'y changent rien.

Photo 33 – Malgré leur vocation pastorale, les basses terres souffrent comme les autres espaces du Wolaita de la dégradation des conditions d'élevage.

Depuis 1987, l'ONG World Vision installée dans les basses terres d'Abela a engagé une campagne de forage de puits qui a donné de faibles résultats, le seul puits disponible se situant aujourd'hui dans le village d'Abela-Paratcho. Le manque de points d'eau provoque une compétition entre les besoins domestiques et ceux des troupeaux. Malgré un canal de dérivation creusé à l'initiative de Wolde Semaat, les problèmes d'accès aux points d'eau constituent la contrainte majeure à la mise en valeur des terres du Rift. Il faut une heure pour conduire des bêtes d'Abela-Kolchobo à la rivière Bilate, une demi-heure pour se rendre au canal de dérivation et 2 heures pour gagner la ville d'Humbo, laquelle dispose du plus important et du plus sûr point d'eau de la région.

Plus riches en bétail que les étages supérieurs, les basses terres présentent, en dépit d'une pluviosité erratique, de bonnes conditions agricoles. La plupart des paysans y possèdent un attelage complet qui leur permet de labourer de vastes superficies. Les conditions climatiques et la qualité de l'encadrement des *Settlement Areas* favorisent ainsi le développement d'une maïsiculture importante et parfois dominante.

Les exploitations agricoles de la *qolla* se distinguent de celles des étages supérieurs (photo 34 du cahier couleurs) par la grandeur des

parcelles, la faible diversification des cultures et la pratique de cultures pures. Les paysans déplorent la faible diversification de leurs cultures et l'imputent à la brièveté des premières pluies commandant les semis. En effet, pour des raisons pragmatiques souvent liées à leur participation aux programmes de modernisation agricole, le maïs est semé en premier et le nombre d'espèces secondaires plantées est alors directement déterminé par la durée des premières pluies. La sécheresse est également responsable d'une telle orientation agricole : ainsi, la patate douce ne produit pas suffisamment dans le *Settlement Area* d'Abela. Le millet, également cultivé dans les étages supérieurs, constitue avec le coton et le maïs les cultures les plus fréquentes. En revanche, la patate douce pousse dans les parties les plus hautes du *Settlement Area* de Bele, où l'igname, les haricots et le café (en petite quantité) bénéficient d'une plus grande humidité.

Comme ailleurs, les cultivateurs ont recours aux engrais chimiques, la fumure animale n'étant pas suffisante pour fertiliser les parcelles de maïs et de coton – ce dernier reçoit souvent une part de l'engrais acheté dans le cadre du programme Sakasawa/Global 2000. Le modèle d'organisation des exploitations wolaita s'applique mal sur ces marges agricoles : la chaleur et la sécheresse empêchent le développement d'une plantation d'enset, bien que certaines exploitations de la haute *qolla* abritent parfois de petites plantations, et le *gosha* commence donc juste derrière le *toukoul*. Quelques arbres parsèment néanmoins les exploitations, souvent placés en limite de parcelle ou d'exploitation. Parmi ces arbres, il faut mentionner la présence de l'*alako (Shiferaw three)*, qui, comme l'enset, garantit la sécurité alimentaire. L'arbuste résistant bien à la sécheresse, les paysans consomment en période de soudure ses feuilles bouillies. Cette arboriculture est déterminante dans le système agricole des Konso, plus au sud dans la vallée du Rift (photo 35).

En dépit de tous les écarts au modèle d'organisation des exploitations agricoles wolaita, les pelouses centrales des *karya* se maintiennent du fait de leur fonction sociale, alors que le regroupement concentrique des maisons en petits hameaux, qui marque les paysages agraires des hauts plateaux du nord de l'Éthiopie, donne à voir l'état de peuplement du Wolaita, tel qu'il existait sans doute dans la première moitié du XX$^{e}$ siècle – avant que la pression démographique et la division des exploitations ne provoquent la dispersion de la population. Le *basuwa* apparaît également et supporte de petites haies qui sont, ici, les seuls témoins du bocage wolaita. Le jardin de case – *darkua* – se

Photo 35 – L'*alako* comme l'enset est une plante de sécurité alimentaire largement répandue dans le Wolaita.

devine dans quelques exploitations, où il est réduit à sa plus simple expression et parfois mêlé à l'*emeria* en un carré complanté de rares plants d'enset et de quelques plants de maïs. À proximité du *darkua*, les enclos à bovins constituent une spécificité de l'étage.

## Les hautes terres, conservatoire de l'identité

Les hautes terres occupent une superficie beaucoup plus réduite que les basses terres et, bien qu'elles ne se distinguent pas toujours des

espaces collinaires, elles témoignent encore de paysages et de pratiques tels qu'on pouvait les observer avant l'intégration du territoire wolaita à l'empire. Elles se caractérisent en général par des systèmes agraires adaptés à des climats moins chauds et plus pluvieux qui assurent une plus grande diversité culturale. À l'inverse des basses terres, elles apparaissent comme le conservatoire de systèmes agraires strictement wolaita qui, depuis les réorientations agricoles liées à l'intégration, n'ont plus cours dans les autres étages.

Les hautes terres occupent une place de choix dans la mémoire territoriale du Wolaita. Elles accueillent les sites des anciennes cours royales et représentent, du moins dans le cas de Kindo-Halale, le territoire matriciel des Wolaita – et peut-être des Ométo. Aujourd'hui, les descendants de la famille royale tigréenne vivent sur les pentes de Damot, et l'on retrouve d'anciens aristocrates wolaitamalla dans la chaîne de Kindo. Ces hautes terres possèdent une forte valeur symbolique qui les rattache à l'ancien territoire du royaume wolaita. Dans une certaine mesure, elles forment un espace historique, à l'image de l'« empire des hauts ». Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui ce conservatoire de l'identité première du Wolaita se modifie et intègre peu à peu l'espace éthiopien.

Les systèmes agraires des hautes terres du Wolaita ressemblent beaucoup aux reconstitutions que l'on peut faire de ceux du XIX^e^ siècle. Les systèmes culturaux sont assez diversifiés, la gestion de la fertilité repose encore principalement sur un apport de fumure organique ou animale et la pression foncière semble moins importante qu'ailleurs.

En réalité, cette dernière se manifeste différemment dans les hautes terres, car si les superficies des exploitations sont inférieures à la moyenne régionale, les communaux perdurent et servent à la fois de bois et de pâturages. Les conditions topographiques accidentées expliquent ce double phénomène. Les pentes suffisamment planes et continues pour accueillir des exploitations agricoles sont rares et, de fait, ces dernières sont très souvent inférieures à 0,5 hectare sur les pentes de Damot, et en moyenne de 0,34 hectare dans les hautes terres de Kindo. Les paysans du *qebelé* de Wereza (Ofa) estiment que la superficie maximale d'une exploitation s'élève à 0,75 ha dans ce *qebelé* qui comptait, lors du dernier recensement de la population de 1994, 972 familles. De même, nous avons vu que 82 % des paysans résidant dans la montagne de Bolosso-Sore cultivaient une exploitation inférieure ou égale à 0,5 ha, et que 23 % ne possédaient pas plus de 0,25 ha.

Les caractéristiques topographiques en altitude interdisent la plupart du temps la pratique d'une agriculture à l'araire et les paysans sont contraints, comme au XIXe siècle, à cultiver les sols à la houe. Les instruments aratoires les plus fréquemment utilisés se composent de grandes griffes à deux ou trois doigts (l'*aylia* et la *forkia*) utilisées pour le labour, le buttage et la récolte des tubercules. Les paysans utilisent également une petite griffe à deux pointes pour le désherbage.

Les fortes pentes favorisent une érosion régressive contre laquelle les paysans luttent par la mise en culture permanente des terres et l'édification de banquettes destinées à limiter le lessivage des sols et à piéger les particules de terres emportées par le ruissellement (photo 36). L'adoption de cette technique de lutte anti-érosive introduite par l'ONG irlandaise Concern témoigne de l'ouverture des hautes terres aux influences extérieures et permet de relativiser leur degré d'enclavement.

Photo 36 –
Les techniques de lutte anti-érosives enseignées par les ONG sont faiblement diffusées dans le Wolaita et ne se retrouvent que dans des espaces particulièrement bien encadrés par ces acteurs du développement, ici les versants sud du mont Damot.

Les contraintes topographiques empêchent l'organisation des exploitations sur le modèle des autres étages, surtout de la *woïna dega* et favorisent leur morcellement. Le *toukoul* se retrouve au cœur du domaine agricole dont les champs s'organisent selon les possibilités topographiques, indépendamment de la géométrie ou du gradient de répartition de la fertilité. Les espaces non défrichés des versants les plus pentus bordent ainsi les replats gagnés par les champs, et les limites de l'exploitation se lisent mal dans le paysage.

Les communaux ne manquent pas à cet étage, les prairies d'altitude comme les forêts alpines claires constituent de riches pâturages pour le bétail, ce qui n'empêche pas les paysans de pratiquer, comme ailleurs, la pâture sur champs récoltés avec le petit bétail. Dès lors, les pelouses du *karya* n'ont pas de raison d'être économique ; de même, leur utilité sociale est fortement compromise du fait de la dispersion du peuplement et de l'éloignement des maisons les unes par rapport aux autres.

Si l'espace du *karya* n'est pas toujours bien représenté, les divisions internes de l'exploitation agricole le sont. Le jardin de case existe toujours, mais la symbolique du devant et du derrière n'est plus guère respectée.

Les parcelles des exploitations sont beaucoup plus petites que celles des basses terres et présentent une plus grande diversité culturale. L'enset occupe une place prépondérante dans ces systèmes agricoles. L'ampleur et la maturité des plantations traduisent le rôle spécifique joué par cette plante dans le régime alimentaire des hautes terres : elle y constitue la première culture vivrière et fait l'objet d'une consommation régulière tout au long de l'année.

Le système cultural, qui fait alterner la culture des pommes de terre en petite saison des pluies et une céréale (blé ou orge) en grande saison des pluies, est très représentatif de l'agriculture des hautes terres. Après deux ou trois ans, la céréale est remplacée le temps d'une saison par la culture de la fève ou du pois ; et, tous les six à sept ans, l'exploitant peut décider de la mise en jachère d'une parcelle jusque-là exploitée en continu. M. Le Pommelec (2000 : 71) observe cependant que cette rotation culturale ne peut être mise en place que sur des parcelles présentant « un bon potentiel agricole », c'est-à-dire peu pentues, proches des exploitations et éloignées de la lisière forestière, qui abonde en nuisibles de toutes sortes. Les zones à faibles potentialités agricoles sont plutôt dévolues à la culture d'une variété locale d'orge, avec jachère.

Le recours à la jachère résulte à cet étage d'une pénurie saisonnière de main-d'œuvre qui réduit la mise en valeur des parcelles. Par ailleurs, l'impossibilité d'un recours à l'araire attelée sur certaines parcelles trop pentues démultiplie l'ampleur des travaux agricoles, surtout sur des sols lourds et humides, et accentue cette pénurie. Très manifeste sur le mont Damot, elle est renforcée par l'émigration des jeunes hommes comme charpentiers ou menuisiers, trouvant plus avantageux de travailler à Soddo. Il est probable que les activités non agricoles, développées par les paysans, découlent directement du maintien des espaces forestiers et notamment des nombreuses bambouseraies qui parsèment ces montagnes humides.

Enfin, il semble que les contextes climatique et économique actuels réduisent la diversité culturale des hautes terres agricoles : les fèves et les pois qui sont cultivés depuis longtemps pour leurs « capacités améliorantes » sont de moins en moins productifs et peu à peu abandonnés par les paysans séduits par les nouveaux paquets technologiques.

La tendance à l'homogénéisation culturale est pourtant contrecarrée par les différents agents du développement agricole qui encouragent la culture des légumes, de jardin de case ou de plein champ. Carottes, choux et condiments divers agrémentent aujourd'hui les exploitations des hautes terres bien drainées du Wolaita. De nombreux paysans, vivant entre 2 000 et 2 400 m sur la partie haute de la *woïna dega* qui sépare les villes de Soddo et de Boditi, peuvent pratiquer de telles cultures. En revanche, ce maraîchage à destination des villes est moins développé dans les hautes terres enclavées de Kindo.

Apparaît ici un principe de distinction fort entre les montagnes de Kindo et celle de Damot : le degré d'ouverture ou, au contraire, d'isolement de ces espaces est sans rapport avec la structuration verticale du territoire. Du point de vue de l'enclavement, les hautes terres de Damot ressemblent davantage aux basses terres d'Abela, très bien encadrées et assez bien desservies, qu'aux monts Kindo. De plus en plus, le mont Damot devient une ceinture maraîchère de Soddo et, à terme, de Boditi. Arrière-pays de Soddo, le mont Damot représente également son château d'eau, ses réserves forestières, et un bassin de main-d'œuvre important.

Les monts Kindo forment un ensemble relativement homogène. Anciennement regroupés dans le même *wereda* de Kindo, la limite administrative qui les sépare désormais sur la ligne de crête n'a que

peu de sens. La plupart des montagnards de l'Ofa ont en effet une aussi bonne connaissance de Bele que de Gesuba, où ils devaient s'acquitter du versement de leur taxe sous le règne de Haïlé Sellassié. Si les versants qui bordent la ville de Gesuba sont bien reliés à ce petit débouché urbain, les espaces qui composent l'essentiel de la chaîne montagneuse sont réellement enclavés. La pointe que dessine la confluence de l'Omo et de la Démié constitue un espace enclavé, davantage articulé au territoire gamo qu'au reste du Wolaita.

## Centres et périphéries du Wolaita

Le territoire wolaita se construit dans l'emboîtement de différents espaces : les exploitations paysannes, les terroirs communaux et les régions naturelles. Mais l'existence de « régions géographiques » reste à démontrer dans ce territoire relativement homogène. En l'absence de données très localisées nous envisagerons les *wereda* comme possibles « contenants » d'une réalité régionale. D'une part, parce que ces échelons administratifs sont des cadres déterminants dans l'organisation de l'espace éthiopien, et tout particulièrement du Wolaita qui s'est un temps réduit à la somme de sept *wereda* – lorsqu'il appartenait à la zone du Semen-Omo. D'autre part, parce que la délimitation des *wereda* reprend, peu ou prou, les délimitations des anciennes subdivisions du royaume wolaita et que l'ancienneté de leur tracé a pu provoquer des discontinuités spatiales. Il faut aussi reconnaître que cette échelle est celle qu'utilisent les différents agents de l'État éthiopien pour collecter des données et qu'elle s'impose pour des raisons méthodologiques (tabl. 25).

Tabl. 25 – Critères de régionalisation dans le Wolaita.

| **Critères** | ***Wereda*** | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Bolosso-Sore | Damot-Gale | Soddo-Zuria | Damot-Woyde | Humbo | Ofa | Kindo-Koïsha |
| Ha cultivé par exploitant | 1,1 | 0,75 | 0,8 | 1,2 | – | | 1 |
| Nombre de bovins par exploitant | 1,1 | 2,2 | 2,7 | 2,5 | – | 3,2 | 1,9 |
| Taux d'urbanisation | 7 | 6 | 18 | 2,4 | 2,8 | 2,6 | 2,5 |

Le niveau de la pression foncière constitue le principal déterminant spatial du territoire wolaita. La répartition des densités de population (carte 3) souligne une opposition nord/sud qui, sans être tout à fait une discontinuité spatiale, n'en est pas moins constitutive d'une régionalisation du Wolaita. Sur ce critère, le Nord (Damot-Gale et Bolosso-Sore) très dense s'oppose au Sud (Humbo, Ofa et Kindo-Koïsha) plus lâche. La situation intermédiaire de Soddo-Zuria incite à considérer cet espace de façon tripartite, en nuançant l'opposition nord/sud.

> **D**u fait de l'étagement de ce territoire, l'existence de quelques *qebelé* très faiblement peuplés ne signifie pas nécessairement l'appartenance à un espace de type méridional, comme le confirme la situation de Bolosso-Sore. Seule la forte représentation de *qebelé* faiblement habités est un signe irréfutable de la « méridionalité » du peuplement. Le *wereda* d'Humbo compte ainsi 23 *qebelé* occupés par moins de 250 hab./km$^2$, dont 12 avec des densités inférieures à 150 hab./km$^2$. En revanche, la présence, même en petit nombre, de *qebelé* très fortement peuplés (densités supérieures à 750 hab./km$^2$) témoigne du caractère « nordique » de ces espaces.

La pression démographique a en outre des incidences sur d'autres critères secondaires qui permettent de mieux rendre compte de la situation des espaces agricoles. La superficie cultivable par exploitant, exprimant la pression foncière théorique, fait bien apparaître la distinction entre hautes et basses terres. Lié à la disponibilité en pâturage, le nombre de bœufs par exploitant traduit également l'état de la pression foncière, mais il rend également compte d'une richesse paysanne qui ne se réduit pas toujours à la possession de terres.

Le degré d'ouverture des espaces constitue le second critère permettant une régionalisation du Wolaita. Il apparaît dans le tableau 25 à travers les taux d'urbanisation. De ce point de vue, les faibles taux dans les *wereda* du Sud rendent bien compte du fort enclavement de ces régions. Bele et Humbo se situent pourtant sur des axes de circulation majeurs : les deux routes qui mènent à Arba-Minch et à Jimma.

La région Nord, densément peuplée, souffre d'une réelle pénurie de terre et de la rareté du bétail. Ne disposant pas de basses terres, elle connaît un état de saturation foncière important. En revanche, cette région assez bien urbanisée est ouverte depuis longtemps sur les régions kambatta et hadiya ; la route passant par Hosaïna et Soddo fut pendant longtemps le seul axe desservant le Wolaita. Les paysans de la zone frontalière fréquentent volontiers les marchés hadiya et kambatta. Mais cette ouverture sur des espaces guère plus dynamiques n'entraîne que de faibles retombées économiques.

À l'opposé, les régions du Sud, longtemps enclavées, moins peuplées et disposant de terres dans la *qolla* représentent paradoxalement des régions plus riches. Les axes de circulation majeurs constitués par les routes goudronnées en direction de Jimma et d'Arba-Minch assurent d'importantes possibilités de développement pour les campagnes mais également pour les villes.

Seule la région centrale de Soddo dynamise véritablement l'ensemble du Wolaita. L'extension urbaine de Soddo le long de la route conduisant à Humbo favorise l'intégration des *qebelé* encore peu peuplés au sud du *wereda*. Humbo se présente ainsi comme un satellite de la capitale, au même titre que Dalbo et que Bekulo-Sanyo. C'est d'ailleurs sa rapide accessibilité depuis la capitale qui la fit choisir comme marché à bétail.

Toutefois, l'étendue du rayonnement de Soddo ne couvre pas la totalité du territoire et certains espaces échappent à son influence ; ils forment les périphéries du Wolaita, qu'il s'agisse de basses terres ou de zones enclavées. La situation de Dana Alembo est exemplaire de la faiblesse des activités économique ou sociale en périphérie. La maîtrise de l'amharique, le parcours scolaire, l'éloignement vis-à-vis du centre (en distance, mais surtout en durée), l'absence de pratique d'une activité secondaire sont autant de critères qui témoignent de l'isolement et de la marginalité de ces espaces.

> **D**ana Alembo vit sur la terre de ses ancêtres à Zabata, à deux heures de marche au sud de Bele. Il n'a jamais quitté sa région, voyage peu et ne connaît vraiment que le *wereda* de Kindo-Koïsha. Il a aujourd'hui une cinquantaine d'années et n'est allé à Soddo que deux fois dans sa vie : la première quand il était jeune pour acheter des calebasses et la seconde, il y a une dizaine d'années, pour acheter des vêtements. En général, il fréquente plutôt le marché de Bele et les petits marchés locaux sur lesquels il vend, à l'occasion, de petites quantités de maïs ou de café. Ni sa femme ni lui-même ne pratiquent une activité secondaire qui pourrait les conduire à la fréquentation d'autres marchés. Orthodoxe, il ne fréquente que l'église proche de son *qebelé* et n'a jamais assisté ailleurs à aucune cérémonie. Sa femme est, comme lui, née dans ce *qebelé*, où sa fille est mariée. Évidemment, personne dans sa famille ne parle amharique !

Si certains espaces des basses terres bien équipés, les *Resettlement Area*s notamment, font preuve d'une bonne articulation au reste du territoire, d'autres souffrent davantage de leur situation périphérique. La qualité de la desserte des transports publics permet d'avoir une vision plus globale de ces périphéries (tabl. 26).

| **Destination** | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Moyenne | Durée du trajet |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Areka | 7 | 10 | 5 | 5 | 4 | 8 | 5 | 44 | 2 h |
| Boditi | 10 | 14 | 16 | 6 | 10 | 12 | 8 | 76 | 30 min |
| Bedessa | 3 | 3 | 1 | 1 | 3 | 2 | – | 14 | 2 h 30 min |
| Humbo | 8 | 8 | 4 | 6 | 5 | 9 | – | 40 | 1 h |
| Bele | 3 | 3 | 3 | 4 | 4 | 2 | – | 19 | 3 h |
| Gesuba | 12 | 4 | 5 | 6 | 6 | 10 | – | 43 | 3 h |

*Source* : Transport and Tourism Office, Soddo, 2000.

Tabl. 26 – Fréquence des bus au départ de Soddo.

Les basses terres du Rift et de l'Omo, respectivement desservies par les villes de Bedessa et de Bele, sont peu attractives et ce même les jours de marché de plus grande affluence. À l'inverse, la ville de Gesuba dont l'*hinterland* fait pourtant preuve d'un réel isolement paraît plus avantagée. Peut-être faut-il y voir la marque de sa situation au débouché du pays gamo. Le nombre élevé de bus vers Gesuba, le lundi, jour de marché, témoigne de l'importance de ce marché local dans le commerce de bétail ou la vente de produits textiles… autant de spécialités gamo.

L'axe Soddo/Boditi représente l'une des zones les plus actives en terme de flux de personnes comme de marchandises, sans toutefois que Boditi ne corresponde à un marché important. En réalité, la proximité de Soddo pour les habitants de Boditi incite les habitants de cette région à se rendre plus fréquemment dans la capitale, comme c'est le cas pour Humbo qui présente sur le tableau 26 les signes d'une attractivité un peu exagérée.

En complément des critères de densités de peuplement, les polarisations urbaines permettent d'introduire des nuances au sein d'un espace agricole largement homogène sur les collines du Wolaita. Les limites administratives ne rendent que très grossièrement compte d'une régionalisation, la région centrale, par exemple, ne coïncidant pas tout à fait avec le *wereda* de Soddo-Zuria.

## Le Wolaita : une région d'Éthiopie

Du point de vue fonctionnel, la reconnaissance de la singularité territoriale wolaita est loin d'être évidente. Les échanges et déplacements des hommes qui structurent l'espace se font sur le mode de la proximité et les régions frontalières entretiennent autant de relations avec

des régions non wolaita qu'avec d'autres régions wolaita. L'absence de frontières/barrières du Wolaita pose à nouveau la question de l'existence même du territoire. Selon J. Bureau (1994 : 503), le Wolaita ne serait qu'une partie d'un vaste territoire ométo, davantage compris comme aire culturelle que comme territoire politique. Il existe ainsi un territoire de mobilisation du nord de l'Omo, animé par des relations d'échanges ne se limitant pas toujours à des relations de proximité et n'associant pas seulement des peuples ométo. Les habitants des monts Kindo faisaient, par exemple, appel à des « faiseurs de pluies » mareko (hadiya) dans la première moitié du XX^e^ siècle.

La diffusion des pratiques et techniques de tissage textile en milieu rural fournit un bon exemple de l'existence de ce territoire de mobilisation omotique et en l'occurrence ométo. La pratique du tissage est relativement ancienne dans la région, où les Gamo en ont intensifié la production dans les années 1960. Ils ont alors érigé cette pratique au statut d'activité à vocation commerciale et non plus simplement domestique, effectuée à temps partiel ou même à temps complet en complément d'une activité agricole (Freeman, 2002 : 38). L'engouement pour le tissage a rapidement gagné les monts Kindo et, d'après nos enquêtes, de nombreux paysans âgés pratiquaient cette activité dans leur jeunesse. Aujourd'hui, l'importance de la pratique diminue considérablement dans le Wolaita mais a gagné les régions voisines de Soddo-Zuria et d'Humbo, lesquelles sont par ailleurs des zones de production du coton, où le filage des fibres est depuis longtemps considéré comme une activité secondaire.

L'ensemble de la région Sud, les trois *wereda* méridionaux et les monts Borroda (en pays gamo) constituent donc, du point de vue de la filière cotonnière, une petite unité régionale composée du marché de Soddo et de son *hinterland* méridional. Les basses terres cotonnières et les espaces ruraux des monts Kindo et Borroda pratiquent une filature et un tissage artisanaux. L'existence d'une « région cotonnière » repose sur l'influence du marché de Soddo et sur certaines complémentarités déterminant les degrés d'articulation entre les espaces.

D'autres phénomènes invitent pourtant à reconsidérer l'existence de ce territoire de mobilisation, notamment l'influence des centres urbains, et tout particulièrement celui de Soddo. De ce point de vue, le Wolaita se définirait comme l'ensemble des espaces sous l'influence de la capitale ou de l'un de ses relais (les sept capitales de *wereda*). Cette lecture du territoire wolaita comme un espace de forte centralisation pose alors la question des espaces échappant à cette influence. Comment considérer les périphéries du territoire ?

La prévalence de l'échelle locale dans les rapports sociaux conduit tout naturellement les gens à considérer que tout voisin est wolaita. Les fortes similitudes culturelles et culturales du Nord-Omo expliquent les confusions qui apparaissent parfois chez les Wolaita résidant en périphérie du territoire et qui ont tendance à considérer des espaces frontaliers, gamo ou daoro, comme des régions wolaita. Les pratiques spatiales de nombreux Wolaita traduisent l'intégration de ces marges dans l'espace d'échange wolaita.

## Le carrefour d'échanges wolaita

L'importance des échanges entre le Wolaita et les territoires voisins témoigne en faveur de l'existence d'un cadre territorial plus vaste dans lequel s'inscrit l'ensemble de ces relations. C'est d'ailleurs en partie sur la base de cette observation que nous avons choisi de retenir l'hypothèse de la région géographique du Nord-Omo.

La nature des relations entre le Wolaita et ses voisins traduit la complexité régionale du Nord-Omo et souligne une opposition bien marquée entre les territoires qui se situent au sud ou au nord du Wolaita. Le Wolaita représente un débouché pour les pays gamo et daoro, alors qu'à l'inverse il utilise le Kambatta à cette fin. À nouveau en position dominante au sein de l'ensemble ométo, il ne fait qu'occuper une situation centrale au sein du Nord-Omo.

Avant le récent développement d'Arba-Minch, le Wolaita constituait un débouché commercial important pour toute la partie septentrionale des pays gamo. Les espaces enclavés mal reliés au gros bourg de Chencha en pays gamo étaient bien intégrés dans les circuits de commercialisation des étoffes en direction de Soddo, plus encore après l'avènement du WADU qui amorça une période de forte attractivité du Wolaita, laquelle parvint même à détourner les Daoro les plus occidentaux de l'aire d'influence de Jimma.

Les relations entre Wolaita et Borroda (groupe gamo) présentèrent un temps une très forte complémentarité (Freeman, 2002 : 39). Dans les années 1960, les Borroda qui, sur l'exemple de leurs cousins Dorzé, délaissaient leurs activités agricoles pour se consacrer pleinement au tissage plus rémunérateur employaient fréquemment, comme ouvriers agricoles, des Wolaita ou les habitants des *dere* épargnés par ces mutations (Abélès, 1978). De fait, les montagnes gamo abritent encore aujourd'hui d'importantes communautés wolaita. Le vaste *wereda* de

Boreda-Abaya, qui longe le lac Abaya et épouse parfaitement la frontière sud du *wereda* d'Ofa, accueillait lors du dernier recensement de la population 10 % de Wolaita (CSA, 1998 : 143).

Pour les habitants de l'Ofa, le Nord du pays gamo est à ce point familier qu'ils le considèrent volontiers comme faisant partie intégrante du territoire wolaita. Aujourd'hui encore, les monts gamo constituent un partenaire privilégié dans les échanges wolaita.

> **L**e marché au bétail de Humbo, plus gros marché animalier du Wolaita, représente un débouché direct des monts Borroda et de la zone gamo du lac Abaya, ainsi que de tout le sud-est du Wolaita. En général, ce marché sert de relais entre le Sud fournisseur et la ville de Soddo ou d'autres marchés secondaires à la frontière nord du Wolaita, tel celui de Guritcho. Au plus fort de la saison de commercialisation du bétail, après les grands abattages de *Mesqel* (septembre), plus d'un millier de bœufs (tous âges confondus) sont présentés sur le marché où plus de 800 têtes sont vendues (estimations du ministère de l'Agriculture, bureaux de Humbo, 1997). Par son important volume de transactions marchandes, Humbo tient lieu de marché pour tout le Nord des monts gamo puisque certaines catégories d'animaux (bœufs, jeunes bœufs, veaux, jeunes bovins et chèvres) originaires du pays gamo y retournent après commercialisation. Ce marché attire les Gamo producteurs ou marchands et ne se distingue guère d'un marché gamo (photo 37).

Photo 37 – Anciennement situé à Zelani, près de Humbo-Abo (le vieux Humbo), le marché à bétail aujourd'hui installé dans la nouvelle ville de Humbo est l'un des plus importants de la région.

Centre de redistribution entre les zones méridionales et septentrionales du Nord-Omo, le Wolaita représente également un débouché important du pays daoro et notamment des *qebelé* les plus orientaux, éloignés de Jimma. Au regard de leur bonne situation foncière, beaucoup de Daoro sont engagés dans la pratique d'une activité commerciale secondaire et consentent à trois jours de marche pour pouvoir mieux valoriser leurs productions sur le marché de Bele, plus accessible depuis la construction du pont. Toutes années confondues, le marché de Bele leur offre une meilleure valorisation des produits que les marchés daoro. En 2000, un verre de tef coûtait deux birrs sur le marché de Waka (*wereda* de Mareka-Gena) et dix sur celui de Bele. Dans les circuits de commercialisation agricole daoro, Bele représente un avant-poste de Soddo, aucune des productions daoro n'étant directement vendue dans la capitale. À l'inverse, les Wolaita fréquentent peu le pays daoro, les émigrés wolaita y sont d'ailleurs peu nombreux : Loma-Bosa (à la frontière de Kindo-Koïsha et de l'Ofa) est le seul *wereda* daoro où leur présence soit significative, estimée à seulement 0,5 % de la population totale (CSA, 1998, vol I, part I : 142). Plus au nord, à la frontière avec le *wereda* de Bolosso-Sore, il n'y a plus aucun contact entre Daoro et Wolaita.

Par l'importance du marché de Soddo, le Wolaita fonctionne également comme une zone de redistribution à plus petite échelle : entre les régions méridionales du Nord-Omo et celles du centre de l'Éthiopie, principalement Addis-Abeba, Nazrét, Harar ou Dire-Dawa. Si les productions animales sont principalement destinées aux marchés du Nord-Omo, les productions agricoles, quand elles ne sont pas consommées sur place, sont exportées en direction du nord. En cela le Wolaita tient toujours son rôle de grenier agricole éthiopien, même si les volumes échangés ont considérablement chuté et varient d'une année sur l'autre. Importateur net en maïs depuis la fin des années 1960, le Wolaita n'exporte que très irrégulièrement et ses exportations sont d'ailleurs rarement liées à des surplus de production. En 2000, les paysans particulièrement endettés durent vendre au printemps leur récolte et le Wolaita exporta donc du maïs ; à l'inverse la seconde récolte (de l'automne) fut conservée mais la région dut alors importer du maïs pendant l'hiver.

Relativement pauvre, le Wolaita constitue néanmoins l'un des principaux débouchés agricoles des produits du Semen-Omo (carte 15 du cahier couleurs). À l'exception de la patate douce partiellement cultivée dans la région de Bolosso-Sore, toutes les productions agricoles

stockées dans les hangars de Soddo proviennent du sud-est du Wolaita, des pays gamo et daoro, ou parfois même du *wereda* de Soddo-Zuria. Les régions nord, plus pauvres, dégagent peu de surplus et s'inscrivent davantage dans l'aire marchande du Kambatta.

En général, les productions wolaita s'écoulent sur les petits marchés et ne sont que rarement stockées dans les grands entrepôts de Soddo, construits du temps du WADU. De nos jours, la capacité de l'agriculture wolaita à dégager des surplus est assez réduite et dépend largement de la production de maïs des basses terres. Le maïs étant par ailleurs la première culture commerciale de la région. L'arrêt de la commercialisation du tef vers les marchés agricoles du nord de l'Éthiopie témoigne de la crise agricole que traverse la région et de son changement de statut évident depuis le début du XX^e^ siècle. Le Wolaita n'est plus un grenier mais un marché agricole qui détourne à son profit la richesse relative des territoires ométo voisins.

La reconnaissance de réseaux ométo dans le commerce agricole est tout à fait surprenante et atteste de l'existence de cette vaste région culturelle dont les parentés linguistiques favorisent l'activité commerciale. Néanmoins, la zone commerciale ométo se réduit aux régions frontalières du Wolaita. L'ensemble des surplus agricoles gofa, par exemple, ne transite pas par le marché de Soddo et est directement vendu à Addis-Abeba. En position intermédiaire dans le Nord-Omo, le Wolaita n'occupe une position véritablement dominante que dans le Semen-Omo, laquelle n'est pas sans rappeler la configuration spatiale de l'ancien empire wolaita.

## L'aire d'influence wolaita

La faible extension du rayonnement wolaita en dehors des limites de son territoire se voit confirmée par l'organisation de son système de transport public qui dessert en plus du territoire wolaita l'ensemble du Nord-Omo (carte 16).

Le transport public est géré en Éthiopie sur la base d'organisations régionales et sous-régionales. La *Southern River People's Transport Association* constitue l'organisation régionale publique de la SNNPR qui se scinde en plusieurs branches basées à Awasa, à Hosaïna, à Chencha, à Duramé et ailleurs dans les villes capitales de la région Sud. L'éclatement territorial et ethnique de la région du Nord-Omo

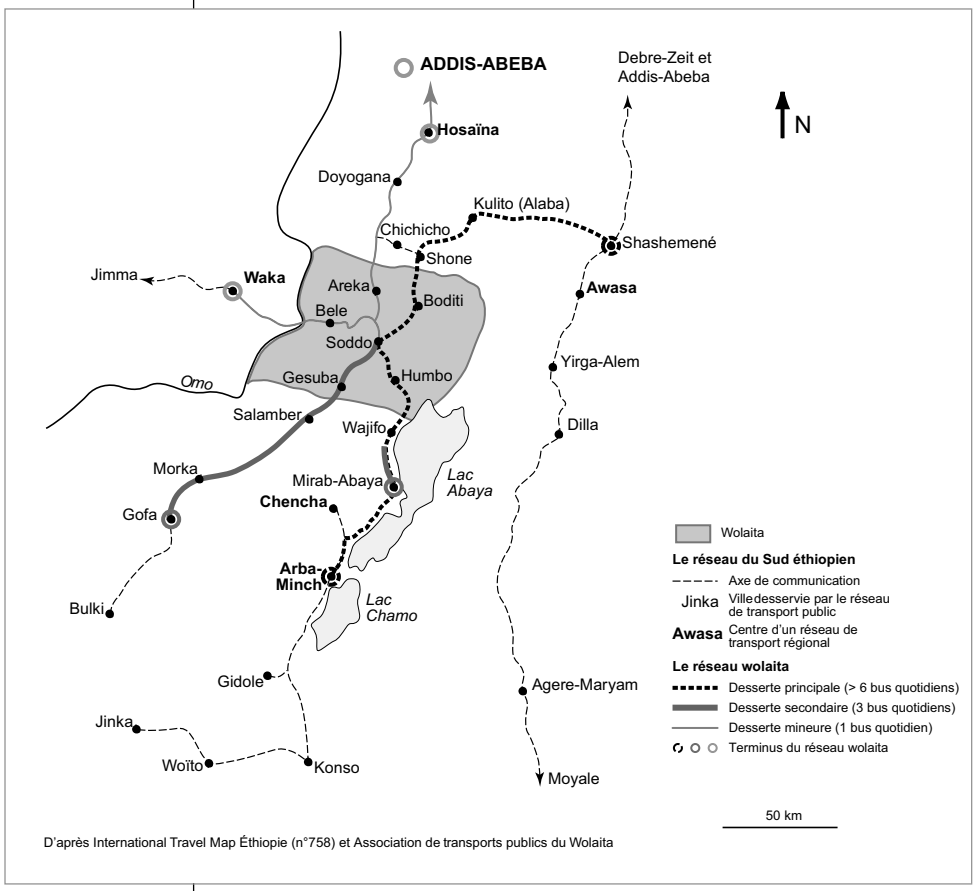


Carte 16 – Le transport public wolaita.

incite à la multiplication des réseaux de transport qui se croisent autour du Wolaita, et qui assurent par leur juxtaposition la desserte des espaces éloignés. L'organisation du trafic régulier dirigée depuis Soddo témoigne de la faiblesse du rayonnement wolaita mais plus encore de la dissymétrie de son aire d'influence dans le Nord-Omo. Le Wolaita privilégie la liaison à la vallée du Rift, les deux portes qu'en sont Arba-Minch et Shashemené recevant les flux les plus importants : 10 bus relient quotidiennement Soddo à Arba-Minch. Le Gamu-Gofa représente ensuite l'espace le plus fréquenté par les Wolaita. En comparaison, on voit aisément combien les pays daoro et kambatta sont négligés. Remarquons également que le pays hadiya dont la traversée est obligatoire pour atteindre Shashemené est mieux desservi que le

pays kambatta. Il est vrai que le niveau de fréquentation dépend en partie de la qualité de la route, laquelle n'a pas toujours relevé d'une politique d'aménagement du territoire strictement wolaita.

Le développement de l'axe Shahemené/Soddo/Arba-Minch s'intégrait dans une politique italienne de mise en valeur de la vallée du Rift. En revanche, l'axe daoro vers Waka, récemment asphalté, renvoie à un autre héritage, d'ordre administratif : le pays Kafa, appartenant à la région administrative Oromiyaa est en effet structuré par une organisation de transport autonome. Les espaces frontaliers au contact de ces deux régions traduisent le faible encadrement d'une ancienne marche, toujours vivace. L'organisation fédérale des équipements publics et notamment des transports qui structurent considérablement les espaces régionaux coïncide avec les limites des régions administratives. Les régions dans lesquelles cohabitent deux systèmes d'équipement publics, sous l'influence de deux administrations régionales distinctes forment les nouvelles marges du territoire éthiopien. Nous gagnerions ainsi à connaître l'étendue exacte du réseau de transport daoro en direction du Kafa, afin de mesurer le degré de pénétration du système wolaita en pays daoro. Cette dissymétrie de l'aire d'influence wolaita s'explique donc par la structuration administrative générale de l'Éthiopie, le Wolaita intégré dans la région SNNPR regarde peu vers l'Oromie, d'autant moins qu'il est attiré par la forte polarité économique de la vallée du Rift.

Le faible rayonnement wolaita provient du relatif isolement des populations paysannes largement préoccupées par des nécessités agricoles peu compatibles avec de longs déplacements. D'autres facteurs pourtant organisent la vie de ces populations rurales et les conduisent sur les chemins de l'ensemble du territoire wolaita : les déplacements marchands, sociaux (principalement familiaux), administratifs et religieux. Fréquents, ces voyages occasionnent de nombreux échanges entre des hommes originaires de régions différentes, participent à une certaine homogénéisation du territoire et forgent par là même l'individualité du territoire wolaita.

Quel que soit le lieu de résidence, les déplacements se font donc essentiellement sur le mode de la plus grande proximité, sans autre considération territoriale. Les ruraux, mus par des impératifs agricoles et par les contraintes d'un mauvais encadrement rural, se déplacent dans le Wolaita et sur ses marges dans un espace qui semble relativement indifférencié à petite échelle. De ce point de vue, les *wereda* du Wolaita ne se distinguent guère des autres *wereda* du Nord-Omo.

Seuls les marchands se déplacent sur de très longues distances et exploitent les différences régionales principalement fondées sur des différentiels de prix. Dans l'ensemble, ils fréquentent les sept *wereda* wolaita ainsi que des régions frontalières.

Enfin, d'autres signes attestent de la réalité du territoire de mobilisation wolaita. Environ 80 % des résidents de l'Ofa et de Bolosso-Sore fréquentent, plus ou moins régulièrement, le *wereda* de Soddo-Zuria et plus spécialement la ville même de Soddo. De tels pourcentages ne se retrouvent pas pour les autres *wereda* qui font preuve d'une attractivité beaucoup plus réduite, ne bénéficiant pas du même niveau d'équipement que Soddo. La capitale fonctionne donc bien comme le centre du territoire. Les Wolaita sont d'ailleurs bien conscients du rôle particulier joué par cette ville, tant au niveau géographique que symbolique.

La structuration actuelle du territoire wolaita est l'héritage d'une longue construction qui prend autant en compte les politiques diverses d'aménagement du territoire que les pratiques quotidiennes des populations, les deux étant d'ailleurs fortement liées. L'ancienneté de cette construction territoriale favorise la stratification d'un territoire dont chacun des niveaux témoigne de logiques particulières de structuration de l'espace. Le déterminisme naturel commande peu l'organisation de ce territoire de montagne qui possède donc une singularité réellement géographique, notamment au regard de sa situation dans l'ensemble régional du Nord-Omo.

Aujourd'hui, ce territoire centralisé et polarisé par les villes, par sa capitale notamment, est bien devenu éthiopien, les relais urbains permettant l'intégration à un espace national englobant. Le Wolaita, territoire d'Éthiopie, n'est pas un territoire culturellement éthiopien, c'est-à-dire amharisé, mais un territoire politiquement éthiopien structuré par les villes. Une compréhension politique de l'espace éthiopien comme la propose J. Gallais (1989) est plus que jamais nécessaire.

# À la recherche du territoire perdu

Partie 3

Le territoire wolaita se construit tout au long du XXe siècle par un double mouvement de résistance aux forces allogènes ou, au contraire, d'adoption de dynamiques nouvelles impulsées par Addis-Abeba.

L'équilibre entre les deux dynamiques semblait jusqu'alors plus ou moins maintenu et les forces wolaita d'organisation de l'espace ne cédaient en rien aux forces éthiopiennes. Depuis la mise en œuvre de la Réforme agraire et le début des années 1980, les forces centrales grandissent et se répandent sur l'ensemble du territoire éthiopien et donc dans le Wolaita dont l'intégration s'accélère. Aujourd'hui, l'équilibre dynamique entre les facteurs endogènes et exogènes semble rompu. La singularité des territoires cède peu à peu la place à une organisation de l'espace partagée par la majorité des régions éthiopiennes et façonnée par un aménagement de l'espace étatique.

Le territoire wolaita entre ainsi dans une crise majeure qui parachève son intégration. Les structures de ce territoire paysan éclatent sous le coup du dynamisme démographique et des impératifs de l'agriculture de marché. Dans cette crise, le Wolaita perd son image de grenier agricole, c'est dorénavant une terre pauvre que l'on fuit. La crise économique provoque une émigration encore mesurée dans ses effectifs mais déjà lourde de conséquences. Tout se passe comme si le territoire perdait les moyens de sa propre survie et qu'il allait les chercher ailleurs. La dépendance du territoire wolaita envers le reste du territoire national est de plus en plus manifeste et signe en quelque sorte le succès d'une intégration territoriale qui parvient à articuler les régions les unes aux autres.

Cette intégration *par la dépendance*, *par la pauvreté* n'est pas sans danger pour la constitution d'une nation éthiopienne. Les tensions foncières ou identitaires qui apparaissent chez les Wolaita sont importantes et participent au maintien d'un nationalisme wolaita toujours vivace. La crise économique ne provoque pas seulement un mouvement d'ouverture sur des bassins d'emplois extérieurs, elle favorise également un repli identitaire. Le discours nationaliste se fait alors d'autant plus entendre que les Wolaita se sentent mis au ban d'un essor économique dont ne bénéficient pourtant que très modestement les régions voisines.

Le territoire, affaibli par une crise rurale qui le contraint à une seconde ouverture forcée, renaît au gré des réécritures de son histoire ou de recompositions administratives diverses. Les différents discours identitaires permettent alors de faire vivre la singularité du territoire qui, dans la réalité, est peu à peu atténuée par les puissantes forces d'homogénéisation éthiopiennes.

< Dans les quartiers de la ville de Soddo, les constructions de style wolaita cohabitent avec des maisons plus modernes.
© S. Planel

# Une campagne en crise : mutations des terroirs wolaita

Chapitre 8

Le constat d'une crise des campagnes wolaita ne se formule pas avec simplicité. Si plusieurs facteurs – retard des précipitations, brusque augmentation des mortalités humaine et animale, disette – abondent en ce sens, ils demeurent difficiles à mesurer et leur existence même ne condamne pas nécessairement la survie des espaces ruraux. Il convient de savoir dans quelle mesure les systèmes agricoles entrent en crise ou peuvent supporter une charge démographique grandissante. L'orientation largement agricole des économies wolaita lie la question de la crise à celle des fortes densités de population : l'explosion démographique, la pénurie foncière, la désorganisation des systèmes agricoles et l'absence d'activités complémentaires à l'agriculture en milieu rural sont sans doute les manifestations d'un surpeuplement régional. Depuis les années 1980, les Wolaita sont frappés par la succession plus ou moins régulière de disettes et autres calamités qui participent largement à leur appauvrissement. Ces accidents de tous ordres entraînent des mutations du territoire et conduisent notamment à un recours massif à l'émigration, qui amorce une révolution proprement territoriale.

Dans un environnement climatique marqué par une forte instabilité pluviométrique, la même situation se répète depuis les années 1970. En 1986-1987, les petites pluies tombèrent en quantité insuffisante. En 1988, la période végétative de la grande saison des pluies reçut de très fortes précipitations, parfois accompagnées d'orages de grêle. En 1988-1989, une épidémie de méningite survint, à laquelle succéda en 1991 une épidémie de malaria (Tegegne Teka, 1994 : 231). En 1997, 1999 et surtout 2000, la soudure printanière fut à nouveau très longue et causa de sérieuses perturbations alimentaires. En juin 2003, les petites pluies

n'étaient pas encore arrivées alors que les paysans avaient déjà semé leur maïs à la faveur des quelques rares jours de pluie qui avaient détrempé le sol au mois de mars. Ce retard occasionna une réduction du volume des récoltes, et bouleversa grandement le calendrier cultural.

Le Wolaita souffre aujourd'hui encore du caractère trompeur de ses paysages qui semblent insensibles aux irrégularités pluviométriques, et dont les bosquets d'eucalyptus et autres plantations d'enset masquent les faillites céréalières. Ces « famines vertes » ne sont que trop rarement prises au sérieux, comme ce fut le cas en 1984. Guebre Michael Kuke nous confia avoir assisté à l'époque à la visite des experts du gouvernement qui ne surent voir dans les paysages wolaita autre chose que le reflet d'une prospérité certaine. Mais la fréquence des épisodes de sécheresse, de famine et d'épidémies qui frappent le Wolaita depuis les années 1980 transforme peu à peu ces campagnes toujours vertes. Les traces physiques d'un dessèchement des sols et celles, humaines, d'un appauvrissement des populations commencent à se lire dans les paysages.

Le renforcement de la pression démographique sur les terroirs provoque une importante réduction des superficies cultivées par exploitant, à laquelle les paysans s'adaptent plus ou moins bien. Cette nouvelle donne foncière entraîne d'autant plus leur appauvrissement que l'agriculture d'autosuffisance évolue vers une agriculture de marché, renforçant la paupérisation des communautés paysannes.

## La révolution démographique

Les diverses révolutions, socialistes et agricoles, qui transformèrent le Wolaita ne furent pas suffisamment importantes pour contrebalancer les effets d'une autre révolution qui secoua, depuis les années 1970, l'Éthiopie, et plus particulièrement le Sud : un accroissement démographique massif et brutal.

L'entrée de l'Éthiopie dans la transition démographique à partir de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, provoqua une croissance de la population sans précédent dans les provinces méridionales. Le cas wolaita permet de bien poser le partage des responsabilités entre les dynamiques d'évolution démographique endogènes et exogènes, notam-

ment celles influencées par des idéaux natalistes partagés par de nombreux acteurs du développement rural. L'histoire démographique du Wolaita est ainsi jalonnée par plusieurs mesures allogènes.

La véritable saignée opérée par les armées de Ménélik II à l'occasion des combats et des razzias diverses accompagnant l'intégration du territoire à l'empire fut le premier bouleversement démographique. Sur une population comptant entre 200 000 et 300 000 individus, la conquête du royaume provoqua la perte d'un dixième de la population. La période qui suivit fut certainement le moment d'une stabilisation démographique et d'une recomposition des effectifs permise par la diffusion de nouveaux modes de vie (urbanisation, amélioration de la productivité agricole…). Mais ce n'est réellement qu'à partir de la période socialiste que le « progrès » gagna plus largement le Wolaita, jusque-là enclavé. Les campagnes radiophoniques d'éducation des populations rurales qui permirent une diffusion rapide de nouveaux comportements hygiéniques, alimentaires et médicaux, ne furent pas sans incidence sur la rapide baisse de la mortalité observée à partir des années 1970 – mais vraisemblablement enclenchée plus précocement. Au début des années 1970, la mise en œuvre du programme WADU et sa bonne pénétration du monde rural dès les premiers temps de son application facilitèrent une modernisation économique qui permit, au même titre que les progrès médicaux, l'entrée du Wolaita dans la transition démographique.

Avec environ 520 000 habitants en 1967 (Recensement impérial, 1968), 980 000 en 1984 et 1 160 000 en 1994 (CSA, 1998), la population doubla en à peine trente ans, sur un rythme proche de celui que connut le reste du pays. L'entrée du Wolaita dans la transition démographique dans les années 1960 se fit brutalement. Les programmes de vulgarisation médicale mis en place par le Derg et les différentes ONG réutilisèrent les canaux de diffusion mis en place par le WADU (notamment les réseaux de coopératives agricoles) et se répandirent aisément dans les campagnes. Si les estimations officielles portent à 2 % la croissance démographique annuelle du Wolaita, de nombreux observateurs s'accordent sur des chiffres supérieurs. Le Wolaita connaîtrait un accroissement démographique plus élevé que la moyenne nationale estimée par le Pnud à 2,4 %, pour la période de 1999 à 2015.

La situation démographique n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire wolaita. Les villes qui favorisent l'évolution des comportements démographiques connaissent une situation transitionnelle un peu plus avancée que les campagnes. Il n'est ainsi pas exceptionnel de rencon-

trer en ville des hommes encore célibataires à plus de trente ans. Alors qu'à la campagne le mariage, qui conditionne l'accès au sol, a lieu le plus tôt possible. Cette différence de comportements maritaux porte en elle une évolution différenciée du nombre d'enfants par foyer ; et non par femme, car celles-ci se marient encore assez jeunes, quel que soit leur niveau d'études. Le recensement de la population de 1994 suggère ainsi une légère différence entre les foyers urbains et les foyers ruraux, mais la nuance est encore faible : de 0,3 enfant (CSA, 1998, Vol. I, Part I : 29). Il souligne également l'importance des foyers de célibataires en milieu urbain, qui y représentent 14 % des foyers contre 5 % à la campagne.

Alors même que la région a entamé sa transition démographique depuis les années 1960-1970, la population présente aujourd'hui encore certaines caractéristiques d'un régime démographique en début de transition. Le maintien d'une fécondité élevée associée à une baisse de la mortalité, et notamment des mortalités infantiles et juvéniles, favorise un fort accroissement.

L'estimation de la taille des familles demeure un des principaux outils de mesure démographique en milieu rural. Dessalegn Rahmato (1992 : 20) ou Dagnew Eshete (1995 : 88) qui ont mené de remarquables études sur la crise rurale dans le Wolaita ne rendent pas autrement raison de la pression démographique. Ce dernier estime, sur un échantillon diversifié de 522 personnes, qu'une famille wolaita moyenne se compose de 10,3 membres, ce que confirme l'étude de Dessalegn Rahmato portant sur 1 956 paysans du *wereda* de Bolosso-Sore interrogés entre 1990 et 1991. Les familles les plus nombreuses se composent de treize membres alors que les plus réduites comptent entre trois et cinq personnes, soit un couple avec un ou deux enfants. Les données issues du recensement de population de 1994 modèrent considérablement l'importance des familles pour la Zone du Semen-Omo, où la famille moyenne ne serait que de 4,7 personnes. Nous pensons toutefois que les données des deux auteurs précédemment cités sont plus fiables. Dans le reste du pays, l'ISF est élevé (5,9 selon une estimation du Pnud pour la période 2000-2005) et ne semble pas diminuer pendant le dernier quart du XX^e^ siècle. Comment comprendre alors les résultats du recensement national qui propose un ISF pour le Semen-Omo de 4,3 enfants par femme (CSA, 1998, Vol. I, Part III : 50) ?

Le maintien d'une forte fécondité et le ralentissement encore modéré de la mortalité, notamment chez les populations adultes, expliquent la grande jeunesse de la population. Les moins de 20 ans représentent aujourd'hui 58 % de la population totale du Wolaita et les moins de 15 ans

un peu moins de la moitié, alors que les plus de 50 ans ne rassemblent qu'à peine 6 % de la population totale (CSA, 1998, Vol. I, Part I : 76-80). L'évident déséquilibre de la structure par âge et la très grande jeunesse de la population constituent un véritable obstacle au développement économique et plus particulièrement à la satisfaction des besoins alimentaires. Cependant, la nette réduction de la première tranche d'âge figurant sur la pyramide (les garçons de 0 à 4 ans ne représentent que 13,7 % du total, contre un peu plus de 18 % entre 5 et 9 ans) laisse entrevoir une possible réduction des naissances.

Bien que l'espérance de vie nationale soit plus élevée pour les femmes que pour les hommes, les femmes de plus de 60 ans représentent 2 % de la population totale alors que les hommes en constituent 3 %. L'écart absolu n'est certes pas très important mais il reste tout à fait significatif pour ces tranches d'âge si peu représentées. Ce constat s'explique par le niveau de pénibilité du travail féminin dans les campagnes wolaita ainsi que par la multiplication des grossesses. La différence est d'ailleurs moins marquée en milieu urbain.

Le Pnud et le CSA font état en général d'une espérance de vie globale assez réduite comme le souligne l'amincissement rapide de la pyramide des âges. L'espérance de vie moyenne du Semen-Omo serait ainsi de 44,2 ans, avec une nette différence entre le milieu rural et le milieu

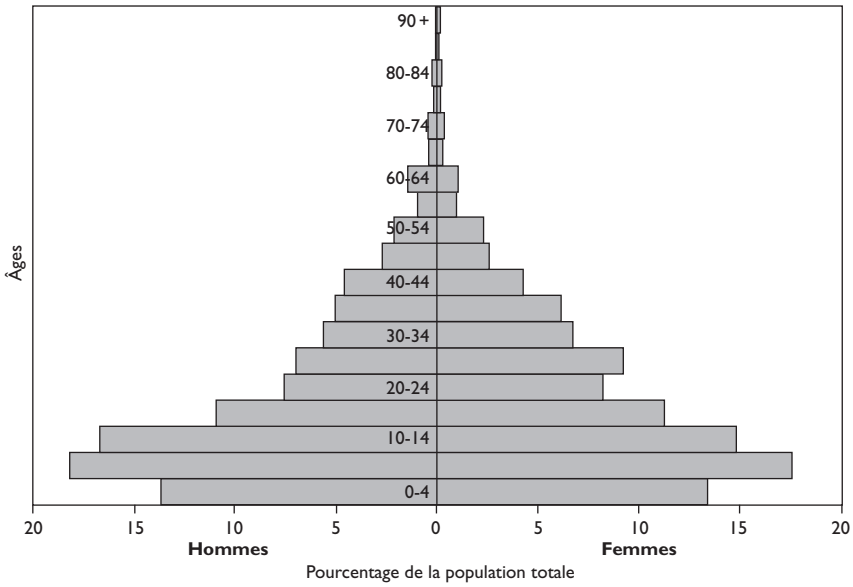


Fig. 14 – Pyramide des âges à Soddo.

urbain où celle-ci atteindrait un âge moyen de 50 ans. Guère enviables dans un pays où l'espérance de vie moyenne était de 47,6 ans en 2003 (PNUD, 2005), ces résultats régionaux s'expliquent en partie par la détérioration de la situation alimentaire dans le Wolaita.

La qualité de l'encadrement rural du Wolaita permet une bonne réalisation des campagnes de vaccinations conduites par les autorités locales du ministère de la Santé et traduit l'efficacité du contrôle de l'État central sur le territoire. Les individus bénéficiant des programmes de vaccinations sont nombreux et notamment les populations en bas âge : les campagnes de vaccination contre la typhoïde permettent de couvrir entre 69 % et 96 % de la population des nouveau-nés de 0 à 1 an du *wereda* de Soddo-Zuria. Moindres dans les autres *wereda* et pour d'autres maladies, ces taux de couverture participent néanmoins au recul des mortalités infantiles et juvéniles. À l'inverse, les programmes de planning familial et notamment ceux qui concernent le contrôle des naissances ne touchent que très faiblement les populations : en 2000, le programme ne toucha que 1,5 % de population féminine du *wereda* de Damot-Gale.

Les obstacles qui s'opposent à une réduction des naissances sont nombreux et l'audience des églises *penté* est sans doute le plus récent mais pas le moindre. Dans un contexte de forte compétition ecclésiastique, ces Églises cherchant à convertir un maximum d'individus sont non seulement hostiles à toute forme de contraception mais incitent très explicitement leurs fidèles à procréer. D'autres arguments viennent s'ajouter à ce dernier pour rendre compte de cette préférence pour une natalité élevée : le système de représentation politique au parlement fondé sur l'importance numérique des groupes ethniques, la valorisation culturelle de la famille nombreuse et le faible niveau d'éducation des populations rurales, notamment féminines, contribuent lourdement à l'explosion démographique.

## La crise foncière

Les déséquilibres économiques qui accompagnent l'accroissement démographique se cristallisent autour du renforcement de la pression foncière qui conduit à une réduction des superficies cultivées par exploitant, laquelle entraîne un dérèglement général des économies domestiques.

Au contraire de l'analyse précédente, la réflexion sur les changements fonciers donne à voir la façon dont les paysanneries wolaita s'adaptent aux changements initiés depuis Addis-Abeba, et comment le territoire se transforme de l'intérieur. Quelle que soit l'origine de la pression foncière, dynamique endogène ou conséquence indirecte de l'intégration, elle représente un élément structurant de l'espace wolaita, un des signes les plus patents de la crise rurale.

Les conséquences de l'accroissement démographique sur la répartition des terres provoquent non seulement une réduction des superficies disponibles par exploitant mais rendent aussi la situation foncière beaucoup plus conflictuelle qu'elle ne l'était auparavant, notamment après les acquis de la Réforme agraire. En estimant que le nivellement des superficies par le bas opéré à partir de 1975 accéléra la dégradation de la situation foncière dans le Wolaita, on observe à nouveau combien les dynamiques allogènes marquent ce territoire.

## Croissance démographique et accès au sol

La pression foncière représente aujourd'hui la plus importante manifestation de l'accroissement démographique. L'augmentation des naissances se traduit irrémédiablement par la division des patrimoines fonciers et entraîne une réduction rapide des superficies agricoles par exploitant. Les agriculteurs de plus de 35 ans exploitent une superficie moyenne de 2,2 *yok*, soit à peine plus d'un demi-hectare. Alors que les exploitations de leur père mesuraient un peu plus de 5 *yok*, soit un peu plus d'un hectare ! La diminution des exploitations entre la première et la deuxième moitié du XX^e^ siècle est donc évidente.

Le rôle exact de la Réforme agraire dans cette diminution de la superficie moyenne par exploitant est ambigu : autant de paysans ont à se plaindre de l'expropriation d'une partie de leur exploitation et autant se félicitent d'un octroi de terre – il faut dire que les expropriations ont concerné des superficies en moyenne plus importantes que celles qui furent distribuées. En dépit de la faible représentativité de nos enquêtes, Dessalegn Rahmato (1984) a amplement démontré les responsabilités de la Réforme agraire dans le nivellement des exploitations par le bas et le rôle des distributions de terre sur la pression foncière. Responsabilités d'autant plus lourdes qu'elles interviennent

dans un contexte de forte croissance démographique. La catégorie des paysans de moins de 35 ans souffre d'une pénurie foncière encore plus importante, avec des exploitations moyennes de 1,2 *yok*, soit à peine plus d'un quart d'hectare (pour une exploitation moyenne, tous âges confondus, de 0,45 hectare). En trois générations, la superficie moyenne par exploitant est donc passée de 5 *yok*, à 2,2 puis à 1,2, soit de 1,2 ha à 0,25 !

> **L**e cas de David Ashango, vulgarisateur pour Farm Africa, illustre cette continuelle diminution des exploitations sous l'influence directe de la pression démographique. Son grand-père, vraisemblablement né une vingtaine d'années avant l'intégration du Wolaita à l'empire, possédait un domaine foncier de 4 hectares qu'il divisa entre ses quatre enfants, filles et garçons confondus. Le père de David reçut ainsi 2,5 *yok*, que David et son frère partagèrent également. Mais aujourd'hui, à l'âge de 60 ans, David a dix enfants dont six fils ! Certes, il a augmenté son patrimoine foncier en achetant trois *yok* de terre à son oncle en 1960 et il peut maintenant léguer à ses six fils 1 hectare de terre, bois et pâturage compris, soit un sixième d'hectare chacun, ce qui reste bien insuffisant. De fait, trois de ses fils vivent déjà à Shashemené et David cultive avec ses fils cadets les terres de son voisin en *share-cropping*.

L'ancienneté de la pression foncière dans le Wolaita interdit de la considérer comme une conséquence de l'intégration du territoire à l'empire. Il n'est pas rare de rencontrer des paysans nés dans la première moitié du XX^e^ siècle qui subirent dès leur jeunesse une situation de manque de terre et durent partager de petites exploitations entre de trop nombreux frères.

> **Z**assa Dafa est né dans les hautes terres de Sadoye (Ofa) dans les années 1940. Marié un peu avant le début des années 1960, il hérita d'une petite part de la concession paternelle : cinq frères se partagèrent 1,25 ha de terre, soit 1 *yok* chacun. Pour faire face à la faible taille de son exploitation, il acheta un *yok* de terre supplémentaire à des cousins éloignés. Aujourd'hui, à plus de 60 ans, il a déjà cédé la moitié de son exploitation à deux de ses fils, mais il possède en tout onze enfants dont cinq fils, et trois d'entre eux réclameront leur terre dans quelques années. En une génération, la superficie moyenne des exploitations de la famille Dafa a donc été divisée par deux. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant que la population est jeune et Zassa a déjà des petits-fils qui réclameront aussi leur part de l'exploitation. Peut-on envisager que dans un avenir proche la troisième génération de cette famille n'ait plus qu'un quart de *yok* à cultiver, soit 1/16 d'hectare ?

La rapidité de la réduction, parfois drastique, des superficies familiales est une conséquence directe du nombre élevé d'enfants par femme

Tabl. 27 –
Taille comparée des familles et des exploitations agricoles dans le Semen-Omo.

| | Taille des exploitations (ha) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | < 0,10 | 0,10-0,50 | 0,51-1,00 | 1,01-2,00 | 2,01-5 |
| **Part des exploitations concernées** | 10,25 | 57,55 | 22,56 | 8,13 | 1,51 |
| **Taille moyenne des familles** | 3,68 | 5,14 | 6,12 | 6,90 | 5,09 |

*Source* : Agricultural Sample Survey, 1997-1998, vol. IV.

qui détruit n'importe quel patrimoine foncier, si important soit-il. Or, l'augmentation du nombre d'enfants vivants par femme, permise par les progrès médicaux et la vulgarisation des campagnes de vaccination, est récente et constitue bien une des causes spécifiques de la crise actuelle. Il est même probable que la faiblesse des superficies cultivées par famille commence à fonctionner comme un régulateur des naissances puisqu'il existe, d'après les données du recensement agricole, une relation proportionnelle entre la taille des familles et celle de leur exploitation agricole (tabl. 27).

Sans prendre en compte l'écart entre les résultats du recensement agricole et ceux issus des différentes enquêtes de terrain, nous observons combien la petitesse des exploitations peut devenir un facteur démographiquement limitant. L'essentiel des ressources alimentaires provenant de l'agriculture familiale, des exploitations inférieures à 0,10 hectare n'assurent plus la subsistance d'une famille nombreuse. Pourtant, rien ne laisse prévoir la réduction des effectifs de population tandis que la faible taille des superficies cultivées s'accentue.

## Héritiers et ayants droit

Un examen attentif des pratiques successorales dans le Wolaita renseigne sur l'urgence de la situation et le caractère endémique et donc alarmant de la pression foncière. Tout le XX^e^ siècle et son cortège de mutations foncières vit la mise en œuvre de nouvelles distinctions dans le droit foncier, plus coutumières que législatives d'ailleurs. La réponse que les Wolaita ont proposée à ces mutations venues de l'extérieur engage l'ensemble de l'organisation sociale puisqu'elle prend une forme juridique. L'ajustement du droit foncier coutumier constitue un aspect original de la souplesse foncière qui caractérise les sociétés rurales africaines (Pélissier, 1995 : 22). Les pratiques légataires tendent aujourd'hui vers le dédoublement d'une même entité juridique

entre deux catégories d'individus : les ayants droit et les héritiers ne sont plus nécessairement les mêmes personnes – processus ayant pour principale fonction de réduire le nombre d'héritiers effectifs. Cette politique aboutit ainsi à la spoliation foncière de plusieurs catégories d'ayants droit.

Les usages successoraux pratiqués dans le Wolaita reflètent et réveillent à la fois les tensions foncières provoquées par la pression humaine. Les catégories d'ayants droit, privés de leurs droits successoraux et n'accédant jamais à l'enviable situation d'héritiers, sont de plus en plus nombreuses. La spoliation des filles est ancienne et acceptée mais celle des fils cadets, plus récente, traduit un dérèglement du système d'accès au foncier. L'histoire de leur accession à l'héritage paternel témoigne de la difficile gestion des ressources foncières dans le Wolaita.

Avant la Réforme agraire, les filles avaient encore le droit de réclamer une partie du domaine paternel et plus particulièrement dans les familles nobles – les autres ayant perdu ce droit depuis longtemps déjà. L'éviction des filles lors du partage des terres procéda d'une double dynamique. La lente aggravation de la pression foncière renforça les inquiétudes familiales quant à la perte du patrimoine foncier au profit de la belle-famille. En l'absence d'héritier mâle direct, les familles privilégièrent donc le legs à des cousins ou à des oncles paternels. En théorie, pourtant, une mère ne peut pas léguer sa part de terre à ses enfants, laquelle doit obligatoirement revenir à la famille de son père, de son clan. La possibilité d'un héritage matrilinéaire n'existait déjà plus au XX^e^ siècle, à l'exception des filles de sang royal ou pour des terres peu convoitées. La petite-fille du roi Tona aurait ainsi hérité de 10 hectares de terre dans le *qebelé* de Dalbo Wegene (Damot-Woyde).

Le danger d'une confiscation temporaire du patrimoine foncier, lorsque les filles font valoir leur droit à l'héritage, effraye suffisamment les garçons pour écarter ces dernières de la succession foncière. Pourtant les pertes ne sont alors pas définitives puisque la terre doit toujours revenir à un membre du clan paternel. Un homme ayant beaucoup de sœurs, par exemple, avait acheté la terre de son père afin de priver ces dernières d'une éventuelle réclamation. Ces pratiques datant du règne de l'empereur Haïlé Sellassié témoignent une fois encore de l'ancienneté de la pression foncière dans le Wolaita.

Durant la période de grande expansion territoriale conduite par les rois tigréens au XIX^e^ siècle, les fils cadets ne possédaient aucun droit sur

l'exploitation paternelle et devaient nécessairement aller défricher de nouvelles terres. Les réserves foncières diminuant, avant même l'imposition de la *pax amharica*, les mœurs évoluèrent et les cadets privés de recours fonciers furent acceptés sur les terres familiales. Aujourd'hui, les successions se font donc en théorie sur un mode égalitaire mais il n'est pas rare de trouver des familles où la part de l'aîné est supérieure à celle des frères cadets. Cette préférence aux aînés est à la fois culturelle – certaines familles *malla* (nobles) continuent de pratiquer le droit d'aînesse pour des raisons de prestige social – et pragmatique. Puisque le père distribue sa propre exploitation à ses enfants et que celle-ci est souvent assez réduite, le premier fils marié, à savoir l'aîné en milieu rural, hérite d'une part de l'exploitation paternelle légèrement supérieure à sa part théorique jugée trop petite. Dans une configuration de cette nature, le père est en mesure d'octroyer une part correcte à son fils aîné sans que cela nuise à la taille de sa propre exploitation. Chaque demande de la part d'un cadet nécessite ensuite un nouveau partage des terres du *gosha* – les plantations d'enset ne faisant l'objet d'aucune redistribution – et menace plus directement l'exploitation paternelle. De telles demandes sont donc souvent découragées et les partages ultérieurs ne respectent pas les superficies dues. Il est ainsi très fréquent de rencontrer des frères ne possédant pas les mêmes superficies, en dépit des nombreuses redistributions internes opérées par les agents du Derg. Certains pères ont reconnu ne pas vouloir donner à leurs jeunes fils la part qui leur revenait de droit pour ne pas fragiliser leurs propres conditions de vie.

> **À** cet égard, le cas de la succession de la famille Tanto est exemplaire et assez représentatif de la situation successorale dans le Wolaita. Né vers 1935, le père cultivait 10 *yok* de terre et avait cinq descendants. Les trois fils aînés, déjà installés sur l'exploitation, reçurent deux *yok* chacun et le quatrième fils n'en reçut qu'un seul. Le père exploite donc aujourd'hui trois *yok* avec sa femme et son benjamin qui recevra un *yok* à sa mort. Les deux *yok* restants seront divisés entre les quatre fils aînés et la mère recevra peut-être une petite partie de l'exploitation, cultivée par ses fils. Le moment du partage de la part restante du père coïncidant avec celui de l'octroi de la part revenant de droit au benjamin, ce dernier ne participera pas à ce premier partage et se trouvera donc spolié d'une partie lui revenant de droit. Les motifs de cette spoliation sont assez obscurs, l'assemblée présente lors de l'enquête expliqua que l'on ne pouvait recevoir deux parts d'héritage en même temps. Ce qui représente un moyen commode de limiter l'importance des legs. Au final, le benjamin n'aura qu'un *yok* de terre, sans doute situé sur les plus mauvaises terres de la portion paternelle, qui ne sont toutefois pas les plus mauvaises de l'exploitation, alors que les trois aînés auront obtenu 2,5 *yok* chacun, en supposant que le

> partage des restes se déroule équitablement. Ce qui ne va pas de soi car dans le partage de la part du père, les oncles paternels peuvent exercer un droit sur le sol. Il faut distinguer l'exploitation du père sur laquelle les fils ont des droits et la parcelle (sa part de cette exploitation) sur laquelle ses fils partagent avec ses frères des droits à sa mort. Il existe aussi des exemples beaucoup plus caricaturaux de la préférence à l'aîné, mais qui sont, de fait, moins répandus. Le plus extrême étant sans doute celui de Tadesse Alala totalement spolié de sa part de l'héritage paternel au profit de son frère aîné qui obtint la totalité du domaine, à savoir deux hectares de terre !

Le respect du droit d'aînesse n'est pas une pesanteur culturelle mais bien la résurgence d'anciennes pratiques permettant de limiter le trop fort morcellement des exploitations. Dans la mesure où le respect des principes égalitaires d'un droit positif imposé par les Italiens ou le Derg conduit à des situations économiquement non viables. Les gouvernements passent mais les droits successoraux demeurent. Nous avons rencontré des familles au sein desquelles sept frères devaient partager une superficie légèrement supérieure à 1,5 *yok* ! N'est-il pas préférable dans ces situations de rechercher d'autres alternatives, voire de rétablir pleinement le droit d'aînesse ? Cette perspective est d'autant plus souhaitable que la situation foncière reste très délicate et que les oncles souvent plus âgés, bénéficiant d'un soutien social plus solide, constituent de redoutables ayants droit. Leur intervention dans les successions est ainsi fréquente dans le Wolaita.

De telles pratiques ne concernent pas les terres privées acquises sous le règne d'Haïlé Sellassié qui ne font l'objet d'aucune coutume, ni d'aucune législation (la propriété privée a été officiellement abolie en 1975). Les propriétaires peuvent les transmettre à leur guise, aucun membre de la famille ne pouvant y faire valoir ses droits. Il semble d'ailleurs que le fait d'hériter de terres de cette catégorie prive les héritiers de faire valoir leurs droits sur les terres familiales. Une nouvelle exception à la règle qui constitue un autre moyen de réduire le nombre d'ayants droit sur les exploitations familiales.

Les modifications conscientes du droit foncier coutumier illustrent la grande capacité réactive de ces sociétés rurales ainsi que l'exceptionnelle aptitude des Wolaita à faire face à la pression foncière. Néanmoins, en imposant trop de distorsions au droit coutumier, elles engendrent des fractures sociales. L'ampleur de la crise foncière du Wolaita apparaît particulièrement dans la nature des terres qui sont ainsi disputées. Il ne s'agit pas de terres mal contrôlées par la com-

munauté, situées en périphérie de terroir sur « des espaces interstitiels entre les terroirs villageois » (PÉLISSIER, 1995) – qui n'existent plus dans le Wolaita – mais au contraire de terres anciennement cultivées se trouvant au cœur des terroirs. Les conflits fonciers n'opposent pas deux communautés différentes ; ils déchirent la même communauté à propos de terres qui se voient dépossédées, non sans heurts, de leurs statuts lignagers.

## Les conflits fonciers

Aujourd'hui, les conflits fonciers portés ou non devant les tribunaux rendent compte de l'état de la pression foncière ; ils sont nombreux et inquiètent les paysans dans la mesure où ils fragilisent les communautés rurales en dégradant les relations sociales et familiales. Leur nombre se multiplie également à la faveur d'une nouvelle pratique correspondant à la vente déguisée du sol : les « contrats ».

La rupture des relations familiales est ainsi souvent occasionnée par une mésentente foncière entre le père et un de ses fils. Il n'est pas rare que celui-ci réclame sa terre alors que le père juge ne pas être en état de la lui céder. Il est vrai que pour de nombreux pères, la nécessité de pourvoir leurs fils en terre se traduit par une brutale et parfois très lourde diminution des revenus agricoles. Ces situations, sans issue, représentent l'une des principales causes de l'émigration.

L'ancienneté de cette situation conflictuelle témoigne à nouveau du caractère structurel de la pression foncière dans le Wolaita depuis au moins la deuxième moitié du XX$^{e}$ siècle. Le cas le plus ancien de litige foncier officialisé par une démarche judiciaire que nous avons relevé dans nos enquêtes remonte à 1967. Il s'agissait d'un frère aîné voulant spolier son cadet en prétextant du non-paiement de la taxe gouvernementale par leur mère, qui résidait sur la terre restante théoriquement destinée au cadet. Ainsi contraint à s'acquitter de la taxe en lieu et place de sa mère, il estimait acquérir par là même des droits sur le sol. Le tribunal le débouta et émit un jugement en faveur du cadet.

Bien que les tribunaux reconnaissent le caractère inaliénable des droits sur le sol paternel, le déclenchement d'une procédure judiciaire se traduit souvent par une perte indirecte de l'usage du sol. Attaquer une partie de sa famille provoque souvent une mise au ban de la communauté rurale qui place le plaignant dans l'impossibilité sociale d'ex-

ploiter les droits qui lui sont pourtant reconnus sur le sol. Ayant fait le choix de la justice officielle contre celui de la justice « traditionnelle » largement influencée par les notables, notamment fonciers, il se retrouve littéralement exclu de la communauté et ne peut bénéficier des aides et arrangements divers que lui permet cette appartenance et qui sont déterminants dans les pratiques agricoles wolaita. En général, seuls les migrants temporaires souffrent d'un tel ostracisme et la pression est tellement forte sur les paysans qui restent sur place que peu d'entre eux se risquent à de telles procédures.

Les données des cours de justice des *wereda* de Soddo-Zuria, de Damot-Gale et de Kindo-Koïsha font apparaître une situation foncière générale assez conflictuelle. De 1994 à 2002, 1 355 conflits fonciers ont éclaté dans le *wereda* de Soddo-Zuria. Sur une petite dizaine d'années, 28 % des exploitations ont fait l'objet d'un litige. Les contestations d'héritage et les conflits de bornage représentent les deux principaux types de recours devant les tribunaux. En comparaison, les problèmes liés à la vente d'une terre sont encore peu répandus du fait de leur illégalité et de l'absence de recours légaux : ils représentent pourtant et paradoxalement 3 % des litiges fonciers portés devant le tribunal du *wereda* de Kindo-Koïsha. Comprenne qui pourra à l'imbroglio de la justice éthiopienne !

Il n'en demeure pas moins que l'importance et la nature des cas soumis à la justice éthiopienne témoignent sans détours des ravages de la pression démographique sur le partage foncier wolaita qui conduit à l'éviction de certains demandeurs par la voie légale ou par d'autres moyens de pression. Quel que soit le procédé, tous conduisent au même résultat : la réapparition des paysans sans terre.

## Les recours face à la crise foncière

Face à une pression foncière grandissante, les Wolaita réorganisent un marché foncier qu'ils ne peuvent plus étendre. Favorisés par la grande faculté d'adaptation des sociétés rurales aux différents écueils économiques, ces recours procèdent d'un renouveau des pratiques « traditionnelles » toujours d'actualité et de l'adoption d'une modernité bien comprise. Ils proposent ainsi un savant mélange d'innovations venues

de l'extérieur et de pratiques anciennes plus ou moins transformées. S'ils font preuve à court terme d'une remarquable efficacité, leur utilisation se révèle toutefois beaucoup plus dangereuse à plus longue échéance : ils réintroduisent une très forte instabilité des tenures, pourtant éradiquée par la Réforme agraire, et marquent le retour de modes de faire-valoir indirects également générateurs d'une grande dépendance économique et sociale.

## Les ventes de terre

Depuis les fréquents achats de terre sous le règne d'Haïlé Sellassié, les ventes de terre constituent une pratique courante pour les paysans wolaita. Les transactions foncières, interdites sous le Derg et toujours prohibées par le gouvernement en place, sont peu à peu réapparues sous le coup de la crise actuelle. Les Wolaita ont donc connu deux types de ventes, les premières autorisées et les secondes interdites. Les ventes licites permirent une augmentation importante des superficies cultivées en réorganisant le marché foncier avant la Réforme agraire alors qu'aujourd'hui les ventes illicites fragilisent les paysans les plus démunis. À l'échelle de la société dans son ensemble, on peut néanmoins les considérer comme un outil de régulation de la pression foncière. Il est fréquent de considérer, comme P. Pélissier (1995 : 23), que les ventes apparaissent dans la gestion des terres communautaires africaines comme le corollaire d'une forte pression démographique et c'est bien ainsi que nous interprétons le développement récent des ventes illicites.

Depuis les années 1930, nombreux furent les paysans qui augmentèrent la superficie de leur exploitation par des achats de terre à de la famille ou à des voisins. Le caractère licite des transactions ainsi que le faible prix de la terre à l'époque contribuaient à la fréquence de ces recours. De même, la présence de *landlords* désireux de valoriser des terres parfois non défrichées favorisa la mise en vente de nombreuses parcelles. Dantou Galatou acheta ainsi 1 *yok* de terre à son frère pour un bœuf. Nous ne détaillerons pas davantage les prix fonciers de l'époque. D'abord parce que les équivalents en birr sont peu parlants et surtout parce que les datations basées sur les règnes impériaux sont trop vagues pour permettre de clarifier les choses. Les prix communiqués par les paysans varient ainsi de 10 000 birrs le *yok* à 1 bœuf, soit aujourd'hui entre 500 et 700 birrs.

Le retour des soldats démobilisés à partir de 1991 provoqua un léger sursaut sur le marché foncier ; ils furent nombreux qui, allocataires des dernières réserves foncières distribuées par le gouvernement, revendirent leur terre afin de s'installer en ville. En 1995, Kebeda Kasa acheta ainsi 2 *yok* de terre situés à Dakaya (Ofa) pour la somme de 5 000 birrs qu'il emprunta à son oncle.

Sur 114 paysans wolaita de richesse moyenne, 27 ont eu recours à des achats de terre, soit 20 % améliorèrent leur situation foncière dans une mesure appréciable. En moyenne, les achats leur ont permis d'agrandir leur exploitation de 2 *yok*, même si dans le détail les superficies gagnées varient de 0,5 à 6 *yok*. Mais surtout la tenure gagnée sur ces terres était stable et définitive. Il faut distinguer les achats fonciers qui eurent lieu avant la Révolution et que les paysans ne purent conserver qu'en partie, des achats postérieurs à la Réforme agraire qui demeurent aujourd'hui encore la propriété des paysans acquéreurs. Or, les transactions les plus nombreuses et celles qui concernent les plus vastes superficies eurent lieu sous le règne d'Haïlé Sellassié. L'incessibilité de la terre décrétée par les autorités du Derg diminua considérablement le volume de ces transactions sans pour autant les éradiquer tout à fait. Les paysans opèrent désormais des ventes déguisées : les « contrats ».

Ce que les paysans nomment *contrat* correspond en réalité à une mise en gage. Il s'agit d'un bail d'une période relativement courte : un homme loue sa terre pour une durée déterminée – souvent une dizaine d'années – moyennant une somme d'argent qu'il doit rendre au locataire au terme du contrat. De telles procédures se révèlent assez risquées dans le contexte wolaita, car en cas d'incapacité de remboursement du loyer, le détenteur légal de droit sur le sol se voit dépossédé de son bien qui devient alors propriété du locataire. Compte tenu de la courte durée des contrats, ces transactions représentent une forme de vente déguisée ; elles le sont d'autant plus souvent que la situation économique des paysans qui « louent » leur terre ne leur permet pas un quelconque remboursement du loyer versé ; ils perdent alors définitivement leur droit d'usufruit. Enfin, le contrat n'a rien à voir avec une quelconque forme de métayage puisque le paysan qui donne sa terre en location en perd tout usage ; il se contente de garder pour un temps la « nue-propriété ».

Aujourd'hui, l'illégalité de ces transactions ou l'absence d'une contractualisation effectuée devant témoins favorise la spoliation des terres. En effet, en cas de non-remboursement du loyer à la fin du contrat, il

est possible de le renouveler si l'allocataire légal refuse de céder définitivement sa terre. Cette disposition qui dessert les intérêts du locataire semble avoir été ajoutée par les autorités locales, dans l'intention de préserver à tout prix l'inaliénabilité des jouissances foncières. Malgré cela, cette double interprétation de la loi (officielle et officieuse) conduit à une impasse : dans une telle situation, si le « propriétaire » du sol ne peut rembourser la somme avancée et que le locataire ne peut ou ne veut pas s'engager dans un autre contrat (reverser un nouveau loyer), l'affaire est alors conduite devant un tribunal où elle est souvent jugée en faveur du détenteur légal des droits fonciers. Rappelons toutefois que tout paysan qui fait le choix du droit officiel aux dépens de la juridiction coutumière perd son droit à bénéficier de l'entraide communautaire et se trouve alors dans une situation économique fragile, d'autant plus que les paysans qui s'engagent dans un contrat sont déjà très pauvres.

Le caractère illicite des ventes n'a que faiblement freiné ces pratiques en pleine période du Derg. Dans le contexte actuel de pénurie foncière, le marché foncier est assez prospère, animé par des acheteurs potentiels aussi nombreux que variés, telles les Églises qui achètent parfois leur terre aux paysans. Évidemment les responsables de *Mullu Wengel* et des Églises protestantes et luthériennes ont nié l'existence des achats de terre dans le monde ecclésiastique, lesquels nous furent pourtant confirmés par les paysans.

Le caractère informel des contrats explique leur grande variabilité et en général le danger qu'ils représentent pour les paysans qui y recourent. Il arrive que certains « propriétaires », plus ou moins soumis à la pression sociale et particulièrement notabiliaire, ne réclament pas leur terre au terme du contrat. Dans cet entre-deux, l'exacte « propriété » du sol est alors en suspens mais quoi qu'il en soit, le loueur ou ses descendants ne pourront récupérer la terre qu'en échange de la somme convenue. Par ailleurs, on observe également une grande variabilité dans les « loyers ». Un neveu loua un quart de *yok* à sa tante pour une période de 4 ans pour la somme de 450 birrs, tandis qu'un autre paysan céda trois *yok* à trois locataires pour une période de trois ans en échange de 1 140 birrs qu'il ne peut aujourd'hui rembourser.

La dualité de cette forme d'engagement constitue son plus grand écueil. Alors que les conséquences d'un contrat sont très souvent définitives et irréversibles, les raisons qui motivent les paysans à les engager sont largement commandées par des impératifs ponctuels : dettes pour l'engrais ou frais de funérailles. Il est vrai que les contraintes à très

courtes échéances commandent davantage la gestion des budgets domestiques que des prévisions à plus long terme, interdites par la pauvreté rurale.

## *Share-cropping* et métayage

À l'inverse des ventes, les pratiques dites de *share-cropping* ou de *kotta* sont très répandues dans le Wolaita. Elles ne concernent toutefois que de petites superficies et font l'objet de tenures très instables.

Le *share-cropping* est une tenure à part de fruit qui vise à la mise en commun des moyens de production, lorsque l'un de ceux-ci fait défaut à l'un des contractants. Les principes du *share-cropping* sont les suivants : dans le cadre de la mise en culture d'une parcelle, un homme donne sa terre en métayage à un partenaire qui apporte sa force de travail et son attelage de bœufs. Les semences et l'engrais sont à la charge de l'une ou l'autre des parties et cette configuration conditionne les termes de partage de la récolte : à moitié si les semences sont partagées, au tiers si elles sont à la charge d'un seul contractant – le contrat à moitié étant le plus répandu. Néanmoins, toutes les configurations se rencontrent y compris celles qui témoignent d'une grande indigence des paysans, lorsqu'ils n'amènent que leur force de travail et que la terre comme l'attelage sont la propriété d'un autre contractant, voire de deux autres.

Le manque de terres supplémentaires (non cultivées en faire-valoir direct) et le fait que les échanges se pratiquent plus volontiers entre voisins qu'entre parents favorisent la courte durée des associations et renforcent l'instabilité de la tenure pour les paysans dépendants des *kotta* : les partages se négocient ainsi la plupart du temps pour une saison culturale. Très rares sont les exploitants qui entretiennent des liens solides avec le même allocataire d'une parcelle, comme c'est le cas pour Dameka Biraga.

> **D**ameka est un jeune paysan de 30 ans, ancien soldat démobilisé en 1991, qui ne doit nourrir que deux enfants. Son exploitation partiellement acquise par héritage et partiellement reçue du gouvernement s'élève à 0,5 ha. Il possède en outre un attelage complet de 2 bœufs et représente de fait un partenaire recherché dans le cadre d'un *kotta*. C'est sans difficulté qu'il obtient des contrats très intéressants : il cultive depuis cinq ans 1,25 ha d'un voisin ainsi qu'une terre un peu plus éloignée de 0,5 ha depuis dix ans ! Depuis son retour du front et son entrée dans le monde

agricole, il bénéficie donc d'une tenure stable sur 1 ha. Il est aujourd'hui l'heureux cultivateur de plus de 2 ha, ce qui demeure très exceptionnel dans le Wolaita. Il possède de ce fait une tenure relativement stable sur l'ensemble des superficies qu'il cultive alors que la plupart de ses compatriotes se contentent de tenures très instables, ce qui est d'autant plus dommageable que les superficies cultivées en faire-valoir indirect sont parfois supérieures à celles cultivées en faire-valoir direct. Le *share cropping* favorise également le morcellement des terres cultivées, mais dans une faible mesure puisque les contrats se lient souvent entre voisins.

À bien des titres, le cas de Dameka est exceptionnel, puisque la superficie moyenne des terres cultivées en *share-cropping* n'est que de 1,6 *yok*. Pour réduites que soient les superficies cultivées en *kotta*, elles contribuent toutefois à agrandir les superficies cultivées qui des 0,45 ha de l'exploitation strictement dite passent alors à 0,82 ha. De telles superficies ne sont certes pas mises en culture par l'ensemble des paysans, mais d'après les enquêtes, les trois quarts des paysans ont été ou sont toujours impliqués dans diverses formes de métayage.

Le *share-cropping* est donc un recours largement répandu dans les communautés rurales du Wolaita et permet une augmentation substantielle des superficies cultivées. Il constitue la meilleure alternative à la pénurie foncière, nettement plus accessible que les contrats, malgré la grande instabilité des tenures qu'il impose.

Les réponses à la crise foncière se présentent comme des retours à des pratiques depuis longtemps en usage dans le Wolaita mais interdites depuis le Derg. À l'exception du métayage, toutes ces pratiques réintroduisent la possibilité d'une perte ou d'une spoliation irréversible de la terre qui fait réapparaître des paysans sans terre. D'après l'enquête de Dessalegn Rahmato (1992 : 19), entre 12 et 15 % de la population masculine adulte étaient dépourvus de terre à la fin du Derg, et l'auteur soulignait l'importance de ce phénomène : *« Landlessness will be a growing problem, and there is reason to believe that it has become a serious problem in the last decade or so. »*. Nous pensons également, à l'instar de Dessalegn Rahmato, que la pénurie foncière s'est aggravée pendant le Derg mais surtout qu'elle se trouve aujourd'hui au cœur de la pauvreté rurale du Wolaita.

# Une paysannerie pauvre et appauvrie

Chapitre 9

## Le manque de bétail

Le manque croissant de terres alimente toutes les inquiétudes alors que la réduction du cheptel condamne beaucoup plus sûrement ces agricultures fondées sur une très forte intensivité en travail et grandes consommatrices de fumure animale. Or, il ne semble pas que la raréfaction des pâtures soit le principal facteur de cette réduction du cheptel qui provient davantage de l'appauvrissement généralisé des paysans.

Le degré de responsabilité de la réduction du cheptel dans la crise économique que traversent les paysans wolaita ne fait pas l'unanimité. Dessalegn Rahmato (1992 : 19) considère ainsi que la gestion du cheptel (prêts, gardiennages, et ventes fréquentes) ne permet pas une juste estimation de la pauvreté paysanne sur ce seul critère : *« Livestock ownership however may not be a good indicator of poverty level in Bolosso, or Wolaita in general. »* Nous pensons, au contraire, que la réduction du cheptel par exploitant se trouve au cœur de toute une série de dégradations économiques que subit aujourd'hui le Wolaita et qu'elle entretient largement, si ce n'est provoque, la pauvreté paysanne.

## La réduction du cheptel par exploitant

Bien que le cheptel wolaita soit numériquement important, l'estimation régionale ne tient compte ni de son caractère utile, ni surtout de sa

répartition entre agriculteurs. Les enquêtes ainsi que les pratiques observées dans le Wolaita montrent bien au contraire que le cheptel par exploitant est extrêmement réduit, voire de plus en plus réduit si l'on en croit les paysans. Il est vrai toutefois qu'ils regimbent à répondre avec franchise aux questions sur l'importance de leur cheptel, car celui-ci entre en compte dans le calcul de l'impôt et il est nettement plus aisé de le cacher aux enquêteurs que les champs attenants au *toukoul*.

La pauvreté des Wolaita en cheptel se traduit de prime abord par l'important pourcentage de paysans totalement dépourvus de gros bétail : ainsi 18 % de ceux interrogés ne possèdent ni bœufs, ni vaches. Et le cheptel individuel moyen est de 0,8 bœuf et de 1,15 vache par paysan propriétaire. La faiblesse du cheptel moyen, notamment du cheptel bovin, réduit les aptitudes agricoles des paysans dans le cadre d'une agriculture attelée. De fait la traction animale fait cruellement défaut au monde paysan où seuls 14 % des paysans interrogés (soit 138 personnes) possèdent en propriété, entière ou partagée, un attelage au complet, 29 % ne possèdent qu'un seul bœuf et 41 % n'en détiennent aucun. Dessalegn Rahmato (1992 : 19) observe également dans le *wereda* de Bolosso-Sore que 56 % des paysans n'ont aucun bœuf. Le même auteur note que 41 % des paysans de Bolosso-Sore ne possèdent pas de vache. La comparaison entre les deux enquêtes semble signifier que le manque de bovins est lié à la pression foncière, très marquée dans ce *wereda*. Elle témoigne également de la prise en compte dans nos enquêtes des basses terres, plus riches en bétail. Enfin, les chiffres produits par le ministère de l'Agriculture du *wereda* de Bolosso-Sore sont encore plus alarmants puisqu'ils estiment à 70 % la part de paysans ne possédant pas de bœuf et 25 % celle n'en possédant qu'un, les rares propriétaires d'un attelage complet se réduisant à 4 % de la population totale.

L'hypothèse de Dessalegn Rahmato selon laquelle la faiblesse du cheptel par paysan masque des pratiques plus souples qui pallient ce manque apparent est tout à fait juste, même si nous pensons ces pratiques moins répandues qu'il ne le suppose. Les prêts, les gardiennages et les propriétés partagées permettent la constitution d'un cheptel utile qui compense l'absence de cheptel en propriété pleine. Seul un petit tiers de la population est engagé dans ces pratiques alternatives : moins de 30 % des paysans ont recours à la propriété partagée (*kotta*) qui ne représente que 27 % du cheptel. De même, les pratiques de gardiennage ne concernent qu'une très faible minorité de

paysans, les prêts étant sans doute beaucoup plus fréquents mais ils sont très difficilement quantifiables. Aujourd'hui, la pénurie de bétail atteint de tels niveaux dans certains *qebelé* que plus personne n'y prête ses bœufs.

Sachant que la productivité agricole des attelages varie considérablement en fonction du degré de propriété des animaux, le cheptel utilisé ne peut remplacer strictement le cheptel possédé. De ce point de vue, la diminution du cheptel pénalise lourdement l'agriculture wolaita et participe largement à la dépendance et à l'appauvrissement des paysans. Les animaux en pleine propriété sont en effet à la disposition permanente du propriétaire alors que les autres font l'objet d'un partage : le moment de la préparation du sol est dès lors imposé par les disponibilités de l'attelage et non par les conditions pluviométriques.

Les paysans distinguent ainsi différents degrés de propriété sur les animaux qu'ils utilisent : les animaux en gardiennage, les animaux en pleine propriété ou ceux en propriété partielle. Les derniers ne travaillent qu'à mi-temps ou tiers-temps chez leurs différents propriétaires, en fonction du nombre de participants au *kotta* animalier. Dans ce cas de figure, un seul des propriétaires peut labourer son champ au bon moment et donc semer dans les meilleures conditions. Les autres doivent attendre que l'attelage soit libéré – à charge pour les associés de changer l'ordre de l'emprunt à la prochaine saison culturale. L'attente peut être beaucoup plus longue lorsque les paysans associés ne possèdent pas un attelage au complet mais un seul bœuf et qu'ils sont donc obligés de faire équipe avec les membres d'un autre *kotta*. Ces pratiques provoquent d'importants retards dans les différents travaux agricoles et posent d'autant plus de problèmes que les faibles précipitations qui commandent les premiers semis sont très irrégulières et ne permettent pas une grande latitude dans la réalisation des travaux.

La proportion d'animaux partagés dans le cheptel wolaita traduit non seulement la pauvreté des communautés rurales (y compris en pâturage) mais elle contribue également à l'appauvrissement de ces mêmes paysans en faisant obstacle au bon déroulement des travaux agricoles. À l'opposé, les paysans dépositaires d'animaux en gardiennage sont plus chanceux car ils peuvent utiliser à leur guise les animaux qui leur sont confiés. Les contrats de gardiennage relèvent de différentes catégories : le *hara* et le *ulo kotta*. Le *hara* représente la forme la plus simple de gardiennage d'un animal, le propriétaire garde la propriété mais la jouissance de l'animal, sa force de travail ou plus

souvent une partie de son lait (car ce sont essentiellement les vaches qui bénéficient de ce type de contrat) reviennent au gardien. En revanche, il doit rendre le beurre, précieux dans l'économie wolaita, au propriétaire de l'animal. Le *ulo kotta* ou « partage du ventre » prévoit qu'en cas de naissance les veaux seront également partagés entre le gardien et le propriétaire. Ces contrats ont longtemps permis d'associer les habitants des hautes terres et ceux des basses terres.

## Causes de la réduction du cheptel : la multiplication des ventes

Bien que l'importance du cheptel soit variable du fait de sa forte commercialisation, les paysans observent tous depuis une trentaine d'années une importante diminution de leur troupeau. D'après nos enquêtes, le troupeau moyen par exploitant se composait de 13 têtes de gros bétail avant la mise en œuvre du Derg qui donna le signal des premières réductions de cheptel. Il paraît cependant probable que les paysans interrogés ont exagéré l'importance passée du cheptel.

Les facteurs qui participent à la diminution du cheptel sont nombreux ; il faut alors prendre garde à distinguer les causes directes qu'avancent les paysans, des causes indirectes qui participent tout autant à cette réorientation de l'activité d'agro-élevage. Parmi les causes directes que sont la sécheresse, la maladie et les ventes, les paysans déplorent régulièrement les deux premières, souvent liées. La sécheresse de 1984 s'accompagna d'une épizootie de fièvre bovine particulièrement sévère, notamment dans les basses terres. Le Wolaita est également cerné par trois foyers de trypanosomiase (le bassin de l'Omo, celui de la rivière Bilate et le lac Abaya) qui attirent régulièrement les troupeaux en saison sèche. La présence de la maladie est avérée dans la région depuis 1973 et ne cesse de progresser depuis que la raréfaction des pâturages d'altitude contraint les troupeaux à transhumer vers ces basses terres. Il semble pourtant qu'en dépit des épizooties que connut le Wolaita dans les années 1980, l'augmentation de la fréquence des ventes constitue l'obstacle le plus sérieux à la reconstitution des cheptels. Dans la gestion de l'urgence à laquelle sont de plus en plus soumis les Wolaita, les bœufs représentent de moins en moins une occasion d'épargne mais un accès à des liquidités.

Il n'en demeure pas moins vrai que la fréquence des épisodes de sécheresse favorise l'augmentation de la mortalité animale. La grande sécheresse de 1984 provoqua ainsi une surmortalité très importante chez les animaux et nombreux sont les paysans qui datent de cette époque le déclin de leurs troupeaux. Les conséquences de la sécheresse de 1984 furent d'autant plus négatives que les quelques animaux qui survécurent furent souvent vendus.

La vente représente une des causes principales de la réduction du cheptel individuel. Très répandues dans ces sociétés d'agro-éleveurs où le bétail permet une épargne financière, les ventes de bétail semblent se multiplier depuis quelques années et réduisent considérablement le troupeau wolaita. La fonction trésorière du bétail le destine tout particulièrement à être vendu en période de difficultés financières et alimentaires et les Wolaita l'utilisent ainsi depuis longtemps déjà. Mais la force de travail que représentent les bovins leur commande également la préservation minimum du cheptel, au moins d'un des deux bœufs de l'attelage. Or, l'état actuel des troupeaux montre bien que celle-ci n'est plus assurée et que les ventes, trop fréquentes, mettent en danger l'existence même du troupeau.

Traditionnellement, le petit bétail et les jeunes bovins sont réservés à un usage commercial afin de préserver le gros bétail. Aujourd'hui, les animaux de trait sont également mis sur le marché. La vente quasi systématique des bœufs interdit toute reconstitution du troupeau qui, à l'exception d'un improbable enrichissement, ne peut plus se renouveler et demeure en continuelle diminution. La possession d'un petit cheptel ovin et caprin prend alors toute son importance, dans la mesure où il permet parfois d'éviter ou du mois de retarder la vente d'un bovin.

> **E**n 1997, afin de nourrir sa famille, Bakela Banta vendit sa dernière vache pour la modique somme de 100 birrs. La majorité de cette somme fut aussitôt réinvestie et il acheta deux veaux pour 80 birrs, qu'il vendit pour les mêmes raisons en 1998 et 1999. Ainsi quand nous l'avons rencontré en 2001, il ne possédait plus qu'une seule vache en gardiennage et avait déjà vendu son maigre cheptel.

Il faut ainsi distinguer les ventes massives et exceptionnelles qui concernent souvent le gros bétail des ventes plus modestes et plus régulières qui s'avèrent plus dangereuses pour le cheptel paysan. Les ventes exceptionnelles laissent la possibilité de reconstruire le cheptel les années suivantes alors que les ventes régulières réduisent peu à peu les effectifs animaliers.

Depuis les années 1970 et tout particulièrement depuis les années 1980 et leur cortège de « mauvaises années », les paysans vendent régulièrement leurs animaux. La souscription pour l'effort de guerre lancée par le Derg provoqua les premières ventes massives de bétail, et ce recours devint fréquent pour régler les dettes contractées auprès du gouvernement. Les paysans reconnaissent avoir recours à ces ventes de plus en plus fréquemment depuis les années 1985-1987. Paradoxalement, la mise sur le marché de gros bétail a tendance à diminuer et les prix augmentent : un beau bœuf coûte aujourd'hui entre 700 et 800 birrs alors qu'il n'en valait que 500 autour des années 1985. Cette hausse des prix avantage donc les Wolaita à très court terme mais interdit également la reconstitution du cheptel, autrement que par reproduction – ce qui est également rare puisque les veaux sont très souvent vendus. Dana Godillo qui possédait au début du Derg 15 têtes de bétail qu'il fut contraint de céder les unes après les autres vend aujourd'hui à chaque naissance les veaux de sa dernière vache.

D'autres transformations de l'environnement wolaita influencent la taille des troupeaux individuels. La réduction des pâturages est une des principales causes de la diminution du cheptel et les paysans qui possèdent encore de vastes troupeaux vivent souvent dans des zones épargnées par la forte pression foncière. Pour mesure, les pâturages du *wereda* de Damot-Woyde sont ainsi passés de 8 470 ha à 5 470 ha entre 1998 et 2001. Les progrès dans la scolarisation des jeunes enfants et notamment des jeunes garçons ont des répercussions directes sur l'importance du cheptel et plus particulièrement sur les caprins et les ovins qui ne peuvent rester sans surveillance, sous peine de risquer la destruction d'une partie des récoltes voisines.

## Conséquences de la réduction du cheptel : réduction de la force de travail

Le manque de bœufs entraîne une diminution considérable des occasions de labour sur tous les types de terres, en propriété ou en métayage : il est ainsi impossible d'emprunter des bœufs pour cultiver une terre en *share-cropping*. Il en résulte que tous les paysans sans bœufs, soit 41 %, sont dans l'impossibilité de cultiver des terres supplémentaires. Cette limite aux conditions de prêts nous paraît être un argument majeur à opposer à la thèse de Dessalegn Rahmato et montre combien la propriété est importante dans l'utilisation que l'on

peut avoir du bétail. De même, la possession partielle d'un animal limite l'usage qu'en a le paysan et les retards dans la réalisation des semis peuvent avoir de très lourdes conséquences sur les rendements agricoles. La récolte peut être réduite de moitié ou plus en fonction de la qualité des pluies durant la saison végétative.

Le manque de bœufs incite également les exploitants à allouer leur terre en métayage lorsqu'ils ne sont pas capables de la cultiver eux-mêmes ; il semble même que ce soit la cause la plus répandue de prêts de terres. Le manque de force de labour constitue donc une limite à l'activité agricole tout aussi importante que le manque de terres. Pourtant, les prêts de bœufs peuvent prendre des formes assez souples et les paysans propriétaires d'au moins une tête de bétail ont la possibilité d'emprunter le bœuf manquant pour compléter leur attelage (*gadoua*). Dans ce cas, le prêt est gratuit, à charge pour l'emprunteur de prêter à son tour le bœuf qu'il détient à son partenaire pour qu'il puisse également disposer d'un attelage au complet. Cette solution est relativement égalitaire et n'occasionne pas de retard dans les travaux agricoles puisque les partenaires utilisent l'attelage l'un après l'autre et non pas au terme du labour.

Pour l'instant, les emprunts d'un ou plusieurs bœufs ne font pas l'objet d'un loyer. Il est pourtant probable que de telles pratiques se développeront tant les bœufs se font rares dans le Wolaita. En effet, les paysans qui en sont dépourvus ont de plus en plus recours à la houe, et pas seulement sur les hautes terres accidentées où l'utilisation de l'araire attelé est impossible. Il est des cas où les paysans se voient refuser leur demande d'emprunt d'un attelage. La pénurie bovine est parfois si criante qu'il peut même arriver qu'un paysan en vienne à cultiver à la houe une terre en *share-cropping* !

La réduction du cheptel influe également sur la disponibilité en fumure animale et explique que le recours aux engrais chimiques soit de plus en plus nécessaire à mesure que la fumure animale diminue et que les paysans la réservent au jardin de case, et surtout à la plantation d'enset. Peu à peu les espaces agro-pastoraux du Wolaita se muent en espaces agricoles, à la faveur de la vaste entreprise de modernisation de l'agriculture mais aussi de la raréfaction des bovins. Seule la force de traction animale représente encore un pilier de l'agriculture traditionnelle.

Enfin, la diminution du cheptel entraîne l'appauvrissement des paysans en les privant d'une source de revenus complémentaires. Les produits dérivés de l'élevage sont d'un rapport intéressant en ville : le litre de

Tabl. 28 – Prix des produits dérivés de l'élevage (en birr éthiopien).

| **Produits de l'élevage** | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 |
|---|---|---|---|---|
| 1 litre de lait | 2,10 | 2,40 | 2,70 | 3 |
| 1 kg de viande | 16 | 20 | 18 | 21 |
| 1 kg de beurre | 18 | 18 | 21 | 25 |
| 1 peau de mouton | 8 | 6,50 | 5 | 3 |
| 1 peau de chèvre | 6 | 5 | 4 | 1 |

*Source* : MOA de Kindo-Koïsha, 2000-2001, Rapport pour la Banque mondiale.

lait se vend plus de deux birrs à Soddo et la livre de caillé, cinq birrs. De même, à la campagne, le beurre liquide se vend couramment sur les petits marchés. L'augmentation de la demande en produits laitiers, du fait notamment de la croissance des marchés urbains, et la diminution du cheptel par exploitant provoquent une augmentation des cours de ces produits qui renforce leur intérêt économique pour les paysans (tabl. 28).

## Une agriculture essentiellement vivrière

La raréfaction des bœufs de trait a également contraint les paysans à réévaluer sans cesse leurs priorités en termes d'orientation agricole : les cultures commerciales sont ainsi le plus souvent sacrifiées au profit des incompressibles cultures vivrières. Un paysan expliquait que la perte de ses bœufs l'empêchait dorénavant de continuer la culture d'une parcelle de coton, puisqu'il valait mieux utiliser à meilleur escient l'attelage qu'il empruntait pour une courte période. Une fois encore nous remarquons combien les prêts de bœufs, parce qu'ils n'engagent qu'une courte période de l'activité agricole, orientent les pratiques et les choix culturaux et pèsent sur le niveau de pauvreté des paysans.

Néanmoins, la faiblesse des superficies dévolues aux cultures commerciales ne découle pas uniquement de la réduction de la force de travail. Elle s'explique par l'ensemble des facteurs convergents qui participent à l'appauvrissement du Wolaita : le manque de terres, le manque d'argent qui réduit la capacité d'investissement des paysans (notamment dans les intrants agricoles) et la modernisation agricole

engagée depuis le WADU qui a favorisé la maïsiculture. Dès la mise en œuvre du programme de développement rural du WADU, ses responsables notaient combien la pénurie foncière faisait obstacle au développement des cultures de rente et, de fait, à l'augmentation des revenus paysans.

Et pourtant, n'avons-nous pas souligné que l'intégration du Wolaita à l'Éthiopie avait encouragé le développement d'une agriculture commerciale ? Il semble donc que la dégradation des économies paysannes commande une nouvelle organisation des terroirs qui n'est plus celle des riches Wolamo, anciens jardiniers de l'empire.

## Café, gingembre, coton et herbe… diversité et déclin des cultures de rente

L'introduction du café est ancienne dans le Wolaita mais aujourd'hui sa production a considérablement chuté et les plants âgés, malades et peu entretenus ne sont plus réellement productifs. Les paysans déplorent que les plants de caféiers ne produisent qu'une fois tous les deux à trois ans, voire une fois tous les cinq ans au-delà de 2 000 m d'altitude – alors qu'un plant peut théoriquement produire 2,5 kg de cerises par an. Sous l'effet de dégradations climatiques diverses (gel et sécheresse), de bactéries et autres maladies, les vieux plants wolaita produisent peu de fruits et de façon très irrégulière. L'estimation de la production caféière des paysans est très difficile à faire ; les récoltes trop faibles ne sont plus commercialisées et entrent dans la sphère privée de la consommation domestique où personne ne les mesure. Gardons à l'esprit cette remarque d'un paysan qui donne une juste idée du niveau de production : « tout juste de quoi acheter du sel ». Les quelques kilos produits sont en effet vendus au détail sur les marchés locaux.

Assez modeste, la consommation caféière des paysans se limite le plus souvent à une infusion de feuilles de café. Mais les progrès de « l'amharisation » dans les campagnes wolaita et l'appropriation culturelle de la « cérémonie du café » sont tels que les paysans goûtent de plus en plus aux cerises torréfiées. Ainsi, lorsque les rendements sont trop insuffisants pour la vente, les Wolaita consomment leur propre café ; on peut penser que d'ici quelques années, cette culture passera du statut de production commerciale à celui de complément alimentaire.

> **L**a cérémonie du café qui permet de faire honneur aux invités représente aujourd'hui un marqueur de première importance de la culture éthiopienne, bien qu'elle soit récente et que son adoption date des années 1920-1930. Il est intéressant de la voir s'introduire dans les campagnes wolaita où demeurent pourtant, jusque dans la consommation du café, des caractéristiques qui témoignent d'une identité plus « wolaita ». Les cerises de café sont certes consommées torréfiées et grossièrement moulues, mais les Wolaita comme d'autres peuples du Sud y ajoutent du sel et du beurre. L'ajout de sel fait référence à l'époque pré-éthiopienne où le sucre ne pénétrait pas les campagnes et l'utilisation du beurre symbolise l'ancienne richesse alimentaire et agro-pastorale du Wolaita.

En dépit de cette adoption culturelle, il semble bien que le café horticole reçoive de moins en moins de soins (fumure, entretien des plants) de la part des paysans, même si ce désintérêt ne conduit pas encore à l'arrachage généralisé des plants, comme il est pratiqué dans la région de Harar. Nous avons cependant rencontré quelques paysans ayant coupé toute leur plantation dans le *qebelé* de Gununo (Bolosso-Sore). La diminution du rendement des caféiers wolaita et la chute des cours du café expliquent largement cette tendance à l'abandon. Les paysans détournent momentanément leur attention de la plante mais gardent espoir d'un renouveau de la productivité et sans doute d'un relèvement des cours.

En Éthiopie, les prix moyens du café acheté au producteur ont en effet considérablement chuté ces dernières années : de 13 birrs le kilo en 1997-1998, ils sont descendus à 8 birrs en 2001-2002 (*Les Nouvelles d'Addis*, 2003 : Ethiopian Tea and Coffee Authority et National Bank of Ethiopia). Cette perte de valeur associée à la diminution de la productivité des plants fait qu'aujourd'hui le café joue mal son rôle de culture de rente. Si la majorité des paysans en conserve quelques plants en marge de leurs plantations d'enset (les deux tiers selon une estimation basse), ils ne sont que 13 % à en faire effectivement commerce alors que cette pratique était largement répandue avant le Derg.

Les plantations caféières ont pâti d'une négligence récente. Présentes sur l'ensemble du territoire wolaita, à l'exception des basses terres trop sèches, elles offrent aujourd'hui des profils diversifiés, largement déterminés par la date de leur constitution et le rôle de la caféiculture selon les époques. Les plus belles plantations appartiennent à des paysans âgés. Ceux qui ont aménagé leur exploitation agricole dans les années 1950-1960 peuvent avoir plusieurs centaines de plants (photo 38 du cahier couleurs). Le paiement de la taxe gouvernementale se faisait alors principalement grâce aux revenus tirés de la plantation de café ou

des quelques plants accolés à la plantation d'enset. En revanche, il n'est pas rare de rencontrer des paysans âgés de 35 ans ou moins qui ne possèdent pas un seul plant. Dans leur cas, le début d'une plantation coïncidant avec la période du Derg et sa mainmise sur le commerce du café, les revenus promis par le café se sont révélés beaucoup moins attractifs.

Le caféier participe à l'identité agricole des Wolaita au même titre que l'enset, même s'il est considéré par les paysans comme un élément amhara ; raison pour laquelle il ne servait qu'à payer la taxe. Dans les *wereda* suffisamment humides de Damot-Gale et de Bolosso-Sore, une plantation moyenne compte une trentaine de plants, mais il est possible de trouver quelques rares plantations qui en regroupent plus de 500. L'importance moyenne des plantations a donc diminué depuis le Derg qui en comptait alors une cinquantaine de pieds.

Les difficultés conjoncturelles ou structurelles qui frappent aujourd'hui le café éthiopien – et pas seulement la variété Sidamo dont relève la production wolaita – n'incitent guère les paysans à renouveler leur parc arbustif et la production de café wolaita est mise entre parenthèses. Cependant, elle ne s'éteint pas, tant il est vrai que le café demeure, et de très loin, la culture commerciale offrant le meilleur rapport : 8 birrs le kilo pour 1,5 birr pour le tef, voire 2 birrs en pleine soudure, qui occupe, loin derrière, la deuxième position parmi les cultures commerciales.

Introduit lors de la conquête amhara, le tef représente la seule céréale à vocation exclusivement commerciale, l'*injera* n'étant pas consommée dans les campagnes wolaita. L'adoption d'un mode de vie à l'éthiopienne qui pénètre lentement les campagnes wolaita ne s'accompagne pas encore de la consommation d'*injera*, sauf lors de certaines cérémonies (Pâques, circoncision). À l'inverse du café, le tef cultivé sur une parcelle du *gosha* souffre beaucoup de la concurrence spatiale des cultures vivrières et ce, plus particulièrement dans les petites exploitations.

En général, les superficies qui lui sont consacrées sont réduites ; de 1 600 ha de la SAUée dans le *wereda* de Damot-Woyde en 1996-1997 à 300 ha en 1999-2000. Mais ce déclin ne concerne pas toutes les régions du Wolaita dans une même mesure. Les paysans des campagnes proches de Soddo semblent ainsi de plus gros producteurs de tef : en 1995, les superficies occupées par le tef étaient comparables à celles occupées par le maïs. Même si tout porte à croire que les superficies dévolues au tef sont aujourd'hui plus réduites dans le *wereda* de

Soddo-Zuria, il semble bien que les campagnes périurbaines soient davantage investies que les autres par cette culture commerciale. La totalité de la récolte est en effet destinée aux marchés urbains permettant une meilleure valorisation : en décembre le prix de vente au quintal de 150 birrs atteint presque le double de celui du maïs (80 birrs). Sa qualité marchande incite les paysans à soigner cette culture en détournant souvent une partie de l'engrais destiné au maïs afin d'en augmenter la productivité.

Le coton, comme le café, connaît également une baisse de production du fait de la dégradation des conditions de commercialisation, consécutive à la libéralisation de l'agriculture. Sa présence est ancienne dans le Sud éthiopien. Il existerait ainsi une variété « locale » plus résistante mais moins productive que les variétés actuelles introduites par les Italiens. Soumis à une culture intensive dès la mise en œuvre du programme du WADU puis dans le cadre privilégié des fermes d'État socialistes, les rendements de coton ont considérablement augmenté jusque dans les années 1980. Mais la fermeture de ces structures, notamment de la ferme de Mentcha, a réduit la production, y compris chez les paysans indépendants. Fournisseurs des coopératives du WADU puis du Derg, les habitants des basses terres cultivaient le coton avec un apport important en intrants (engrais et pesticides) que la fin des subventions étatiques rend plus difficile.

L'économie cotonnière du Wolaita n'est guère florissante de nos jours. La culture du coton ne se maintient que dans le *Settlement Area* d'Abela où la collecte des récoltes est organisée par des marchands de Soddo qui se rendent en camion sur les lieux de production. Ailleurs, cette culture non encadrée diminue considérablement. Dans les basses terres d'Abela, il existe une véritable filière cotonnière qui dégage des revenus modestes mais presque constants et qui constitue une activité complémentaire à l'agriculture non négligeable, et rare dans le Wolaita. Seul le *Settlement Area* d'Abela bénéficie réellement de cette rente. Les paysans de Mentcha et de Bele rencontrant de plus grandes difficultés dans la commercialisation de leur production s'orientent moins volontiers vers cette culture.

Les paysans d'Abela ne vendent pas la totalité de leur récolte mais en réservent une partie en prévision des mauvaises récoltes à venir, lors d'années sèches. En gérant leurs stocks cotonniers sur le long terme, ils sont ainsi les seuls à pouvoir vendre tous les ans une culture commerciale, du moins pour une majorité d'entre eux. Le stockage du coton ne pose en effet pas de problème sous le climat sec d'Abela : il

est entreposé dans de grands sacs à l'intérieur du *toukoul*. Cette culture fait l'objet d'une commercialisation d'une double nature : les plus gros volumes sont vendus aux grossistes, alors que les femmes commercialisent tout au long de l'année sur les marchés locaux de petites quantités qui seront achetées par d'autres femmes pour être filées et à nouveau revendues sur les marchés de Soddo ou de Humbo, où d'autres paysans viendront l'acheter pour le tisser. La grande facilité de conservation du coton permet une gestion sur le long terme tout en participant à l'intendance, au jour le jour, des budgets domestiques.

Les légumes du jardin de case, les épices et condiments divers ainsi que les fruits répartis un peu partout dans l'exploitation représentent également des sources de revenus complémentaires non négligeables. Ils sont destinés soit à l'autoconsommation (ils complètent alors le régime carencé en vitamines des paysans wolaita), soit à la commercialisation sur les marchés urbains, lorsque la production est suffisante. Il arrive que les légumes de jardin de case soient plantés dans les petits champs qui entourent le devant du *toukoul* – l'arrière étant occupé par la plantation – où ils donnent des récoltes plus importantes. La vente s'effectue par petites transactions de l'ordre de 2 à 3 birrs et selon une fréquence de deux à trois fois par semaine, ce qui autorise un revenu total de 20 birrs pendant chaque mois de récolte. Toutefois les périodes de récolte sont assez brèves. Seule la récolte du chou s'échelonne sur deux périodes de trois mois (de juillet à septembre et de janvier à mars), ce qui permet aux paysans de bénéficier de revenus complémentaires, sans doute plus faibles que ceux des autres légumes, durant les six mois de soudure annuelle (celle de saison sèche et celle de saison des pluies).

L'avantage de cette petite culture de rente n'est donc pas négligeable mais reste l'apanage de quelques habitants des hautes terres. Les autres, à l'exception de ceux qui résident dans les basses terres, peuvent néanmoins cultiver des condiments – essentiellement ail et oignons, ou gingembre dans les basses terres – qui se vendent 3 birrs le kilo sur les marchés urbains. Mais leur culture est réservée à une catégorie relativement aisée d'exploitants. Les bulbes d'oignons devant être plantés au mois d'août, en pleine saison des pluies, les paysans ne peuvent conserver ceux qu'ils ont récoltés depuis décembre sans risquer de les laisser pourrir. Ils doivent donc être suffisamment solvables pour acheter des bulbes en provenance d'autres régions, essentiellement de Shashemené, et ceci en pleine période de soudure. Les difficultés d'approvisionnement motivent souvent l'aban-

don de la culture de l'oignon ainsi que la sécheresse qui fragilise grandement les récoltes.

Dans les basses terres, le gingembre cultivé en plein champ représente une importante culture de rente, même si ses cours ont considérablement chuté depuis quelques années, selon un rapport de un à dix. Les paysans réduisent donc les superficies qui leur sont allouées et le gingembre, présent sur les marchés wolaita, est pour l'essentiel issu des régions voisines (pays gamo et daoro).

Les cultures fruitières apportent également un petit revenu complémentaire quand elles sont vendues par les enfants sur les marchés ou le long des routes. La variété des espèces fruitières autorise des récoltes quasi continues tout au long de l'année mais en très faibles quantités. Il faut également souligner le manque de débouché de ces produits qui ne sont achetés que sur les grands marchés urbains – les paysans consommant les produits de leur exploitation. Dans les exploitations les plus pauvres, les fruits représentent la dernière et la seule production de valeur en période de soudure. Et souvent les paysans, désireux de nous inviter à partager un repas qu'ils ne prenaient plus, nous offraient des fruits. Il arrive toutefois que l'on trouve, dans les exploitations les plus riches, de véritables petites plantations d'arbres fruitiers : la possession d'une dizaine d'arbres assure des revenus suffisamment élevés pour payer la taxe foncière et participer aux frais courants de la famille. Avocats, bananes, canne à sucre, mangue, papaye, orange et autres agrumes sont ainsi les fruits le plus souvent consommés.

Les bois ou les haies d'eucalyptus qui se situent en bas ou en limite des exploitations sont également considérés par les paysans wolaita comme une culture de rente (photo 39). Traditionnellement dévolu à la seule utilisation domestique (bois de chauffe et de construction), le bois est aujourd'hui vendu. Les gros propriétaires fonciers ne sont plus les seuls à investir le marché car la dégradation du contexte économique incite tous les paysans propriétaires de quelques arbres à en faire commerce. En fonction de leur maturité, les arbres seront vendus par tronc comme bois de construction pour les arbres d'au moins cinq ans, tandis que les plus jeunes seront débités et vendus sur les marchés (petits et gros) comme bois de chauffe. La vente d'une centaine de perches de bois de construction peut rapporter 150 birrs dans les régions peu boisées et densément peuplées du *wereda* de Damot-Gale, alors que le bois est meilleur marché dans le *wereda* de l'Ofa où les perches s'échangent pour moins d'un birr (0,80 centimes de birr l'unité).

Photo 39 –
En route vers le marché de Humbo, les paysans des basses terres d'Abela vont vendre le bois sec qu'ils ont récolté sur les terres non allouées par le *qebelé*.

En dernier recours, les paysans les plus démunis vendent de l'herbe cultivée ou plus souvent simplement ramassée. L'herbe ne constitue en effet une culture de rente que dans les très grosses exploitations. La plupart des paysans cultivent dans le jardin de case quelques plants de l'herbe qui leur sert à couvrir le toit et qu'ils destinent à leur propre habitation. Plus rarement, de gros propriétaires fonciers la cultivent sur les marges du *gosha* et peuvent alors en faire le commerce (photo 40). À l'inverse, l'herbe que vendent les plus pauvres est ramassée sur les communaux, elle est destinée à la nourriture des animaux et non à la réfection des toits. Seuls les paysans des basses terres parviennent à retirer de cette activité un complément de revenus. Une veuve de Dubo vend tous les jours sur le marché d'Areka pour 1,5 birr d'herbe et pour deux de bois. Ayant cédé sa terre en contrat pour pouvoir payer les funérailles de son époux, ce petit commerce représente sa seule source de revenu.

En général, toutes les cultures commerciales connaissent un déclin qui ne résulte pas uniquement de la diminution des superficies cultivées et qui oblige les paysans à vendre les seules productions qu'ils cultivent encore : les productions vivrières.

Photo 40 –
Bourdjan Shamo, un riche exploitant de Damot-Woyde cultive de l'herbe en bas de versant de son exploitation. Il a ainsi transformé son *mitta gadya* en parcelle d'herbe. Cette herbe, servant à la réfection des habitations, est vendue sur les marchés.

## Quand le vivrier devient marchand

Deux tiers des paysans (63 %) sont contraints de vendre une partie de leur récolte vivrière pour pouvoir faire face à diverses dépenses et la très grande majorité (90 %) commercialise du maïs. Le dévoiement des cultures vivrières en culture commerciale participe pour une bonne part à la paupérisation grandissante des paysans. Parmi les piliers alimentaires wolaita (tubercules, légumineuses et céréales), les céréales font plus souvent l'objet d'une commercialisation. Les cultures secondaires dans l'alimentation sont également commercialisées, comme c'est le cas de la pomme de terre (*irish potatoes*) dans les hautes terres.

La nature de la parcelle influe aussi sur la nature de la culture. Les céréales récoltées sur les parcelles de l'exploitation principale sont plutôt destinées à l'autoconsommation, alors que celles produites sur les champs supplémentaires cultivés en métayage sont davantage considérées comme des cultures de rente – comme l'ensemble des cultures qui y sont produites.

On imagine aisément que les agriculteurs qui ne pratiquent pas le *share-cropping* ou que ceux qui cultivent de trop petites superficies sont contraints de mettre en vente leur récolte principale, en tout ou en partie. La vente du maïs marque un tournant dans la situation économique des paysans wolaita, elle annonce des ventes annuelles ou au moins très régulières. Les proportions de la récolte de maïs commercialisées traduisent bien le niveau de pauvreté des paysans. À l'exception de ceux des basses terres, ils ne vendent jamais moins de la moitié de leur récolte et très souvent même les trois quarts, voire la totalité. Sur des récoltes qui varient de 1 à 4 quintaux de maïs (pour une exploitation moyenne de 0,45 ha, partiellement semée en maïs), ils ne conservent en général qu'un quintal à des fins alimentaires (pour une famille de 10 personnes en moyenne). Cette quantité de maïs représente pour la famille une réserve vivrière de cinq semaines avec un bon niveau d'alimentation (autres apports vivriers compris, pour un apport calorique de 2 000 calories quotidiennes) et peut-être de 7 à 8 semaines avec une mauvaise nutrition, voire plus en période de disette quand la sous-alimentation s'ajoute à la malnutrition. Dans tous les cas, ils disposent là d'un stock alimentaire très insuffisant pour les nourrir à peu près correctement de la fin du mois de septembre, au moment de la récolte du maïs de grande saison des pluies, jusqu'au mois de juin quand ils récolteront le maïs de petite saison des pluies.

Certains paysans contraints à vendre annuellement leur récolte de maïs ne considèrent même plus cette céréale comme une culture vivrière mais uniquement comme une production destinée à la commercialisation, l'alimentation se restreignant dans leur cas à l'enset et aux patates douces. Seuls les paysans des *Resettlement Areas* considèrent légitimement le maïs comme une culture de rente, tant les quantités qu'ils récoltent sont importantes.

> **L**e cas d'Alamo Anjulo permet de prendre la juste mesure des conséquences de la commercialisation des cultures vivrières et notamment du maïs, laquelle appauvrit considérablement les paysans et les amène souvent à s'endetter. Alamo cultive un *yok* de terre dans le *qebelé* de Dubo (Bolosso-Sore). N'ayant plus de bœuf, il ne pratique plus le *share-cropping* et compte donc sur sa seule exploitation pour nourrir sa femme et ses

six enfants. Il possède bien quelques plants de café dont il vend les fruits tous les deux ou trois ans mais il est régulièrement obligé de céder une partie de sa récolte de maïs – l'enset, la patate douce et les quelques plants d'igame qu'il cultive étant réservés à la consommation familiale. En 2000, afin d'acheter de l'engrais et de s'acquitter de sa « dette » gouvernementale (soit 46 birrs de taxe foncière et 37,5 de crédit pour l'engrais), il dut vendre trois quintaux de maïs sur une récolte de quatre, pour la somme de 180 birrs. Sur cette somme il lui resta un surplus de 30 birrs.
Or, la vente de telles quantités de maïs le prive de toute source de revenus ultérieurs et l'oblige à s'endetter auprès de la communauté paysanne pour faire face aux dépenses à venir. Il ne lui reste en effet qu'une trentaine de birrs pour couvrir l'ensemble des dépenses qui incomberont au ménage jusqu'à la récolte suivante du mois de juin. En supposant que les quantités de patate douce récoltées soient suffisantes pour procurer à sa famille un apport nutritif correct – soit environ 100 kg par personne pour les six mois à venir (Byakweli, 2000 : 106) –, encore faut-il que la famille se procure 3 quintaux de maïs – l'apport alimentaire du *qotcho* étant déjà pris en compte dans cette estimation. Si l'on considère que le quintal de maïs qu'ils ont conservé les nourrira pendant deux mois, voire trois mois s'ils sont sous-alimentés comme c'est souvent le cas en période de soudure, ils auront donc épuisé leurs ressources céréalières à la fin du mois de février ou au début du mois de mars. Enfin, dans la mesure très improbable où entre-temps leur capital de 30 birrs n'ait pas été assigné à une autre charge (frais de solarisation, frais médicaux, vêtement, frais domestiques divers), ils ne peuvent, à cette époque de l'année, où les prix sont les plus élevés, acheter qu'une vingtaine de kilos de maïs, soit de quoi se nourrir au grand maximum pendant quinze jours à trois semaines. Ce qui les amène à la deuxième quinzaine de mars, au moment des premières pluies, mais bien avant les récoltes de juin. De mars à juin, seul l'enset assure alors leur alimentation.

La récente vocation commerciale du maïs qui en fait la première culture de rente du Wolaita est liée à la modernisation agricole de la région et à la vocation de grenier éthiopien que les Amhara lui attribuèrent. L'augmentation des rendements en maïs, effective dès les premières heures de l'application du WADU, permit aux paysans moyens de dégager des surplus de production, jusqu'alors apanage des « seigneurs » et ils furent ainsi invités à en commercialiser une partie. L'intérêt qu'ils eurent à commercialiser une partie de leur récolte fut d'ailleurs largement déterminé par les formes d'une modernisation agricole basée sur l'achat d'intrants.

La commercialisation du vivrier et l'impossibilité de constituer des réserves alimentaires entraînent une modification des comportements alimentaires lourde de conséquences sur la production agricole. En fin de période de soudure ou dès le début pour les plus pauvres, les pay-

sans dépourvus de stocks alimentaires sont obligés de se nourrir des cultures sur pieds avant même qu'elles ne soient récoltées. Le maïs est ainsi consommé de plus en plus jeune, en liaison avec cette urgence alimentaire.

Dans le Wolaita, le stock vivrier a non seulement tendance à être vendu mais encore diminue-t-il sous le coup d'habitudes alimentaires plus prédatrices, pratiques qui contribuent fortement à la détérioration de la situation alimentaire. Un paysan du *qebelé* de Sadoyé (Ofa) estimait ainsi que sur les 800 habitants du *qebelé* (il y en avait en réalité 6 000 lors du recensement de 1994), seule une centaine disposait encore de quoi se nourrir au printemps 2000. La gestion des réserves alimentaires forme donc le nœud de la crise agricole qu'affronte le Wolaita. De même, le rôle de l'enset et la véritable nature de sa consommation se dévoilent plus amplement. Pour l'instant, la plante résiste encore à la modernisation agricole et demeure le dernier pilier alimentaire des populations rurales. Comme il le faisait sans doute encore au début du siècle dernier, l'enset supporte à nouveau les paysans wolaita.

## L'enset, la dernière culture vivrière

De toutes les qualités de la plante, sa très faible commerciabilité est son plus grand atout ! Trop fréquent dans le Wolaita et déprécié dans le reste du pays, l'enset rapporte peu sur les marchés et les paysans ne le vendent que très rarement. Négligée par les différentes politiques de modernisation agricole, la plante subit depuis quelques années les conséquences d'une nouvelle gestion de l'exploitation paysanne. La plantation d'enset se trouve menacée au même titre que la terre, le bétail ou le maïs et c'est bien à tort qu'on impute trop souvent aux parasites ses baisses de rendement – les paysans ne s'y trompent d'ailleurs pas.

Les difficultés grandissantes que rencontrent les paysans, et qui se traduisent par un déficit alimentaire chronique et marqué, soumettent les plantations d'enset à une forte pression et fragilisent leur renouvellement. Les paysans assistent ainsi à l'inéluctable diminution de la superficie des plantations et au rajeunissement des plants, qui sont consommés avant maturation. Les plants d'enset arrivent à maturité au terme d'une période variant selon l'altitude de 5 à 7 ans. Or, une équipe de chercheurs (Tibetu Habte-Wolde *et al.*, 1994) remarquait dès 1994 que les plants étaient plus régulièrement consommés au bout de 2 à 3 ans seulement. Les besoins en nourriture comme en fourrage expliquent le développement

de cette pratique. La réduction des autres ressources alimentaires oblige les paysans à puiser abondamment dans les stocks d'enset, beaucoup plus souvent que pendant la soudure ou les célébrations religieuses comme c'était le cas auparavant. Les vieux plants disparaissent donc rapidement et les jeunes plants, dépourvus de l'ombre des aînés, sont beaucoup plus sensibles à la sécheresse. En rajeunissant leur plantation, les paysans la rendent vulnérable et l'on observe des situations toutes nouvelles pour les paysans wolaita : les plantations apparaissent totalement dévastées (photo 41 du cahier couleurs).

L'état de dénuement des plantations d'enset transforme considérablement les paysages qui présentent ainsi un double visage : verts et riches lorsqu'il pleut, mais de plus en plus pauvres et secs en période de soudure. Ce n'est pas tant le jaune des feuilles extérieures que la petitesse des plants et des plantations qui frappe le voyageur : J.-M. Vanderhyem ne reconnaîtrait sûrement pas là le pays de cocagne qu'il traversa au début du XX^e^ siècle.

L'affaiblissement des plantations résulte de différents facteurs : le manque d'eau, les maladies et l'augmentation de la consommation. Les paysans considèrent néanmoins que la dernière cause est la plus importante et nombreux sont ceux qui déplorent cette récente régularité dans la consommation de l'enset, du fait de la réduction des autres apports vivriers. L'enset devient donc un élément crucial des exploitations wolaita et certains paysans rapportent des comportements impensables il y a encore quelques années, comme le vol de l'enset à la nuit tombée. Les paysans expriment très nettement qu'ils sont en train de consommer leurs dernières réserves, condamnant par là même le renouvellement de leur plantation. D'après nos enquêtes, les exploitations se composant d'une plantation d'enset jeune ou en renouvellement représentent 40 % du total. Cette situation motivée par l'urgence des besoins alimentaires paysans menace véritablement l'ensemble du système agricole.

Ainsi assiste-t-on à une réorientation complète du système agricole wolaita : l'enset perd peu à peu son rôle de garant de la sécurité alimentaire et son utilité dans l'amélioration de la fertilité des sols est minorée par le recours massif aux engrais chimiques. Il semble que la crise économique que traversent les paysans marque un moment de l'évolution des systèmes agricoles qui se transforment peu à peu, et non sans heurts, en une agriculture modernisée et marchande.

D'autres facteurs participent également à la rapide dégradation des plantations d'enset. En plus des rongeurs, les plants sont touchés par

une maladie bactérienne (*bacterial wilt*) essentiellement transmise par voie mécanique qui se traduit par le flétrissement des feuilles et la mort prématurée des plants (Le Pommelec, 2000 : 53). Ces épidémies bactériologiques aggravent les conséquences de la trop forte sollicitation des plants d'enset et peuvent déclencher un processus de réduction de la plantation, comme ce fut le cas à l'occasion de la sécheresse de 1984. En revanche, la régularité du phénomène presque continu de surexploitation depuis le milieu des années 1980 traduit bien une évolution plus structurelle dans la gestion des plantations – même si les explications sanitaire ou climatique sont principalement avancées par certaines autorités wolaita.

Quelques paysans estiment que la taille de leur plantation a commencé à décroître sous le Derg mais ils sont beaucoup plus nombreux à observer une diminution notable depuis la sécheresse de 1984 et qui s'accentue vraisemblablement depuis les années 1997-1998. Plus de la moitié des exploitants (52 %) date ainsi de la fin des années 1990 la dégradation de leur plantation d'enset. Les paysans sont d'autant plus vigilants sur la réduction des plantations qu'ils l'engagèrent par la réorientation de leur agriculture. Depuis la période du WADU, les innovations culturales se sont multipliées, plus particulièrement pour les productions céréalières ou pour les cultures du jardin de case ou des espaces bordant la plantation d'enset. L'introduction des fruits et légumes et du maïs en culture intensive a conduit à une réduction des superficies des plantations d'enset et des autres tubercules : *« WADU's planned development of consumption crops involved expanding production of grain crops and reducing production of ensete and other root crops. »* (Dessalegn Rahmato, 1992 : 25). Le rôle aujourd'hui dévolu à l'enset dans l'alimentation wolaita découle également des orientations du WADU. Le peu d'intérêt porté aux tubercules a considérablement réduit le spectre des cultures vivrières non céréalières qui se limitent aujourd'hui principalement à l'enset et la patate douce. Le ministère de l'Agriculture semble avoir récemment corrigé ces orientations : découvrant le déclin de l'enséiculture, il tente de vulgariser des variétés de pomme de terre et de patates douces à maturation rapide.

Les politiques de développement agricole influencées par des standards agricoles internationaux ont fait preuve d'une réelle incompréhension du rôle des tubercules dans les économies wolaita, et pas uniquement dans les systèmes agraires. En favorisant le développement d'une céréaliculture marchande, elles ont provoqué des mutations profondes et négatives dans ces économies rurales. La nuisance

économique qu'impliquent ces adoptions culturales ne vient pas tant de l'inadéquation de ces pratiques aux systèmes agricoles antérieurs que de leur incompatibilité à un environnement rural qui se caractérise à la fois par la faiblesse des superficies cultivées et par l'absence généralisée de revenus complémentaires à l'agriculture.

## Faiblesse des activités secondaires

À la fin du Derg, une enquête comparative conduite par Farm Africa sur les paysanneries wolaita et dorzé illustrait nettement la prédominance de l'activité agricole chez les Wolaita et la faible diversification de leurs activités en milieu rural. Les paysans occupés par l'agriculture et le petit commerce représentaient 96 % de la population interrogée dans le *qebelé* de Wareza-Gerera (Soddo-Zuria) alors qu'ils ne représentaient que 56 % de la population dans le *wereda* de Chencha (pays dorzé). À l'inverse, le pays dorzé abritait de nombreux artisans, 28 % de tisserands, 8 % de charpentiers et 2 % de potiers occupés à plein-temps par ces activités, quand la société wolaita, fidèle à sa vocation agricole, ne possédait qu'une petite communauté d'artisans atteignant à peine 2 % de la population totale.

Les pratiques agricoles wolaita n'interdisent pourtant pas la conduite d'une activité secondaire à temps partiel pendant les quelques périodes où les travaux des champs se relâchent. Commerce et artisanat sont ainsi présents dans le monde agricole wolaita mais se réduisent considérablement sous le coup de la crise économique. D'après nos enquêtes, 59 % des paysans se consacrent entièrement à l'agriculture et 41 % pratiquent une activité complémentaire, 31 % dans l'artisanat et 10 % dans le commerce. La diversification des revenus générés par les épouses sera traitée dans le développement suivant.

## Des pratiques commerciales en diminution

Le commerce d'appoint pratiqué par les paysans wolaita correspond davantage à une valorisation des marchandises sur de courtes dis-

tances qu'à l'exploitation d'un différentiel de prix entre des zones éloignées. Les deux tiers des agriculteurs/commerçants achètent sur les petits marchés de leurs *qebelé* des produits qu'ils revendront sur les grands marchés du Wolaita. Seul un tiers de ces agriculteurs pratique une forme de commerce qui ressemble davantage à celle de leurs homologues urbains – véritables commerçants du Wolaita mais qui sont rarement wolaita. Ceux-ci achètent leurs marchandises dans des lieux ou à des époques où elles sont moins chères et les revendent ailleurs afin d'en tirer une plus-value maximale : un mouton, par exemple, coûte 50 birrs sur le marché de Soddo mais peut être revendu 55 sur celui de Boditi. Outre les productions agricoles ou les produits issus de l'élevage, ces commerçants échangent des biens de consommation divers : vêtements, savons, pétrole et autres marchandises à destination des petits marchés ruraux.

De telles formes de commerce, et plus particulièrement la première, sont accessibles à l'ensemble des paysans, seul l'investissement requis en capital en limite la pratique. Dans le Wolaita, l'affaiblissement des activités commerciales provient la plupart du temps d'une réduction ou d'une perte du capital paysan. La diminution de ces activités depuis le Derg traduit certes les soubresauts historiques de l'économie éthiopienne mais également la paupérisation continue de la société wolaita qui se ferme peu à peu les portes du commerce – ce qui est loin d'être le cas de toutes les sociétés rurales éthiopiennes.

Les paysans âgés ayant commencé une activité commerciale au début du Derg, ou plus précocement dans les années 1960 pratiquaient beaucoup plus volontiers un commerce d'appoint. D'après nos enquêtes, la proportion de marchands à temps partiel dans la société paysanne était alors de 30 %, contre 10 % aujourd'hui. L'activité commerciale de l'époque semblait beaucoup plus développée, non seulement du fait du nombre des gens qui s'y consacraient mais surtout de la nature de ce commerce. À la fin du règne d'Haïlé Sellassié, le Wolaita connaissait une activité commerciale plus élaborée qu'actuellement. Les flux commerciaux de l'époque s'organisaient sur de plus longues distances et les paysans possédaient les moyens d'un tel commerce : les mules, les ânes ou parfois les chevaux n'étaient pas rares, alors qu'aujourd'hui ces animaux de bât sont très peu nombreux (on compte un âne pour dix exploitations dans le *wereda* de Damot-Gale et un pour trente dans celui de Kindo-Koïsha). La raréfaction des animaux de bât a impliqué la réduction des distances et parfois l'arrêt définitif du commerce pour les plus âgés.

Les techniques commerciales ne tiraient pas exclusivement parti d'un différentiel spatial de prix. Certains paysans spéculaient également sur la valeur des marchandises, notamment des productions agricoles, en conservant leurs stocks pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, ces pratiques sont l'apanage des commerçants urbains à l'exception de rares et riches fermiers qui appliquent ce principe à leurs propres récoltes. On peut aussi considérer que les paysans des basses terres qui stockent une partie de leur production de coton appartiennent à cette catégorie.

Les raisons de la disparition du négoce d'appoint sont multiples mais toutes s'apparentent peu ou prou à l'appauvrissement des paysans. Le déclin du commerce d'appoint date de la fin des années 1980 et du début des années 1990 et, comme pour la diminution des plantations d'enset, le phénomène semble prendre de l'ampleur depuis la fin des années 1990.

## Peu d'artisans chez les jardiniers wolaita

Un tiers de la population paysanne pratique, à temps partiel, une forme plus ou moins apparentée à de l'artisanat (*cottage industry*), tisserands et menuisiers charpentiers étant les mieux représentés. Néanmoins, les promesses d'une rémunération d'appoint s'éloignent aujourd'hui de l'artisanat proprement dit pour se porter sur des secteurs plus variés, requérant moins de savoir-faire ou un savoir plus courant. Les petites activités de transformation des produits de la ferme par les épouses ou les manœuvres journaliers forment les catégories d'activités secondaires les plus représentées.

Le rôle des femmes est déterminant dans l'alimentation quotidienne du foyer et la recherche de sources de revenus. Outre leur participation aux travaux agricoles et domestiques, elles pratiquent souvent une petite activité secondaire : fabrication d'alcools divers (plutôt *araqé* que *tejj*, le miel subissant aujourd'hui la concurrence du sucre), de beurre, d'*injera*, de *qotcho* ou d'autres produits dérivés de l'enset, destinés à la vente. Les femmes des basses terres du Rift filent également volontiers, elles achètent sur les marchés locaux de petites quantités de coton brut et les revendent filées.

Les paysans les plus démunis qui ne possèdent d'autres richesses que leur force de travail vont s'employer sur les marchés urbains pour

pouvoir régler leurs dettes ou leurs dépenses courantes. Ces manœuvres journaliers trouvent plus ou moins facilement du travail dans les villes du Wolaita. Pour un salaire de deux à trois birrs par jours, ils travaillent dans la menuiserie, le bâtiment ou charrient des charges diverses depuis les gares routières. Les rares qui possèdent un savoir-faire particulier (peinture ou torchis des habitations) pourront espérer un salaire supérieur de cinq birrs. Bien entendu, ces rémunérations potentielles ne concernent que les plus jeunes des paysans et ceux qui résident suffisamment près des centres urbains pour ne pas avoir à passer une nuit en ville. Outre la pénibilité des travaux, l'offre d'emploi est très variable alors même que la demande ne cesse de croître. Ces travaux considérés, il y a peu, comme ceux de la morte-saison agricole se déroulent maintenant tout au long de l'année tant la faiblesse des superficies arables raccourcit le séjour des hommes sur leurs terres.

Les autres activités artisanales qui permettent une meilleure rémunération nécessitent également un minimum de savoir-faire, lequel se transmet essentiellement dans le cadre familial. Il existe des familles, des villages ou des clans d'artisans mais à l'exception de quelques formations proposées par des ONG, il est difficile pour un non-initié de faire partie de la confrérie. Le nivellement social que promurent les Amhara par la démocratisation de l'accès au foncier fit peu à peu disparaître les castes d'artisans (Freeman et Pankhurst, 2003). Aujourd'hui, les villages d'artisans ont presque disparu, ils se réduisent au regroupement de quelques *toukoul* un peu à l'écart des autres habitations. De même, les clans originels de forgerons ou de potiers ont éclaté en différents groupes : le clan matriciel de tous les forgerons se nommait Wogaché, mais il possède aujourd'hui de si nombreuses ramifications que les paysans forgerons ne les connaissent pas et ne savent plus se reconnaître en dehors des marchés où ils commercialisent leur production. La plupart de ces artisans sont avant tout des agriculteurs et pratiquent donc ces activités à temps partiel, à l'occasion d'une mauvaise récolte ou d'un besoin particulier, ou plus régulièrement pendant la morte-saison agricole.

La valeur dégagée par les productions artisanales peut varier considérablement. Un menuisier nous disait ne pas commercialiser ses productions trop bon marché et les potiers n'utilisent les revenus de leur travail que pour les dépenses courantes (alimentaires) du foyer. En revanche, un charpentier architecte qui dirige la construction des maisons dans le *wereda* de Damot-Gale gagne 80 birrs pour réaliser la

construction d'une maison wolaita et 70 birrs pour une maison de type *djaguira* (Kambatta) – il va d'ailleurs parfois louer son savoir-faire en pays kambatta. La réalisation de ce travail peut prendre trois semaines et nécessite l'aide de trois apprentis avec lesquels il partage la somme totale. Parallèlement, un paysan des hautes terres qui fabrique les cloisons de bambous tressés qui compartimentent les *toukoul* peut vendre deux ou trois « canisses » par semaine durant la morte-saison agricole, ce qui lui rapporte approximativement entre 6 et 15 birrs par semaine, pendant deux ou trois mois. Il peut aussi occasionnellement vendre de grandes pièces qui recouvrent le sol, 70 birrs l'unité. Seules les pratiques réellement artisanales qui supposent un savoir-faire peu répandu permettent un relatif enrichissement des paysans, les autres sources de revenus ne dégageant que de très faibles profits.

Les activités salariées, pratiquées par les paysans résidant près des villes ou dans les *Settlement Areas*, constituent toutefois une exception qui vient confirmer cette remarque. Les agriculteurs pratiquant une double activité à temps plein sont à l'abri des dangers alimentaires qui menacent leurs voisins. Ils représentent néanmoins une minorité au sein de la communauté paysanne : sur les 142 paysans interrogés sur ce point, seuls quatre pouvaient se prévaloir d'une activité de ce type, tel Israel Tanga.

> **I**srael Tanga qui vit dans les basses terres de Mentcha est employé par le bureau de l'hydrologie pour pratiquer différents relevés hygrométriques (saturation de l'air ou profondeur de la nappe). Il perçoit un salaire de 127 birrs par mois. Sous le Derg, il travaillait déjà à l'entretien du moulin à mil de la coopérative, il était alors payé en nature.

Si toutes ces activités secondaires présentent un indéniable avantage financier pour les paysans qui les pratiquent, leur nature ne favorise pas un réel enrichissement. La proportion de foyers ne possédant pas de bœufs est exactement la même, 40 %, dans les deux catégories de population paysanne pratiquant ou ne pratiquant pas une activité secondaire. En outre, ces activités requièrent un investissement en temps de travail non négligeable qui fait parfois obstacle à leur pratique. La forte intensivité en travail de l'agriculture wolaita, renforcée par la modernisation agricole, est donc directement responsable de cette moindre diversification des activités.

Le manque de débouchés ruraux et urbains dans le Wolaita, la concurrence de produits meilleur marché, comme les productions textiles gamo, expliquent le faible développement des activités secondaires parmi les paysans et laissent percevoir l'attractivité des migrations saisonnières.

Les paysans pauvres n'ont donc d'autres recours que l'endettement pour faire face à leurs besoins financiers qui vont croissants. La modernisation agricole pratiquée de façon exclusive a ceci de pervers qu'elle prive les paysans d'autres sources de revenus alors qu'elle augmente leur besoin d'argent, en nécessitant l'achat d'intrants agricoles.

## L'endettement paysan

L'endettement des paysans est à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté rurale. Le niveau d'endettement des Wolaita détermine le processus actuel de paupérisation des sociétés paysannes et traduit la nature de cette crise qui n'est pas uniquement agricole mais touche tous les secteurs d'activités.

L'analyse de l'endettement paysan soulève plusieurs difficultés qui relèvent à la fois de la mesure du phénomène comme de son explication. Toutes les analyses portant sur la pauvreté rurale du Wolaita s'accordent à considérer l'endettement comme un facteur participant au mécanisme de déconstruction rurale (Dessalegn Rahmato, 1992 ; Byakweli, 2000). Plus que cela, l'endettement, conséquence plus ou moins directe de l'intégration du Wolaita à l'espace économique éthiopien, est moteur de la paupérisation.

Il n'est pas question de traiter de l'ensemble des frais auxquels ont à faire face les paysans, et notamment ceux de la gestion courante des exploitations – dont nous savons peu de chose – mais d'insister sur les mécanismes plus particuliers d'un endettement moderne. Les paysans wolaita sont en effet soumis à deux formes d'endettement : un endettement contracté au sein de la communauté paysanne de façon occasionnelle et dans l'ensemble relatif à de petites sommes, et un endettement annuel souscrit auprès du MOA, qui met en jeu des sommes importantes. Le premier niveau d'endettement traditionnel est un élément de l'adaptabilité de cette société rurale, alors que le second, très récent, met en péril les exploitations les plus fragiles. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux effets de cette seconde forme d'endettement née de la modernisation agricole et qui devrait à terme concerner l'ensemble des paysans wolaita. Elle témoigne d'une évolution économique lourde de conséquences pour l'espace rural wolaita.

Le recours à l'emprunt au sein de la communauté est très fréquent dans une société rurale où l'entraide constitue la principale réponse aux divers aléas économiques. Dessalegn Rahmato (1992 : 22) estimait ainsi que 48 % des paysans de Bolosso-Sore étaient endettés auprès de leurs voisins et 30 % auprès de l'État. Il soulignait en outre que 20 % de la population relevait des deux catégories, ce qui grevait lourdement leur budget. Les raisons de cet endettement traduisaient la pauvreté rurale puisque 40 % des paysans interrogés avaient emprunté de l'argent pour pouvoir se nourrir et se soigner. Les résultats des enquêtes réalisés dans le Wolaita révèlent une autre forme d'endettement qui ne prend pas en compte les impératifs de la vie quotidienne. L'endettement auprès de l'État concernait déjà 29 % des paysans sous le Derg pour le paiement des impôts divers, dont 16 % pour les contributions publiques. Aujourd'hui que ces contributions ont disparu, la libéralisation des intrants agricoles maintient la nécessité d'un endettement auprès des pouvoirs publics et en alourdit le poids. Le renforcement de la dette gouvernementale, parce qu'il conditionne l'augmentation des rendements agricoles, change le rôle joué par l'endettement dans la paupérisation des Wolaita : l'endettement n'est plus seulement une manifestation de la pauvreté, il en devient le moteur.

## Budget d'un paysan wolaita

La mesure exacte de l'endettement paysan et de la comptabilité des exploitations wolaita est difficilement réalisable pour plusieurs raisons : d'une part, parce que les ressources d'un ménage sont sujettes à une gestion au jour le jour dont les femmes sont les principales responsables et qu'elles ne tiennent pas à rendre des comptes publiquement sur leurs affaires ; d'autre part, parce qu'elles ne peuvent communiquer des informations sur le long terme. Mais c'est surtout la paupérisation elle-même qui bouscule cette comptabilité en perturbant le rapport entre les productions vendues et celles qui sont autoconsommées. Ainsi les revenus, agricoles ou autres, dégagés par les exploitants et leur famille ne sont plus uniquement destinés au remboursement des dettes, ils servent également à l'entretien du foyer.

Les charges fixes, qui sont principalement celles que chaque paysan doit au gouvernement éthiopien, grèvent lourdement les budgets des ruraux. Malgré la réduction globale de l'impôt mise en place par l'actuel gouvernement, la rapide diffusion du paquet technologique

Sakasawa/Global 2000 place à nouveau les Wolaita dans une grande dépendance financière vis-à-vis de l'État éthiopien. Si en 1984-1985 un tiers de la population rurale de Bolosso-Sore (Dessalegn Rahmato, 1992 : 45) n'ayant pu verser l'impôt avait été incarcéré, ce sont aujourd'hui les dettes contractées auprès du ministère de l'Agriculture qui conduisent les paysans en prison. La pratique de l'emprisonnement pour dette était déjà pratiquée sous le Derg quand les autorités locales enfermaient les hommes ou le bétail ; les animaux confisqués n'étant pas nourris, l'exploitant avait intérêt à rembourser les sommes au plus vite s'il ne voulait pas voir son cheptel dépérir. La continuité de telles pratiques entretient la confusion dans les mentalités paysannes, qui font peu de différence entre l'endettement auprès du gouvernement central et celui issu de la modernisation agricole, contracté auprès du MOA.

Aujourd'hui, la taxe foncière moyenne prélevée dans le Wolaita est de 35 birrs, mais son niveau peut varier considérablement. Les gros « propriétaires » fonciers des basses terres de Humbo ou de Bele qui possèdent des droits sur 5 ha de terre dans les *Settlement Areas* peuvent payer le double alors que certains paysans ne détenant que leur plantation d'enset, comme on en rencontre dans les hautes terres peuplées de Damot-Gale ou de Bolosso-Sore, peuvent en être dispensés.

À cela il faut ajouter les 150 birrs que coûtent les 25 kg de semences de maïs amélioré Global et d'engrais qui sont annuellement vendus à la plupart des paysans. En dépit de l'interdiction du crédit, le gouvernement autorise les personnes solvables (sur les listes du *qebelé*) à s'acquitter d'un premier versement forfaitaire de 69 birrs qui leur permet d'avoir accès à 50 kg d'engrais, nécessaires à l'ensemencement de deux à trois *yok* de terre. Après la récolte ils sont tenus de payer le solde, le montant total du demi-quintal d'engrais atteignant les 300 birrs (309 en 2000 à Bolosso-Sore). Les gros propriétaires fonciers qui possèdent des droits sur un hectare de terre sont ainsi obligés de payer plus de 600 birrs. Dans ce cas, seule la vente d'une tête de bétail pourvoit au remboursement direct des frais. Toutefois, en cas de bonnes précipitations, les rendements permis par l'utilisation de l'engrais seront suffisants pour honorer un remboursement indolore du crédit.

Ces deux prélèvements doivent être payés au mois d'octobre, après les grandes récoltes de *Mesqel*, mais le remboursement de l'engrais est souvent retardé jusqu'en décembre/janvier. Le cumul des deux taxes représente un fardeau économique très lourd pour les paysans et les sacrifices financiers ou alimentaires que constituent les remboursements les incitent à retarder leur paiement au maximum.

Ajoutons à cela que les emprisonnements consécutifs au non-paiement débutent au mois de février : la période de soudure est décidément une période difficile pour les paysans.

D'autres frais annexes viennent grossir les dépenses d'un ménage wolaita : les vêtements, les frais médicaux, l'entretien des *toukoul* et les dépenses engagées pour les célébrations religieuses, notamment la très coûteuse fête de *Mesqel* qui impose l'abattage de bétail que le paysan doit acheter s'il n'en possède pas… Le montant même approximatif de ces dépenses est difficilement quantifiable. Les frais relatifs aux dépenses alimentaires devraient être nuls mais ce n'est pas le cas puisqu'une part de la production vivrière *a priori* destinée à l'autoconsommation est parfois commercialisée dans l'urgence. Les dépenses annuelles d'une famille pour l'alimentation seraient de 998 birrs (Byakweli, 2000 : 106) mais la proportion des aliments achetés et non produits varie considérablement en fonction des familles et des saisons culturales.

D'après nos enquêtes, la moyenne des revenus issus de la commercialisation ponctuelle de productions agricoles et(ou) du bétail est de 177 birrs, pour cinquante-deux paysans de toutes catégories. Sachant que les chiffres retenus dans nos enquêtes correspondent majoritairement à un remboursement de dette et ne prennent pas en compte les petites commercialisations quotidiennes qui concernent l'ensemble des dépenses annexes auxquelles doivent faire face les Wolaita, nous estimons le niveau d'endettement annuel à 200 birrs environ. Deux niveaux d'endettement se détachent nettement des enquêtes : l'un autour de 80 à 100 birrs et l'autre autour de 200, voire plus.

Les variations du niveau d'endettement révèlent certes la différence de richesse des exploitations agricoles mais aussi le prolongement des dettes favorisé par la pluralité des prêteurs (famille, voisin ou État) qui déstabilise grandement les exploitations agricoles. La dette court ainsi sur plusieurs années jusqu'à ce que le débiteur soit mis en demeure de la régler. Même les agents du MOA ne peuvent obtenir dans l'année un remboursement de tous les paysans. La dette atteint alors facilement des sommes comprises entre 500 et 700 birrs, qui obligent les paysans à vendre un élément essentiel de leur exploitation : terre ou bétail.

Les dettes courantes se remboursent souvent partiellement par la vente de produits de rente, ou de production vivrière, mais, cumulées, elles forment une dette plus importante dont le règlement ampute les exploitations agricoles déjà fragilisées par les dettes courantes.

Ce double niveau d'endettement se révèle à la fois cause et conséquence de la paupérisation du Wolaita. Si la dette court, c'est avant tout parce que les paysans sont incapables de rembourser leurs créanciers. Cette permanence de l'endettement fait obstacle à un quelconque investissement dans les structures de l'exploitation agricole.

## Endettement et paupérisation

L'endettement appauvrit véritablement les paysans à partir du moment où il devient reconductible en permanence, et où chaque perte d'un élément de l'exploitation handicape davantage par les conséquences qu'elle implique que par le manque immédiat qu'elle occasionne. Cet enchaînement de facteurs multiples qui entraîne les paysans dans une véritable « spirale de l'endettement » peut prendre dans le Wolaita des formes dramatiques. D'autant plus que la paupérisation massive des paysans est relativement récente, du moins dans les formes qu'elle connaît aujourd'hui. Rares sont les paysans à rencontrer de telles situations depuis plusieurs décennies, la plupart constatant une détérioration de leurs conditions de vie depuis la seconde moitié des années 1980.

La vente d'une partie du cheptel ne constitue pas en soi un marqueur irréfutable de la déstabilisation des économies rurales. En revanche, la vente de l'attelage, en tout ou en partie, représente à nos yeux une transaction d'une autre nature : le paysan perd alors un des moyens de production de son exploitation et pas seulement une partie de son épargne. Cette réduction de la force de travail est effectivement lourde de conséquences puisqu'elle marque l'entrée du paysan dans une dépendance agricole toujours plus grande.

La première conséquence de la perte (en tout ou en partie) d'un attelage est la difficulté à avoir recours au *share-cropping*. Kassa Idoto qui vendit en 2000 l'un de ses deux bœufs pour les frais de scolarisation de ses enfants et pour faire face à la disette printanière se voit aujourd'hui interdit de *share-cropping*. Les propriétaires fonciers lui refusent désormais l'accès à leur terre dans le *qebelé* densément peuplé de Bibosso-Olola (*wereda* de Damot-Gale) où les contrats sont âprement négociés et le profil des candidats longuement étudié. Ainsi, ceux qui ne détiennent plus un attelage au complet sont-ils éliminés.

L'un des principaux facteurs d'appauvrissement des économies agricoles provient de la dévalorisation des marchandises provoquée par la

trop rapide commercialisation des productions. Or, cette précipitation avec laquelle les agriculteurs vendent leur récolte tient au caractère inflexible d'un État qui refuse de renégocier les termes de leur contrat. Le partenariat imposé par la modernisation agricole entre l'État, par le vecteur du ministère de l'Agriculture, et le monde paysan dessert considérablement les intérêts de ce dernier, dans le contexte inchangé d'une agriculture pluviale et relativement fragilisée. En effet, loin d'encourager la production agricole par une politique de soutien des prix ou tout au moins de maintien de subvention des intrants, le gouvernement impose indirectement une stagnation, voire une baisse de la valeur des productions agricoles. L'impact sur l'agriculture de la brusque libéralisation d'une économie jusque-là très encadrée est assez inquiétant dans le Wolaita.

Le niveau d'intégration des paysans dans les programmes de modernisation agricole joue un rôle considérable dans ce processus d'endettement et condamne plus sûrement les paysans que la seule perte de leurs récoltes en cas de mauvaise pluviométrie. En dépit des mauvaises récoltes de la première saison culturale de 2000, les paysans qui n'utilisaient pas d'engrais ne furent pas obligés de vendre une partie de leur cheptel ou de leur production et purent emprunter de la nourriture à des voisins plus fortunés, ou attendre l'aide du gouvernement. Ceux qui, au contraire, avaient participé au programme Sakasawa/Global 2000 furent contraints d'obtenir des liquidités le plus rapidement possible.

En effet, le ministère de l'Agriculture pénalise lourdement les retards de remboursement. Une pénalité de cinq birrs supplémentaires par mois de retard (à partir de la récolte) aggrave le montant de la dette paysanne. De même, l'emprisonnement menace les paysans les plus en retard qui ne sont libérés qu'en échange d'un remboursement complet de la dette. Ces conditions de libération imposent aux proches du prisonnier de contracter auprès des rares personnes solvables de leur entourage un nouvel emprunt et nombreux sont aujourd'hui les paysans dont la dette court toujours. L'emprisonnement du bétail est toujours pratiqué et les autorités proposent aujourd'hui aux paysans dépossédés les services d'un berger officiel, qu'il convient toutefois de rémunérer deux birrs par jour. Le bétail n'étant libéré que lorsque le montant complet de la dette est entre les mains du comptable, opération qui peut à elle seule prendre une semaine, les paysans ont donc intérêt à rembourser leur dette au plus tôt afin de limiter les frais de gardiennage – si possible avant même les premières confiscations de bovins qui débutent parfois au mois de novembre.

En obligeant les paysans à s'acquitter de leur dette sitôt les cultures récoltées, le ministère de l'Agriculture influe sur les cours des céréales qui sont les premières cultures concernées par le remboursement de la dette. Cédées en masse au mois d'octobre, les céréales se vendent alors à bas prix. Au printemps, quand les stocks régionaux ont considérablement diminué, les prix à l'achat sont beaucoup plus élevés. Sur les marchés wolaita, les prix du maïs sont relativement stables entre octobre et janvier : ils varient selon les années de 40 à 50 birrs le quintal en octobre à 60-70 birrs en janvier, pour atteindre les 140-160 birrs au mois de mars en pleine période de soudure, quand l'ensemble des paysans devra s'en procurer sur les marchés.

Le gain de productivité permis par l'utilisation de l'engrais chimique ne parvient pas à compenser les effets négatifs de la dette souscrite auprès des agents du MOA, et notamment de la diminution de la valeur marchande du maïs. Les paysans conscients de la dépréciation de leurs cultures tentent de retarder au minimum la vente de leur récolte et c'est au mois de février, quand les premiers emprisonnements interviennent, que les quelques paysans qui conservaient leurs stocks les mettent en vente.

Le mois de janvier constitue une date butoir dans les calendriers de mise en vente : seuls 30 % des paysans vendeurs de céréales sont capables de retarder leur vente jusqu'à cette période, ce qui représente un gain de 20 à 30 birrs par quintal – en général, ils ne vendent qu'un seul quintal à cette époque. À l'exception des habitants des basses terres qui, au vu de l'importance de leur récolte, sont, pour certains, capables de commercialiser des céréales jusqu'au mois d'avril, nous n'avons rencontré qu'un seul homme fort riche qui vendait encore des céréales en février et mars. Il possédait d'ailleurs dans sa maison construite en dur, près d'Imbetcho, une pièce spécialement destinée à la conservation des céréales. Nous avions remarqué que les techniques de stockage céréalier des paysans wolaita étaient particulièrement limitées, mais tout bien considéré, elles ne sont que le reflet de leur très faible capacité à conserver sur l'exploitation le fruit de leur récolte.

## Différents niveaux d'endettement

Comme les paysans se trouvent dans des situations économiques diverses, l'endettement ne touche pas de la même manière l'ensemble des exploitations. Se distinguent trois catégories d'exploitants détermi-

nées en fonction de l'impact de l'endettement sur leurs moyens de production ou de subsistance : les plus touchés, qui demeurent minoritaires et qui alimentent largement l'émigration définitive, ont perdu leur principal outil de production : la terre. Viennent ensuite ceux qui n'ont plus d'attelage, situation partagée par la moitié des exploitants wolaita. Et enfin ceux qui ne perdent qu'un peu de nourriture sont malheureusement loin de constituer la moitié restante de la population paysanne. Ces derniers, les individus les plus aisés de la communauté, ne sont quasiment pas touchés par l'endettement moderne.

Il existe bien une relation entre la richesse des paysans et leur niveau d'endettement mais celle-ci n'est pas aussi directe qu'il y paraît et des paysans moyens, relativement aisés, peuvent subir un endettement plus ou moins lourd, comme le montrent les réponses de deux paysans à la disette du printemps 2000.

> **Y**ayna Lorisso est tout à fait représentatif de la majorité des exploitants wolaita au regard de son endettement alors que son niveau de richesse le situerait plutôt dans la catégorie des paysans moyens qui ne représente selon Dessalegn Rahmato que 33 % à 40 % de la paysannerie de Bolosso. Âgé de trente ans, il a déjà à charge une famille de 5 jeunes enfants qui certes consomment peu mais ne constituent pas des actifs à part entière, d'autant plus que l'aîné des garçons est scolarisé. Yayna cultive aujourd'hui une terre de 0,75 hectare dans les hautes terres de Washi-Gale (Damot-Gale). Cette superficie, tout à fait correcte en comparaison des autres exploitations, ne l'oblige pas à pratiquer le *share-cropping*. Il ne possède d'ailleurs pas de bœuf et emprunte l'attelage qu'il a dû vendre pour nourrir sa famille. Il espère néanmoins reconstituer son troupeau puisqu'il venait de s'acheter un veau quand nous l'avons rencontré. Cultivant le maïs Global 2000 depuis les premières heures du programme, il arrêta en 1999 n'ayant plus les moyens de payer l'engrais. Il cultive donc aujourd'hui les deux variétés de maïs (local et Global) mais, sans engrais, ses rendements restent assez faibles. En dépit de cette décision, il est toujours endetté auprès de certains de ses voisins, pour des dettes qu'il a contractées à l'époque où il participait encore au programme mais également pour les dépenses courantes de sa famille.
>
> Jusqu'à présent, il faisait commerce de *berbere* (piment) qu'il achetait en petites quantités dans la région d'Alaba (Kambatta) et revendait sur les marchés de Boditi et de Soddo, mais depuis deux ans il n'a plus le capital suffisant pour commercer. De même, il allait travailler dans les fermes agricoles de l'Awash pour la récolte du coton en période de morte-saison agricole quand sa récolte était insuffisante ou lorsqu'il manquait d'argent ; il continue toujours cette activité épisodiquement.
>
> N'ayant plus de revenus complémentaires réguliers, il fut donc contraint de vendre une partie de sa récolte pour rembourser ses dettes. Très pauvre en maïs du fait de ses choix culturaux, il ne vendit que la moitié de

sa récolte de pommes de terre, soit 1,5 quintal pour 35 birrs le quintal, mais cette trop faible somme ne lui permit pas de rembourser sa dette dont les intérêts courent encore. Il vend donc régulièrement des carottes cultivées dans son jardin de case mais ces ventes occasionnelles ne lui permettent pas de rembourser ses dettes. Son veau représente donc son dernier recours possible. S'il ne l'a pas vendu entre 2000 et 2001, il y a fort à parier qu'il l'a fait à l'occasion de la disette de 2003.

L'instabilité de la situation de Yayna Lorisso est tout à fait conforme à la situation de la majorité des paysans wolaita. Son appauvrissement est progressif depuis ces dernières années, mais sa situation n'est pas encore alarmante et il peut continuer à faire vivre sa famille, même difficilement, sur son exploitation en s'adaptant aux nouvelles conditions économiques (arrêt du programme Sakasawa/Global 2000). En revanche, différentes tendances apparaissent, notamment à travers le poids de l'endettement, qui invitent à davantage de pessimisme en ce qui concerne son avenir. Combien d'années encore avant qu'il ne rejoigne la situation d'Oukoumo Shata ?

Oukoumo Shata appartient à la catégorie des paysans pauvres dont Dessalegn Rahmato estimait qu'ils représentaient déjà 50 % de la population rurale en 1989-1990. Aujourd'hui, son fort niveau d'endettement le place dans une situation toute nouvelle qui n'apparaît pas dans le classement de Dessalegn Rahmato datant de la période socialiste : il est en train de perdre sa terre et il ne lui reste guère plus que sa plantation d'enset.

**I**ssu d'une famille très pauvre en terre des environs de Gununo (Bolosso-Sore), le Derg lui donna une exploitation légèrement inférieure à 0,25 hectare lors de la Réforme agraire. Faute de bœufs, il ne pratique pas le *share-cropping* et cultive aujourd'hui une superficie inférieure à un dixième d'hectare. Pour pouvoir rembourser le gouvernement auquel il avait acheté de l'engrais plusieurs années de suite, il dut s'endetter auprès d'un voisin. Deux ans avant que nous le rencontrions, sa dette s'élevait à 400 birrs, et son voisin en réclamait le remboursement. Ne pouvant être remboursé, le voisin se paya directement sur ses terres et le força à souscrire un contrat sur la moitié de son exploitation. Oukoumo pourrait récupérer sa terre en échange des 400 birrs. Il est néanmoins conscient que celle-ci est définitivement perdue puisque, en dépit des 200 birrs que lui rapporta la vente de sa dernière vache l'année suivante, il ne put récupérer ne serait-ce qu'une partie de ses terres.

Aujourd'hui, il n'utilise plus d'engrais pour cultiver la petite parcelle de maïs qu'il possède encore et qui occupe la surface de son ancienne plantation d'enset déjà consommée. Ne pratiquant pas d'autres cultures, il est obligé d'acheter régulièrement de la nourriture. Pour ce faire, il travaille

> dans la ville de Gununo où il fabrique du torchis et peint les nouvelles habitations. Ce travail irrégulier ne lui rapporte que deux birrs par jour et, n'ayant pas averti les autorités de cette spoliation, il paie encore 37 birrs de taxe foncière, ce qui représente l'équivalent de dix-neuf jours de travail ! Vivant à proximité de la petite ville de Gununo, son travail de journalier lui permet tant bien que mal de faire vivre sa famille – nous imaginons sans mal les difficultés rencontrées par une personne dans son cas vivant dans une campagne plus reculée, même si là-bas, la forte pression sociale l'aurait peut-être préservé d'une spoliation foncière.
> Pour pouvoir survivre, Oukoumo a déjà dû quitter la campagne ; ses huit enfants dont ses trois fils devront sûrement, eux, quitter le Wolaita, l'émigration demeurant la dernière solution pour ce type de paysan.

L'existence d'un lourd endettement paysan condamne les politiques de développement rural fondées sur la modernisation du secteur agricole, en ne permettant pas la création d'un pouvoir d'achat rural que le vice-ministre de l'Agriculture éthiopien appelle pourtant de ses vœux : « Soyons réalistes. Quand la quasi-totalité de la population […] dépend d'une manière ou d'une autre de l'agriculture, c'est bien sûr ce secteur qu'il faut travailler. C'est la création d'un pouvoir d'achat rural qui entraînera une dynamique économique. » (*Marchés tropicaux et méditerranéens*, 2002 : 1001). Comment comprendre alors que cet obstacle à la solvabilité du marché intérieur éthiopien soit aggravé par les politiques de développement agricole du même ministère !

## Pauvreté et surpeuplement

J.-M. Byakweli (2000 : 106) propose une estimation tout à fait pertinente du niveau de surpeuplement du Wolaita, basée sur un calcul de la capacité de charge de l'écosystème observé dans la moyenne montagne de l'Ofa. En prenant en compte les besoins alimentaires d'une famille de 8 personnes avec un seuil énergétique de survie estimé à 2 200 cal/personne/jour (WFP distribuait pourtant des rations de 1 800 cal/personne/jour), il en déduit les besoins en superficies par personne pour les principales productions que sont l'enset, le maïs, la patate douce, l'eucalyptus, le café et les pâturages. Un ménage aurait besoin pour la couverture des besoins alimentaires de sa famille d'une superficie de 255 ares, ce qui revient à une densité moyenne de 207 hab./km$^2$, largement dépassée dans le Wolaita. Par le niveau de pénurie foncière

et parce que ces chiffres ne prennent pas en compte les besoins en terre nécessaires au renouvellement des moyens de production, nous pouvons dire que l'agriculture wolaita se trouve en danger et que le surpeuplement de la région semble bien avéré.

Et pourtant une telle mesure du surpeuplement wolaita est encore minorée puisqu'elle ne prend pas en compte les prélèvements sur la production vivrière requis par le remboursement des prêts ou le paiement de frais divers. La capacité de charge des écosystèmes pèse en réalité bien peu en comparaison du contexte économique des sociétés rurales dont la dégradation ne s'explique pas uniquement par le surpeuplement.

La forte solidarité paysanne qui soude ces sociétés a longtemps fait croire que l'économie rurale du Wolaita ne connaissait pas de crise véritable. Il est vrai que les prêts d'animaux, de nourriture et d'argent permettent une distribution optimale des moyens de production de l'économie et masquent leur raréfaction.

Cependant, le profil des économies rurales se modifie et cette nouvelle configuration économique porte en elle des recompositions spatiales radicales : les campagnes doivent chercher ailleurs qu'en elles-mêmes les moyens de leur survie. Le recours massif à l'émigration témoigne d'une saturation de l'espace agricole wolaita qui peine à se reconvertir dans d'autres activités et met un terme à l'autonomie du territoire. En 40 ans, cette région qui avait été choisie pour sa richesse agricole comme point de départ d'une Révolution verte rejoint aujourd'hui les régions les plus fragiles du pays, touchées par des crises alimentaires récurrentes (Disaster Prevention, 2005).

# Un espace sous dépendance, le rôle de l'émigration

Chapitre 10

L'ouverture du territoire wolaita à d'autres espaces ainsi que la création de liens et d'échanges divers avec les régions voisines existaient bien avant l'intégration politique à l'empire éthiopien. Les migrations représentent une forme ancienne d'échanges inter-régionaux, la plus ancienne même, si l'on prend en compte les migrations forcées provoquées par le commerce des esclaves.

Sans être un peuple de migrants comme ont pu l'être les Oromo ou dans une moindre mesure les Guragé, les Wolaita connurent une émigration modeste mais continue depuis le début du XX^e siècle. Tout au long du siècle et plus encore à partir des années 1950, ils amorcèrent des déplacements saisonniers vers les bassins d'emploi agricoles des pays gamo ou les plantations sucrières et cotonnières de la vallée du Rift et de la dépression de l'Awash. Aujourd'hui, ce flot migratoire se poursuit sans qu'il soit possible de dire qu'il se renforce. Pourtant, un changement notable est intervenu depuis le Derg dans la nature de l'émigration wolaita qui de saisonnière devient définitive.

Trois situations migratoires diverses – dans la capitale, dans la capitale régionale d'Awasa et dans une plantation sucrière de l'Awash (Wonji) (carte 17) – permettent de comprendre les raisons de ce changement et ses conséquences sur l'organisation du territoire wolaita. Le phénomène migratoire se trouve au cœur des mutations du Wolaita qui subit une réelle saturation de l'espace. Expression directe du surpeuplement et de la paupérisation régionale, les migrations apportent aussi la réponse la plus sûre à ces handicaps.

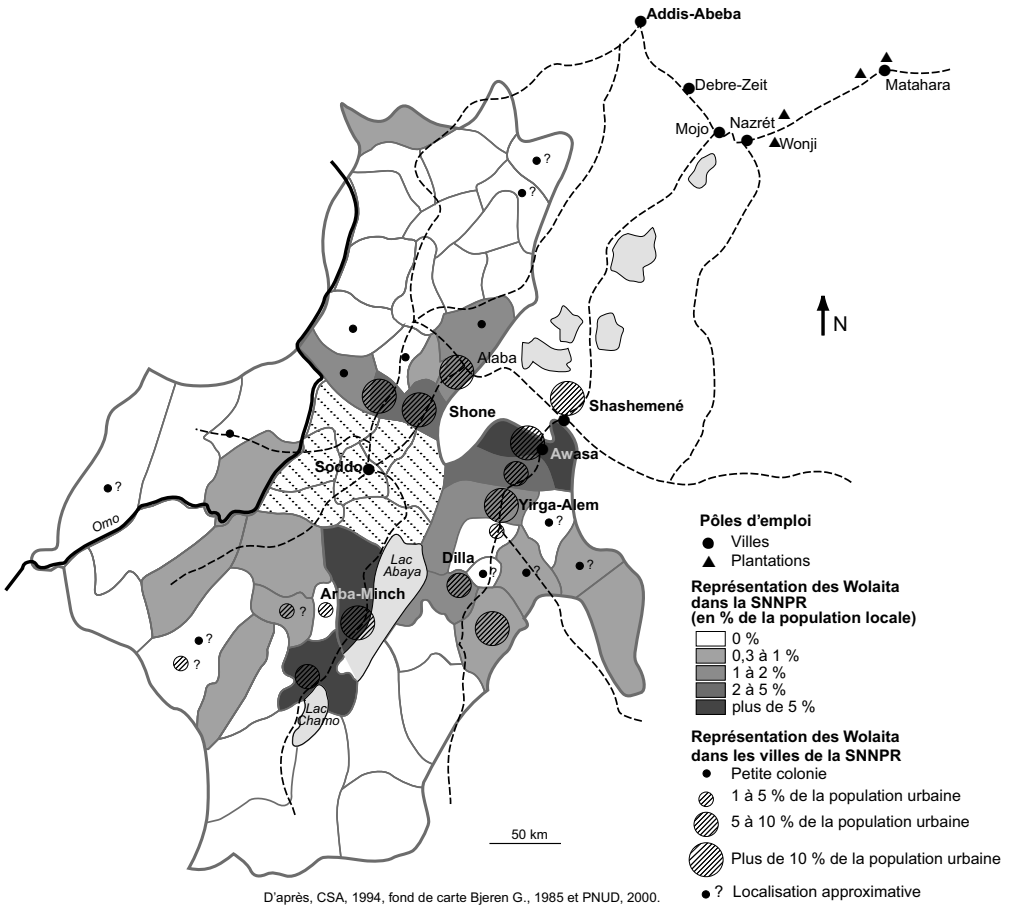


Carte 17 –
Les Wolaita en Éthiopie.

# Une campagne qui se vide lentement de ses hommes

La situation économique à laquelle fait aujourd'hui face le Wolaita l'oblige à chercher ailleurs qu'en lui-même les moyens de son propre dynamisme. Pour le dire simplement, les Wolaita sont d'autant plus nombreux à pouvoir rester sur leur territoire que quelques-uns vont chercher ailleurs les moyens de cette survie.

Les migrations des Wolaita sont variées mais largement déterminées par des motivations économiques, les migrations commerciales et les migrations de travail étant les plus répandues. Viennent ensuite, les migrations qui obéissent à des nécessités sociales et celles qu'imposent les autorités politiques. Cette dernière catégorie désigne principalement les soldats, souvent enrôlés de force dans l'armée du Derg et ayant ainsi eu l'occasion de parcourir le pays, ou la catégorie très particulière des populations déplacées dans le cadre des politiques de *Resettlement* – engagées par le Derg mais toujours d'actualité (PLANEL, 2007).

Ces migrations qui provoquent les déplacements les plus longs sont pourtant celles qui nous intéressent le moins. Nous ne cherchons pas à développer une analyse du système migratoire wolaita en tant que tel, mais simplement à intégrer la « donne migratoire » dans une analyse plus globale des recompositions de l'espace économique wolaita et par là même, à envisager son articulation au reste du territoire éthiopien – ou du moins à certains pôles. L'émigration ne nous intéresse ainsi qu'en tant qu'elle propose une réponse directe à la crise des espaces ruraux. De ce point de vue, seules les migrations de travail retiendront notre attention.

## La tactique migratoire

La dispersion des individus, et donc à terme l'émigration, représente une pratique courante dans le Wolaita pour faire face aux risques rencontrés dans des économies encore largement dépendantes d'une agriculture pluviale et sur des espaces agricoles touchés par une crise foncière. P. PÉLISSIER (1995 :25) exprime ainsi cette règle générale qui semble bien convenir aux Wolaita : « La loi générale est que dans toutes les régions où la terre est totalement affectée, où les terroirs sont contigus, où les longues jachères ont disparu, la "faim de terre" chez les jeunes est le moteur premier des mouvements migratoires ou de l'exode rural. » Le niveau élevé de la pression foncière du Wolaita provoque, en effet, un éclatement de la structure familiale et notamment une dispersion des héritiers qui conduit à l'émigration. Il faut distinguer deux étapes dans le processus : la première provoque la dispersion des enfants à l'intérieur même du territoire wolaita et la seconde les oblige à quitter le territoire pour de plus grands centres d'emploi.

Le cas de la famille Teka illustre ce premier niveau de réponse au manque de terre.

> **L**a terre du père décédé ne dépasse pas un *yok* alors que sept frères doivent en vivre, et à terme en hériter. Aussi, la fratrie est aujourd'hui dispersée sur plusieurs propriétés familiales. Pour l'instant, le frère aîné a hérité de la majorité des terres paternelles et a pris un de ses frères cadets avec lui. Les deux benjamins vivent avec leur mère sur la superficie restante et dépendent donc en partie du frère aîné, lui-même âgé de 35 ans et père de 6 enfants. On comprend bien dès lors que les autres frères ne peuvent subsister des revenus du seul frère aîné ; deux autres sont donc au service militaire et le dernier vit chez son oncle maternel dans le *wereda* de Soddo-Zuria.
>
> Koma Dadibo lui, a neuf enfants qui sont presque tous expatriés. Son frère, vivant à Addis-Abeba, a accueilli chez lui l'un de ses fils et deux de ses filles, qui peuvent ainsi aller à l'école. Sa troisième fille est mariée à un Wolaita qui travaille comme journalier dans la ville de Negele-Arsi en Oromie. Un de ses fils travaille comme gardien à Boditi et un autre est journalier à Shashemené. De cette façon, seuls trois fils demeurent à ses côtés sur les parts de l'exploitation qu'il leur a cédée.

Les modalités de la dispersion des enfants ne sont pas nécessairement géographiques dans un premier temps mais surtout économiques : il s'agit de permettre une meilleure répartition des enfants entre différents foyers. L'étalement de la dépendance économique est néanmoins illusoire dans ces sociétés largement interdépendantes et particulièrement dans le cadre familial : les benjamins dépendant du foyer maternel sont en réalité pris en charge par le frère aîné. La dispersion géographique représente le stade ultérieur de gestion de la crise. Pour reprendre l'exemple de la famille Teka, il faut bien envisager qu'à la mort de la mère, les deux benjamins soient candidats à l'émigration.

La tactique de dispersion utilisée par la famille Dadibo mène directement à l'émigration. Les migrations wolaita répondent en effet à une double fonction : rechercher ailleurs une richesse qui fait défaut et soulager le territoire d'une trop forte pression humaine. Les pratiques de dispersion familiale étant souvent organisées par des individus qui, eux, demeurent dans le Wolaita.

## *Les Wolaita en Éthiopie*

Pour le moment, la diaspora wolaita est très modérée sur le territoire national (tabl. 29), à l'image de celle des peuples du Nord-Omo qui sont peu nombreux à résider ailleurs que dans la SNNPR. Ainsi, à

| Régions | **Nationalités** | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *(kellel)* | gédéo | guragé | hadiya | kambatta | wolaita | dorzé | gamo | kullo |
| **Éthiopie** | **639 905** | **2 290 274** | **927 933** | **499 825** | **1 269 216** | **28 990** | **719 847** | **331 483** |
| Tigré | 5 | 196 | 6 | 23 | 39 | 5 | 3 | 22 |
| Afar | 9 | 1 681 | 1 972 | 1 418 | 4 742 | 11 | 30 | 6 |
| Amhara | 78 | 3 562 | 119 | 1 107 | 326 | 20 | 25 | 8 |
| Oromie | 180 215 | 246 895 **28 %** | 38 834 | 41 997 | 41 905 **29 %** | 3 066 | 2 367 | 57 489 |
| Somalie | 17 | 4 085 | 62 | 102 | 178 | 11 | 6 | |
| Benishangul | 6 | 551 | 2 185 | 2 894 | 313 | | 3 | 1 |
| SNNPR | 459 351 | 1 646 925 **28 %** | 874 498 | 443 525 | 1 210 235 **59 %** | 6 318 | 697 540 | 273 089 |
| Gambéla | 6 | 690 | 938 | 3 632 | 278 | 1 | 4 | 164 |
| Harar | | 4 140 | 21 | 51 | 101 | 3 | 6 | 6 |
| Addis-Abeba | 198 | 370 157 **41 %** | 7 972 | 4 634 | 10 649 **7 %** | 19 546 | 19 855 | 673 |
| Dire-Dawa | 20 | 11 392 | 1 283 | 443 | 450 | 10 | 7 | 25 |

*Source* : Recensement de 1994, résultats nationaux.

Tabl. 29 – Répartition des peuples du Nord-Omo en Éthiopie. (exprimée en chiffres absolus ou en pourcentage de la population par nationalité).

peine 5 % des Wolaita vivent en dehors de la région Sud et il semblerait que la faible expansion wolaita soit due à l'éloignement des centres d'activités éthiopiens. La comparaison avec les Guragé proches de la capitale est de ce point explicite : les Wolaita « expatriés » ne représentaient, lors du dernier recensement de la population, que 11,2 % de la population totale (142 531 personnes), alors que 39 % des Guragé vivaient en dehors de la Zone guragé (CSA, 1998, Vol. I, Part I).

D'après nos enquêtes, les ruraux ayant déjà effectué une ou plusieurs migrations de travail représentent 20 % de la population rurale comme de la population totale. Alors même que les Wolaita résident encore majoritairement sur leurs terres, les proportions d'expatriés dans le reste de la région Sud sont pourtant significatives et semblent annoncer le début d'une émigration plus importante, à l'image de celle que pratiquent les Guragé. Ils sont ainsi 37 523 à résider en territoire Sidama.

Les plus fortes concentrations wolaita se retrouvent en Zone sidama ou plus dispersées sur les autres territoires ométo. La restriction des migrations wolaita aux régions du SNNPR apparaît bien dans le tableau 29, puisque plus de la moitié des migrants (59 %) demeurent

dans leur région administrative d'origine. Les migrations wolaita se dirigent principalement vers les grandes villes de la vallée du Rift : Awasa, Yirga-Alem et Dilla sur le rebord oriental et Mirab-Abaya ou Arba-Minch sur le versant occidental (carte 17). La vallée représente la première destination des Wolaita, qui migrent également vers les villes de Shashemené et les plantations de l'Awash, au débouché du Rift. Les fortes concentrations en pays hadiya et kambatta, sur la route qui mène à Shashemené s'expliquent de même par le dynamisme de cet axe. L'émigration ne se pratique pas seulement en direction des centres urbains ou des plantations mais aussi dans les campagnes des alentours, notamment en pays gamo et gofa, où l'on observe de fortes concentrations de Wolaita.

L'émigration définitive, quant à elle, est encore modérée dans le Wolaita où le lien des hommes à leur terre et surtout la richesse passée du Wolaita (relativement privilégié par rapport aux autres régions du Nord-Omo) attachèrent ces hommes à leur territoire – alors que les Guragé quittèrent leur terre à partir du début du XX^e^ siècle (SHACK, 1966).

La pratique de migrations temporaires comme complément à l'activité agricole est depuis longtemps attestée dans le Wolaita et relativement bien ancrée au sein de la population rurale. Le paiement des taxes en numéraire, la *« cash constraint »,* incita les *gebbar* à aller travailler dans les grands centres agricoles de la vallée de l'Awash. Aujourd'hui, cette contrainte purement monétaire se double d'une contrainte économique plus globale qui provoque tout aussi sûrement des départs.

Peu importants avant les années 1980, les mouvements migratoires saisonniers des Wolaita s'amplifient après ces années. La Middle Awash Agricultural Industry observe que les contingents de main-d'œuvre wolaita ont augmenté depuis la grande sécheresse de 1984 : d'une moyenne de 2 700 ouvriers agricoles au début des années 1980, la compagnie emploie aujourd'hui pendant une saison entre 60 000 et 70 000 Wolaita, des hommes essentiellement. Alors que les autres nationalités, hadiya notamment, ne cessent de diminuer en proportion, les Wolaita sont toujours plus nombreux à alimenter ces flux de main-d'œuvre. De même, la Awasa Agricultural Development Enterprise (ADE) fait état depuis 1983 d'une importante émigration wolaita, dont la diminution générale n'est pas due au ralentissement des flux migratoires wolaita mais à la raréfaction des postes.

En l'état actuel des données disponibles mais surtout de la situation économique du Wolaita et de l'Éthiopie, les mutations territoriales qui

pourraient résulter des migrations ne procèdent pas tant de l'importance numérique des départs (définitifs ou non) que de la nature des migrations, qui occasionnent de plus en plus des ruptures définitives entre les migrants et leur territoire. Seule une l'analyse de la durée des migrations peut montrer l'évolution d'un phénomène engagé depuis les années 1980 chez un peuple depuis longtemps familier de ces pratiques.

## *Migrations définitives ou migrations temporaires*

Les migrations temporaires ou saisonnières (correspondant à une saison culturale) sont anciennes dans le Wolaita, et plus particulièrement pour des célibataires ne possèdant pas encore de terre. Ces migrations permettent d'épargner l'argent nécessaire à la construction d'une maison et à l'achat du bétail lorsqu'un jeune homme accède à sa part de l'exploitation paternelle.

> **K**echamo Makoya qui a aujourd'hui 64 ans a passé 7 années de sa vie de jeune homme en dehors du Wolaita. Vers l'âge de 17 ans, au début des années 1950, il résida pendant trois ans à Shashemené où il vivait de petits travaux non qualifiés. Puis, sur les conseils d'un ami, il s'installa pendant trois années dans la ferme de Wonji où il trouva un emploi comme journalier. Enfin, il revint dans le Wolaita où il reçut sa terre. Mais quelques années après son installation, à la suite d'une mauvaise récolte, il repartit chercher du travail à Nazrét et réussit à se faire à nouveau employer comme journalier dans la ferme de Wonji.

De telles migrations saisonnières à destination des fermes agricoles de la Vallée du Rift ou de la dépression de l'Awash sont pratiquées depuis le règne d'Haïlé Sellassié. Un chant traditionnel, chanté par les jeunes filles wolaita, fait référence à ces fermes agricoles qui accaparent régulièrement leurs prétendants. La région d'Otchollo en pays dorzé, constituait également une importante zone d'emploi pour de nombreux Wolaita originaires des *wereda* de Humbo, Ofa et Soddo-Zuria. Aujourd'hui, l'emploi dans les espaces agricoles privés est négligé au profit de celui que proposent les fermes nationales, anciennes fermes d'État, qui offrent des débouchés plus sûrs.

Les migrations de jeunesse recouvrent deux réalités différentes qui sont très rarement confondues. La plus traditionnelle est celle des hommes non pourvus en terre qui vont travailler quelques mois ou quelques années dans les fermes agricoles afin de mettre de l'argent de côté *avant* de prendre femme et de s'installer. Une fois de retour

dans le Wolaita, ils cesseront les migrations. L'autre aspect de ces migrations de jeunesse est plus contemporain, et prend la forme de migrations récurrentes provoquées par des besoins d'argent ponctuels. Alors même qu'ils sont déjà installés sur leur terre et qu'ils ont fondé une famille, ces paysans repartent très occasionnellement mais jamais plus de deux ou trois mois.

> **T**amagno Macha présente l'exemple le plus accompli que nous ayons rencontré de ce type de migrations temporaires. La terre de son père étant trop petite pour l'accueillir, il choisit de s'installer sur un terrain hérité par sa mère, dans les environs d'Areka. En 1985, alors qu'il devait avoir un peu moins d'une quinzaine d'années, il partit travailler pendant trois mois à la récolte du coton dans une ferme d'État de l'Awash. Il revint sur sa terre puis repartit en 1986 chercher du travail à Dire-Dawa où il resta trois ans. Installé chez des amis à son arrivée, il trouva à se faire employer deux mois dans une minoterie puis six mois dans un entrepôt à céréales. Il fit également commerce de vêtements usagés à Harar, Nazrét et Addis-Abeba. L'apprentissage de ce commerce lui fut également utile lors de ses périodes de retour au Wolaita. En 1990, vers l'âge de 18-20 ans, il alla travailler comme journalier dans le bâtiment à Shashemené et y poursuivit son activité commerciale. Puis, après un retour dans le Wolaita, il travailla pendant 6 ans dans les mines d'or de Dodola (région du Balé, Sud-Est éthiopien). C'est durant cette période, en 1997, que la municipalité d'Areka lui confisqua la majeure partie de sa terre (2 *yok*) pour ne lui laisser qu'une concession de 300 $m^2$ ; il se retrouve donc aujourd'hui dans l'impossibilité de pratiquer à nouveau une activité agricole et travaille de ce fait comme journalier à Areka, ses conditions de santé ne lui permettant plus de migrer.

Les migrants de ce type fréquentent surtout les fermes d'État qui leur garantissent un emploi continu et presque assuré, contrairement à l'emploi journalier en ville. Ces migrations interviennent donc nécessairement pendant la morte-saison agricole hivernale (d'octobre à décembre), ce qui n'est pas le cas des premières – les migrants relevant de cette catégorie n'ayant pas encore de terre. D'après nos enquêtes, les migrants relevant de chacune des deux catégories sont en nombre équivalent à la fois dans les campagnes et dans les villes wolaita.

Enfin, il existe une troisième forme de migration, encore rare mais qui semble être le symptôme le plus évident de la situation actuelle. Il s'agit des migrants temporaires des premières et deuxièmes catégories qui, pour une raison indépendante de leur volonté, se retrouvent dans l'impossibilité de revenir au Wolaita et deviennent donc des migrants définitifs.

Il existe un lien direct entre les terminus migratoires retenus et le type de migration pratiqué : temporaire ou définitif. La capitale attire une émigration ancienne qui ne semble d'ailleurs plus tellement alimentée, sans doute en raison de la concurrence récente des capitales du Sud éthiopien. La durée moyenne de résidence des migrants y est de 28,8 ans et explique leur acculturation généralisée.

À l'opposé, les migrants d'Awasa ont quitté le Wolaita depuis six ans en moyenne et demeurent proches de leurs compatriotes. Ils relèvent du premier moment de la recherche d'emploi en dehors du Wolaita. Cette migration, plus récente et sans doute plus massive que celle d'Addis-Abeba, risque néanmoins d'évoluer de la même façon, comme le montre l'exemple de Wonji. Les migrants de Wonji étaient en majorité des migrants saisonniers, ou du moins temporaires, qui ont pu multiplier les contrats d'embauche sur place. Aujourd'hui, ces travailleurs habitent la plantation depuis 16 ans en moyenne et beaucoup risquent de ne pas revenir. Les dirigeants de la plantation observent depuis quelque temps l'émergence d'un problème nouveau : les employés à la retraite qui ne peuvent retourner dans leur région d'origine et demeurent dans les camps de travailleurs sont de plus en plus nombreux. Ces résidences de la plantation qui furent créées dans les années 1950 pour accueillir des travailleurs permanents abritent aujourd'hui des vieillards inactifs. Ce phénomène témoigne à lui seul de la détérioration des conditions de vie dans toutes les campagnes éthiopiennes et notamment du rapport au foncier, à travers l'évolution des pratiques migratoires.

## Les candidats au départ

La question se pose de savoir si les migrants sont candidats au départ, s'ils sont désignés par leur entourage familial ou contraints par leur situation économique. Les ruraux et les jeunes sont les premiers à quitter le territoire wolaita. Hommes ou femmes, le sexe importe peu, pas plus que le rang de leur naissance : tous les enfants d'une famille pauvre peuvent être concernés par l'émigration. Sur les 159 migrants que nous avons rencontrés, deux seulement étaient originaires d'une ville wolaita (Soddo et Bombe). Ils témoignent à leur insu du niveau de surpeuplement des campagnes wolaita. Et pourtant, la relation entre le niveau de peuplement d'un *wereda*, exprimé par les densités de population, et l'importance des migrations, n'est pas linéaire (tabl. 30).

| Lieu de résidence | *Wereda* d'origine | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Damot-Gale | Bolosso-Sore | Soddo-Zuria | Damot-Woyde | Kindo-Koïsha | Ofa | Humbo |
| Addis-Adeba | 6 | 8 | 8 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Awasa | 15 | 2 | 5 | 8 | 11 | 3 | 1 |
| Wonji | 36 | 9 | 21 | 6 | 3 | 0 | 0 |
| Total | 57 | 19 | 34 | 17 | 16 | 4 | 1 |

Tabl. 30 – Origine des migrants (exprimée en nombre de migrants).

*Source* : Enquêtes, 2001 et 2002.

Les *wereda* faiblement peuplés de Humbo et d'Ofa qui ne comptaient respectivement que 99 700 et 96 600 habitants lors du dernier recensement de la population – quand les autres dépassaient largement les 100 000 habitants –, se trouvent en marge de l'émigration wolaita.

La situation du *wereda* de Damot-Gale n'étonne guère. Avec une densité moyenne de 525 hab./km$^2$, il est peu surprenant que l'émigration y soit importante. En revanche, la faible participation aux flux migratoires du *wereda* de Bolosso-Sore, aussi densément peuplé, paraît bien surprenante. Elle provient sans doute de son enclavement relatif ou tout au moins de sa situation excentrée par rapport aux voies de communications inter-régionales, notamment en direction de la vallée du Rift. La qualité de la desserte des campagnes wolaita conditionne les processus migratoires et explique la bonne position du *wereda* de Soddo-Zuria alors que sa densité de peuplement est moyenne. Les Wolaita ayant facilement accès aux transports collectifs migrent plus volontiers, dispensés qu'ils sont de trop longs et coûteux séjours dans les villes de Soddo ou de Boditi ouvertes sur la vallée.

Filles et garçons sont également concernés par l'émigration, à l'exception toutefois de celle qui se dirige vers les plantations, davantage masculine même si quelques femmes peuvent s'y faire employer pour le désherbage. À Awasa, qui connaît une émigration récente, les femmes wolaita se trouvent aussi bien représentées que les hommes : 8 683 hommes et 8 547 femmes (CSA, 1998, Vol. I, Part I : 154). Si nos enquêtes font apparaître une sous-représentation féminine, c'est uniquement parce que celles-ci travaillent rarement dans les lieux publics et que nous avons difficilement pu les rencontrer. Le bassin d'emploi d'Awasa est ainsi destiné aux travailleurs des deux sexes : sur les 56 employés wolaita de l'usine Tabor, 21 sont des femmes. Il est vrai que les femmes wolaita qui doivent subvenir à leurs besoins sont contraintes à l'émigration ou, dans une moindre mesure à l'exode rural, car elles n'ont pas accès à la terre et ne peuvent vivre de l'agriculture.

Les motifs qui poussent les jeunes femmes à quitter le Wolaita sont très souvent liés à une rupture des liens familiaux, qui les oblige à une autonomie financière et les conduit vers les villes : les divorces, les décès et les querelles diverses poussent les jeunes filles sur les routes d'Éthiopie. Sur les 13 migrantes rencontrées à Awasa, 10 relevaient de cette catégorie et toutes confirmaient la fréquence de cette situation. En un sens, l'émigration féminine ne provient pas de mutations économiques des espaces ruraux, mais plutôt d'une évolution sociale qui fait qu'elles sont de moins en moins prises en charge par la communauté et se retrouvent livrées à elles-mêmes. Il est vrai que la distension du lien social est une conséquence de l'appauvrissement de sociétés qui perdent les moyens de leur solidarité.

Filles ou garçons, par des biais divers, se trouvent donc amenés à quitter les campagnes wolaita dès leur plus jeune âge. Nous estimons l'âge moyen des migrants à leur arrivée à destination à un peu plus de 13 ans sur la plantation de Wonji, à 21 ans à Addis-Abeba et à 16 ans à Awasa. Les migrations interviennent dans la vie d'un paysan un peu avant que le jeune homme ne s'installe et ne réclame sa terre, d'où la jeunesse des migrants. Bien entendu, la pénibilité du travail de journalier, et plus particulièrement de manœuvre agricole, explique que seuls les jeunes aient recours à ces départs. Au-delà d'un certain âge, d'autres recours économiques tel le commerce sont envisagés.

Les raisons qui poussent les jeunes au départ sont variées et prennent en compte des réalités aussi diverses que la pauvreté rurale ou la peur de se faire enrôler dans l'armée du Derg (de nombreux jeunes gens ont ainsi cherché refuge dans la plantation de Wonji). Chez les jeunes migrants, la nécessité de se constituer un capital de départ afin de pouvoir exploiter une terre motive encore les départs et explique leur précocité. La migration intervient donc toujours au début de la vie d'adulte et conditionne pour longtemps les relations que le migrant va entretenir avec son territoire d'origine. Or, cette relation dépend largement du type de migration pratiqué.

Des types migratoires qui déterminent le choix des terminus migratoires, seules les migrations de travail d'Awasa nous semblent réellement symptomatiques des mutations récentes du territoire wolaita. Les migrations paysannes plus traditionnelles vers les plantations éthiopiennes, en l'occurrence dans celle de Wonji, donnent une image d'un Wolaita encore relativement préservé de la crise économique. Les migrations dirigées vers Addis-Abeba appartiennent à une tout autre catégorie et ne traduisent que le faible développement économique du Wolaita et sa capacité d'intégration dans le territoire éthiopien.

Bien entendu, la correspondance entre les types migratoires et la destination de la migration n'est pas aussi parfaite que cette présentation le laisse envisager et l'on retrouve parfois à Addis-Abeba des migrants qui ressemblent fortement à ceux rencontrés à Awasa qui, par ailleurs, peuvent se comporter comme ceux de Wonji…

Les migrations qui s'orientent vers les bassins d'emplois de la moyenne vallée du Rift sont essentiellement des migrations de travail. Leur singularité tient à leur caractère définitif. Or, ces migrations définitives ne traduisent pas une réussite quelconque, comme c'est souvent le cas dans les migrations professionnelles. Elles procèdent plutôt d'une rupture familiale qui chasse les jeunes personnes de leur campagne. 40 % de ces migrants sont ainsi partis pour ne plus être à la charge de leurs parents, décision qui ne les détourne pas totalement du Wolaita mais leur interdit un retour définitif. Ils ne sont que 20 % à vouloir retourner y vivre alors que leur situation économique est assez précaire à Awasa.

En revanche, les migrants qui partent vers les plantations conservent des liens importants avec le Wolaita puisqu'ils sont souvent propriétaires de droits sur le sol et parfois même cultivateurs. De fait, ils veulent retourner dans le Wolaita à 85 % et 40 % des hommes qui n'ont pas encore de terre souhaitent la réclamer – alors qu'ils ne sont que 25 % à Awasa et 10 % à Addis-Abeba. Dans leur cas, la migration doit les aider à faire fonctionner une exploitation peu performante (manque de terre ou de bétail). Il s'agit là d'une activité complémentaire à l'agriculture et non d'une activité de remplacement. De fait, l'essentiel des hommes émigre à cause du manque de terre, ou d'argent pour faire face aux diverses dépenses et notamment aux taxes. En visitant la plantation de Wonji au mois de mars, nous arrivions après la morte-saison agricole wolaita et après les grandes campagnes de coupe de la canne à sucre. Les hommes que nous y avons rencontrés passaient l'essentiel de leur temps sur la plantation et devenaient peu à peu des migrants définitifs. Seuls 21 % de ces migrants cultivaient encore leur terre dans le Wolaita. Nous n'avons pas pu interroger les migrants saisonniers, déjà retournés sur leurs terres.

Enfin, les Wolaita venus à Addis-Abeba ont surtout obéi à des motifs professionnels, notamment scolaires, pour avoir accès à une meilleure formation. La moitié des migrants se sont dirigés vers la faculté et les écoles plus spécialisées de la capitale, dans l'enseignement commercial ou technique.

En dépit de la variété des profils, le système migratoire wolaita est encore peu structuré et les parcours effectués par les migrants témoignent d'une grande simplicité. Seuls 19 % des migrants ont un parcours en deux étapes, les autres se rendent directement du Wolaita vers le terminus de leur migration. Même dans le cadre des migrations paysannes à destination des plantations agricoles, ils ne sont que 22 % à avoir fréquenté une autre plantation avant de venir s'installer à Wonji. Et tout naturellement, les spécificités de la capitale sont telles que 90 % des migrants n'ont pas cherché à s'installer ailleurs.

# Les nouveaux pôles d'attraction

La main-d'œuvre non qualifiée des campagnes wolaita ne peut prétendre à toutes les catégories d'emploi et recherche donc certains lieux privilégiés où elle peut valoriser sa force de travail. D'après nos enquêtes, les fermes d'État représentent les destinations les plus sûres et attirent 80 % des migrants ruraux – la prise en compte des urbains ne modifiant guère le résultat. Les villes nouvelles de la vallée du Rift, qui connaissent un développement économique et démographique depuis ces dernières années, attirent également cette main-d'œuvre rurale qui se destine aux petits travaux les moins rémunérés.

## *Les fermes d'État*

L'octroi de concessions foncières à des étrangers permit le développement des premières fermes commerciales en Éthiopie, à l'image de celles fondées par les Italiens en Érythrée. En 1917, deux Italiens fondèrent le complexe agro-industriel d'Elaberet destiné à la production d'agrumes et de légumes. Pour la pratique d'une agriculture moderne et commerciale, la dépression de l'Awash et la vallée du Rift apparurent rapidement très avantageuses et les Italiens participèrent à leur mise en valeur avec la création en 1938 de la société Agricultura Industriale del Ethiopia (SAIDE).

> **L**'histoire du complexe agricole de Wonji-Matahara, l'un des plus importants de l'Awash, illustre l'implantation de ces centres économiques qui jouent aujourd'hui un rôle déterminant pour les paysanneries éthiopiennes (Beyene Doïlicho, 1985). Pendant leur présence en Éthiopie, les Italiens lancèrent un projet de plantation sucrière dans la plaine de Wonji dont ils ne bénéficièrent qu'une saison puisqu'ils repartirent peu après, en 1940. La plantation fut alors laissée à l'abandon jusqu'en 1951 où elle fut louée

à une compagnie hollandaise qui relança l'exploitation sucrière. En 1956, cette compagnie obtint du gouvernement une nouvelle concession foncière de 1 000 ha, plus en avant dans la dépression de l'Awash, qu'elle destina à l'exploitation sucrière. Elle développa à la suite un complexe cotonnier dans la basse vallée du Tendaho. Les deuxième et troisième plans quinquennaux du gouvernement impérial encourageaient, en effet, les investissements privés et étrangers, de même qu'ils décidèrent le développement de nombreuses fermes commerciales dans tout le pays et particulièrement dans la vallée de l'Awash, avec la création de l'Awash Valley Authority (AVA). Les plus petites plantations demeurèrent aux mains des Éthiopiens et les plus importantes furent gérées par des compagnies étrangères ou des organes du gouvernement.

En application de la Réforme agraire de 1975, toutes ces compagnies furent nationalisées et devinrent des fermes d'État gérées par un ministère éponyme, parfois en association avec le ministère de l'Industrie. En 1991, les fermes, déterminantes dans le ravitaillement du marché intérieur, demeurèrent des entreprises nationales gérées par des fonctionnaires. Aujourd'hui, elles offrent un niveau de service exceptionnel. La plantation sucrière de Wonji est ainsi dotée de plusieurs écoles, d'un hôpital, de trois usines de transformation de la canne à sucre, pour une superficie totale cultivée de 7 000 ha. En outre, le gouvernement a incité les *qebelé* voisins à mettre en place de petites plantations plus ou moins cogérées avec la plantation principale de Wonji, en charge du recrutement de la main-d'œuvre dans les plantations annexes. Six petites plantations appartenant à des *Farmers Associations* ont vu le jour dans la région.

Les complexes agro-industriels constituent aujourd'hui des pôles d'emplois considérables, non seulement par leur taille mais surtout par la nature de leur activité : le recours à une main-d'œuvre saisonnière lors des grands travaux de la plantation permet de doubler les effectifs du personnel durant quelques mois. En outre, le travail saisonnier s'intègre bien dans le calendrier agricole des Wolaita : à Wonji, la récolte de la canne à sucre a lieu entre les mois de novembre et décembre, en pleine morte-saison agricole.

En 1982, le volume d'emploi total dégagé par les fermes de Matahara et des environs (Nura-Era, Merti-Jeju et Tibila) était de 6 700 employés permanents et 10 900 saisonniers qui participaient à la mise en culture de 13 900 ha de terres irriguées. En 2002, la plantation sucrière de Wonji-Showa employait 8 300 personnes, dont 2 000 saisonniers (employés pour plusieurs mois) et 1 800 journaliers. Le volume d'emplois varie peu d'une saison à l'autre et seule la période des grandes pluies d'été correspond à une diminution des besoins en main-d'œuvre : en novembre 2001, la plantation avait employé 8 100 personnes contre 6 350 au mois de juillet.

Depuis le début des années 1980, les fermes agricoles offrent un volume d'emplois important et constant, qui profite aux travailleurs wolaita. Actuellement, sur un total de 19 789 employés dans la ferme de Wonji, les Wolaita représentent environ 10 % du total et sont donc moins représentés que les autochtones ou que les Kambatta et Hadiya qui constituent 45 % de la main-d'œuvre.

D'autres centres de la vallée du Rift attirent également, et de façon plus privilégiée, les populations des environs. Les fermes commerciales sous la direction de l'entreprise de développement agricole d'Awasa (Awasa Agricultural Development Enterprise), situées à Bilate, Mito, Arba-Minch, Silé et Shalo, emploient une main-d'œuvre aux trois quarts wolaita, plus particulièrement pour les employés saisonniers. En 1992, quand le gouvernement demanda un recensement des travailleurs par nationalités, les responsables de l'entreprise découvrirent que 65 % des employés permanents étaient wolaita alors qu'ils ne sont plus que 41 % aujourd'hui. La totalité des employés saisonniers et semi-saisonniers étaient wolaita, ce qu'ils demeurent aujourd'hui.

Les emplois occupés par les Wolaita dans les fermes de la vallée du Rift et celles de l'Awash s'élevaient en 2002 à un total de 63 000, ce qui représente, d'après nos données, un peu moins de la moitié des migrants wolaita (44 %). L'importance de tels débouchés pour les Wolaita s'explique également par les politiques de recrutement pratiquées par les fermes agricoles. Les campagnes de recrutement décidées par le gouvernement s'organisent en fonction des principaux pics du calendrier cultural des fermes cotonnières ou sucrières. Des messages radiophoniques sont diffusés dans toute l'Éthiopie pour faire appel à de la main-d'œuvre volontaire. L'organisme responsable de la gestion des fermes prend alors en charge le transport des ouvriers issus des plus gros bassins de main-d'œuvre. Des camions d'une capacité de 100 à 150 personnes conduisent des hommes (surtout) et des femmes âgés de 18 à 40 ans vers les plantations. Jusqu'en 2001, l'ensemble des *wereda* wolaita était parcouru par les recruteurs de la Middle Awash Agricultural Industry mais depuis cette année Soddo constitue le seul lieu de rassemblement des travailleurs.

Un tel système de recrutement favorise l'émigration wolaita en facilitant la recherche d'emploi pour les paysans demandeurs : le transport est gratuit et les hommes sont reconduits à Soddo au terme de leur contrat. L'avantage apparaît très distinctement par rapport aux migrations urbaines qui demandent un investissement plus important, en termes de recherche et de coût.

## *Les nouvelles « métropoles » régionales*

Les pôles d'emplois du Sud éthiopien, au dynamisme récent, attirent aujourd'hui l'essentiel des migrations. Cependant, l'articulation des centres urbains à leur *hinterland* fut lente à se mettre en place. L'essentiel du réseau routier de la moyenne vallée du Rift fut construit entre 1951 et 1967 (Markakis, 1974 : 78). La modernisation agricole, en favorisant la pratique d'une agriculture marchande, promut le développement des relations villes/campagnes qui devenaient complémentaires dans une économie de marché : les paysans venaient dans les villes pour se fournir en intrants et y vendre leurs surplus de production.

Les villes du Sud éthiopien, ajoutant des fonctions marchandes aux fonctions administratives qu'elles ont toujours eues, attirent aujourd'hui d'importantes migrations de travail. Shashemené, véritable porte du Sud éthiopien, connut entre 1965 et 1970 une augmentation de sa population de 60 %, principalement alimentée par un solde migratoire positif (Bjeren, 1985 : 92). Par la suite, la ville connut durant la période intercensitaire de 1970 à 1984 un croît démographique de 167,4 %, et cette forte croissance commença seulement à diminuer entre 1984 et 1994, quand la progression n'était plus que de 65 % (Gascon, 2002 : 173). De même, les capitales administratives d'Awasa et d'Arba-Minch connurent des progressions remarquables – respectivement de 91,5 % et de 73 % – entre les deux recensements de 1984 et 1994. Proches du territoire wolaita, ces villes offrent des débouchés : en 1965, 9 % de la population de Shashemené était wolaita, et ce pourcentage augmenta à 15 % en 1970 et 14 % en 1973. Il y a aujourd'hui 17 200 Wolaita dans la seule ville d'Awasa (CSA, 1998, Vol. I, Part I : 154-156) où ils représentent le quart de la population et 23 900 dans le *wereda* d'Awasa. Par rapport aux 22 700 Wolaita résidants à Soddo (pour 36 000 habitants de toute nationalité), la ville d'Awasa est considérée comme la deuxième ville wolaita en Éthiopie et nombreux sont les Wolaita à penser qu'elle est la première tant son profil urbain est plus affirmé que celui de Soddo.

L'implantation des Wolaita à plus ou moins longue échéance dans les villes du Sud se limite pour l'instant aux métropoles régionales qui développent des fonctions différentes de celles des gros bourgs. Arba-Minch regroupe ainsi 7 % de Wolaita et Dilla, la capitale du pays gédéo, 10 % (CSA, 1998, Vol. I, Part I : 156-158). Les villes gamo de Chencha ou d'Ezo qui ressemblent beaucoup aux gros bourgs wolaita

n'attirent pas les Wolaita, en dépit des relations privilégiées (culturelles et économiques) qui unissent les deux peuples : les Wolaita ne représentent ainsi guère plus de 2 % de la population de Chencha.

Plus que les services administratifs, les fonctions marchandes des capitales administratives motivent l'émigration wolaita – même si en Éthiopie la séparation des deux activités au sein d'une même ville n'est guère fréquente. Les villes de niveau administratif supérieur, capitales de Zones ou de Région, possèdent ainsi le meilleur environnement économique. Awasa est la seule ville du Sud à abriter un embryon de quartier industriel, situé à l'entrée de la ville sur la route qui conduit en pays gédéo. S'y trouvent deux usines textiles, une minoterie, une usine qui fait de la céramique et du carrelage (Tabor), une brasserie en construction ainsi qu'une usine de transformation du bois (financées par l'homme d'affaire éthio-saoudien Al Amudi). Une cimenterie existait il y a peu dans un quartier plus central de la ville mais elle a dû fermer.

L'impact direct des industries sur l'émigration wolaita est assez faible car les ouvriers sont plutôt sidama. Actuellement, les quatre usines en activité proposent un volume d'emplois assez réduit de 1 900 postes (tous statuts confondus) dont 360 sont occupés par des Wolaita, lesquels représentent donc 19 % de la main-d'œuvre ouvrière d'Awasa. Les ouvriers wolaita se retrouvent dans les secteurs d'activité les moins qualifiés, comme cela ressort des registres de l'entreprise d'État *Awasa Textile Factory* (tabl. 31).

Les Wolaita se cantonnent donc aux activités les plus élémentaires et leur émigration se caractérise par son faible savoir-faire. Elle est ainsi sans commune mesure avec la dispersion des employés amhara sur le territoire éthiopien, lesquels occupent les postes les plus élevés. L'essor

Tabl. 31 – Employés de la Awasa Textile Factory, en 1993.

| Secteur de l'emploi | Total des employés de la branche | Employés wolaita |
|---|---|---|
| Administration | 177 | 6 |
| Services techniques | 128 | 12 |
| Filage | 333 | 72 |
| Tissage | 177 | 26 |
| Finitions | 311 | 66 |
| Contrôle de la qualité | 44 | 2 |
| Finances | 47 | 0 |
| Planification | 26 | 0 |

*Source* : Entretien avec la direction du personnel, Awasa Textile Factory, mars 2002.

d'un marché de l'emploi wolaita est relativement récent. Les *delala* estiment que les possibilités d'emplois augmentent régulièrement depuis une vingtaine d'années mais que l'économie urbaine formelle connaît une légère récession depuis peu (entre cinq et deux ans). Or, depuis deux ou trois ans, le nombre de migrants wolaita ne cesse de croître et se destine donc principalement aux activités informelles.

## *Le cas d'Addis-Abeba*

Le flux migratoire des Wolaita vers la capitale de l'Éthiopie remonte aux lendemains de la défaite des armées de Tona, quand les prisonniers wolaita furent emmenés en nombre (18 000) dans la capitale. Fondée vers 1887, celle-ci ne comptait guère que le *gebbi* (palais) et quelques maisons pour les artisans et autres personnels de la cour quand les Wolaita s'y installèrent. La présence d'une importante communauté wolaita donna naissance à des échanges plus ou moins continus entre les prisonniers et leur famille restée dans le Wolaita et marqua le début de mouvements migratoires qui ne se sont guère interrompus depuis. Au début du siècle, ils formaient une communauté importante qui représentait par sa taille le quatrième groupe ethnique de la capitale : environ 5 000 sur une population de 65 000 urbains (Pankhurst, 1985 : 71). Aujourd'hui, la communauté wolaita compte 10 600 personnes dans la capitale, qui représente ainsi la troisième ville wolaita d'Éthiopie.

Installés aux portes du palais qu'ils contribuèrent à construire, les premiers Wolaita occupèrent ce qui fut par la suite le centre de la ville. On les retrouve toujours en nombre dans le quartier de Kera entre le palais impérial et le quartier de Piazza (photo 42). Ce quartier pauvre encaissé entre deux collines témoigne du caractère de l'émigration actuelle ainsi que du statut économique des Wolaita immigrés, parfois depuis plusieurs générations.

# Des salaires et des pourboires : nature de l'activité des migrants

La recherche d'un travail est une tâche d'autant plus ardue en Éthiopie qu'elle a lieu en dehors de sa région d'origine, comme le montre l'exemple d'un jeune Wolaita né dans la plantation de Wonji, le contexte éthiopien (économique, social et ethno-fédéral) ne favorisant donc pas les migrations de travail.

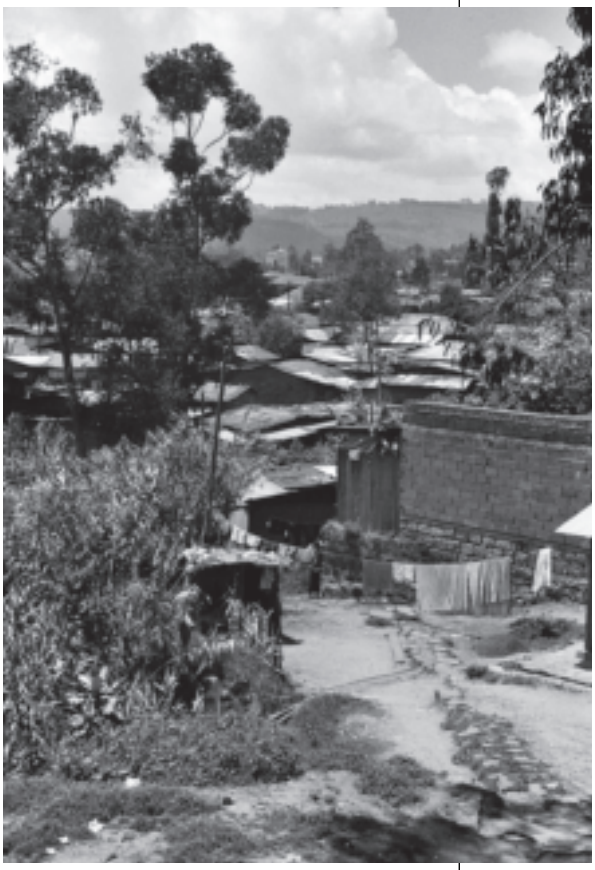

Photo 42 –
Au cœur d'Addis-Abeba, l'ancien quartier wolaita Kera accueille aujourd'hui des migrants récemment arrivés de toutes origines. Ils sont attirés par la faiblesse des loyers pratiqués dans ce « lotissement ».

**A**yant poursuivi ses études jusqu'au Grade 12 (fin du lycée), il présente un profil de migrant relativement exceptionnel et très bien formé, mais qui ne réussit pourtant pas à trouver un emploi. Éduqué et wolaita, il souhaitait obtenir un poste de policier, de professeur ou de formateur agricole à Soddo. Il réussit les concours administratifs mais fut finalement refusé car il ne parlait pas wolaitigna. Il se rendit donc à Awasa pour se faire embaucher dans l'entreprise Tabor où il fut également éconduit n'étant pas sidama. Il alla donc à Fincha, espérant se faire embaucher dans une autre usine, mais comme il ne parlait pas oromo sa demande ne fut pas prise en compte. Il renonça donc à être ouvrier et chercha à se placer dans un commerce de Shashemené, mais n'ayant pas de relation pour le loger, il dut écourter son séjour et revint dans la plantation de Wonji où travaillaient ses parents et où il réussit enfin à se faire embaucher comme travailleur mensuel. De diplômé de la fonction publique, il devint en quelque temps manœuvre agricole et descendit ainsi tous les échelons sociaux avant même d'avoir pu les gravir.

Quel que soit leur niveau de formation, les migrants wolaita s'engagent dans deux types d'activités qui se distinguent par le montant et la nature de la rémunération. Celle-ci détermine le niveau de précarité du migrant et influe également sur son déracinement ou, au contraire, sur le suivi des relations qu'il entretient avec sa famille demeurée sur place. Salarié ou « travailleur indépendant » telle est l'alternative qui s'offre dans le meilleur des cas aux migrants wolaita.

## *Les salariés*

Les grands centres urbains offrent un marché de l'emploi avantageux pour les populations wolaita qui se heurtent à l'absence d'activités sur leur territoire, mais qui bénéficient surtout d'une meilleure valorisation de leur travail, dans un rapport du simple au double entre les villes wolaita et les terminus migratoires. Comme leurs compatriotes qui travaillent dans les villes du Wolaita, les migrants de la vallée du Rift se destinent principalement à des emplois dans l'hôtellerie restauration : gardiens, cuisinières, serveurs, femmes de chambre ou prostituées. S'y ajoutent des bouchers, quelques marchands, des coiffeurs et d'autres emplois, plus rares, offrant un meilleur salaire. Les emplois de première catégorie procurent des salaires modestes qui dépassent rarement les 50 birrs mensuels, alors que les autres assurent une rémunération comprise entre 100 et 150 birrs. Bien entendu, les fonctionnaires peuvent percevoir des traitements tout aussi élevés, mais nous ne considérons pas ces personnes comme des migrants puisque leur lieu de résidence dépend d'une mutation et non d'un choix personnel. Le marché de l'emploi d'Addis-Abeba, exceptionnel en Éthiopie, offre des postes de toutes catégories : chauffeurs, électriciens employés d'entreprises nationales ou internationales, plus rarement privées, et fonctionnaires de tous rangs.

Les plantations offrent également une remarquable diversité d'emplois qui autorise n'importe quel travailleur à progresser – exception faite de la main-d'œuvre saisonnière qui n'effectue qu'une seule tâche pendant toute la durée de son séjour. Les premiers arrivants sont ainsi embauchés comme journaliers, puis comme *casual* (contrat d'un mois) pour des tâches variées dans la plantation (désherbage, travaux d'irrigation, récolte, épandage d'engrais, plantation…). Les plus persévérants pourront, au bout d'une dizaine d'années, obtenir des contrats à durée déterminée (de 3 à 11 mois) pour réaliser une même activité durant une saison. La coupe de la canne à sucre est ainsi l'activité la plus pénible sur la plantation sucrière de Wonji mais également la mieux rémunérée.

En fonction de l'importance de leur récolte, les coupeurs recevront entre 150 et 200 birrs tous les quinze jours, pour une saison qui dure de mi-octobre à la fin du mois de mai, ce qui représente un gain total de 3 600 birrs – duquel il faut déduire l'ensemble des frais courants qui ne sont pas pris en charge par les responsables de la plantation. À Wonji, seuls les services d'éducation et de santé sont délivrés gratuitement. Les coupeurs recrutés pour des contrats de 8 mois représentent ainsi l'élite des migrants, au point que certains ouvriers demandent à être rétrogradés à ce statut.

En devenant ouvriers, gestionnaires ou contremaîtres, les hommes obtiennent le statut rare et bien rémunéré de travailleur permanent : un homme chargé du contrôle de l'arrivée d'eau gagne 450 birrs mensuels depuis 4 ans. En outre, les permanents ont le droit à une retraite de 105 birrs mensuels mais ne peuvent plus être logés dans la plantation, ils doivent alors s'installer dans le village voisin de Gefersa.

Néanmoins, pour tous les autres journaliers ou contractuels, l'émigration présente de nombreux inconvénients économiques. Entre deux contrats, les migrants ne sont pas rémunérés et dépensent l'argent qu'ils ont économisé jusque-là. S'ils ont à charge une famille nombreuse restée dans le Wolaita, ils ne sont pas capables de lui reverser une partie de leur salaire. Durant cette période, ils ne bénéficient également pas de l'assistance médicale fournie par la plantation. Or, les périodes chômées peuvent durer plusieurs mois.

## *Économie informelle des villes éthiopiennes*

Tous les centres d'emplois favorisent une activité parallèle qui profite plus spécialement aux migrants. Aux environs de la plantation de Wonji les jeunes garçons peuvent travailler comme bergers ou plus rarement comme jardiniers. Ceux qui quittent le Wolaita, trop jeunes pour pouvoir être employés dans la plantation, attendent ainsi quelques années. Certains seront simplement nourris et logés par leur employeur et leur départ ne servira qu'à soulager leur famille demeurée dans le Wolaita d'une bouche supplémentaire à nourrir ; d'autres pourront être plus utiles et gagner de l'argent dès le début de leur expatriation.

Les activités informelles pratiquées à Awasa par les migrants wolaita – les jeunes hommes principalement – sont essentiellement des activités de service : cireurs de chaussure, conducteurs de *gari* et transporteurs. Cette spécialisation de la main-d'œuvre wolaita traduit davantage le désintérêt porté par le reste de la population à des secteurs

d'activités fatigants et mal rémunérés qu'un quelconque savoir-faire. Le raisonnement vaut également pour les activités offertes dans les plantations. Les natifs d'Awasa ou des environs sont plus volontiers employés dans les activités formelles, quand l'ensemble des migrants, Wolaita y compris, se partagent les autres secteurs.

À Awasa, le transport des marchandises s'effectue au moyen de grandes brouettes. Le transporteur achète sa brouette pour 60 birrs, ou la loue à quelqu'un à qui il reverse une partie de ses bénéfices, lesquels tournent autour de 2 à 3 birrs par jour et 8 à 10 birrs les jours de marché (deux fois par semaine). L'activité peut rapporter environ 120 birrs par mois pour un homme propriétaire de son outil de travail. De même, les conducteurs de *gari* louent souvent leur équipage en reversant une partie de leurs bénéfices quotidiens ou en travaillant gracieusement six jours sur sept pour le propriétaire. Mais en une journée, plus particulièrement un jour de marché, ils peuvent gagner entre 30 et 40 birrs. Les migrants suffisamment riches pour se payer un équipage sont alors dans une situation relativement confortable puisqu'ils gagnent en moyenne 210 birrs par semaine. Nous n'en avons cependant jamais rencontrés ! L'activité de cireur de chaussures se révèle d'un meilleur rapport pour les migrants les plus démunis, c'est-à-dire ceux qui viennent d'arriver, puisqu'elle nécessite un investissement de départ très réduit et peut rapporter jusqu'à cinq birrs quotidiennement. Il suffit en effet de se procurer une boîte en bois, quelques éponges et un peu de cire, les rues tantôt poussiéreuses, tantôt boueuses d'Awasa faisant le reste.

Les bouchers (petits débiteurs de viandes) sont également très nombreux et assez célèbres dans la communauté wolaita du quartier de Kera d'Addis-Abeba. Ils associent à leur activité principale de vendeur de viande celle de débitant de boisson et servent divers alcools dans de petits locaux attenants à l'échoppe.

Enfin, quelle que soit la qualité de l'environnement économique dans ces lieux d'émigration, la nature des filières migratoires favorise le développement d'activités non rémunérées. Les jeunes filles sont particulièrement concernées par les embauches informelles : nombreuses sont celles qui travaillent gratuitement pour leur oncle ou leur tante pendant plusieurs années avant de trouver un véritable emploi.

Le fait de vivre dans des zones de plus grand dynamisme économique permet aux migrants de multiplier les activités, ce qui est difficilement réalisable dans le Wolaita où les emplois sont rares. De même, le manque de qualification des Wolaita les amène à réaliser toutes sortes de travaux.

Isayas Chanka que nous avons rencontré dans le *qebelé* de Washiga-Esho a travaillé pendant trois ans dans la vallée du Rift, à Zuway, comme journalier spécialisé dans le bâtiment avant d'obtenir sa terre dans l'Ofa. Durant cette période, il pratiquait le commerce des vêtements usagés qu'il achetait à Nazrét ou à Addis-Abeba et revendait à Zuway ou à Soddo ; il gardait donc un contact avec le Wolaita alors même qu'il résidait à Zuway. À la fin de son séjour à Zuway, il alla s'employer quatre mois dans une ferme agricole de l'Awash pour la récolte du coton. Puis il revint définitivement sur ses terres pour ne plus les quitter.

## Le Wolaita : un territoire dépendant

La relation exclusive qui unissait jusqu'à présent l'identité de l'ethnie wolaita à un territoire est fortement perturbée par l'apparition de migrations définitives. Une analyse du territoire wolaita ne peut plus faire l'économie d'une prise en considération du reste de l'Éthiopie, comme c'était possible avant la création du WADU lorsque le territoire était encore relativement autonome en dépit de son intégration politique à l'empire.

De nos jours, l'organisation du territoire et notamment de son économie rurale repose partiellement sur des apports allogènes qui ne sont plus ceux que les dirigeants amhara imposèrent au Wolaita mais ceux que les Wolaita vont, eux-mêmes, chercher dans d'autres régions d'Éthiopie. Cette articulation *volontaire* du territoire wolaita à des régions éloignées, conséquence d'une dépendance économique *imposée*, marque un autre temps de l'appropriation territoriale : ce sont désormais les Wolaita qui s'approprient l'Éthiopie. L'émigration devient ainsi le vecteur d'une mise en relation des espaces qui dessine un réseau multipolaire, armature fonctionnelle du territoire éthiopien.

L'entrée du Wolaita dans la Grande Éthiopie débuta dès 1894 quand les esclaves wolaita vinrent peupler la capitale. Elle se poursuivit dans les années 1950 quand les Wolaita devinrent, avec d'autres, le bras agricole du grand corps éthiopien en travaillant comme manœuvres agricoles dans les plantations. Aujourd'hui, alors que de nouveaux centres d'emplois apparaissent, les Wolaita quittent leur territoire et entament une dispersion plus importante. Les pôles, les régions ou même les quartiers urbains en liaison directe avec le territoire wolaita sont nombreux et variés. Alors que le territoire wolaita, au cœur de ce système, entre en crise, ses « antennes » connaissent au contraire un

dynamisme important et participent désormais à la vie du territoire proprement dit.

Des communautés wolaita se recréent dans d'autres régions, des quartiers wolaita apparaissent à Addis-Abeba, alors que le territoire éclate sous la pression démographique. Mais les migrations définitives ne traduisent une mise en relation du territoire wolaita à l'Éthiopie, qu'à deux conditions : que les Wolaita émigrés conservent un lien avec le territoire pour que leurs actions puissent avoir un impact et que ce lien se traduise par une ingérence effective des migrants dans les communautés rurales.

## Le lien au sol

Le lien au territoire est celui qui unit les hommes à la terre de leurs ancêtres et à la communauté de leurs compatriotes, plus ou moins comprise comme la famille. L'appartenance au territoire wolaita prend corps dans la possession de droits sur le sol. Le principal enjeu de l'émigration se situe bien dans le rapport à la terre, cela pour plusieurs raisons : la taille des exploitations et l'accession à la propriété sur le sol sont les premières causes de départ. Le maintien d'une exploitation détermine le caractère définitif ou non de la migration ; il oriente le lien qui unit le migrant à son territoire. Un migrant entretient ainsi des rapports différents avec son pays d'origine, s'il est ou non propriétaire de droit sur le sol. De même, la pénurie foncière est un facteur déterminant dans l'allongement des migrations et dans la généralisation de leur caractère définitif.

Or, la situation foncière des migrants est très contrastée. Il faut distinguer les propriétaires de droits fonciers qui réinvestissent les revenus de l'émigration dans leur exploitation et permettent ainsi un enrichissement relatif des campagnes wolaita, des paysans sans terre qui sont poussés à l'émigration et, ce faisant, soulagent quelque peu les terroirs de leur pression foncière.

Tabl. 32 – Situation foncière des migrants de Wonji, Awasa et Addis-Abeba.

| **Migrants avec terre** | **Migrants sans terre** | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Abandon | Temporairement | En conflit | Total |
| 20 % | 29 % | 32 % | 19 % | 80 % |

*Source* : Enquêtes, 2001, 2002.

Trois cas de figure apparaissent dans le tableau 32. Les migrants qui conservent des droits fonciers sont peu nombreux et ne représentent que 20 % de la population émigrée. Sur les 80 % de migrants qui n'ont plus de terre, 48 % l'ont définitivement perdue volontairement ou sous la contrainte sociale. La renonciation aux droits sur le sol est une conséquence directe de l'appauvrissement wolaita (incapacité des familles à entretenir le futur migrant), indirecte si elle passe par le truchement de la contrainte sociale. D'après nos enquêtes, une superficie d'un demi-*yok* (un dixième d'hectare) marque la limite de viabilité des exploitations puisque c'est à partir de ce seuil que les jeunes hommes optent pour l'émigration et renoncent à leurs droits sur la terre. En revanche, l'existence de conflits témoigne d'un réel surpeuplement du Wolaita où la perte des droits fonciers, et non plus le renoncement, motive le départ des jeunes hommes.

Il suffit de comparer la réaction des migrants masculins et féminins à la question d'un retour définitif dans le Wolaita pour comprendre combien la propriété foncière attache les hommes à leur territoire. Aucune des jeunes femmes interrogées ne souhaitait retourner vivre dans le Wolaita, ce qui est loin d'être le cas chez les hommes.

Le stress foncier qui caractérise le Wolaita influe sur les rapports que les paysans entretiennent avec les migrants. Depuis peu, ceux-ci sont très souvent considérés comme des personnes renonçant à leurs droits sur le sol, en dépit de l'ancienneté du recours à l'émigration pour les jeunes hommes non encore établis, et sans considération du fait que 35 % des migrants dépourvus de terres souhaitent la réclamer et ne comptent pas abandonner leurs droits fonciers. En fait, pour les paysans wolaita, le départ d'un proche est souvent perçu comme l'occasion de le spolier de sa terre.

> **A**yele Alaro quitta le Wolaita sans renoncer à ses droits sur un sol qu'il tente aujourd'hui de récupérer par tous les moyens. Réquisitionné par les dirigeants du *qebelé* de Zagaro (Damot-Gale) pendant le Derg, il fut envoyé dans la plantation cotonnière d'Aseïta (région Afar) alors qu'il était encore un très jeune garçon (entre 10 et 12 ans). En son absence, son oncle s'appropria la part de terre qu'il avait héritée de son père (moins d'un *yok*). De retour d'Aseïta, Ayele réclama sa terre et l'obtint, mais ne pouvant en vivre correctement, il partit temporairement pour Wonji afin de se constituer un troupeau. À nouveau, son oncle prit sa terre et la « vendit » en contrat à un paysan du voisinage. Aujourd'hui, Ayele qui n'a plus de terre demeure à Wonji et espère pouvoir rembourser la somme avancée pour le contrat et ainsi récupérer sa terre. Mais depuis trois ans qu'il est dans la plantation, il n'arrive pas à obtenir un emploi stable et considère donc sa terre comme perdue.

L'exploitation abusive du départ de certains jeunes hommes est d'autant plus infondée qu'elle intervient dans des sociétés rurales qui pratiquent depuis longtemps l'émigration saisonnière. La mauvaise foi dont font preuve quelques paysans demeurés sur place traduit bien l'état du surpeuplement wolaita et marque un tournant dans la nature de l'émigration. De recours ponctuel à la crise, elle devient une solution à long terme au surpeuplement et permet au territoire de se vider de son trop-plein démographique. Cette nouvelle fonction des migrations ne va pas sans provoquer des conflits entre les résidants et les migrants qui se voient irrémédiablement chassés de leurs terres alors qu'ils conservent un vif attachement au sol : ils n'abandonnent donc pas facilement leurs droits et dans ce contexte des conflits éclatent pour l'obtention des terres. 20 % des migrants sans terre sont ainsi en conflit avec des membres de leur famille, et ce pourcentage s'élève à 30 % chez les migrants de Wonji. Le fait qu'un tiers des migrants les plus attachés à leur terre (ceux de Wonji) disputent à leur famille une part d'héritage, est un signe patent du surpeuplement wolaita.

Les recours des migrants face aux spoliations sont peu nombreux. La justice coutumière (le « conseil des Anciens ») est peu favorable aux jeunes hommes qui ont quitté le Wolaita. Si la justice éthiopienne est moins partiale, ses jugements ne tiennent pas compte du préjudice social porté au plaignant. Nous avons ainsi rencontré un homme qui avait gagné son procès mais était devenu à ce point indésirable sur ses terres qu'il avait dû fuir à Addis-Abeba. De plus, la situation parfois précaire des migrants les oblige à conserver des liens avec leur famille, dont l'assistance est régulièrement nécessaire. Pour le migrant, le maintien de relations « cordiales » peut passer par la renonciation à ses droits sur la terre.

Du point de vue des paysans qui demeurent au Wolaita, le refus de céder des terres aux migrants se comprend également et témoigne d'une crainte de laisser se multiplier les « propriétaires » absentéistes. C'est également pourquoi certains migrants qui ne souhaitent pas revenir abandonnent leurs droits fonciers. Ce consentement mutuel est néanmoins perverti quand le migrant souhaite réintégrer le Wolaita et qu'il ne le peut pas.

> **U**n homme de 74 ans souhaitait récupérer sa terre de Mundjena (Damot-Woyde) jadis confisquée par son oncle et maintenant par ses neveux. Il profita du Derg pour essayer de faire valoir ses droits mais son oncle influent dans la région s'y opposa. Il revint à trois reprises essayer de récupérer sa terre, pour s'y installer, mais en vain. Depuis une vingtaine d'années, à la suite de sa dernière tentative, il n'est plus jamais retourné

dans le Wolaita et a coupé toutes relations avec sa famille. Il envisage donc avec dépit de finir ses jours à Addis-Abeba car il n'a pas les moyens de s'installer dans une ville du Wolaita.

Dans ce cas, le caractère définitif de l'émigration est vécu comme un véritable ostracisme par les personnes qui se sentent ainsi chassées de leurs terres, et plus encore de leur territoire. Elle place les migrants dans des situations très précaires, car ceux qui réclament leur terre avec assiduité n'ont souvent pas les moyens de vivre correctement dans les villes éthiopiennes et en sont parfois réduits à la mendicité.

À l'opposé des précédents, les exploitants allocataires de droits fonciers considèrent le départ temporaire et volontaire comme une source d'enrichissement, puisque ces fermiers investissent l'essentiel de leurs revenus dans la modernisation de leur exploitation.

**K**ussa Kulemo représente la catégorie d'exploitant qui utilise l'émigration comme une activité complémentaire à l'agriculture, ou tout du moins au service de l'agriculture. Il hérita à 19 ans d'une superficie d'un *yok* sur laquelle il devait faire vivre sa mère et son frère. Estimant cette exploitation trop pauvre, il partit travailler deux ans dans la ferme d'État d'Abaya où il gagna suffisamment d'argent pour pouvoir acheter en *contrat* un *yok* de terre supplémentaire. Jugeant toujours ses moyens de production trop faibles, il partit à 21 ans à Awasa pour se constituer un troupeau et confia ses terres à son jeune frère. Il est actuellement commis d'un marchand de matériaux de construction guragé et gagne 7 à 8 birrs par jour depuis cinq ans, ce qui lui a permis d'acheter deux bœufs et quatre vaches. Il compte rester quelques années encore à Awasa pour économiser de quoi se faire construire une maison et s'installer définitivement sur ses terres de Gatcheno (Damot-Gale).

Les hommes expatriés qui ne cultivent pas leur terre, la confient souvent à un parent, frère ou fils, qui en use alors à son profit et cultive ainsi une superficie plus étendue. Pour les migrants, de telles situations peuvent également représenter un intérêt, dans la mesure où ils confient leur terre en *kotta* à un parent ou voisin et bénéficient, même en étant absents, des revenus de leur terre.

Enfin, une autre catégorie de migrants conserve des liens avec son territoire et sa communauté d'origine : les jeunes agriculteurs n'ayant pas encore obtenu de terre. En effet, l'obtention d'une terre supposant une proximité importante entre le cultivateur et le demandeur, les jeunes hommes qui souhaitent négocier leur part de l'exploitation paternelle se rendent fréquemment dans le Wolaita, jusqu'à quatre fois par an. Seuls les migrants qui entretiennent des liens constants avec leur parenté pourront obtenir satisfaction, les autres voient leur requête

refusée la plupart du temps. Akadu Tishamo, qui n'a jamais pu obtenir la terre de son père cultivée par ses oncles, sait pourtant que, s'il veut revenir dans le Wolaita, il lui faudra obtenir une terre pour y construire sa maison. Aussi, leur envoie-t-il régulièrement des cadeaux en espérant qu'ils se montreront plus magnanimes. Mais lui-même doute fortement du résultat de ses démarches. Sans grande illusion, il explique « qu'aujourd'hui les choses ont changé dans le Wolaita où les gens s'entre-tuent pour la terre et se querellent en famille ».

## Le lien à la communauté

Le lien à la communauté familiale ou sociale unit également les Wolaita à leur territoire. Il les amène à revenir régulièrement chez eux et à supporter financièrement, avec plus ou moins de facilité, leurs compatriotes. Certes, le rapport au sol influe sur ces fréquentations sociales mais il n'est pas déterminant.

La dispersion d'une même famille sur le territoire éthiopien favorise l'entraide et contribue à la survie des économies rurales wolaita. Bien entendu, la famille doit ici être comprise dans son acceptation la plus large, incluant la belle-famille et des degrés de parenté parfois éloignés. D'après nos enquêtes, les familles qui bénéficient de l'aide reversée par un parent représentent 40 % de la population résidant au Wolaita. Sachant qu'un tel calcul ne permet pas de prendre en compte ceux qui reçoivent occasionnellement une aide de l'extérieur, il est raisonnable de penser qu'au moins la moitié des Wolaita tire bénéfice des mouvements migratoires.

La fin de l'obligation à résidence des Éthiopiens depuis 1991 permet aux migrants de revenir plus régulièrement au Wolaita. Et pourtant, les retours effectifs témoignent d'une situation contrastée. 44 % des migrants ne retournent plus dans leur région, ou seulement à l'occasion de cérémonies particulières, principalement des décès de personnes proches. Le relâchement des liens familiaux entraîne une perte d'identité des individus qui n'ont plus guère de contact avec le Wolaita. L'éloignement géographique favorise également la distance sociale ; peu nombreux sont les migrants d'Addis-Abeba à entretenir des rapports suivis avec leur famille. Pour l'instant, les retours les plus nombreux sont ceux qui ont lieu annuellement et interviennent très souvent pour les célébrations de *Mesqel*. La proportion élevée d'immigrés de Wonji (52 %) retournant régulièrement et fréquemment dans le Wolaita

souligne à nouveau combien la possession d'une terre influe sur la fréquence des retours.

En réalité, la fréquence des retours dépend certes de l'attachement que ces gens manifestent vis-à-vis de leur communauté mais elle est aussi influencée par la situation des migrants et leur disponibilité en temps et en argent. De ce point de vue, les travailleurs des plantations sont les plus privilégiés. La majorité des contractuels (8 mois) de Wonji passent le reste de l'année au Wolaita, où ils cultivent leur terre et où réside leur famille. Partageant leur temps entre le Wolaita et la plantation, ils ne se considèrent pas tout à fait comme des migrants. Les employés de la plantation qui connaissent un statut plus précaire, contrat d'une plus courte durée ou journaliers, ne peuvent se permettre de rentrer fréquemment au Wolaita – à moins que ce ne soit pour y travailler. Ils sont contraints de rester sur place pour gagner de quoi vivre sur la plantation, soit comme journaliers soit dans des emplois parallèles. De même, les migrants d'Awasa en perpétuelle recherche d'emploi s'autorisent rarement des retours onéreux en période de chômage. L'instabilité professionnelle des migrants favorise également la rupture du lien social et par la suite la perte du sentiment d'appartenance au territoire, voire chez certains au peuple wolaita.

Le principal impact des migrations sur le Wolaita tient à l'aide que les migrants apportent aux paysans demeurés sur place, aide qui permet de faire face à la crise des économies agricoles. L'émigration comprise comme une activité complémentaire à l'agriculture constitue un recours ancien qui se pratiquait au niveau individuel. Aujourd'hui, les apports financiers nécessaires à la bonne gestion d'une exploitation agricole ont tellement augmenté, sous le coup des diverses mutations agricoles, que les paysans ont besoin d'une aide extérieure permanente, familiale ou communautaire. Les jeunes hommes trouvent alors dans l'émigration une fonction nouvelle sur l'exploitation de leur père. Dans un contexte où la main-d'œuvre agricole ne manque pas, ils sont plus utiles et menacent moins l'intégrité de l'exploitation lorsqu'ils travaillent dans des bassins d'emploi extérieurs.

Et pourtant, le procédé est loin d'être aussi efficace qu'il y paraît car l'émigration témoigne d'une autre dynamique. Dans leur désir d'alléger la pression sur les terres familiales, les aînés chassent leurs cadets et se privent, par là même, de leur aide. En effet, les fils chassés de l'exploitation paternelle ne participent pas à la modernisation de l'exploitation. En outre, la situation des migrants n'est pas aussi confortable qu'il y paraît et leur possibilité d'épargne n'est plus celle des migrants

saisonniers traditionnels. Ceux-ci quittaient en effet le Wolaita en étant à peu près certains de trouver du travail dans les plantations, d'où ils repartaient aussitôt leur contrat terminé, en conservant l'essentiel de leur salaire. Aujourd'hui, les contraintes économiques de la vie urbaine et les tentations consuméristes qu'elles recèlent grèvent davantage les budgets des immigrés.

Cependant, aussi modeste soit-il, l'apport financier des migrants joue un rôle dans la survie des économies rurales du Wolaita. D'après nos enquêtes, un migrant sur deux participe aux dépenses de sa famille demeurée sur place. Les migrants qui assistent leur famille fournissent une aide directe (dons en numéraires ou en nature) et(ou) indirecte provenant de leur mode d'épargne, par exemple dans la constitution d'un cheptel utilisé par la famille. Les dons de vêtements sont également très répandus, et concernent la majorité des migrants, mais nous ne les avons pas pris en compte car ils représentent des frais encore mineurs dans les budgets paysans. Certains migrants considèrent également que l'abandon de leurs droits sur la terre constitue une aide bien suffisante qui les dispense de toute autre participation aux frais familiaux.

Le montant et la nature de l'aide apportée par les migrants varient considérablement. Dans certains cas, elle peut être à ce point importante qu'elle constitue la principale source de revenu de ceux restés sur place, certains migrants remboursant parfois la dette pour l'engrais contractée par leurs parents.

> **B**orsamo Boto qui a dû arrêter ses études à l'âge de 10 ans et trouver du travail, son père ayant trop d'enfants, partit dans la plantation de Wonji où il travaille actuellement depuis 13 ans. Ses revenus s'élèvent en période d'activité (coupe de la canne à sucre) à un salaire mensuel qui peut varier de 300 à 500 birrs. Célibataire et sans enfants, il revient tous les ans au Wolaita où il séjourne une quinzaine de jours. Il aide sa mère régulièrement : il lui a ainsi fait construire une maison au toit de tôle et lui donne environ 50 birrs par an ainsi que 100 à 200 birrs pour son père, soit l'équivalent de la vente de deux ou trois quintaux de maïs. Il suffirait que cet homme, père de 15 fils, en ait un second expatrié pour être entièrement dégagé du niveau d'endettement moyen de 200 birrs que connaissent les autres paysans.

Dans d'autres cas, l'apport monétaire provenant de l'émigration dans des centres d'emplois extra-territoriaux supporte à lui seul la gestion des budgets wolaita et change totalement le profil économique des petites paysanneries rurales qui peuvent désormais s'engager dans une modernisation agricole plus efficace. Mais de tels cas sont assez rares.

Les dons annuels supérieurs à 100 birrs représentent environ 16 % de l'aide apportée par les migrants de Wonji et d'Awasa, mais les dons les plus courants parviennent tout juste à maintenir à flot les économies paysannes et à retarder d'autant des départs plus massifs.

En moyenne, les migrants reversent assez régulièrement 80 birrs par an à leur famille, légèrement plus pour ceux de Wonji. Mais la majorité des dons s'échelonne entre 10 et 70 birrs, 50 birrs étant la somme la plus fréquemment donnée. Celle-ci représente un quart des revenus d'un paysan wolaita et lui évite la vente d'un quintal de maïs. L'incidence de ces versements n'est donc pas négligeable.

La capacité d'épargne des migrants est cependant limitée par les contraintes économiques propres à l'émigration et à la résidence en ville. Le logement et la nourriture constituent les postes de dépense les plus importants, et si le logement des travailleurs réguliers est pris en charge dans les plantations gouvernementales, il reste à la charge des migrants dans les villes. La location d'une maison à Awasa revient à 10 birrs par individu. Les frais alimentaires représentent environ 30 birrs par mois pour des célibataires, ce qui porte leur capacité d'épargne à 40 birrs mensuels pour un revenu moyen de 83 birrs par mois. La capacité d'épargne des migrants dépend aussi largement de leur situation familiale. Un migrant sur deux est marié et ceux qui ont à charge une famille nombreuse ne sont parfois guère plus riches que les Wolaita restés sur place.

La redistribution des richesses entre les différents espaces éthiopiens est encore trop faible pour permettre une amélioration réelle des conditions de vie dans le Wolaita. Elle est néanmoins suffisante pour empêcher la rupture de l'équilibre économique et maintenir le territoire en survie, dans un état de grande dépendance.

## Les migrants, entre Éthiopie et Wolaita

L'émigration plus définitive que pratiquent aujourd'hui les paysans wolaita, en plus d'articuler différents espaces, participe à la naissance d'une société éthiopienne, qui dépasse les clivages ethniques dans une nouvelle identité essentiellement urbaine. Et pourtant, en terre

« étrangère » l'identité wolaita résiste bien. Si la ségrégation spatiale est peu marquée, la socialisation se pratique plus volontiers entre Wolaita. Les migrants créent des communautés d'expatriés, où l'amharique prend toutefois le pas sur le wolaitigna.

La question des recompositions identitaires provoquées par l'émigration comme par l'urbanisation amène à prendre en considération la nature de la relation qui existe entre le territoire et l'identité et pose sans détour le problème de l'acculturation comprise comme un déracinement. L'éloignement au territoire, voire la perte d'une portion du sol wolaita, peut-elle faire perdre l'identité sociale et culturelle d'un Wolaita ? En d'autres termes, peut-on encore être wolaita en dehors du Wolaita ? Et si cela s'avère impossible, devient-on par là même éthiopien ? Rappelons qu'au XIX^e^ siècle encore, l'identité sociale et le territoire étaient deux réalités indistinctes alors qu'elles semblent aujourd'hui se désunir.

Les modalités de l'éthiopisation des sociétés sont complexes et la nature de l'identité éthiopienne demeure problématique puisqu'elle se surimpose à d'autres identités. L'émigration qui amène les Wolaita à vivre en commun avec d'autres peuples semble être le lieu d'une transition entre une identité à dominante wolaita et une autre plutôt éthiopienne. Le passage d'une identité à l'autre ne correspond pas, selon nous, à un temps de l'histoire éthiopienne mais à un lieu de son territoire. Les villes et plus particulièrement les capitales régionales ou quelques bassins d'emploi bien circonscrits (plantations, mines) permettent le brassage de populations d'origines variées qui sont amenées à partager un même mode de vie, elles donnent ainsi naissance à une société éthiopienne à l'état encore embryonnaire.

Comme l'exprime Nato Seta, vieux professeur à la retraite d'une soixantaine d'années qui vit depuis plus de trente ans dans la capitale : « J'ai maintenant oublié les coutumes du Wolaita, je suis un urbain. » L'identité wolaita s'oppose donc directement à celle des citadins, qui forment bien cette 75^e^ nationalité porteuse d'une identité éthiopienne (BUREAU, 1994 : 502).

Les réseaux migratoires wolaita ne sont pas encore bien développés, car seuls 40 % des migrants bénéficient d'un point de chute avant d'atteindre leur nouvelle destination – ce sont d'ailleurs ces relations qui orientent le choix de leur destination finale, les hôtes étant souvent de proches parents. Mais la majorité des migrants se rend dans les grandes villes sans contact privilégié et sont alors amenés à séjourner quelques jours chez les *delala*, moyennant finance.

L'absence de réseaux bien structurés favorise la dispersion des migrants dans les villes d'accueil, à l'exception peut-être d'Addis-Abeba. Mais, aujourd'hui les migrants de toutes nationalités partagent les mêmes quartiers et Kera, le quartier wolaita, accueille des pauvres de toutes origines. Les regroupements de Wolaita dans ce quartier obéissent à des impératifs économiques et non identitaires, les loyers pratiqués étant parmi les plus bas de la ville. Les personnes qui résident dans les maisons de Kera peuvent ainsi payer des loyers modestes qui varient de 10 à 30 birrs par mois, alors que dans d'autres quartiers les loyers sont de 200 ou 300 birrs pour des maisons individuelles plus confortables.

Dans la ville récente d'Awasa, il n'existe pas non plus de véritable ségrégation spatiale entre les personnes de nationalités différentes et les migrants s'installent un peu partout en ville – les noms de quartiers servant davantage à désigner la nationalité des actifs que celle des résidents. En revanche, les loyers sont beaucoup plus modestes et atteignent en moyenne entre 30 et 40 birrs. Les migrants qui gagnent peu d'argent s'installent en colocation entre compatriotes et respectent souvent les cellules familiales déjà constituées. Les *idder* auxquelles ils participent ne s'organisent pas dans le cadre de la communauté wolaita expatriée mais sur la base des populations de quartier. De fait, toutes les nationalités sont invitées à y participer. Le recours aux *delala* ne se fait pas non plus selon un critère ethnique.

La fréquentation immédiate de toutes les nationalités éthiopiennes, pour les jeunes migrants qui sortent à peine du Wolaita, nécessite l'utilisation d'une langue commune : l'amharique. Or, nous savons que tous les ruraux ne le parlent pas toujours correctement, il semble donc que sa maîtrise plus ou moins élémentaire représente un facteur limitant de l'émigration.

Et pourtant, en dépit de l'égalité de sort que partagent les migrants issus des campagnes pauvres et agricoles du reste de l'Éthiopie, les communautés nationales restent encore vivaces dans les villes étrangères où les réseaux de socialisation demeurent ethniques – sans doute d'ailleurs du fait de la barrière linguistique. 65 % des migrants wolaita installés à Awasa fréquentent de façon préférentielle des personnes de même nationalité, alors qu'à Addis-Abeba, ils sont 70 % à fréquenter indifféremment toutes les nationalités d'Éthiopie. Si l'ancienne communauté wolaita d'Addis-Abeba se fond dans une communauté urbaine indistincte, celle d'Awasa conserve une certaine singularité. Les deux villes présentent donc deux moments de l'inté-

gration sociale : les habitants de la capitale sont autonomes et ne conservent que peu de liens avec le Wolaita, alors que les citadins d'Awasa viennent à peine de quitter leur territoire et y restent attachés.

La différence entre les deux villes transparaît plus nettement encore à propos des alliances matrimoniales souscrites par les migrants. La nationalité de l'épouse joue un rôle important dans le déracinement des migrants et dans le caractère définitif de l'émigration. En effet, si celle-ci ne parle pas wolaitigna, il est difficilement envisageable pour le couple de vivre dans le Wolaita, plus encore à la campagne. De plus, le choix d'une épouse de nationalité wolaita traduit l'attachement des migrants à leur identité sociale et culturelle et non pas uniquement à leur appartenance territoriale. Certains désirent ainsi prendre une épouse wolaita alors même qu'ils ne souhaitent pas retourner vivre dans le Wolaita. Seuls 11 % des jeunes migrants rencontrés à Awasa sont indifférents à la nationalité de leur future épouse, qui a toutes chances néanmoins d'être wolaita au regard de leurs fréquentations sociales. Les migrants de Wonji qui vivent au contact de toutes les nationalités sont 22 % à avoir une épouse d'une autre nationalité et la proportion de ces « mariages mixtes » passe à 44 % chez les migrants wolaita d'Addis-Abeba. Ces derniers représentent donc bien les plus éthiopiens des Wolaita.

Le déracinement des migrants se manifeste également dans l'oubli de la langue wolaita ou plus exactement dans son absence de transmission aux enfants nés en dehors du Wolaita. La profonde correspondance entre la nationalité et la langue wolaita est un marqueur identitaire fort de l'espace culturel wolaita : tous les Wolaita résidant sur leur terre parlent le wolaitigna. En revanche, il est beaucoup plus rare qu'une personne née de père ou même de parents wolaita expatriés parle cette langue, elle parlera beaucoup plus sûrement la langue utilisée dans leur région de résidence. D'après nos enquêtes, la proportion de migrants de deuxième génération parlant le wolaitigna est négligeable.

Les données du recensement confirment cette inadéquation entre la nationalité et la langue et témoignent de la distance culturelle qui sépare les migrants de leur territoire (CSA, 1998). À la ville comme à la campagne, l'abandon progressif du wolaitigna est manifeste. Les Wolaita émigrés à Addis-Abeba sont ainsi les plus acculturés, qu'ils vivent en centre-ville ou en grande périphérie (dans les *qebelé* ruraux). Au contraire, ceux qui demeurent dans l'aire d'influence du Wolaita, ou tout du moins dans une région où les locuteurs ométo sont nombreux,

conservent l'usage du wolaitigna dans des proportions plus importantes. D'une génération à l'autre la pratique du wolaitigna se perd et la rapidité de cet abandon amène à relativiser son statut de marqueur identitaire.

La question du retour dans le Wolaita mesure à elle seule la profondeur du déracinement. Les migrants ne souhaitant pas revenir dans le Wolaita représentent 46 % de la population émigrée totale.

C'est bien entendu chez les migrants de Wonji que l'on retrouve les personnes les plus « enracinées » dans leur territoire. Alors même que certaines ne pourront plus avoir accès à leur part de l'exploitation paternelle, elles souhaitent néanmoins s'installer dans les villes du Wolaita. Ce désir d'un retour en ville, qui concerne 30 % des émigrés de Wonji témoigne de l'existence d'un sentiment d'appartenance territorial, qui ne se limite plus au terroir, mais prend en compte l'ensemble du territoire wolaita : l'espace culturel wolaita peuplé par les Wolaita. Certains riches émigrés d'Addis-Abeba possèdent ainsi des concessions foncières à Soddo sur lesquelles ils souhaitent faire bâtir des hôtels et envisagent de venir passer leur retraite.

En réalité, il semble que le retour définitif dans le Wolaita obéit plus simplement aux contraintes économiques induites par une installation dans toute autre région d'Éthiopie. À titre d'exemple, les Wolaita qui souhaitent s'installer dans la ville de Gefersa (Wonji) doivent acheter de la terre et payer une taxe au gouvernement qui les autorisera alors à y faire construire une maison. En comparaison, le retour sur une terre du Wolaita, si petite soit-elle, est plus facilement réalisable. La différence d'usage que les migrants peuvent avoir de l'espace rural, qui n'est plus considéré comme un espace agricole mais comme un espace résidentiel, contribue à renforcer la pression foncière dans les campagnes. Elle viabilise les toutes petites superficies, lesquelles avaient justement poussé les migrants au départ. En effet, les retraités percevant une pension ou conservant une épargne n'ont besoin que de la superficie de leur *toukoul*.

Les raisons d'un non-retour sont multiples et relèvent soit d'un déracinement antérieur à la migration, soit d'une dégradation économique ou sociale de la situation du migrant, lequel perd peu à peu ses liens avec la communauté rurale et souhaite s'installer en ville. Enfin, plus simplement, certains perdent les moyens de revenir dans le Wolaita. C'est souvent le cas des jeunes gens d'Awasa : au chômage, ils n'ont pas les moyens de payer les 15 birrs nécessaires à leur retour vers Soddo.

Lorsqu'ils travaillent et qu'ils peuvent s'acquitter du prix du transport, le retour au Wolaita perd de son intérêt. Chez les femmes émigrées, le retour peut poser de nombreux problèmes si elles ne suivent pas leur mari, ce qui est souvent le cas. Ne possédant pas de terre, elles sont à la charge de leurs frères, lesquels n'acceptent pas toujours de les recevoir.

En outre, la durée de la résidence en dehors du Wolaita conditionne le devenir identitaire des migrants, dont l'acculturation semble bien proportionnelle à la durée d'absence en territoire wolaita. Le degré d'acculturation se mesure aussi par la vigueur du désir de retour. La situation en demi-teinte des migrants wolaita témoigne de l'actualité de ces mutations.

## Quel avenir pour le Wolaita ?

La question reste ouverte de l'évolution des phénomènes migratoires et de l'avenir d'une nouvelle configuration territoriale qui opère une ouverture du territoire sur l'environnement économique du Sud éthiopien : quel sera l'impact des migrations sur l'organisation du Wolaita et notamment sur la crise actuelle des espaces ruraux ? D'après l'hypothèse la plus optimiste, une augmentation des flux pourrait conduire à un allégement de la pression foncière et redonner au Wolaita sa configuration passée de grenier agricole. Néanmoins, le dynamisme des centres d'emplois actuellement choisis par les migrants n'est pas tel qu'il puisse garantir l'accueil d'une population toujours plus nombreuse. Et cela d'autant plus qu'une bonne partie des paysans du Nord-Omo, et de toutes les régions rurales d'Éthiopie, sont également candidats aux migrations de travail. La disproportion entre ces flux et les besoins en main-d'œuvre des bassins d'emplois est grandissante et incite à penser que cette hypothèse est la moins probable.

En considérant à l'inverse, que le trop-plein rural ne puisse se déverser en dehors du Wolaita, il faut alors envisager un développement de l'urbanisation wolaita qui, à moins d'un enrichissement relatif des *hinterlands* urbains, semble également très compromis. Le renforcement du fonctionnariat peut également constituer une solution à court terme mais il demeure peu souhaitable dans le contexte économique éthio-

pien. Seule l'industrialisation des villes wolaita peut renverser cette tendance. Mais à moins que le secteur privé ne se développe au point d'investir dans des régions aussi reculées, il n'y a guère qu'un plan gouvernemental qui pourrait permettre un meilleur aménagement de l'espace industriel naissant en Éthiopie. En outre, le territoire wolaita semble si peu concurrentiel – les bassins de main-d'œuvre sont nombreux en Éthiopie – que la réalisation d'un tel projet, pourtant désiré par nombre d'urbains, est improbable.

L'hypothèse la plus pessimiste se dévoile parfois dans le discours des émigrés. Elle repose sur l'exacerbation des tensions foncières qui sont aujourd'hui encore assez modestes et ne concernent pas la majorité des migrants. La multiplication des conflits fonciers, disputes et litiges divers, conduirait à l'éclatement de communautés rurales désormais incapables de gérer le partage d'une terre devenue trop rare. Une minorité de riches paysans ou de propriétaires urbains pourrait alors s'accaparer les terres ainsi disputées, comme c'est aujourd'hui le cas avec la pratique des *contrats*. Cette configuration est peu souhaitable tant elle conduirait à un chaos politique et social. Le danger social contenu dans la pénurie foncière est réel dans le Wolaita et participa sans doute aux émeutes qui éclatèrent à Soddo en novembre 2000. Si la stabilité nationale devait voler en éclats, il ne paraît pas totalement absurde de penser que le problème foncier pourrait à nouveau mettre le feu aux poudres, et contre cet écueil-là, une nouvelle réforme agraire serait bien vaine.

L'hypothèse la plus réaliste se situe dans un entre-deux. Il paraît envisageable que les flux migratoires se renforcent quelque peu, jusqu'à atteindre peut-être le niveau de l'émigration guragé. Mais il semble peu probable qu'ils réussissent à compenser le croît démographique et qu'ils libèrent ainsi le sol wolaita d'une trop forte pression foncière. Nous pensons également que dans l'optique d'un aménagement régional éthiopien, le cas wolaita ne peut plus être considéré en tant que tel, mais dans son articulation à la région SNNPR – que le gouvernement central tente de doter d'une autonomie toujours plus grande. Dès lors, si l'on suppose une poursuite du dynamisme économique des métropoles régionales, tout laisse croire que le Wolaita redeviendra un *hinterland* agricole productif d'Awasa, d'Arba-Minch et pourquoi pas de Soddo ; dans l'optique où le système urbain régional s'étofferait quelque peu pour que les villes constituent un véritable débouché de campagnes très isolées mais déjà transformées. Le Wolaita resterait à nouveau en situation périphérique, mais dans une

périphérie plus proche et mieux intégrée, mieux articulée à son nouveau centre : Awasa capitale de la région-État du Sud.

Ainsi, l'avenir du Wolaita se lit déjà dans le présent de ce territoire en survie dont l'agonie économique promet d'être longue – à moins d'une réorientation significative de la politique économique éthiopienne.

Il est nécessaire de considérer l'avenir du Wolaita à plus petite échelle, car la situation des Wolaita est également partagée par les Hadiya et les Kambatta, et sans doute deviendra-t-elle rapidement celle des Gamo et des Daoro. Les territoires kambatta et hadiya appartiennent au modèle territorial wolaita : rural, pauvre, marginal mais non délaissé et ce faisant, en mutation rapide. Ce n'est donc pas l'avenir du million de résidents du Wolaita qui se joue actuellement mais celui de près de trois millions de personnes (CSA, 1998, Vol. I) et à terme de toute la région du Nord-Omo. Or à cette échelle d'analyse, les facteurs d'organisation de l'espace se complexifient considérablement.

# Le wolaita est mort, vive le Wolaita !

## Conclusion générale

*« High fever in Wolaita-Soddo »* titrent les journaux d'Addis-Abeba en novembre 2000 ! De violentes émeutes éclatent dans la ville : enseignants, étudiants, fonctionnaires, responsables politiques et notables locaux manifestent violemment leur mécontentement à l'égard du gouvernement régional. Autodafé des manuels scolaires envoyés par le gouvernement, jets de pierre sur les bâtiments administratifs et défilés continuels paralysent la ville pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'Awasa (la capitale régionale) envoie l'armée. Résultats : trois morts (officiellement), des centaines de prisonniers dans les prisons de la Zone, à Arba-Minch, et combien de fonctionnaires relégués dans les postes dévalorisants des périphéries du Wolaita et d'ailleurs ?

À l'occasion d'une querelle linguistique, l'épisode témoigne d'une nouvelle étape de l'intégration territoriale du Wolaita à l'Éthiopie par la mise en œuvre du cadre fédéral à base ethnolinguistique. Après la déconstruction du Wolaita, qui imposa l'insertion d'un territoire indépendant et relativement prospère dans l'espace politiquement dominant de l'Éthiopie, et l'avènement d'une région pauvre, dépendante, mais de fait articulée au reste du territoire national, le territoire renaît au gré de revendications diverses. Si l'État éthiopien est responsable de la mort du Wolaita dans ses formes passées, il est également celui qui permet, par l'adoption de la Constitution ethno-fédérale de 1991, sa renaissance en tant que région politique d'Éthiopie : un territoire fédéré, ni soumis, ni dépendant.

L'ambiguïté de l'*Aqanna* éthiopienne se manifeste plus que jamais dans la façon dont le Wolaita, fortement touché par la crise, se repositionne dans le territoire éthiopien et cherche à exploiter les quelques occa-

sions de développement qui lui sont offertes. À côté des très relatifs eldorados de la vallée du Rift, l'espace d'expression politique ouvert par la Constitution fédérale attire tout autant les Wolaita, qui y voient un moyen d'assurer l'avenir territorial mais également économique de leur espace. La décentralisation, la déconcentration des pouvoirs et de l'assiette fiscale, le choix d'un système politique à représentation ethnique ouvrent les ressources de l'État à tous les peuples éthiopiens et mettent fin – du moins en théorie – au monopole d'une gestion amharo-tigréenne. Les autorités locales, du Wolaita et de toute l'Éthiopie, tentent aujourd'hui d'exploiter cette nouvelle manne de développement (PLANEL, 2007), occasion inespérée d'un investissement local, ne serait-ce que par le renforcement de la fonction publique.

Deux dynamiques majeures transforment aujourd'hui l'organisation de l'espace éthiopien et participent à la construction d'une fédération, qui serait sans doute plus égalitaire si ces dynamiques n'étaient pas contradictoires. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le respect des nationalités, reconnus par le Derg mais garantis aujourd'hui par le système fédéral, favorisent l'autonomisation des territoires. En revanche, les impératifs d'efficacité de gestion et d'économies budgétaires qui préoccupent un État central peu doté et tenu à une meilleure gouvernance invitent aux regroupements de tous ordres et à la fédération des territoires. Au centre de forces centrifuges et centripètes dont les effets contradictoires s'annulent, les territoires d'Éthiopie demeurent sous la coupe d'un gouvernement central puissant, localement soutenu par les antennes régionales du Parti.

La pratique éthiopienne du fédéralisme ethnique, tantôt souple, parfois contradictoire et souvent dirigiste (VAUGHAN, 2003), présente pourtant quelques opportunités dont la minorité wolaita se saisit. L'apparente flexibilité politique sert les ambitions wolaita ou tout du moins permet l'expression d'un discours identitaire assez libre, en accordant – parfois – certaines revendications territoriales et(ou) identitaires. La pratique fédérale *à l'éthiopienne* encourage les initiatives ethnico-territoriales, tout en tentant par ailleurs d'en neutraliser l'essor et l'éventuelle portée autonomiste. Entre fédération et autonomie, le Wolaita cherche la voie qui sera désormais la sienne.

Le critère ethnique a guidé le découpage administratif du territoire éthiopien depuis la construction de l'empire à la fin du XIX^e^ siècle jusqu'à nos jours. Si le Derg paracheva l'ethnicité du maillage territorial éthiopien en reconnaissant, sans l'accorder pour autant, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, tous les gouvernements fondèrent,

en tout ou en partie, leur découpage administratif sur ce critère. Les diverses délimitations administratives subirent plusieurs modifications qui tantôt renforcèrent, tantôt nièrent les réalités ethniques. Et pourtant, en dépit des fréquentes refontes du maillage administratif, l'intégrité administrative du Wolaita perdura depuis son intégration en 1894 jusqu'en 1992 et fut rétablie en 2000 : le territoire ne fut démantelé que durant huit années. La quasi-permanence d'une reconnaissance administrative de la singularité de ce territoire justifie aujourd'hui le renouveau d'un discours nationaliste qui ne s'est jamais totalement éteint.

À partir de 1991, la reconnaissance (administrative) du Wolaita se trouve indiscutablement liée à celle du peuple ométo. Il faut y voir une conséquence directe des travaux menés par l'Institut pour l'étude des nationalités éthiopiennes (Bureau, 1994 : 501). Le lien entre wolaita et ométo n'est cependant pas tout à fait fortuit et la région Gamo-Gofa de 1987 officialisait déjà la pertinence de cette parenté, puisqu'elle rassemblait non seulement les espaces nationaux des Gamo et des Gofa mais également celui des Daoro. L'histoire administrative récente du Wolaita, qui s'écrit en réaction à l'existence plus ou moins fondée d'un territoire ométo, est tout à fait révélatrice de l'évolution de la politique ethno-fédérale du gouvernement éthiopien. Elle applique les deux lignes directrices d'une politique forgée dans le respect et la reconnaissance des groupes ethniques et l'octroi d'une autonomie régionale variable (Annexe 3).

La question territoriale se présente en effet comme le reflet assez fidèle du souci de reconnaissance des différentes nationalités du Sud éthiopien, lequel se trouve d'ailleurs au fondement de la SNNPR. Pour une plus grande cohérence ethnique de l'organisation territoriale, le Wolaita réintègre en 1987 le versant ouest de la vallée du Rift ainsi que son aire d'influence traditionnelle dans les pays du nord de l'Omo et plus particulièrement dans les pays ométo. En effet, depuis l'intégration du territoire à l'empire éthiopien, le rattachement du Wolaita à la région Sidamo, qui s'étend essentiellement sur l'autre versant de la vallée du Rift et s'inscrit dans l'aire d'influences culturelles différentes, apparaissait comme un non-sens identitaire. Non-sens géographique également, quand on sait à quel point la vallée du Rift fonctionna comme une marche (*daga*) infranchissable et repoussante. Il s'agissait, par cet artifice, de préserver les anciennes régions tributaires du royaume wolaita d'éventuelles velléités hégémoniques, comme elles purent se manifester peu après l'intégration du royaume wolaita à l'empire, lorsque Tona, le roi déchu, tenta de renverser l'occupant amhara avec l'aide des

peuples gamo. La défiance du gouvernement central, puis des voisins ométo, vis-à-vis de l'activisme politique wolaita – lequel était toutefois davantage craint que menaçant – expliquerait que le Wolaita ne regagne que si tardivement son aire d'appartenance culturelle. Une seconde raison d'ordre socio-économique développée par S. VAUGHAN (2003 : 252) rend également compte de ce rattachement surprenant. Le dynamisme agricole du Wolaita, à son apogée lors du programme du WADU, commandait l'intégration de ce grenier à la riche région sidamo, et non aux marges sous-développées du Gamu-Gofa (Annexe 3) vers lesquelles l'empereur reléguait ses administrateurs déméritants.

Les variations du statut administratif du Wolaita illustrent, en outre, le processus d'autonomisation grandissante des régions de l'État éthiopien : en 100 ans le territoire passe du statut de *madbét* à celui de Zone de la SNNPR, en parcourant les différents degrés de perte et d'octroi d'une autonomie régionale. Il est vrai cependant que les compétences accordées aux régions varièrent considérablement d'un gouvernement à l'autre.

À l'inverse, afin de viabiliser une délégation grandissante des pouvoirs au niveau régional, le gouvernement central – gouvernement fédéral davantage que le Derg – eut à cœur d'inciter les nombreux petits territoires du Sud à se fédérer. C'est notamment dans ce sens que l'on peut comprendre la réintégration prémonitoire du Wolaita dans son espace d'origine dès 1987, sous l'initiative du Derg ! Ce fut chose faite, le 11 juillet 1992, lorsque le premier congrès de la Coalition démocratique des peuples du Sud éthiopien décida le regroupement de ces régions.

Le rôle du gouvernement central dans l'élaboration des fédérations régionales fut déterminant et multiple. Il promut tout autant la création de partis politiques régionaux, coalitions ethniques et antennes locales du parti majoritaire l'EPRDF, que des associations de développement régional qui devinrent les nouveaux outils d'une politique d'aménagement du territoire décentralisée. Ces associations gérées et financées localement eurent pour fonction de participer à l'aménagement et au développement de leur territoire (entretien et construction de routes et d'écoles, programmes sanitaires ou de développement rural…). En parallèle, le gouvernement créa des associations régionales fédérant les associations locales : la WDA (Wolaita Development Association) fut ainsi fondée sous le contrôle de la SEPDA (Southern *Ethiopian People Development Association*) chargée d'harmoniser les différentes politiques de développement local et, selon certains, de favoriser l'ingérence du gouvernement central dans les affaires locales.

Quelles que furent les visées du gouvernement central, l'existence de ces deux niveaux associatifs pose problème. Il est convenu de reconnaître que l'activité des associations se borne au cadre du territoire local (wolaita, sidama, guragé…), ce que personne ne remet en cause. Mais cela implique également que la collecte de subsides se limite, en conséquence, aux résidents des territoires en question, ce que refusent les Wolaita. À l'inverse des autres nationalités, ils continuent de percevoir les cotisations versées par les émigrés wolaita, que réclame la SEPDA. Ce n'est pas tant le poids économique des migrants qui motive cet état de fait, qu'une certaine conception de la nationalité wolaita (sur)valorisant les liens d'un Wolaita à son territoire d'origine.

Des onze branches qui constituent l'Association wolaita, quatre sont situées en dehors du territoire : celles d'Addis-Abeba, d'Arba-Minch, d'Awasa et de Shashemené. Pourtant, si l'on s'attache au rapport entre le nombre de Wolaita, hors ou dans le territoire, et le nombre de donateurs, le poids des migrants n'est pas considérable : il oscille entre 2 % et 4 % du total alors qu'il atteint 11 % dans le *wereda* de Bolosso-Sore. Cette répartition questionne les motivations économiques de telles revendications. En effet, la WDA représente aujourd'hui une autorité politique importante sur le territoire wolaita et le principal acteur du développement local. L'association prend à sa charge la majeure partie de l'aménagement du territoire, le reste incombant à l'État éthiopien par le biais de grandes sociétés nationales. Elle sert d'interface entre les agents de développement, notamment éthiopiens, et les autorités locales du Wolaita. Si l'association joue bien le rôle d'intermédiaire entre les différents échelons administratifs, elle semble échapper au contrôle de la SEPDA et, de fait, du *kellel*. Dans une certaine mesure le Wolaita procède là à un détournement des règles fédérales pour se doter d'une plus grande autonomie et se soustraire à la tutelle des *kellel*.

L'indépendance de l'Érythrée, consentie par le gouvernement de transition, influence l'ensemble du projet fédéral éthiopien et lui vaut sa spécificité : il s'agit pour ce gouvernement de conserver l'intégrité territoriale de la Grande Éthiopie, rassemblant toutes ses régions, tout en satisfaisant – dans le rejet de l'inacceptable, c'est-à-dire de la sécession – les revendications autonomistes des mêmes régions, qui doivent alors trouver un intérêt à demeurer dans la fédération. La satisfaction de deux objectifs politiques opposés complique la pratique politique et explique certaines contradictions d'une constitution parfois obscure quant à la distribution des pouvoirs accordés aux régions et au gouvernement central.

Cette confusion crée l'occasion d'une revendication politique saisie par les territoires qui ne sont pas concernés par le partage des pouvoirs : ceux des nationalités (des ethnies) éthiopiennes. En effet, les espaces nationaux, les territoires ethniques, ne coïncident pas toujours avec les réalités administratives régionales et ne sont donc pas systématiquement dotés de compétences politiques (administratives) significatives. Ils profitent alors d'autant plus volontiers de l'espace de parole reconnu par la Constitution, à travers le principe du droit des nationalités à disposer d'elles-mêmes, indépendamment de leur visibilité administrative.

En effet, toutes les régions ne se confondent pas avec un territoire ethnique et, dans le cas de régions composites comme la SNNPR, l'octroi d'importants pouvoirs régionaux ne satisfait en rien les multiples volontés nationalistes, pourtant légitimes. Le gouvernement central encouragea donc les fédérations de petits territoires nationaux à partir de 1995, pour mieux respecter le fondement ethnique du découpage administratif. L'affaire de politique intérieure qui opposa le Wolaita aux gouvernements fédéral et régional sur la question de la langue illustre de façon exemplaire les paradoxes de l'ethno-fédération éthiopienne (Annexe 4).

À dessein de fédérer les peuples ométo, le gouvernement central prôna une réforme linguistique qu'il imposa aux populations concernées mais réticentes, en envoyant de nouveaux manuels scolaires édités en un espéranto nouveau, mélange des langues wolaita, gamo, gofa et dorzé : le wogagoda. Insatisfaits du dirigisme dont fit preuve le gouvernement, aussi bien régional que fédéral, les Wolaita protestèrent violemment contre cette réforme linguistique à l'automne 2000 et réclamèrent un changement de statut territorial, qui seul pouvait garantir leur indépendance identitaire en les individualisant du bloc ométo et les prémunir contre de telles initiatives venues « d'en haut ». En réalité, depuis longtemps déjà les Wolaita cherchaient à améliorer leur reconnaissance administrative dans la fédération éthiopienne, afin de rendre à Soddo le statut (et les budgets !) de capitale régionale qui étaient les siens durant la fastueuse période du WADU. Régulièrement déboutés par un pouvoir central inquiet devant la prolifération des revendications autonomistes, les Wolaita surent tirer avantage de la confusion qu'entraîna le wogagoda et obtinrent effectivement le statut de Zone, à la suite des manifestations.

Ce problème de politique intérieure révèle plusieurs éléments fondamentaux dans la structure fédérale de l'Éthiopie : le rôle de la langue comme fondement d'une identité nationale et en l'occurrence territo-

riale, mais surtout le partage des compétences entre les régions, le gouvernement central (fédéral) et les autres entités administratives dans la gestion des affaires courantes.

Le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est directement responsable de certains « malentendus » entre les différents niveaux de pouvoir du territoire éthiopien. En effet, la reconnaissance de ce droit confère à ceux qui en bénéficient un véritable pouvoir politique, ne serait-ce que d'opposition, alors même que la Constitution ne leur en accorde pas en tant que tel. En outre, l'étendue de ces droits est importante puisqu'elle autorise l'expression légitime d'un droit à l'indépendance, pourtant si menaçant pour l'intégrité territoriale de l'Éthiopie.

Le droit des peuples à administrer leurs propres affaires sur leur propre territoire peut ainsi entraîner une réelle concurrence entre les droits accordés aux peuples et les attributions octroyées aux régions qui reçoivent la totalité des pouvoirs, à l'exception des pouvoirs régaliens réservés à l'État central. La question de la langue relève ainsi de la double compétence des nationalités et des régions qui gèrent l'ensemble des problèmes de scolarisation. En revanche, de telles décisions ne ressortent pas des compétences du pouvoir central, même s'il fut à l'origine du projet du *wogagoda*. Il est donc possible que cette affaire soit née d'une usurpation par le gouvernement central des pouvoirs domestiques de la région, comme le laisserait entendre le rôle déterminant joué par Melles Zénawi dans le dénouement de l'affaire (Annexe 4).

Cependant, l'affaire est plus complexe, dans la mesure où elle fait apparaître l'action du parti majoritaire à l'assemblée, EPRDF. La relance du *wogagoda* serait le fruit d'une décision prise par la branche régionale (SNNPR) de l'EPRDF, en application des consignes d'incitation à la fédération des petits peuples. Rappelons ainsi que le terme « wogagoda » désigna, après l'espéranto inventé sous le Derg – mais non utilisé –, une formation politique de rassemblement, le Parti de l'organisation démocratique des peuples wogagoda, émanation locale d'EPRDF. Il est vrai qu'en Éthiopie la confusion entre l'État, national ou régional, et le parti complique considérablement l'analyse. De fait, en cas de compétition des pouvoirs comme cela est apparu dans l'affaire wogagoda, la Constitution prévoit que les compétences de l'État régional l'emportent sur celles de l'État fédéral (art. 52-1). Or, dans la pratique, le poids d'EPRDF aboutit à une extension des pouvoirs de l'État fédéral. L'ambiguïté de positionnement de l'État fédéral et de son parti le plus représentatif est ancienne. Dès 1992, dans la Proclamation du gouvernement de transition, l'article 9 énumérant les pouvoirs du gou-

vernement central se terminait par la mention « et les autres », oh combien évocatrice de l'ingérence du pouvoir central dans les régions.

Aujourd'hui, les inégalités d'attributions en matière de compétences territoriales mais aussi culturelles ont permis aux autorités centrales et régionales en charge des problèmes de l'Éducation de se dégager à tour de rôle de leurs responsabilités dans l'affaire du *wogagoda*. Ce faisant, la détérioration de la situation dans le Wolaita et la propagation des émeutes, causées par la lenteur des négociations, ont favorisé la reconnaissance effective d'un droit pour le peuple wolaita à disposer de sa langue et indirectement à décider de son statut territorial.

La présence pluriscalaire d'EPRDF sous ses différents avatars régionaux perturbe les termes du partage des pouvoirs entre l'État central et les États régionaux, tel qu'exprimé par la Constitution. Ce hiatus permet l'octroi de pouvoirs politiques aux peuples qui ne sont pas totalement représentés par leur État régional. Une telle configuration fédérale confère une dimension véritablement politique aux territoires des peuples et nationalités diverses qui composent l'État éthiopien.

Dès lors, le Wolaita apparaît non seulement comme une entité administrative du territoire éthiopien mais également comme un échelon effectif de prise de décision politique, un véritable espace politique. La reconnaissance empirique d'un pouvoir politique vient clore un siècle de soumission à l'État éthiopien durant lequel les Wolaita étaient totalement dépourvus d'autonomie décisionnelle, dans quelque domaine que ce soit. En novembre 2000, la promotion administrative et politique du Wolaita par l'octroi du statut de Zone a mis un terme définitif à l'existence du Wolamo.

# Bibliographie

## Ouvrages généraux


**A**LLIES P., 1980 – *L'invention du territoire*. Grenoble, PU de Grenoble, 184 p.

ALLIES P., 1998 – *La construction de l'identité par le territoire*. Paris, Harmattan, coll. géographie et culture.

**B**ART F., 1995 – *Les groupes ethniques et leurs frontières*. Paris, PUF, le Sociologue.

BART F., 2003 – *Kilimandjaro : montagne, mémoire, modernité*. Presses universitaires de Bordeaux, coll. Espaces tropicaux.

BART F., MORIN S., SALOMON J.-N., 2001 – *Les montagnes tropicales, identités mutations, développement*. Table ronde, Bordeaux/Pessac, 27 et 28 nov. 1998, Pessac, CRET, coll. Espaces tropicaux 16, 669 p.

BLANC-PAMARD C., 1986 – « Dialoguer avec le paysage ou comment l'espace géographique est vu et pratiqué par une communauté rurale des Hautes Terres malgache ». *In* Y. Chatelin, G. Riou (éd.) : *Milieux et paysages*, Paris, Masson : 17-34.

BLANC-PAMARD C., 1999 – « Les savoirs du territoire en Imerina ». *In* J. Bonnemaison, L. Cambrezy : *Les territoires de l'identité*, T. I, Paris, L'Harmattan : 57-78.

BONNEMAISON J., 1981 – Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique*, numéro spécial sur la géographie culturelle, 10 (4) : 249-262.

BONNEMAISON J., 1983 – « Du terroir au territoire ». *In* : *Profession géographe – pratique de la recherche tropicale*, Paris, LA 94, CNRS/EHESS, Orstom : 99-106.

BONNEMAISON J., 2000 – *La géographie culturelle*. Paris, 135 p.

**C**AMBRÉZY L., 1984 – *Le surpeuplement en question : organisation spatiale et écologie des migrations au Rwanda*. Paris, Orstom.

CHASTANET M., 1998 – *Plantes et paysages d'Afrique. Une histoire à explorer*. Paris, Karthala, coll. Hommes et société.

COLLIGNON B., 1999 – « Les fondements territoriaux de l'identité inuit d'hier et d'aujourd'hui ». *In* J. Bonnemaison, L. Cambrezy : *Les territoires de l'identité*, T. I, Paris, L'Harmattan.

**D**E PLANHOL X., 1993 – *Les nations du prophète*. Paris, Fayard, 894 p.

DI MÉO Guy, 1998 – *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan Université, coll. Fac. Géographie, 310 p.

**F**AVIER J.-C., 1989 – « Valeur nutritive et comportement des céréales au cours de leurs transformations ». *In* Aupelfuref (éd.) : *Céréales en régions chaudes*, Paris, John Libbey Eurotext : 285-297.

FAO, 1970 – *Table de composition des aliments à l'usage de l'Afrique*. Rome, FAO.

**G**REENBERG, 1966 – *The Language of Africa*. Bloomington, Indiana University Press.

**P**ÉLISSIER P., 1995 – « Transition foncière en Afrique Noire – Du temps des terroirs au temps des finages » *In* C. Blanc-Pamard et L. Cambrezy : *Terres, terroirs et territoires : les tensions foncières*, Paris, Orstom : 19-34.

POURTIER R., 1989 – « Les espaces de l'État ». *In* B. Antheaume *et al*. (éd.) : *Tropiques lieux et liens*, Paris, Orstom : 394-402.

**R**AISON J.-P., 1986 – L'enracinement territorial des populations merina (Hautes Terres centrales malgaches), fondements, modalités et adoptions. *L'espace géographique*, 3 : 161-171.

RETAILLÉ D., 2000 – Afrique : le territoire entre identité et développement. *Cahiers d'Outre-Mer*, 112.

**S**AUTTER G., 1993 – *Parcours d'un géographe : des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde.* Paris, Karthala.

## Ouvrages sur l'Éthiopie

**A**BÉLÈS M., 1976 – L'organisation sociale de l'espace chez les Ochollo d'Éthiopie méridionale. *Journal des africanistes*, 46 (1-2) : 83-94.

ABÉLÈS M., 1978 – Pouvoir et société chez les Otchollo d'Éthiopie méridionale. *Cahiers d'Études Africaines*, 18 (3) : 293-310.

*ABERA PAULOS, 1987 – *Land tenure system in Soddo Zuria woreda from 1894 to 1974*. B.A. thesis, Addis-Abeba University, non publié.

AJEBE LIGABA, 1984 – *Production, Consumption and Economic Significance of Enset in Ethiopia*. Addis Abeba University, 64 p.

ALEMAYU LIRENSO, 1984 – *State commerce and service co-operatives in Kembata and Hadiya. An economic-geographic analysis.* Ph D Dissertation, Department of Geography, Addis-Abeba University.

ALEMNEH DEJENE, 1990 – *Environment, Famine, and Politics in Ethiopia : A view from the village*. Boulder, Lynne Rienner, 151 p.

ALEMSEGED ABBAY, 2004 – Diversity and State-building in Ethiopia. *African Affairs*, 103/413 : 593-614.

**B**AKER J., 1992 – « The Gurage of Ethiopia : Rural-Urban Interaction and Entrepreneurship ». *In* J. Baker and P.O. Pedersen (eds.) : *The Rural-Urban Interface in Africa-Expansion and Adaptation*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet/Center for Development Research, Copenhagen : 125-147.

BAXTER P., HULTING J., TRIULZI A., 1996 – *Being and Becoming an Oromo : historical and anthropological enquiries*. Uppsala, Red See Press, Nordiska Afrikainstitutet.

BERHANOU ABEBE, 1971 – *Évolution de la propriété foncière au Choa (Éthiopie) du règne de Ménélik à la constitution de 1931*. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.

BERHANOU ABEBE, 1998 – *Histoire de l'Éthiopie d'Axoum à la Révolution.* Centre français des études éthiopiennes, Maisonneuve et Paris, Larose, 238 p.

*BERHANU BIBISO, 1995 – *Production practices in Wollaita of South-West Ethiopia : the case of Damota-Woyde.* Thesis Addis-Abeba University, 190 p.

BEYENE DOÏLICHO, 1985 – *The Pathern, Causes and Consequences of Labour Migration to Metehara Estate and Neighbouring State Farms*. Addis-Abeba University, Thesis for Master of Arts Degree, 144 p.

BJEREN G., 1985 – *Migration to Shashemene. Ethnicity, gender and occupation in urban Ethiopia*. Uppsala, Scandinavian Institute of African studies, 291 p.

*BOGALE WALELU, 1964 (1956 E. C) – *Yewollamo Hezb Tarik Barentem Endet Tewgede* (Histoire du Wolaita et comment l'esclavage fut aboli). En amharique, Addis-Abeba, Artistic Press.

BRANDT S. A., 1996 – « A model for the Origins and Evolution of Enset Food Production », *In* Tsedeke Abate, C. Hiebsch, S. A. Brandt, Seifu Gebremariam (dir.) : *Enset-Based Sustainable Agriculture in Ethiopia*, Addis Abeba, Institute of Agricultural Research : 36-46.

BRANDT S. A., 1997 – « The Evolution of the Enset Farming ». *In* K. Fukui, F. Kurimoto, M. Shigeta (eds.) : *Ethiopia in broader perspective*, Papers of the XIIIth international conference of Ethiopian Studies, vol. III.

BRANDT S. A., 1997 – *The « tree against hunger », Enset based agricultural systems in Ethiopia*. American Association for the Advancement of Science, University of Florida, 66 p.

BRAUKÄMPER U., 1980 – « La conquête et l'administration éthiopienne du Kambata au temps de Ménélik II ». *In* J. Tubiana (ed.) : *L'Éthiopie moderne de l'avènement de Ménélik II à nos jours*, Ve Congrès des études éthiopiennes (Nice 19-22 décembre 1977), Rotterdam, Balkéma : 177-196.

BRAUKÄMPER U., 1983 – *Die Kambata. Geschichte und Gesellschaft eines südäthiopischen Bauernvolkes*. Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.

BRUNE S., 1990 – « The agriculture sector : structure, performance and issues (1974-1988) » . *In* S. Pausewang *et al.* : *Ethiopia options for rural development* : 15-29.

BRUNE S., 1994 – « New economic policies and rural development options, Ethiopia in the 1990's ». *In Proceedings of the eleventh international conference of Ethiopian studies*, Institute of Ethiopian Studies, Université d'Addis-Abeba, Vol. III, 800 p. : 435-439.

BUREAU J., 1981 – *Les Gamo d'Éthiopie, étude du système politique*. Paris, Société d'ethnographie, Université de Paris-X, 303 p.

*BUREAU J., 1982 – Comment s'écrit l'historie d'une province d'Éthiopie : le Wollaita. Paris, CNRS, *ABBAY Études éthiopiennes*, cahier n° 11 : 225-243.

BUREAU J., 1985 – L'espace politique éthiopien. *Annales of Ethiopian Studies Conference*, 6 : 1379-1393.

BUREAU J., 1994 – « À propos de l'inventaire des nationalités », *In* C. Lepage (éd) : *Actes de la Xe Conférence internationale des études éthiopiennes*, Paris, Société française pour les études éthiopiennes : 501-511.

BYAKWELI J.-M., 2000 – *Dynamique des systèmes agraires de sud-ouest de l'Éthiopie : cas du woreda d'OFA au Wollayta occidental*. Mémoire de mastère, Institut national agronomique Paris-Grignon

***C**entral Statistical Authorithy, 1967 – *Report on a survey of Soddo*. Addis-Abeba, 24 p.

Central Statistical Authorithy, 1968 – *Report on a survey of Sidamo province*. National Sample Survey, Report n° 9, Addis-Abeba, 46 p.

Central Statistical Authority, 1996 – *The 1994 Population and Housing Census, results for SNNPR*. Addis-Abeba, Vol. 1, 2, 3, 4, 5.

Central Statistical Authority, 1998 – *The 1994 Population and Housing Census of Ethiopia, results at country level*. Addis-Abeba.

CERULLI E., 1922 – *The Folk-Literature of the Galla of Southern Abyssinia*. Cambridge Mass., Harvard African Studies, III, Peabody Museum.

*CHIATTI R., 1984 – *The Divine Kinship of Wolayta*. Ph D dissertation, University of Pensylvania, 435 p.

CHOUVIN É., 1996 – *Les oléagineux dans le système de production du* wäyna däga *des plateaux de l'Éthiopie centrale (approche ethnoscientifique)*. DEA Environnement, temps, espaces et sociétés, Paris 7/INAPG.

COHEN J. M., WEINTRAUB D., 1975 – *Land and Peasants in Imperial Ethiopia : The social Background to a Revolution*. Ed. Van Gorcum.

CSA, Central Statistical Authority, 1998 – *Agricultural Sample Survey 1997-1998*. Addis-Abeba, Vol. I, II, III, IV.

CSA, Central Statistical Authority, 1998 – *The 1994 Population and Housing Census of Ethiopia*. Addis-Abeba, Vol. I, II, III, IV.

*DAGNEW ESHETE, 1993 – *The impact of food shortages on rural house strategies : A case study of Wolaita district in Ethiopia.* Thèse, Université du Sussex.

*DAGNEW ESHETE, 1995 – « Food Shortages and Household Coping Strategies by Income Groups : A case study of Wolaita district in Southern Ethiopia ». *In* B. Kebede, A. Croppenstedt, D. Aredo, M. Demeke (eds.) : *Ethiopian Agriculture : problems of transformation*, Proceedings of the fourth annual conference of Ethiopian Economy, Addis-Abeba.

DE WAAL A., 1997 – *Famine Crimes : Politics and the Disaster Relief Industry in Africa*. Oxford, James Currey, 233 p.

DEJENE AREDO, MULAT DEMEKE, 1995 – « Ethiopian agriculture : Problems of the transformation ». *In* : *Proceedings of the fourth annual conference of Ethiopian economy*, Addis-Abeba, 390 p.

DERCON S., 1997 – *Poverty and deprivation in Ethiopia*. Center for the Study of African Economies, Oxford University.

DERCON S., 2005 – Economic reform, growth and the poor : Evidence from rural Ethiopia. *Journal of Development Economics*, disponible en ligne le 25 octobre 2005.

*DESSALEGN RAHMATO, 1984 – *A resource flow system analysis of rural Bolosso*. Report prepared for Red Barna, Ethiopia, Addis-Abeba.

DESSALEGN RAHMATO, 1985 – *Agrarian Reform in Ethiopia*. The Read Sea Press (ed).

DESSALEGN RAHMATO, 1990 – « Agrarian change in agrarian crisis : state and peasantry in Post-Revolution Ethiopia ». *In* : *Proceedings of XI Conference of Ethiopian studies*, Vol. II : 449-463.

*DESSALEGN RAHMATO, 1992 – *The dynamics of rural poverty : Case Studies from a district in Southern Ethiopia*. Dakar, Codesira, Monograph Series 2/92, 70 p.

DESSALEGN RAHMATO, 2003 – *Access to resources and livelihood insecurity*. Addis-Abeba, Forum for Social Studies.

DEVEREUX S., SHARP K., YARED AMARE, 2003 – *Destitution in Wollo*. Brighton, IDS Research Report 55.

Disaster Prevention and Preparedness Commission, 2005 – *Humanitarian Appeal for Ethiopia*, Addis-Abeba.

DONHAM D., 2000 – On Being « First » : Making History by Two's in Southern Ethiopia. *Northeast African Studies*, 7 (3) : 21-33.

DONHAM D., WENDY J. (eds.), 1986 – *Old Abyssinia and the new Ethiopian empire : themes in social history, The Southern Marches of Imperial Ethiopia. Essays in History and Social Anthropology*. Cambridge university Press, African Studies Series 51.

DONHAM D., KURIMOTO E., TRIULZI A., WENDY J. (eds.), 2002 – *Remapping Ethiopia : Socialism and After*. Oxford, James Currey, 320 p.

DU BOURG DE BOZAS (Mission scientifique), 1906 – *De la mer Rouge à l'Atlantique à travers l'Afrique tropicale (octobre 1900-mai 1903)*. Paris, F. R. de Rudeval éd.

**E**thiopian Economic Association, 2002 – *A research report on land tenure and Agricultural development in Ethiopia*. Addis-Abeba, Ethiopian Economics Association.

*ETSM, École technique supérieure des municipalités, 1983 – *Wolayta, regional studies*, *1976,* (E.C.), vol. 1, 2, 3.

Ethiopian Mapping Authority, 1998 – *National Atlas of Ethiopian Mapping Authority*. Addis-Abeba, 76 cartes.

**F**ARGHER B., 1998 – The Origins of the New Churches Movement in Southern Ethiopia, 1927-1944. *Journal of Religion in Africa*, 28 (3) : 378-381.

*Farm Africa, 1991 – *Report of a training course in rapid rural appraisal, Girara PA et Abela PA*. Farmer participatory research in North Omo, Ethiopia, 102 p.

*Farm Africa, 1992 – *Hanaze Peasant's Association in Kindo Koysha Awraja*. Addis-Abeba, Report of diagnostic survey, 89 p. (non publié).

FASIL NAHUM, 1997 – *Constitution for a Nation of Nations-The Ethiopian Prospect*. Asmara, The Red Sea Press, 300 p.

FAYE Bernard, 1994 – « Systèmes pastoraux, agro-pastoraux et agricoles en Éthiopie ». *In* C. Blanc-Pamard, J. Boutrais (dir.) : *À la croisée des Parcours. Pasteurs, éleveurs et cultivateurs,* Orstom & CÉA, Paris, Dynamiques des systèmes agraires, coll. Colloques et Séminaires : 269-288.

Federal Democratic Republic of Ethiopia Central Statistical Authority, 1997-1998 – *Agricultural Sample Survey. Report on land utilization (private peasant holdings*), Vol. IV, Addis-Abeba.

FICQUET É., 1998 – *Le Wollo. Problèmes d'approche d'une région à l'interface des identités éthiopiennes*. DEA d'antropologie et ethnologie.

FREEMAN D., 2002 – *Initiating change in Highland Ethiopia, Causes and Consequences of cultural Transformation*. Cambridge University Press, 180 p.

FREEMAN D., PANKHURST A., 2003 – *Peripheral People, The Excluded Minorities of Ethiopia*. London, Hurst and Compagny, 394 p.

**G**ALLAIS J., 1989 – *Une géographie politique de l'Éthiopie, le poids de l'État*. Paris, Economica, 209 p.

GASCON A., 1983 – *Identité culturelle et contrôle de la terre, le pays Métcha (Éthiopie du Centre-Ouest) de l'Ancien Régime à la Révolution*, Thèse de IIIe cycle de géographie dirigée par Gilles Sautter, université Paris-I, URA 94 CNRS/EHESS, 471 p.

GASCON A., 1989 – « Les "bastides" de l'Éthiopie. Les villes fortes de Menilek dans le sud de l'Éthiopie et l'urbanisation contemporaine ». *In* B. Antheaume *et al*. (éd.) : *Tropiques lieux et liens*, Paris, Orstom : 435-445.

GASCON A., 1994 – « Le miracle de l'*ensät*, géographie d'une plante peuplante ». *In* : *XIth Conference of Ethiopian Studies*, Vol. II : 85-98.

GASCON A., 1995 – « La mémoire et les lieux, topographie et identité culturelle des Métcha d'Éthiopie ». *In* P. Claval *et al*., *Ethnogéographies*, Paris, Harmattan, 370 p. : 193-200.

GASCON A., 1995 – « Les enjeux fonciers en Éthiopie et en Érythrée (de l'Ancien Régime à la Révolution) », *In* C. Blanc-Pamard, L. Cambrézy : *Terre, terroir, territoires. Les tensions foncières*, Paris, Orstom & CÉA, Dynamiques des systèmes agraires, coll. Colloques et Séminaires : 361-392.

GASCON A., 1995 – *La Grande Éthiopie, une utopie africaine*. Paris, CNRS éditions, 246 p.

GASCON A., 1998 – « Éthiopie, Érythrée : la ville, expression d'un destin messianique en hautes terres rurales ». *In* J.-L. Chaléard, A. Dubresson (dir.) : *Villes et Campagnes dans les pays du Sud. Géographie des relations*, Paris, Karthala, UMR Prodig : 151-168.

GASCON A., 1998 – « La forêt perdue d'Éthiopie, un mythe contemporain ». *In* M. Chastanet (dir.) : *Plantes et paysages d'Afrique. Une Histoire à explorer*, Paris, Karthala-CRA, Paris : 383-409.

GASCON A., 2001 – « Croisant "aride" et Éthiopie "heureuse" : la "montagne la plus peuplée du monde" face aux crises ». *In* F. Bart, S. Morin, J.-N. Salomon : *Les montagnes tropicales : identités, mutations, développement*, Talence, DYMSET, CRET : 193-203.

GASCON A., 2006 – *Sur les hautes terres comme au ciel. Identités et territoires en Éthiopie*. Paris, Publications de la Sorbonne, 335 p.

*GETAHUN DEGU, TENAW WORKAYEHU, 1990 – *Initial results of informal survey, Areka mixed farming zone, Wollayta awraja, Sidamo region*. Addis-Abeba, Institute of Agricultural Research, 43 p.

*GRAVILOV W., 1930 – Un'interessante regione dell'Abyssinia : il Wollamo. Rome, *Rivista delle Colonie*, IV : 1549-1563.

**H**ABERLAND E., 1963 – *Volker Süd-Aethiopiens. II- Galla Süd-Aethiopiens.* Stuttgart, Frobenius Institute.

HABERLAND E., 1964 – The Influence of the Christian Empire on Southern Ethiopia. *Journal of Semitic Studies*, 9 (1) : 235-238.

*HABERLAND E., 1965 – *Das Königtum von Wolamo*. Wiesbaden.

HABTU A., 2004 – Ethnic federalism as an organizing principle of the Ethiopian federalism. *Dilaectical Anthropology*, 28 : 91-123.

HUFFNAGEL H. P., 1961 – *Agriculture in Ethiopia*. Rome, FAO.

HUNTINGFORD G. W. B., 1955 – « The Galla of Ethiopia. The Kingdom of Kafa and Janjero », *In* Daryll Forde (ed.): *Ethnnographic Survey of Africa, North Eastern Africa, part II*, International African Institute, London.

***K**EFALE ALEMU, SANDFORD S., 1991 – Enset *in North Omo region*. Addis-Abeba, FRP Rapport technique n° 1, 48 p.

*KINDNESS H. – *Household cash income sources and income generating activities in Wolayta*. Farm Africa, Awasa, Ethiopia.

***L**E POMMELEC M., 2000 – *Gestion de la fertilité, intensification, diversification : pratiques paysannes et processus d'innovation dans la région de Soddo, Wolayta, Éthiopie*. Thèse de Master of Sci., diplôme d'ingénieur en agronomie tropicale du Cnéarc.

LEVINE D., 1974 – *Greater Ethiopia : The Evolution of a Multiethnic Society*. University of Chicago press, 229 p.

LEWIS H. S., 1965 – *A Galla monarchy. Jimma Abba Jifar 1830-1932*. Madison, University of Wisconsin Press.

***M**AC CLELLAN C. W., 1988 – *State transformation and national intégration : Gedeo and the Ethiopian empire, 1895-1935.* Michigan States University, East Lansing, African Studies Center.

MARKAKIS J., ASMELASH BEYENNE, 1967 – Representative institutions in Ethiopia. *The Journal of Modern African Studies*, 5 (2) : 194.

MARKAKIS J., 1974 – *Ethiopia, Anatomy of a Traditional Polity*. Oxford, University Press.

MENGUISTEAB KIDANE, 2001 – Ethiopia's Ethnic-Based Federalism : 10 years after. *African Issues*, 29 (1-2), *Ethnicity and Recent Democratic Experiments in Africa* : 20-25.

MESFIN WOLDE MARIAM, 1991 – *Suffering under God's environment. A vertical study of the Predicament of Peasants in North-Central Ethiopia*. Berne, African Mountains Association and Geographica Bernensia, 215 p.

Ministry of Water Resources/AFD, 1989 – *Programme for irrigation development projects in amhara, oromia and southern regions, Finalization of feasibility study.* Part I : Main report, non publié.

MULUNEH WOLDETSADIK, 1994 – « Population Land Use Change and Patterns of Agricultural Productivity ». *In* Ezana Wollene, Checha Wereb : *Sabat Bet Gurageland*, 286 p.

***O**ffice of the Population and Housing Census Commission, 1989 – *Population and Housing Census 1984, analytical report on Sidamo region*. Addis-Abeba, 354 p.

OLMSTEAD J., 1974 – « The versatile ensete plant : it's use in the Gamu highlands ». *Journal of Ethiopian Studies*, XII (2) : 147-158.

Olmstead J., 1975 – « Agricultural Land and Social Stratification in the Gamu Highlands of Southern Ethiopia ». *In* H.G. Marcus (ed.) : *Proceedings of the First United States conference on Ethiopian Studies*, East Lansing, Michigan, Michigan State University Press : 223-233.

**P**ankhurst A., 1990 – « Resettlement : Policy and practice ». *In* S. Pausewang *et al*. : *Ethiopia options for rural development* : 121-134.

Pankhurst A., 1992 – *Ressettlement and Famine in Ethiopia : the villagers'experience*. Manchester, University of Manchester Press.

Pankhurst A., Piguet F., 2004 – *People, Space and the State Migration, Ressettlement and Displacement in Ethiopia*. Addis-Abeba, Ethiopian Society of Sociologists, Social Workers, and Anthropologists, 698 p.

Pankhurst R., 1985 – *History of Ethiopian Towns from the Mid-Nineteenth century to 1935*. Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 391 p.

Pausewang S. 1983 – *Peasants, Land and Society ; a social history of land Reform in Ethiopia*. Munich, Cologne, Londres, IFO.

Pausewang S. *et al*., 1990 – *Ethiopia options for rural development*. London and Jersey, Zed Books Ldt., 256 p.

Pausewang S., Tronvoll K., Aalen L. (eds.), 2002 – *Ethiopia since the Derg, A Decade of Democratic Pretension and Performance*. London and New York, Zed Books, 254 p.

*Petros Gebeto, 1973 – *WADU Agricultural project with particular reference to marketing credit and cooperative division*. B. A. thesis, Addis-Abeba University, 72 p.

*Planel S., 1999 – *De l'étagement dans le Wollayta*. Mémoire de DEA, université Paris-I, 113 p.

*Planel S., 2003 – « Terroirs pleins et ventres vides : la montagne éthiopienne est-elle surpeuplée ? L'exemple d'une région méridionale, le Wolaita ». *In* Ceramac, colloque international en hommage au professeur C. Mignon : *Crises et mutations des agricultures de montagne*, PU Blaise Pascal, Clermont-Ferrand : 11-26.

*Planel S., 2003 – « Du Wolaita à l'Éthiopie ». *In* CFEE, La Table Ronde : *Annales d'Éthiopie,* vol. XIX : 43-71.

*Planel S., 2005 – Réalités, perception et usages des « famines vertes » du Sud éthiopien. *Revue Tiers-Monde*, t. XLVI, n° 184 : 837-859.

*Planel S., 2007 – Densité, pauvreté et politique. Une approche du surpeuplement rural en Éthiopie. *Annales de géographie*, 656 : 418-439.

Planel S., 2007 – Du centralisme à l'ethno-fédéralisme. La décentralisation conservatrice de l'Éthiopie. *Afrique Contemporaine, Décentralisation et développements*, n° 221 : 87-107

Prunier G. (dir.), 2007 – *L'Éthiopie contemporaine*. Karthala/CFEE, 440 p.

**R**AUNET M., 1978 – *Le milieu naturel du bassin des lacs Abaya et Chamo (Éthiopie - Rift Valley méridionale)*. Montpellier, Irat, 104 p.

*Red Barna, 1986 – *Report from baseline study for phase III of Red Barna Ethiopia's integrated rural development program in Bollosso (Welayita*). Oslo, université de Bergen, Center for Development Studies, 145 p.

ROUSSEL B., 2001 – *Première approche du paysage végétal gamo : la nature sous contrôle*. Rapport de mission (novembre 1999 et décembre 2000), Paris, MNHN Ethnobiologie/IRD Patter, 38 p. (non publié).

**S**ANDFORD J., SANDFORD S., 1994 – « Land Tenure in an *Enset* Growing Region ». *In* : *Land Tenure and Land Policy in Ethiopia after the Derg* : 190-201.

SCHWAB, 1972 – *Decision-making in Ethiopia. A study of the political process*. London, C. Hurst, 201 p.

SHACK W., 1966 – *The Gurage, a People of the* Ensete *culture*. London, New York, Nairobi, Oxford University Press.

SMEDS H., 1955 – The Ensete Planting Culture of Eastern Sidama, Ethiopia. *Acta geographica*, 13 : 2-39.

SPERBER D., 1974 – La notion d'aînesse et ses paradoxes chez les Dorze d'Éthiopie méridionale. *Cahiers internationaux de Sociologie*, 56 : 63-79.

STANLEY S., 1996 – Ensete in the Ethiopian Economy. *Ethiopian Geographical Journal*, IV (1) : 30-37.

STIGAND C. H., 1910 – *To Abyssinia through an unknown land*. London, Seeley.

*__T__EGEGNE TEKA, 1994 – *NGO in rural development in Ethiopia : the case of Wolaita*. Ph. D. dissertation, Addis-Abeba University, 351 p.

*TEGEGNE TEKA, 1994 – « International NGOs in Ethiopia-Irish Concern in Rural Development in Wolaita Province. Missing the people ». *In* : *New trends in Ethiopian Studies*.

TEKETEL ABEBE KEBEDE, 1998 – *« Tenants of State » : the Limitations of Revolutionary Agrarian Transformations in Ethiopia, 1974-1991*. Ph D, Department of Sociology, Lund University, 363 p.

*TIBETU HABTE-WOLDE, SANDFORD S., KINDNESS H., 1994 – *The age and sex structure of* enset *plantations in North Omo*. FRP, Technical pamphlet n° 6.

TRIULZI A., 1983 – « Competing views of national identity in Ethiopia . *In* I. M. Lewis (ed.) : *Nationalism and Self-Determination in the Horn of Africa*, London, Ithaca Press : 111-128.

TRIULZI A., 1984 – « Center Periphery Relations in Ethiopian Studies : Reflections on Ten Years of Research on Wollega History ». *In* S. Rubenson (ed.) : *Proceeding of the 7th Conference of Ethiopian Studies* (26-29 April 1982), Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet : 359-363.

TRIULZI A., 1986 – « Nekemte and Addis-Abeba : Dilemmas of Provincial Rule ». *In* D. Donham (ed.) : *The Southern Marches of Imperial Ethiopia : Essays in History and Social Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press : 51-68.

TRIULZI A., 1994 – « Ethiopia : The Making of a Frontier Society ». *In* P. Kaarsholm and J. Hultin (eds.) : *Inventions and Boundaries : Historical and Anthropological Approaches to the Study of Ethnicity and Nationalism*, Roskilde, I.D.S. Roskilde University : 235-45.

TROLL C., 1960 – « Die Kulturgeographische Stellung und Eigenart des Hochlandes von Athiopien zwischen dem Orient und Aquatorial Afrika ». *In* Roma, Academia Nazionale dei Lincei : *Atti del Convergno Internazional di Studi Etiopici* : 29-45.

TURTON D. (ed.), 2006 – *Ethnic Federalism, The Ethiopian Experience in Comparative Perspective.* Oxford, James Currey, Ohio University Press, Athens, Addis-Abeba University Press, 246 p.

**V**ANDERHEYM J.-G., 1896 – *Une expédition avec le Negus Ménélik, vingt mois en Abyssinie*. Paris, Hachette.

VAUGHAN S., 2003 – *Ethnicity and Power in Ethiopia*. Thèse Ph D, université d'Edimbourg, 325 p.

VAUGHAN S., 2005 – Identité ethnique et fédéralisme en Éthiopie du Sud. *Politique Africaine*, *Éthiopie : le fédéralisme en question*, 99 : 22-42.

**W**EBB P., VON BRAUN J., YOHANNES Y., 1992 – *Famine in Ethiopia : Policy Implications of Coping Failure at National and Household Levels*. Washington DC, International Food Policy Research Institute.

WESTPHAL E., 1977 – Ethiopia : Peasant Agriculture's Rich Potentials. *SPAN*, 20 (3).

WIREN R., 2002-2003 – Le café, un don de l'Éthiopie au monde. *Les nouvelles d'Addis*, n° 32, 15 novembre 2002/15 janvier 2003.

WOLDE-MARIAM MESFIN, 1972 – *An introductory geography of Ethiopia*. Addis-Abeba, Haïlé Sélassié University Printing Press, 215 p.

WOLDE-MARIAM MESFIN, 1985 – « Problems of and approaches to regionalization in Ethiopia ». *In* P. Treuner *et al.* : *Regional planning and development in Ethiopia* : 68-81.

*WUDNEH ALMAZA, 1984 – *The foundation, growth and development of Soddo town until the revolution*. B. A. thesis, Addis-Abeba University, 57 p.

**Z**EWDE B., PAUSEWANG S. (eds.), 2002 – *Ethiopia, The Challenge of Democracy from Below*. Uppsala, Nordiskainstitutet, 215 p.

* Ouvrages, rapports et mémoires sur le Wolaita.

# Annexes

## Annexe 1 : composition du matériel documentaire

Les enquêtes et les entretiens furent réalisés entre février 2000 et juin 2002.

Les enquêtes furent menées auprès de responsables d'unités domestiques, elles renseignent donc sur un nombre d'individus plus étendu mais variable selon les critères retenus. D'après nos enquêtes, le nombre moyen d'individus composant une unité familiale est de 6,5 personnes, sachant que chez les migrants la proportion de célibataire augmente.

| **Localisation** | **Enquêtes** | **Entretiens** |
|---|---|---|
| ***Dans le Wolaita*** | 225 | 39 |
| En ville | 81 urbains vivant du fonctionnariat, du commerce, des services et de l'agriculture | 6 responsables d'Églises, 5 marchands, dont 2 *delala* 3 responsables d'ONG, 25 fonctionnaires divers |
| À la campagne | 144 paysans | 2 fonctionnaires de qebelé |
| ***En dehors du Wolaita*** | 166 | 10 |
| Awasa | 46 migrants salariés, travailleurs indépendants ou sans emploi | 5 responsables d'usine 2 *delala* |
| Wonji | 87 travailleurs agricoles et travailleurs salariés | 3 responsables de la plantation |
| Addis-Abeba | 33 travailleurs indépendants et salariés | |

# Annexe 2 : impact du programme d'adduction d'eau d'InterAide à Kindo-Koïsha

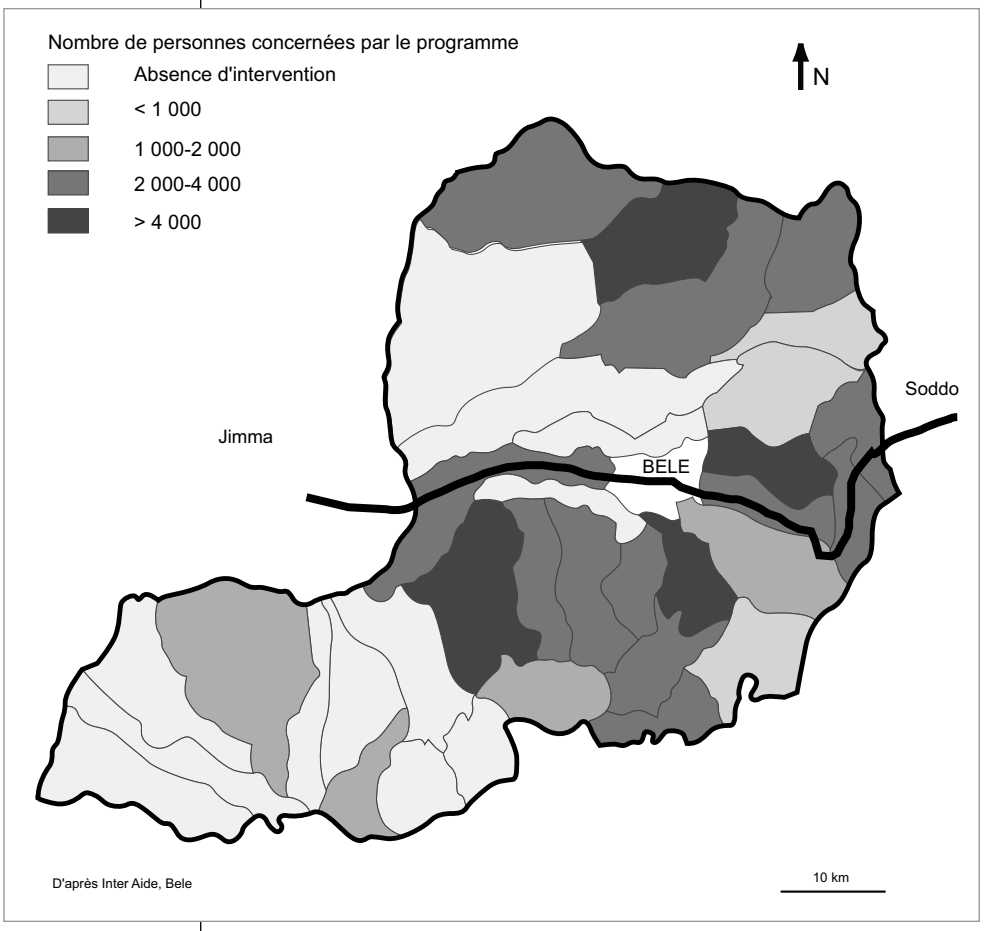


# Annexe 3 : redécoupages administratifs du Wolaita

La forte identité naturelle du Wolaita facilita l'identification du territoire et du groupe wolaita, dans les premiers temps de son intégration à

l'empire. Après avoir perdu son statut de *madbét*, le territoire wolaita devint un *gezat* (« gouvernorat ») qui prit le nom de Wolamo. Ce *gezat*, divisé en *wereda* pour en faciliter la gestion, fut associé en 1942 au ge*zat* voisin du Sidamo/Borena pour devenir un *awraja* dans le *gezat* Sidamo (capitale Awasa), qui prit en 1946 l'appellation de *teklay gezat* (« gouvernorat général »). Le Wolamo demeura ainsi un *awraja* de la région Sidamo, même pendant le Derg qui entreprit peu de transformations dans la structure administrative à petite échelle et concentra ses efforts sur la restructuration des communautés locales, avec la création des *qebelé*. Le seul changement significatif apporté par le Derg concerna le nom des régions et des peuples, et le Wolamo redevint Wolaita. De même, les *teklay gezat* furent rebaptisés en *kifle hager* (« région d'un pays »). Les 14 *teklay gezat* mis en place au début des années 1970 perdurent sous ce nom jusqu'en 1987.

L'intégrité du territoire wolaita fut ainsi respectée jusqu'en 1987, comme sous-région administrative du Sidamo, puis à partir de 1987 comme sous-région du Gamu-Gofa. En 1992, le gouvernement de transition recomposa la réalité administrative du Sud éthiopien et créa une région regroupant les peuples ométo, équivalente au Semen-Omo, mais qui portait le nom de Wolaita. Elle correspondait en effet à peu près à l'aire d'influence du Grand Wolaita.

Avec la mise en place de la nouvelle constitution fédérale, les régions devinrent des régions-États – les *kellel* – dotés d'une autonomie beaucoup plus grande que par le passé, et les Zones remplacèrent les *awraja*. Le 11 juillet 1992, la Région des peuples du Sud éthiopien (future SNNPR) fut créée en rassemblant les *kellel* du Grand Wolaita, du Debub-Omo, du Sidama, du Kafa et ceux du Guragé, Hadiya et Kambatta déjà associés. Le Wolaita intégra alors la SNNPR et son territoire disparut des cartes administratives : les sept *wereda* qui le composent furent alors mêlés aux autres *wereda* de la Zone du Semen-Omo, jusqu'en 2000. L'intégrité du territoire wolaita n'apparaissait plus nulle part, les *wereda* wolaita n'étaient pas même regroupés dans les listes du recensement de la population qui présentait ceux de Humbo et d'Ofa avec des *wereda* gamo et daoro.

En décembre 2000, chacun des trois principaux peuples ométo retrouva une certaine autonomie régionale et la Zone du Semen-Omo fut ainsi scindée en trois Zones nationales : le Wolaita, le Gamo-Gofa et le Daoro-Konta, plus un « *wereda* spécial » semblable à celui qui existait précédemment.

# Annexe 4 : le wogagoda

À l'automne 2000, une violente querelle opposa les autorités officieuses du Wolaita (intellectuels et fonctionnaires divers) à propos de la langue officielle du Wolaita. Elle donna lieu à de nombreuses manifestations estudiantines dans Soddo réprimées par les soldats du gouvernement régional. Depuis le Derg, les questions linguistiques jouent un rôle fondamental dans la reconnaissance des ethnies, et même des territoires.

Dans les années 1970, le Wolaita, choisi pour tester le programme du WADU, bénéficiait d'une importante aura régionale qui n'était pas sans rappeler pour les autres peuples ométo l'ancien impérialisme wolaita. À l'occasion des campagnes d'alphabétisation (zemecha) engagées par le gouvernement central, les instituteurs wolaita firent preuve d'un tel prosélytisme qu'ils commencèrent à diffuser l'enseignement du wolaitigna en dehors des limites du territoire wolaita, au sein même des pays gamo et daoro. Pour mieux résister au zèle des Wolaita, les Gamo et les Daoro, trop peu nombreux et incapables de se doter rapidement d'un encadrement scolaire local, mirent au point, à l'initiative de quelques députés amhara du gouvernement central, un espéranto composé des principales langues ométo : le wogagoda qui devait mélanger les langues wolaita, gamo, gofa et daoro. Mais les Wolaita refusèrent d'adopter ce nouveau langage et le gouvernement accepta l'édition d'un dictionnaire wolaita/amharique, entérinant par là même la reconnaissance officielle du wolaitigna, en échange du départ des instituteurs wolaita des régions gamo et daoro.

Après l'indépendance érythréenne, le gouvernement de transition eut à cœur de régler le problème des diverses revendications autonomistes. Les membres du parti au pouvoir d'EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front) estimèrent ainsi que l'instauration du wogagoda était une bonne réforme qui aurait permis l'unité politique et économique de la Zone du Semen Omo. Le programme fut donc remis en application en 1999 et les manuels scolaires réimprimés en wogagoda arrivèrent à Soddo au mois de septembre 2000.

Conscient des réticences de la population wolaita à accepter ce langage, le gouvernement central décida de l'envoi d'officiers de l'armée nationale pour organiser la distribution des manuels et « calmer les esprits échauffés ». Mais, malgré les nombreuses réunions d'informa-

tion sur la question, la majorité des Wolaita concernés (enseignants, notables, anciens et riches marchands de Soddo) refusèrent ce programme, en ne souhaitant pas que les jeunes parlent une autre langue qu'eux. Les Wolaita tentèrent alors plusieurs recours auprès des autorités compétentes. Tous échouèrent, faute de savoir de qui relevait exactement le pouvoir décisionnel en matière linguistique : le Premier ministre, le ministre de l'Éducation et ses responsables pour la région Sud rejetant tour à tour la responsabilité d'une telle décision. La situation s'envenima et les premiers « activistes » wolaita (essentiellement des professeurs) furent emprisonnés. Les autorités espéraient ainsi calmer l'ardeur des revendications estudiantines que les responsables wolaita avaient pris soin de diffuser le plus largement possible en prévenant l'ensemble des organes de presse, BBC y compris.

L'emprisonnement des professeurs transforma l'agitation des élèves en véritables émeutes et les rues de Soddo virent défiler pendant le mois de novembre des manifestants armés de pierre faisant le siège des prisons et s'en prenant aux forces de l'ordre. Les nouveaux manuels furent brûlés et les bureaux des *wereda* du ministère de l'Éducation furent incendiés. La répression fut sévère et le contingent militaire envoyé par le gouvernement central investit les sept *wereda* : 300 nouvelles personnes furent emprisonnées et 230 déplacées dans d'autres régions du Wolaita ou chassées de la région. Le nombre exact de tués est inconnu, les victimes officielles étant au nombre de cinq. Mais les « déplacements » furent nombreux ; ainsi avons-nous rencontré des professeurs du lycée de Soddo rétrogradés, à la suite de ces mouvements, dans des écoles élémentaires des *wereda* les plus périphériques du Wolaita.

Parallèlement, les Wolaita expatriés dans les régions voisines furent victimes de la vindicte des autres peuples qui voyaient dans la résistance wolaita une nouvelle preuve de leur prétention à l'hégémonie politique. Ils tentèrent de préserver leurs régions des troubles en chassant certains migrants ; les départs forcés furent nombreux en région gamo. Ces divers mouvements de population déstabilisèrent complètement le Wolaita et la situation s'envenima jusqu'à ce que Melles Zénawi y mette fin le 15 novembre 2000 par une allocution radiophonique et télévisée où il reconnaissait aux Wolaita le droit à refuser ce projet. Avec toutes ses excuses, il conféra au territoire wolaita, jusqu'alors composé de sept *wereda*, le statut de Zone.

# Glossaire

Les termes en wolaitigna apparaissent en caractère gras, les termes amhariques et autres termes vernaculaires ou scientifiques en italique. Pour les termes amhariques une transcription plus rigoureuse du point de vue linguistique est donnée entre parenthèses.

**Alanna danna** ou ***sanga danna*** – Responsable d'une province du royaume wolaita.

*Amsa aleka (amsa aläka)* – Littéralement chef des 50. Chef militaire, responsable de 50 soldats.

*Aqanna (aqänna)* – Mouvement d'extension de l'État choanais vers les périphéries du royaume éthiopien, équivalant à une colonisation dans le cas du Sud éthiopien.

*Araqé* – Alcool réalisé à base d'ail, de café, ou de céréale.

**Aruje** – Territoire au nord du Wolaita et au sud du pays hadiya qui exista probablement entre le XIII^e^ et le XVI^e^ siècle.

*Ato* – Monsieur.

*Awraja (awrajja)* – Ancienne division administrative, correspondant à une province impériale.

**Badhessa** – Pluies denses réparties de juin à août.

*Balabbat* – Littéralement celui qui a un père. Chef indigène au service de l'administration impériale.

**Balgoua** – Fortes précipitations de la fin du mois d'août qui coïncident avec une période de soudure.

**Basuwa** – Seuil de la maison. Espace intime et familial composé de quelques mètres carrés de terre battue.

*Belg (bälg)* – Petite saison des pluies dans la nomenclature éthiopienne. Elle intervient au printemps, à des moments variables en fonction des régions. Dans le Wolaita elle arrive à la fin du mois de février et se termine à la fin du mois de mai. Les Wolaita nomment cette saison **gaba**.

Birr *(berr)* – Monnaie de l'Éthiopie (0,45 US $ jusqu'en 1992, puis 0,15-0,10 US $).

**Bitta** – Terre ou royaume.

**Buluko** – Pantalon de coton de couleur ocre. Vêtement traditionnel des hommes wolaita.

**Daga** – Zone tampon, marche entre deux États, plus souvent deux royaumes.

**Darkua** – Jardin de case. C'est le seul espace entièrement géré par les femmes.

*Dega (däga)* – Étage bioclimatique de la montagne éthiopienne correspondant aux hautes terres comprises entre 2 500 et 3 200 m.

*Delala (dälala)* – « Marchand de travail ». Intermédiaire entre les personnes en recherche d'un emploi et les employeurs ayant besoin de main-d'œuvre.

*Dere* – territoire autonome des communautés gamo.

Derg (Därg) – Gouvernement d'inspiration marxiste-léniniste signifiant « comité » en amharique, dirigé par le colonel Haïlé Mariam Menguistu, qui fut au pouvoir de 1974 à 1987.

**Emeria** – Plantation d'enset. Cet espace de l'exploitation agricole se compose de la plantation proprement dite et de la pépinière à enset. Il abrite aujourd'hui les plants de café.

Enset (*Ensät*), **utta**, *Ensete ventricosum* ou *edulis* – Plante ressemblant à un bananier qui participe au système agricole wolaita. Il est cultivé en plantation derrière l'habitation.

*Gari* – Le *gari* est un équipage sommaire à une place, qui sert de taxi et permet de circuler dans toutes les artères des villes éthiopiennes. Il est d'un emploi beaucoup plus fonctionnel et bien meilleur marché que les taxis automobiles.

*Gasha* – Unité de mesure du sol équivalent à 40 ha qui désigne la surface délimitée à l'aide d'un *qalad*, exprimant une longueur de 67 mètres. « *Ayn gasha* », littéralement « *gasha* à l'œil » désigne une estimation approximative des superficies.

*Gebbar (gäbbar)* – Paysan tributaire exploitant d'une terre appartenant à l'empereur éthiopien mais cédée en concession à l'un de ses représentants. Statut qui concerna les paysans wolaita à partir de 1903.

*Geberé* – Ouvrier agricole employé par un allocataire du sol ou parfois un propriétaire de droits sur le sol mais qui n'est pas contribuable au même titre que les *gebbar*.

*Gebre tel meret (gäbre täl märät)* – Terres abandonnées par les *gebbar* chargés de les exploiter.

**Geressa** et **Zelassa** – Anciennes cérémonies communautaires qui célèbrent les hauts faits d'un dignitaire ou d'un héros local, à la façon d'une joute oratoire. Ces cérémonies qui se déroulaient sur le *karya* s'accompagnaient également de courses de chevaux, de danses et de chants.

*Gésho* – Arbuste dont les feuilles séchées sont adjointes à la *talla*. *Rhammus prinoïdes*.

**Goka** – Hommes libres de la société wolaita d'Ancien Régime.

**Gosha** et(ou) **shoka** – Espace des champs. Cultivé il prend le nom de *gosha*, mais lorsque le sol est à nu les paysans le nomment *shoka*.

*Guèze (geez)* – Langue liturgique de l'Église éthiopienne.

*Gult* – Droit de lever un tribut sur une terre.

**Halaka** – Grand homme, propriétaire d'un troupeau de cent têtes de bétail ou chef de province du royaume wolaita.

*Idder* – Tontine, épargne communautaire.

*Injera (Enjära)* – Galette de tef à la base de l'alimentation éthiopienne.

**Karya** – Pelouse communautaire, partagée par différentes huttes sur laquelle se déroulent de nombreuses cérémonies.

**Kawo** – Roi. Fonction politique et sacrificielle.

*Kebre Neguist* – Recueil de textes médiévaux relatant et légitimant l'expansion amharo-tigréenne en Éthiopie, au nom de leur ascendance salomonienne.

*Kellel* – Région-État dans la fédération éthiopienne.

*Keremt (kerämt)* – Grande saison des pluies dans la nomenclature éthiopienne. Elle intervient en été, à des moments variables en fonction des régions. Dans le Wolaita elle arrive à la fin du mois de juin et se termine à la fin du mois d'août. Les Wolaita la nomment **sila**.

*Ketema (kätäma)* – Place forte et par extension ville.

**Kotta –** Association de paysans visant à la mise en commun des moyens de production, principalement terre et bétail.

*Madbét* – Littéralement table de l'empereur. Propriété foncière privée de l'empereur, qui ne fait l'objet d'aucune allocation à ses représentants.

**Malla** – Se dit d'un clan d'hommes libres.

**Matta gadya** – Pâture individuelle, en périphérie de l'exploitation.

**Mayza-Maiya Gadya** – Système de tenure wolaita en usage dans le royaume jusqu'en 1894, qui confère une propriété lignagère sur le sol.

*Melkegna (mälkäñña)*, ou *neftenya (näftäñña)* – « Envoyé du roi ». Attributaire d'une concession foncière dans les provinces impériales. Le second terme, littéralement « homme possédant un fusil », fait davantage référence à la fonction policière et militaire des représentants de l'empereur qu'à leur seul statut seigneurial, comme le fait le premier.

*Melmel meret* – Les terres *meret* sont de vastes concessions attribuées temporairement à un militaire, en gestion directe (Berhanou Abebe, 1971 : 51) alors que les terres *memel* sont des concessions à imposition simplifiée, où l'attributaire est dégagé d'une partie de l'impôt dû à l'administration impériale (Berhanou Abebe, 1971 :183).

*Menguest (mängest)* – Se dit de propriétés, foncières notamment, appartenant à l'État ou au roi. Par extension le terme désigne l'État.

*Mesqel (Mäsqäl)* – Principale fête éthiopienne marquant le début de la nouvelle année, au mois de septembre. Elle célèbre l'Invention de la Croix.

*Meto aleka (mäto aläka)* – Littéralement chef des 100. Chef militaire, responsable de 100 soldats.

**Mitta gadya** – Bois individuel, en périphérie de l'exploitation paysanne.

Négus – Roi.

Ométo – Groupe linguistique comprenant les peuples wolaita, gamo, gofa, kullo et konta. Il correspond à un sous-groupe couchitique occidental.

*Peasant's Associations* – La Révolution de 1974 décida de l'instauration d'une nouvelle administration paysanne, l'Association paysanne, chargée de la gestion du *qebelé* et plus spécifiquement lors de sa mise en place, de l'exécution de la Réforme agraire.

*Penté* – Églises baptistes ou évangéliques dont le culte est autorisé depuis 1991, autrement appelées Nouvelles Églises.

*Qale Heiwot (Qalä Heïwot)* – Nom de l'Église protestante, signifiant littéralement la parole de vie.

*Qebelé (Qäbäle)* – Plus petite division administrative du territoire éthiopien mise en place par la Révolution de 1974 ; elle correspond à peu près à une commune.

*Qolla* – Basses terres. Étage bioclimatique de la montagne éthiopienne se trouvant à une altitude inférieure à 1 500 m.

**Qotcho** – Pain d'enset, à base de pulpe râpée et fermentée.

**Quotcha** – Marché itinérant de faible ampleur qui se déroule à la tombée de la nuit.

**Qunna** – Jarre. Unité de mesure non standardisée utilisée dans le Wolaita sous l'Ancien Régime et après l'intégration. Son contenu est néanmoins estimé à 3 kg.

*Quter gebbar* – Paysans tributaires « contenus » dans une concession accordée au *melkegna*

*Resettlement* – Politique de déplacement plus ou moins forcé des paysans des régions pleines vers des régions considérées comme vides, principalement du nord vers le sud et l'ouest, mise en place durant la Réforme agraire.

*Rest* – Système foncier emblématique de la société d'Ancien Régime de l'Éthiopie historique.

*Samon (sämon)* – Se dit d'une terre appartenant à l'État mais accordée à perpétuité à l'Église nationale éthiopienne.

**Sapiya** – Pluies légères et brèves de printemps.

*Settlement Area* – Zone de peuplement encadré dans les basses terres wolaita, autour de Bele, Abela et Mencha, autrement appelés *qebelé* de développement.

*Shamma (shämma)* – Unité de mesure du sol équivalent à un quart de *gasha*, soit 10 ha.

*Shambal* – Chef militaire, responsable d'un contingent de 300 soldats.

*Shanqella* – Paysans tributaires des régions soumises à l'empire choanais, ils étaient considérés comme des esclaves par les populations amhara et tigréennes.

**Shuchia** – Communauté rurale du royaume wolaita regroupant 80 familles, soit 500 personnes.

*Takamatche (täkämätche)* ou *Iqub (Equb)* – Tontine.

*Talla (tälla)* – Bière.

Tef, *Eragrostis Abyssinica* – Céréale cultivée en Éthiopie et servant de base à l'alimentation de populations des hauts plateaux du Nord.

*Tejbet* – Débit de boisson où l'on fabrique et où l'on vend du *tejj*.

*Tejj (täj)* – Hydromel éthiopien

*Teklay gezat (täkle ghizat)* – Gouvernorat général.

*Tewahedo (Täwähedo)* – Église nationale éthiopienne monophysite, dite Église orthodoxe.

Thaler – Monnaie en usage jusqu'en 1936. Après l'occupation italienne, elle cède la place au dollar (de 1942 à 1974). Puis à la Révolution, ce dernier est remplacé par le birr éthiopien.

*Toukoul* – Ce terme n'est pas un terme amharique mais swahili, il est communément utilisé en Éthiopie pour désigner les huttes, c'est pourquoi nous le conservons. Il désigne donc toutes les habitations rurales du Wolaita.

**Uduga** – Chef de comté du royaume wolaita.

*Wereda (wäräda)* – Unité administrative intermédiaire entre les *qebelé* et les Zones.

Wogagoda – Espéranto composé des langues wolaita, gamo, gofa et daoro.

*Woïna Dega (wäyna däga)* – Étage intermédiaire de la montagne éthiopienne, compris entre 1 500-1 800 m et 2 300-2 500 m. Littéralement « étage de la vigne », l'appellation traduisant l'ancienneté de la viticulture éthiopienne. Initialement cultivée pour les besoins cultuels de l'Église nationale, elle produit aujourd'hui des vins nationaux dans certaines régions.

**Wolaitamalla** – Dynastie royale renversée au XVII^e^ siècle par la dynastie tigréenne. Nous pensons que son règne commença vers le milieu du XV^e^ siècle.

**Yok** ou *timmad* – Unité de mesure foncière utilisée dans le Wolaita et dans les régions voisines. Elle correspond à la surface labourée par un attelage de bœufs en une journée, ce qui équivaut à un quart d'hectare. Elle peut varier en fonction de la force de l'attelage, les paysans distinguent ainsi des jeunes et des vieux bœufs.

*Zemecha (zämächa)* – Campagne d'alphabétisation conduite sous le Derg.

Zone – Division administrative de niveau inférieur à la région-État, elle possède une certaine autonomie de gestion.

# Postface

*La chute d'un Éden éthiopien,* titre original et sainement polémique, résume, somme toute très bien, la thèse de Sabine Planel. Ce livre en effet soutient, avec force, une thèse. Son diagnostic, empreint d'« éthio-pessimisme », est plus qu'une variante régionale de l'afro-pessimisme et s'appuie sur une démarche rigoureuse et argumentée qui emporte la conviction. Pour ma part, je qualifierai l'auteure d'éthio-réaliste ; en effet, elle va à l'encontre de représentations que partagent Éthiopiens et étrangers quant aux régions méridionales de l'Éthiopie. Pour Sabine Planel, après d'autres, l'opposition d'un bloc, entre une Éthiopie des catastrophes, au nord, et une Éthiopie « heureuse », au sud, est une idée reçue. Remarquons qu'elle-même contredit déjà une autre idée reçue qui dépeint l'Éthiopie du Sud, l'Éthiopie sans monuments, comme une réserve de populations primitives, de culture orale, guidées vers la lumière des langues sémitiques, de la culture écrite et du monothéisme, par l'Éthiopie du Nord, des monuments, des manuscrits, des icônes… et qui justifiait son assujettissement politique. Ainsi, a-t-on admis jusqu'à l'invasion italienne de 1935 que l'Éthiopie « historique » avait, à l'instar des puissances européennes, le devoir de civiliser, de coloniser les peuples soumis par Menilek II (1889-1913) et annexés à la Grande Éthiopie.

Au sud de l'Éthiopie, les conquérants venus du nord, les voyageurs européens et, par la suite, les anthropologues, historiens, géographes, agronomes, étrangers comme éthiopiens, furent, et sont toujours, surpris et décontenancés quand ils découvrent les paysages agraires élaborés par les peuples planteurs de l'*ensät*. Aussi, devant les plateaux couverts de lopins céréaliers, d'où l'eucalyptus était alors absent, les Européens

évoquaient spontanément une « Europe africaine » (Reclus) ou même une « Suisse africaine » (Rimbaud). Peu sensibles, dans un premier temps, à l'aspect de jardin soigné bocager et arboré des faux-bananiers (*ensät*) et, pour les Éthiopiens, dédaigneux de la nourriture, impure, fournie par la « plante miracle », les chercheurs ont fini par remarquer que ces régions, pourtant les plus densément peuplées d'Éthiopie, échappaient aux famines tout en affichant les taux de croissance parmi les plus élevés. De plus, alors que, pendant la saison sèche, les hautes terres du Nord dévoilent des pentes, des tables et des échines jaunâtres, grises, nues et décharnées, les montagnes et plateaux des pays Guragé, Hadiya, Känbata, Sidama, Wälayta, Gamo éclatent d'un vert insolent et immuable. L'image d'un pays d'*ensät*, pays de cocagne, s'est imposée comme une évidence. Parmi ces pays, le Wälayta – appelé Wällamo jusqu'à la Révolution de 1974 – était le type même du « pays vert », de l'abondance et de la prospérité : *Lämlämawi Wälayta* (Wälayta vert, verdoyant, frais, prospère) dit-on en amharique. Or, Sabine Planel entreprend la déconstruction de l'image du *Lämlämawi Wälayta* et démontre qu'il est devenu, au tournant du XXIe siècle, un *Éden déchu*.

La démonstration est étayée par des enquêtes de terrain fouillées et un gros effort de documentation et de bibliographie dans plusieurs langues. Sabine Planel a surmonté l'obstacle de la langue *wälayta*, largement inconnue en dehors de la région, à l'aide de ses informateurs, en tout point remarquables. Pour avoir eu la chance de les rencontrer lors d'une mission de terrain, menée en 2000 au Wälayta avec Roland Pourtier, j'estime qu'avoir trouvé de tels auxiliaires est sans doute l'un des mérites de Sabine Planel. Elle est presque trop discrète sur les circonstances difficiles qui ont accompagné son travail, notamment les émeutes de 2000.

Prolongeant des enquêtes menées dans les villes et les campagnes du Wälayta, même les plus éloignées et les plus enclavées, elle a réuni et utilisé, en dépit de la méfiance parfois maladive de l'administration éthiopienne, des données statistiques et cartographiques abondantes. Elle a su vaincre les réticences des acteurs locaux souvent impliqués dans des histoires personnelles douloureuses : soldats vaincus et démobilisés de l'armée de Mängestu Haylä Maryam, migrants forcés et dépossédés de droits sur la terre, paysans endettés, menacés d'emprisonnement et contraints de se séparer de leur attelage ou de leurs lopins…

Enquêtes et lectures ont permis de retracer les étapes et les conséquences de l'intégration du Wälayta à la Grande Éthiopie. Sabine

Planel montre comment la réputation, qu'elle juge usurpée, d'Éden s'est constituée dans les années 1950-1960 sous l'Ancien Régime et comment elle a perduré par delà la Révolution. Les Wälayta opéraient une conversion miraculeuse : le royaume qui avait résisté le plus longtemps à Menilek et subi une répression et une exploitation féroces, devenait une région modèle tournée vers la modernisation. Un peuple de guerriers farouches se muait en agriculteurs réputés et inventifs qui accueillaient les missionnaires catholiques et protestants et leurs programmes de développement régional *Agri-Service Ethiopia*. Ce projet, devenu le Wällamo Agricultural Development Unit (WADU) fut promu au rang de projet exemplaire si bien qu'il traversa la tourmente révolutionnaire. L'Ancien Régime et la Révolution ont décerné aux Wälayta et à leur territoire, un brevet d'ouverture au « progrès. » Étant allé, avant la Révolution, au Wällamo et ayant rencontré les missionnaires catholiques, acteurs du programme *Agri-Service Ethiopia*, j'avais été sensible à l'atmosphère quasi enthousiaste qui régnait chez les développeurs émerveillés par la capacité réceptive « exceptionnelle » des Wälayta aux objectifs du « développement. » Miracle ? Plutôt esprit de revanche d'un peuple qui domina ses voisins au sein d'un « empire » dont l'organisation ressemble à celle de l'empire éthiopien. Toutefois, avant *Agri-Service* et le WADU, le gouverneur, Gärmané Näway, l'un des auteurs du coup d'État de décembre 1960, avait déjà installé des paysans sur des terres de la couronne. Dès lors, Haylä Sellasé l'avait limogé au bout de six mois.

L'analyse rigoureuse et originale des rapports entre identité et territoire en Éthiopie, à travers l'exemple du Wälayta, est sans doute la plus convaincante et la plus neuve. Sabine Planel détaille et explique de façon très précise, notamment à l'aide de courtes biographies, la déchéance de l'Éden-Wälayta. L'exacerbation de la pression démographique et foncière et la paupérisation de la population entraînent des départs saisonniers vers les fermes du Rift et des migrations plus longues vers Addis Abäba. Quand on sait l'attachement profond des Wälayta à leur territoire et à l'*ensät*, plante emblématique de leurs systèmes agraires, on se demande ce qu'ils deviendront, une fois déracinés, séparés de leurs terroirs et d'avec leurs paysages agraires. Peut-on demeurer Wälayta hors du Wälayta ? Doit-on quitter l'Éden déchu au risque de la déchéance ? Peut-on abandonner l'*ensät* pour le maïs ? A-t-on le choix ?

Sabine Planel apporte une contribution de qualité à la connaissance d'une région d'Éthiopie, en fait ignorée, et qui est, paradoxalement,

victime de sa bonne réputation. L'auteure s'interroge, elle nous interroge et, espérons-le, les autorités du Wälayta s'interrogeront sur l'effet nocif des représentations véhiculées sur le Wälayta, pays de cocagne, pays vert. En effet, le vert des paysages peut signifier paupérisation, migration, déprise, départ. Admises sans examen et répétées à l'envie, ces idées reçues ont oblitéré et caché l'état d'une région qui perd sa population et ses *ensät*. L'habileté extraordinaire des planteurs, contraints d'intensifier leur production tout en intégrant des cultures de rente dans leurs systèmes agraires, a longtemps permis de faire face à l'accroissement de la pression démographique sur les terroirs. Au Wälayta, toutefois, n'a-t-on pas franchi le seuil au-delà duquel le renouvellement de la fertilité des sols ne se fait plus ainsi que le montre Marion Le Pommelec dans sa récente thèse d'agronomie sur la région ? Pourtant, la combativité et l'esprit de résistance des Wälayta demeurent élevés, même quand ils sont touchés par la disette. Ils se sont farouchement opposés à l'enseignement, imposé par le pouvoir central, d'une langue nouvelle, un espéranto fait du mélange des idiomes locaux, à la place du *wälayta* et en concurrence avec la langue nationale. Ils ont gagné le rétablissement d'une zone du Wälayta, disparue à la suite de la réforme fédérale de 1991, et obtenu la construction de silos.

Sans doute, les Wälayta devront-ils tirer les leçons de l'expérience de leurs voisins Guragé ou Dorzé qui furent, plus tôt, confrontés ou prirent conscience des menaces qui pèsent sur leurs territoires. Les premiers ont trouvé dans le commerce du Mercato d'Addis Abäba et les seconds dans l'artisanat textile « authentique » des revenus importants qu'ils réinvestissent au pays dans l'amélioration de l'habitat, du réseau routier et dans la construction d'écoles ou de dispensaires. Espérons qu'ils ne se reconvertiront pas, comme les paysans à l'est d'Addis Abäba, dans la culture du *tchat*, un excitant dont la consommation s'accroît dangereusement dans la Corne et au Yémen et qui atteint, déjà, les pays Guragé et Känbata, à l'ouest de la capitale.

Paris, le 1er décembre 2007

Alain Gascon
*Professeur*
Institut français de géopolitique-Université Paris-VIII
Chargé de cours à l'Inalco
Associé au Centre d'études africaines (CNRS/EHESS)

# Afterword

*La chute d'un Éden éthiopien,* an original and healthily polemic title, does in fact summarise Sabine Planel's argument very well. Indeed, this book forcefully puts forward an argument. The diagnosis, imprinted with 'Ethio-pessimisim', is more than a regional variant of Afro-pessimism; it is based on a rigorous, well-argued approach that is convincing. Personally, I would describe the author as an 'Ethio-realist'. Indeed, she runs counter to the representations shared by Ethiopians and foreigners with regard to the southern parts of Ethiopia. For Sabine Planel, after others, the simple contrast between a catastrophic Ethiopia in the north and 'happy' Ethiopia in the south is an *idée reçue*. Notice that she already contradicts another *idée reçue* describing southern Ethiopia – Ethiopia without monuments, like a reserve of primitive populations with an oral culture guided towards the light of the Semitic languages, of written culture and monotheism, by the northern Ethiopia of monuments, manuscripts, icons, etc. and that justified its political servitude. It was thus accepted until the Italian invasion in 1935 that 'historical' Ethiopia had, like the European powers, the duty to civilise and colonise the people dominated by Menilek II (1889-1913) and annexed to Greater Ethiopia.

Conquerors from the North, European travellers and subsequently anthropologists, historians, geographers and agriculturalists – both foreign and Ethiopian – were (and still are) surprised and disconcerted to find agrarian landscapes developed by the enset planting peoples in southern Ethiopia. Thus, seeing plateaux covered with small fields under cereals where eucalyptus was then absent, Europeans spontaneously talked in terms of an 'African Europe' (Reclus) of even an

'African Switzerland' (Rimbaud). Little sensitive at first to the cared-for garden appearance of the pattern of little fields, planted with false banana (enset) and, as regards the Ethiopians, disdainful of the impure food provided by the 'miraculous plant', scientists finally noted that although these regions are the most densely populated of Ethiopia, both avoid famine and have among the highest growth rates. In addition, in the dry season when the highlands in the North display yellowish, grey, bare and bony slopes, tablelands and ridges, the mountains and plateaux of Guragé, Hadiya, Känbata, Sidama, Wälayta and Gamo still gleam with an insolent, unchangeable green. The image of enset, a land of plenty, became clear. Among these areas, the Wälayta – called Wällamo until the 1974 revolution – was archetypal 'green country', displaying abundance and prosperity: *Lämlämawi Wälayta* (green, lush, cool, prosperous Wälayta) as the saying goes in Amhari. Now Sabine Planel undertakes the deconstruction of the *Lämlämawi Wälayta* image and shows that at the beginning of the twenty-first century it has become a 'fallen Eden'.

The demonstration is supported by close field surveys and much documentary and bibliographic work in several languages. Sabine Planel overcame the obstacle of the *Wälayta* language, hardly known outside the region, thanks to her remarkable informers. Having had the good fortune of meeting them during a 2000 field mission in the Wälayta with Roland Pourtier, I consider that having found such helpers is doubtless one of Sabine Planel's merits. She is almost too discreet as regards the difficult circumstances of her work, and in particular the riots in 2000.

Prolonging the surveys conducted in the towns and country areas of the Wälayta, even the most remote and the most isolated and in spite of the sometimes pathological suspicion of the Ethiopian administration, she collected and used abundant statistical and cartographic data. She succeeded in overcoming the reticence of local stakeholders who were often involved in painful personal histories – vanquished, demobilised soldiers of Mängestu Haylä Maryam's army, forced migrants with no right to land, farmers deep in debt, threatened with imprisonment and obliged to give up their draught teams or the little bit of land they possessed.

Surveys and bibliographical research made it possible to trace the stages and consequences of the incorporation of the Wälayta in Greater Ethiopia. Sabine Planel shows how the reputation of Eden – that she considers to be usurped – developed in the 1950s and 1960s under the then regime and how it has lasted after the Revolution. The

Wälayta performed a miraculous conversion: the kingdom that had resisted Menilek for so long and had suffered ferocious repression and exploitation, became a model region turned towards modernisation. A fierce warrior people turned into reputed, inventive farmers and welcomed Catholic and Protestant missionaries and their regional development programmes called Agri-Service Ethiopia. This project became the Wällamo Agricultural Development Unit (WADU) and gained the status of exemplary project to the extent that it survived the revolutionary upheavals. The old regime and the Revolution recognised that the Wälayta and their territory were open to 'progress'. In the Wällamo before the revolution and having met the Catholic missionaries involved in the Agri-Service Ethiopia programme, I was aware of the almost enthusiastic atmosphere among the developers amazed by the 'exceptional' receptive capacity of the Wälayta to 'development' objectives. Was this a miracle? It was more revenge from a people that dominated its neighbours within an 'empire' whose organisation resembles that of the Ethiopian Empire. However, before Agri-Service and the WADU, the governor Gärmané Näway, one of those involved in the *coup d'état* of December 1960, had already settled farmers on crown land. Haile Selassie dismissed him six months later.

The rigorous, original analysis of the relations between identity and territory in Ethiopia through the example of Wälayta is without a doubt extremely convincing and very new. Sabine Planel describes and gives a very precise explanation of the fall of Wälayta as an Eden, with the aid in particular of short biographies. Increased population and landholding pressure and the pauperisation of the population result in seasonal departures to farms in the Rift region and more distant migration to Addis Ababa. As the Wälayta are deeply attached to their territory and to enset, the emblematic plant of their agrarian systems, one wonders what becomes of them when they are uprooted and far from their territory and their agrarian landscapes. Can you still be a Wälayta outside Wälayta? Must one leave a fallen Eden at the risk of decline? Can one abandon enset for maize? Does one have the choice?

Sabine Planel makes a high-quality contribution to knowledge of a region of Ethiopia that is in fact unknown and that is, paradoxically, the victim of its good reputation. The author questions, asks us questions and, we hope, the authorities in the Wälayta will ask themselves questions about the harmful effect of the representations of the Wälayta – a land of plenty, a green land. Indeed, the green of the landscapes can mean pauperisation, migration, abandon and departure. Accepted

without being examined and repeated endlessly, these *idées reçues* had obliterated and concealed the state of a region that is losing its population and its enset. The extraordinary skill of planters who are obliged to intensify production while incorporating cash crops in their agrarian systems has long made it possible to face up to the increase in population pressure on the land. However, has not the Wälayta reached the threshold beyond which soil fertility is no longer renewed, as was shown by Marion Le Pommelec in her recent thesis on agriculture in the region? But the Wälayta still display combativeness and a spirit of resistance, even when they are hit by food shortages. They are fiercely opposed to the teaching – imposed by the central authorities – of a new language, an 'Esperanto' consisting of a mixture of local idioms, instead of Wälayta and in competition with the national language. They succeeded in their fight for the re-establishment of a Wälayta zone that had disappeared in the 1991 federal reform and managed to have silos built.

The Wälayta must doubtless learn lessons from the experience of their neighbours, the Guragé or Dorzé, who were earlier confronted with or became aware of the threats to their territories. The former earned money at the Mercato in Addis Ababa and the latter drew income from 'authentic' craft textiles and re-invested it in their region to improve housing and roads and to build schools and dispensaries. It is to be hoped that they will not follow the farmers east of Addis Ababa in the cultivation of kat, a drug whose use is increasing dangerously in the Horn of Africa and in the Yemen and that has already reached the Guragé and Känbata regions west of the capital.

Paris,1st December 2007

Alain GASCON
*Professor*
Institut français de géopolitique-Université Paris-VIII
Chargé de cours à l'Inalco
Associé au Centre d'études africaines (CNRS/EHESS)

# Table des matières


Préface 9

Chronologie indicative de l'histoire wolaita 13

Liste des acronymes 14

Introduction
Le pays où l'on devient éthiopien 15

Partie 1
**Un Éden éthiopien** 27

Chapitre 1
Le territoire du nombre,
la montagne la plus peuplée d'Éthiopie 29

**Les fortes densités humaines : *« Land of plenty »*** 29

*Un bastion démographique éthiopien* 30

*L'entassement humain dans le Wolaita* 31

**Le micro-foncier : *« Land of scarcity »*** 33

*Les petites superficies wolaita* 33

*Mesures qualitatives du* « stress *foncier* » 36

Chapitre 2
Une montagne verte et fertile 41

**Un pays de cocagne** 41

*La « Suisse africaine »* 41

*Pérennité de l'imagerie wolaita* 43

45 **Le pays aux « cent collines »**
45 *Trois étages en Éthiopie, mais combien dans le Wolaita ?*
48 *Identité topographique du Wolaita*
53 *Un volcan au bord du Rift*
45 **Le Wolaita utile**
45 Lemlemitua Wolaita, *le « Verdoyant Wolaita »*
60 *Les caprices du ciel*

Chapitre 3
69 Les jardins de l'Éthiopie

70 **Paysages bigarrés et diversité culturale du Wolaita**
72 *Des paysages bigarrés*
72 Les paysages « rectangulaires »
77 La réalité à l'image du modèle paysager
82 La colonisation paysagère
83 *Des systèmes de production diversifiés*
88 *Les paysages de l'enset*
89 Les vertus de l'enset
92 L'enset, une culture peuplante ?
96 Enset, engrais ou paysan, les jardiniers paysagistes du Wolaita
98 **L'agriculture wolaita**
98 *Une agriculture savante*
99 Flexibilité des orientations culturales
102 Complantage et compatibilité des cultures
104 *L'agriculture des fortes densités*
105 Gestion intensive de la fertilité
108 Les agro-pasteurs wolaita
111 **Le Wolaita, archétype du Sud éthiopien ?**

Chapitre 4
113 Un pays puissant : le territoire des guerriers

115 **À la conquête du Wolaita**
116 *Histoire et territoire*
121 *L'appropriation foncière : les nouveaux maîtres du sol*
126 **Ethnies et territoires**
131 *L'héritage territorial*
141 **La conquête amhara, quand le centre devient périphérie**

Partie 2
**Intégration, amharisation et autres mutations** 143

Chapitre 5
L'intégration à l'Éthiopie 145

**Du Wolaita au Wolamo : le contrôle de la terre** 147
*La confiscation des terres* 147
Le *quter gebbar* de Ménélik II 147
Modernisations foncières de Haïlé Sellassié et des Italiens 151
*Création du territoire wolamo* 155
L'appropriation territoriale : Wolaita et Wolamo 156
Une société nouvelle de Wolamo 161
*Réaménagements fonciers et territoriaux de la Révolution de 1974* 163
Le nivellement foncier par le bas 164
L'intégration des basses terres, dernières réserves foncières 167
Conséquences de la Réforme agraire 171
Un territoire appauvri 175

**L'intégration à un espace de production et d'échanges** 178
*L'impôt* 178
Tributs et corvées réorientent les systèmes agricoles 178
Taxation et intégration dans l'économie marchande 182
Taxation et fertilité du sol 184
Taxation et paupérisation 186
*La Révolution verte (1970)* 187
Développement rural *versus* développement agricole 188
La modernisation agricole 194
Diffusion des innovations agricoles 196
Le crédit rural 200

**Le Wolaita, une région à « vocation » agricole** 202

Chapitre 6
Comment devient-on éthiopien ? 203

**Des relations ville/campagne qui structurent le territoire** 204
*La ville, une réalité éthiopienne* 204
Des villes et des bourgs 207
Les villes, « filles de l'État » 212
*Un pied dans la ville, un pied dans les champs* 216

216 Paysages ruraux dans des *qebelé* urbains
219 Les agriculteurs à temps partiel
220 *La ville marché, fragile exutoire du monde rural*
225 **Sur les bancs des églises et de l'école**
226 *État, nations, peuples et Églises du Wolaita*
227 L'orthodoxie, l'Église d'État
230 *Kale Heiwot* (protestantisme), une Église pour le peuple
231 *Orthodoxie et protestantisme, Église des villes et Église des champs*
235 *Le Wolaita, une terre d'Évangile*
241 *L'école, une intégration par le bas*
245 **Un jeune territoire d'Éthiopie**

Chapitre 7
247 Un territoire éthiopien

248 **Les territoires du quotidien**
249 *Les finages des* qebelé
252 *Les terroirs « villageois »*
254 *Le voisinage et la communauté*
258 **Verticalité d'un territoire de moyenne montagne**
259 *Les basses terres « modernes »*
260 La dernière réserve foncière du Wolaita
264 Les terres de l'élevage
268 *Les hautes terres, conservatoire de l'identité*
273 **Centres et périphéries du Wolaita**
276 **Le Wolaita : une région d'Éthiopie**
278 *Le carrefour d'échanges wolaita*
281 *L'aire d'influence wolaita*

Partie 3
285 **À la recherche du territoire perdu**

Chapitre 8
287 Une campagne en crise : mutations des terroirs wolaita

288 **La révolution démographique**

**La crise foncière** 292
*Croissance démographique et accès au sol* 293
*Héritiers et ayants droit* 295
*Les conflits fonciers* 299

**Les recours face à la crise foncière** 300
*Les ventes de terre* 301
Share-cropping *et métayage* 304

Chapitre 9
Une paysannerie pauvre et appauvrie 307

**Le manque de bétail** 307
*La réduction du cheptel par exploitant* 307
*Causes de la réduction du cheptel : la multiplication des ventes* 310
*Conséquences de la réduction du cheptel : réduction de la force de travail* 312

**Une agriculture essentiellement vivrière** 314
*Café, gingembre, coton et herbe… diversité et déclin des cultures de rente* 315
*Quand le vivrier devient marchand* 322
*L'enset, la dernière culture vivrière* 325

**Faiblesse des activités secondaires** 328
*Des pratiques commerciales en diminution* 328
*Peu d'artisans chez les jardiniers wolaita* 330

**L'endettement paysan** 333
*Budget d'un paysan wolaita* 334
*Endettement et paupérisation* 337
*Différents niveaux d'endettement* 339

**Pauvreté et surpeuplement** 342

Chapitre 10
Un espace sous dépendance, le rôle de l'émigration 345

**Une campagne qui se vide lentement de ses hommes** 346
*La tactique migratoire* 347
Les Wolaita en Éthiopie 348
Migrations définitives ou migrations temporaires 351
*Les candidats au départ* 353
*Les nouveaux pôles d'attraction* 357
Les fermes d'État 357

360 Les nouvelles « métropoles » régionales
362 Le cas d'Addis-Abeba
362 *Des salaires et des pourboires : nature de l'activité des migrants*
364 Les salariés
365 Économie informelle des villes éthiopiennes
367 **Le Wolaita : Un territoire dépendant**
368 *Le lien au sol*
372 *Le lien à la communauté*
375 **Les migrants, entre Éthiopie et Wolaita**
380 **Quel avenir pour le Wolaita ?**

Conclusion
383 Le Wolaita est mort, vive le Wolaita !

391 Bibliographie
403 Annexes
409 Glossaire
417 Postface
421 Afterword

I Carte 1
18 Carte 2
II Carte 3
49 Carte 4
117 Carte 5
VI Carte 6
132 Carte 7
137 Carte 8
139 Carte 9
153 Carte 10
168 Carte 11
196 Carte 12
238 Carte 13
243 Carte 14
VII Carte 15
282 Carte 16

louisjean IMPRIMEUR

59, Av. Émile Didier
05003 Gap Cedex
Tél. 04 92 53 17 00

Dépôt légal : 488
Août 2008
Imprimé en France

Ce livre a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées équitablement (norme PEFC) avec des encres à base végétale

IMPRIM'VERT

Papier écocertifié.

Mots clés
Wolaita
Éthiopie
Territoire
Crise rurale
Construction politique

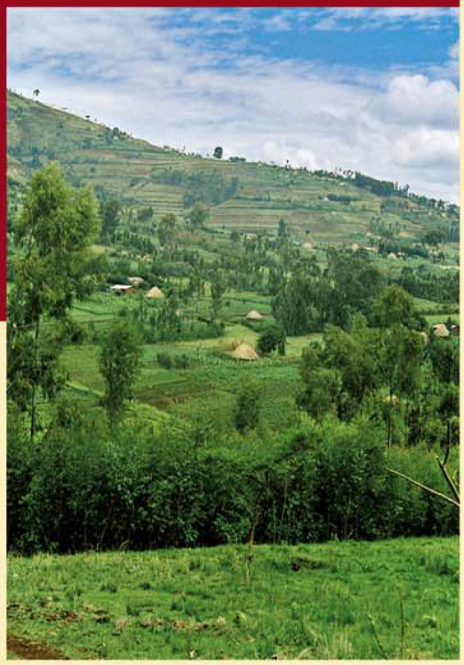

**Sabine PLANEL** est géographe, chargée de recherche à l'IRD, membre de l'unité « Développement local urbain ». Ses travaux portent sur le renouveau des processus de territorialisation à l'échelle régionale, et plus particulièrement sur le rôle de l'État.

Malgré les sécheresses, le surpeuplement rural et la paupérisation, la petite région du Wolaita, au sud de l'Éthiopie, avec ses paysages verdoyants, échappe difficilement à son image d'Éden véhiculée par les voyageurs du XIX^e siècle. Ancien grenier de l'empire éthiopien, montagne paysanne aménagée selon un remarquable savoir-faire, le Wolaita connaît pourtant un inexorable déclin.

Loin des clichés et grâce à une analyse régionale soucieuse d'intégrer les dynamiques économiques et politiques, l'auteur restitue, sur plus d'un siècle, la lente transformation de ce petit pays. Depuis l'époque du conquérant Ménélik II jusqu'à la période socialiste en passant par le règne du Négus, elle retrace l'histoire du peuple d'agriculteurs-jardiniers du Wolaita, contraint à s'adapter au jeu des politiques successives.

Entre l'intégration dans l'Éthiopie moderne et les spécificités régionales, entre l'ouverture économique et les sursauts identitaires, l'auteur montre comment s'élabore la construction territoriale actuelle, jusque dans ses espaces les plus reculés. Dans cette marche vers la modernité, la chute de l'Éden éthiopien ne préfigure-t-elle pas l'avènement d'une Éthiopie nouvelle ?

L'ouvrage s'adresse tant aux géographes qu'aux économistes, mais également aux historiens et agronomes, ainsi qu'à tout lecteur concerné par les questions de développement.

à travers champs

**IRD**
44, bd de Dunkerque
CS 90009
13572 Marseille cedex 02
editions@ird.fr
www.editions.ird.fr

**Diffusion**
IRD, 32, av. Henri-Varagnat
93143 Bondy cedex
fax : 01 48 02 79 09
diffusion@bondy.ird.fr

Centre français des études éthiopiennes

ISBN 978-2-7099-1641-7
ISSN 0998-4658

39 €